

9696

Rapport sur le développement dans le monde 1991

Le défi du développement

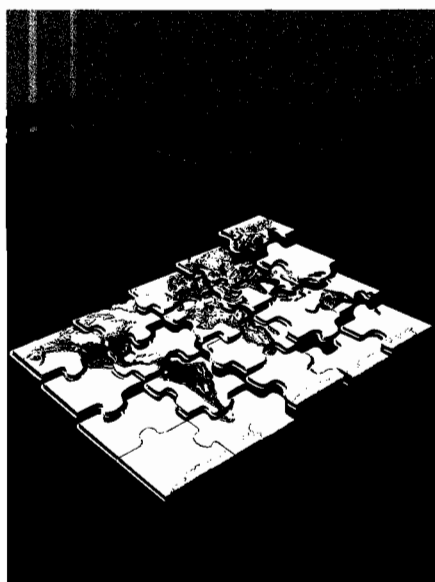


0037-3

Polles, Pietro S.
J B3-150

FILE COPY

INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE



Rapport sur le développement dans le monde 1991

Le défi du développement

*Banque mondiale
Washington*

Publié dans sa version originale
en anglais sous le titre *World Development Report 1991*
par Oxford University Press pour la Banque mondiale

© 1991 Banque internationale
pour la reconstruction et le développement/
BANQUE MONDIALE
1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433
Etats-Unis d'Amérique.

Premier tirage : juin 1991

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication
ne peut être reproduite, mise en mémoire ou transmise sous
aucune forme ni par aucun moyen, électronique ou
mécanique, par photocopie, enregistrement, ou de toute autre
façon, sans l'autorisation préalable de la Banque mondiale.
Fait aux Etats-Unis d'Amérique.

Les appellations, les classifications, les limites
et les couleurs figurant sur les cartes du
Rapport sur le développement dans le monde
n'impliquent de la part de la Banque mondiale et des institutions
qui lui sont affiliées aucun jugement
quant au statut juridique ou autre
d'un territoire quelconque, ni la reconnaissance
ou l'acceptation d'une limite particulière.

ISBN 0-8213-1796-2
ISSN 0271-1710

La Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis a catalogué comme suit
l'édition anglaise de cette publication périodique :
World development report. 1978—
[New York] Oxford University Press.
v. 27 cm. annual.
Published for the World Bank.

1. Underdeveloped areas — Periodicals. 2. Economic development —
Periodicals I. International Bank for Reconstruction and Development.

HC59.7.W659 330.9'172'4 78-67086

Dépositaires de la Banque mondiale

Belgique
Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202
1060 Bruxelles

Canada
Le Diffuseur
C.P. 85
1501B rue Ampère
Boucherville,
Québec J4B 5E6

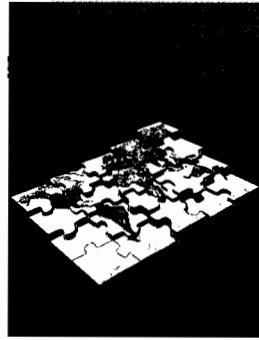
Côte d'Ivoire
Centre d'édition et
de diffusion
africaines (CEDA)
04 B.P. 541
Abidjan 04 Plateau

France
Publications de
la Banque mondiale
66, avenue d'Iéna
75116 Paris

Editions Economica
49, rue Héricart
75015 Paris

Maroc
Société d'études
marketing marocaine
12, rue Mozart
Bd. d'Anfa
Casablanca

Suisse
Librairie Payot
6, rue Grenus
Case postale 381
CH 1211 Genève 11



Avant-propos

Le Rapport sur le développement dans le monde 1991, quatorzième de la série annuelle, synthétise et interprète les leçons de plus de quarante ans d'expérience du développement. Avec celui de l'an dernier qui avait pour thème la pauvreté et celui de l'an prochain qui sera sur l'environnement, il voudrait donner un aperçu complet de l'oeuvre de développement à accomplir.

Les années 90 se sont ouvertes par des changements spectaculaires. De nombreux pays d'Europe de l'Est et d'ailleurs ont entrepris d'ambitieuses réformes de leurs systèmes économiques et politiques, réformes qui reflètent tout ce qui s'est accumulé de données d'observation en matière de politique économique, ainsi que les changements fondamentaux intervenus dans le climat politique mondial. Et ce n'est pas seulement en Europe de l'Est, mais aussi en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient, que l'on cherche à échapper à la pauvreté et à l'oppression pour assumer son propre destin et trouver une vie meilleure pour soi et les siens. Sur cette toile de fond, le Rapport de cette année réunit en une trilogie les débats qui ont, en leur temps, guidé les décisions des gouvernants, les leçons de l'expérience et la réflexion, toujours renouvelée, sur la démarche à suivre.

L'une des grandes leçons à retenir, c'est que l'interaction de l'Etat et du marché favorise le développement. L'expérience montre qu'on aura d'autant plus de chances d'arriver à promouvoir la croissance économique et à faire reculer la pauvreté que l'action de l'Etat et celle du marché se compléteront et, inversement, que leur opposition conduit à des échecs retentissants. Le Rapport décrit une stratégie de bonne entente entre Etat et

marché, où celui-ci a la possibilité de faire ce qu'il fait bien et où celui-là s'emploie essentiellement à suppléer aux insuffisances du marché.

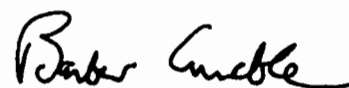
Le Rapport considère quatre aspects majeurs de la relation Etat-marché. Tout d'abord, l'investissement humain exige un rôle actif de la part de l'Etat. Le seul jeu du marché ne suffit pas, en général, à assurer aux gens, et en particulier aux plus pauvres, un minimum d'instruction, de soins de santé, de nutrition et d'accès aux services de planning familial. Ensuite, il faut aux entreprises un environnement dans lequel elles puissent prospérer — dans lequel elles pourront se livrer au jeu de la concurrence et trouver les infrastructures et les institutions dont elles ont besoin. La concurrence favorise l'innovation, la diffusion des techniques et la bonne utilisation des ressources. En troisième lieu, le développement économique exige, pour réussir, l'intégration mondiale des économies. L'ouverture aux échanges internationaux de biens, de services, de capitaux, de main-d'oeuvre, de techniques et d'idées stimule la croissance économique. Enfin, il n'est pas de progrès durable sans une base macroéconomique stable. Une des grandes tâches, pour plusieurs pays qui ont un long passé d'instabilité macroéconomique, sera donc maintenant de rétablir la confiance du secteur privé.

Quelles sont les chances d'un développement rapide dans les années qui viennent? Le Rapport note qu'il ne peut pas y avoir de développement sans un climat international propice. Les effets de la politique des pays industriels sur le développement s'accroissent à mesure que davantage de pays en développement s'ouvrent sur l'extérieur et que le monde se fait plus interdépendant. Mais le

Rapport souligne — et il le fait avec force — que l'avenir des pays en développement est en leurs propres mains. La clé d'un développement réussi réside dans la politique que l'on suit et dans les institutions dont on se dote. Que les pays entreprennent des réformes énergiques et soutenues, et le rythme du développement, conclut le Rapport, peut fortement s'accélérer — pour tirer de la misère, d'ici la fin de la décennie, des millions d'êtres humains.

Comme les précédents, le *Rapport sur le développement dans le monde 1991* comprend les Indicateurs du développement dans le monde, qui présentent un certain nombre de statistiques sociales

et économiques sur 124 pays. Le Rapport est une étude des services de la Banque mondiale et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des Administrateurs ni des gouvernements qu'ils représentent.



Barber B. Conable
Président
Banque mondiale

31 mai 1991

Le Rapport que voici a été établi par une équipe dirigée par Vinod Thomas et composée de Surjit S. Bhalla, Rui Coutinho, Shahrokh Fardoust, Ann E. Harrison, Daniel Kaufmann, Elizabeth M. King, Kenneth K. Meyers, Peter A. Petri et N. Roberto Zagher. T. N. Srinivasan, Mark Rosenzweig et Francisco Sagasti ont activement coopéré à sa préparation et l'équipe a en outre été aidée par Sushenjit Bandyopadhyay, Fernando J. Batista, Marianne Fay, Jon Isham, Kali Kondury, Stefan Krieger et Yan Wang. Stanley Fischer a joué un rôle de premier plan au cours des stades initiaux de l'établissement du Rapport. Les travaux ont été réalisés sous la direction générale de Lawrence H. Summers.

Beaucoup d'autres personnes, de la Banque et d'ailleurs, ont fourni d'utiles observations et apporté d'utiles contributions (voir la notice bibliographique). Le Département de l'économie internationale a établi les données et les projections présentées dans le premier chapitre et dans l'Annexe statistique, ainsi que les Indicateurs du développement dans le monde. La production du rapport a été assurée par Kathryn Kline Dahl, Connie Eysenck, Alfred F. Imhoff, Hugh Nees, Kathy Rosen, Walton Rosenquist et Brian J. Svikhart. Les travaux des services de cartographie ont été faits par Jeffrey N. Lecksell, Gregory George Prakas et Eric M. Saks, et ceux de bibliothèque ont bénéficié de l'aide d'Iris Anderson et de Jane Keneshea. Le personnel d'appui, dirigé par Rhoda Blade-Charest, se composait de Laitan Alli, Trinidad S. Angeles et Lupita Mattheisen. La rédaction a été coordonnée par Clive Crook.

Nous tenons aussi à rendre un respectueux hommage à la mémoire de Bela Balassa (1928–1991), dont les conseils et l'aide nous ont été précieux et qui, par sa participation au présent *Rapport sur le développement dans le monde* et à d'autres auparavant, a beaucoup contribué à faire comprendre l'oeuvre de développement. Un affectueux hommage est également rendu à la mémoire de David A. Renelt (1964–1991), qui a participé à l'établissement du Rapport.

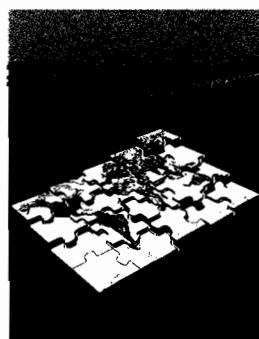


Table des matières

Abréviations et sigles ix

Définitions et notes sur les données x

Sommaire 1

L'économie mondiale en transition 2

Les chemins du développement 4

Éléments d'une stratégie en harmonie avec le marché 6

Repenser l'État 10

Éléments d'un programme d'action 12

1 L'économie mondiale en transition 14

Les perspectives à long terme 15

Les préalables du développement 17

Les perspectives de développement dans le monde 25

Scénarios quantitatifs pour les années 90 33

2 Les voies du développement 38

L'évolution des approches du développement 39

Les déterminants de la croissance du revenu 49

Les composantes d'un développement global 58

La voie à suivre 60

3 Investir dans la ressource humaine 61

Conditions de vie et croissance 61

Les défis du développement humain 70

L'action des pouvoirs publics 75

4 Un climat porteur pour l'entreprise 81

Quand l'esprit d'entreprise peut se donner libre carrière 81

L'entreprise en agriculture 83

Des moyens d'action pour les fabricants 90

La productivité des projets d'investissement 94

5 Intégration mondiale des économies 102

Les différents modes de transfert des technologies 103

Les migrations de main-d'œuvre et l'investissement étranger direct 108

Politique commerciale et croissance économique 112

Conditions du succès d'une réforme des échanges 119

Le climat mondial des échanges 121

6 Le substrat macroéconomique 126

Promouvoir la stabilité et la croissance 127

Les hauts et les bas de la conjoncture 129

De la stabilisation à la croissance 131

L'art de réformer 133

Investissement et épargne 136

L'environnement économique mondial 141

7 Repenser le rôle de l'Etat 147

L'économie politique du développement 147

Remédier au mal : par la démocratie et les institutions? 152

Justice sociale et redistribution 157

Réformer le secteur public 160

8 Les priorités 170

Eléments d'une action mondiale 172

Des initiatives payantes 174

Un défi mondial 181

Note technique 182

Notice bibliographique 190

Indicateurs du développement dans le monde 215

Encadrés

1.1 Des innovations qui ont changé la face du monde 17

1.2 La crise économique en Union soviétique 24

1.3 Le climat du développement dans les années 90 26

1.4 Les perspectives de croissance pour les années 80 annoncées dans les premiers *Rapports sur le développement dans le monde* étaient-elles réalistes? 34

2.1 Les modèles scandinaves de développement 44

2.2 Qu'y a-t-il derrière le miracle japonais? 48

2.3 Productivité globale des facteurs et croissance économique 51

2.4 Les chiffres informent-ils vraiment les décideurs? 52

2.5 La contribution de l'aide 57

2.6 Composantes non économiques du développement : les libertés 59

3.1 Nutrition et espérance de vie 63

3.2 L'éducation des femmes : une des clés du développement 64

3.3 L'intérêt porté à l'éducation par le Japon de l'ère Meiji 67

3.4 Population, agriculture et environnement en Afrique subsaharienne 70

3.5 Le SIDA dans les pays en développement 73

3.6 Le rôle de l'aide internationale dans les secteurs sociaux 79

4.1 Une entreprise d'un genre inédit : Gurdev Khush travaille sur des semences de super-riz à l'Institut international de recherches sur le riz 86

4.2 La vulgarisation et l'Initiative de services agricoles en Afrique 88

4.3 Les offices parapublics de commercialisation et les prix à la production : ou comment nuire à la concurrence et aux incitations à l'agriculture 90

4.4 Les bénéfices de la réforme réglementaire : le cas de l'Inde et de l'Indonésie 92

4.5 La réforme fiscale 95

4.6 Des incitations contre-indiquées font souvent sombrer les projets du secteur privé 98

4.7 La participation augmente l'efficacité des projets et profite aux pauvres 99

5.1 Le décollage des exportations : deux exemples de succès 104

5.2 La protection dans les pays industriels : rétrospective 113

5.3 Politique commerciale et croissance : ce que disent les faits 115

5.4 Pour ou contre l'intervention de l'Etat dans le domaine du commerce? 118

5.5 Variations des prix des produits de base 123

6.1 Programmes d'ajustement et performance économique 132

6.2 Le rythme de la réforme 135

6.3	Les déterminants de l'épargne des ménages au Japon	141
6.4	La fuite des capitaux	143
6.5	L'accord de réduction de la dette mexicaine de 1990	146
7.1	Lutter contre la corruption	152
7.2	Expériences populistes	153
7.3	Contributions des innovations institutionnelles au développement	155
7.4	Déterminer l'ordre des priorités pour le développement des structures institutionnelles : plus facile à dire qu'à faire	156
7.5	La politique de l'inclusion : Malaisie et Sri Lanka	159
7.6	Guerre et développement	163
7.7	D'une économie dirigée à une économie de marché	167
8.1	Sept leçons à l'intention de tous les réformateurs en puissance	175

Figures du texte

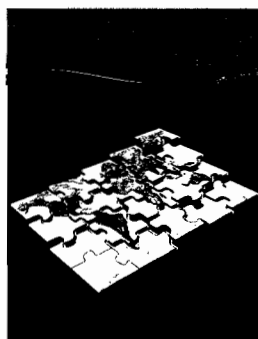
1	Revenu par habitant : comparaison entre quelques pays en 1988 et les Etats-Unis, 1830-1988	2
2	Espérance de vie à la naissance : comparaison entre quelques pays en 1985 et le Japon, 1900-85	3
3	Distorsion du marché, niveau d'instruction et croissance du PIB, 60 pays en développement, 1965-87	6
4	Les interactions dans une stratégie de développement favorable au marché	7
5	Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI selon la politique pratiquée et les circonstances	9
1.1	Périodes pendant lesquelles la production par personne a doublé dans un certain nombre de pays	14
1.2	Gains d'espérance de vie dans un certain nombre de pays et au cours d'un certain nombre de périodes	15
1.3	Croissance de la production par habitant dans les pays de l'OCDE et les pays en développement et grands événements mondiaux, 1918-88	18
1.4	Part des exportations dans le PIB de quelques groupes de pays, 1900-86	21
1.5	Estimations de la croissance du PIB, 1965-89	22
2.1	Distribution de la main-d'oeuvre par secteur, pays en développement à faible revenu et à revenu intermédiaire, 1965 et 1980	39
2.2	Revenu par habitant dans quelques pays, 1960 et 1988	45
2.3	Croissance estimative annuelle des exportations en valeur réelle pour certains groupes de pays, 1965-89	46
2.4	Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant et de la productivité dans quelques économies, 1960-87	55
2.5	Niveau d'instruction féminine et baisse de la mortalité infantile dans quelques économies, 1960-87	58
3.1	Espérance de vie à la naissance des personnes de sexe masculin dans quelques pays, 1855-1985	62
3.2	Alphabétisation des adultes dans un certain nombre de pays, 1850-1985	65
3.3	Niveau d'instruction des chefs d'entreprise dans cinq pays en développement	68
3.4	Evolution de la population par région, 1850-2025	69
3.5	Répartition des décès par cause, vers 1985	72
4.1	Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI en fonction de la prime de change, 1968-89	97
4.2	Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI selon qu'il y a plus ou moins de restrictions commerciales, 1968-89	97
4.3	Part de l'investissement public dans l'investissement total et taux de rentabilité des projets agricoles et industriels financés par la Banque mondiale et la SFI, 1968-89	100
5.1	Solde des flux annuels de capitaux vers les économies en développement, 1970-88	111
5.2	Ouverture et croissance de la productivité : corrélations partielles pour les pays en développement, 1960-88	116
5.3	Part des importations touchées par toutes les mesures non tarifaires, 1966 et 1986	122
5.4	Mesures non tarifaires concrètes appliquées contre des pays industriels et des pays en développement, 1986	122
6.1	Solde des paiements courants et solde budgétaire en Corée et au Maroc, années diverses	127
6.2	Taux d'inflation et solde budgétaire à Sri Lanka et en Tanzanie, années diverses	127
6.3	Croissance du PIB et de l'investissement privé au Chili et en Turquie, 1970-88	130
6.4	Physionomie de l'investissement public et privé dans quatre pays, 1970-88	139
6.5	Solde des flux de ressources et des transferts vers les économies en développement, 1980-89	145
7.1	Etats-nations par type de gouvernement, 1850-1987	149
7.2	Inégalité de revenu et croissance du PIB dans quelques économies, 1965-89	158
8.1	Variation annuelle du PIB par habitant dans les pays de l'OCDE et dans les pays en développement, 1965-90	173

Tableaux du texte

1	Croissance du PIB réel par habitant, 1965–2000	4
1.1	Tendances historiques de l'évolution du PIB par habitant	16
1.2	Evolution de l'épargne et de l'investissement dans le monde	28
1.3	Total des flux nets de ressources à long terme vers les pays en développement, 1980–95	29
1.4	Le climat économique international dans les années 90 : comparaison entre indicateurs projetés et récents	33
1.5	Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 1965–2000	36
2.1	Croissance de la productivité agricole et des secteurs non agricoles, 1960–88	40
2.2	Croissance du PIB, facteurs et productivité globale des facteurs (PGF)	53
2.3	Pourcentage de la croissance de la production attribuable à l'accroissement des facteurs pour un échantillon d'économies, 1960–87	54
2.4	Interaction entre la politique du pays et son effort d'éducation et d'investissement, 1965–87	56
3.1	Poids économique de la maladie dans la population adulte pour un certain nombre de pays et d'années	63
3.2	Effet de la prolongation de la scolarité d'un an sur les salaires et la production agricole pour un certain nombre de pays et d'années	66
3.3	Dépenses publiques d'éducation et de santé exprimées en pourcentage du PIB, 1975, 1980 et 1985	77
3.4	Part de l'Etat dans le total des dépenses d'éducation et de santé	78
4.1	Taux de croissance annuelle des salaires réels, de l'emploi et de la productivité du travail dans le secteur manufacturier pour un certain nombre d'économies et de périodes	94
4.2	Politique économique et taux moyen de rentabilité économique des projets financés par la Banque mondiale et la SFI, 1968–89	96
4.3	Taux moyen de rentabilité économique des projets financés par la Banque mondiale et la SFI en fonction des surcotes des devises observées sur le marché parallèle au début et à la fin des opérations, 1968–89	101
5.1	Performance relative des firmes étrangères dans le secteur manufacturier de quelques pays et pour certaines années	110
5.2	Investissement, croissance et flux nets de capitaux, 1970–89	111
5.3	Droits de douane et obstacles non tarifaires dans les pays en développement, 1987	114
5.4	Echanges à l'intérieur d'unions économiques en pourcentage du total des exportations, 1960–87	125
6.1	Investissement et épargne, 1965–89	137
6.2	Indicateurs de la dette extérieure des économies en développement, 1970–89	144
7.1	Passations irrégulières de pouvoir : nombre moyen par pays, 1948–82	148
7.2	Les résultats obtenus par des économies à régimes politiques différents dans l'exécution d'un programme d'ajustement du FMI	154
7.3	Les résultats obtenus contre l'inflation rapide par des économies à régimes politiques différents	154
7.4	Rapport des dépenses publiques au PNB ou au PIB, pays industriels, 1880–1985	160
7.5	Rapport des dépenses et de la consommation publiques au PNB ou au PIB, pays industriels et pays en développement, 1972 et 1986	160
7.6	Dépenses militaires des Etats par rapport aux dépenses sociales, 1986	164
8.1	Evolution des taux de croissance du PIB par rapport au cas central, 1990–2000	181

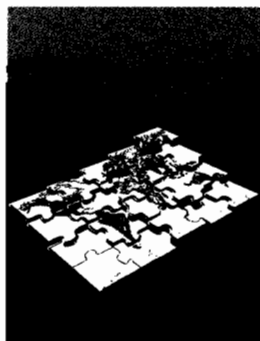
Tableaux de l'Annexe statistique

A.1	Population (milieu d'année) et croissance annuelle moyenne	203
A.2	PNB, population, PNB par habitant et croissance du PNB par habitant	204
A.3	Composition du PIB	204
A.4	Consommation, investissement et épargne	206
A.5	Investissement, épargne et balance courante avant transferts officiels	207
A.6	PIB et taux de croissance	208
A.7	Structure de la production	208
A.8	Taux de croissance par secteur du PIB	209
A.9	Croissance du volume des exportations	209
A.10	Variation des prix à l'exportation et des termes de l'échange	211
A.11	Croissance de la dette à long terme des économies à revenu faible ou intermédiaire	212
A.12	Composition de l'encours de la dette	213



Abréviations et sigles

APD	Aide publique au développement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	OMS	Organisation mondiale de la santé
CAD	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques	ONG	Organisation non gouvernementale
CE	Communauté européenne (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni)	PGF	Productivité globale des facteurs
FMI	Fonds monétaire international	PIB	Produit intérieur brut
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	PNB	Produit national brut
G-7	Groupe des Sept (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
IDA	Association internationale de développement	PPA	Parité de pouvoir d'achat
IED	Investissement étranger direct	SFI	Société financière internationale
LIBOR	Taux interbancaire sur le marché de Londres	TRE	Taux de rentabilité économique
NEI	Nouvelle économie industrielle	Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
		UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance



Définitions et notes sur les données

Notes sur le choix des données

Les données utilisées dans le présent *Rapport sur le développement dans le monde* couvrent diverses périodes et proviennent de plus de 100 pays (économies industrielles et économies en développement). Au-delà de l'existence de données exploitables, critère primordial dans tous les cas, d'autres considérations, variables selon les chapitres, ont été prises en compte; le lecteur trouvera plus de détails à ce sujet dans la note technique figurant à la fin du corps du rapport.

Groupement des pays

Les groupements établis par la Banque mondiale aux fins de ses opérations et analyses reposent principalement sur le produit national brut (PNB) par habitant. Sur cette base, les pays sont répartis en trois catégories : économies à faible revenu, économies à revenu intermédiaire (subdivisées en une tranche inférieure et une tranche supérieure) et économies à revenu élevé. A ce classement par niveau de revenu s'ajoutent d'autres groupements analytiques, fondés sur l'appartenance géographique, les exportations et le niveau de la dette extérieure.

Dans la présente édition du *Rapport sur le développement dans le monde* et de son annexe statistique — les Indicateurs du développement dans le monde —, le classement des pays a été légèrement modifié: a) le groupe des "économies non membres non déclarantes" devient celui des "autres économies" et comprend seulement l'Albanie, la République populaire démocratique de Corée, Cuba et l'Union des Républiques socia-

listes soviétiques (URSS); b) le groupe "toutes économies déclarantes" est remplacé par le groupe "toutes économies". La définition des "exportateurs de pétrole" a aussi été modifiée (la nouvelle est donnée ci-après dans la section sur les groupements analytiques). Chaque année, les pays sont classés sur la base des estimations les plus récentes de leur PNB par habitant. La composition de chaque groupe de revenu peut donc varier d'une édition à l'autre. Une fois le classement effectué aux fins du Rapport d'une année quelconque, toutes les données rétrospectives présentées dans ce Rapport sont fondées sur les mêmes groupes de pays. Dans la présente édition, les groupes de pays sont définis de la manière suivante.

- Les *économies à faible revenu* sont celles dont le PNB par habitant était égal ou inférieur à 580 dollars en 1989.
- Les *économies à revenu intermédiaire* sont celles dont le PNB par habitant était compris entre 580 dollars et 6.000 dollars en 1989; elles sont subdivisées entre une tranche inférieure et une tranche supérieure, selon que leur PNB par habitant était inférieur ou supérieur à 2.335 dollars en 1989.
- Les *économies à revenu élevé* sont celles dont le PNB par habitant était égal ou supérieur à 6.000 dollars en 1989.

Les économies à revenu faible ou intermédiaire sont parfois appelées économies en développement; l'emploi de cette expression pour des raisons de commodité ne veut pas dire que toutes les économies incluses dans ce groupe se trouvent dans une situation similaire, ni que les autres économies aient achevé leur développement ou soient parvenues à un stade plus avancé. Le classement

par niveau de revenu ne reflète pas nécessairement le degré de développement. (Dans les Indicateurs du développement dans le monde, le symbole † est porté en regard du nom des économies à revenu élevé classées par les Nations Unies ou considérées par leurs responsables comme appartenant à la catégorie des économies en développement.) L'utilisation du terme "pays" pour désigner des économies n'implique aucun jugement de la part de la Banque mondiale sur le statut juridique ou autre d'un territoire quelconque.

- Les *"autres économies"* sont l'Albanie, la République populaire démocratique de Corée, Cuba et l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). Dans les tableaux principaux des Indicateurs du développement dans le monde, seuls les agrégats sont indiqués pour cette catégorie, mais l'Encadré A.2 des notes techniques de ces Indicateurs donnent certaines grandeurs clés pour chacun de ces pays.

- *"Toutes économies"*. Cette catégorie regroupe toutes les économies, y compris celles de moins de 1 million d'habitants qui ne figurent pas séparément dans les tableaux principaux. Les notes techniques des Indicateurs du développement dans le monde décrivent les méthodes d'agrégation utilisées pour conserver la même composition d'une année à l'autre.

Groupements analytiques

A des fins analytiques, on utilise aussi des groupements géographiques et d'autres classements, qui se recoupent en partie, fondés essentiellement sur les exportations ou sur l'endettement extérieur. Les listes ci-après énumèrent les économies de plus

de 1 million d'habitants incluses dans ces groupes. Les pays dont la population est inférieure à 1 million ne sont pas indiqués séparément, mais ils sont inclus dans les agrégats du groupe correspondant.

- Les *exportateurs de pétrole* sont les pays dont les exportations de pétrole et de gaz, y compris les réexportations, représentent au moins 50 % des exportations de biens et services; ce groupe comprend les économies suivantes : Algérie, Angola, Arabie saoudite, République populaire du Congo, Emirats arabes unis, République islamique d'Iran, Iraq, Libye, Nigéria, Oman, Trinité-et-Tobago et Venezuela. Bien que l'URSS satisfasse au critère retenu, elle n'a pas été incluse dans le groupe par suite de l'insuffisance des données disponibles.

- Les *pays à revenu intermédiaire gravement endettés* (en abrégé "gravement endettés" dans les Indicateurs du développement dans le monde) sont les 20 pays réputés avoir de graves difficultés de service de la dette, c'est-à-dire pour lesquels trois des quatre ratios clés énumérés ci-après dépassent le seuil critique : 50 % pour le ratio dette/PNB, 275 % pour le ratio dette/exportations de biens et tous services, 30 % pour le ratio service exigible/exportations et 20 % pour le ratio intérêts exigibles/exportations. Ces 20 pays sont : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la République populaire du Congo, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, la République arabe d'Egypte, l'Equateur, le Honduras, la Hongrie, le Maroc, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, les Philippines, la Pologne, le Sénégal, l'Uruguay et le Venezuela.

- Les *membres de l'OCDE*, sous-groupe de la catégorie "économies à revenu élevé", sont les pays membres de l'Organisation de coopération et

de développement économiques, à l'exception de la Grèce, du Portugal et de la Turquie, qui sont classés parmi les économies à revenu intermédiaire.

Groupements géographiques (économies à revenu faible ou intermédiaire)

- Le groupe *Afrique subsaharienne* comprend tous les pays situés au sud du Sahara, à l'exclusion de l'Afrique du Sud.

- Le groupe *Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord* comprend les pays d'Europe à revenu intermédiaire (Bulgarie, Grèce, Hongrie, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie), toutes les économies d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et l'Afghanistan. Pour certaines analyses du *Rapport sur le développement dans le monde*, l'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie et Yougoslavie) est traitée séparément.

- Le groupe *Asie de l'Est* comprend toutes les économies à revenu faible ou intermédiaire d'Asie de l'Est et du Sud-Est et du Pacifique, situées à l'est de la Chine, y compris cette dernière, et la Thaïlande.

- Le groupe *Asie du Sud* comprend le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Myanmar, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

- Le groupe *Amérique latine et Caraïbes* comprend toutes les économies d'Amérique et des Caraïbes situées au sud des États-Unis.

Notes sur les données

- Le terme *dollars* désigne, sauf indication contraire, le dollar courant des États-Unis.

- Les *taux de croissance* sont basés sur des don-

nées en prix constants et, sauf indication contraire, ils ont été calculés par la méthode des moindres carrés. Pour plus de détails sur cette méthode, voir la note technique des Indicateurs du développement dans le monde.

- Dans l'indication des périodes, le *symbole* / (par exemple, "1988/89") veut dire que la période ainsi désignée peut être inférieure à deux années, mais qu'elle chevauche deux années civiles et correspond à une campagne agricole, une période d'enquête ou une année budgétaire.

- Dans les tableaux, le *symbole* .. signifie "non connu".

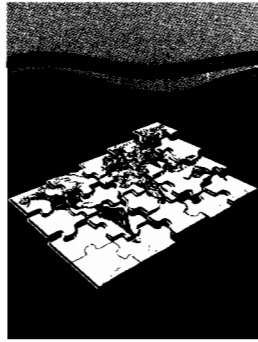
- Dans les tableaux, le *symbole* — signifie "sans objet".

- Dans les tableaux et les figures, le *nombre* 0 ou 0,0 indique une valeur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité indiquée, sans que l'on puisse préciser davantage.

La date limite pour toutes les données des Indicateurs du développement dans le monde est le 30 avril 1991.

Les données rétrospectives du présent Rapport peuvent différer de celles qui figuraient dans les éditions précédentes, car les chiffres sont constamment mis à jour à mesure que s'améliorent les données disponibles et du fait aussi de l'adoption d'une nouvelle année de référence pour les données exprimées en prix constants et du remaniement du classement des pays par niveau de revenu ou de la composition des groupements analytiques.

Les *termes économiques et démographiques* sont définis dans la note technique des Indicateurs du développement dans le monde.



Sommaire

Il n'est pas, pour l'espèce humaine, de défi à relever aussi important que celui du développement. Malgré tout ce qui a été rendu possible par les révolutions technologiques du XXe siècle, plus de 1 milliard d'êtres humains, soit le cinquième de la population mondiale, ne disposent pas de 1 dollar par jour pour vivre — niveau de vie de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis il y a deux cents ans.

Devant l'immensité de la tâche à accomplir, on serait tenté de baisser les bras — et pourtant, il n'y a pas lieu de désespérer. Au cours des quarante dernières années, beaucoup de pays en développement ont progressé à un rythme impressionnant. Les progrès de la santé et de l'éducation dans beaucoup d'entre eux ont été proprement remarquables. Le revenu moyen de certains a plus que quintuplé — réalisation sans égale dans l'histoire. De sorte que, si rien d'autre n'était certain, nous saurions qu'un développement soutenu et rapide n'est pas une chimère, mais un rêve réalisable.

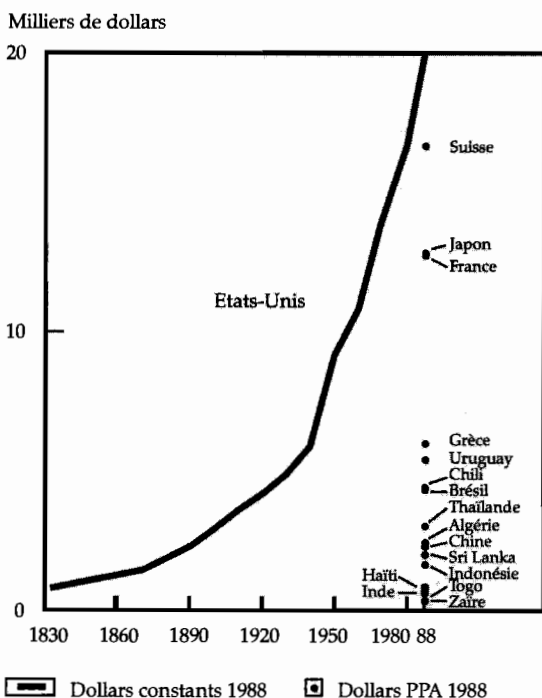
Cela cit, pour beaucoup de pays, le bilan est maigre, si maigre même que le niveau de vie de certains a en fait baissé au cours des trente dernières années. C'est pourquoi la pauvreté continue à poser un problème d'une telle ampleur, et c'est pourquoi des millions de personnes n'ont guère encore été touchées par le progrès économique. La violence du contraste entre la réussite de certains et l'échec des autres constitue le point de départ du *Rapport sur le développement dans le monde 1991*. Pourquoi une telle disparité d'expérience entre pays? Que doivent faire les pays en développement si la productivité et le bien-être de leur population doivent augmenter rapidement au cours de la décennie à venir? Que peut faire la communauté internationale pour stimuler le développement et

atténuer la pauvreté? Ces questions prennent un caractère d'autant plus grave que la part du monde en développement dans l'accroissement de la main-d'oeuvre mondiale des vingt-cinq prochaines années sera de 95 %.

Le développement économique obéit à des forces dont on est loin de comprendre pleinement le jeu. Mais l'expérience est riche d'enseignements. L'histoire montre, surtout, que la politique économique et les institutions ont une importance primordiale. Voilà un constat encourageant, car il implique que, pour les pays qui ne connaissent pas encore la prospérité, tout espoir n'est pas perdu. Et c'est un constat également mobilisateur, parce qu'il oblige tous les gouvernements du monde (et pas seulement ceux des pays en développement) ainsi que les organismes multilatéraux à tenir compte des facteurs qui ont été générateurs de développement et à les mettre en oeuvre.

L'un des principaux aspects du problème que représente le développement, et qui est le thème principal du Rapport, est l'interaction entre Etat et marché. Il ne s'agit pas d'opposer — opposition facile, mais fausse — intervention et laisser-faire. Des marchés compétitifs sont ce qu'on a jusqu'ici trouvé de mieux pour organiser efficacement la production et la distribution des biens et des services. La concurrence intérieure et extérieure engendre les incitations propres à libérer l'esprit d'entreprise et à promouvoir le progrès technologique. Mais les marchés ne peuvent pas fonctionner dans le vide — il leur faut un cadre juridique et réglementaire que les pouvoirs publics sont seuls à pouvoir fournir. Et il y a beaucoup d'autres fonctions pour lesquelles les marchés accusent parfois des insuffisances, quand ils n'y échouent

Figure 1 Revenu par habitant : comparaison entre quelques pays en 1988 et les Etats-Unis, 1830-1988



Note : Les pays choisis sont ceux pour lesquels on disposait de données.

Sources : Pour les Etats-Unis, données de la Banque mondiale et Maddison, document de référence; pour les autres pays, Summers et Heston, 1991.

pas complètement. C'est pourquoi les gouvernements doivent, par exemple, investir dans l'infrastructure et assurer aux pauvres les services de première nécessité. Il ne s'agit pas de choisir entre l'Etat ou le marché : chacun a un rôle important et spécifique à jouer.

Un consensus est en train de se former en faveur d'une stratégie du développement en harmonie avec le marché. Le Rapport en examine les divers éléments et la manière de les mettre en oeuvre dans les contextes nationaux les plus variés. Mais il ne s'arrête pas là : il montre par quels cheminelements complémentaires les marchés et les gouvernements peuvent agir de conserve. Si les marchés sont capables de jouer leur rôle, et qu'on les laisse faire, l'économie en profitera, et ses gains seront substantiels. Lorsqu'ils échouent et que les pouvoirs publics interviennent prudemment et à bon escient pour y suppléer, l'économie gagnera encore. Mais lorsque ces deux éléments sont

réunis, les faits tendent à montrer que le tout est plus grand que la somme des parties. Lorsque les marchés et les Etats ont oeuvré de conserve, les résultats ont été spectaculaires, mais, lorsqu'ils ont tiré à hue et à dia, ceux-ci ont été catastrophiques.

L'économie mondiale en transition

L'évolution technologique dont notre siècle a été le témoin a donné aux pays les moyens d'utiliser leurs ressources d'une manière beaucoup plus productive qu'à aucun moment du passé. Les conditions de vie se sont tellement améliorées, non seulement dans les pays industriels, mais aussi dans la plupart des pays en développement, qu'on a du mal à imaginer comment était la vie auparavant. Le rythme de cette amélioration semble s'être accéléré avec le temps. Il a fallu au Royaume-Uni soixante ans pour doubler son revenu par personne, à partir de 1780. Beaucoup de pays en développement l'ont fait en moins de vingt ans, après la seconde guerre mondiale.

L'écart de revenu réel entre les pays industriels et certains pays en développement, notamment ceux d'Asie de l'Est, s'est singulièrement réduit depuis la seconde guerre mondiale. Mais il s'est creusé entre les pays industriels et les pays en développement des autres régions. Les années 80 ont été une décennie difficile pour la plupart des pays — ce qui n'a pas empêché le revenu par habitant d'augmenter substantiellement en Chine et en Inde, qui sont les pays les plus peuplés, et dans l'ensemble de l'Asie. Il n'a guère augmenté, au cours du dernier quart de siècle dans des pays comme l'Argentine, la Jamaïque, le Nigéria et le Pérou, et il a même baissé au Nicaragua, en Ouganda, au Zaïre et en Zambie. Beaucoup de pays pauvres ont des revenus réels par habitant largement inférieurs à ce qu'ils étaient aux Etats-Unis au début du XIXe siècle (Figure 1). Pour la mortalité infantile et l'espérance de vie, cependant, les écarts entre riches et pauvres se sont rapprochés plus rapidement grâce à la diffusion des technologies médicales, à l'assainissement de l'environnement, à une meilleure nutrition, à l'instruction, et pour la simple raison qu'il est des limites naturelles aux progrès que l'on peut réaliser dans ces divers domaines (Figure 2).

La question primordiale pour l'avenir est de savoir si les politiques nationales et internationales permettront d'exploiter le potentiel créé par le progrès technologique. Le développement demande un climat de paix pour être durable. La guerre du Moyen-Orient et ses séquelles ont créé un climat

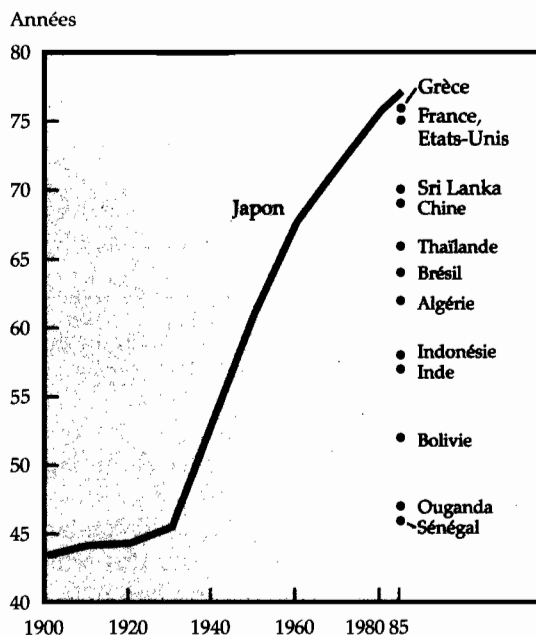
d'incertitude dans cette région. Luttres ethniques, guerres civiles et conflits internationaux, à quoi s'ajoutent les catastrophes naturelles, continuent à saper la fragile assise du développement en de nombreux points de la planète. De prudentes estimations portent à 20 millions le nombre de morts directement imputables aux guerres depuis 1950. Ce chiffre comprend plus de 12 millions de morts du fait de guerres civiles dans le monde en développement. La cause la plus importante de famine dans les pays en développement au cours des dernières années a été, non pas l'insuffisance de la production agricole ou la pauvreté, mais, et de loin, les conflits militaires.

Un développement rapide exige aussi une plus grande intégration économique pour tous. Les frontières qui séparent les marchés nationaux de marchandises, de capitaux et de main-d'oeuvre ont continué à céder sous la poussée du commerce mondial, qui a augmenté de plus de 6 % par an depuis 1950, soit plus de la moitié plus vite que la production. L'intégration mondiale dans le domaine du commerce, des investissements, des flux de facteurs, de la technologie et de la communication tisse des liens entre les économies. Reste à voir si cette tendance va se poursuivre.

Il ne fait pas de doute que les influences extérieures auxquelles ils sont de plus en plus exposés font courir des risques aux pays en développement. Des déficits budgétaires élevés dans certains pays industriels, des taux d'intérêt internationaux susceptibles de monter en flèche, des faiblesses dans les institutions financières des Etats-Unis, la dégradation de certains aspects de la situation financière au Japon ainsi que la longueur et le piètrement des négociations commerciales d'Uruguay, de tout cela, les pays en développement devront supporter les conséquences. Mais l'intégration mondiale des flux de biens, de services, de capitaux et de main-d'oeuvre comporte aussi d'énormes avantages : elle favorise la concurrence et l'efficacité et donne aux pays pauvres accès aux connaissances de base en médecine, en sciences et en technique.

Pour que l'effort de développement puisse être soutenu, il faut que les conditions mondiales — et surtout la politique des pays — s'y prêtent. Les pays d'Europe de l'Est se sont récemment embarqués dans d'ambitieux programmes de réforme économique. L'Union soviétique s'est engagée sur la voie difficile de sa transformation économique et politique. Un certain nombre de pays en développement ont entrepris des actions d'assainissement du type de ce qui avait été fait précédemment

Figure 2 Espérance de vie à la naissance : comparaison entre quelques pays en 1985 et le Japon, 1900-85



Note : Les pays choisis sont ceux pour lesquels on disposait de données.

Sources : Données de la Banque mondiale; Nations Unies, 1991.

ailleurs. Le vent de la démocratie s'est mis à souffler sur toute l'Europe de l'Est ainsi que dans certaines parties du monde en développement.

Les services de la Banque mondiale ont fait des projections concernant l'économie mondiale dans les années 90. Sauf perturbations majeures et à condition que les politiques suivies soient généralement bien orientées, le revenu réel moyen par habitant pourrait augmenter d'environ 2,5 % par an dans les pays industriels (Tableau 1). Ce résultat pourrait être obtenu avec un taux d'inflation de l'ordre de 3 à 4 % et un taux d'intérêt réel d'environ 3 %. Si le commerce mondial connaît une expansion supérieure à 5 % par an et si les réformes engagées récemment sont maintenues et consolidées, le revenu réel par habitant pourrait augmenter en gros de 3 % par an dans les pays en développement. Une conjoncture extérieure meilleure ou pire pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 0,5 à 1,0 point de pourcentage. Des scénarios de type plus extrême (comme des taux de croissance substantiellement inférieurs dans les pays industriels) sont possibles,

Tableau 1 Croissance du PIB réel par habitant, 1965–2000*(variation annuelle moyenne en pourcentage, sauf indication contraire)*

Groupe de pays	Population, 1989 (en millions)	1965–73	1973–80	1980–89	Projections pour les années 90 ^a
<i>Pays industriels</i>	773	3,7	2,3	2,3	1,8–2,5
<i>Pays en développement</i>	4.053	3,9	2,5	1,6	2,2–2,9
Afrique subsaharienne	480	2,1	0,4	–1,2	0,3–0,5
Asie de l'Est	1.552	5,3	4,9	6,2	4,2–5,3
Asie du Sud	1.131	1,2	1,7	3,0	2,1–2,6
Europe, Moyen-Orient, et Afrique du Nord	433	5,8	1,9	0,4	1,4–1,8
Amérique latine et Caraïbes	421	3,8	2,5	–0,4	1,3–2,0
<i>Pays en développement pondérés de la population^b</i>	4.053	3,0	2,4	2,9	2,7–3,2

a. Projections faites sur la base des deux principaux scénarios (de référence et de basse conjoncture) présentés au Chapitre 1.

b. En utilisant les parts de population comme poids dans le calcul de la croissance du PIB pour l'ensemble de ces pays.

Sources : Données de la Banque mondiale et Banque mondiale, 1991a.

mais peu probables, en particulier en un laps de temps aussi long qu'une décennie.

Les études par pays sur lesquelles se fondent ces projections tendent à montrer que des réformes plus énergiques et plus radicales pourraient améliorer de 1,5 à 2 points de pourcentage la croissance à long terme du revenu des pays en développement — soit, en moyenne, environ deux fois mieux que ce que ferait une amélioration de la conjoncture extérieure. Ce que pourraient être, dans les détails, ces réformes constitue le corps du Rapport. Ces projections contiennent également une mise en garde : si le cours des récentes réformes venait à s'inverser, le résultat pourrait aisément être bien pire.

Les chemins du développement

Pris dans son sens le plus large, développer, c'est améliorer la qualité de la vie. Surtout dans les pays pauvres du monde, une meilleure qualité de la vie suppose généralement une amélioration du revenu — mais ce n'est pas tout, et il s'en faut de beaucoup. Cela comprend aussi, comme autant de fins en soi, un niveau plus élevé d'instruction, de santé et de nutrition, moins de pauvreté, un environnement plus propre, une plus grande égalité des chances, davantage de liberté individuelle et une vie culturelle plus riche. Le présent Rapport s'intéresse principalement au développement économique, notion très large en soi. Toute notion de progrès strictement économique doit à tout le moins viser, par delà la croissance du revenu par habitant, à moins de pauvreté et davantage de justice sociale, à une amélioration de l'instruction, de

la santé et de la nutrition, et à la protection de l'environnement.

La réflexion sur le développement n'a cessé de varier au cours des quarante dernières années. Il n'y a pas eu passage en ligne droite des ténèbres à la lumière. Il y a eu, au contraire, des succès et des échecs, qui ont permis, avec le temps, d'en savoir et comprendre davantage. Sur certains points, une assez claire concordance de vues s'est faite, mais beaucoup de questions demeurent encore controversées et sans réponse.

Il fut un temps où l'on pensait que le climat, la culture et les ressources naturelles constituaient les clés du développement économique. On a longtemps préconisé une stratégie d'industrialisation rapide assortie d'une taxation explicite et implicite de l'agriculture pour financer l'investissement industriel. Après la Grande Dépression et jusqu'à la fin des années 60, la plupart des gouvernants ont été partisans d'une politique de substitution des productions locales aux importations et de protection des industries naissantes. En son temps, cette façon de voir a été approuvée, et la stratégie correspondante soutenue, par les organismes d'aide et de financement extérieurs.

Ces vues n'ont pas résisté à l'épreuve du temps. L'observation des faits prouve plus clairement maintenant, qu'elle émane de pays en développement ou de pays industriels, qu'il vaut mieux ne pas demander à l'Etat de gérer le développement dans le détail. Taxer de manière discriminatoire l'agriculture, cela revient presque toujours à taxer la croissance. L'isolement économique derrière des barrières commerciales coûte cher. A retarder la concurrence et à toucher aux mécanismes des prix,

délibérément ou de manière accidentelle, on a souvent obtenu le contraire de ce qu'on recherchait.

A mesure que l'on a pris conscience de l'importance de l'ouverture et de la concurrence, la conviction s'est faite que cela ne suffit pas. Il n'est rien de plus solide sur quoi fonder un développement durable qu'un investissement humain bien conçu. Et le rôle économique échu aux gouvernements ne consiste pas uniquement à suppléer aux défaillances éventuelles du marché. Dans la définition et la protection des droits de la propriété, dans la mise en place des appareils juridique, judiciaire et réglementaire, et dans la dynamisation de la fonction publique ainsi que dans la protection de l'environnement, l'action de l'Etat se situe au coeur même du développement. Les droits et libertés civils et politiques ne sont pas, contrairement à une opinion largement répandue en son temps, incompatibles avec la croissance économique.

Arithmétique, la croissance de la production peut s'expliquer comme la croissance du capital et du travail, compte tenu des changements qui peuvent intervenir dans la productivité de ces facteurs. La productivité a augmenté beaucoup plus lentement dans les pays en développement que dans les pays industriels. Dans les 70 pays ou presque que l'on a examinés pour le Rapport, les changements relevés dans l'utilisation du capital ont eu une large part dans la manière dont a évolué la production. Mais la clé, pour comprendre les différences de croissance de la production entre pays, c'est la croissance de la productivité.

L'augmentation de la productivité est le moteur du développement. Mais par quoi la productivité est-elle mue? La réponse, c'est le progrès technologique, le quel, subit, à son tour, l'influence de l'histoire, de la culture, de l'éducation, des institutions et des politiques d'ouverture dans les pays en développement et industriels. La diffusion de la technologie se fait par l'investissement en capital physique et humain et par les échanges. Tout porte à croire que la productivité est liée aux investissements en capital humain et à la qualité du climat économique — en particulier au plus ou moins de distorsions des marchés.

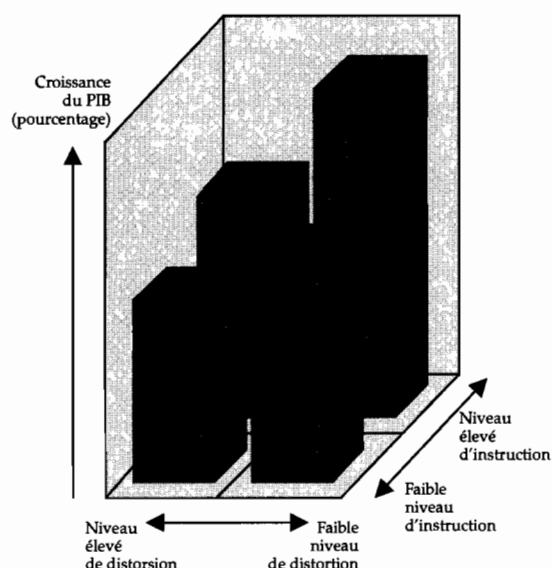
Le Rapport considère plusieurs indices de distorsions des marchés, comme la prime de change du marché parallèle et les restrictions commerciales. Les cas de distorsions graves des mécanismes des prix ont été beaucoup plus nombreux que les cas de distorsions modérées ou légères. La plupart des pays où les mécanismes des prix ont été gravement faussés affichent un bilan médiocre pour la croissance de la production et la producti-

tivité. A l'opposé, les quelques économies où le mécanisme des prix était relativement exempt de distorsions ont bien réussi. Entre ces deux extrêmes, le bilan est plus nuancé : certaines économies ont bien réussi, mais d'autres beaucoup moins. D'une manière générale, il y a de fortes chances qu'un système des prix relativement exempt de distorsions soit, toutes choses égales par ailleurs, meilleur pour la croissance qu'un système où les distorsions sont fortes. Et l'on ne manque pas non plus d'éléments d'appréciation qui tendent à montrer ce que l'on peut gagner à moins intervenir dans le marché. C'est ainsi qu'au Chili, en Chine, en République de Corée, au Ghana, en Inde, en Indonésie, au Maroc, au Mexique et en Turquie, les réformes engagées au cours des années 80, réformes qui allaient dans le sens du marché, ont généralement été suivies d'une amélioration de la situation économique de ces pays.

Cette analyse tient-elle toujours face aux remarquables réalisations des économies d'Asie de l'Est ou à celles, auparavant, du Japon? Pourquoi, dans ces économies, les interventions de l'Etat — protection des industries naissantes et bonification du crédit, par exemple — se sont-elles soldées par des succès et non des échecs? Cela s'explique, tout d'abord, par le fait que leurs gouvernements ont su discipliner leurs interventions en jouant de la concurrence internationale et intérieure. Ceci voulait dire intervenir avec compétence, pragmatisme et souplesse; si une mesure ne donnait pas les résultats escomptés, elle avait toutes chances d'être rapportée. Au lieu de résister à la concurrence du marché, les gouvernements se sont efforcés de la prévenir et, lorsqu'il devenait patent qu'ils commettaient une erreur, ils se sont empressés de défaire le mal. Ensuite, ces gouvernements ont généralement veillé à ce que leurs interventions n'aboutissent pas à fausser indûment les prix relatifs; dans le domaine du commerce, ils ont réussi à neutraliser ce sous-produit général du protectionnisme qu'est le traitement discriminatoire réservé aux exportations. Enfin, ils sont intervenus plus modérément que la plupart des autres pays en développement. A cet égard, ces économies réfutent avec une égale conviction les tenants d'un dirigisme à tous crins et ceux du laisser-faire.

A plusieurs égards, l'intervention de l'Etat est indispensable. Quelles sont donc les conditions qui font qu'une intervention a des chances d'avoir un effet positif plutôt que négatif? La théorie économique et l'expérience pratique conduisent à penser que les interventions auront probablement

Figure 3 Distorsion du marché, niveau d'instruction et croissance du PIB, 60 pays en développement, 1965-87



Note : Il y a un niveau élevé de distorsion lorsque la prime de change dépasse 30 % et faible niveau de distorsion lorsque cette prime ne dépasse pas 30 %. Le niveau d'instruction se mesure au nombre moyen d'années de scolarité, scolarité postsecondaire non comprise, des 15 à 64 ans. Un niveau élevé d'instruction se définit ici comme représentant plus de 3,5 années de scolarité et un niveau faible comme représentant 3,5 années de scolarité ou moins. Pour l'origine des données, voir le Tableau 2.4.

Sources : International Currency Analysis, Inc., diverses années; données de la Banque mondiale.

un effet positif si elles vont dans le sens du marché. Ce qui veut dire qu'il faut :

- *N'intervenir qu'en dernier ressort.* Il faut laisser faire le marché sauf s'il y a un manifestement avantage à faire agir l'Etat. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de "biens publics" qui ne font généralement pas partie des activités du secteur privé, comme l'éducation de base, l'infrastructure, la lutte contre la pauvreté, la régulation de la population et la protection de l'environnement. Par contre, l'Etat a généralement tort de s'occuper de production matérielle ou de protéger la production d'un bien qui peut être importé à moindre coût et dont la production locale comporte peu de retombées pour l'économie.

- *Moduler son action.* Soumettre continuellement l'intervention à l'épreuve du marché international et du marché intérieur. La République de Corée a cessé de soutenir son industrie chimique lourde lorsque le baromètre du marché a montré que cette politique allait à un échec.

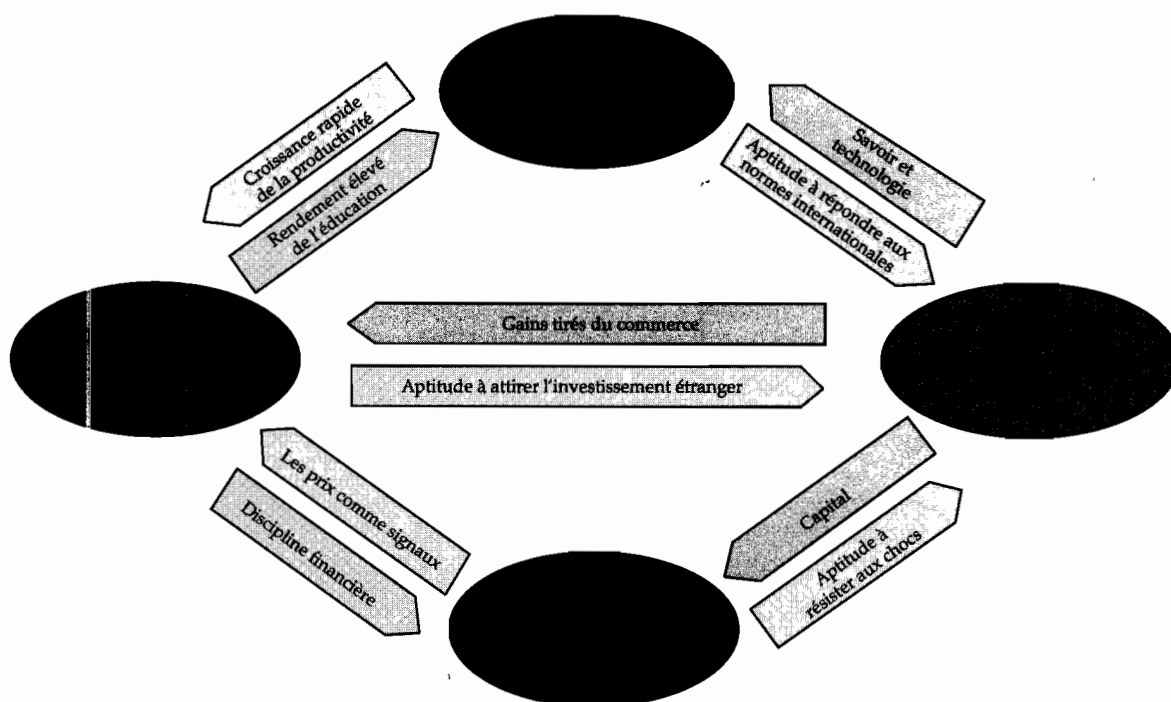
- *Intervenir ouvertement.* L'intervention doit être simple et transparente et obéir à des règles plutôt qu'à la discrétion des pouvoirs publics. Préférer, par exemple, les droits de douane aux restrictions quantitatives.

L'une des leçons les plus encourageantes qu'enseigne l'expérience du développement, c'est qu'il y a des rapports de complémentarité entre un bon climat économique et des interventions en harmonie avec le marché. L'analyse tend à montrer, par exemple, qu'il peut y avoir interaction entre différentes formes d'investissement (en ressources humaines et physiques et en infrastructure) et la qualité de la politique suivie (Figure 3). Sur un échantillon de 60 économies en développement considérées pour la période 1965-87, la croissance de celles dont la politique était génératrice de distorsions et où le niveau d'instruction était peu élevé a été en moyenne de 3,1 % par an. Celles où le niveau d'instruction était plus élevé ou dont la politique comptait moins de distorsions ont enregistré une croissance de 3,8 % par an. Mais les pays où il y avait à la fois un niveau d'instruction plus élevé et moins de distorsions ont enregistré une croissance de 5,5 % par an. Il y a aussi, semble-t-il, complémentarité entre augmentation du capital technique et politique économique. Notre analyse ne fait pas, par elle-même, apparaître de relation de cause à effet, mais elle tend à montrer que les résultats que l'on peut obtenir à avancer sur plusieurs fronts à la fois peuvent être exceptionnellement bons.

Eléments d'une stratégie en harmonie avec le marché

Le Rapport considère la relation entre l'Etat et le marché de quatre points de vue : développement humain, économie nationale, économie internationale et politique macroéconomique. Ce sont là des domaines d'activité qui interagissent les uns avec les autres. Une économie nationale relativement exempte de distorsions incite davantage à enrichir son capital humain; de son côté, l'instruction, parce qu'elle accélère l'adoption des techniques nouvelles, rend l'économie nationale plus productive. Pour prendre un autre exemple, un environnement macroéconomique stable exerce un effet salutaire sur le système des prix intérieurs parce qu'il éloigne le danger de l'inflation. Mais l'efficacité microéconomique contribue, elle-aussi, à contenir l'inflation : moins il y aura d'entreprises en difficulté, moins il y aura de subventions à venir gonfler le déficit du secteur public. Les objectifs

Figure 4 Les interactions dans une stratégie de développement favorable au marché



qui se rapportent à chacun de ces quatre domaines d'action présentent suffisamment d'intérêt pour qu'on cherche à les réaliser indépendamment des autres. Mais, par le jeu de ces interactions, si on les poursuit simultanément, les résultats seront probablement encore meilleurs (Figure 4).

Investir dans la personne humaine

L'investissement humain, qu'il soit le fait du secteur public ou du secteur privé, est souvent d'une rentabilité économique extrêmement élevée. On ne peut pas généralement laisser au marché, dans les pays en développement, le soin d'assurer aux gens — et en particulier aux plus pauvres — un minimum d'instruction (spécialement primaire), de soins de santé, de nutrition et de services de planning familial.

La rapidité de l'accroissement démographique est un phénomène très préoccupant dans certains pays comme le Bangladesh et dans certaines parties du monde comme le Sahel. Il se produit généralement un ralentissement à mesure que le niveau d'instruction et le revenu s'élèvent et qu'il y a migration des populations rurales vers les villes. Il a fallu, malgré cela, dans beaucoup de pays, com-

pléter l'effet de croissance du revenu par des investissements d'éducation, de santé et de planning familial pour faire baisser la fécondité et ralentir l'accroissement démographique. Des actions de planning familial bien conçues ont fait prendre conscience aux gens du coût que représente une fécondité élevée pour eux-mêmes et pour la société, encouragé les couples à avoir moins d'enfants et contribué à répondre à la demande de contraceptifs. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les pays qui avaient également entrepris de relever le niveau d'instruction des femmes et d'améliorer leurs perspectives d'emploi dans le secteur moderne.

Beaucoup de gouvernements investissent bien trop peu en développement humain. Au Brésil et au Pakistan, une croissance rapide n'a pas suffi à améliorer sensiblement les indicateurs sociaux. Au Chili et à la Jamaïque, par contre, ces indicateurs se sont améliorés même en période de croissance lente. Parmi les pays à faible revenu, la Guinée et Sri Lanka ont le même revenu par habitant, mais la moyenne d'espérance de vie est supérieure d'environ les deux tiers à Sri Lanka. Parmi les pays à revenu intermédiaire, le Brésil et l'Uruguay ont des revenus par habitant comparables, mais la

mortalité infantile est inférieure des deux tiers en Uruguay. D'après certaines estimations, Shanghai aurait un taux de mortalité infantile inférieur et une espérance de vie supérieure à New York.

Ce n'est pas seulement d'accroître l'investissement humain qu'il s'agit : il faut aussi en améliorer la qualité. Trop souvent, on investit sans avoir prévu suffisamment de crédits pour les dépenses de fonctionnement que cela implique, ce qui aboutit à une coûteuse sous-utilisation des équipements. De plus, les dépenses sont souvent mal ciblées et il y a de nombreuses déperditions. Il faudrait moins subventionner l'enseignement supérieur et dépenser beaucoup plus pour le primaire, dont la rentabilité est relativement plus élevée. Et il y aurait de bonnes raisons aussi de dépenser moins en soins curatifs et davantage en soins de santé primaire.

Il faut s'employer davantage à faire en sorte que ceux auxquels ils sont destinés bénéficieront effectivement des programmes d'action sociale. On peut citer comme exemples, à cet égard, l'augmentation des effectifs du primaire au Pérou; la mise en place d'installations de santé rurale dans l'Etat de Kerala, en Inde; les efforts de la Malaisie pour réduire la mortalité infantile; enfin, les actions sanitaires engagées au Chili, en Chine et au Costa Rica pour élever l'espérance de vie. Il existe d'utiles possibilités d'association avec le secteur privé. La participation de ce dernier permet une meilleure prestation des services, comme on l'a vu pour l'éducation au Kenya, aux Philippines et au Zimbabwe et, pour la santé au Rwanda et en Zambie.

Créer un climat sécurisant pour l'entreprise

La concurrence intérieure et extérieure a très souvent stimulé l'innovation, la diffusion des techniques et une utilisation judicieuse des ressources. La République de Corée, les Etats-Unis, le Japon, Singapour et les économies les plus florissantes d'Europe se sont tous assurés un avantage compétitif mondial en se pliant aux rigueurs de la concurrence. Inversement, les systèmes de licences de production, les restrictions d'entrée et de sortie du marché, l'inadéquation des réglementations en matière de faillite et d'emploi, les carences des droits de la propriété et le contrôle des prix — toutes choses qui affaiblissent le jeu de la concurrence — ont freiné l'évolution des techniques et la croissance de la productivité.

Comme exemples de restrictions de cette nature à diverses époques, on citera la politique argentine de préférences accordées, pour les nouveaux

investissements industriels, aux entreprises en place; les barrières mises à l'entrée ou à la sortie du marché dans de nombreux pays d'Afrique, en Chine, en Inde et en Europe de l'Est; l'existence de marchés nationaux protégés pour certains secteurs de l'industrie européenne de l'informatique; la réglementation générale des prix au Brésil, dans la République arabe d'Egypte et en Indonésie; le plafonnement des capacités de production en Inde et au Pakistan; enfin, la nationalisation d'un certain nombre d'industries dans la quasi-totalité des pays en développement. Quand, en vue de lever les obstacles, on a entrepris de réformer l'appareil réglementaire — comme au Ghana, en Inde, en Indonésie et, récemment, dans beaucoup d'autres pays —, le résultat a été payant.

Une économie nationale performante exige aussi des biens publics de très bonne qualité, et tout particulièrement un cadre réglementaire pour assurer la concurrence ainsi que des droits personnels et réels clairement définis et dûment protégés. Cela exige aussi des investissements d'infrastructure — en irrigation et en routes de desserte, par exemple, investissements dont la grande rentabilité n'est plus à démontrer. Celle des travaux de recherche-développement en agriculture, par exemple — peut être extrêmement élevée : on l'a vu pour le maïs au Pérou, le caoutchouc en Malaisie, le blé au Chili et au Pakistan, et le coton au Brésil.

La politique d'un pays devrait permettre aux chefs d'entreprise de recevoir directement l'information contenue dans les prix pour leur donner ensuite les moyens (par des investissements d'infrastructure et institutionnels) d'agir en conséquence. Une étude détaillée de projets d'investissement de la Banque réalisés dans des pays en développement conclut à l'efficacité des incitations du marché. La rentabilité de projets du secteur public et du secteur privé exécutés dans le cadre d'un environnement législatif et réglementaire qui ne fausse guère le mécanisme des prix est systématiquement plus élevée qu'en cas de distorsions marquées (Figure 5). Une amélioration substantielle de cet environnement peut entraîner une augmentation de rentabilité des projets de l'ordre 5 à 10 points de pourcentage, soit une augmentation de 50 à 100 % en moyenne. On note aussi que les investissements d'infrastructure et de renforcement institutionnel ont, sur la rentabilité des projets, des effets généralement positifs. Voilà qui confirme une fois de plus que bonne politique et bons investissements (y compris les financements de source extérieure) sont complémentaires.

Quand les flux internationaux de marchandises, de services, de capitaux, de main-d'oeuvre et de techniques se sont rapidement multipliés, le rythme du progrès économique a, lui aussi, été rapide. L'ouverture aux échanges, aux investissements et aux idées a beaucoup fait pour inciter les producteurs nationaux à réduire leurs coûts par l'adoption de nouvelles techniques et à créer des produits nouveaux et meilleurs. Inversement, quand l'industrie nationale a été fortement protégée, le développement en a été retardé de plusieurs décennies en de nombreux endroits. L'effet de la concurrence des importations sur les entreprises, comme au Chili et en Turquie, et celui que le renforcement de la concurrence sur les marchés d'exportation a eu sur les entreprises au Brésil, en République de Corée et au Japon confirment l'importance capitale de l'économie extérieure pour la dynamisation des économies nationales.

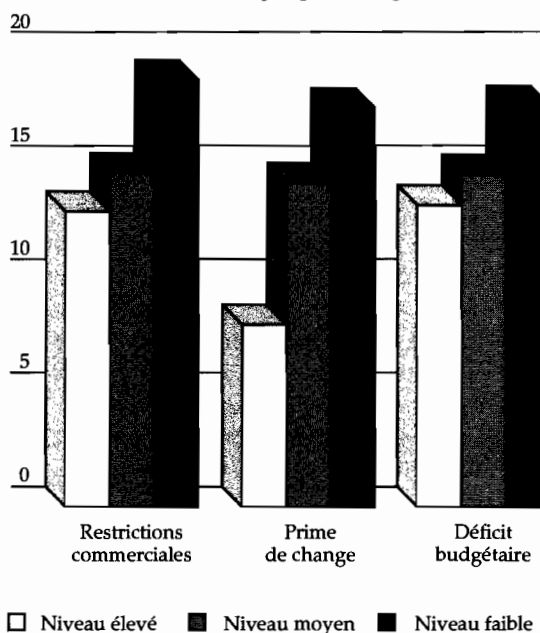
Le flux international des techniques a pris de nombreuses formes — investissement étranger, études à l'étranger, assistance technique, licences d'exploitation de procédés brevetés, transmission de connaissances par les mouvements de main-d'oeuvre et l'exposition aux produits étrangers, et techniques incorporées aux importations de capital, d'équipement et de facteurs de production intermédiaires. On encouragera ces flux, notamment, en s'ouvrant davantage à l'investissement et aux échanges de biens et services. Les barrières non tarifaires qui ont un effet de distorsion particulièrement marqué doivent être progressivement supprimées et les droits de douane réduits, dans des proportions qui devront souvent être considérables.

Les gouvernements doivent également jouer un rôle plus positif. Pour tirer tout le parti possible des transferts de technique, il faudra faire un gros effort d'éducation et de formation en cours d'emploi. Comme en République de Corée et au Japon, organismes publics et associations professionnelles peuvent travailler ensemble à recueillir et à diffuser des informations sur les techniques et à développer la pratique des contrôles de qualité.

Les gouvernements des *pays industriels* doivent à leurs populations, sinon au monde en développement, d'ouvrir leurs marchés aux exportateurs des pays en développement. Sans cet accès, les réformes engagées dans ceux-ci risquent d'aller à vau-l'eau. Or, après avoir, pendant plusieurs décennies, réduit leurs droits de douane, les pays industriels se sont mis, dans les années 80, à élever

Figure 5 Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI selon la politique pratiquée et les circonstances

Taux de rentabilité économique (pourcentage)



Note : Calcul effectué pour 1.200 projets publics et privés. La prime de change est dite élevée lorsqu'elle dépasse 200 %, moyenne lorsqu'elle se situe entre 20 et 200 %, et faible lorsqu'elle est inférieure à 20 %. Un déficit budgétaire est dit élevé lorsqu'il est supérieur à 8 % du PNB, moyen lorsqu'il se situe entre 4 et 8 %, et faible lorsqu'il est inférieur à 4 %. Les restrictions commerciales font l'objet d'une explication que l'on trouvera dans la note technique concernant le Chapitre 4 à la fin du texte principal.

Source : Données de la Banque mondiale.

des barrières non tarifaires. Entre 1966 et 1986, la part des importations des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) touchée par des mesures non tarifaires aurait doublé. En 1986, les seules mesures "irréductibles" affectaient plus de 20 % des importations en provenance de pays en développement. Une plus grande liberté d'échanges intrarégionaux — comme dans le cas du Projet de grand marché européen de 1992, de l'Accord de libre-échange Etats-Unis-Canada de 1989, et de celui qu'envisagent de conclure le Canada, les Etats-Unis et le Mexique — est une bonne chose. Reste à savoir si les blocs régionaux favoriseront ou compromettront l'avènement d'un système d'échanges mondiaux plus ouvert. Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que tous les pays réaffirmeront leur attachement à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et

qu'ils n'hésiteront pas à entreprendre unilatéralement des réformes commerciales.

Le substrat macroéconomique

Un environnement macroéconomique stable est l'un des plus importants biens publics que puisse dispenser un gouvernement. L'expérience montre que l'excès des dépenses publiques est souvent générateur de gros déficits, d'emprunts ou d'expansion monétaire excessifs et qu'il provoque l'apparition de problèmes dans le secteur financier, suivis de près par l'inflation, la surévaluation de la monnaie et la perte de compétitivité des exportations. A trop emprunter, on risque aussi des problèmes de dette intérieure et extérieures ainsi que l'asphyxie de l'investissement privé. Dans plusieurs pays au long passé d'instabilité macroéconomique comme l'Argentine, la Bolivie, la Côte d'Ivoire et le Ghana, le rétablissement de la confiance du secteur privé constitue maintenant un aspect fondamental de la relance de la croissance et de la création d'emplois.

Il est arrivé que l'instabilité budgétaire et financière ait été causée en partie par des événements extérieurs — ou par des chocs internes comme une guerre civile ou une catastrophe naturelle. Mais les gouvernements ont le choix de la réaction. Celle de pays comme la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mexique et le Nigéria face à un essor temporaire de l'économie a été d'accroître les dépenses publiques au-delà du supportable. Des pays comme le Botswana, le Chili, la Colombie, la République de Corée, l'Indonésie, la Malaisie, Maurice et la Thaïlande ont réussi, pour le plus grand bien de l'ensemble de leur économie, à ne pas dévier de la ligne macroéconomique qu'ils s'étaient tracée.

Un gouvernement peut observer une prudente politique budgétaire en prêtant une grande attention à la répartition des tâches économiques entre le secteur public et le secteur privé, ce qui, comme il est dit dans le Rapport, est dans tous les cas souhaitable. En revoyant leurs priorités de dépenses, en réformant la fiscalité, en assainissant le secteur financier, en privatisant les entreprises d'Etat et en instituant un système de redevances pour recouvrer le coût de certains services assurés par l'Etat, les gouvernements peuvent satisfaire simultanément aux exigences d'efficacité microéconomique et de stabilité macroéconomique.

Les pays en développement subissent aussi les effets de la politique macroéconomique des *pays industriels*, surtout lorsque celle-ci a pour effet de réduire l'offre d'épargne mondiale par rapport à

la demande et de faire monter les taux d'intérêt réels. Il faut qu'il existe une offre suffisante de capitaux extérieurs (concessionnels et non concessionnels) — ce qui exigera de gros efforts de la part de la Banque mondiale et des autres organismes multilatéraux ainsi que des sources bilatérales. Il faut inverser la tendance au tarissement des prêts spontanés du secteur privé aux pays en développement. La crise de la dette demeure un obstacle à la croissance. Elle ne pourra être surmontée qu'à condition d'engager des actions d'ajustement structurel et d'assainissement financier pour faire retrouver aux Etats leur solvabilité d'avant la crise, d'étendre à un plus grand nombre de pays les mesures de réduction de la dette commerciale et de son service, de réaménager plus généreusement la dette des pays les plus pauvres, de réduire les montants dus à des prêteurs bilatéraux officiels et de multiplier les investissements participatifs et quasi participatifs.

Repenser l'Etat

Le chemin le plus sûr et le plus riche de promesses pour le développement conduit à reconsidérer les rôles respectifs du marché et de l'Etat. Plus simplement, cela veut dire qu'il faut que les gouvernements en fassent moins là où le marché fait, ou peut faire, relativement bien les choses. Beaucoup de pays seraient bien avisés de privatiser un grand nombre des entreprises d'Etat. Il faut que les gouvernements laissent la concurrence intérieure et internationale jouer librement tout en intervenant davantage dans les domaines où l'on ne saurait s'en remettre aux seuls mécanismes du marché. Cela veut dire surtout investir dans l'éducation, la santé, la nutrition, le planning familial et la lutte contre la pauvreté; mettre en place une infrastructure sociale, physique, administrative et juridique de meilleure qualité; mobiliser les ressources nécessaires au financement des dépenses publiques; mettre en place, enfin, l'assise macroéconomique stable sans laquelle peu de réalisations sont possibles.

Il n'est pas de développement viable si l'Etat n'intervient pas pour protéger un environnement qui, aussi bien dans les pays industriels que dans les pays en développement, ne cesse de se dégrader. Ce qui menace le développement dans sa durée, ce n'est pas seulement la pollution de l'air et de l'eau; c'est aussi la disparition progressive des forêts, des étangs communaux et des pâturages ainsi que l'épuisement des sols. Les pouvoirs publics pourraient, par exemple, faire payer l'utili-

sation des ressources en fonction de leur valeur véritable, clarifier les droits de la propriété et de l'exploitation des ressources, lutter contre la pollution à coups de taxes et de règlements, et investir dans des modes alternatifs de production. L'expérience de beaucoup de pays tend à montrer que la réforme des marchés peut aussi contribuer à protéger l'environnement. Mais celui-ci devra également être défendu par des actions spécifiques de défense. La recherche de la solution la moins chère pour remédier aux maux de l'environnement prend un caractère hautement prioritaire.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher un réaligement des rôles de l'Etat et du marché? Les structures politiques et sociales le permettront-elles? A-t-il plus ou moins de chances de se produire sous des gouvernements qui sont comptables de leur gestion et qui défendent les libertés politiques et civiles? On a souvent entendu dire que l'exercice de la démocratie rend le développement économique plus difficile, que la réforme se fait presque toujours aux dépens de certains droits acquis et que stabilisation macroéconomique signifie habituellement, tout au moins pour un temps, aggravation du chômage. D'où cette idée que les choix difficiles ne peuvent être faits que par des gouvernements autoritaires.

Rien ne saurait être plus faux. Les éléments d'information dont on dispose sur de larges échantillons de pays ne vont pas jusqu'à montrer que, d'elles-mêmes, les libertés individuelles stimulent la croissance économique, mais ils n'autorisent certainement pas à penser qu'elles la freinent, pas plus qu'ils n'avalisent l'idée que, dans l'ensemble, les régimes autoritaires paraissent mieux équipés pour mettre le pays sur la voie d'une croissance rapide. Et si l'on considère, par delà la croissance, les autres éléments du développement économique, la leçon qui se dégage de l'expérience est encore moins équivoque : quand droits et libertés politiques et civils — liberté de la presse et libre circulation de l'information, par exemple — sont respectés, il semble qu'il y ait, dans beaucoup de pays, progrès de l'éducation et de la santé.

Les interactions entre régimes politiques et politiques économiques ne sont pas simples. De toute évidence, le choix des orientations économiques ne se fait pas en vase clos. Il n'est que les gouvernements les plus répressifs à ne pas avoir besoin de conserver un certain soutien populaire. Ce soutien s'est souvent payé d'interventions préjudiciables à l'économie (droits de douane élevés, surévaluation de la monnaie et régime de licences de production, par exemple) ainsi que de corruption et de gas-

pillage des deniers publics. Les dépenses militaires demeurent élevées dans beaucoup de pays industriels et de pays en développement. Parmi ceux-ci, elles sont largement supérieures à l'ensemble des dépenses publiques d'éducation et de santé en Angola, en République populaire démocratique de Corée, en Iraq, en Ouganda, au Tchad et au Zaïre. Les gouvernements autoritaires ont montré autant d'inclination que les démocraties à se laisser entraîner sur cette voie. Celle-ci ne conduit que trop souvent à une crise économique et politique qui fait prendre au développement un retard de plusieurs années.

Beaucoup de pays se sont trouvés pris dans un cercle vicieux d'interventions malencontreuses qui renforcent les privilèges et conduisent à la recherche de rentes et à l'"appropriation" de l'Etat. Les gouvernements interviennent parfois dans le marché pour tenter de remédier à l'instabilité politique et autres contraintes de même nature. Mais ceci a pour résultat que, trop souvent, conjuguant leurs effets, distorsions généralisées et comportements prédateurs de l'Etat conduisent à des désastres pour le développement. Pour inverser le cours de ce processus, il faut de la volonté politique et un engagement politique pour le développement. L'application des réformes économiques envisagées dans le présent Rapport représente une réponse aux contraintes politiques qui freinent le développement.

La réforme doit également considérer les institutions. La mise en place d'un système juridique et d'un pouvoir judiciaire solides ainsi que la protection des droits de la propriété sont un indispensable complément de la réforme économique. La réforme du secteur public prend un caractère prioritaire dans beaucoup de pays. Cela comprend la réforme de la fonction publique, la rationalisation des dépenses publiques, la réforme des entreprises d'Etat et la privatisation. Il y aura aussi, au nombre des réformes connexes, à améliorer la prestation des biens publics, la supervision des banques et la législation applicable au développement du secteur financier. Le renforcement de ces institutions améliorera la qualité de la gestion des affaires publiques et mettra l'Etat mieux à même d'appliquer la politique que réclame le développement et de se doter d'un système de gouvernement par poids et contrepois.

L'expérience tend aussi à montrer qu'une répartition relativement équitable du revenu et des actifs permet de disposer d'un soutien politique plus large en cas de changements difficiles à opérer. Mais il faut être prudent. Une redistribution

qui se ferait au moyen d'une distorsion des prix (par une bonification du crédit, par exemple) peut avoir des effets négatifs dommageables pour l'économie, outre que ce sont souvent ceux qui en ont le moins besoin qui en profitent. Beaucoup des orientations recommandées ici opéreraient une redistribution du revenu en faveur des pauvres. Le recul du protectionnisme encourage généralement les exportations et accroît le revenu des pauvres, par exemple, en favorisant les activités à forte intensité de main-d'oeuvre, résultat que l'on obtient aussi en dépensant davantage pour l'enseignement primaire et la médecine préventive, en améliorant le fonctionnement des marchés du travail et en renforçant la mobilité de la main-d'oeuvre. Dans certains pays, la réforme d'une fiscalité extrêmement régressive améliorerait la justice sociale. La réforme foncière peut aussi être bénéfique, comme en Chine, en République de Corée et au Japon même si sa faisabilité a été mise en question dans beaucoup d'autres pays. Il pourra être nécessaire, dans l'intérêt des pauvres, de subventionner la consommation des aliments de première nécessité. Partout, des filets de sécurité bien conçus devront être mis en place pour protéger du coût initial des réformes les catégories de population les plus vulnérables.

La rapidité et l'ordre de mise en place des réformes ont souvent été décisifs. Ici encore, les généralisations sont risquées. Des réformes rapides peuvent contribuer à neutraliser la résistance d'intérêts particuliers opposés au changement; engagées progressivement, elles donnent ainsi le temps de chercher à répondre à leurs préoccupations. Mais l'expérience de pays comme la République de Corée, le Ghana, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie tendrait à montrer que le plus sûr moyen de réussir est de mettre en route tout un train de réformes en prenant, dès le début, un certain nombre au moins de mesures audacieuses. Une réforme globale risque de trop solliciter la capacité administrative des gouvernements. Certains considèrent qu'on risque, en allant trop vite, d'aggraver le chômage, de fausser la répartition du revenu et de provoquer une exploitation rapide des ressources naturelles. Mais le coût social dont se paie l'absence de réformes peut être très lourd, comme l'ont constaté, dans les années 80, l'Argentine, la Côte d'Ivoire, le Pérou et l'Europe de l'Est. La bonne démarche sera généralement d'entreprendre une réforme rapide et globale de l'économie assortie de mesures directes de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement.

Eléments d'un programme d'action

Le récent ralentissement de l'activité dans beaucoup de pays industriels et le retour de l'incertitude économique ont assombri les perspectives de développement dans le monde. Et l'oeuvre à accomplir est immense : des décennies de croissance rapide seront nécessaires à beaucoup des pays les plus pauvres du monde pour ouvrir une brèche dans la pauvreté. Et les priorités ainsi que les contraintes varient beaucoup entre pays parvenus à des stades de développement différents. Et pourtant, jamais encore dans l'histoire du monde, les possibilités de développement rapide n'ont été plus grandes qu'aujourd'hui. Les rapports internationaux, sous forme d'échanges ainsi que de flux d'investissements et de techniques, sont plus forts qu'il y a quarante ans. Médecine, science et technique ont fait d'énormes progrès, et le monde entier peut en profiter. Enfin, on comprend mieux maintenant les options qui s'offrent aux gouvernants pour mener à bien l'oeuvre de développement.

Pour saisir cette chance, les pays industriels, les pays en développement et les organismes d'aide et de prêts extérieurs doivent agir. Les *pays industriels* devront :

- Lever les restrictions commerciales. Il ne faut pas que la série des négociations commerciales internationales d'Uruguay échoue. Il faut démanteler les barrières non tarifaires qui font obstacle au commerce. Un accès libre aux marchés des pays industriels ferait gagner aux pays en développement quelque 55 milliards de dollars de recettes additionnelles d'exportation, soit autant que l'aide qu'ils reçoivent.

- Assainir leur politique macroéconomique. Des déficits budgétaires réduits, des systèmes financiers stables, des monnaies stables, des taux d'intérêt bas et stables, et une croissance continue non génératrice d'inflation transformeraient le climat du développement dans le reste du monde.

Les *pays industriels* et les *organismes multilatéraux*, y compris la Banque mondiale, peuvent renforcer les perspectives du développement par une aide financière accrue et de meilleure qualité. Il leur faut donc :

- Accroître leurs concours financiers. Un financement extérieur accru, tant concessionnel que non concessionnel, ferait beaucoup pour le développement. Beaucoup de pays en développement continuent à se débattre sous le poids d'un endettement extérieur très lourd. Il faut multiplier les mesures d'allègement de dette en faveur des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire.

- Soutenir les réformes. Des concours financiers accrus seront bien plus efficaces s'ils viennent appuyer une saine politique nationale. L'expérience montre que prêteurs et emprunteurs ont tout à gagner à faire en sorte qu'investissements et politique favorable au marché s'accordent.

- Encourager une croissance viable. La communauté internationale a pour obligation majeure d'engager une action collective de protection de la planète et de contribuer à contenir la dégradation de l'environnement dans les pays en développement.

Mais l'avenir des *pays en développement* est principalement entre leurs propres mains. Les réformes qu'ils entreprendront leur assureront le bénéfice d'une amélioration de la conjoncture extérieure. Ils devront :

- Investir dans la personne humaine. Il faut que les gouvernements dépensent davantage, et mieux, pour l'enseignement primaire, les soins de santé de base, la nutrition et le planning familial. Ils devront pour cela réaménager leurs priorités de dépenses, mieux employer et mieux cibler celles-ci et, dans certains cas, mobiliser davantage de ressources.

- Créer un climat plus sécurisant pour l'entreprise. Les pouvoirs publics doivent moins intervenir dans l'établissement des prix industriels et agricoles, lever les restrictions d'entrée et de sortie du marché, et s'employer plutôt à mettre en place l'infrastructure et les institutions dont le pays a besoin.

- Ouvrir les économies aux échanges et aux investissements internationaux. Ceci exigera de réduire considérablement les restrictions non tarifaires aux échanges et aux investissements,

d'abaisser substantiellement les droits de douane et d'en finir avec toute forme discrétionnaire de contrôle.

- Assainir la politique macroéconomique. La politique macroéconomique doit tendre à minimiser les déficits budgétaires et à maîtriser l'inflation. Il faut des incitations à l'épargne et à l'investissement appropriées et conformes aux lois du marché si l'on veut faire jouer aux ressources nationales le rôle de premier plan qui doit être le leur dans le financement du développement.

Dans chacun de ces domaines, la tâche des gouvernants sera d'exploiter les complémentarités entre Etat et marché. Ils peuvent transformer les perspectives du développement économique en faisant en sorte que l'Etat intervienne moins là où c'est possible (comme dans la production) et davantage là où c'est nécessaire (comme dans la protection de l'environnement), en renforçant les institutions et les capacités du pays, en trouvant, pour promouvoir la justice sociale, des moyens qui ne soient pas générateurs de distorsions et en favorisant une forme de gouvernement par poids et contrepoids.

Il n'est pas de défi plus pressant pour l'espèce humaine, en ce moment, que de réussir le développement. Si nous ne comprenons toujours pas tout, nous en avons assez appris au cours des quarante dernières années pour savoir dans quel sens nous engager. La meilleure chance qui s'offre à nous de relever le défi du développement, c'est de mettre en oeuvre des stratégies dans le cadre desquelles, loin de se substituer à eux, les gouvernements favorisent, au contraire, le fonctionnement de marchés compétitifs.



L'économie mondiale en transition

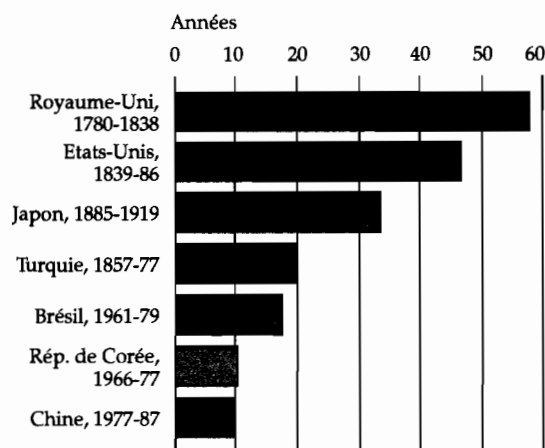
L'économie mondiale est en pleine mutation. Plus d'une douzaine de pays ont récemment lancé de profondes réformes économiques. La démocratie s'est imposée en Europe de l'Est et fait une percée dans le monde en développement. La Communauté européenne a encore progressé sur la voie de l'union politique et économique. Si tous ces événements portent à l'optimisme, il en est d'autres — la guerre au Moyen-Orient, les difficultés de plus en plus graves que soulèvent la mutation de l'écono-

mie soviétique et le ralentissement de la croissance mondiale — qui ne peuvent manquer d'inquiéter.

Le présent Rapport tend à montrer que les perspectives de développement économique d'un pays dépendent avant tout de la manière dont il conçoit sa politique et ses institutions économiques. Cela dit, la situation économique mondiale est aussi un facteur important, et c'est pourquoi, alors que le reste du Rapport est essentiellement consacré aux initiatives que les pays eux-mêmes peuvent prendre pour améliorer leurs résultats, le présent chapitre traite du contexte international dans lequel s'inscriront ces initiatives.

A certains égards, les tendances de l'économie internationale seront défavorables au développement au cours des dix prochaines années. Les taux d'intérêt pourraient demeurer élevés, et il est probable que la croissance mondiale restera faible. L'issue de la crise de la dette n'est pas en vue, non plus d'ailleurs que le plein rétablissement des flux de capitaux Nord-Sud. Les impératifs de la protection de l'environnement imposent aux pays des responsabilités supplémentaires. On peut, néanmoins, discerner un certain nombre de signes favorables au développement. Une réforme véritable est en cours en Europe de l'Est. Le Ghana, l'Indonésie, le Mexique et d'autres pays s'astreignent à poursuivre leurs programmes de réforme; d'autres encore, dont le Pérou, la Tanzanie et le Viet Nam, viennent d'adopter un plan de réforme. Si leur exemple est largement suivi, et si les réformes sont favorisées par une plus grande ouverture des échanges commerciaux et financiers internationaux, des progrès rapides sont tout à fait possibles.

Figure 1.1 Périodes pendant lesquelles la production par personne a doublé dans un certain nombre de pays



Note : On trouvera l'explication du choix des périodes dans la note technique située à la fin du texte principal.

Sources : Pour le Royaume-Uni, Crafts, 1981; pour le Japon, Maddison, 1989; pour les autres, données de la Banque mondiale.

Les perspectives à long terme

L'histoire économique montre qu'il est possible à un pays de se développer rapidement, et même que, dans bien des pays, le rythme du changement est allé s'accroissant. Elle montre aussi que de nombreux pays se sont développés très lentement ou ont même pratiquement stagné. Pourquoi des disparités si considérables? Il est clair que la clef du développement réside dans la réponse à cette question.

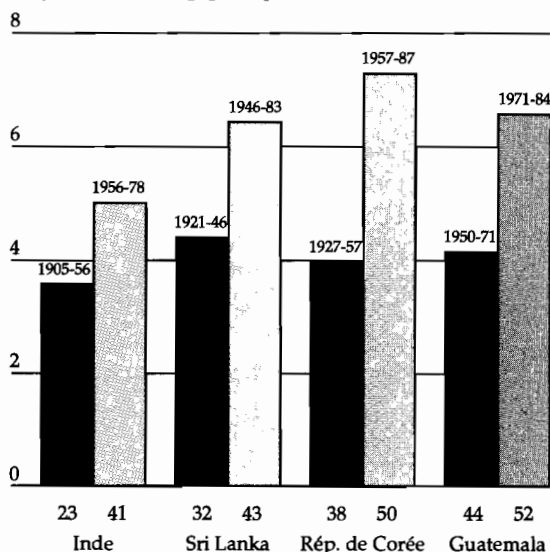
Le temps qu'il faut pour obtenir des modifications sensibles de la qualité de la vie a progressivement diminué au cours des siècles (Figure 1.1). Il a fallu au Royaume-Uni 58 ans pour doubler sa production par habitant par rapport à ce qu'elle était en 1780. Il en a fallu 47 aux Etats-Unis pour faire de même par rapport à 1839. Il en a suffi de 34 au Japon pour doubler sa production par habitant par rapport à ce qu'elle était en 1880. Après la seconde guerre mondiale, de nombreux pays ont fait mieux encore que le Japon à cet égard : par exemple, le Brésil a doublé sa production par habitant en 18 ans, l'Indonésie en 17, la République de Corée en 11 et la Chine en 10. Cette accélération tient à ce que la révolution industrielle, processus de longue haleine pour les pays qui l'ont faite, se déroule de plus en plus rapidement dans les pays où elle consiste simplement à rattraper un retard industriel.

L'accélération du rythme du progrès ne s'est pas limitée au revenu et à la consommation; elle s'est étendue à d'autres indicateurs du bien-être. Dans de nombreux pays en développement, l'espérance de vie a été portée avec une rapidité remarquable à un niveau proche de celui qu'elle atteint dans les pays développés (Figure 1.2). Ces progrès sont la conséquence de l'amélioration de l'alimentation, des conditions de logement et de la couverture médicale, amélioration elle-même rendue possible par l'accroissement de la production alimentaire, une distribution plus efficace des denrées alimentaires, l'augmentation des revenus familiaux, les progrès de la médecine, les investissements publics en eau salubre et en systèmes hygiéniques d'évacuation des déchets et, plus récemment, par le développement des services de santé.

C'est au progrès technologique plus qu'à tout autre facteur qu'a tenu ce progrès économique. Les innovations ont permis des avancées remarquables dans l'agriculture, l'industrie et les services. Les famines ont cessé de sévir en Europe occidentale vers le milieu du XIX^e siècle, en Europe de l'Est dans les années 30 et en Asie dans les années 70. L'Afrique, en revanche, n'a pas encore vaincu

Figure 1.2 Gains d'espérance de vie dans un certain nombre de pays et au cours d'un certain nombre de périodes

Moyenne d'années gagnées par décennie



Note : Les chiffres situés au-dessous de chaque barre indiquent l'espérance de vie à la naissance en début de période. On trouvera l'explication du choix des périodes dans la note technique située à la fin du texte principal.

Sources : Données antérieures à 1978, Gwatkin, 1978; données ultérieures pour tous les pays sauf l'Inde, OMS, 1989; pour l'Inde, Nations Unies, 1989.

définitivement ce fléau. On observe qu'au fil des années les indicateurs du développement relevés dans les différents pays tendent à converger, mais aussi que ce rapprochement est beaucoup plus prononcé pour certains indicateurs que pour d'autres. La convergence est particulièrement nette pour les indicateurs de l'état de santé de la population. La mortalité infantile a très fortement reculé dans de nombreux pays, y compris des pays à très faible revenu. Les pays maintenant considérés comme "en développement" offrent à leur population des services de santé de base meilleurs que ceux que les pays développés étaient à même d'offrir, lorsque le revenu par habitant y était du même ordre que dans les pays actuellement en développement. Il en va de même pour l'alphabétisation, quoique dans une moindre mesure. Dans le cas du revenu par habitant, en revanche, la tendance à la convergence est beaucoup moins nette.

Malgré les progrès spectaculaires réalisés par certains pays, les disparités de revenu par habitant restent considérables d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Le Tableau 1.1 met en lumière les fortes progressions de revenus constatées un peu partout dans le monde, mais il montre aussi que de

Tableau 1.1 Tendances historiques de l'évolution du PIB par habitant
(dollars internationaux 1980)

Région ou groupe de pays	1830	1913	1950	1973	1989	Taux de croissance	
						1913-50	1950-89
Asie	375 (40)	510 (23)	487 (15)	1.215 (16)	2.812 (28)	-0,1	3,6
Amérique latine	..	1.092 (49)	1.729 (52)	2.969 (40)	3.164 (31)	1,2	1,2
Afrique subsaharienne	..	..	348 (11)	558 (8)	513 (5)	..	0,8
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	..	940 (29)	2.017 (27)	2.576 (26)	..	2,0
Europe de l'Est	600 (64)	1.263 (57)	2.128 (65)	4.658 (63)	5.618 (56)	1,4	2,0
Economies en développement	..	701 (32)	839 (25)	1.599 (22)	2.796 (28)	..	2,7
Pays membres de l'OCDE	935	2.220	3.298	7.396	10.104	1,1	2,3

Note : Les données présentées ici sont des moyennes simples du PIB par habitant. Les chiffres indiqués entre parenthèses sont le rapport, en pourcentage, entre le PIB par habitant pour la région et le PIB des pays membres de l'OCDE. Les groupements régionaux ne comprennent pas les pays à revenu élevé. La Hongrie est comprise dans le groupe des Etats d'Europe de l'Est et non pas dans celui des Etats d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Sources : Pour la période 1830-1965 : Maddison, document de référence. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, les données indiquées pour la période 1950-65 sont tirées de statistiques de l'OCDE; pour la période postérieure à 1965, elles ont été calculées à partir de taux de croissance extraits de la base de données de la Banque mondiale. Les valeurs de référence sont des estimations en dollars internationaux de 1980 extraites de Maddison, document de référence ou, à défaut, tirées de Summers et Heston, 1984.

profondes disparités subsistent et que les progrès se font attendre dans de nombreuses régions.

Selon la théorie économique, en supposant que les pays actuellement en développement puissent avoir accès aux nouvelles techniques mises au point par les pays industriels, les disparités de productivité et de revenu par habitant constatées entre les différents pays devraient aller s'estompant (Chapitre 2). Il semble qu'il en ait été effectivement ainsi dans les pays développés. On constate en effet que, mis à part les interruptions causées par les guerres, les disparités de revenu par habitant entre ces pays se sont progressivement atténuées au cours des cent dernières années. Cette convergence des tendances a commencé avec la révolution industrielle. Au XIXe siècle, l'Australie, le Canada, le Japon, les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale ont commencé de s'industrialiser, et leur croissance économique est dès lors allée s'accroissant. Quelques autres pays ont suivi au début du XXe siècle. Cependant, en 1945, la majorité des pays n'avaient encore guère progressé.

Les pays d'Asie, région la plus peuplée du monde, ont récemment entrepris de combler le retard qu'ils avaient pris, et certains d'entre eux de façon spectaculaire. Dans les pays d'Afrique sub-

saharienne, en revanche, le revenu réel par habitant a régressé depuis 1973. En 1950, le revenu moyen par habitant y était égal à 11 % de la moyenne des revenus par habitant des pays industriels; il n'en représente plus maintenant que 5 %. L'Amérique latine s'est elle aussi laissée distancer, particulièrement depuis 1980. On observe aussi des disparités à l'intérieur des groupes de pays. Elles sont de plus en plus prononcées parmi les pays les moins avancés, ceux d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud tout spécialement.

Des progrès extraordinaires sont possibles, même dans les pays dont le cas paraît désespéré. Dans un rapport officiel publié voici quarante-trois ans dans un grand pays en développement, rapport qui eut à l'époque un notable retentissement, on pouvait lire que la main-d'oeuvre tendait à se détourner des emplois pénibles, mais productifs, pour aller vers des emplois moins fatigants, comme dans le commerce. Il ressortait de ce rapport que la productivité du travail avait baissé, que les salaires étaient trop élevés et que les entreprises étaient inefficaces et largement subventionnées. Des prix trop élevés avaient pratiquement éliminé les produits du pays en question des marchés internationaux, et ce pays était gravement menacé par la concurrence de la Chine et de l'Inde,

qui étaient en train de s'industrialiser. Déjà surpeuplé, le pays avait un taux d'accroissement démographique excessif. Le Premier Ministre déclarait, en juillet 1947, que les conclusions du rapport offraient à son pays une dernière chance de voir s'il serait capable de voler de ses propres ailes ou s'il serait à jamais un fardeau pour le reste du monde. Il s'agissait du Japon. La question fondamentale que pose le présent Rapport est de savoir pourquoi des pays comme le Japon ont réussi de façon si spectaculaire là où d'autres ont échoué.

Les préalables du développement

C'est la diffusion des innovations technologiques qui a rendu possible le développement à l'échelle mondiale. Les technologies nouvelles ont autorisé un meilleur rendement dans l'utilisation des ressources, ce qui a entraîné la progression des revenus et l'amélioration de la qualité de la vie. Les innovations scientifiques et médicales se sont succédé à un rythme stupéfiant au cours des deux cents dernières années (Encadré 1.1).

Encadré 1.1 Des innovations qui ont changé la face du monde

Au cours des 200 dernières années, une série de grandes découvertes scientifiques et de grandes inventions ont radicalement modifié le cours du développement.

Santé et médecine

L'accroissement de l'espérance de vie et la réduction de la mortalité infantile enregistrés au XIX^e siècle étaient dus avant tout à l'amélioration de la nutrition. Mais c'est essentiellement grâce à la médecine que ces progrès se sont poursuivis au XX^e siècle. Jenner, en mettant au point (en 1790) son vaccin contre la variole, a ouvert la voie à la vaccination contre le choléra, la typhoïde et le charbon. En 1880, Pasteur découvre le lien entre les microbes et l'immunité. Un demi-siècle plus tard (en 1929), Fleming découvre la pénicilline; il en découvre ensuite les applications cliniques (1941), ouvrant la voie à la mise au point d'autres antibiotiques. Grâce aux antibiotiques, le taux de morbidité pour la tuberculose, par exemple, est tombé aux Etats-Unis de 79 pour 100.000 en 1939 à 9 en 1988. La quasi-généralisation des programmes de vaccination explicite pour une bonne part le recul spectaculaire des taux de mortalité infantile, taux dont la moyenne pour les pays à faible revenu, estimée à 124 pour 1.000 naissances vivantes en 1965, était tombée à 72 en 1985.

Production alimentaire

La croissance progressive de la production alimentaire au XIX^e siècle, suivie d'une expansion plus spectaculaire au XX^e siècle, a rendu possible des améliorations remarquables de l'état nutritionnel des populations. La révolution verte des années 60 et 70 a été rendue possible par la mise au point de variétés hybrides à haut rendement pour le blé et le maïs, et de variétés naines pour le riz, ainsi que par l'emploi d'engrais et de pesticides chimiques. Après l'introduction de ces variétés en 1966-67, l'Inde a doublé en quelques années le rendement de ses emblavures. Des réformes rurales autorisant plus de souplesse dans les pratiques agricoles et l'introduction de nouvelles techniques de culture

ont permis à la Chine, avec 7 % seulement de la superficie mondiale des terres arables, de nourrir une population qui représente 22 % de la population du globe.

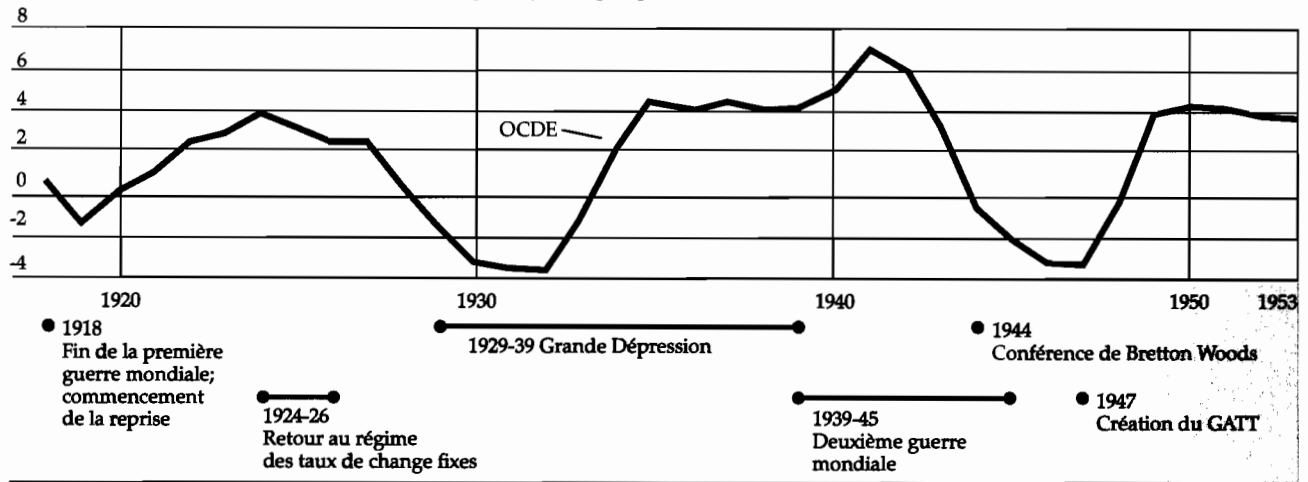
Transports, énergie et communications

La révolution industrielle a été déclenchée en Europe par l'invention de procédés mettant en oeuvre de nouvelles sources d'énergie et de machines qui ont permis d'accroître la productivité du travail. L'utilisation de la machine à vapeur inventée par Savery (1698) et perfectionnée par Newcomen (1712) s'est largement répandue après la mise au point par Watt de machines à rendement plus élevé (1770 et 1796). La production et le transport du charbon se sont dès lors développés rapidement. Sont venus ensuite des perfectionnements des procédés de raffinage du pétrole (dans les années 1850), puis un procédé de forage permettant d'exploiter les nappes pétrolifères. L'invention du moteur à combustion interne (1876) et la mise au point de techniques de production et de transport d'électricité (1886) ont marqué les étapes suivantes de cette progression, transformant les vieilles industries et en faisant apparaître de nouvelles. Ces innovations ont aussi rendu possible la révolution des transports, avec l'apparition du navire à vapeur et de la locomotive dans les années 1830, de l'automobile (1885) et de l'avion (1903). Une vaste infrastructure de ports, de routes, de voies ferrées et d'aéroports a permis d'intégrer les régions les plus reculées au réseau des échanges.

L'invention du télégraphe (1844) puis celle du téléphone (1876), de la radio (1895) et de la télévision (1925) ont révolutionné les communications. Grâce à l'ordinateur (dont l'ancêtre est la première calculatrice électronique mise au point en 1924), aux satellites de télécommunications (dont le premier a été lancé en 1960) et aux circuits à fibres optiques (installés à partir de 1977), il est désormais possible de transmettre et de traiter l'information avec une rapidité stupéfiante et moyennant des coûts tout à fait raisonnables.

Figure 1.3 Croissance de la production par habitant dans les pays de l'OCDE et les pays en développement et grands événements mondiaux, 1918-88

Croissance de la production par habitant (pourcentage; moyenne quinquennale mobile)



Sources : Pour les événements, Pollard, 1990; pour les données, voir la note technique à la fin du texte principal.

Pour mettre en oeuvre efficacement les technologies nouvelles, il a souvent fallu adapter les institutions économiques ou en créer de nouvelles, et parfois faire de même pour les institutions politiques et sociales. L'apparition de nouveaux moyens de transport a élargi les marchés et accru, de ce fait, la division du travail, ce qui, comme l'avait observé Adam Smith, a abouti à une plus grande spécialisation : les biens et le travail se sont échangés désormais contre de l'argent au lieu d'être l'objet de transactions de troc, et ainsi de suite. Aujourd'hui, la principale tâche à laquelle doivent s'atteler les anciens pays socialistes d'Europe et de nombreux pays en développement consiste à créer les institutions propres à une économie de marché, puis à les développer.

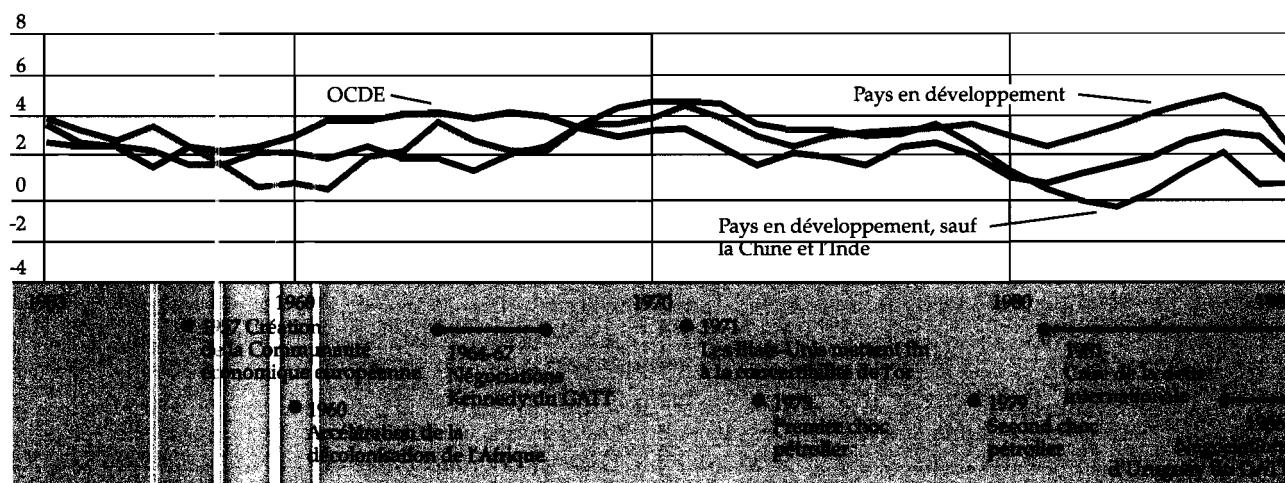
L'intégration mondiale

Le commerce a joué un rôle essentiel dans la diffusion de la technologie. Les pays ouverts sur l'économie mondiale se sont généralement développés plus vite que ceux qui étaient repliés sur eux-mêmes, encore que la croissance ait été favorisée dans certains cas par des mesures protectionnistes. On sait cependant qu'historiquement, les guerres commerciales ont freiné le développement de l'économie mondiale.

La grande crise de 1929 et ses séquelles en sont peut-être le meilleur exemple. Ce n'est pas l'effondrement du système commercial en place après la première guerre mondiale qui a déclenché la crise, mais il a certainement contribué à l'aggraver, à

l'étendre et à la prolonger. Le krach boursier d'octobre 1929 a provoqué une baisse soudaine de la demande et du volume des échanges. Les négociations menées en 1929 sur la conclusion d'un accord de coopération commerciale ayant échoué, les Etats-Unis, en application de la Loi Smoot-Hawley adoptée en 1930, décidèrent de relever leurs tarifs douaniers. Leurs partenaires commerciaux prirent des mesures de représailles, si bien que la valeur mondiale des échanges diminua des deux tiers entre octobre 1929 et juillet 1932, passant de 3 milliards de dollars à 1 milliard de dollars. Ce recul était dû pour une part à la crise, mais aussi à une attitude de défiance à l'égard du commerce, dont celui-ci ne s'est remis qu'au bout de plusieurs décennies.

La détérioration du climat des échanges qui s'est produite en 1929 suivait une longue période caractérisée, en temps de paix, par l'intégration des marchés. La Grande-Bretagne, au seuil du XIXe siècle, était empêtrée dans un système tarifaire et une législation douanière qui étaient l'héritage de cinq siècles, et il ne lui fut pas aisé de libéraliser ses échanges. Des droits de douane élevés sur les importations de céréales (institués par les Corn Laws) garantissaient aux propriétaires terriens une prospérité relative, cependant que les consommateurs payaient des prix élevés et que les industries manufacturières tournées vers l'exportation étaient entravées dans leur essor. En 1845, une mauvaise récolte de pommes de terre en Irlande fut suivie d'une famine généralisée. Ce désastre ouvrit la voie à la révocation des Corn Laws, et la



Grande-Bretagne s'orienta dès lors vers un régime commercial plus libéral. D'autres pays l'imitèrent. L'expansion des marchés des produits agricoles favorisa le recul du protectionnisme, et la période 1848-73 fut marquée, dans l'Europe entière, par une libéralisation des échanges.

Ce processus d'intégration internationale se trouva renforcé par une tendance à l'intégration économique à l'échelle nationale. Les innovations dans le domaine des transports ont joué à cet égard un rôle déterminant. L'accélération de l'intégration des marchés et l'adoption de techniques nouvelles dans les industries manufacturières rendirent possible une progression rapide de la productivité.

Si cette tendance à l'intégration internationale a indubitablement stimulé le développement, elle a également rendu les pays plus vulnérables aux chocs économiques externes, et donc sujets à des crises épisodiques. Il semble que la baisse spectaculaire des tarifs de fret ait entraîné une contraction des bénéfices et une réduction des salaires, mais la seconde a été moins prononcée que la première, de sorte que le coût de la main-d'œuvre a augmenté en termes réels. Les céréales bon marché exportées par les pays d'Amérique du Nord, l'Argentine, l'Australie et l'Ukraine ont fait leur apparition sur les marchés européens. De nombreux pays ont alors relevé leurs tarifs douaniers, non seulement sur les produits alimentaires, mais aussi sur les produits manufacturés. En 1913, les droits de douane sur les importations de produits manufacturés étaient en moyenne de 20 % en France, de 18 % en Italie et de 13 % en Allemagne.

Cependant, cette première période de forte expansion des échanges mondiaux a favorisé l'essor de nombreux pays en développement exportateurs de produits primaires. Tel est le cas de l'Argentine, où le revenu par habitant, grâce à une croissance extrêmement rapide, a été porté, dans les années 20, à 80 % de ce qu'il était en Grande-Bretagne.

À la fin du XIXe siècle, le commerce extérieur a été financé grâce à une forte expansion du volume du crédit accordé par les pays européens aux pays neufs des zones tempérées et à la Russie tsariste. Des innovations techniques majeures intéressant les industries chimiques, les industries électriques et l'industrie automobile — innovations qui constituent ce que l'on appelle parfois la seconde révolution industrielle — ont rendu possible l'apparition de produits nouveaux très demandés sur les marchés d'importation. Le volume des prêts consentis par la Grande-Bretagne à des pays étrangers a atteint en 1913 la moitié de celui de l'épargne intérieure et 5 % du revenu national. La première guerre mondiale a coûté à l'Europe continentale une bonne partie de ses moyens de production (Figure 1.3). La production agricole s'étant fortement accrue pendant la guerre dans les pays non européens, la reprise progressive de la production agricole en Europe a provoqué une baisse des prix à partir de 1925. Après le krach boursier d'octobre 1929, les prix se sont effondrés. La période 1918-25 avait été marquée par une extrême instabilité des taux de change, des tarifs douaniers, des accords commerciaux et de la réglementation des échanges.

La grande crise, puis la seconde guerre mondiale, ont entraîné un débâcle économique mondiale et gravement ébranlé, dans les pays en développement, en particulier ceux d'Amérique latine, la conviction que le commerce était l'un des moteurs de la croissance. A la fin de la guerre, il apparaissait plus nécessaire que jamais de conclure des accords internationaux sur le commerce et les questions monétaires. La Conférence monétaire et financière des Nations Unies et des nations associées convoquée à Bretton Woods en juillet 1944 avait pour but d'instaurer un monde où les pays cesseraient d'être aveugles aux répercussions que leurs actes pouvaient avoir pour les autres (Robinson, 1975). La conférence a abouti à l'adoption de nouvelles règles et à la mise en place de nouvelles institutions; l'application des règles régissant les relations monétaires internationales et le système international des changes fut confiée au Fonds monétaire international, la mise en oeuvre des décisions concernant les apports de capitaux à long terme pour la reconstruction et le développement à la Banque mondiale, et les nouvelles règles régissant le commerce international furent finalement incorporées à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Avant même que ces institutions aient pris leur plein essor, le Plan Marshall avait aidé, au lendemain de la guerre, les pays d'Europe occidentale à reconstruire leur économie; des missions de productivité envoyées par les Etats-Unis en Europe et au Japon contribuèrent au développement des relations commerciales et à la diffusion des informations technologiques.

L'Union soviétique décida de rester hors du cadre créé par les Accords de Bretton Woods, et de mettre en place un système international parallèle. Les pays d'Europe de l'Est nationalisèrent leurs économies et adoptèrent la planification centrale à la soviétique. Le Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM) fut chargé de coordonner leurs activités économiques.

C'est dans le cadre du Plan Marshall que fut créée l'Union européenne des paiements, fondement institutionnel du libre-échange en Europe occidentale. Le GATT, par ailleurs, accéléra la tendance à l'élargissement des accords commerciaux multilatéraux. La fondation, en 1957, de la Communauté économique européenne (CEE), la création de l'OCDE et les accords auxquels aboutirent les différentes séries de négociations du GATT favorisèrent aussi cette évolution. Les pays européens et le Japon, cherchant à rattraper leur retard technologique par rapport aux Etats-Unis,

portèrent leurs investissements à des niveaux records. Le rythme de la croissance économique entre la fin de la seconde guerre mondiale et le début des années 70 fut plus rapide que jamais auparavant. Les pays en développement, dont beaucoup venaient d'accéder à l'indépendance, mirent plus ou moins d'ardeur à s'intégrer à ce système mondial en expansion. Les pays d'Asie de l'Est se lancèrent avec enthousiasme dans le commerce; ceux d'Asie du Sud, d'Afrique et d'Amérique latine se montrèrent plus réticents.

Après une période de près de trente ans caractérisée par une progression sans précédent des échanges internationaux et de l'intégration à l'échelle mondiale (Figure 1.4), le climat économique international se modifia profondément dans le courant des années 70. Il devint impossible de maintenir des parités de change fixes, et les Etats-Unis décidèrent, en 1971, de suspendre la convertibilité du dollar. En 1973, les gouvernements des Etats membres de la CEE décidèrent, pour leur part, de laisser flotter les taux de change des principales monnaies européennes. Enfin, le choc pétrolier déclenché par la décision des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de relever le prix du pétrole perturba profondément les échanges internationaux et les mouvements internationaux de capitaux. Le fonctionnement du système commercial international s'en est trouvé gravement compromis. Alors s'est amorcée une tendance protectionniste qui, aujourd'hui encore, menace l'ordre commercial libéral instauré après 1945.

Tel est l'arrière-plan historique des choix que doivent opérer les pays en développement quant à leur politique commerciale. Aujourd'hui, plus de 4 milliards de personnes, soit près de 80 % de la population mondiale, vivent dans des pays en développement. La contribution de ces pays à la production mondiale est inférieure à 20 %, et leur part des échanges mondiaux n'est que de 17 %. La grande majorité d'entre eux sont encore bien loin d'être pleinement intégrés à l'économie mondiale.

Les répercussions mondiales des chocs économiques

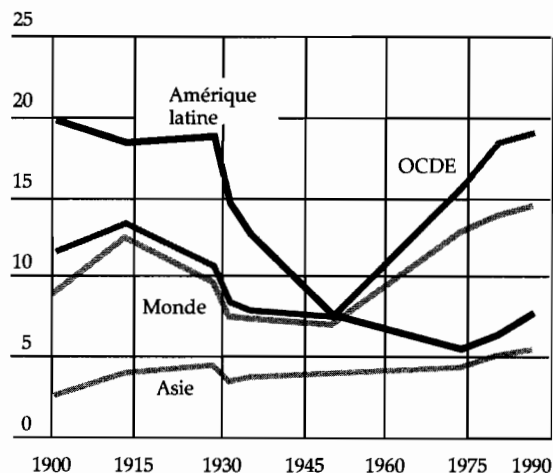
En dépit de la recrudescence du protectionnisme constatée depuis les années 70, l'économie mondiale reste fortement intégrée, ce qui, comme le montre l'histoire, expose les pays à des chocs externes. Les chocs des années 70 et 80 ont été rudes. L'économie de presque tous les pays s'est ressentie de l'effondrement du système de Bretton Woods, des fortes hausses des prix des produits

alimentaires et d'autres produits de base et de la flambée du prix du pétrole en 1973-74, puis en 1979-80. A la suite du deuxième choc pétrolier, les Etats-Unis ont adopté, au début des années 80, une politique monétaire et une politique de gestion des finances publiques qui ont déclenché une hausse des taux d'intérêt dans le monde entier. Les chocs des années 70 ont été ressentis plus ou moins durement par les pays en développement importateurs de pétrole; pour la plupart d'entre eux, le recul du PIB qui en est résulté a été inférieur à 10 %. Cependant, les effets de la détérioration des termes de l'échange et de la hausse des taux d'intérêt sont allés s'aggravant dans les années 80. On estime que les deux phénomènes ont en moyenne coûté aux pays d'Afrique subsaharienne et aux pays d'Amérique latine plus de 10 % de leur PIB; les autres régions en développement ont été moins touchées.

Les politiques suivies par les pays industriels ont certes contribué à mettre fin rapidement à la récession qui avait suivi le choc pétrolier de 1973-74, mais elles ont aussi accéléré l'inflation vers la fin de la décennie. Du fait de la politique monétaire quelque peu laxiste suivie par de nombreux pays industriels, les taux d'intérêt réels ont été faibles durant les années 70, voire négatifs dans certains pays. Le recyclage des excédents des pays exportateurs de pétrole a donné lieu à d'importants mouvements internationaux de capitaux. Le second choc pétrolier — celui de 1979-80 — et le brusque resserrement de la politique monétaire des grands pays industriels ont mis rapidement fin à cette phase d'expansion. Pendant la période englobant la fin des années 70 et le début des années 80, le taux interbancaire moyen des euro-dollars à Londres (LIBOR) est passé, en termes réels, de -1 à 6 %, cependant que la croissance économique et l'expansion du commerce accusaient un fort ralentissement et que les prix du pétrole et d'autres produits de base étaient orientés à la baisse. Les exportateurs de ces catégories de produits, et ceux qui sont tributaires des envois de fonds que leurs travailleurs expatriés tirent de ces exportations, en ont souffert. Pendant cette période, les grands pays industriels n'ont pas fait grand-chose pour coordonner leurs politiques.

L'origine de la crise de la dette, dont les répercussions se sont fait sentir dans le monde entier, remonte aux années 70; de nombreux pays en développement ont alors emprunté massivement pour stimuler la consommation, investir dans des projets d'uteux et financer leurs importations de pétrole (qui étaient alors subventionnées). Le

Figure 1.4 Part des exportations dans le PIB de quelques groupes de pays, 1900-86
(pourcentage)



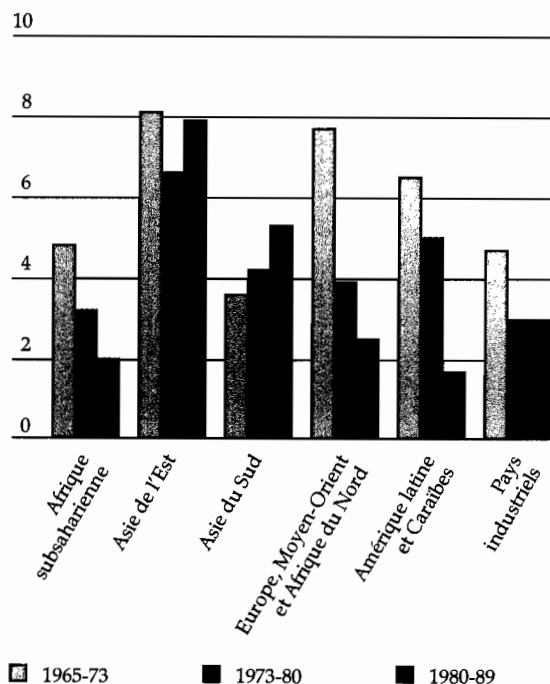
Note : On peut considérer la part des exportations dans le PIB comme un indicateur approximatif d'intégration. Les données relatives au PIB sont exprimées en dollars internationaux; les exportations en dollars des Etats-Unis.

Source : Maddison, 1989.

volume des crédits bancaires internationaux a augmenté de près de 800 % pendant la décennie, pour atteindre environ 800 milliards de dollars. La plupart des banques commerciales qui prêtaient à des pays en développement ne se souciaient guère de l'usage qui serait fait des sommes prêtées, se contentant des garanties données par les Etats. Selon certaines estimations, la productivité des investissements dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire aurait diminué d'un tiers entre les années 60 et les années 70. La dette extérieure totale de ces pays est passée de 63 milliards de dollars en 1970 à 562 milliards de dollars en 1980.

La crise de la dette s'est déclarée lorsque la récession mondiale, la hausse des taux d'intérêt et la détérioration des termes de l'échange consécutives aux chocs des années 80 ont plongé les pays lourdement endettés dans de très graves difficultés de service de leur dette. Le montant annuel des intérêts dus par les pays en développement a augmenté de 40 % durant la période 1980-83, pour atteindre 64 milliards de dollars, soit environ 3,2 % du total des PNB de ces pays, alors que la proportion, quelques années plus tôt, était inférieure à 1 %. Le Mexique a annoncé un moratoire de sa dette en 1982. De nombreux autres pays ont été contraints de conclure des accords de réaménagement de leur dette avec leurs créanciers publics et

Figure 1.5 Estimations de la croissance du PIB, 1965-89
(pourcentage)



Note : Les estimations du PIB sont des moindres carrés en valeur réelle.
Source : Données de la Banque mondiale.

les banques commerciales. En 1982, les banques commerciales avaient pratiquement cessé d'accorder des prêts spontanés à la plupart des pays en développement. Le solde des flux financiers entre les pays en développement et le reste du monde (différence entre le montant des décaissements de prêts à long terme et le total des charges afférentes au service de la dette), qui représentait en 1981 un apport net de 36 milliards de dollars au profit de ces pays, était devenu en 1989 fortement déficitaire, représentant des sorties nettes d'un montant total de 30 milliards de dollars. Dans les pays lourdement endettés, il y a eu une forte contraction de l'investissement, qui a entravé la reprise lorsque le climat économique international s'est amélioré. Dans les années 80, la croissance du PIB s'est ralentie dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe de l'Est (Figure 1.5).

La croissance économique s'est en revanche accélérée dans les pays industriels pendant la

seconde moitié des années 80. L'allègement des réglementations, la réduction de la charge fiscale, la baisse du prix du pétrole enregistrée en 1986, des politiques monétaires expansionnistes et une meilleure coordination des politiques économiques se sont conjugués pour stimuler l'activité économique. De faibles taux d'inflation, des augmentations de salaires modérées et les bénéfices élevés réalisés par les entreprises ont contribué à la relance de l'investissement privé, surtout au Japon et en Europe. Un certain nombre de pays en développement étaient à l'époque avantagés par l'extrême adaptabilité de leurs industries manufacturières à la demande extérieure et par des conditions macroéconomiques relativement stables. Aussi furent-ils à même de profiter de la reprise enregistrée dans les pays industriels et d'accélérer leur croissance.

Les flux commerciaux et financiers se sont accrus plus vite que la production dans les années 80, du fait d'une intégration plus étroite de l'économie internationale. Cependant, la décennie a, comme la précédente, été marquée par plusieurs chocs économiques, et ces chocs ont rendu encore plus ardue la tâche des pays en développement qui avaient entrepris un effort d'ajustement. Les taux de change ont subi des fluctuations de grande amplitude, et les taux d'intérêt sur les places internationales ont évolué de façon souvent aberrante. La balance des paiements courants des Etats-Unis, qui affichait un excédent de 7 milliards de dollars en 1981, accusait, en 1986, un déficit de 162 milliards de dollars, déficit qui a ensuite diminué progressivement pour s'établir aux alentours de 110 milliards de dollars en 1989. (Cette année-là, les Etats-Unis ont absorbé environ 23 % des marchandises exportées par les pays en développement — soit plus que le Japon, l'Allemagne et la France mis ensemble.) On estime que, ces dernières années, le financement de ce déficit a absorbé en moyenne de 4 à 5 % de l'épargne mondiale. Dans le même temps, l'endettement des pays en développement et la très forte réduction des flux financiers à destination de ces pays ont eu pour effet de ramener le total des déficits des paiements courants de ces pays de 70 milliards de dollars environ en 1980 à 50 milliards de dollars en 1989.

Réussir dans une économie internationale intégrée

En dépit des chocs externes des vingt dernières années, certaines économies, en Asie de l'Est notamment, ont obtenu des résultats économiques tout à fait remarquables. Cependant, la plupart,

souvent en dépit d'efforts louables, ont éprouvé de vives difficultés, surtout pendant la dernière décennie. De nombreux pays en développement ont réorienté leur politique économique lorsqu'ils ont constaté, au début des années 80, que leur endettement leur causait de plus en plus de difficultés. La nécessité de tels ajustements est devenue plus pressante en 1982, du fait de la profonde récession qui sévissait dans les pays industriels et de la chute des prix réels des produits primaires. De nombreux gouvernements ont alors réduit le déficit de leurs finances publiques, modifié certains prix relatifs (taux de change réel, taux d'intérêt réel et termes de l'échange internes entre agriculture et industrie) et restructuré leurs activités. Un certain nombre d'entre eux ont aussi substitué des droits de douane aux restrictions commerciales quantitatives qu'ils pratiquaient et réaménagé la structure de leurs tarifs douaniers. Les déficits des balances des paiements s'en sont trouvés fortement réduits. Cependant, en dépit de progrès très sensibles, des déséquilibres financiers subsistent. Les réductions des déficits des finances publiques ont souvent été obtenues en sacrifiant une partie des investissements publics, plutôt qu'en comprimant les dépenses courantes ou en réformant le régime fiscal afin d'augmenter les recettes du Trésor public.

Les difficultés créées par le nouveau climat économique n'ont pas épargné les pays industriels. Rigidité des structures, encadrement des prix des produits énergétiques, taux de change surévalués ou sous-évalués et barrières commerciales ont fait obstacle à l'ajustement et ralenti la reprise dans les années 70 et au début des années 80. Une réorientation des politiques s'est alors amorcée. Les politiques macroéconomiques se sont concentrées sur la lutte contre l'inflation (les politiques monétaires devenant cependant moins rigoureuses durant la seconde moitié des années 80 du fait du recul de l'inflation). En matière financière et réglementaire, les politiques ont privilégié les incitations au niveau de l'offre; la charge fiscale sur les revenus des ménages aussi bien que sur les bénéfices des entreprises s'est allégée. La plupart des pays ont commencé à réduire le rôle de leur secteur public. De grandes réformes structurelles ont été entreprises, notamment la privatisation des entreprises publiques et la libéralisation des marchés des biens, des marchés du travail et des marchés financiers.

Durant les années 80, le retard des pays à économie planifiée a été rendu particulièrement visible par les rapides progrès technologiques accomplis par les pays d'Asie et les pays occidentaux à éco-

nomie de marché. Les résultats économiques de l'Union soviétique sont allés se détériorant (Encadré 1.2), comme ceux d'ailleurs d'autres pays d'Europe de l'Est. Certains, en particulier l'ancienne République démocratique allemande et la Pologne, ont entrepris des réformes extrêmement ambitieuses. La situation économique de la plupart de ces pays est grave, et les projections donnent à penser qu'ils n'ont malheureusement pas encore atteint le creux de la vague.

L'évolution récente

L'expansion de l'économie mondiale, qui se poursuivait depuis sept ans, s'est presque arrêtée en 1990. Des signes de ralentissement de l'activité économique ont commencé de se manifester dans plusieurs pays industriels à la suite de mesures de resserrement monétaire motivées par la reprise de l'inflation et par le fait que les appareils de production étaient utilisés presque à pleine capacité. Lorsque la crise du Golfe a éclaté en août 1990, ce ralentissement s'est étendu à d'autres pays et s'est précipité. L'avenir étant plus incertain, la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise s'est trouvée ébranlée, et il en est résulté un ralentissement de la croissance des dépenses de consommation et des investissements des entreprises dans les pays industriels. Les exigences financières de la réunification de l'Allemagne et de la reconstruction dans les pays du Moyen-Orient touchés par la guerre du Golfe ont provoqué une hausse des taux d'intérêt à court terme en Allemagne et au Japon, en dépit du ralentissement de l'activité économique enregistré en 1990 et au début de 1991. Dans les pays industriels, la croissance du PIB réel n'a été en moyenne que de 2,6 % en 1990, contre 3,3 % en 1989 et 4,5 % en 1988.

Le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni traversent une récession. La croissance s'est ralentie dans plusieurs pays européens. Les cours des actions ont chuté au Japon d'environ 50 %, et la qualité des portefeuilles des banques commerciales s'est détériorée tant au Japon qu'aux Etats-Unis. On s'attend certes à ce que le ralentissement de l'activité économique dans les pays industriels soit passager et assez peu marqué, mais on prévoit aussi que la reprise prendra du temps. Dans plusieurs grands pays, les problèmes financiers du secteur privé continueront d'entraver la croissance. On prévoit que la croissance de la production des pays industriels sera inférieure à 2 % en 1991.

La croissance moyenne du PIB réel des pays en développement, qui avait été de 4,3 % en 1988, est

Encadré 1.2 La crise économique en Union soviétique

Lors de son accession au pouvoir, en 1985, Mikhaïl Gorbatchev a jeté un cri d'alarme, puis lancé un appel à la réforme dans lequel il insistait sur trois thèmes : perestroïka (restructuration), uskoreniye (accélération de la croissance) et glasnost (ouverture). Déclarant l'économie soviétique en péril, et déplorant que les mesures correctives indispensables se soient fait attendre beaucoup trop longtemps, il illustra son propos en faisant observer que l'Union soviétique produisait davantage de chaussures et beaucoup plus d'acier que les Etats-Unis, mais des chaussures de mauvaise qualité et de l'acier dont une bonne partie était finalement gaspillée.

S'agissait-il d'une crise passagère, ou le mal était-il beaucoup plus profond? Le Président Gorbatchev, à en croire les propos qu'il a tenus récemment, tend à opter pour le diagnostic pessimiste : "Lorsqu'il est question aujourd'hui de restructurer radicalement la gestion de l'économie, il est essentiel de ne pas perdre de vue ce qu'était la situation réelle de notre pays à la fin des années 70 et au début des années 80. Le taux de croissance de notre économie était alors tombé si bas que nous en étions pratiquement réduits à la stagnation." L'épuisement de certaines ressources naturelles dans les régions les plus peuplées et la vétusté croissante de l'appareil de production et de l'infrastructure avaient entraîné une chute vertigineuse de la production industrielle. Les taux de mortalité, et notamment de mortalité infantile, étaient en hausse.

Entre 1985 et 1987, la perestroïka a été axée sur le rééquipement et la modernisation de l'industrie et sur les contrôles de qualité. Des mesures ont été prises parallèlement pour développer l'esprit d'initiative chez les ouvriers et responsabiliser les administrations. En dépit de quelques succès initiaux, cependant, les réformes ont laissé entiers les problèmes profonds inhérents au système.

L'uskoreniye ne s'est pas matérialisée. La production réelle est restée stagnante, et le déficit des finances publiques est passé de 2,5 à 8,5 % du PIB.

Constatant l'échec du programme, les autorités se sont engagées plus sérieusement sur la voie des

réformes économiques en 1987 et 1988. Le système des allocations d'intrants a été aboli. Les prix pouvaient désormais fluctuer à l'intérieur d'une fourchette librement négociée. L'encadrement budgétaire a été rendu plus strict. Des mesures ont été prises pour encourager la création d'entreprises coopératives, les entreprises familiales privées ont été légalisées. Le commerce extérieur a été décentralisé et un système de réserves de paiement a été mis en place, en même temps qu'un système comportant des taux de change différenciés et la vente de quantités limitées de devises par adjudication.

Ces mesures ayant été prises au coup par coup, elles ont produit le contraire des effets recherchés. Les importations provenant de la zone à monnaie convertible ont fortement augmenté, tandis que les exportations de produits manufacturés sont restées à peu près inchangées. Des mesures qui donnaient aux entreprises une plus grande autonomie ont été rendues inopérantes par le système des commandes d'Etat, commandes qui absorbent la majeure partie de la production industrielle. Le démantèlement du système traditionnel de planification a été entrepris, mais le régime des prix officiels, rigide et facteur de distorsions, de même que l'organisme d'Etat chargé de la distribution n'ont pratiquement pas été touchés. La fin des années 80 a été marquée par l'érosion progressive du patrimoine national et le déclin de la main-d'oeuvre.

En 1990, le produit matériel net, selon les estimations officielles, a régressé de 4 %, et le taux d'inflation a atteint 12 %. Les principaux éléments du système traditionnel de planification centrale se sont effondrés, mais ce système n'a pas été remplacé par une économie de marché qui fonctionne.

Il sera difficile de transformer l'économie soviétique. Cette transformation implique que soient prises bon nombre des mesures dont il est question dans le présent Rapport : stabilisation macroéconomique, réforme du régime des prix dans l'optique d'un marché intérieur et de relations commerciales avec l'étranger faisant une plus grande place à la concurrence, réforme du régime des droits de propriété et réforme des institutions de l'Etat.

tombée à 2,9 % en 1989 et à 2,2 % seulement en 1990, taux le plus faible enregistré depuis 1982. Outre la persistance de l'instabilité macroéconomique et de certaines carences de politique intérieure, les principales raisons en sont la chute des prix des produits de base autres que le pétrole, les taux d'intérêt élevés pratiqués sur les places internationales (sauf sur les instruments libellés en dollars) et la faible croissance du commerce mondial.

Le prix du pétrole, qui était inférieur à 20 dollars le baril (brut Brent) en juillet 1990, a atteint 35 à

40 dollars après l'invasion du Koweït par l'Iraq en août et la décision prise ultérieurement par les Nations Unies d'imposer un embargo sur les exportations de pétrole de l'Iraq et du Koweït. La fin de la guerre et la libération du Koweït ont fait redescendre le prix du pétrole à environ 20 dollars le baril au début de 1991. Si les prix restent de cet ordre, le choc pétrolier de 1990 n'aura eu que des répercussions limitées et de courte durée pour les économies industrielles. Pour l'ensemble de ces économies, la détérioration des termes de

l'échange imputable au choc pétrolier de 1990 est estimée à un tiers de celle qui avait résulté du choc de 1973-74 et à un sixième seulement de celle imputable au choc de 1979-80.

En revanche, le choc pétrolier a eu des conséquences graves pour les pays d'Europe de l'Est, parce que ceux-ci doivent désormais payer leurs importations de pétrole en devises fortes. Quant aux pays en développement importateurs de pétrole, on estime que la hausse du prix du pétrole a entraîné une dégradation de leur balance des paiements représentant environ 7 % de la valeur globale de leurs exportations. En outre, avant la guerre, la République arabe d'Égypte, la Jordanie et la Turquie entretenaient avec l'Iraq et le Koweït d'étroites relations économiques. Ces pays, et un certain nombre d'autres — le Bangladesh, l'Inde, le Maroc, le Pakistan, les Philippines, le Soudan et Sri Lanka — ont vu augmenter les taux d'intérêt sur l'encours de leur dette, et ont subi un manque à gagner du fait que certains marchés portant sur des biens ou des services n'ont pas été conclus ou n'ont pas été exécutés, et que les envois de fonds de leurs nationaux émigrés ont diminué. Les recettes touristiques de ces pays ont aussi fortement baissé.

On a observé une forte contraction de la production au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et (du fait de la récession grave qui sévit au Brésil) en Amérique latine. La croissance s'est aussi ralentie en Afrique subsaharienne. Cependant, dans les pays bénéficiant du Programme spécial d'assistance à l'Afrique, qui ont entrepris des réformes, la production s'est accrue plus vite que la population. En Asie, grâce à l'amélioration des résultats économiques de la Chine et de certaines des nouvelles économies industrielles (NEI) de la région, la croissance s'est accélérée et a dépassé de 3,5 points de pourcentage le taux de croissance moyen enregistré pour l'ensemble des pays en développement. On s'attend en 1991 à une certaine reprise de la croissance de la production des pays en développement, qui devrait atteindre environ 3 %. En début d'année, néanmoins, la situation continuait de se détériorer dans de nombreux pays — en particulier dans ceux qui ont été le plus touchés par la guerre du Golfe.

Les perspectives de développement dans le monde

De nombreux facteurs influenceront fortement sur l'évolution du contexte économique mondial du développement dans les années qui viennent : la croissance du commerce mondial, les politiques

adoptées par les pays industriels, la situation sur les marchés financiers internationaux, et ainsi de suite. L'évolution de chacun de ces facteurs ne peut être prévue qu'avec une marge importante d'incertitude (Encadré 1.3). Pour se prononcer sur les perspectives de croissance des pays en développement, on en est donc réduit à des appréciations (soit implicites, soit explicites) sur l'évolution de chacun de ces facteurs externes. Tant qu'on ne sera pas mieux à même de prévoir l'avenir, une politique économique aisément adaptable demeurera un atout certain. Les pays capables de s'adapter rapidement à différents scénarios auront de meilleures chances que les autres de tirer leur épingle du jeu.

Le commerce mondial

Les négociations d'Uruguay, engagées en 1986 sous l'égide du GATT, se poursuivent encore en 1991. Elles sont les premières de ce type auxquelles les pays en développement participent à part entière. Si elles réussissent, elles aboutiront à une plus grande ouverture des marchés dont bénéficieront les pays industriels comme les pays en développement, à un abaissement des tarifs douaniers dans le monde entier, à de fortes réductions des subventions agricoles, à plus de rigueur dans l'utilisation des subventions industrielles et à l'extension des accords multilatéraux aux services, aux règles régissant les investissements commerciaux et aux droits de la propriété intellectuelle. Parmi ces différents domaines, celui de l'agriculture pose les problèmes les plus épineux. Les États-Unis et la Communauté européenne ont adopté des positions de négociation très éloignées sur l'importance et le rythme des réductions des subventions à l'exportation, des soutiens aux prix intérieurs et des obstacles aux importations. Dans les domaines autres que l'agriculture, cependant, des progrès ont été faits, notamment en ce qui concerne le commerce des textiles et des vêtements, le commerce des services, les réductions tarifaires, la réglementation des investissements commerciaux, la protection de la propriété intellectuelle et le règlement des différends. L'avenir du système commercial international dépend dans une large mesure du succès des négociations. Si elles débouchent sur un accord satisfaisant, les perspectives qui s'offrent aux pays en développement s'en trouveront considérablement améliorées.

L'INTÉGRATION EUROPÉENNE. La Communauté européenne, qui a entrepris d'éliminer progressivement les obstacles qui entravent le mouvement

Encadré 1.3 Le climat du développement dans les années 90

Scénario pessimiste

<i>Commerce mondial</i>	Les négociations du GATT échouent; les pays industriels prennent des mesures unilatérales qui déclenchent des guerres commerciales; le volume global des échanges diminue, mais cette régression est moindre à l'intérieur des blocs régionaux.
<i>Flux de capitaux</i>	Une prudence excessive caractérise le climat sur les marchés financiers internationaux, et la reprise des transferts au profit des pays en développement se fait attendre.
<i>Système financier international</i>	La faillite de grandes institutions financières au Japon et aux Etats-Unis entraîne la hausse des primes de risque, la contraction de l'investissement, un ralentissement prolongé de l'activité économique et, éventuellement, une reprise de l'inflation; la crise de la dette continue d'entraver la croissance des pays en développement.
<i>Politique des pays industriels</i>	Les grands pays industriels ne coopèrent pas; ils suivent de mauvaises politiques macroéconomiques qui ont pour conséquence l'instabilité financière et de faibles taux de croissance.
<i>Sécurité</i>	Le déclin des superpuissances entraîne la multiplication des crises régionales et des conflits ethniques internes et internationaux; la course aux armements détourne une bonne partie des ressources économiques; la sécurité interne des pays est compromise par le terrorisme, la drogue et les effets de la pauvreté.
<i>Technologie</i>	La technologie nécessaire à la fabrication de produits qui puissent soutenir la concurrence devient de plus en plus complexe et autorise l'emploi de procédés dont l'intensité de main-d'œuvre est de plus en plus faible; les flux technologiques sont entravés par des politiques protectionnistes et la stratégie suivie par les entreprises; les avantages concurrentiels que les pays en développement pouvaient tirer de leur main-d'œuvre et de leurs matières premières bon marché s'amenuisent.
<i>Energie</i>	Le prix du pétrole reste sujet à d'importantes fluctuations du fait de l'instabilité politique et sociale des pays du Moyen-Orient, qui restent les principaux exportateurs de pétrole.
<i>Environnement</i>	Les atteintes à l'environnement sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus graves, et leurs répercussions économiques de plus en plus considérables; les réserves mondiales de ressources diminuent rapidement; les catastrophes écologiques locales deviennent de plus en plus fréquentes.

Scénario optimiste

Les négociations menées sous l'égide du GATT font de réels progrès; des accords régionaux compatibles avec les règles du GATT entraînent considérablement l'intégration de l'Europe, en Asia et dans l'hémisphère occidental; le volume mondial des échanges s'accroît rapidement.

Les flux de capitaux à destination des pays en développement reprennent, et le rétablissement de la confiance stimule les investissements étrangers directs.

Les grandes institutions financières en difficulté parviennent tant bien que mal à se tirer d'affaire; des réformes financières et des modifications de la réglementation réduisent les risques inhérents au fonctionnement des systèmes financiers; la reprise de l'activité économique est rapide; les mesures prises dans le cadre de l'initiative Brady et d'initiatives ultérieures permettent de réduire progressivement la charge que le service de la dette impose aux pays en développement.

Les politiques macroéconomiques des grands pays industriels ont pour effet de stabiliser les marchés financiers, et une croissance soutenue s'ensuit.

La fin de la guerre froide réduit les tensions entre superpuissances; de nouveaux accords renforçant la sécurité internationale sont conclus sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, désormais plus forte.

Des innovations techniques améliorent la santé des populations et la productivité (en particulier dans l'agriculture); les multinationales établissent des réseaux de production à l'échelle mondiale; l'informatisation réduit les avantages que présentent les grands marchés; l'amélioration des communications permet aux pays qui disposent d'un capital humain suffisant de rattraper plus vite le retard qu'ils ont pris sur le plan de la productivité.

La conclusion au Moyen-Orient de nouveaux accords politiques et l'ouverture d'un dialogue constructif entre producteurs et consommateurs de pétrole débouchent sur une période de stabilité exceptionnelle du prix réel du pétrole.

Les effets déléteres de l'activité économique sur l'environnement sont moins graves et se manifestent moins rapidement que prévu; des mesures efficaces sont prises, sur le plan national et international, pour préserver les ressources rares.

des biens, des services, de la main-d'oeuvre et des capitaux entre ses pays membres, pourrait devenir le plus grand marché du monde. Selon la Commission européenne, le PIB de la région pourrait, en l'espace de cinq à sept ans, progresser de 4,5 à 7 % du seul fait de l'intégration. Les mesures qui doivent être prises en vue de l'échéance de la fin de 1992 sont notamment censées amorcer un processus d'union monétaire qui pourrait aboutir à l'adoption d'une monnaie européenne unique. Les effets conjugués de l'union monétaire et de l'unification du marché pourraient aboutir à relever de 1 point de pourcentage le taux annuel de croissance à long terme de l'économie de l'Europe de l'Ouest.

L'ASCENSION DES PAYS D'ASIE DE L'EST. Entre 1965 et 1988, la contribution des économies d'Asie de l'Est au PIB mondial est passée de 5 à 20 %, et leur part de la valeur mondiale des exportations de produits manufacturés de 10 à 23 %. Le Japon a accédé au rang de deuxième puissance économique mondiale, et un certain nombre de pays en développement de la région se classent désormais parmi les pays à revenu élevé. A la fin des années 80, la valeur des exportations de produits manufacturés des quatre NEI d'Asie de l'Est représentait la moitié de la valeur totale des exportations des pays en développement pour cette catégorie de produits. L'importance financière de la région s'est accrue en proportion. Des relations économiques plus étroites se sont établies entre les pays de la région dans le cadre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Un groupe de coopération économique Asie-Pacifique, assez semblable à l'OCDE, comprenant le Japon, les Etats-Unis et dix autres pays riverains du Pacifique, a commencé de tenir des réunions ministérielles annuelles.

LA COOPÉRATION DANS L'HÉMISPHERE OCCIDENTAL. Après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange conclu entre les Etats-Unis et le Canada, les Etats-Unis ont pris une initiative économique ("Enterprises for the Americas Initiative") tendant à améliorer les relations commerciales dans l'ensemble du continent américain. Les Etats-Unis et le Mexique pourront engager des négociations "accélérées" sur l'établissement d'une zone de libre-échange; la conclusion d'un accord de ce type entre pays séparés par une telle différence de revenus ferait date dans l'histoire.

Peut-on considérer que tous ces événements annoncent le démantèlement du système commercial ouvert instauré au lendemain de la

deuxième guerre mondiale? Quelles en seront les conséquences pour les perspectives commerciales d'un grand nombre de pays à faible revenu? Il est difficile d'y répondre. Certaines des initiatives commerciales prises récemment ont de fortes dimensions régionales, mais aucune n'a abouti jusqu'à présent au renforcement des obstacles aux échanges avec l'extérieur. La réponse dépendra en définitive de la mesure dans laquelle le surcroît d'activité commerciale résultant de l'intégration régionale compensera les détournements de flux commerciaux qu'elle aura entraînés. Le risque de voir les groupes régionaux se replier sur eux-mêmes sera beaucoup plus grand si les négociations d'Uruguay échouent.

Les mouvements internationaux de capitaux et les transactions financières internationales

Dans les années 80, les mouvements internationaux de capitaux ont intéressé principalement les pays industriels. Plusieurs grands pays, dont les Etats-Unis, sont devenus importateurs nets de capitaux, le volume de leurs investissements intérieurs ayant dépassé celui de leur épargne intérieure (Tableau 1.2). Les pays en développement sont restés à l'écart des flux internationaux de crédit et d'investissement, à cause principalement du volume important de leur dette extérieure et de la détérioration de leur situation économique et politique. Le solde des flux de ressources entre les pays en développement et le reste du monde, qui était positif au début de la décennie, est devenu négatif. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le ratio investissement/production a décliné dans les années 80 et n'a pas encore amorcé une reprise.

LES BALANCES ÉPARGNE-INVESTISSEMENT. L'évolution des balances épargne-investissement des différents groupes de pays ne s'écartera probablement guère, à moyen terme, de la tendance générale des dernières années. La reprise des importations, les coûts de la reconstruction et les dépenses militaires dans la région du Golfe pourraient bien annuler les effets bénéfiques de la réduction du déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis et de l'augmentation des recettes pétrolières des pays exportateurs de pétrole. La contraction de l'épargne privée et de l'épargne publique au Japon, l'érosion des excédents de la balance des paiements courants des NEI d'Asie (due à l'appréciation de la monnaie de ces pays et au ralentissement de la croissance du commerce mondial) contribueront

Tableau 1.2 Evolution de l'épargne et de l'investissement dans le monde*(en pourcentage du PIB mondial, sauf indication contraire)*

<i>Catégorie et groupe</i>	<i>1970-73</i>	<i>1974-80</i>	<i>1981-85</i>	<i>1986-88</i>	<i>Montant en 1988 (milliards de dollars)</i>
<i>Epargne nationale brute</i>					
Membres de l'OCDE à revenu élevé (Etats-Unis)	16,5 (5,2)	16,2 (4,8)	14,6 (4,9)	16,3 (3,8)	2.997 (664)
Autres économies à revenu élevé ^a	0,8	1,3	1,2	1,0	175
Economies à faible revenu et à revenu intermédiaire	4,1	6,1	6,3	5,0	875
Total mondial ^b	21,4	23,6	22,1	22,3	4.048
<i>Investissement intérieur brut</i>					
Membres de l'OCDE à revenu élevé (Etats-Unis)	16,0 (5,0)	16,1 (4,6)	14,5 (5,0)	16,2 (4,4)	2.981 (740)
Autres économies à revenu élevé ^a	0,7	0,9	1,0	0,8	151
Economies à faible revenu et à revenu intermédiaire	4,6	6,0	5,6	4,5	781
Total mondial ^b	21,2	23,0	21,1	21,5	3.913

a. Résultats obtenus par déduction : pays à revenu élevé moins OCDE.

b. L'écart entre l'épargne mondiale et le total mondial des investissements tient à l'imperfection des statistiques des paiements courants.

Source : Données de la Banque mondiale.

par ailleurs à réduire les déséquilibres hérités des années 80. En Allemagne, l'augmentation de la demande d'investissements consécutive à la réunification entamera l'excédent de la balance des paiements courants. Enfin, il se pourrait que les pays d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient fassent davantage appel au crédit international et aux investissements étrangers au moment même où les pays industriels sortiront de la phase de ralentissement de 1990-91. Ces perspectives donnent à penser que les taux d'intérêt internationaux resteront élevés à moyen terme.

On peut donc s'attendre à ce que le déficit de la balance des paiements courants de nombreux pays en développement augmente lentement — le total des déficits des pays de ce groupe passant de 51 milliards de dollars, ou 1,8 % du total de leurs PNB en 1989, à environ 70 milliards de dollars en 1995 et à environ 90 milliards de dollars en l'an 2000; le déficit global des balances des paiements courants des pays en développement représenterait donc en moyenne de 1,5 à 2,0 % du total de leurs PNB pendant les années 90. Les remboursements feront certes diminuer les charges afférentes aux intérêts sur l'encours de la dette, mais de nouveaux emprunts tendront par ailleurs à grever ces charges. Il faut s'attendre aussi à ce que les sorties de revenus de facteurs augmentent du fait de l'expansion des investissements étrangers directs, laquelle entraînera un accroissement des rapatriements de fonds. Il n'est pas exclu que, vers le milieu de la décennie, les pays en développement

lourdement endettés continuent d'exporter davantage de biens et de services non facteurs qu'ils n'en importeront, mais leur excédent devrait s'être fortement réduit. Il se pourrait bien que la composition actuelle des flux de capitaux — qui ressemble à ce qu'elle était dans les années 60 de par la place qu'y tiennent les apports de source publique, les investissements directs et le crédit privé — ne se modifie guère d'ici à la fin des années 90. Des taux d'intérêt internationaux élevés, joints à une croissance des flux financiers internationaux aux pays en développement qui ne serait que modeste dans les quelques années à venir, pourraient ralentir le développement. Les projections de base prévoient toutefois une accélération des taux de croissance des pays en développement par rapport aux années 80 en se fondant sur l'hypothèse d'un accroissement de l'épargne nationale et d'une plus grande efficacité de l'investissement (Tableau 1.3)

LA DETTE EXTÉRIEURE. La stratégie appliquée par la Communauté internationale pour faire face à l'endettement des pays en développement, supérieur à 1,3 billion de dollars (y compris les dettes des pays d'Europe de l'Est), s'est sensiblement modifiée en 1988 et 1989. Alors qu'elle mettait précédemment l'accent sur les rééchelonnements d'échéances, elle privilégie désormais les mesures de réduction de la dette, et de son service. Des accords de réduction de la dette contractée à des conditions commerciales et de réduction du service de la dette, conclus à la suite de l'Initiative

Brady et prévoyant des rachats de créances, des réductions de taux d'intérêt, l'échange, moyennant une décote, d'instruments de créances contre de nouveaux instruments assortis de garanties, et ainsi de suite, ont déjà permis de réduire l'endettement du Costa Rica, du Mexique et des Philippines d'un total de 9,5 milliards de dollars. Des nouvelles modalités de réduction de l'encours et de rééchelonnement des échéances, adoptées au Sommet économique de Toronto en juin 1988 pour les dettes contractées par des pays à faible revenu auprès de créanciers publics, ont déjà été appliquées à 19 pays. Ces réaménagements ont porté sur 5,8 milliards de dollars, soit 11 % du volume total de la dette contractée auprès de créanciers publics en vertu d'accords bilatéraux. En dépit de cette réorientation de la stratégie, la crise de la dette continue d'assombrir les perspectives économiques de bon nombre des 46 pays lourdement endettés (Chapitre 8).

L'AIDE L'aide publique au développement (APD) consentie à des conditions très libérales, qui représente environ 90 % du montant de l'ensemble des dons et crédits nets de sources officielles, est la principale forme que revêtent les transferts de ressources au profit des pays les plus pauvres. En 1989, l'APD a représenté près des deux tiers des nouveaux apports de ressources dont ont bénéficié les pays à faible revenu, et les quatre cinquièmes de ceux dont ont bénéficié les pays les plus pauvres. En Afrique subsaharienne, les apports nets d'APD ont représenté, en 1989, 8 % du total des PNB des pays de la région, ou 28 dollars par habitant (Indicateurs du développement dans le monde, Tableau 20).

Le volume de l'aide que les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont accordé soit directement, soit par l'intermédiaire d'institutions multilatérales, a progressé en moyenne de 3 % par an en valeur réelle dans les années 80. Cette progression a suivi l'expansion économique des pays en question. En 1989, l'aide ainsi accordée représentait 0,15 % du PNB des Etats-Unis, 0,32 % de celui du Japon, 0,78 % de celui de la France et 0,94 % de celui du Danemark et de celui des Pays-Bas (Indicateurs du développement dans le monde, Tableau 19). Si certains pays membres du CAD (le Danemark, la France, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Suisse) ont accru la part de leur PNB qu'ils consacrent à l'APD, d'autres donateurs importants, par contre (l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni), ont réduit la leur. Le résultat net est que, pour l'ensemble des pays membres du CAD, le rapport moyen entre le volume de l'aide et le PNB est resté constant (0,35 %) tout au long des années 80. Cependant, il est apparu vers la fin de la décennie que les extrêmes difficultés économiques que rencontraient de nombreux pays en développement exigeaient que des initiatives soient prises pour rendre l'aide plus efficace. On a commencé aussi à se rendre mieux compte des limites de ce que pouvaient faire les pouvoirs publics pour stimuler la croissance. Les pays donateurs et les pays en développement ont été amenés ainsi à prendre conscience du rôle que pouvait jouer le secteur privé et à insister sur la nécessité de politiques économiques intérieures plus efficaces. Il faut s'attendre à ce que les critères d'efficacité tiennent une place de plus en plus importante dans les décisions que prendront les pays donateurs sur leurs

Tableau 1.3 Total des flux nets de ressources à long terme vers les pays en développement, 1980-95

Nature des flux	Montant (milliards de dollars)				Part en pourcentage		
	1980	1986	1989	1995 ^a	1980	1989	1995 ^a
<i>Flux nets^b</i>	82,8	51,2	63,3	103	100,0	100,0	100,0
<i>Dons de sources publiques</i>	12,5	14,0	18,6	25	15,1	29,4	24,3
<i>Prêts de sources publiques (nets)</i>	20,1	19,6	18,0	31	24,3	28,4	30,1
Accord bilatéral	12,2	6,3	6,1	10	14,7	9,6	9,7
Accord multilatéral	7,9	13,3	11,9	21	9,5	18,8	20,4
<i>Flux de source privée</i>	50,2	17,6	26,7	47	60,6	42,2	45,6
Prêts de source privée	41,1	8,1	4,3	12	49,6	6,8	11,6
Investissement étranger direct	9,1	9,5	22,4	35	11,0	35,3	34,0

a. Projections.

b. Non compris les transferts opérés par l'intermédiaire du FMI.

Source : Banque mondiale, 1990d.

budgets d'aide. Encore faut-il, évidemment, que le volume de l'aide soit suffisant.

L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT. Le volume des investissements étrangers directs augmentera probablement à la suite des réformes économiques engagées. Il est probable, toutefois, que ces investissements resteront concentrés dans les pays à revenu intermédiaire disposant d'une infrastructure suffisamment développée. En 1989, le Japon (avec 18 %), le Royaume-Uni (avec 20 %) et les Etats-Unis (avec 32 %) ont été la source d'environ 70 % des investissements étrangers directs effectués dans des pays en développement. Pendant la période 1981-90, 20 économies en développement seulement, situées pour la plupart en Asie ou en Amérique latine, ont bénéficié de 90 % des apports nets. Il faut s'attendre à ce que la reconstruction économique de l'Europe de l'Est et de l'URSS aive la concurrence entre les bénéficiaires potentiels de ce type d'investissements. Il reste que, dans les petits pays en développement qui ont entrepris des réformes, un accroissement même modeste des apports résultant d'investissements étrangers directs peut avoir un effet non négligeable sur la croissance.

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES. Aux Etats-Unis et au Japon, certaines des grandes banques et compagnies d'assurances se sont ressenties de la hausse des taux d'intérêt, de la baisse des cours des actions et des prix de l'immobilier, et des conséquences d'une mauvaise politique de placements. En vertu de l'Accord de Bâle, toutes les banques internationales doivent, d'ici à décembre 1992, porter leur ratio de capitalisation boursière à 8 % au moins. Cet effort de capitalisation les contraint à réduire le volume de leurs nouveaux crédits. Le Japon et les Etats-Unis semblent résolus à circonscrire le problème en renforçant les régimes d'assurance des dépôts et en restructurant les institutions en faillite. Des répercussions sur les marchés du crédit sont néanmoins probables, répercussions qui s'ajouteront à celles de la forte augmentation des besoins de financement des pays d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient. Il faut donc s'attendre, à moyen terme, à ce que les facteurs qui contribuent à la hausse des taux d'intérêt continuent de jouer.

LA POLITIQUE DES PAYS DE L'OCDE. La politique macroéconomique des pays industriels influe à plusieurs égards sur les conditions externes du développement. Le principal effet qu'elle peut exercer est peut-être d'améliorer les perspectives

d'exportation des pays en développement, si elle favorise, dans les pays industriels, une croissance soutenue et non inflationniste.

La politique macroéconomique des pays industriels influe aussi sur la demande et l'offre d'épargne mondiale, et donc sur les taux d'intérêt pratiqués sur les places internationales. L'intégration financière a, quant à elle, rendu beaucoup plus complexe la définition des politiques macroéconomiques nationales. C'est souvent dans des politiques divergentes ou incohérentes qu'il faut chercher la cause principale de l'instabilité des marchés financiers. C'est pour y parer que les sept pays les plus industrialisés (Groupe des Sept) ont ces dernières années mieux coordonné leurs politiques, effort auquel on doit certains des rééquilibrages des taux de change des principales monnaies qui ont été opérés depuis 1985. Cependant, il ne suffit pas toujours de coordonner les modifications des taux d'intérêt et les interventions sur les marchés des changes; il arrive même parfois que ces mesures aillent à l'encontre des effets recherchés. Il serait utile que les pays concernés mettent en commun les informations dont ils disposent sur les principaux facteurs qui devraient déterminer leurs politiques macroéconomiques, notamment l'évolution projetée des déficits des finances publiques.

Un climat économique mondial incertain

Le régime commercial international et le système financier international sont les aspects les plus visibles et les mieux connus du climat économique dont dépendent les perspectives de croissance des pays en développement. Cependant, il existe d'autres facteurs d'incertitude, et la liste en est longue. Il est possible, dans chaque cas, d'imaginer aussi bien des scénarios qui favoriseraient considérablement l'effort de développement que des scénarios qui pourraient aboutir à le paralyser.

LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ. Les tensions politiques Est-Ouest se sont atténuées. La fin de la guerre froide devrait, en soi, améliorer les perspectives de croissance de l'économie mondiale. Elle offre aussi aux Etats-Unis et à l'Union soviétique la possibilité de réduire substantiellement leurs dépenses militaires. La conclusion de nouveaux traités et la dissolution des anciennes alliances entraînent une réduction rapide des armements classiques en Europe. D'ici à 1994, les armements des anciennes parties au Pacte de Varsovie auront diminué des deux tiers au moins par rapport à

1988. La réduction des budgets militaires des pays occidentaux pourrait convaincre les gouvernements de ces pays qu'il leur est désormais possible de tenir les engagements qu'ils ont pris d'accroître leur aide aux pays en développement. En revanche, il faut s'attendre à une forte contraction de l'aide de l'Union soviétique aux pays en développement amis. Les difficultés économiques aiguës auxquelles l'Union soviétique est en proie ont déjà gravement compromis ses échanges avec des pays en développement tels que l'Inde. L'effondrement politique de l'Union soviétique n'est pas exclu; en pareil cas, les pays d'Europe de l'Est, déjà en butte aux redoutables problèmes de la transition économique, devraient en outre faire face à un afflux massif de réfugiés.

Les dépenses militaires des pays industriels représentent en moyenne environ 5 % de leur PNB, et il en va de même pour les pays en développement. Il faut savoir cependant que ces dépenses équivalent à la moitié environ du total des dépenses de santé et d'éducation dans les pays industriels, alors qu'elles les égalent à peu près dans les pays en développement. Il est indéniable que, pour financer de gros budgets militaires, il faut faire des ponctions sur des ressources précieuses, et les dépenses militaires ont probablement ralenti la croissance dans le monde en développement. A quoi faut-il s'attendre maintenant? D'une part, il est possible que diminue le nombre des conflits liés des différends idéologiques qui caractérisaient la guerre froide. D'autre part, le dégagement des superpuissances pourrait encourager certains pays en développement à renforcer leurs arsenaux et à s'en servir. Il est possible que de plus nombreux Etats cherchent à faire triompher leurs ambitions régionales. Les tensions inter-ethniques qui se manifestent dans certains pays pourraient exacerber ces tendances, de même que de nouveaux conflits dont l'enjeu serait des ressources régionales telles que l'eau et le pétrole.

LES CONSIDERATIONS POLITIQUES. Dans de nombreuses régions du monde, les années 80 ont été marquées par des réformes politiques et le recul des régimes autocratiques. Dans leurs ouvrages récents, universitaires et politiques mettent davantage l'accent sur la liberté individuelle et les régimes pluralistes, non seulement par principe, mais aussi parce qu'ils y voient des facteurs propices au développement. Que les auteurs aient tort ou raison sur ce point, il est de fait que les pays accordent de plus en plus de poids à la justice et au pluralisme politique lorsqu'ils évaluent l'efficacité

potentielle de leur aide au développement et établissent leurs priorités à cet égard.

LE PROGRÈS TECHNOLOGIQUE. Parce que la plupart des innovations ont leur origine dans des pays industriels, et aussi parce que la recherche tend à se concentrer sur des problèmes d'intérêt local, on peut soutenir que le progrès technique favorise systématiquement les producteurs et les consommateurs des pays industriels. Des études portant sur l'industrie donnent à penser que les innovations technologiques ont réduit le handicap des producteurs des pays industriels face à la concurrence de ceux des pays en développement. On constate en effet que certaines entreprises, dans des sous-secteurs considérés traditionnellement comme à forte intensité de main-d'oeuvre (le textile, le vêtement et les chaussures, par exemple) commencent à réimplanter des établissements dans des pays où les salaires sont élevés.

Il se peut donc que, dans certains sous-secteurs, les différences entre pays producteurs à faible revenu et pays producteurs à revenu élevé se soient quelque peu estompées, mais les progrès des communications et des transports ont par ailleurs avantagé les producteurs qui sont à même d'établir des filières de production répartissant les différentes opérations entre pays industriels et pays en développement. Les opérations de montage et autres opérations à forte intensité de main-d'oeuvre pourront être avantageusement implantées dans des pays où les salaires sont faibles. De nouvelles tendances — robotisation, apparition d'usines polyvalentes, conception modulaire des produits — tendent par ailleurs à réduire la taille minimum à partir de laquelle une unité de production est rentable. Cette évolution devrait faciliter les implantations sur des marchés restreints et spécialisés.

Le progrès technologique promet aussi l'apparition de produits et de procédés entièrement nouveaux, dont certains pourraient améliorer du tout au tout les conditions de vie des pauvres. C'est d'ailleurs l'effet que produisent les progrès récents de la médecine et de la phytogénétique appliqués à l'agriculture; les progrès de la biotechnologie pourraient rendre à brève échéance les agriculteurs des pays en développement beaucoup plus productifs. En revanche, les progrès de la recherche sur les matériaux pourraient aboutir à la mise au point de matières qui pourraient se substituer aux matières premières que produisent les pays en développement. Les innovations pourraient ainsi entraîner une réduction de la demande

de pétrole, de matières premières de procédés et de métaux, tandis que la demande d'intrants se porterait sur des matières largement répandues.

LES PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE. On prévoit que la demande mondiale d'énergie augmentera d'environ 2 % par an dans les années 90. Elle progressera plus rapidement dans les pays en développement, où la poursuite de l'urbanisation fera augmenter la demande de pétrole, tant pour des usages domestiques que pour l'alimentation de centrales électriques. Dans les pays industriels, l'augmentation de cette demande résultera principalement de l'accroissement de la consommation de carburant pour les véhicules automobiles et les autres moyens de transport. La demande de gaz naturel, considéré désormais comme l'une des principales sources d'énergie, continuera de progresser, en particulier dans les pays en développement et en URSS, où des impératifs de sécurité et le souci de préserver l'environnement devraient entraîner une certaine désaffectation vis-à-vis de l'énergie nucléaire.

A court terme, l'évolution du prix du pétrole sera influencée par les impératifs de la sécurité dans la région du Golfe et par des considérations connexes, et dépendra aussi de la mesure dans laquelle l'OPEP sera à même de faire prévaloir ses positions. La production pétrolière des pays non membres de l'OPEP devrait se stabiliser vers le milieu des années 90. Les pays du Golfe continueront d'être les principaux exportateurs de pétrole; leur part de la production mondiale devrait même augmenter, passant de 36 % en 1989 à 43 % en l'an 2000. On peut s'attendre à moyen terme à une légère augmentation du prix réel du pétrole. Dans certains pays, les prix intérieurs pourraient augmenter plus rapidement si les impératifs de la protection de l'environnement nécessitent un relèvement des impôts sur les produits énergétiques. La fourchette des prix intérieurs des produits énergétiques est déjà extrêmement large. C'est ainsi qu'en 1989, le prix de l'essence aux Etats-Unis et dans plusieurs pays en développement était beaucoup plus bas que dans les pays d'Europe occidentale.

LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT. Les pratiques qui constituent un mauvais usage des ressources sont très répandues et revêtent de multiples formes: elles vont de la surexploitation des ressources halieutiques, des terres et des forêts à la pollution locale et internationale de l'environnement. Des études réalisées en Allemagne, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas montrent que les

dommages causés à l'environnement par la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la pollution par le bruit pouvaient coûter annuellement à un pays de 0,5 à 2,5 % de son PNB, soit plus que le coût estimatif des mesures antipollution. Les dommages (y compris ceux résultant des changements climatiques) peuvent être plus considérables encore dans les pays en développement. On estime, par exemple, que le déboisement coûte annuellement à l'Ethiopie de 6 à 9 % de son PNB et 5,7 % de son PIB au Burkina Faso. Les estimations du coût des mesures à prendre pour réduire fortement la pollution sont généralement bien inférieures — de l'ordre de 1 à 2 % du PNB pour les pays industriels.

Les impératifs de la croissance à long terme et de la préservation de l'environnement ne sont pas forcément contradictoires, encore qu'une politique de l'environnement bien conçue puisse freiner passagèrement la croissance économique, du moins si on se borne à mesurer celle-ci d'après les indicateurs classiques. Il vaut la peine, malgré cet inconvénient apparent, de suivre une telle politique, qui accroît le bien-être et se révèle beaucoup plus efficace qu'une politique qui s'attaquerait au problème par des mesures visant expressément à limiter la croissance économique. Cependant, certaines des activités qui portent atteinte à l'environnement ne peuvent être contrôlées. Il y a aussi des cas où, du fait des considérations politiques qui entrent en jeu, des solutions purement techniques sont inopérantes; il en va ainsi, par exemple, de la protection des océans et de l'atmosphère.

On manque de recul pour évaluer ce qui a déjà été fait pour concilier respect de l'environnement et croissance économique soutenue, mais les premiers résultats sont encourageants. Entre 1970 et 1987, les pays industrialisés ont réduit de 23 % la part de leur PNB servant à satisfaire la demande d'énergie. Des mesures réglementaires ont permis de réduire différents types de pollution sans que la croissance des pays concernés, mesurée d'après des indicateurs classiques, s'en ressentie notablement. Par exemple, le coût des rejets dans l'atmosphère d'anhydrides sulfureux, mesuré en proportion du PNB, a pu être réduit de plus de moitié dans la quasi-totalité des pays industriels. Il reste cependant beaucoup à faire. Aux Etats-Unis, où les prix des produits énergétiques sont bas, la consommation d'énergie par habitant est plus du double de ce qu'elle est au Japon. Pour réduire la demande d'énergie, il faudra, d'une part, généraliser les procédés et les produits à haut rendement énergétique et, d'autre part, inciter aux économies

d'énergie en relevant les prix des produits énergétiques. Il est indéniable qu'il faut faire davantage pour protéger l'environnement, mais l'ampleur de la tâche qui revient à cet égard aux différents pays est difficile à mesurer, et le restera probablement. Les impératifs de la protection de l'environnement sont donc parmi les variables de la situation auxquelles les pays en développement auront à faire face durant les prochaines années.

Scénarios quantitatifs pour les années 90

On sait que les projections à long terme sont sujettes à caution, et elles le sont d'autant plus actuellement que les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'économie mondiale sont particulièrement nombreuses. Aussi, depuis quelques années, les projections publiées dans les *Rapports sur le développement dans le monde* sont-elles plus prudentes (Encadré 1.4). Les deux principaux scénarios présentés ici reflètent certaines des incertitudes qui entourent l'évolution du climat économique mondial. Le scénario de base a été construit dans l'hypothèse de conditions externes modérément favorables, et le scénario pessimiste table sur des conditions externes légèrement défavorables (Tableau 1.4). Des scénarios extrêmes, qui se tra-

duiraient pour l'économie mondiale par une croissance très forte ou très faible pendant une décennie, bien que possibles, sont jugés improbables.) Le scénario pessimiste ne prévoit pas d'incident de parcours grave — crise financière, flambée des prix des produits énergétiques ou guerre commerciale. Le scénario de base repose sur l'hypothèse que de nombreux pays en développement progresseront modérément dans la mise en oeuvre de la réforme structurelle de leur économie. Des variantes de ce scénario de base sont également envisagées en supposant inchangées les conditions externes, tout en explorant différentes hypothèses concernant l'évolution des politiques dans les pays en développement (Chapitre 8). Bien évidemment, une très bonne politique engendre des taux de croissance beaucoup plus élevés, tandis qu'une politique malavisée donne des taux de croissance beaucoup plus faibles que dans le scénario de base.

Le scénario de base repose sur les hypothèses suivantes : le prix moyen du pétrole augmentera modérément et régulièrement en termes réels; les Etats-Unis réduiront le déficit structurel de leurs finances publiques; la récession que traversent les Etats-Unis et quelques autres pays industriels sera peu marquée et de courte durée; dans les pays européens et au Japon, la croissance, après un léger

Tableau 1.4 Le climat économique international dans les années 90 : comparaison entre indicateurs projetés et récents

(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

Indicateur	Tendance 1965-89	Passé récent		Projections pour les années 90					
		1980-89	1990	Scénario de base de la Banque mondiale, 1990-2000	Scénario pessimiste de la Banque mondiale, 1990-2000	Scénario de base du FMI, 1991-96	Projet LINK, 1991-95	Groupe WEFA, 1991-95	DRI, 1991-95
<i>Membres de l'OCDE à revenu élevé</i>									
PIB réel	3,1	3,1	2,6	2,9	2,2	3,1	2,8	3,2	3,1
Inflation ^a	6,6	3,8	3,7	3,6	4,3	3,4	3,4	4,4	3,3
Taux d'intérêt (pourcentage)									
Nominal ^b	8,6	10,2	8,4	7,4	9,6	..	7,7 ^c	8,6	7,9 ^c
Réel ^d	3,1	5,8	4,3	3,4	5,1	3,9	4,0 ^c	4,3	4,9 ^c
Commerce mondial ^e	4,1	4,1	5,0	5,8	4,5	..	4,5	4,3	..
Prix réel du pétrole ^f	9,3	-10,1	22,2	-0,6	0,9	-3,0	0,9	0,8	-2,0

a. Déflateurs du PIB en monnaie locale dans le cas des projections de la Banque mondiale et du FMI; les autres projections de l'inflation reflètent l'évolution prévue des déflateurs des prix à la consommation.

b. LIBOR sur les dépôts à six mois en dollars.

c. Taux des bons du Trésor à trois mois des Etats-Unis; le taux réel est dérivé du taux nominal des bons du Trésor par application du déflateur du PNB des Etats-Unis; les projections du DRI portent sur le rendement à long terme des obligations d'Etat américaines, les projections du taux d'intérêt réel étant obtenues par application du déflateur du PNB des Etats-Unis.

d. LIBOR corrigé de l'inflation aux Etats-Unis (mesurée par le pourcentage de variation du déflateur du PNB).

e. Volume mondial des exportations.

f. Prix moyen à l'exportation dans les pays de l'OPEP corrigé de l'inflation par référence à la valeur unitaire moyenne des produits manufacturés exportés par les pays industriels; dans le cas des projections du Projet LINK, prix moyen du pétrole exporté par l'Arabie saoudite corrigé de l'inflation par application du déflateur du PIB.

Sources : Données de la Banque mondiale; FMI, 1991; Groupe WEFA, 1991; DRI/McGraw-Hill, 1990; Projet LINK, 1991.

Encadré 1.4 Les perspectives de croissance pour les années 80 annoncées dans les premiers Rapports sur le développement dans le monde étaient-elles réalistes?

Les perspectives de croissance pour les années 80 présentées dans les *Rapports sur le développement dans le monde* d'il y a une dizaine d'années — comme d'ailleurs les autres pronostics auxquels s'est hasardée à cet égard la communauté internationale — péchaient généralement par excès d'optimisme. Il s'est avéré que le scénario reposant sur les hypothèses les plus favorables — bonnes politiques économiques et retour un peu partout de la forte croissance des années 1960-78 — visait beaucoup trop haut. L'évolution réelle a été beaucoup plus proche de celle que prévoyait le scénario pessimiste, pour les pays industriels comme pour les pays en développement.

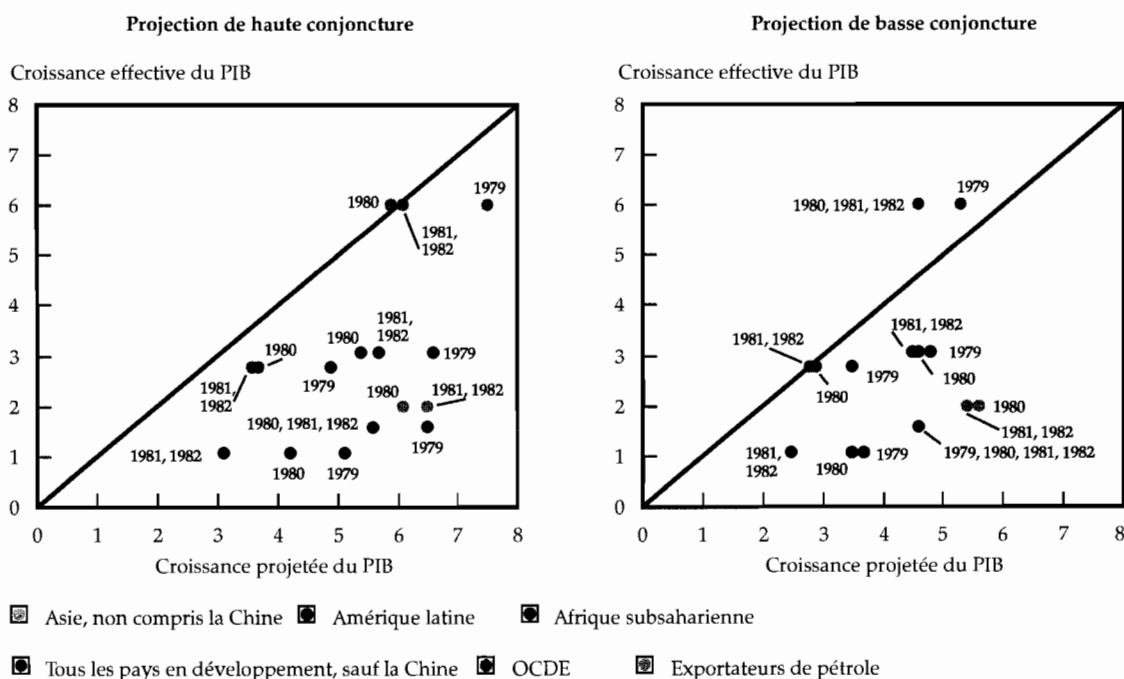
Les projections pour les années 80 qui figuraient dans les Rapports publiés de 1979 à 1982 révèlent deux tendances (Figure 1.4A). Premièrement, comme l'économie mondiale s'engageait dans une profonde récession, les projections optimistes comme les projections pessi-

mistes pour les années 80 ont été révisées en baisse. Pour l'Afrique subsaharienne, ces révisions ont été assez substantielles; elles reflétaient essentiellement la brusque détérioration de la situation économique de cette région. Deuxièmement, les projections "pessimistes" ne l'étaient pas suffisamment pour l'Amérique latine et les pays exportateurs de pétrole, mais l'étaient un peu trop pour les pays d'Asie.

Pourquoi ces erreurs? La croissance annuelle moyenne du commerce mondial a été de 4,7 % dans les années 80, et non pas de 5,7 %, comme le prévoyait le scénario optimiste. Les taux d'intérêt réels, élevés durant la période 1979-81, étaient censés baisser rapidement (ce qui n'a pas été le cas), et l'on prévoyait un afflux de capitaux vers les régions en développement (qui ne s'est pas produit). Les projections n'avaient pas non plus prévu une forte baisse du prix du pétrole.

Le Rapport de 1982 prévoyait qu'en 1990 (selon le

Figure 1.4A Projections à long terme de la croissance moyenne du PIB faites par la Banque mondiale pour les années 80 comparées aux résultats (pourcentage)



Note : Les années renvoient à l'édition du *Rapport sur le développement dans le monde* dans laquelle figure la projection. Si les résultats correspondaient exactement aux projections, les données suivraient la diagonale. Les points situés au-dessous de la ligne indiquent des projections optimistes; les points situés au-dessus, des projections pessimistes. Pour plus amples renseignements sur les projections et les résultats, voir la note technique à la fin du texte principal.

Source : Données de la Banque mondiale.

scénario pessimiste), le montant total des apports financiers dont bénéficieraient les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire serait de 147 milliards de dollars, dont 19,5 milliards de dollars d'investissements étrangers directs, 54,5 milliards de dollars d'aide publique au développement, et 74 milliards de dollars de prêts consentis à des conditions commerciales. En réalité, le montant estimatif net des apports financiers extérieurs dont ont bénéficié les pays en développement (non compris la Chine) en 1990 est de 63 milliards de dollars, soit 43 % du montant projeté. Par ailleurs, les pays de l'OCDE n'ont consacré à l'APD, en 1990, qu'environ 0,35 % de leur PNB, et non pas 0,7 % comme le préoyaient les projections dix ans auparavant.

Les hypothèses faites alors sur les apports financiers dont bénéficieraient les pays en développement dans les années 90 reposaient sur une projection optimiste de l'évolution de l'épargne mondiale jusqu'à 1990. Selon cette projection, les pays de l'OCDE étaient censés dégager en 1990 des excédents de balance des paiements courants totalisant 55 milliards de dollars, et le groupe des pays exportateurs de pétrole à revenu élevé devait avoir une balance des paiements courants largement excédentaire tout au long des années 80. En réalité, les pays de l'OCDE ont totalisé en 1990 un déficit de 90 milliards de dollars; la balance des paiements courants des principaux pays en développement exportateurs de pétrole a été déficitaire pendant la majeure partie des années 80, et ce n'est que récemment qu'elle est devenue légèrement excédentaire. Les premiers Rapports avaient certes envisagé l'éventualité d'une grave crise de la dette, mais ils n'avaient pas prévu que les transferts de ressources en provenance des pays en développement seraient largement négatifs après le milieu des années 80.

Ce qu'il faut peut-être retenir avant tout, c'est que les projections de l'évolution économique des pays en développement reposaient sur des hypothèses quant à leurs politiques économiques intérieures qui, pour la plupart, ne se sont pas vérifiées. Par exemple, les mauvais résultats économiques obtenus par les pays d'Amérique latine au début des années 80 s'expliquent notamment par les faiblesses de leurs politiques intérieures, dont il est résulté de très lourds déficits des finances publiques. En revanche, les politiques plus judicieuses suivies par les pays d'Asie dans les années 80 leur ont permis d'obtenir des résultats économiques assez proches de ceux prévus par le scénario optimiste.

Dans ses Rapports, la Banque prend soin de préciser que les projections qui y figurent ne doivent pas être considérées comme des prévisions rigoureuses. Ces projections n'en sont pas moins perçues souvent comme indiquant dans quelle mesure la Banque est à même d'évaluer les perspectives de croissance des pays membres.

ralentissement initial, s'établira à un niveau assez élevé grâce à une réorientation des politiques qui aura pour effet d'accélérer la croissance de la productivité; les taux d'intérêt réels resteront élevés à moyen terme; les négociations d'Uruguay progresseront notablement sur un certain nombre de points essentiels, mais les participants resteront sur leurs positions pour ce qui est de l'agriculture; les mesures d'intégration européenne prévues pour la fin de 1992 rapporteront à long terme un dividende de croissance substantiel aux pays européens; les transferts nets de capitaux au profit des pays en développement augmenteront progressivement. La plupart des pays en développement poursuivront la mise en oeuvre de réformes structurelles.

Les hypothèses sur lesquelles repose le scénario pessimiste diffèrent de celles retenues pour le scénario de base sur les points suivants : le prix du pétrole augmentera un peu plus; les négociations d'Uruguay traîneront en longueur et n'aboutiront à rien qui puisse contribuer à développer les échanges à moyen terme; les difficultés financières rencontrées par les Etats-Unis et le Japon entraîneront une majoration de la prime de risque supérieure à celle prévue par le scénario de base; ce facteur, et une conscience plus aiguë des risques financiers et des incertitudes de l'avenir, contribueront à freiner les investissements privés et ralentiront la croissance de la productivité dans les pays du Groupe des Sept; les transferts nets de capitaux au profit des pays en développement augmenteront plus lentement, et les apports de sources privées seront négligeables; la plupart des pays en développement poursuivront leurs réformes économiques, mais plus lentement que ne le prévoit le scénario de base.

Il va sans dire que des éventualités toutes différentes auraient pu être retenues. Par exemple, les négociations du GATT pourraient aboutir sur tous les points abordés, y compris l'agriculture. L'expansion du commerce mondial pourrait alors atteindre ou dépasser 7 % par an à partir du milieu de la décennie — taux supérieur à celui enregistré ces dernières années, mais inférieur au taux annuel moyen de 9 % enregistré dans les années 60. L'élimination des restrictions prévues par l'Arrangement multifibres et la réduction des subventions agricoles dans les pays industriels amélioreraient très sensiblement les perspectives qui s'offrent aux pays en développement. L'accélération de la croissance pourrait aussi résulter d'une expansion plus rapide du commerce intrarégional dans l'hémisphère occidental, en Europe et dans la région du

Tableau 1.5 Taux de croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 1965-2000

(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)

Région ou groupe de pays	PIB, 1989 (milliards de dollars)	Population, 1989 (millions d'habitants)	Croissance du PIB réel			Croissance du PIB réel par habitant		
			Tendances, 1965-89	Projections pour les années 90		Tendances, 1965-89	Projections pour les années 90	
				Scénario de base	Scénario pessimiste		Scénario de base	Scénario pessimiste
<i>Ensemble des économies à faible revenu et à revenu intermédiaire</i>	3.303	4.053	4,7	4,9	4,1	2,5	2,9	2,2
<i>Région</i>								
Afrique subsaharienne	171	480	3,2	3,6	3,5	0,4	0,5	0,3
sans le Nigéria	142	367	3,3	3,6	3,1	0,4	0,4	0,0
<i>Asie</i>								
Asie de l'Est	895	1.552	7,2	6,7	5,6	5,2	5,3	4,2
Asie du Sud	351	1.131	4,2	4,7	4,2	1,8	2,6	2,1
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	828	433	4,2	3,6	3,2	2,2	1,8	1,4
Amérique latine et Caraïbes	964	421	4,3	3,8	3,1	1,8	2,0	1,3
<i>Groupe de revenu</i>								
Economies à faible revenu	996	2.948	5,1	5,5	4,8	2,9	3,5	2,9
Economies à revenu intermédiaire	2.308	1.105	4,5	4,5	3,7	2,5	2,6	1,9

Note : Pour le total des groupes, voir la note technique à la fin du texte principal.

Source : Données de la Banque mondiale.

Pacifique. Comme nombre des entreprises qui s'implantent grâce à des investissements étrangers travaillent dans des sous-secteurs dont l'activité contribue fortement à l'expansion du commerce, l'accélération récente de la progression de ces investissements pourrait, à terme, entraîner une accélération de la croissance des échanges.

Si, en revanche, les mesures d'intégration prévues pour la fin de 1992 font de l'Europe une région plus protectionniste, et si les autres régions prennent des mesures de représailles, la croissance de la production mondiale pourrait se ralentir. Par rapport à un scénario tablant sur la libéralisation des échanges, une guerre commerciale entraînerait des coûts annuels représentant 3 à 4 % de la production mondiale; les mesures de restriction de leurs importations prises par les pays industriels réduiraient le PNB des pays en développement de 3 à 4 % en moyenne; les gros exportateurs de produits manufacturés seraient encore davantage pénalisés.

Evolutions possibles

Le scénario de base donne à penser que, dans certaines régions en développement, le rythme de la croissance pourrait être décevant durant les

prochaines années. Le taux annuel moyen de croissance de la production prévu par ce scénario (4,9 %) masque des différences importantes entre régions (Tableau 1.5). Le maintien de taux d'intérêt réels élevés dans les pays industriels pénalisera l'ensemble des pays en développement; la croissance de ceux d'entre eux qui sont lourdement endettés sera freinée, du fait que le solde des transferts entre le groupe et le reste du monde restera négatif. Cependant, certains des pays dont les résultats ont été mauvais dans les années 80 ont entrepris de grandes réformes économiques; des pays plus nombreux devraient donc voir leur taux de croissance par habitant progresser sensiblement à moyen terme. En revanche, les pays qui ne se sont pas encore lancés dans des réformes se laisseront probablement distancer encore davantage.

Pour les pays à revenu intermédiaire lourdement endettés, le taux annuel moyen de croissance du revenu par habitant, qui durant les années 80 a été négatif (-0,5 %), devrait progresser jusqu'à atteindre 2,0 %. Cette projection suppose que plusieurs pays du groupe bénéficient à nouveau de transferts nets positifs à moyenne échéance, même si le solde global des transferts entre ces pays et le reste du monde demeure négatif pour un certain temps. Les taux de croissance de certains des

grands pays qui se sont lancés dans des réformes ambitieuses (le Brésil, le Mexique et le Venezuela) pourraient dépasser nettement le taux projeté à partir du milieu de la décennie.

La croissance des NEI d'Asie devrait être nettement plus rapide que la croissance moyenne des pays en développement, mais plus lente que dans les années 80. D'ici à l'an 2000, certaines des actuelles NEI devraient avoir rejoint les rangs des économies industrielles. La croissance économique de la Chine et de l'Inde, à condition qu'elle soit favorisée par la politique intérieure suivie par ces pays, devrait aussi être supérieure à la croissance moyenne projetée pour les pays en développement.

La situation économique de nombreux pays pauvres, cependant, pourrait rester précaire. On prévoit que le taux de croissance moyen du revenu par habitant dans les pays d'Afrique subsaharienne sera inférieur à 1 % par an pendant la première moitié de la décennie, et augmentera ensuite quelque peu. En l'an 2000, le revenu moyen dans les pays africains sera encore inférieur à ce qu'il était dans les années 80. Toutefois, dans la trentaine de pays qui ont entrepris de grandes réformes, la qualité des projets d'équipement s'améliore, il est possible de mobiliser les apports financiers extérieurs et la croissance de la production, et les taux d'investissement sont supérieurs à ce qu'ils sont en Afrique subsaharienne. Certains de ces pays pourraient aussi bénéficier de retombées des mesures d'intégration européenne prévue pour la fin de 1992 (si l'intégration entraîne, comme on le prévoit, un accroissement de la demande de produits de base dans les pays européens).

Les perspectives de croissance des pays d'Europe de l'Est dépendent dans une très large mesure de la manière dont les gouvernements s'y prendront pour opérer le passage à l'économie de marché. Les projections correspondant au scénario de base prévoient pour ces pays une croissance plus lente à moyenne échéance, qui s'accélérerait sensiblement après le milieu de la décennie. Pour les pays gros producteurs de pétrole d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les perspectives dépendent non seulement du succès de leurs réformes économiques, mais aussi de l'évolution du prix du pétrole. Les projections du scénario de base indiquent pour ces pays un taux de croissance relativement modeste (3,5 à 4,0 % par an).

Selon le scénario pessimiste, le taux annuel moyen de croissance des pays industriels durant les années 90 serait inférieur de 0,7 point de pourcentage au taux prévu par le scénario de base. Les

taux d'intérêt réels augmenteraient fortement (Tableau 1.4). Le taux de croissance de la production des pays en développement serait inférieur aux projections du scénario de base d'environ 1,1 point en Asie de l'Est, de 0,7 point en Amérique latine et de 0,5 point en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne (non compris le Nigéria). Pour les pays importateurs de pétrole, l'écart serait encore plus grand que ces écarts moyens, du fait que le scénario pessimiste table sur la cherté du pétrole. Pour l'ensemble des pays en développement, le taux de croissance moyen des PIB serait du même ordre que dans les années 80.

D'autres scénarios, plus extrêmes ceux-là, sont certes possibles, mais peu probables. Mais un scénario de "basse conjoncture", correspondant à un climat de forte turbulence dans les systèmes commerciaux et financiers et à des prix du pétrole très instables, pourrait entraîner une baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport au scénario de base dans le taux moyen de croissance des pays industriels et une baisse de 2,0 points de pourcentage dans celui des pays en développement au cours des années 90. Inversement, un scénario de "haute conjoncture" pourrait se traduire par une augmentation de croissance de 1,1 point de pourcentage dans les pays industriels et de croissance moyenne de 1,6 point de pourcentage dans les pays en développement.

Des réformes intérieures ou des conditions externes, qu'est-ce qui importe le plus?

Les projections du Tableau 1.5 supposent que seules les conditions externes évoluent. Elles ne font pas entrer en ligne de compte les effets des modifications des politiques et de l'évolution institutionnelle des pays en développement. Quel peut être l'impact des réformes? Il est extrêmement difficile de répondre à cette question chiffres à l'appui. Les estimations présentées au Chapitre 8, qui reposent sur les travaux des économistes de la Banque mondiale spécialisés dans certains pays, montrent que les conditions internationales sont importantes et que les politiques économiques et l'évolution des institutions influent encore plus sur la croissance à long terme. D'estimations faites pour 40 pays, il ressort qu'en moyenne une amélioration de la politique des pays pourrait augmenter la croissance du PIB deux fois plus que l'amélioration des facteurs. Comment définir une bonne politique et de bonnes institutions? C'est ce que nous nous efforcerons de faire, selon des critères qualitatifs, dans la suite du présent Rapport.



Les voies du développement

Le développement économique tel qu'on l'entend dans le présent Rapport consiste en un relèvement durable du niveau de vie, celui-ci étant mesuré non seulement par le niveau de la consommation, mais aussi par le niveau d'instruction et l'état sanitaire de la population, ainsi que par le degré de protection de l'environnement. Le développement au sens large comprend d'autres éléments encore, notamment des progrès dans le sens de l'égalité des chances, de la liberté politique et des libertés civiques. Le développement a donc pour but ultime de permettre aux habitants de toutes les régions et de tous les pays, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de religion ni de race, de jouir de droits économiques, politiques et civiques plus étendus. Ce but n'a pas changé sensiblement depuis le début des années 50, époque où la plupart des pays en développement se sont émancipés du colonialisme.

La réflexion sur le développement a en revanche beaucoup évolué au cours des quarante dernières années. Non pas qu'elle ait changé du tout au tout, ou que l'unanimité se soit faite sur les conditions du développement, mais les professions de foi dirigistes ont fait place à des doctrines qui tendent à laisser jouer plus librement les forces du marché. Au lieu de se replier sur eux-mêmes, les pays cherchent de plus en plus à s'ouvrir sur le reste du monde. L'agriculture n'est plus systématiquement frappée de taxes discriminatoires destinées à financer l'industrialisation.

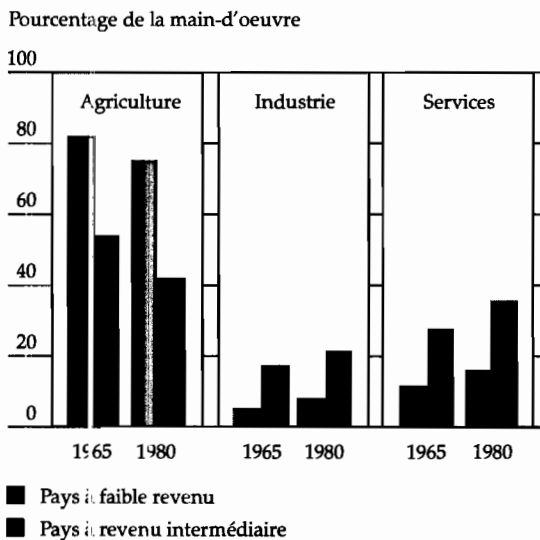
De nombreux pays en développement se sont lancés ces dernières années dans des réformes axées sur le libre jeu des forces du marché. Parallèlement, les pays ont pris davantage conscience de ce que le développement est un processus pluridi-

mensionnel, dans lequel les réformes du régime des prix, les investissements et le renforcement institutionnel jouent des rôles complémentaires. Le succès suppose la maîtrise d'une multitude de facteurs.

Plusieurs pays se sont développés rapidement pendant l'après-guerre. La plupart d'entre eux ont deux traits communs : ils ont investi dans l'éducation, des hommes et des femmes, et fait un gros effort d'équipement; ils ont ensuite maximisé le rendement de ces investissements en faisant la part belle aux marchés, à la concurrence et au commerce. Le dynamisme de leur économie, à son tour, a favorisé l'adoption d'idées nouvelles et d'innovations technologiques et incité à une plus grande efficacité.

L'ampleur et l'efficacité des interventions des pouvoirs publics dans le fonctionnement de l'économie se sont révélées être des facteurs déterminants. La première leçon que l'on peut tirer de l'expérience récente est qu'il vaut mieux que les pouvoirs publics concentrent leur action dans des domaines (tels que l'information, le développement de l'infrastructure, la santé publique, la recherche et l'éducation) où ils sont à même de compléter et de soutenir l'activité du secteur privé plutôt que sur des domaines (comme la fabrication de ciment ou d'acier, ou l'exploitation de compagnies aériennes et d'hôtels) où ils se substituent au secteur privé. La seconde est que la qualité de ces interventions importe tout autant que leur ampleur. De nombreux facteurs économiques, socio-politiques et historiques interviennent dans la gestion des affaires publiques. L'histoire montre que l'extension des libertés civiles et politiques — qui est un objectif en soi — n'a pas à

Figure 2.1 Distribution de la main-d'oeuvre par secteur, pays en développement à faible revenu et à revenu intermédiaire, 1965 et 1980



Source : Données de la Banque mondiale.

être considérée comme un obstacle au développement économique. Bien au contraire, ces libertés semblent favoriser la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement.

L'évolution des approches du développement

Les économistes ont longtemps considéré que l'augmentation du revenu par habitant était un bon indicateur des autres aspects du développement. Or, cet indicateur présente le défaut de ne pas toujours rendre compte de l'évolution réelle des conditions d'existence de bon nombre de ceux qui appartiennent aux couches les plus défavorisées de la population. Les statistiques de la croissance des revenus n'indiquent pas si les besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé, égalité des chances, libertés civiles, protection de l'environnement) sont mieux satisfaits.

Les dirigeants de la plupart des pays en développement se sont depuis longtemps rendu compte que la croissance rapide des revenus n'était qu'un élément parmi d'autres du développement. Cependant, ils ont souvent été en désaccord sur la hiérarchie des priorités. Par exemple, les plans de développement économique de l'Inde partaient de l'hypothèse que la croissance des revenus ne changerait rien, à elle seule, au sort

d'une bonne partie des pauvres, et ils faisaient donc une place très importante à des mesures de lutte directe contre la pauvreté. Les documents traitant de la politique économique de la Malaisie révèlent une approche toute différente : "Dans la pratique, donc, la croissance rapide de l'économie du pays restera une condition indispensable au succès de la nouvelle politique économique. Seule cette croissance permettra de réaliser les objectifs de cette politique sans que tel ou tel secteur de la société malaisienne se trouve pénalisé ou s'estime laissé pour compte" (Malaisie, 1973).

La valeur accordée aux différents éléments du développement dépend certes, en partie, de facteurs culturels mais, d'une manière générale, les pays recherchent des améliorations dans tous les domaines. La plupart des indicateurs du progrès (mortalité infantile, taux de scolarisation, degré d'égalité entre les sexes en matière d'éducation, indicateurs de la liberté politique, et ainsi de suite) sont liés à la progression du revenu par habitant, mais cette corrélation est imparfaite. Il importe donc de mesurer chacun de ces éléments indépendamment de la croissance économique.

Transformations structurelles

Le développement s'accompagne presque toujours d'une modification de la répartition du produit intérieur entre les différents secteurs d'activité économique. La part de l'agriculture dans la production et l'emploi, habituellement importante au début, diminue par la suite, tandis que celle des industries manufacturières augmente. Dans les pays à faible revenu, la contribution du secteur industriel au PIB est passée de 27 % en 1965 à 34 % en 1988, tandis que celle de l'agriculture est tombée de 42 à 31 %. On relève des modifications similaires de la répartition des emplois entre les secteurs (Figure 2.1), encore que les emplois agricoles continuent de dominer dans de nombreux pays en développement. La phase suivante de cette évolution de la répartition intersectorielle de l'activité économique consiste habituellement en une augmentation de l'importance relative du secteur des services.

Comme dans les pays industriels, la cause initiale de l'accroissement démographique dans les pays actuellement classés comme pays en développement a été le recul rapide de la mortalité, rendu possible par l'amélioration des conditions de vie. Bien que l'élévation des revenus et la baisse de la mortalité favorisent en principe une réduction de la fécondité, et donc le ralentissement de

l'accroissement démographique, cette transition démographique n'est pas toujours aussi simple. La population du monde en développement s'accroît annuellement d'environ 2 %, soit plus de deux fois plus vite que celle des pays industriels. Cet accroissement global s'est quelque peu ralenti dans les années 80 par rapport aux deux décennies précédentes, mais le comportement démographique des différentes régions est loin d'avoir été uniforme : un très fort ralentissement a été enregistré en Asie de l'Est, tandis que l'accroissement démographique de l'Afrique subsaharienne s'est accéléré.

Une croissance rapide de l'agriculture va généralement de pair avec une industrialisation dynamique et une progression régulière de la production totale et de la productivité globale. La production et la productivité progressent généralement moins rapidement lorsque le taux de croissance de la production agricole est faible. Sur 68 pays en développement pour lesquels la Banque mondiale dispose de données fiables, 30 ont vu leur production agricole s'accroître de plus de 3 % par an au cours des vingt-cinq dernières années. Dans tous ces pays, le taux de croissance moyen du PIB a été d'au moins 2,5 % durant la même période, et les deux tiers des pays où la production agricole s'est accrue rapidement ont aussi enregistré des taux de croissance économique très élevés (supérieurs à 5 % par an).

L'augmentation des rendements est généralement une condition essentielle de l'accroissement de la production agricole. Il y a donc corrélation positive entre augmentation des rendements agricoles et accroissement de la production globale (Tableau 2.1). Le progrès technologique est parmi les facteurs qui ont contribué à accroître la productivité de la terre et du travail, permettant à une main-d'oeuvre agricole réduite de répondre à la demande de produits agricoles sur les marchés intérieurs et les marchés d'exportation. Pour accélérer le développement, certains pays ont alourdi directement ou indirectement la charge fiscale supportée par l'agriculture pour financer leur effort industriel. Cette politique n'a généralement pas donné de bons résultats. En revanche, celles qui n'entraient pas l'accroissement de la productivité agricole se sont révélées fournir une assise plus solide pour l'industrialisation (Chapitre 4).

La réduction des coûts dans diverses branches industrielles a permis aux pays de diversifier leur structure de production, de se lancer dans la fabrication de nouveaux produits et de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. La croissance rapide des centres urbains va généralement de pair avec ce schéma de croissance de l'industrie. La population des pays industriels s'est urbanisée à près de 80 %. Dans les pays en développement, la proportion de citoyens a doublé au cours des trente dernières années, pour atteindre plus de 40 %. Les

Tableau 2.1 Croissance de la productivité agricole et des secteurs non agricoles, 1960-88

<i>Croissance des rendements agricoles à l'hectare</i>	<i>Taux moyen de croissance non agricole</i>				
	<i>Plus de 4 %</i>		<i>2-4 %</i>	<i>Moins de 2 %</i>	
Plus de 2,5 %	Cameroun Chine Corée, Rép. de Egypte, Rép. arabe de	Mexique Pakistan Panama Rép. arabe syrienne Turquie	Burundi Colombie Costa Rica	Hongrie Nicaragua Philippines Yougoslavie	Libéria
1-2,5 %	Brésil Côte d'Ivoire Congo	Indonésie Thaïlande	Bangladesh El Salvador Grèce Inde Mali	Malawi Maroc Mauritanie Sri Lanka Togo	Zambie
Moins de 1 %	Rwanda		Argentine Bolivie Ethiopie Nigéria	Pérou Soudan Sénégal Zimbabwe	Ghana République centrafricaine Ouganda Tanzanie Zaire

Note : Le taux de croissance non agricole est la moyenne pondérée des taux de croissance dans l'industrie et les services, ces taux étant affectés du poids qu'ils ont dans le PIB. Les calculs sont faits sur la base des comptes nationaux pour tous les pays sur lesquels on dispose de données et où la part de l'agriculture dans le PIB dépassait 10 % dans les années 60.

Source : Données de la Banque mondiale.

politiques suivies par les pouvoirs publics ont directement ou indirectement influé sur le processus d'urbanisation. La protection excessive de l'industrie, les politiques axées sur la fabrication de produits de remplacement des importations et un régime des prix, une fiscalité et un régime de subventions privilégiant les villes ont souvent favorisé des schémas de production et d'urbanisation contraires à la rationalité économique. De nombreux pays ont eu de plus en plus de mal à développer suffisamment leur infrastructure urbaine et n'ont pas tiré de l'urbanisation les avantages économiques escomptés.

Evolution de la réflexion sur le développement

Les dirigeants des nombreux pays en développement qui ont accédé à l'indépendance se souciaient à l'époque aussi bien du développement politique que du développement économique. Leurs objectifs politiques étaient de promouvoir l'unité nationale et d'affirmer l'identité de leur pays. Leur principal objectif économique était de substituer rapidement aux structures d'une économie agraire archaïque celles d'une économie industrielle moderne.

Les doctrines dominantes de l'époque insistaient sur quatre aspects du développement et proposaient des solutions aux problèmes que posait chacun d'entre eux :

- *L'effort d'équipement.* Les politiques devaient tendre à accroître l'épargne et l'investissement de manière que l'appareil de production puisse se développer rapidement.

- *L'agriculture.* Le secteur agricole était considéré comme une source de financement des investissements industriels. Les politiques de protection de l'industrie ont eu pour effet de modifier les termes de l'échange au détriment de l'agriculture.

- *Le commerce.* Les décideurs considéraient qu'il fallait, pour stimuler le développement, encourager la fabrication de produits de remplacement des importations. Ils craignaient aussi que l'ouverture sur l'économie mondiale ne déstabilise le développement. D'où, généralement, des mesures protectionnistes.

- *Les défaillances du marché.* Les doctrines de l'époque présumaient qu'aux stades initiaux du développement, il n'était pas possible de laisser jouer les forces du marché, et que les pouvoirs publics seraient à même de prendre en main le processus de développement.

Les principales institutions de développement (l'Organisation des Nations Unies et les institu-

tions apparentées, y compris la Banque mondiale, ainsi que plusieurs organismes d'aide bilatérale au développement faisant partie du réseau d'aide étrangère au développement) souscrivaient à cette doctrine avec plus ou moins d'enthousiasme. Au début des années 80, la doctrine dominante avait changé.

LA FORMATION DE CAPITAL. On a d'abord pensé que l'insuffisance des équipements, en particulier de l'infrastructure, était la principale entrave au développement (Mandelbaum, 1945; Rosenstein-Rodan, 1943; Nurske, 1952; Lewis, 1954, 1955). D'où la très grande importance accordée à la formation intérieure de capital. Comme le disait un économiste du développement bien connu, "dans la théorie du développement économique, la difficulté principale est de comprendre le processus par lequel une collectivité qui, précédemment, épargnait 4 à 5 % de son revenu, ou même moins, peut se transformer en une économie où l'épargne spontanée est de l'ordre de 12 à 15 % du revenu national, ou même davantage" (Lewis, 1954).

Un modèle qui a eu un certain retentissement à l'époque mettait l'accent sur le problème des devises — c'est-à-dire les difficultés que pouvaient éprouver les pays en développement à financer leurs importations au moyen de leurs recettes d'exportation (Chenery et Bruno, 1962; Little, 1982; Bacha, 1984). Les organismes d'aide et de crédit se sont fondés sur ce modèle "des deux contraintes" (épargne intérieure et devises) pour déterminer les apports supplémentaires dont les pays en développement avaient besoin pour financer leurs importations et leurs investissements.

Plus tard, l'accent a été mis sur la contribution que le capital humain apporte au développement. Ce qui s'était passé dans les économies d'Asie de l'Est illustrait très bien l'importance des ressources humaines. Ces pays avaient investi massivement dans l'éducation et la formation professionnelle. Des recherches sur la productivité de l'éducation avaient mis en évidence la corrélation entre capital humain et développement (Schultz, 1961; Becker, 1964). De tous ces travaux, il ressortait que l'accumulation de capital humain était l'un des moteurs les plus puissants du développement.

LES INCITATIONS AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL. Les pays ont souvent cru que, pour développer leur industrie, il fallait négliger leur agriculture, voire la pénaliser. Deux hypothèses semblaient justifier des transferts de ressources de l'agriculture à l'industrie, transferts qui étaient opérés en grevant directement ou

indirectement la charge fiscale de l'agriculture. La première était qu'il existait dans l'agriculture une importante quantité de main-d'oeuvre inemployée ou sous-employée, la seconde que les agriculteurs n'étaient pas sensibles au mouvement des prix. D'où l'idée que si l'on alourdissait la charge fiscale de l'agriculture, il n'en résulterait qu'une légère baisse de la production agricole. "Si cette main-d'oeuvre excédentaire était transférée de l'agriculture à d'autres secteurs, la production agricole n'en souffrirait pas, et le surcroît de production des secteurs d'accueil représenterait pour le pays un gain net de revenu. C'est le phénomène du chômage déguisé, si répandu dans les zones rurales, qui justifie économiquement l'industrialisation des pays arriérés à forte densité de population" (Mandelbaum, 1945). Cependant, avec le temps, on a pris conscience des effets dévastateurs des politiques qui pénalisaient l'agriculture.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR. On a longtemps pensé que le commerce ne pouvait contribuer que modestement au développement et qu'il risquait même de l'entraver. Le ralentissement de l'expansion du volume mondial des échanges — le taux de croissance annuel de ces échanges était tombé de 3,5 % durant la période 1850–1913 à 0,5 % durant la période 1913–48 — et la détérioration des termes de l'échange au détriment des exportateurs de produits de base semblaient indiquer qu'il était impossible de compter sur le commerce pour stimuler la croissance (Prebisch, 1959; Singer, 1949). On pensait qu'une formule reposant sur le remplacement des importations laisserait le temps à l'industrie de se développer et permettrait d'économiser de précieuses devises, de réduire la dépendance des pays en développement vis-à-vis de l'étranger et d'affermir leur identité. Les entreprises, présumées incapables de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux, pourraient se développer grâce à des mesures protectionnistes qui leur garantiraient l'exclusivité du marché intérieur; elles pourraient plus tard faire face à la concurrence. On considérait que l'affectation anti-économique de certaines ressources qu'impliquerait cette protection des industries naissantes était un prix modique à payer; on comptait qu'une fois ces industries parvenues à maturité, les pays s'orienteraient rapidement, à la lumière de leur expérience, vers une croissance solide.

Dans de nombreux pays, la tendance à pénaliser les exportations s'est trouvée renforcée par la volonté de porter la production alimentaire au niveau d'autosuffisance, objectif qui était souvent

considéré comme primordial. Initialement, les économistes étaient assez peu nombreux à voir le rôle central que pouvait jouer le commerce dans le développement (Haberler, 1959), mais l'accumulation des exemples tirés de monographies a fini par faire triompher cette conception du rôle du commerce (Balassa et al., 1971; Krueger, 1978).

LE RÔLE DE L'ETAT. Le succès (préssumé) de la planification d'Etat en Union soviétique, auquel on attribuait l'industrialisation rapide de ce pays, a beaucoup influencé les responsables des politiques dans les années 50. Le système séduisait aussi par ses prétentions égalitaristes. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on a mesuré l'ampleur des sacrifices imposés à la population. Les responsables des politiques voyaient de surcroît dans la grande crise des années 30 la preuve qu'il était impossible de se fier aux mécanismes du marché. Ils attribuaient la reprise ultérieure aux bienfaits de l'interventionnisme (sur quoi les thèses macroéconomiques révolutionnaires soutenues par Keynes semblaient leur donner raison). La seconde guerre mondiale, qui amena les pouvoirs publics à répartir autoritairement des ressources précieuses et à établir un rationnement des biens de consommation de première nécessité, sembla aussi confirmer l'efficacité de l'interventionnisme.

La situation qui régnait dans la plupart des pays en développement paraissait militer en faveur du rôle prééminent de l'Etat. L'analphabétisme était très répandu, et de nombreux décideurs pensaient qu'il appartenait aux "élites" de prendre en main le développement. L'idée que l'Etat devait "prendre les rênes" de l'économie commença aussi à se répandre. Bientôt, les pouvoirs publics ne se contentèrent plus de redistribuer la richesse et les revenus, de lutter contre la pauvreté et de satisfaire les besoins fondamentaux, ils se mirent à participer directement à la production de biens d'équipement et de consommation.

Pourtant, dès les années 50, certains commencèrent à se demander si l'Etat était vraiment capable d'entreprendre toutes ces tâches. "Les pouvoirs publics, dans tous les pays sous-développés, n'ont pas les moyens de s'acquitter convenablement de ces fonctions... Nous nous trouvons devant une situation paradoxale : les pouvoirs publics se lancent dans des tâches ambitieuses alors qu'ils sont incapables de s'acquitter des fonctions élémentaires, mais indispensables, qui leur incombent" (Bauer, 1958). La croissance équilibrée "exige un effort considérable précisément dans les domaines où les pays sous-

développés n'ont la plupart du temps que des moyens très limités" (Hirschman, 1958). Cependant, même les sceptiques ne voyaient pas d'inconvénient à ce que les pouvoirs publics interviennent dans la production. L'Etat était censé amorcer la croissance en mettant en place des incitations et en exerçant des pressions qui favorisent la suite du processus, et devait ensuite se tenir prêt "à réduire ces pressions dans divers domaines" (Hirschman, 1958). D'autres allaient plus loin : "Apparemment, dans les pays avancés, et ce sans préjudice des attitudes à l'égard des problèmes économiques intérieurs de ces pays, personne ne voit aux difficultés croissantes que rencontrent les pays sous-développés d'autre issue que le socialisme" (Myrdal, 1956).

Les théories de la croissance

Selon l'analyse économique classique, la production par habitant devait se stabiliser lorsque le ralentissement de la croissance de la productivité entraînerait une baisse des profits. La théorie néo-classique a repris l'idée du déclin du rendement marginal des intrants, d'où il découlait que la poursuite de la croissance n'était possible que grâce à des innovations technologiques exogènes (Solow, 1957). Si tous les pays avaient accès aux mêmes techniques, leurs taux de croissance devaient donc finir par converger. Ce qu'on a pu observer récemment dans les pays industriels semble confirmer la thèse de la convergence.

Dans le cas des pays en développement, en revanche, les écarts entre taux de croissance se sont creusés (Chapitre 1). A première vue, cette observation semble démentir la thèse de la convergence. Toutefois, dans la pratique, le progrès technique n'a pas été également distribué entre les pays en développement et, dans la plupart d'entre eux, il n'est pas venu de l'extérieur, du fait de la limitation des importations et de diverses autres restrictions. De plus, même si toutes les économies avaient accès à la même technologie, leurs taux de croissance pourraient varier en fonction de leur dotation en capital humain et des incitations à l'adoption de techniques nouvelles. Les "nouvelles" théories de la croissance ont construit un modèle théorique autour de l'idée que les effets induits positifs de l'accumulation de connaissances et de capital humain se manifestent par des rendements croissants (Romer, 1986; Lucas, 1988).

Dans cette optique, la forte impulsion que reçoit une économie ouverte à la technologie étrangère peut être très payante — idée qui figurait générale-

ment parmi les postulats des doctrines antérieures. Le modèle de Cambridge, en vogue dans les années 40 et 50, supposait que l'accroissement de la production était proportionnel à l'augmentation des apports d'intrants renouvelables, c'est-à-dire de capital. Rosenstein-Rodan (1943) postulait pour sa part une phase de décollage à l'issue de laquelle un pays devenait capable de s'industrialiser par ses propres moyens et de soutenir des taux de croissance élevés. Rostow (1960) envisageait le décollage comme le passage de la stagnation à la croissance du produit par habitant.

Aussi, les politiques d'investissement qui encouragent les activités exerçant des effets induits (amélioration de l'éducation) ou rendent possibles des taux de rendement croissants (grâce, par exemple, à l'amélioration de l'infrastructure) peuvent favoriser la croissance. Il ne faut pas négliger non plus l'importance des mesures complémentaires facilitant la diffusion des connaissances, permettant aux entreprises d'entrer sur le marché et d'en sortir librement, et garantissant la libre circulation des personnes, des capitaux et de la technologie.

Les articulations entre les composantes du développement

Il existe des relations complexes entre l'éducation, la technologie et le degré d'ouverture de l'économie, d'une part, et le développement, d'autre part. C'est du fait de ces relations que l'économie est sensible non seulement aux signaux des prix, mais aussi à l'évolution des idées. La corrélation entre connaissances et croissance a fortement contribué au développement des pays d'Asie de l'Est au cours des quarante dernières années et a aussi joué un rôle essentiel dans les pays scandinaves, en particulier entre 1860 et 1950 (Encadré 2.1). Les auteurs ont très tôt pris conscience de ces corrélations. "Il ne suffit pas que les connaissances s'enrichissent; encore faut-il qu'elles soient diffusées et mises en pratique. La rapidité d'assimilation des connaissances dépend en partie de la réceptivité des gens aux idées nouvelles, et en partie de la mesure dans laquelle le cadre institutionnel rend avantageuses l'assimilation et la mise en pratique des idées nouvelles... C'est dans les sociétés où les gens admettent la diversité des opinions ou sont habitués aux changements que les idées nouvelles sont le plus rapidement assimilées... En revanche, il y a peu de chances que les idées neuves prennent rapidement dans un pays isolé, homogène, fier et autocratique" (Lewis, 1955).

Encadré 2.1 Les modèles scandinaves de développement

Le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède ont su conjuguer propriété privée et concurrence du marché avec interventions de l'Etat — pour assurer une répartition égalitaire du revenu, couvrir leurs populations contre la maladie et l'invalidité, et remédier aux défaillances du marché. Ces activités de l'Etat, de portée limitée avant la deuxième guerre mondiale, se sont rapidement développées par la suite. Il fallait les revenus élevés de l'après-guerre pour pouvoir payer les lourdes dépenses d'un Etat-providence.

Les débuts : du milieu du XIXe siècle à la deuxième guerre mondiale

Les pays scandinaves ont commencé à s'industrialiser vers le milieu et la fin du XIXe siècle. La protection du droit de propriété et la mise en place de réformes commerciales étaient importantes pour la croissance. Les gouvernements n'ont généralement pas fait obstacle aux mécanismes du marché et ils ont laissé une très grande marge de manœuvre aux institutions financières et au secteur privé.

Le taux d'alphabétisation était déjà très élevé quand l'industrialisation a commencé au siècle dernier. Une grande attention était portée à l'enseignement primaire et à l'enseignement de type général, y compris à l'éducation des femmes ainsi qu'à l'enseignement technique et commercial dispensé dans les écoles commerciales et les universités. Les gouvernements se sont attachés à édifier l'infrastructure du développement — mettre en place, notamment, un cadre juridique et administratif et une infrastructure de transports.

L'après-deuxième guerre mondiale

La Scandinavie est, à juste titre, citée comme un exemple de progrès social. Mais certaines des caracté-

ristiques de l'Etat-providence ont comporté des coûts qu'une politique différente aurait permis d'éviter. Tout d'abord, pour empêcher des hausses du coût des capitaux, les marchés financiers ont été fortement réglementés après la guerre. Seulement, l'accès des petites sociétés et des petits entrepreneurs au capital s'en est trouvé limité et l'adaptation aux innovations financières étrangères découragée. (Ces marchés ont été déréglementés pendant les années 80.)

Ensuite, la place de plus en plus grande tenue par le secteur public sur le marché de l'emploi et l'application d'une politique garantissant un faible taux de chômage ont, à la longue, gravement affaibli la discipline du marché, face aux revendications salariales des syndicats, ce qui a fait augmenter le coût de la main-d'œuvre et réduit les bénéfices et l'investissement. La privatisation de certains services publics — actuellement envisagée — pourrait renforcer la discipline sur le marché du travail.

Enfin, la forte imposition des tranches supérieures de revenu, qui concerne la majeure partie de la main-d'œuvre, pèse sur la croissance. C'est ce qui a conduit la Suède à entreprendre une réforme fiscale pour inciter au travail et réduire le marché parallèle ou clandestin du travail.

Le pragmatisme dont font preuve les pays scandinaves dans leur souci d'éviter les conflits et de rechercher le consensus dans la vie politique et économique a certainement beaucoup influencé la forme que le développement y a prise. Bien qu'il soit impossible de dire si cette volonté de consensus a beaucoup fait pour la croissance, elle a donné sa forme à cette combinaison unique d'activités publiques et privées qui caractérise ces pays.

La révolution verte, qui a résulté avant tout de la diffusion de nouvelles variétés à haut rendement de riz et de blé, illustre l'interaction entre innovations techniques et éducation. Les nouvelles variétés ont été mises au point par des chercheurs au Mexique et aux Philippines avec le soutien de la Fondation Rockefeller. Pour qu'un pays soit à même d'adopter ces nouvelles variétés, il fallait que son économie soit réceptive. L'adoption, l'adaptation, l'amélioration et la diffusion des variétés en question exigeaient le renforcement des moyens de recherche à l'échelle nationale et des capacités technologiques locales. Les pays d'Asie du Sud s'y sont employés avec un relatif succès, de sorte qu'ils sont parvenus à doubler, et même tripler, le rendement des cultures concernées. La richesse relative de ces pays, qui les

mettait mieux à même d'assumer les risques inhérents aux innovations, a certes contribué à ce succès, mais c'est l'aptitude des agriculteurs à tirer parti des informations dont ils disposaient sur ces innovations qui a été le facteur déterminant.

L'ouverture de l'économie favorise le transfert de technologies des pays industriels aux pays en développement; l'éducation favorise l'adoption, l'adaptation et la diffusion des technologies nouvelles. Les différences de taux d'assimilation de la technologie et de taux de croissance économique observées d'un pays à l'autre tiennent en grande partie à des différences de niveau moyen d'éducation. "Si la croissance économique est devenue un phénomène d'envergure mondiale, c'est grâce avant tout à la diffusion de connaissances sur les nouvelles techniques de production... Il est d'au-

tant plus facile à la population d'un pays d'assimiler les connaissances techniques nouvelles qu'elle y a été préparée par une éducation convenablement adaptée" (Easterlin, 1981). Il est essentiel aussi que les particuliers et les entreprises soient libres d'importer des techniques étrangères, de s'inspirer d'idées conçues à l'étranger et d'acheter des biens d'origine étrangère. Plus l'économie est ouverte, plus le rendement des investissements consacrés à l'éducation et à l'équipement est élevé.

Autre corrélation importante : celle entre stabilité macroéconomique et succès des politiques microéconomiques. L'expérience montre que les pays à faible inflation, dont les balances avec l'extérieur ne sont pas un handicap à long terme, ont de bien meilleures chances que les autres de parvenir à une croissance durable.

Enfin, la mise en valeur des ressources humaines et la lutte contre la pauvreté, d'une part, et la croissance économique, d'autre part, semblent se renforcer mutuellement. La mise en valeur des ressources humaines et la lutte contre la pauvreté ont toujours été considérées par les dirigeants et les planificateurs comme des objectifs du développement. Les méthodes employées pour tenter d'atteindre ces objectifs ont toutefois été fort diverses, allant de l'interventionnisme à des formules mettant l'accent sur le libre jeu des forces du marché. En réalité, il faut un peu de l'un et de l'autre : associer des mesures favorisant le fonctionnement des marchés à des programmes sociaux judicieusement ciblés.

Bilan global du développement

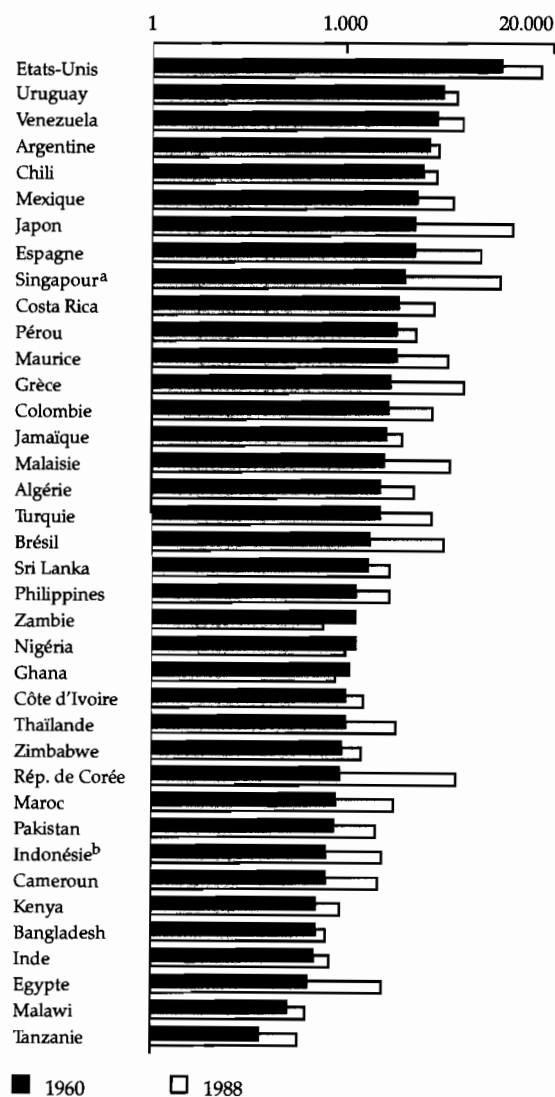
Les revenus et le bien-être social se sont nettement améliorés pendant la période de l'après-guerre. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la production a augmenté à un taux annuel moyen de près de 5 % depuis 1965, et la production par habitant de 2,5 %. Le progrès social a également été marqué. Le taux de scolarisation secondaire a presque doublé depuis 1965, pour se situer aux alentours de 40 %. La mortalité infantile semble avoir fortement diminué — de 124 décès pour mille naissances en 1965 à 72 en 1988.

Tous les pays n'ont pas connu le même succès. Le taux de croissance du PIB a beaucoup varié d'une région à l'autre. Les revenus n'ont cessé d'augmenter en Asie de l'Est; l'Asie du Sud, elle aussi, a progressé, mais plus lentement et moins régulièrement. Dans d'autres régions, la situation s'est dégradée. Depuis 1960, le revenu réel par habitant a fortement augmenté en République

de Corée, au Japon et à Singapour, stagné en Argentine, à la Jamaïque et au Pérou, et baissé au Ghana, au Nigéria et en Zambie (Figure 2.2).

Les taux d'épargne et d'investissement se sont accrus dans de nombreux pays. L'Inde a régulièrement épargné plus de 20 % de son revenu pendant les années 70 et 80. En 1988, le Brésil a épargné 28 % de son revenu, la Chine, 37 %, la

Figure 2.2 Revenu par habitant dans quelques pays, 1960 et 1988
(dollars PPA 1985)



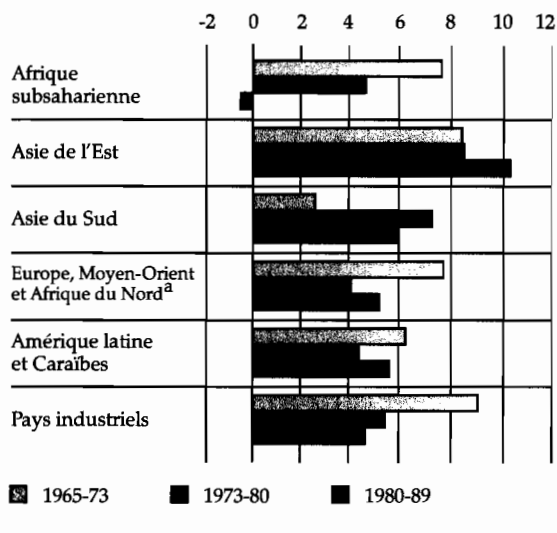
Note : On utilise une échelle logarithmique pour faciliter la comparaison entre pays à revenu élevé et à faible revenu par habitant. On a choisi les pays pour lesquels on disposait de données de manière à obtenir un échantillon équilibré pour la taille de la population et la répartition par région.

a. Les données correspondent aux années 1960 et 1985.

b. Les données correspondent aux années 1962 et 1988.

Source : Summers et Heston, 1991.

Figure 2.3 Croissance estimative annuelle des exportations en valeur réelle pour certains groupes de pays, 1965-89 (pourcentage)



a. Non compris l'Iran et l'Iraq.

Source : Données de la Banque mondiale.

Côte d'Ivoire, 22 %, et le Kenya, 22 %. L'investissement, en pourcentage du revenu, s'est élevé en moyenne à 26 % dans les pays en développement en 1988. Mais, là encore, on peut noter de fortes différences entre pays. La part de l'investissement a été d'environ 4 % en Bolivie, au Soudan et au Zaïre, et de quelque 30 % en République de Corée, au Portugal et au Venezuela.

La croissance des échanges a, dans l'ensemble, été forte dans les pays à revenu faible ou intermédiaire; les exportations ont augmenté de près de 5,3 % entre 1965 et 1989. Le Brésil, la Chine, la Corée et la Turquie ont été parmi les pays les plus performants. Mais beaucoup d'autres n'ont obtenu que des résultats médiocres, en particulier en Afrique subsaharienne, où les exportations en valeur réelle ont plongé pendant les années 80 (Figure 2.3). Pour l'ensemble des pays en développement, la part de la production exportée est passée de 13 à 23 % environ pendant cette période — les économies d'Asie de l'Est se classant en tête avec une progression de 8 à 30 %.

La participation de l'Etat à l'activité économique a également beaucoup varié. En 1980, la part du secteur public dans l'emploi total du secteur formel non agricole était estimée à plus de 70 % au Bénin, au Ghana, en Inde, en Tanzanie et en Zambie, et à moins de 25 % en Argentine, en Corée

et au Guatemala (Heller et Tait, 1984)). Dans certains pays, la consommation publique a dépassé en moyenne 15 % de la production, ce qui suppose que les salaires du secteur public ont absorbé plus d'un tiers de la production non agricole.

Faits à retenir de quelques économies

L'expérience de certaines économies peut beaucoup nous apprendre sur l'efficacité de différentes stratégies de développement. Les paragraphes qui suivent retracent l'évolution récente en Chine, en Inde, au Nigéria, au Brésil, en Argentine, en Malaisie, à Sri Lanka, en Corée, dans d'autres nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est et dans les économies de l'OCDE. On y soulève également la question des variations régionales du revenu dans une même économie.

- *La Chine.* De 1950 à 1978, l'économie chinoise a été presque entièrement planifiée. Les défauts d'un système administratif aussi centralisé sont devenus manifestes malgré les progrès réalisés dans l'infrastructure et la mobilisation des ressources; on lui a reproché de "subordonner les entreprises productives à l'administration, d'imposer une planification excessive d'en haut et d'être trop rigide" (Hsu, 1982). Aussi, des réformes structurelles ont-elles été entreprises en 1978. Les plus frappantes ont été les réformes rurales qui ont encouragé l'agriculture en offrant aux agriculteurs de meilleurs prix et la perspective de devenir propriétaires. Les prix réels à la production ont augmenté de 50 % et la croissance de l'agriculture est passée de 2,5 % en 1965-78 à 7,2 % en 1978-88.

- *L'Inde.* Le gouvernement est fortement intervenu dans la production, réglementant "l'échelle, la technologie et la localisation de tous les projets d'investissement de quelque dimension...", ce qui a inmanquablement donné naissance à un système d'incitations chaotique et à la recherche acharnée d'une maximisation de la rente" (Srinivasan, 1990). Cette intervention massive de l'Etat s'est accompagnée de stabilité macroéconomique durant les années 60 et 70, mais la croissance n'en a pas moins été lente. Entre 1960 et 1979, le revenu par habitant n'a augmenté en moyenne que de 1 % par an. Le nombre des très pauvres n'est tombé que d'environ 55 % au début des années 60 à 45 % seulement au milieu des années 80. Depuis la fin des années 70, certaines industries ont été déréglementées. La roupie indienne, dont la valeur réelle par rapport au dollar était la même en 1980 qu'en 1955, s'est dépréciée en valeur réelle. Ces réformes partielles ont contribué à porter le taux de croissance par habitant à 3 % environ pendant les années 80.

- *Le Nigéria.* Ce pays exportateur de pétrole a ceci de paradoxal que le taux de croissance par habitant, qui avait été en moyenne de 1,1 % par an de 1960 à 1973, a diminué annuellement de 2,8 % après la hausse des prix pétroliers de 1973, évolution due en grande partie aux dépenses publiques. Entre 1973 et 1981, le nombre d'emplois dans le secteur public a triplé, passant de 0,5 à 1,5 million. Les dépenses publiques ont quintuplé entre 1972 et 1974, pour atteindre près de 80 % du total des recettes pétrolières. L'investissement public a augmenté, passant de 5 % du PIB en 1974 à 17 % en 1977, année où il a représenté plus de la moitié de l'investissement total. Le budget, d'excédentaire qu'il était, a accusé un déficit moyen de 24 % des recettes retenues entre 1975 et 1978 (Bevan, Collier et Gunning, à paraître).

- *Le Brésil.* Ce pays est souvent cité comme un exemple de réussite d'une bonne politique de remplacement des importations par des productions locales. Pendant près de trente ans (de 1960 à 1987), il a enregistré un taux de croissance annuel moyen impressionnant de 6,6 %. Ce qui est révélateur au sujet des années miracles de 1967-79, toutefois, c'est que cette croissance rapide a été précédée et s'est accompagnée de réformes économiques. Jusqu'en 1967, le gouvernement a suivi une politique de stabilisation classique (resserrement du crédit et discipline budgétaire) pour réduire l'inflation. En 1967, un nouveau tarif douanier a ramené la protection du secteur manufacturier national de 58 à 30 %. En 1968, un système de parité ajustable a remplacé celui de taux de change multiples. Sous l'effet de ces mesures, le volume des exportations a augmenté de plus de 10 % par an entre 1964 et 1980, et le taux de croissance annuel a atteint 9,4 % (Maddison et al., à paraître).

- *L'Argentine.* Au début du siècle, le revenu par habitant en Argentine était comparable à celui de l'Australie et du Canada. Mais, depuis les années 40, le pays a connu une instabilité macroéconomique chronique et sa croissance a été lente. L'inflation et l'échec de tentatives répétées de stabilisation de l'environnement financier ont découragé l'épargne et l'investissement intérieurs. Faute de stabilité macroéconomique, l'Argentine a eu du mal à absorber les chocs subis par ses termes de l'échange, et des niveaux élevés de protection ont encore aggravé le problème. Ces échecs macroéconomiques persistants expliquent en grande partie la diminution du taux de croissance, qui est tombé de 4 % par an en moyenne entre 1960 et 1973 à 0,8 % entre 1973 et 1987.

- *La Malaisie et Sri Lanka.* En 1960, le revenu par habitant, le niveau d'instruction, le taux de mor-

talité infantile, la diversité ethnique et la structure économique étaient comparables dans ces deux pays. Depuis lors, ils ont suivi des stratégies de développement différentes. Même après les réformes de 1978, l'économie de Sri Lanka est restée moins ouverte que celle de la Malaisie. En outre, les taux d'imposition de l'agriculture sont demeurés moindres en Malaisie : moins de 30 % en moyenne pour les exportations de caoutchouc, contre plus de 60 % à Sri Lanka. De 1960 à 1978, la croissance a été de 7,0 % en Malaisie, contre 4,4 % à Sri Lanka. L'augmentation de la productivité a été en moyenne de 1,5 % dans le premier pays et nulle dans le second. Le taux de mortalité infantile qui, en 1960, était de quelque 70 pour mille dans les deux pays n'était plus, en 1988, que d'environ 15 pour mille en Malaisie, mais encore de 30 pour mille à Sri Lanka. On estime que la proportion de pauvres dans la population est tombée de 37 % en 1973 à 15 % en 1987 en Malaisie, alors qu'à Sri Lanka elle n'a baissé que de 37 à 27 % entre 1963 et 1981.

- *La République de Corée.* Cette économie offre incontestablement l'exemple d'un développement remarquablement rapide que les analystes, cependant, n'attribuent pas tous aux mêmes causes. De 1960 à 1987, le taux de croissance y a été de 9,0 %. Les indicateurs sociaux s'y sont aussi améliorés rapidement. La Corée a continué de suivre sa politique de substitution de productions locales aux importations dans les années 60. Mais elle s'est en même temps orientée résolument vers l'exportation. Après avoir connu des difficultés économiques vers la fin des années 70, elle a appliqué une politique de plus en plus libérale pendant les années 80. De 1960 à 1987, la croissance annuelle de la productivité globale des facteurs aurait été de 1,7 %. Bien qu'elle se soit, semble-t-il, détériorée, la répartition du revenu soutient très favorablement la comparaison avec celle d'autres économies en développement.

- *Les autres économies d'Asie de l'Est.* Hong Kong et Singapour ont, elles aussi, connu un succès enviable. Il en va de même de Taiwan, Chine, dont la croissance a atteint 9,5 % entre 1960 et 1987 et qui s'était très tôt ouverte sur l'extérieur, en opérant en 1958-59 un changement de cap en "renonçant à remplacer ses importations par des productions locales et en réorientant l'activité économique vers le marché mondial" (Myers, 1990). La répartition du revenu y soutient favorablement la comparaison avec celle d'autres économies et s'est améliorée.

Le Gouvernement de Singapour s'est montré beaucoup plus interventionniste que celui de Hong Kong. De 1960 à 1987, la croissance a été de 8,8 % à Singapour et de 8,6 % à Hong Kong,

Encadré 2.2 Qu'y a-t-il derrière le miracle japonais?

D'exceptionnels investissements en capital humain, en équipements et en technologie, telle est généralement l'explication que l'on donne du succès du Japon, comme on le démontre ailleurs dans ce Rapport. Mais les avis sont encore partagés sur les facteurs institutionnels et politiques, qui ont permis de créer le climat propice à ces énormes investissements et à leur productivité.

L'administration?

Certains attribuent le miracle japonais à l'influence du Ministère du commerce international et de l'industrie sur l'orientation de la production et les décisions d'investissement des entreprises. Cette influence remonte au moins aux années 30. L'administration a facilité l'accès des fabricants au capital et aux techniques étrangères. Elle leur a donné des subventions, elle a élevé des barrières commerciales et elle leur a accordé des avantages fiscaux. Elle a établi des plans pour répartir la production. Et elle a toléré les cartels. Comme des ingénieurs-conseils qui arrivent à persuader leurs clients de suivre leurs conseils, les membres du Ministère du commerce international et de l'industrie ont des relations étroites avec les industriels.

L'étendue des interventions?

De quelque façon qu'on le mesure — volume des dépenses publiques ou des impôts, déséquilibres macroéconomiques provoqués par les pouvoirs publics, contrôle des prix, rôle des entreprises publiques dans le secteur manufacturier, ou restrictions

imposées aux activités du secteur privé — le rôle de l'Etat dans l'économie japonaise est faible. Au surplus, sur le demi-million, ou presque, d'entreprises manufacturières que comptait le Japon dans les années 50, la plupart étaient de petites ou moyennes entreprises — auxquelles on pouvait attribuer la moitié de la valeur ajoutée dans le secteur (60 % à la fin des années 70).

Les institutions?

La conception traditionnelle qu'ont les Japonais de leurs droits respectifs et des convenances a facilité le règlement des conflits — et cela vaut aussi pour les relations entre travailleurs et directeurs, entre grandes firmes et sous-traitants, et entre organismes publics et producteurs et associations de producteurs. Par exemple, les normes de comportement vis-à-vis de l'autorité, qui encouragent la circulation de l'information entre travailleurs et personnel de direction, et le règlement des conflits par voie consensuelle ont permis un meilleur contrôle de la qualité des articles montés à la chaîne.

Ces trois facteurs

Chacune de ces explications vaut pour un aspect de la réalité. Mais il est difficile de tirer d'une explication du succès japonais par les institutions du pays des leçons applicables à d'autres — sauf pour faire observer que, loin d'essayer de faire obstacle aux tendances du marché, l'administration japonaise s'est efforcée de les anticiper, et qu'elle a fait machine arrière quand elle s'est fourvoyée. Le marché a été un facteur de discipline.

alors que la productivité augmentait de 1,7 % à Singapour et de 3,1 % à Hong Kong.

Ces économies d'Asie de l'Est ont obtenu des résultats remarquables pendant de longues périodes. Si elles diffèrent beaucoup à bien des égards, elles n'en ont pas moins plusieurs points communs : des niveaux d'instruction élevés, et qui le deviennent de plus en plus, et une orientation vers l'extérieur. Mais elles soulèvent des questions importantes au sujet des rôles respectifs de l'Etat et du marché. Hong Kong a suivi une politique relativement libérale, les autres économies une politique plus interventionniste. Le Japon et la Corée ont protégé leurs industries naissantes et subventionné le crédit. Pourquoi l'interventionnisme a-t-il réussi dans leur cas, alors qu'il a si souvent échoué ailleurs? Certains économistes soutiennent que c'est parce que les marchés y étaient tout de même plus libres qu'ailleurs. D'autres vont jusqu'à dire que l'interventionnisme a nui aux économies de l'Asie de l'Est et que, sans lui, elles

auraient encore mieux réussi. D'autres affirment, enfin, que le secret est d'intervenir à bon escient. Mais ceci conduit à poser la question clé : quelle différence y a-t-il entre intervenir à bon escient et intervenir à mauvais escient?

La question demeure controversée, mais trois éléments de réponse sont maintenant assez largement admis : tout d'abord, les interventions de l'Etat dans ces économies ont été soumises au jeu de la concurrence internationale et aux mécanismes régulateurs du marché. On n'a pas cherché à se soustraire à la discipline des forces du marché. Quand une mesure de protection conduisait à l'échec, elle ne tardait pas à être rapportée — chose difficile à faire, et tout à fait exceptionnelle. Ensuite, les gouvernements y ont pris grand soin de contrebalancer les désincitations à exporter qui caractérisent généralement un système protectionniste. En d'autres termes, leurs régimes commerciaux sont restés très orientés vers l'extérieur. Enfin, dans ces économies d'Asie de l'Est, les inter-

ventions sur le marché ont été, dans l'ensemble, plus modérées que dans la plupart des autres économies en développement. Ce sont ces tendances et d'autres particularités institutionnelles qui semblent distinguer les économies d'Asie de l'Est, y compris le Japon (Encadré 2.2). Les interventions dans le commerce et l'industrie sont étudiées de façon plus détaillée au Chapitre 5.

- *Les pays de l'OCDE.* Au cours des trente dernières années, les pays de l'OCDE ont connu une croissance robuste, d'environ 3 % par an et plus uniforme que dans le groupe des économies en développement (Harberger, 1984). C'est au Japon que la croissance a été la plus forte avec une production qui a augmenté de 6,5 % par an entre 1965 et 1980. De cette évolution, deux traits caractéristiques se détachent : premièrement, des progrès technologiques rapides, stimulés par une forte orientation vers l'extérieur ; deuxièmement, un accroissement des taux d'épargne, favorisé par une politique fiscale modérée. Le budget de l'Etat a souvent été excédentaire, ce qui a encouragé l'épargne et l'investissement et permis de réduire les impôts. La croissance de l'Allemagne après la guerre (3,5 % entre 1965 et 1980) a été orientée vers l'exportation, une inflation faible et un taux de change réaliste assurant sa compétitivité sur les marchés internationaux. Dans l'ensemble, les syndicats ouvriers ont appuyé la politique de croissance du gouvernement. Des économies d'échelle, l'apprentissage par l'expérience et la restructuration de l'industrie ont fait progresser rapidement la productivité. En Grande-Bretagne, la croissance économique a été plus lente pendant les années 60 et 70 à cause d'une inflation élevée, de conflits du travail, de la surévaluation des taux de change, de la fréquence des problèmes de balance des paiements, de la faiblesse des bénéfices des sociétés et de l'insuffisance de l'investissement. La croissance s'y est améliorée pendant les années 80.

- *Disparités de revenus d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays.* Les chiffres relatifs aux revenus moyens d'un pays masquent des disparités régionales, surtout si le pays est grand. Le revenu nominal, ou la production, par habitant varie fortement d'une région à l'autre dans plusieurs grands pays, comme le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Nigéria (voir les cartes pour exemples). La variation des dépenses aussi bien que les écarts en valeur réelle — c'est-à-dire une fois tenu compte des différences régionales de prix — sont probablement moindres (voir plus bas). Pour la Chine, on estime que le revenu nominal par habitant dans la partie orientale du pays (qui compte 29 % de la population) était supérieur de 50 % à celui de la région Sud

(43 % de la population) en 1987. En Inde, le revenu moyen par habitant dans l'ouest du pays (14 % de la population) était supérieur de 60 % environ à ce qu'il était à l'Est (22 % de la population) en 1986-87. En Indonésie, la production par habitant à Sumatra (20 % de la population) aurait été supérieure de 36 % à ce qu'elle était à Java (60 % de la population) en 1988. Selon les données dont on dispose, cette différence disparaît pratiquement si l'on exclut les revenus pétroliers ou si la comparaison porte sur les dépenses. Au Nigéria, la région Est aurait eu, en 1981, un revenu par habitant (compte tenu des revenus pétroliers) supérieur de 70 % à celui de la région Nord.

Toutefois, les différences de revenu nominal sont plus marquées que les différences de revenu réel, parce que le coût de la vie est normalement plus élevé dans les régions riches. Mais les données sur les différences de coût de la vie sont rares. Quand on peut procéder à des corrections, comme pour le Brésil, les différences diminuent (en valeur réelle). Ainsi, en 1980, le sud-est du Brésil (40 % environ de la population) aurait eu un revenu nominal par habitant plus de trois fois supérieur à celui du Nord-Est (30 % de la population). Mais, selon des estimations faites pour 1975, la différence en *valeur réelle* n'était que le double et non plus le triple.

Pour les pays industriels, l'observation des faits montre que les différences de valeur nominale entre régions sont moins marquées. Dans la région Centre-Atlantique des Etats-Unis en 1988 (15 % de la population), le revenu nominal par habitant était supérieur de 16 % à ce qu'il était dans la région Sud-Atlantique (17 % de la population). On estime que les écarts se sont réduits au cours des trente dernières années. Dans les pays en développement, l'absence de données fait qu'il est difficile de comparer convenablement les tendances dans les disparités régionales, les chiffres dont on dispose ne permettent pas de conclure à une réduction de ces disparités.

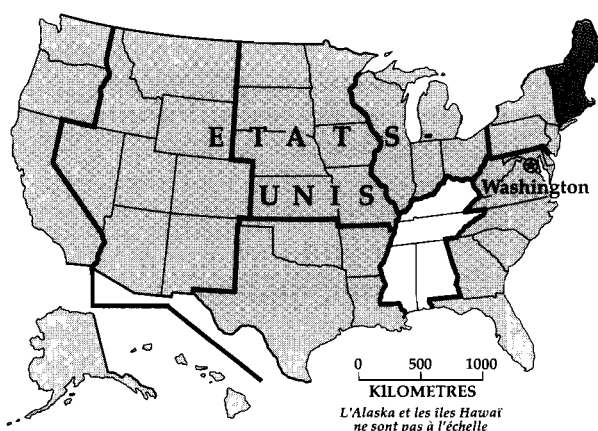
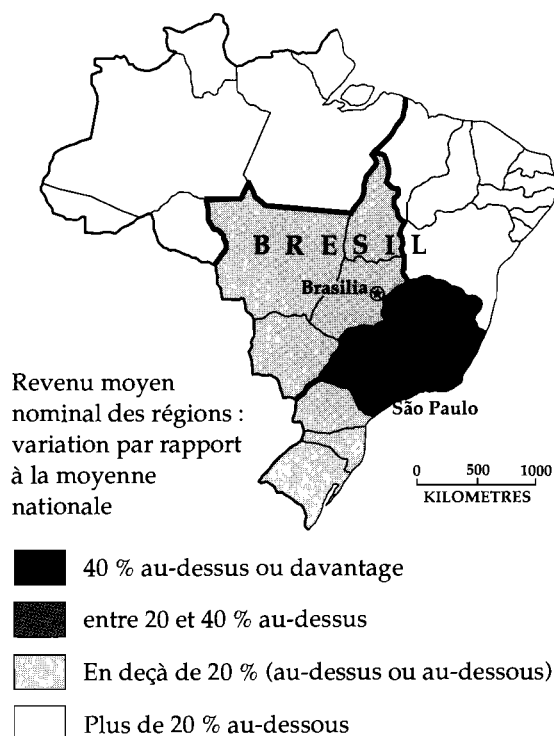
Bien que déjà très révélatrice, cette analyse de l'évolution des diverses économies demande à être poussée beaucoup plus loin si l'on veut en tirer des conclusions systématiques. Il faut comparer entre eux un plus grand nombre de pays à l'intérieur d'un cadre économétrique qui permettent de leur appliquer le même traitement. Il sera peut-être possible alors d'en inférer ce que sont les facteurs qui alimentent le développement.

Les déterminants de la croissance du revenu

Les premières études comparatives ont été entreprises par l'Organisation internationale du travail

au début des années 70 (Meier et Seers, 1984), dans le cadre des études sur le commerce international de Little, Scitovsky et Scott (1970), et sous les auspices du Bureau national de la recherche économique (Bhagwati, 1978; Krueger, 1978). Depuis lors, leur nombre a augmenté rapidement. Elles comprennent des travaux récents de la Banque mondiale (dont cinq grandes études multinationales couvrant une soixantaine de pays), d'autres institutions des Nations Unies et de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.

Deux des principales conclusions qui se dégagent de cet ensemble de recherches sont les suivantes : tout d'abord, le développement soutenu de nombreux pays, notamment celui des pays scandinaves après 1870 et des économies de l'Asie de l'Est après la deuxième guerre mondiale, peut s'expliquer en grande partie par l'éducation (et la



Note : Les estimations régionales comprennent le revenu tiré de la production pétrolière, particulièrement importante en Indonésie et au Nigéria.
Sources : Les données concernant le revenu en Indonésie proviennent de Biro Pusat Statistik, 1989; celles qui concernent le Nigéria de la Banque mondiale; celles qui concernent le Brésil d'IBGE, 1987; celles qui concernent les Etats-Unis du Department of Commerce, Bureau of the Census, 1990.

Encadré 2.3 Productivité globale des facteurs et croissance économique

La définition et le calcul de la productivité globale des facteurs, qui mesure les variations de la production par unité d'un agrégat de tous les facteurs, ont représenté un important progrès de la science économique au cours des cinquante dernières années. Auparavant, la plupart des analyses de productivité étaient centrées sur la croissance de la productivité du travail et, dans une moindre mesure, sur celle de la productivité moyenne du capital.

Observons les différences ci-après. La production totale des États-Unis pendant la première partie du XX^e siècle a augmenté d'environ 3 % par an. Leur stock de capital a également augmenté d'environ 3 %, alors que le facteur travail (mesuré en heures de travail) n'augmentait que d'environ 1 % par an. Dans le tandem capital-travail, le capital entrait pour environ un tiers et le travail pour deux tiers. L'augmentation des facteurs était donc de l'ordre de 1,7 % par an : deux tiers de 1 % plus un tiers de 3 %. La productivité globale des facteurs, ou résidu, entrait donc pour 1,3 % dans la croissance de la production : 3 % (taux de croissance de la production) moins 1,7 % (taux de croissance des facteurs).

Les premiers calculs de la productivité globale des facteurs dans différents pays ont conduit à conclure — conclusion surprenante à l'époque — qu'à peu près la moitié de la croissance de la production était due au résidu, vite baptisé "progrès technique". Qu'est-ce qui constitue ce résidu? Les innovations techniques ont sans aucun doute provoqué des gains de productivité globale des facteurs. Mais le principal élément additionnel est l'amélioration de la qualité du travail. Si ceux qui entrent sur le marché du travail sont plus pro-

ductifs que leurs aînés, ils accroîtront la production plus que ne l'aurait fait la productivité partielle du travail. Et l'apport supplémentaire imputable à l'amélioration de la qualité du travail se retrouve dans le résidu.

Avec cette prise en compte de la qualité du travail, il devient facile d'assimiler le résidu à l'évolution des techniques — très largement définie. Le progrès technique comprend des innovations aussi manifestes que la machine à cueillir le coton, les pneus, les calculatrices de poche, les ordinateurs personnels, les chariots élévateurs et la conteneurisation.

Mais l'évolution technologique, cela comprend aussi les nombreux moyens de réduire les coûts réels. Ceux-ci peuvent baisser du fait que la main-d'œuvre est contrainte à une discipline plus stricte par un chef d'entreprise plus exigeant — ou du fait qu'elle devient plus productive parce qu'un directeur trop exigeant a été licencié. Il est possible d'accroître la productivité d'une chaîne de montage rien qu'en rationalisant l'exploitation, ou d'une exploitation agricole en adoptant un engrais différent. On peut également accroître la productivité par l'installation d'un télécopieur, par la fermeture d'unités de production non rentables ou en équipant les camions de pneus plus durables.

Pour en savoir davantage sur ce qui entre dans le résidu, il faut étudier la croissance de la productivité globale des facteurs dans le détail — produit par produit, branche par branche, secteur par secteur. Une étude, si approfondie qu'elle soit, ne permet pas d'identifier toutes les sources de réduction des coûts, mais elle en révélera certainement les plus importantes. Cette identification, à elle seule, révèle l'extrême diversité des sources de croissance qui entrent dans le résidu.

qualité des institutions qui y est associée) et par une politique favorisant l'orientation vers l'extérieur et la concurrence. L'orientation vers l'extérieur stimule la croissance et la productivité. Les politiques de remplacement des importations par des productions locales ont généralement eu des résultats décevants. Les industries naissantes protégées sont rarement parvenues à maturité, et le handicap imposé aux exportations par la protection a empêché leur croissance. Au surplus, les politiques de ce type ont réduit les incitations à accroître la production agricole. Ensuite, l'existence de déséquilibres macroéconomiques graves et prolongés nuit à l'investissement et à la croissance. L'investissement privé en souffre parce que l'emprunt public l'évince du marché et que les investisseurs sont incertains de l'avenir de l'économie.

Une autre façon d'analyser le processus de croissance consiste à estimer la contribution que le capital et le travail lui apportent. Il est possible de dégager certaines lignes de force par une étude comparative de grands groupes de pays et d'analyses économétriques des données qui en découlent. Une chose est vraie des pays industriels comme des pays en développement : la somme des contributions des facteurs de production ne rend pas compte de la croissance totale. La partie dite résiduelle dans la fonction de production estimative, ou productivité globale des facteurs, représente le reste. Elle exprime l'efficacité avec laquelle les facteurs de production sont employés (Encadré 2.3).

Il existe une volumineuse documentation empirique sur les déterminants de la croissance économique dans les pays industriels (Denison, 1962;

Encadré 2.4 Les chiffres informant-ils vraiment les décideurs?

La demande de données économiques pour analyser la politique d'un pays s'est intensifiée depuis que Simon Kuznets a lancé le concept de comptabilité du revenu national dans les années 20. Avec les modèles macro-économiques de Keynes et les modèles entrées-sorties de Leontief, les données, les instruments d'analyse et les possibilités de calcul électronique se sont multipliés. Mais l'analyse économique quantitative continue de se heurter à de graves problèmes de données et de mesure.

Des données de qualité douteuse

Dans de nombreux pays, les estimations de la production agricole ne sont pas fondées sur des évaluations fiables des superficies cultivées et des rendements. Celles de la production industrielle ne couvrent qu'une partie des entreprises et tiennent rarement compte des petites unités de production. Des faits économiques comme l'épargne, l'investissement et la consommation se mesurent indirectement comme la différence entre deux autres grandeurs, elles-mêmes sujettes à caution.

Il existe de graves lacunes dans les données relatives à l'alphabétisation, à la scolarisation, à la pauvreté et au niveau nutritionnel. On ne dispose d'estimations fiables de l'espérance de vie à la naissance — fondées sur des recensements récents — et du nombre de naissances et de décès que pour 30 pays pour les années postérieures à 1980 (Tableau 2.4A). Vingt-sept pays seulement ont des séries pour plus d'une période. La plupart des estimations actuelles reposent donc sur des hypothèses concernant la mortalité.

Des données difficilement comparables

Les mesures du PIB posent de graves problèmes de comparabilité entre pays et entre époques. Parmi les principales difficultés, on peut citer l'évolution des prix qui accompagne une évolution de la qualité, les modifications des prix relatifs, le choix des périodes de référence et le champ de l'activité économique couvert. L'emploi habituel des taux de change officiels introduit des distorsions en période de grande instabilité des taux. Le système des parités de pouvoir d'achat (PPA) donne généralement une idée plus exacte de la production parce que l'on compare la valeur en monnaie nationale d'un panier donné de biens et services sur le marché intérieur, et la valeur de ce même panier en devises.

L'autoconsommation et la production de subsistance sont souvent mal mesurées ou ne le sont pas du tout. Même des imputations ne permettent pas d'en fixer la

valeur d'une façon satisfaisante. Les taux de change multiples, imposés par un rationnement ou par d'autres moyens, faussent les mesures du PIB parce que les prix utilisés dans son calcul ne reflètent pas de vraies valeurs. L'existence d'un marché parallèle ou clandestin incite à la fraude; ce qui s'y échange n'est pas entièrement inclus dans le PIB. Si la part de cette activité dans le PIB mesuré vient à changer, les taux estimatifs de croissance fondés sur le PIB mesuré seront faux.

Les externalités d'une surexploitation des ressources et de la dégradation de l'environnement posent un autre problème difficile aux responsables des comptes de la nation. Lorsqu'une économie surexploite les ressources de son environnement et que les prix du marché ne reflètent pas pleinement cette surexploitation, les mesures classiques du PIB surestiment la capacité de cette économie à alimenter le flux des biens et des services.

Un rapport bien tenu

Peut-on, de l'observation d'une relation positive entre politique et performance, en déduire que la performance est sensible à la politique? Les tests économétriques de causalité sont souvent inapplicables avec les données dont on dispose — sans parler des problèmes complexes que soulève l'interprétation de leurs résultats ou de la difficulté d'en tirer des déductions statistiques. Les conclusions tirées de séries de données insuffisantes risquent d'être gravement faussées. En fin de compte, l'association que l'on aperçoit entre politique et performance, qu'elle soit d'ordre causatif ou qu'elle soit due simplement au fait que l'une et l'autre sont mues par une troisième série de variables non observées (ou latentes), est affaire d'appréciation.

Renoncer à l'analyse?

Ces réserves ne doivent pas nous faire renoncer à l'analyse quantitative. Elles ne nous dégagent pas non plus de la responsabilité d'en tirer des leçons pour la définition des orientations à suivre. Les décideurs n'ont pas vraiment d'autres choix que de se fonder sur des analyses empiriques. Il faudra savoir apprécier. Il faudra combiner, en faisant appel aux ressources de l'imagination, ce qui peut être appris de l'histoire économique et ce qui peut l'être d'études purement économétriques. C'est dans cet esprit que le présent Rapport est écrit. Bien que ses conclusions ne puissent être considérées comme définitives, elles sont le fruit d'une appréciation rigoureuse des données que nous possédons.

Tableau 2.4A Données relativement fiables sur certains indicateurs sociaux dans des économies en développement

(nombre de pays ou de zones)

Région, nombre total d'économies	Espérance de vie à la naissance				Taux de mortalité infantile				Probabilité de décès avant l'âge de cinq ans			
	Total	Avant			Total	Avant			Total	Avant		
		1975	1975-79	1980-		1975	1975-79	1980-		1975	1975-79	1980-
Afrique (50)	16	9	4	3	36	11	10	15	35	12	10	13
Amérique latine (27)	24	5	3	16	26	1	3	22	26	2	4	20
Asie et Océanie (40)	20	1	8	11	27	3	9	15	27	3	10	14
Total (117)	60	15	15	30	89	15	22	52	88	17	24	47

Source : Nations Unies, 1990c.

Jorgensen et Griliches, 1967; Maddison, 1981). Cependant, faute de données suffisantes, moins de travaux ont été faits dans ce domaine pour les pays en développement. On ne dispose généralement pas de données sur les facteurs de production. Des estimations des ressources humaines et en capital sont indispensables pour ce type d'analyse.

On a, pour les besoins du présent Rapport, construit une série cohérente de données sur la production, les ressources en capital, la main-d'oeuvre, les terres arables et le nombre d'années d'études de la population active. Pour mesurer la croissance du PIB, on a utilisé les comptes de la nation. Il faut se souvenir de leurs limites (Encadré 2.4). On a fait des estimations du capital physique et humain pour 68 pays. Ce groupe comprend des pays qui sont maintenant des pays à revenu élevé (Japon, Grèce, Espagne et Portugal), mais leur inclusion ne modifie aucun des résultats. Parmi les autres pays, vingt-sept se trouvent en Afrique, quinze en Amérique latine, neuf en Asie de l'Est, huit dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et quatre en Asie du Sud.

La contribution du capital et du travail

Pour l'échantillon de pays en développement choisi, l'élasticité-capital estimative de la production pour la période allant de 1960 à 1987 est de l'ordre de 0,4 pour chaque augmentation de 1 % du capital, la production augmente d'environ 0,4 %. En situation de concurrence parfaite sur

les marchés des produits et des facteurs, cette élasticité reflète la part du capital dans l'économie. Dans les pays industriels, on a estimé que cette part se situe effectivement entre 0,25 et 0,4 %. L'élasticité-travail estimative de la production est d'environ 0,45 %. Elle est un peu moindre que dans les pays industriels; pour les Etats-Unis, elle serait comprise entre 0,6 et 0,75 %. Une grande partie de cette différence tient probablement au fait que les niveaux d'éducation sont beaucoup plus bas dans les pays en développement.

La contribution de l'éducation

De nombreuses études confirment la rentabilité élevée de l'investissement éducatif. Dans les études faites jusqu'ici sur la croissance, on a mesuré l'éducation aux taux d'alphabétisation ou aux taux de scolarisation primaire. Il ressort des travaux effectués pour le présent Rapport que, lorsqu'on prolonge d'un an la scolarité moyenne de la main-d'oeuvre, le PIB augmente de 9 %. Cela s'applique aux trois premières années; c'est-à-dire que, par rapport à l'absence totale d'éducation, trois années d'études se traduisent par une augmentation du PIB de 27 %. Le taux de rentabilité d'une année supplémentaire tombe ensuite à 4 % environ — soit 12 % au total pour les trois années suivantes. Ces résultats confirment ceux d'études antérieures.

Presque partout, les taux de croissance ont diminué après 1973 (Tableau 2.2). On a avancé deux

Tableau 2.2 Croissance du PIB, facteurs et productivité globale des facteurs (PGF)

(en pourcentage)

Région, groupe ou économie	PIB			Capital			Travail			PGF		
	1960-73	1973-87 ^a	1960-87 ^a	1960-73	1973-87 ^a	1960-87 ^a	1960-73	1973-87 ^a	1960-87 ^a	1960-73	1973-87 ^a	1960-87 ^a
<i>Economies en développement</i>												
Afrique subsaharienne	4,0	2,6	3,3	6,3	6,3	6,3	2,1	2,3	2,2	0,7	-0,7	0,0
Amérique latine	5,1	2,3	3,6	7,4	5,6	6,3	2,5	2,8	2,6	1,3	-1,1	0,0
Asie de l'Est	7,5	6,5	6,8	9,8	10,7	10,2	2,8	2,6	2,6	2,6	1,3	1,9
Asie du Sud	3,8	5,0	4,4	8,0	7,2	7,7	1,8	2,3	2,1	0,0	1,2	0,6
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,8	4,2	5,0	7,7	7,5	7,6	1,4	1,9	1,7	2,2	0,6	1,4
68 économies	5,1	3,5	4,2	7,4	7,1	7,2	2,2	2,4	2,3	1,3	-0,2	0,6
<i>Economies industrielles</i>												
Allemagne ^b	4,3	1,8	3,1	5,3	3,0	4,2	-0,3	-0,9	-0,6	1,9	0,9	1,4
Etats-Unis	3,7	2,2	3,0	3,8	2,8	3,4	1,8	1,9	1,8	1,0	-0,1	0,5
France	5,5	2,1	3,9	5,7	3,8	4,8	0,4	-1,0	-0,2	2,3	0,9	1,7
Royaume-Uni	3,3	1,3	2,4	3,6	2,6	3,1	0,1	-0,5	-0,2	1,7	0,6	1,2

Note : Les estimations pour les pays en développement sont fondées sur un échantillon de 68 économies; voir la note technique à la fin du texte principal.

a. Jusqu'en 1985 pour les économies industrielles.

b. La République fédérale d'Allemagne avant la réunification avec l'ancienne République démocratique allemande.

Sources : Données de la Banque mondiale; Boskin et Lau, 1990.

Tableau 2.3 Pourcentage de la croissance de la production attribuable à l'accroissement des facteurs pour un échantillon d'économies, 1960-87

Région ou groupe et période	Capital	Travail	PGF
1960-73			
Afrique subsaharienne	59	22	17
Amérique latine	55	20	25
Asie de l'Est	50	16	35
Asie du Sud	81	20	0
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	51	10	38
Total	56	18	26
1973-87			
Afrique subsaharienne	92	37	-27
Amérique latine	94	51	-48
Asie de l'Est	62	17	20
Asie du Sud	55	19	24
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	68	19	14
Total	76	28	-6
1960-87			
Afrique subsaharienne	73	28	0
Amérique latine	67	30	0
Asie de l'Est	57	16	28
Asie du Sud	67	20	14
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	58	14	28
Total	65	23	14
Quelques pays industriels, 1960-85			
Allemagne ^a	23	-10	87
Etats-Unis	23	27	50
France	27	-5	78
Japon	36	5	59
Royaume-Uni	27	-5	78

Note : Pour le classement des économies et les estimations, voir la note technique à la fin du texte principal.

a. La République fédérale d'Allemagne avant la réunification avec l'ancienne République démocratique allemande.

Sources : Pour les économies en développement, données de la Banque mondiale. Pour les économies industrielles, Boskin et Lau, 1990.

causes possibles de ce phénomène : un ralentissement de la croissance des intrants, en particulier du capital, et un ralentissement de la croissance de l'efficacité avec laquelle ceux-ci ont été employés. Il ne semble pas qu'un ralentissement de la croissance du capital soit à blâmer. Celui-ci a augmenté en moyenne d'un peu plus de 7 % par an avant et après 1973. Même en Afrique, le taux de formation du capital a été de 6,3 % par an pendant les deux périodes.

On est donc conduit à penser que, sous certaines réserves d'ordre technique, si la croissance des intrants est demeurée largement inchangée pendant la deuxième période et si celle de la produc-

tion s'est ralentie, c'est que la croissance de la productivité de l'emploi des intrants a diminué. Les chiffres le confirment et de manière frappante (Tableau 2.3). Les variations des gains de productivité reflètent des modifications dans l'affectation des ressources, dans les techniques et dans les avantages comparatifs dynamiques. Un ralentissement de la croissance de la productivité globale des facteurs semble devoir être dû au fait que le progrès technologique s'est ralenti ou au fait qu'il y a eu moins d'amélioration dans l'utilisation des intrants, ou aux deux.

Depuis 1960, l'amélioration de la productivité n'est entrée que pour une part relativement modeste dans la croissance de la production de la plupart des pays en développement. L'Asie de l'Est, où cette part dépasse 25 %, fait cependant exception. Dans les économies industrielles, cette croissance a été largement supérieure. Une étude récente sur les Etats-Unis semble indiquer que le progrès technique, à lui tout seul, entre pour plus de 50 % et la croissance de la main-d'œuvre pour 27 % dans la croissance de la production depuis 1945 (Boskin et Lau, 1990). Une autre étude parvient à la conclusion suivante : "une différence majeure entre [pays en développement et pays développés] semble être que, dans les premiers, la croissance tient en grande partie à l'accumulation des facteurs de production plutôt qu'à l'efficacité croissante de leur utilisation" (Chenery et Srinivasan, 1988).

Le petit rôle que, dans l'ensemble, la croissance de la productivité joue dans les pays en développement ne paraît pas devoir s'expliquer par une moindre évolution technologique. En Asie de l'Est, la productivité a augmenté de 2,6 % par an entre 1960 et 1973, c'est-à-dire à peu près au même rythme que dans les pays industriels. L'importance de la croissance de la productivité, bien que la part de celle-ci soit faible, apparaît dans le fait que les différences relevées à cet égard entrent pour plus de la moitié dans la variation des taux de croissance entre pays. La politique économique, comme on le verra plus loin, explique en grande partie ces différences.

L'association entre croissance de la productivité et croissance totale est étroite et positive (Figure 2.4). On peut la constater dans toutes les régions et à différentes époques. Pendant la période 1973-87, la baisse moyenne des taux de croissance (1,5 % environ) correspond exactement à la baisse de croissance de la productivité globale des facteurs (Tableau 2.2). Les données relatives au Japon confirment également l'existence de ce

rapport étroit entre croissance économique et croissance de la productivité (Ohkawa et Rosovski, 1973). Aux époques de croissance rapide, par exemple de 1912 à 1918 ou entre 1931 et 1938, la productivité globale des facteurs a, elle aussi, augmenté (à raison de 2,1 et de 3,8 % par an pendant ces deux périodes, respectivement). Pendant les périodes de croissance lente, la productivité a stagné ou diminué (elle a baissé de 0,2 % entre 1918 et 1931). De 1960 à 1973, la production a augmenté de 9,2 % et la productivité de 3,4 %. Entre 1973 et 1987, la croissance de la production a été de 3,7 % et celle de la productivité de 0,8 %.

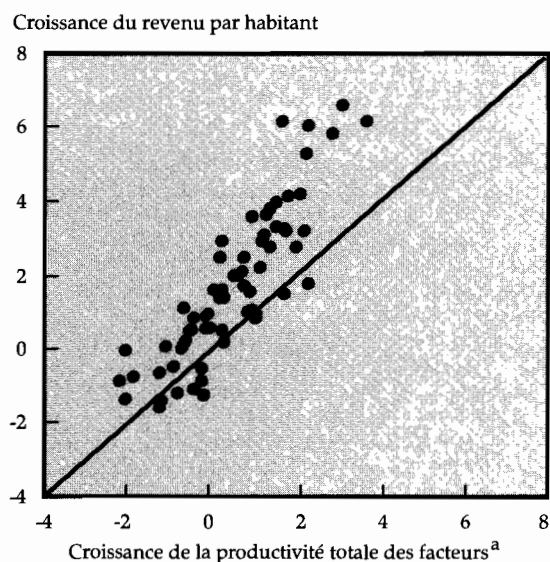
La contribution de la politique intérieure

La politique suivie par le pays peut influencer à la fois sur le volume des facteurs de production et sur leur productivité. Par exemple, une politique de remplacement des importations par des productions locales peut provoquer un accroissement de l'investissement, mais aussi une diminution de l'efficacité et du progrès technologique et, par conséquent, de la productivité. On peut soutenir qu'un droit de douane applicable aux importations n'a qu'un effet ponctuel sur l'efficacité et qu'il ne ralentit pas le progrès technique. On a, inversement, pu dire que les droits de douane rendent plus difficile l'adoption de nouvelles techniques et ralentissent donc la croissance de la productivité. Comme on peut le voir, la théorie est incertaine sur ce point. Les études réalisées sur des pays font ressortir les aspects de la politique d'un pays qui influent sur la productivité, et l'on trouvera plus de détails à ce sujet aux Chapitres 3 et 7. Mentionnons ici, à titre indicatif, trois conclusions générales.

Tout d'abord, nous avons déjà noté qu'un surcroît d'éducation entraîne un accroissement de la production totale et de la productivité. Outre cet effet, le niveau d'instruction de la population (indépendamment des changements du type d'enseignement) semble également jouer un rôle important. A trois années d'école de plus au premier niveau correspond une augmentation du taux annuel de croissance de 0,4 % (soit une production supplémentaire de 11 % sur une période de 27 ans).

Ensuite, l'ouverture et la concurrence sont liées à une croissance de la productivité. Cela se vérifie quelle que soit la mesure de l'ouverture sur laquelle on se fonde parmi toutes celles qui ont été utilisées dans ce Rapport, y compris les deux qui le sont dans ce chapitre : mouvement des prix intérieurs des biens exportables en direction des prix

Figure 2.4 Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant et de la productivité dans quelques économies, 1960-87
(pourcentage)



a. La croissance du PIB qui ne s'explique pas par celle des facteurs de production traditionnels (travail, capital, terre).
Source : Données de la Banque mondiale.

internationaux et évolution des parts de marché. L'analyse plus détaillée des Chapitres 4 et 5 confirme l'existence d'une relation positive entre ouverture et concurrence, d'une part, et croissance, de l'autre. D'autres études sont parvenues aux mêmes résultats.

Enfin, l'instabilité macroéconomique réduit la rentabilité de l'investissement et la croissance de la production, comme il ressort d'études réalisées sur certains pays (Chapitres 4 et 6). Cette conclusion n'est que faiblement confirmée par l'une des variables de remplacement employées dans les estimations transnationales : la prime de change. En fin de compte, les données semblent indiquer qu'une augmentation de la part de la consommation publique dans le PIB se traduit ultérieurement par une baisse de la croissance de la productivité. D'autres études le confirment (Barro, à paraître).

L'observation des faits donne à penser qu'une bonne politique — dont on suppose qu'elle peut se mesurer à divers indicateurs — et de bons investissements, physiques et humains, sont complémentaires. Une meilleure politique et un niveau plus élevé d'instruction contribuent, l'un et l'autre, à la

Tableau 2.4 Interaction entre la politique du pays et son effort d'éducation et d'investissement, 1965-87

Variables interagissantes	Croissance moyenne PIB	Croissance moyenne PGF	Probabilité d'une croissance du PIB supérieure à la médiane	Probabilité d'une croissance de la PGF supérieure à la médiane
<i>Distorsion^a et éducation^b</i>				
Distorsion faible/éducation haut niveau	5,5	1,40	63,7	53,9
Distorsion faible/éducation bas niveau	3,8	0,25	52,0	49,9*
Distorsion forte/éducation haut niveau	3,8	0,00	35,7	38,1
Distorsion forte/éducation bas niveau	3,1	-0,40	42,0	46,0*
<i>Distorsion^a et évolution du niveau d'éducation^c</i>				
Distorsion faible/fort taux d'accroissement de l'éducation	5,3	1,30	57,0	54,3
Distorsion faible/bas taux d'accroissement de l'éducation	4,0	0,40	55,1	48,8*
Distorsion forte/fort taux d'accroissement de l'éducation	3,5	-0,16	35,0	39,7
Distorsion forte/bas taux d'accroissement de l'éducation	3,4	-0,19	39,2	44,7*
<i>Distorsion^a et investissement^d</i>				
Distorsion faible/investissement fort niveau	5,2	0,91	73,6	56,5
Distorsion faible/investissement bas niveau	3,5	0,75	35,6	46,4*
Distorsion forte/investissement haut niveau	4,6	0,07	53,8	44,0
Distorsion forte/investissement bas niveau	2,6	-0,36	26,7	41,2*

Note : Tous les résultats sont significatifs au seuil de 5 %, à moins d'être marqués par un astérisque (*), auquel cas ils ne sont pas significatifs.

a. Distorsion forte = prime de change supérieure à 30 %; distorsion faible = prime de change de 30 % ou moins. Voir la note technique à la fin du texte principal.

b. L'éducation est mesurée par le nombre moyen d'années d'études, études supérieures non comprises, de la population d'âge de 15 à 64 ans.

Education haut niveau égale à plus de 3,5 années. Education bas niveau égale à 3,5 années ou moins.

c. Accroissement de cinq ans (plus haut ou plus bas du point médian).

d. Taux d'investissement (plus haut ou plus bas du point médian).

Sources : Pour la prime de change, International Currency Analysis, Inc., diverses années. Pour toutes les autres variables, données de la Banque mondiale.

croissance. En outre, il semble qu'il y ait entre elles interaction, de sorte que l'effet qu'ont ensemble, sur la croissance, une amélioration de la politique et un surcroît d'instruction est plus grand que celui de chacun agissant séparément (Tableau 2.4). On aboutit à des résultats similaires si l'on considère l'influence de modifications du niveau d'éducation et d'investissement.

Ces résultats paraissent assez bien résister à l'épreuve des faits, quels que soient les groupes de pays considérés et les indicateurs de politique utilisés. Les variables retenues ne sont peut-être pas des sources indépendantes de bonne performance : il n'a pas été établi de lien de causalité, et il se peut que des variables omises dans l'analyse influent sur les résultats. Il n'en reste pas moins que les faits tendent à montrer que des actions simultanées pour améliorer la politique et accroître le capital humain et physique peuvent être d'une rentabilité exceptionnellement élevée.

Les effets des facteurs externes

Les termes de l'échange des pays en développement, la croissance des pays de l'OCDE, les taux d'intérêt internationaux et les flux de capitaux ne sont que quelques-uns des facteurs externes qui peuvent avoir des effets sur le développement.

Leur importance pour les perspectives globales de développement est étudiée tout au long du présent Rapport (voir les Chapitres 1, 5, 6 et 8; voir également Dell et Lawrence, 1980). Mais expliquent-ils les différences de résultats entre pays? Une étude sur 33 pays en développement n'a pas constaté de relation statistique entre les différences de taux de croissance et l'ampleur de chocs exogènes (Mitra et al., 1991).

Les flux de capitaux sont un autre facteur externe qui a des effets sur le développement. L'aide concessionnelle est une source importante de financement pour les pays à faible revenu, et son volume joue un grand rôle dans leur économie. Mais l'efficacité de son emploi est, elle aussi, importante, de sorte que, s'il faut en accroître le volume, il faut aussi en améliorer la qualité. A son tour, cette efficacité dépend de la politique des prêteurs comme des emprunteurs (Encadré 2.5). Les évaluations globales de l'efficacité de l'aide ne permettent pas de conclure mais, des études réalisées sur certains pays, quatre leçons importantes se dégagent. En premier lieu, l'aide a souvent des objectifs multiples. Quand elle est accordée essentiellement pour des motifs politiques, il faut veiller tout particulièrement à ce que les effets économiques en soient satisfaisants. En deuxième lieu, l'aide étrangère peut contribuer à renforcer

Encadré 2.5 La contribution de l'aide

Quand l'aide peut être inefficace

L'aide permet parfois à des pays de remettre à plus tard l'amélioration de la gestion macroéconomique et la mobilisation des ressources nationales. Des organismes extérieurs ont continué à fournir une aide à la Tanzanie malgré une politique et des institutions rurales désastreuses. L'aide étrangère qu'il pouvait facilement obtenir — en grande partie pour des raisons politiques — a permis au Pakistan de différer sa réforme budgétaire. Il arrive que l'aide fasse le jeu des groupes de pression auxquels les distorsions du cadre politique procurent de gros avantages, et qu'elle rende ainsi les réformes difficiles.

L'aide remplace parfois l'épargne intérieure et les flux d'échanges. L'investissement étranger direct et les capitaux de source commerciale comme sources principales d'investissement et de développement technologique. Plusieurs pays ont laissé l'aide alimentaire faire baisser leurs prix agricoles. Ils ont aussi remis à plus tard des investissements essentiels en infrastructure rurale et refusé de reconnaître la nécessité de créer des institutions agricoles.

L'aide est parfois accordée ou suspendue en raison de la politique et de la stratégie des organismes de financement bilatéraux, ce qui rend les flux de ressources imprévisibles. Cette instabilité peut provoquer l'interruption de programmes de développement, comme cela a été le cas en Egypte, en Inde et au Pakistan.

Des organismes bilatéraux mal coordonnés et concurrents peuvent proposer des technologies incompatibles, participer à des projets qui devraient s'exclure mutuellement et donner des conseils contradictoires. Ces problèmes tiennent en partie à ce que l'aide bilatérale est très souvent liée et que le matériel doit être acheté, le transport assuré et les conseils techniques fournis par l'intermédiaire du bailleur de fonds, ce qui réduit sensiblement les transferts nets de ressources. Au Pakistan, par exemple, le coût à payer pour faire transporter, par les compagnies de transport maritime des organismes d'aide, les articles achetés avec leurs fonds (ce qui constituait souvent une forte proportion du coût total des projets) était supérieur de 50 à 115 % à la solution la moins coûteuse.

Des changements dans les conseils prodigués par les organismes de financement sur la politique qu'ils jugent recommandable peuvent majorer le coût de l'aide pour les pays en développement. De nombreux bénéficiaires, à qui il avait été conseillé de supprimer leur système de protection industrielle et leurs offices de commercialisation, se plaignent que des organismes d'aide les avaient encouragés à les créer pendant les années 60 et 70, quand le remplacement et la réglementation des importations étaient à la mode. Les organismes d'aide peuvent souvent s'adapter rapidement à l'évolution des théories sur le développement, mais il faut plus de temps aux bénéficiaires en raison de la faiblesse de leurs structures administratives.

Quand l'aide est efficace

L'aide accroît la crédibilité de la réforme économique en contribuant à la mise au point de trains de réformes et à une réduction de leur coût. Les prêts d'ajustement structurel ont déclenché et aidé à poursuivre des réformes dans de nombreux pays, dont le Chili, le Mexique et la Turquie. En République de Corée, les projets d'infrastructure et d'éducation des années 50 ont aidé au décollage de l'économie qui a suivi les réformes du début des années 60. Ses effets humanitaires sont aussi un argument inattaquable en faveur de l'aide.

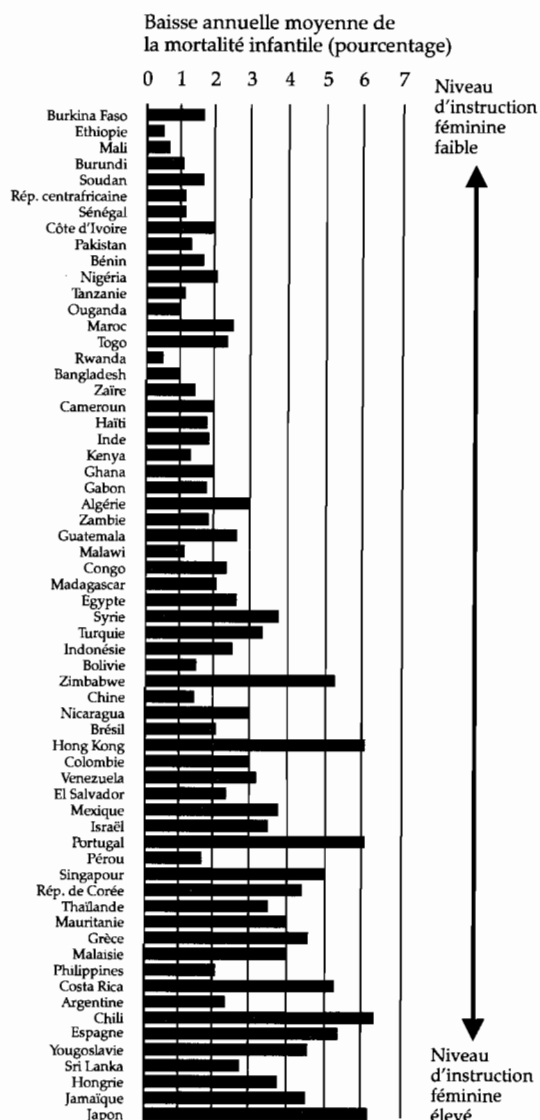
L'aide fournit des ressources extérieures à investir et finance des projets qui ne pourraient pas être entrepris avec des capitaux de source commerciale à cause d'un encours de dette déjà élevé ou de la longueur de la période de gestation. Les discussions relatives à l'aide font aussi connaître aux pays industriels les réformes en cours dans les pays en développement. Ceux-ci ont alors plus facilement accès à des capitaux et à l'investissement étranger direct et peuvent, comme l'ont fait la Corée, la Malaisie et la Thaïlande, devenir emprunteurs sur le marché.

L'aide à des projets contribue au développement d'une infrastructure dont le pays a grand besoin — routes, chemins de fer, ports et centrales électriques. Elle permet aussi de former des experts de l'évaluation, du suivi et de l'exécution des projets. Elle contribue également à la formation de personnel et à la mise en place d'institutions (comme en Corée, au Pakistan, en Thaïlande, en Colombie et au Mexique). En outre, l'information qu'ils reçoivent sur les démarches qui ont fait leurs preuves, comme la Grameen Bank au Bangladesh, le Fonds de secours social en Bolivie et le Plan de bons d'alimentation à la Jamaïque, aide les bénéficiaires à suivre leur exemple en l'adaptant à leur situation propre et à éviter des erreurs.

La politique intérieure, les institutions et la capacité administrative ont aussi des effets essentiels sur le succès de l'aide à des projets. Un excellent exemple de leur contribution à l'efficacité de cette aide est la révolution verte en Asie du Sud pendant les années 60. Elle a réussi grâce à la fois à des transferts de technologie, à des travaux de recherche et à une infrastructure financés par l'aide et à la coopération des institutions locales.

L'aide peut favoriser une meilleure politique économique et sociale. L'aide extérieure et les organismes de financement se préoccupent de plus en plus des effets d'un projet sur l'environnement et la situation sociale. L'intérêt porté aux orientations suivies a également contribué au succès de programmes de lutte contre la pauvreté comme en Bolivie, en Côte d'Ivoire et en Malaisie. Le Pakistan, en raison des mauvais résultats obtenus sur le plan de l'éducation et de la santé, reçoit actuellement davantage de prêts pour des programmes de valorisation des ressources humaines afin de compléter les efforts de lutte contre la pauvreté.

Figure 2.5 Niveau d'instruction féminine et baisse de la mortalité infantile dans quelques économies, 1960-87



Note : Les économies sont énumérées dans l'ordre ascendant du niveau d'instruction féminine, défini comme la moyenne d'années de scolarité, scolarité postsecondaire non comprise, de la population féminine des 15 à 64 ans. Pour en savoir davantage sur la méthode d'estimation utilisée, voir la note technique à la fin du texte principal.

Source : Données de la Banque mondiale.

l'aide et la transparence des conditions auxquelles elle est assujettie permettent à ses bénéficiaires de mieux l'utiliser.

Les composantes d'un développement global

La satisfaction des besoins fondamentaux est un aspect important du développement économique. Les gouvernements de nombreux pays en développement en ont fait une priorité. Présentant le troisième plan quinquennal de son pays, en 1960, le premier des Premiers Ministres de l'Inde déclarait : "On dit que le revenu national a augmenté de 42 % au cours du Premier et du Deuxième Plan, et le revenu par habitant de 20 %. On peut légitimement demander où cela est allé... Je vois que les gens sont mieux nourris et mieux habillés, et qu'ils construisent des maisons en briques..., mais il en est qui n'en ont probablement guère profité" (Inde, 1964). La satisfaction des besoins fondamentaux présuppose à la fois une croissance économique et un ensemble de programmes sociaux bien ciblés.

Plusieurs études réalisées à l'aide de données sur les ménages montrent que les dépenses sociales peuvent sensiblement améliorer la qualité de vie de ceux-ci. Cependant, rares sont celles qui ont examiné les effets des dépenses sociales en utilisant des données globales. Il serait particulièrement utile de savoir si les dépenses sociales ou la croissance globale des revenus sont le meilleur moyen d'améliorer la qualité de la vie pour la collectivité. On utilise généralement, pour mesurer le bien-être social, plusieurs indicateurs, tels que l'espérance de vie, la mortalité infantile et le taux de scolarisation, dont aucun n'est sans inconvénients.

On a étudié les données sur les dépenses publiques, la croissance du revenu et le niveau d'éducation des femmes adultes pour déterminer leurs effets sur les taux de mortalité infantile et de scolarisation secondaire. Les résultats de ces travaux sont inégaux (Chapitre 3). L'observation des faits rapportés ici ainsi que dans d'autres études fait ressortir l'importance que revêtent, pour le développement, des programmes sociaux bien conçus. Prestation plus efficace des services et ciblage plus précis sont des thèmes qui reviennent constamment sous la plume des auteurs (Sen et Drèze, 1990).

Les résultats sont très clairs pour ce qui est du rôle de l'éducation des femmes. Le niveau d'instruction des femmes adultes est de loin la variable la plus importante pour l'évolution des taux de mortalité infantile et de scolarisation secondaire (Figure 2.5). Une année supplémentaire d'études

une bonne aussi bien qu'une mauvaise politique intérieure, de sorte qu'il est crucial, en dernière analyse, que des efforts soient faits en faveur d'une bonne politique. En troisième lieu, ce qu'un pays peut absorber d'aide dépend de ses ressources humaines, financières et administratives. Leur renforcement doit être considéré comme une des priorités du pays. Enfin, la stabilité du volume de

Encadré 2.6 Composantes non économiques du développement : les libertés

Quel rapport y a-t-il, s'il y en a, entre développement économique et libertés, une des composantes non économiques du développement global? Il est possible que l'existence d'une presse libre et d'un débat public ouvert permettent de révéler au grand jour des actions du gouvernement ou du secteur privé qui autrement risqueraient de retarder le développement. La liberté de la presse et le développement de l'information stimulent souvent le progrès économique et social. On peut sans doute à juste titre louer la presse indienne, qui est libre, d'avoir évité des famines, parce qu'elle a forcé le gouvernement à agir vite. Mais on peut dire aussi que les libertés en général rendent plus difficile aux gouvernements la tâche de prendre des décisions dures mais nécessaires. C'est ce que l'on dit souvent pour expliquer le succès de pays comme la République de Corée, dont on compare le régime autoritaire "éclairé" à celui de pays comme l'Inde (où libertés et faiblesses de l'action gouvernementale sont peut-être liées).

Pour examiner cette question plus avant, on a emprunté à *Freedom in the World* (Gastil, 1989) des données sur les libertés civiles et politiques. Il s'agit là d'une enquête qui est menée tous les ans, à une exception près, depuis 1973. Elle classe les pays selon 30 critères rangés sous deux rubriques : les droits politiques, définis comme "le droit de participer effectivement au processus politique", et les libertés civiles, c'est-à-dire "le droit à la liberté d'expression, le droit de s'organiser ou de manifester, ainsi que le droit à un certain degré d'autonomie, comme celui que procurent, par exemple, la liberté de religion, la liberté d'enseignement, la liberté de déplacement et autres droits personnels". Il existe une corrélation étroite entre l'indice ainsi établi et celui d'Humana (PNUD, 1991). Toutes ces mesures sont des données brutes. On ne peut en tirer des conclusions fermes. Toutefois, les résultats sont intéressants. Il existe une forte relation entre la croissance du revenu, le niveau d'instruction et la baisse de la mortalité infantile; entre le niveau d'instruction des femmes, et son évolution, et la baisse de la mortalité infantile; entre les libertés civiles et politiques et les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation des hommes et des femmes et la baisse de la mortalité infantile (Tableau 2.6A).

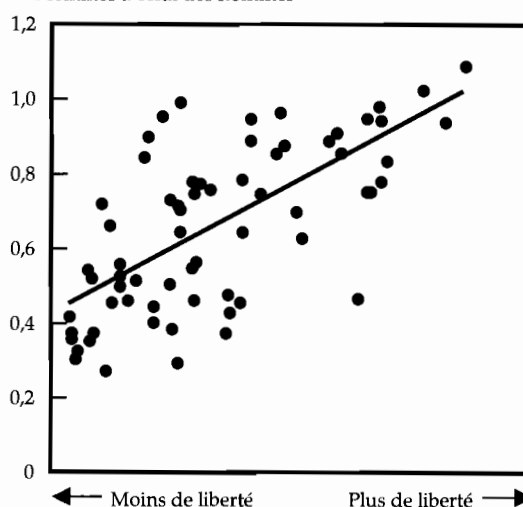
Les résultats de l'analyse de régression ne vont pas jusqu'à prouver que les libertés contribuent à la croissance du revenu, mais ils impliquent qu'elles ne la freinent pas. Certaines études concluent que la relation entre libertés et croissance est ambiguë (Grier et Tullock, 1979). Dasgupta (1990) relève un effet plus certain pour la période 1970-80, affirmant qu'"il existe une corrélation forte et positive entre les droits civils et

politiques et le revenu national réel par habitant et sa croissance". Scully (1988) note aussi l'existence d'un effet positif.

En fin de compte, abstraction faite de la croissance du revenu et des spécificités régionales, il semble bien qu'il existe une relation forte et positive entre les libertés et des indicateurs d'amélioration du bien-être social comme l'éducation des femmes, l'éducation en général et la baisse de la mortalité infantile (Figure 2.6A). Ces résultats ne montrent pas le sens de la relation de causalité, mais ils donnent à penser que ces importantes composantes du développement global vont de pair.

Figure 2.6A Rapports entre libertés civiles et politiques et niveau d'instruction des femmes dans quelques économies, 1973-86

Rapport du niveau d'instruction des femmes à celui des hommes



Note : Les données sont des moyennes périodiques pour un échantillon de 67 économies; il n'a pas été possible d'obtenir de données pour 1974. Le niveau d'instruction se définit comme le nombre moyen d'années de scolarité, scolarité postsecondaire non comprise, des 15 à 64 ans. On trouvera des explications sur la méthode utilisée pour l'estimation dans la note technique située à la fin du texte principal.

Sources : Pour les libertés civiles et politiques, Gastil, 1987; pour l'instruction, Banque mondiale.

Tableau 2.6A Corrélation entre mesures du développement global, 1973-87

Mesure	1	2	3	4	5	6	7	8
1. Croissance	1,00	0,30	0,12*	0,23	0,31	0,42	0,37	0,19*
2. Diminution de la mortalité infantile ^a		1,00	0,27	0,41	0,29	0,67	0,71	0,59
3. Evolution niveau éducation			1,00	0,92	-0,18*	0,30	0,25	0,32*
4. Evolution niveau éducation femmes				1,00	0,22	0,52	0,48	0,28
5. Evolution écart niveaux éducation hommes/femmes					1,00	0,55	0,56	0,39
6. Niveau d'éducation						1,00	0,98	0,57
7. Niveau éducation femmes							1,00	0,63
8. Libertés civiles et politiques								1,00

Note : Les chiffres correspondent à des moyennes par période; les données portent sur un échantillon de 68 économies. Tous les coefficients de corrélation sont significatifs au seuil d'au moins 10 % sauf pour les chiffres affectés d'un astérisque (*).

a. Fait de données d'une qualité suffisante, les données utilisées ne couvrent que la période 1973-84.

Source : Pour les libertés civiles et politiques, Gastil, 1989. Autrement, données de la Banque mondiale.

est liée à une baisse du taux de mortalité infantile de 2 points de pourcentage. Des études réalisées au niveau des ménages ont même relevé des baisses pouvant aller jusqu'à 5 ou 10 points de pourcentage.

Comme on l'a signalé dès le départ, le développement global ne comprend pas que des variables économiques : il comprend aussi des aspects non économiques qui enrichissent la qualité de la vie. Certaines de ces variables non économiques sont associées au développement économique, bien qu'il soit généralement difficile d'établir une relation de cause à effet. C'est ainsi qu'il existe un rapport positif entre certains des indicateurs économiques et sociaux évoqués plus haut et des composantes non économiques du développement, comme les libertés civiles et politiques (Encadré 2.6).

La justice sociale est à mettre à part. Elle comporte deux aspects : la répartition des revenus et l'incidence de la pauvreté. Il n'existe pas de lien manifeste, dans un sens ou dans l'autre, entre la croissance et la redistribution des revenus (Chapitre 7). Mais la croissance économique est étroitement associée à une réduction du nombre de pauvres. Une étude sur 20 pays en développement a relevé qu'à une exception près (et, dans ce cas, la croissance par habitant avait été négative pendant la période considérée), la croissance était associée à une diminution de la pauvreté absolue dans tous ces pays. Lal et Myint (en préparation) notent le même effet dans leurs études détaillées de pays. Et le *Rapport sur le développement dans le monde 1990* concluait, s'appuyant sur des faits probants, que la croissance fait reculer la pauvreté absolue.

La voie à suivre

Peut-être l'enseignement le plus clair que l'on puisse tirer des travaux sur le développement de ces trente dernières années est-il que le pragmatisme et l'ouverture d'esprit sont payants. Des idées, qui étaient autrefois vérité d'évangile et sur lesquelles gouvernements et institutions multilatérales fondaient leur approche du développement, sont maintenant largement dépassées. Les idées nouvelles sont qu'il faut se guider sur les prix, voir dans le commerce et la concurrence des facteurs de progrès technologique, et considérer l'action de l'Etat comme une ressource rare qu'il ne faut employer qu'avec une extrême modération et uniquement là où le besoin s'en fait vraiment sentir.

En matière de développement, il peut être aussi

imprudent de généraliser que d'adhérer inconditionnellement à des théories. Les données chiffrées du type de celles que nous avons examinées dans ce chapitre ont valeur d'indication, mais pas plus. Il n'est pas de remède magique au retard économique. Plus d'une voie mène au succès — ne serait-ce que parce qu'il existe différentes formes de succès. Et pour juger si succès il y a, il faut considérer les diverses dimensions du développement, et non pas simplement la croissance du revenu.

Les économies qui ont connu la croissance la plus rapide parmi les 68 que nous avons étudiées sont les quatre nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est. La palme, pour la baisse du taux de mortalité infantile, revient au Chili et au Japon. Sur le plan de l'éducation, la Jamaïque et le Japon se classent en tête (bien que dépassés par le Costa Rica et le Venezuela du point de vue de l'égalité des sexes). Le Costa Rica et le Japon sont en tête pour les libertés civiles et politiques. Dans certains des pays qui affichent le bilan économique le plus mauvais, le bilan est également mauvais pour certains aspects non économiques du développement.

Les travaux statistiques montrent donc que les diverses mesures du développement sont liées, plus étroitement dans certains cas que dans d'autres. Mais il y a toujours des exceptions. Si l'on classe les pays par indicateurs, l'Algérie, le Brésil et le Gabon sont dans le premier tiers par leur revenu, mais dans la deuxième moitié pour ce qui est de la mortalité infantile et de l'éducation. Le Pakistan vient aussi en bonne place pour la croissance du revenu, mais se situe beaucoup moins bien pour l'égalité des sexes au regard de l'éducation. Par esprit de pragmatisme et ouverture d'esprit, il est juste de conclure que la croissance du revenu a été surévaluée comme instrument de mesure de la qualité de vie, mais aussi que la croissance du revenu ne fait généralement pas obstacle au succès sur d'autres plans.

L'oeuvre à laquelle les gouvernants doivent s'atteler est de traduire en politiques efficaces les grandes leçons à tirer de l'expérience du développement. Pour les y aider, les quatre chapitres qui suivent examinent dans le détail les différents domaines ouverts à leur action — ressources humaines, marchés intérieurs, commerce extérieur et politique macroéconomique. Dans chaque cas, la question posée est la suivante : qu'ont fait les gouvernements et qu'est-ce qui semble avoir donné les meilleurs résultats?



Investir dans la ressource humaine

*Si vous faites des projets pour un an,
plantez une graine. Si vous le faites pour dix,
plantez un arbre. Si vous le faites pour cent,
instruisez. Quand vous plantez une graine une
fois, vous obtenez une seule et unique récolte.*

*Quand vous instruisez
les gens, vous en obtenez cent.*

—K'UNG-TZU (Confucius),
551-479 avant l'ère chrétienne

Les cent dernières années ont été marquées par d'importants progrès dans le domaine de la protection sociale — objectif ultime du développement. Ces progrès sont généralement allés de pair avec la croissance économique. Cependant, même lorsque la croissance a marqué le pas, la qualité de la vie s'est améliorée. Les Etats ont joué un rôle moteur. En salles de classe et en manuels scolaires, en eau potable et en assainissement, en programmes de nutrition et de vaccination ou en centres de planning familial, les investissements publics ont joué un rôle capital, particulièrement pour les pauvres. Cependant, la pression du futur exige un meilleur ciblage, des modes d'allocation nouveaux et plus efficaces, moins de subventions régressives et une coopération plus étroite avec le secteur privé pour la prestation de certains services.

Les difficultés économiques comme celles que l'on a connues dans les années 80 obligent à des choix difficiles; il faut mettre en balance une augmentation de la croissance à court terme et les menaces à long terme qui pèsent sur les progrès humains et la qualité de la vie. L'histoire enseigne que les pays qui, comme le Japon et la Corée, ont

attaché une très grande importance à l'enseignement et à la formation ont réalisé d'importants progrès en développement humain comme en croissance économique. Il est également vrai, toutefois, que l'investissement éducatif ne garantit pas une croissance plus rapide. Lorsque les économies sont mal gérées, les investissements humains peuvent être réalisés en pure perte. Les Philippines inspiraient de grandes espérances dans les années 50; le revenu par habitant et le taux d'alphabétisation y étaient presque aussi élevés que ceux de la Corée. Aujourd'hui, elles sont distancées par les autres économies du Sud-Est asiatique, sanction d'une politique industrielle très protectionniste et d'années d'autoritarisme qui se sont soldées par un gaspillage des emprunts extérieurs et ont ruiné l'esprit d'entreprise de la population.

Conditions de vie et croissance

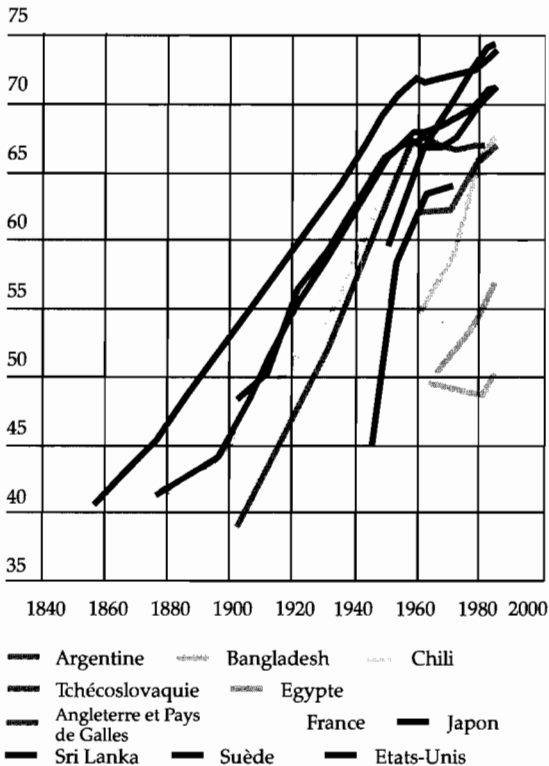
En 1890, Alfred Marshall écrivait que la santé et la force physique, mentale et morale sont les fondements de la richesse industrielle et que, inversement, l'importance principale de la richesse matérielle réside dans le fait qu'utilisée à bon escient, elle est gage de santé et de force physique, mentale et morale. L'histoire des nations témoigne de la justesse de cette affirmation.

La santé

L'amélioration des conditions d'alimentation et de logement et les progrès de la lutte contre les maladies transmissibles ont contribué partout à un relèvement de la qualité de la vie. Avec le recul de la maladie, l'homme a accru ainsi sa faculté d'attention, sa capacité d'apprentissage et son aptitude

Figure 3.1 Espérance de vie à la naissance des personnes de sexe masculin dans quelques pays, 1855-1985

Années



Note : On a choisi les pays pour lesquels on disposait de données à long terme sur l'espérance de vie fondées sur des données de recensement et des tables de mortalité plutôt que sur des extrapolations.

Sources : Nations Unies, 1982a; données de la Banque mondiale.

à vivre et à jouir de la vie. Avec l'allongement de la vie, les investissements de savoir et de savoir-faire en ont acquis d'autant plus de prix. Et la bonne santé de la population engage également l'avenir : l'état de santé de la mère détermine largement le développement physique et mental de l'enfant aux premiers âges de la vie.

De 1880 à 1985, l'espérance de vie des garçons à la naissance a augmenté de 25 à 30 ans dans les pays industriels (Figure 3.1 et Encadré 3.1); et celle des filles encore plus vite. Depuis 1940, certains pays en développement ont enregistré des augmentations comparables dans un laps de temps plus court et malgré des niveaux de revenus inférieurs. Au Japon, la moyenne d'espérance de vie des hommes est passée d'environ 60 ans en 1950 à

75 ans en 1985, résultat supérieur à celui d'autres pays industriels. A Sri Lanka, elle est passée de 45 ans en 1945 à 64 ans en 1971. De nombreux facteurs ont contribué à ces améliorations. Ainsi, l'UNICEF (1991) estime que les vaccins administrés aux enfants dans les pays en développement au cours des dix dernières années ont prévenu 1,6 million de cas de poliomyélite. Le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable dans les pays en développement (accès capital dans la lutte contre les maladies infectieuses) est passé de 48 % en 1975 à 57 % en 1985. Cependant, les progrès d'espérance de vie ont été inégaux : l'écart d'espérance de vie (à quinze ans) entre les pays les plus pauvres et les autres pays en développement peut être encore de vingt ans. Dans les pays en développement, il meurt chaque année environ 25 millions d'enfants et d'adultes — dont la plupart auraient pu être sauvés. Environ 1,5 milliard de personnes n'ont toujours pas accès aux soins de santé les plus élémentaires (PNUD, 1991).

Une amélioration de la santé est en elle-même souhaitable. Mais elle a aussi, du fait qu'elle dégage des ressources qui peuvent être affectées ailleurs pour les besoins du développement, des effets bénéfiques pour l'économie. Une amélioration de la santé et de la nutrition augmente la productivité des travailleurs, réduit leur nombre de jours de maladie et allonge la vie active. En réduisant la morbidité et la débilité, le programme d'éradication du paludisme mis en oeuvre à Sri Lanka dans les années 40 et 50 a entraîné une augmentation de 10 % des revenus. En Sierra Leone, une augmentation de 10 % de la ration calorique des travailleurs agricoles, jusqu'alors de 1.500 calories par jour, a provoqué un accroissement de 5 % de la production. Des résultats analogues ont été enregistrés au Kenya pour des ouvriers affectés à la construction des routes dont la ration calorique journalière était de 2.000 calories.

Les résultats d'une enquête sur les ménages menée dans neuf pays donnent à penser que la maladie peut avoir un impact important sur l'économie. Au Pérou, un travailleur adulte moyen sera probablement malade 4,5 jours par mois et absent de son travail un jour environ par mois; au Ghana, les chiffres sont, respectivement, de 3,6 et 1,3 jours (Tableau 3.1). Aux Etats-Unis, le taux moyen d'absentéisme est de 0,25 jour par mois pour les travailleurs de 18 à 44 ans.

La maladie peut occasionner des pertes de revenus qui, dans huit pays en développement, oscillent entre 2,1 et 6,5 % des revenus annuels. Un

Encadré 3.1 Nutrition et espérance de vie

Aux États-Unis, le taux de mortalité par âge est passé de 40 pour mille en 1700 à 5 pour mille en 1980. Dans le même temps, le taux de mortalité passait de 28 à 7 pour mille en Grande-Bretagne. L'espérance de vie à 10 ans d'un homme blanc américain de naissance est passée de quelque 50 ans en 1700 à 57 ans environ en 1925, alors que celle des Britanniques de sexe masculin, de 39 au départ, atteignait 54 en 1925. Les causes de ces changements prêtent encore à controverse. Ils ont été généralement imputés aux progrès de la médecine et au développement des services hospitaliers. Il y a tout lieu de penser que la lutte contre la maladie a joué un rôle important dans l'allongement de l'espérance de vie. D'autres ont fait valoir que l'amélioration de l'alimentation pourrait être le principal facteur d'explication et que le recul de la mortalité dans les campagnes avant 1920 tenait pour une large part à l'élévation du niveau de vie des populations rurales.

Des études récentes ont conforté la thèse de l'influence prépondérante de l'alimentation. Pour les populations nationales d'Amérique du Nord et d'Europe, on a constaté qu'il y avait une forte corrélation entre taille adulte moyenne et espérance de vie. Les études ont montré que, dès avant 1850, les Américains avaient atteint leur taille actuelle et une espérance de vie que ni la population de l'Angleterre en général, ni même la noblesse britannique n'égaleront avant le premier quart du XX^e siècle. L'une des raisons avancées pour expliquer cet écart est la consommation de viande plus élevée des Américains même au milieu du XVIII^e siècle.

Les études ont établi que l'amélioration de la situation alimentaire pouvait entrer jusqu'à quatre dixièmes dans le recul séculaire de la mortalité, l'effet s'en faisant sentir pour l'essentiel sur la mortalité infantile. Les statistiques concernant huit pays européens pour la période 1880–1970 révèlent qu'une augmentation de poids de 1 % s'accompagne d'une baisse des taux bruts de mortalité de 5 % et d'une diminution trois fois plus importante de la mortalité infantile. L'augmentation de la taille entre pour 39 % dans le recul de la mortalité infantile, la croissance du revenu par habitant pour 27 %, le reste — soit 33 % — étant imputable à des facteurs non mesurés. En outre, l'utilisation combinée de la masse corporelle et de la taille à l'âge adulte comme indicateur de la situation nutritionnelle paraît rendre compte de la plus grande partie de la baisse de mortalité que l'Angleterre, la France et la Suède ont connue de 1775 à 1875 et de la moitié environ entre 1875 et 1975.

L'élimination de la malnutrition chronique peut ne pas dépendre exclusivement de la production agricole. Les excédents n'ont pas empêché les famines, lesquelles résultent, non pas de catastrophes naturelles ou d'une inadaptation des techniques agricoles, mais d'une baisse brutale du pouvoir d'achat d'une partie de la population ou des carences du système de distribution. L'exemple de l'Angleterre au cours de la période 1600–40 a montré que, conjuguée à des progrès techniques agricoles, une politique appropriée de stockage et de régulation des prix agricoles en période de disette permettait d'éviter les famines.

Tableau 3.1 Poids économique de la maladie dans la population adulte pour un certain nombre de pays et d'années

Pays et année	Jours de maladie (mois précédent) ^a	Jours d'absence (mois précédent) ^a	Pertes de revenus potentielles (pourcentage des gains normaux) ^b
Ghana, 1988/89	3,6	1,3	6,4
Côte d'Ivoire, 1987	2,6	1,3	6,4
Mauritanie, 1988	2,1	1,6	6,5
Indonésie, 1978	1,0	0,6	2,5
Philippines (région du Bicol), 1978	0,9	0,6	2,5
Bolivie (zones urbaines), 1990	..	1,2	4,4
Pérou, 1985/86	4,5	0,9	3,1
Jamaïque, 1989	1,2	0,5	2,1
États-Unis, 1988 ^c	..	0,3	1,5

Note : On a choisi des pays pour lesquels on disposait de données.

a. Pour les huit pays en développement, ces chiffres ont été calculés en multipliant la probabilité de maladie (ou d'absence du travail) par le nombre de jours de maladie (ou de jours d'absence) au cours du mois qui a précédé l'enquête.

b. Les pertes potentielles correspondent au nombre probable de jours d'absence exprimé en pourcentage du nombre de jours de travail normaux déclarés.

c. Pour les États-Unis, on indique le nombre de jours d'activité réduite dus à la maladie pour les personnes âgées de 18 à 44 ans.

Sources : Pour les États-Unis, Department of Health and Human Services, 1989. Pour les autres pays, enquêtes sur les ménages; voir dans la note technique située à la fin du texte principal la partie du Chapitre 3 relative à la maladie parmi la population adulte.

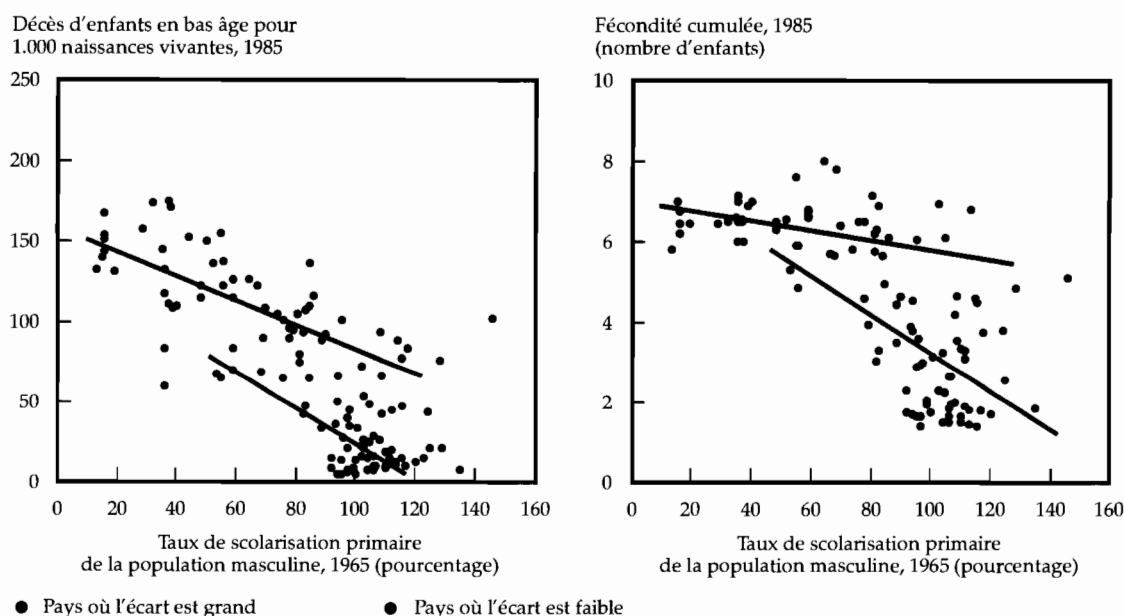
Encadré 3.2 L'éducation des femmes : une des clés du développement

Les effets bénéfiques de l'éducation se multiplient lorsque les filles et les femmes ont plus largement accès à l'école. Considérons les nuages de points (Figure 3.2A) qui représentent les taux de scolarisation primaire des garçons en 1965 rapportés aux taux de fécondité et de mortalité infantile en 1985. Ils confirment l'existence d'une corrélation négative entre instruction et mortalité infantile et fécondité; ils donnent à penser qu'un développement de l'instruction (que représente ici la progression des taux de scolarisation des garçons) peut contribuer à une amélioration de la santé et à un allongement de l'espérance de vie des enfants et inciter à vouloir moins d'enfants. Mais dans le groupe de pays où l'écart entre les sexes est grand (ce que représente la ligne de tendance supérieure dans chaque diagramme) — où le taux de scolarisation des filles n'atteint tout au plus que les trois quarts de celui des garçons —, les

taux de mortalité infantile et de fécondité cumulée sont plus élevés, quel que soit le niveau de scolarisation masculine. Les pays qui avaient pratiquement scolarisé l'ensemble des garçons en 1965, mais qui avaient beaucoup moins poussé la scolarisation des filles, avaient, en 1985, des taux de mortalité infantile et de fécondité environ deux fois supérieurs à ceux des pays où l'écart entre les sexes était moins grand.

On trouve là l'illustration d'un point qui a été confirmé par d'autres études, à savoir que l'éducation des hommes ne produira ses pleins effets que si elle s'accompagne d'une éducation des femmes. Si le coût d'une augmentation des taux de scolarisation s'élève lorsque ceux-ci approchent les 100%, il peut être d'un meilleur rapport coût-efficacité de consacrer les crédits supplémentaires aux filles, dont le taux de scolarisation est inférieur à celui des garçons.

Figure 3.2A Effet de l'écart d'instruction entre sexes sur la mortalité infantile et la fécondité cumulée, 1985



Note : On est parti du principe que le taux de scolarisation primaire a des incidences sur la mortalité infantile vingt ans plus tard. L'écart d'instruction entre sexes est le rapport des effectifs féminins aux effectifs masculins dans le primaire.
Source : King et Hill, à paraître.

recul de la maladie pourrait donc se traduire par une augmentation correspondante du PIB. La prévention suppose bien évidemment des moyens, mais ces chiffres laissent à penser que les bénéfices à en attendre pourraient être substantiels, non seu-

lement sur le plan humain, mais également sur le plan strictement économique. Les choses sont en fait plus complexes. Ces estimations partent de l'idée que les autres membres de la famille ne travaillent pas davantage en contrepartie. Cependant,

les pertes de revenus ne rendent que partiellement compte de ce qui est perdu pour la production : il faudrait également prendre en compte les travaux domestiques qui n'ont pas été effectués (comme les soins aux enfants ou la cuisine), les pertes de revenus supportées par les autres membres de la famille, le prix des soins médicaux, et ainsi de suite. En somme, de puissants arguments plaident en faveur d'efforts efficaces pour une amélioration de la santé.

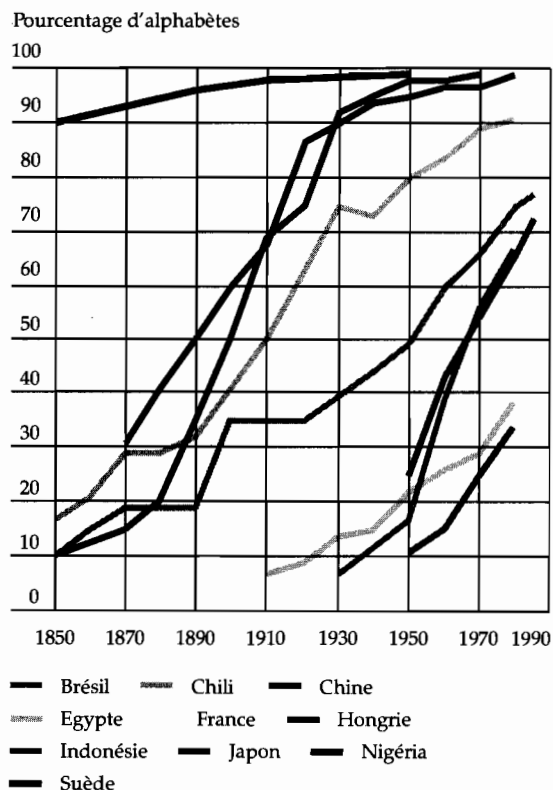
La santé et la nutrition ont également des effets à long terme sur la productivité et la production dans la mesure où elles influent sur la capacité de l'enfant à apprendre et sur sa motivation. La maladie et la malnutrition peuvent retarder le développement mental du très jeune enfant; de même, la maladie et la faim peuvent réduire la capacité de concentration de l'enfant et le tenir éloigné de l'école. On a constaté parmi les enfants du Népal que la taille rapportée à l'âge, qui mesure l'évolution nutritionnelle de l'enfant, était, après le revenu familial, le principal facteur à considérer pour expliquer la fréquentation scolaire, le plus ou moins de retard de l'enfant et les résultats obtenus. Aux Philippines, le poids rapporté à la taille était une importante variable explicative des résultats aux épreuves de mathématiques en milieu urbain. A leur tour, ces effets influent sur la productivité de l'adulte. D'études effectuées dans le sud de l'Inde et aux Philippines, il ressort qu'à long terme la nutrition peut avoir des effets appréciables et bénéfiques sur les salaires.

L'instruction

Développant l'aptitude des individus à acquérir et à utiliser l'information, l'instruction approfondit la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et du monde, enrichit leur esprit en élargissant leur champ d'expérience, améliore la qualité des choix qu'ils font en tant que consommateurs, producteurs et citoyens. L'instruction permet aux individus de mieux satisfaire leurs besoins et ceux de leur famille par une meilleure productivité et les rend mieux à même d'améliorer leur niveau de vie. Renforçant leur assurance et leur capacité de création et d'innovation, elle multiplie leurs chances de réussite personnelle et sociale.

Considérons ce que disent les faits sur les avantages de l'éducation des femmes (Encadré 3.2). Des femmes plus instruites, plus au fait de l'importance des soins de santé et de l'hygiène, sont généralement moins touchées par l'absence de programmes de santé communautaires et en tirent

Figure 3.2 Alphabétisation des adultes dans un certain nombre de pays, 1850-1985



Note : On a choisi les pays pour lesquels on disposait de taux d'alphabétisation fondés sur des recensements, à l'exception du Japon pour lequel on a également inclus des données estimatives pour 1850-1920. Parce que l'alphabétisation des adultes peut se définir différemment selon les pays et à l'intérieur d'un même pays d'une année à l'autre, ces données sont à utiliser avec prudence.
Sources : Vanhanen, 1979; données de la Banque mondiale; données des Nations Unies.

davantage parti lorsqu'ils existent. Les études montrent qu'au Nigéria et aux Philippines, l'instruction de la mère a une importance telle qu'elle contrebalance les effets que peut avoir sur la mortalité infantile le manque d'installations sanitaires dans la communauté (Barrera, 1990; Caldwell, 1979). D'autres études ont montré que les couples étaient d'autant plus susceptibles de pratiquer la contraception que la femme était plus instruite.

Le taux d'alphabétisation est de nos jours, dans de nombreux pays en développement d'Afrique et d'Asie, inférieur à ce qu'il était, il y a un siècle et demi, dans les pays aujourd'hui industrialisés (Figure 3.2). Cela dit, il a également progressé rapidement dans certains pays en développement. Deux exemples frappants en sont le Chili, qui a atteint un niveau comparable à celui des pays

Tableau 3.2 Effet de la prolongation de la scolarité d'un an sur les salaires et la production agricole pour un certain nombre de pays et d'années

Pays et année	Augmentation en pourcentage des salaires		Augmentation en pourcentage de la production agricole	Sources
	Hommes	Femmes		
Côte d'Ivoire, 1987		12 P 21 S		van der Gaag et Vijverberg, 1987
Ghana, 1988/89		5		Glewwe, 1990
Corée, Rép. de, 1976, 1974		6	2	Lee, 1981, Jamison et Lau, 1982
Indonésie, 1986	8	12 S		Behrman et Deolalikar, 1988
France, 1987		11		Riboud, 1985
Pérou, 1986	13	12 P 8 S	3	King, 1989, Jacoby, 1989
Malaisie, 1987	16	18	5	Jamison et Lau, 1982, Banque mondiale
Nicaragua (zones urbaines), 1985	10	13		Behrman et Blau, 1985
Philippines, 1980		18		Griffin, 1987
Espagne, 1979		10		Hernandez-Iglesias et Riboud, 1985
Thaïlande, 1986; 1973	17 7	13 P 25 S	3	Schulz, à paraître; Jamison et Lau, 1982
Etats-Unis, 1967				Smith, 1979
Blancs	6	7		
Noirs	5	11		

P, enseignement primaire.

S, enseignement secondaire.

Note : Ces résultats ont été calculés compte tenu d'autres facteurs (expérience professionnelle et autres caractéristiques individuelles). Dans la plupart des cas, une correction a été opérée pour éviter que les résultats ne soient faussés par le fait que les échantillons ne comprenaient que des salariés. Les estimations données pour la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Corée ont été formulées à partir d'échantillons comprenant des hommes et des femmes.

industriels malgré des revenus inférieurs, et l'Indonésie, où le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 17 % en 1950 à 67 % en 1980. Partout, les Etats ont fait de l'éradication totale de l'analphabétisme un de leurs objectifs principaux.

C'est le développement des formes institutionnelles d'enseignement qui a été en grande partie à l'origine des progrès de l'alphabétisation dans les pays en développement au cours des trois dernières décennies. Même dans les pays à faible revenu, les effectifs du primaire ont augmenté plus vite que la population juvénile et les taux bruts de scolarisation (Chine et Inde non comprises) sont passés de 38 % en 1960 à 76 % en 1987. Cependant, tous les pays n'ont pas progressé au même rythme. Plus de 1 milliard d'adultes sont encore illettrés dans le monde en développement (PNUD, 1991). Certains pays d'Afrique subsaharienne ont des taux de scolarisation extrêmement faibles — le Burkina Faso, l'Ethiopie, la Guinée, le Mali, le Niger et la Somalie ne scolarisaient en 1987 que 20 à 40 % des enfants — et les taux de scolarisation ont, au cours des années 80, stagné ou fléchi dans d'autres pays qui avaient jusque-là obtenu de bons résultats. Ainsi, les taux bruts de scolarisation primaire sont tombés de 93 % en 1980 à 66 % en 1987 en Tanzanie et de 94 % à 76 % au Zaïre. De plus, d'importantes

disparités demeurent à l'intérieur des pays. Seule une femme sur deux a été alphabétisée en Asie et une sur trois en Afrique subsaharienne. Les disparités sont également grandes entre majorités et minorités et entre populations rurales et urbaines.

Encore une fois, les progrès de l'instruction doivent constituer avant tout une fin en soi. Cependant, c'est un fait avéré que l'enseignement favorise la croissance économique et permet ainsi d'envisager la réalisation d'autres objectifs de développement. La prolongation de la scolarité d'un an peut entraîner une augmentation de salaires de plus de 10 %, abstraction faite d'autres facteurs (Tableau 3.2). Une année de scolarité supplémentaire a augmenté la production agricole de près de 2 % en République de Corée et de 5 % en Malaisie. Et, dans les entreprises familiales urbaines du Pérou, l'instruction semble avoir davantage d'incidence sur les recettes que les équipements.

L'instruction affecte la productivité et la croissance de plusieurs manières. Une personne plus instruite assimile plus vite l'information nouvelle et applique plus efficacement des procédés nouveaux et des facteurs de production nouveaux auxquels elle n'est pas habituée. L'adoption d'un procédé ou d'un produit nouveau oblige à se familiariser avec la façon dont il fonctionne et avec

ses modalités d'application dans des conditions et un milieu donnés. Dans un monde incertain en proie à des mutations technologiques, un niveau élevé d'instruction représente un atout appréciable. Au Pérou, l'allongement de la scolarité des agriculteurs d'un an augmentait de 45 % les chances de les voir adopter des techniques agricoles modernes. En Thaïlande, les agriculteurs qui avaient fait quatre ans d'études étaient trois fois plus susceptibles d'utiliser de nouveaux produits chimiques que ceux qui n'avaient qu'un à trois ans d'école.

L'industrialisation rapide du Japon durant l'ère Meiji a été alimentée par l'accumulation opiniâtre d'un savoir-faire technique rendue possible par un taux déjà élevé d'alphabétisation et par la place privilégiée donnée à l'enseignement, et plus particulièrement à la formation des ingénieurs (Encadré 3.3). La Corée disposait au début des années 60 d'un capital humain relativement important qui a accéléré son industrialisation. Cette accumulation de capital humain a démarré durant la période 1910-45 avec un gros effort de formation sur le tas et un substantiel apport d'assistance technique de l'étranger. D'importantes actions éducatives ont été lancées à la fin des années 40 et 50, avec pour objet principal la géné-

ralisation de la scolarisation primaire et de l'alphabétisation des adultes; l'enseignement supérieur a été également développé et un grand nombre d'étudiants ont été envoyés à l'étranger pour y recevoir une formation technique et supérieure (Pack et Westphal, 1986).

Contrairement à une idée reçue, il semble que l'instruction joue, dans le développement de l'esprit d'entreprise, un rôle au moins aussi important que certains facteurs culturels, si importants que ceux-ci aient pu être parfois. Les restrictions juridiques à l'accès à la propriété foncière n'ont laissé aux Juifs d'Europe, durant le Moyen-Age, d'autre choix que de se tourner vers le commerce, et des tabous culturels ouvrent souvent des possibilités économiques à des minorités ethniques (dans le nord de l'Inde, des migrants chinois de l'ethnie Hakka contrôlent l'industrie du tannage considérée comme impure par les Hindous des castes supérieures; Basu, à paraître). Mais, plus généralement, l'esprit d'entreprise est affaire d'aptitudes, non d'héritage culturel. C'est pourquoi, ce pourrait être l'un des principaux moyens par lesquels l'instruction contribue à l'augmentation de la productivité.

Dans les économies de marché, les chefs d'entreprise font le lien entre innovation et production. Ils

Encadré 3.3 L'intérêt porté à l'éducation par le Japon de l'ère Meiji

Les pays qui se sont attachés de longue date à développer l'enseignement ont aujourd'hui les économies les plus avancées. Les réformes associées à l'ouverture de l'ère Meiji au Japon en 1868 en offrent un exemple. En marge du progrès technique dans le monde durant plus de deux siècles, le Japon était resté un pays agricole et largement féodal lorsque, au milieu du XIXe siècle, les commerçants américains et européens se mirent à exercer d'énormes pressions sur lui pour qu'il ouvre ses ports et, plus généralement, qu'il se mette au diapason de l'Occident pour les réalisations militaires et économiques. Une révolution porta au pouvoir un gouvernement technocratique. Les mesures prises par le gouvernement pour importer de la technologie font maintenant partie de la légende : envoi de missions à l'étranger pour apprendre les sciences, les techniques, l'administration; importation de machines; recrutement de tout un bataillon de conseillers étrangers; création d'usines modèles dans le textile, la verrerie, la cimenterie et les machines-outils. Les salaires des étrangers engagés entre 1870 et 1885 pour accompagner les nouvelles machines importées ont représenté en moyenne 42 % des dépenses du Ministère de l'indus-

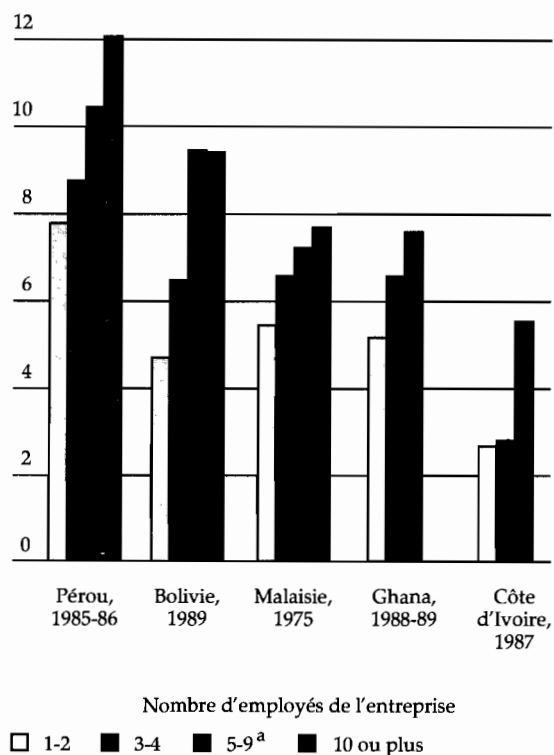
trie. Ingénieurs et techniciens comptaient pour 40 % de l'ensemble des étrangers employés par l'Etat et les entreprises privées.

Ce qui est moins bien connu, mais qui est probablement plus important pour expliquer la réussite durable du Japon, ce sont les changements extraordinaires qui ont eu lieu dans le système scolaire. Au début de l'ère Meiji, la population n'était alphabétisée qu'à 15 %, mais, en 1872, l'enseignement primaire devenait obligatoire et les bases de l'enseignement secondaire étaient posées. A l'issue d'un travail d'enquête minutieux, il a été décidé de calquer le système scolaire sur le système français des académies et le système universitaire sur le modèle américain. Les taux de fréquentation dans le primaire sont passés de moins de 30 % en 1873 à plus de 90 % en 1907. Le nombre des établissements d'enseignement secondaire a décuplé entre 1885 et 1915. Le Japon est devenu l'un des pays au monde les plus instruits et les plus sensibilisés à l'importance de l'éducation. Il lui a fallu, pour cela, une grande détermination. Il a constamment dépensé pour l'enseignement une plus grande part de son produit intérieur brut qu'aucun pays d'Europe ou d'Asie.

Figure 3.3 Niveau d'instruction des chefs d'entreprise dans cinq pays en développement

Nombre moyen d'années de scolarité

14



a. Pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, cette catégorie comprend toutes les entreprises de cinq employés ou davantage.

Source : Données tirées d'enquêtes sur les ménages; voir la note technique à la fin du texte principal.

décèlent les nouvelles opportunités économiques, prennent des risques et modifient leurs modes de production et de distribution. La valeur d'un chef d'entreprise est liée à sa capacité de prendre des risques mesurés, à son sens des responsabilités, à ses dispositions pour la planification à long terme et à ses qualités organisationnelles. L'instruction développe ces quatre facultés. Quarante pour cent des chefs d'entreprise du nord de la Thaïlande interrogés dans le cadre d'une étude avaient un diplôme universitaire. En Malaisie, le niveau d'instruction du chef d'entreprise augmente avec la taille de l'entreprise, et ceci quelles que soient l'origine ethnique et la fortune familiale. En Bolivie, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Pérou, les chefs d'en-

treprise — entendus au sens étroit comme les propriétaires d'une entreprise non agricole ayant au moins un salarié — ne sont pas plus instruits que des salariés, mais, comme en Malaisie, le niveau d'instruction augmente avec la taille de l'entreprise (Figure 3.3).

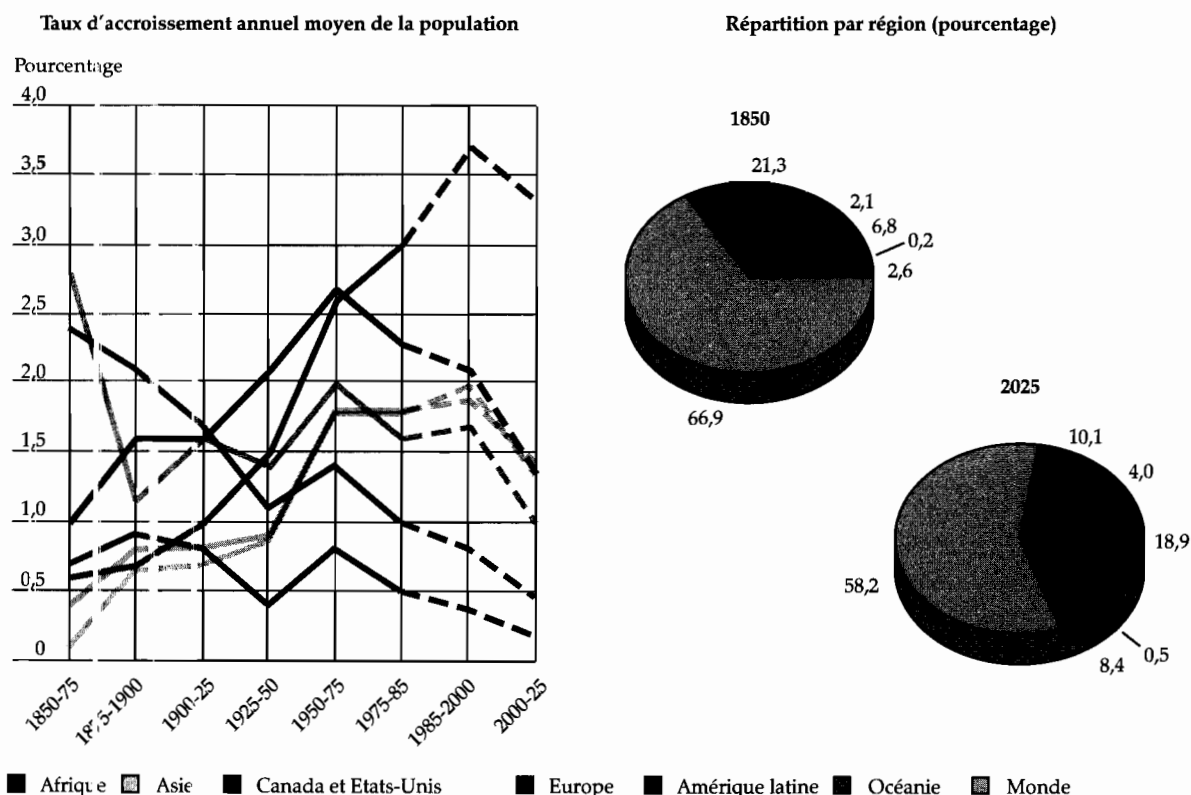
La population

Faute d'une diminution parallèle du taux de fécondité, la baisse du taux de mortalité, qui a été ramené de 30 pour mille en 1945 à environ 10 pour mille en 1988, a provoqué une augmentation rapide de la population dans les pays en développement. La population du globe a doublé depuis 1950 et la part de la population vivant dans les régions en développement les plus pauvres est passée des deux tiers en 1950 aux trois quarts en 1985. Le taux moyen d'accroissement démographique a augmenté de plus de 2 % de 1950 à 1975 dans les pays en développement (Figure 3.4). Il a depuis lors baissé en Amérique latine et s'est dans l'ensemble stabilisé en Asie, mais il continuera à progresser en Afrique au cours des deux prochaines décennies malgré les premiers signes d'une baisse de la fécondité au Botswana, au Kenya et au Zimbabwe.

La rapidité de l'accroissement démographique a suscité de graves inquiétudes en ce qui concerne la croissance économique, le développement humain et l'environnement dans les pays en développement. Sans être une menace pour chaque pays, elle représente un problème essentiel pour beaucoup de pays en développement. Ainsi, dans certains pays, taux de fécondité élevés et pauvreté créent un cercle vicieux qui met en question les conditions de vie, voire la survie, de la population, et en particulier des enfants. Facteur de malnutrition et de maladie, la pauvreté augmente la mortalité infantile et juvénile, ce qui porte les couples à avoir davantage d'enfants pour assurer leur descendance. En même temps, on a constaté une mortalité infantile et maternelle plus élevée lorsque la natalité est plus forte.

Bien que les taux de mortalité diffèrent toujours beaucoup d'un pays à l'autre, le rythme plus ou moins rapide de l'accroissement démographique tient principalement aux différences de taux de fécondité. La fécondité est le fruit de décisions individuelles — ce qui soulève la question de savoir comment de telles décisions peuvent en venir à être préjudiciables à la société dans son ensemble. Pourquoi la procréation devrait-elle avoir un coût et des avantages différents pour les individus et pour la société? On a souvent pré-

Figure 3.4 Evolution de la population par région, 1850-2025



Note : Toutes les données qui correspondent à des périodes postérieures à 1985 sont des projections.
Sources : McEvedy et Jones, 1978; Bulatao et al., 1990.

tendu qu'un accroissement démographique rapide favorise le développement parce qu'une nombreuse population permet de réaliser des économies d'échelle. Cependant, la libéralisation des échanges signifie que des économies d'échelle sont possibles, quelle que soit l'importance de la population du pays. L'exemple des petits pays asiatiques en voie d'industrialisation est là pour témoigner des effets bénéfiques du commerce. Singapour, qui compte 2,7 millions d'habitants, exporte chaque année pour 35 milliards de dollars environ de produits manufacturés — soit environ deux fois plus que le Brésil, qui compte 147 millions d'habitants.

L'incidence de l'accroissement démographique sur le milieu naturel est une autre source de divergence entre les coûts supportés par la société et les coûts supportés par les particuliers (Encadré 3.4). La pression de la population peut augmenter la demande agricole, qui peut elle-même pousser à une surexploitation des terres marginales et des

autres ressources naturelles. Le taux de déboisement annuel était, dans les années 80, compris entre 0,5 et 2,3 % au Brésil et il était de 0,4 % en Bolivie, alors que les abattages pratiqués sur une vaste échelle au Népal étaient tenus pour responsables d'une érosion des sols et d'inondations au Bangladesh et en Inde. Bien que de nombreuses régions faiblement peuplées de l'Afrique subsaharienne disposent encore de vastes étendues de terre arable, le peuplement des forêts tropicales par une population en accroissement rapide soulève d'ores et déjà des problèmes d'ordre écologique. La Côte d'Ivoire aurait un taux annuel de déboisement de 6 à 16 %; ses forêts pourraient disparaître en moins de vingt ans.

Une politique de ralentissement démographique contribuerait à atténuer la menace que représentent à terme pour le milieu naturel le réchauffement de la terre et d'autres problèmes écologiques. Mais le danger vient également de la diffusion de

Encadré 3.4 Population, agriculture et environnement en Afrique subsaharienne

Accroissement démographique rapide, stagnation agricole et dégradation du milieu sont des phénomènes interdépendants qui se renforcent mutuellement. On pensait généralement, jusqu'à une date récente, que la maîtrise de l'accroissement démographique ne revêtait pas un caractère prioritaire en Afrique subsaharienne où la densité de population est faible et la terre abondante. Mais la densité de population et les quantités de terres disponibles varient largement d'un pays de la région à l'autre. Les pays pauvres en terre arable et à fort accroissement démographique, comme le Burundi, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, le Rwanda et le Togo, connaissent une crise économique et écologique qui se manifeste par une stagnation de l'agriculture, le déboisement, la dégradation des sols et la désertification. La superficie des terres arables disponibles par habitant est passée de 0,5 hectare en 1965 à 0,3 en 1987. Le système traditionnel de culture itinérante souffre de la rareté grandissante des terres et de la réduction progressive des périodes de jachère. Au Kenya, au Lesotho, au Libéria, en Mauritanie et au Rwanda, celles-ci ne sont plus suffisantes pour permettre la reconstitution des sols, de sorte que les rendements ont baissé. Les populations se voient contraintes d'aller s'établir sur des terres marginales en zone semi-aride et dans la forêt tropicale. Ainsi, la pression démographique est cause non seulement de dégradation des sols, mais également de déboisement, de désertification et de baisse de la production agricole.

La pression qui s'exerce sur les terres est encore aggravée par le fait que les gens ont besoin de ramasser du bois de feu et de faire paître leurs bêtes. Le bois de feu couvre 80 % environ des besoins énergétiques de la population de l'Afrique subsaharienne et il se fait très rare. La situation s'aggravant, les agriculteurs en viennent à brûler les excréments d'animaux et les résidus de récolte au lieu de s'en servir comme engrais. Avec un cheptel estimé à 160 millions de têtes, le problème du surpâturage a pris un caractère grave en Afrique. Plus d'un quart des terres — soit 750 millions d'hectares — y est plus ou moins en voie de désertification en Afrique subsaharienne. Le potentiel agricole de ces zones est peut-être perdu pour des années.

Stagnation agricole et dégradation du milieu ont des incidences sur l'accroissement démographique. La forte mortalité infantile et postinfantile liée aux pénuries alimentaires et à la malnutrition incite les hommes et les femmes à vouloir davantage d'enfants, en partie pour être sûrs qu'il en restera pour les prendre en charge, une fois devenus vieux. La fécondité est forte dans la région : chaque femme y met au monde en moyenne 6,6 enfants, contre 4 dans les autres pays en développement. Pour rompre ce cercle vicieux, il faut de toute urgence contenir l'accroissement démographique, accroître la productivité agricole sans porter atteinte au milieu et réduire la malnutrition, la pauvreté et la mortalité infantile et postinfantile.

techniques grandes consommatrices de ressources naturelles, d'une réglementation inefficace des ressources communes, d'un mode de faire-valoir qui ne garantit pas des droits d'usage durables et de l'application de politiques qui faussent les prix des ressources non renouvelables. Partout, les États doivent s'attacher en priorité à y remédier.

L'accroissement démographique peut non seulement provoquer un épuisement accéléré des ressources, mais aussi aggraver les défaillances du marché. La congestion des zones urbaines en est une. Ici encore, la régulation de l'accroissement démographique doit s'accompagner d'autres mesures : amélioration de la qualité de l'urbanisme, développement des zones rurales, réglementation de la circulation, etc. L'universalisation de l'instruction contribue à inciter les gens à avoir moins d'enfants et à améliorer la qualité de leur vie; c'est l'une des politiques de régulation des naissances les plus efficaces.

Les défis du développement humain

Ce que les pays doivent faire pour enrichir leur capital humain varie beaucoup de l'un à l'autre.

L'ordre des priorités n'est pas le même pour l'Égypte, la Thaïlande et la Turquie, bien qu'il s'agisse de pays à revenu intermédiaire ayant sensiblement même population. Mais, par delà leur diversité, la plupart des pays ont en commun plusieurs objectifs : ralentir l'accroissement démographique, améliorer la santé et la nutrition, développer leur capacité technique et faire reculer la pauvreté.

Ralentir l'accroissement démographique

Organismes d'aide et institutions financières extérieures ont prôné la régulation des naissances comme un moyen de mieux maîtriser l'accroissement global de la population. Certains gouvernements en ont accepté l'idée; d'autres l'ont refusée comme fin en soi, préférant considérer les programmes de planning familial comme un moyen offert aux couples (et notamment aux femmes) d'exercer un choix, d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant, ou de réduire la pauvreté.

Dans les pays en développement, urbanisation et croissance économique ont généralement pour effet de ralentir l'accroissement démographique :

cela rend plus difficile ou plus onéreux d'avoir une famille nombreuse et cela incite les parents à dépenser davantage pour l'éducation de chacun de leurs enfants plutôt qu'à nourrir une grande famille. D'une manière générale, les pays à haut revenu ont des taux de fécondité faibles et des niveaux élevés d'instruction et de santé; les pays à faible revenu ont des taux de fécondité élevés et de faibles niveaux d'instruction et de santé. En Inde, les familles paysannes des zones à croissance rapide, où étaient appliquées les nouvelles techniques de la révolution verte, avaient moins d'enfants que les autres et les scolarisaient nettement davantage.

Mais l'élévation des revenus n'est ni nécessaire ni suffisante pour maîtriser l'accroissement démographique. Les programmes de planning familial ne sont pas nécessairement voués à l'échec. Leur application a fait baisser la fécondité dans des pays à faible revenu comme l'Indonésie et Sri Lanka. La Thaïlande a ramené son taux d'accroissement démographique de 3,1 % dans les années 60 à 1,9 % au cours de la période 1980-89, et le taux de fécondité cumulée est tombé de 6,3 enfants en 1965 à 2,5 enfants en 1989. Le planning familial peut subsidiairement accroître les chances de survie de l'enfant en améliorant la santé de la mère ou en augmentant les ressources disponibles par enfant. Des études ont montré qu'un doublement des dépenses publiques de planning familial par habitant en milieu urbain réduirait la mortalité infantile de 3 % en Colombie et qu'une augmentation de 20 % du nombre des villages pourvus d'un centre de planning familial abaisserait la mortalité infantile de plus de 4 % en Inde.

C'est en Afrique subsaharienne que la contraception est la moins répandue et la fécondité la plus forte. Un ralentissement de l'accroissement démographique s'y impose d'autant plus que le coût des soins de santé primaires et de la scolarisation est élevé et déjà en hausse et que ce sont là des services dont il ne faudrait pas simplement assurer le maintien, mais qu'il faudrait fortement améliorer. Cependant, les tendances de l'accroissement démographique en Afrique ne sont pas bien comprises. La faible utilisation des contraceptifs est mise au compte de l'ignorance : seule la moitié environ des femmes africaines ont entendu parler d'une méthode anticonceptionnelle, contre 85 à 95 % dans d'autres régions. Cependant, il a également été établi que les femmes en Afrique désiraient en moyenne davantage d'enfants — de six à neuf — que dans d'autres régions. Il semblerait donc qu'une meilleure information et une multiplication des services de planning familial pour-

raient ne pas faire grande différence au début. Des études récentes relèvent toutefois qu'un nombre croissant de femmes souhaiteraient ne plus avoir d'enfants. Dans les années 70, elles n'étaient que 16 % au Kenya à ne plus vouloir d'enfants, d'après l'Enquête mondiale sur la fécondité; en 1989, d'après la dernière Enquête sur la population et la santé, elles étaient 49 %. La tendance fait son apparition dans d'autres pays. On pourrait en conclure que la région est à un tournant sur le plan démographique, mais il est trop tôt pour le dire.

Améliorer la santé et la nutrition

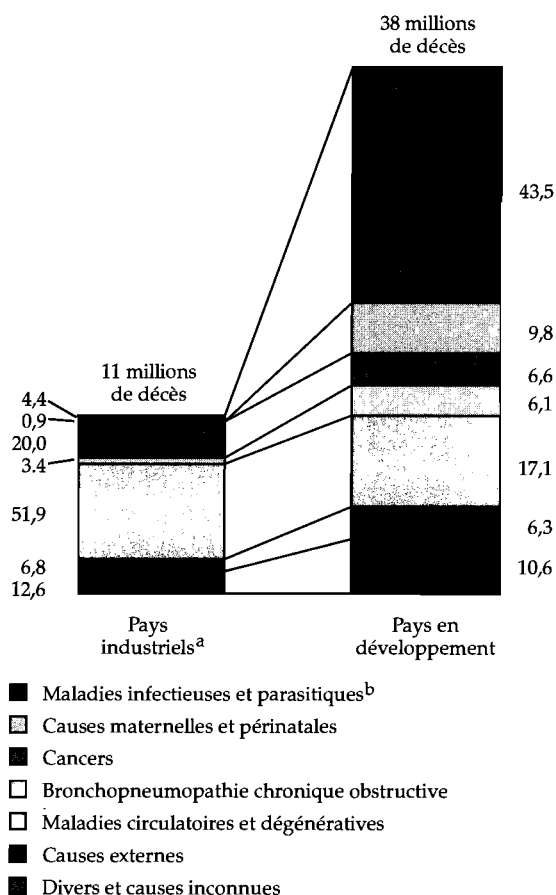
Le présent Rapport s'est jusqu'à présent attaché plus particulièrement à la mortalité infantile et à l'espérance de vie à la naissance comme mesures de la protection sociale. Cela tient pour partie au fait que l'on dispose de statistiques à cet égard. Il ne faudrait pas pour autant perdre de vue l'état de dénuement et de morbidité chroniques de certains enfants et adultes. Deux tâches s'imposent de toute urgence : assurer l'alimentation des enfants et des adultes afin d'améliorer leur bien-être physique et mental; et améliorer la lutte contre la maladie et le traitement des affections.

La sous-alimentation et la malnutrition par carences nutritionnelles affectent le milliard de personnes et davantage qui vivent dans la pauvreté dans les pays en développement. Les carences nutritionnelles sont associées chez les enfants en bas âge et les préadolescents au rachitisme, au retard mental et aux troubles de la capacité d'apprendre. Chez les adultes, elles aggravent la morbidité et diminuent le rendement au travail. On a tenté d'y remédier par des mesures préventives et curatives. Il n'est pas de techniques préférables aux autres en toute circonstance. Cependant, une leçon à retenir est l'importance de l'éducation nutritionnelle. Si les programmes d'enrichissement du régime alimentaire mis en route dans certains pays d'Amérique latine ont échoué, l'une des principales raisons en est que l'on a omis d'éduquer le public. Une autre leçon est que toutes sortes d'institutions peuvent engager des actions nutritionnelles. Ainsi, les écoles peuvent être mises à contribution pour distribuer des micronutriments aux enfants ainsi qu'à la communauté dans son ensemble.

Il n'y a pas non plus de méthodes universellement valables pour lutter contre la maladie et traiter les affections. Dans l'ensemble des pays en développement, les maladies infectieuses et parasitaires sont responsables de près de la moitié des

Figure 3.5 Répartition des décès par cause, vers 1985

(pourcentage)



Note : Les données concernent l'année 1985 ou l'année la plus proche, selon les données dont on disposait sur le pays.

a. Y compris les pays d'Europe de l'Est et l'URSS.

b. Dans les pays en développement, les maladies infectieuses et parasitaires comprennent les maladies diarrhéiques (13,2 %), la tuberculose (7,4 %), les maladies respiratoires aiguës (19,5 %) et divers (3,4 %).

Source : Lopez, à paraître.

décès et, dans la presque totalité des cas, la victime est un enfant de moins de cinq ans; dans les pays industrialisés, les maladies circulatoires et dégénératives sont la première cause de mortalité et comptent pour plus de la moitié des décès (Figure 3.5). L'apparition d'une nouvelle maladie comme le SIDA peut, toutefois, bouleverser ce schéma (Encadré 3.5).

Les profils épidémiologiques varient largement d'un pays en développement à l'autre en fonction de la vigueur de la lutte menée contre les maladies transmissibles, des taux de fécondité plus ou

moins élevés et de beaucoup d'autres facteurs qui modifient les risques de diverses maladies. Ainsi, ceux du Brésil, de la Chine et de la République de Corée se sont progressivement rapprochés de ceux de pays industriels, plus riches. Au Brésil, avec l'urbanisation et l'industrialisation rapides des années 70, il y a eu augmentation du nombre des décès imputables à la circulation et des accidents du travail; devenues la première cause de mortalité, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine du tiers des décès dans l'ensemble du pays et, en milieu urbain, d'une proportion plus élevée encore. En Chine, les industries exposent la population aux effets d'une grave pollution du milieu. Dans certaines régions du pays, le taux d'exposition à la pollution par le plomb et les poussières est 60 à 80 fois supérieur au maximum admissible; la concentration de mercure dans l'air est 12 fois supérieure à la limite acceptable; la pollution par le bruit est telle qu'elle a provoqué une diminution de l'acuité acoustique chez certains travailleurs. En Corée, la croissance industrielle et l'urbanisation rapides ont également entraîné un changement du mode de vie et du profil épidémiologique. Dans les années 80, les principales causes de décès étaient le cancer, les maladies cardiaques, les hémorragies cérébrales, les accidents de la circulation ou les violences; cela comptait pour 60 % des décès en 1987.

Quelle est la meilleure façon d'améliorer la qualité des soins de santé dans les pays en développement? En particulier, quelle part des dépenses de santé doit être consacrée à la prévention par opposition au traitement? L'OMS et l'UNICEF estiment que la vaccination (coût moyen par enfant : 13 dollars) et des méthodes peu onéreuses comme la réhydratation orale (coût : 2 à 3 dollars par enfant par an) permettraient de sauver près de 43 % des 14,6 millions d'enfants qui meurent chaque année. Une récente étude de la Banque mondiale (Jamison et Mosley, à paraître) classait les différentes actions en fonction de leur rapport coût-efficacité (mesuré par le coût d'une année gagnée sur la maladie et la mort). Une de ses conclusions était que la vaccination contre la rougeole et les mesures de réduction de la mortalité périnatale étaient d'un très bon rapport coût-efficacité. Chaque année gagnée ainsi ne coûte que 5 dollars. Cependant, la répartition appropriée des crédits entre prévention et traitement doit s'opérer en fonction non seulement du coût, mais également du nombre de personnes que l'on touche. On néglige généralement la promotion de la santé et la prévention de la maladie au profit de thérapies coûteuses qui ne concernent qu'un nombre relati-

vement faible d'individus et qui sont souvent inefficaces, comme le traitement de nombreux cancers. Les programmes de vaccination méritent toujours la priorité dans les pays en développement. La régulation des naissances, l'éducation nutrition-

nelle et la fourniture d'un complément nutritionnel ainsi que les soins périnataux sont également d'un très bon rapport coût-efficacité. Une fois ces besoins satisfaits, toutefois, le caractère prioritaire des soins préventifs par rapport aux soins curatifs

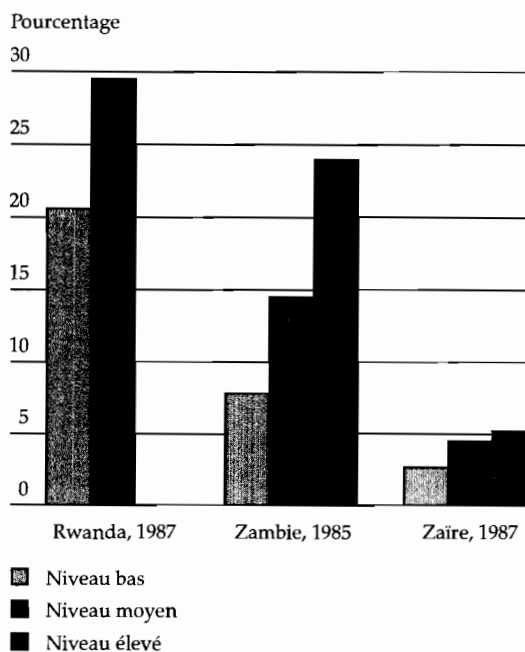
Encadré 3.5 Le SIDA dans les pays en développement

Le syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA) est une maladie mortelle qui frappe un adulte en moyenne huit à dix ans après sa contamination par le virus de l'immunodéficience humaine (HIV). Depuis 1985, le nombre cumulé des personnes contaminées par le HIV est passé de 2,5 millions à 8-10 millions dans le monde et, en Afrique, de 1,5 à environ 5,5 millions. L'Organisation mondiale de la santé estime que, d'ici l'an 2000, 25 à 30 millions d'adultes auront été contaminés par le HIV. La part des pays en développement est passée de 50 % en 1985 à 66 % actuellement et devrait atteindre 75 % en l'an 2000 et 80-90 % en 2010. Le taux de contamination entre adultes est déjà de 25 % dans plusieurs capitales africaines et même dans certains zones rurales, et on pense qu'il atteindra ce niveau dans d'autres villes au cours des dix prochaines années. Comme une augmentation du taux de contamination de 10 % se traduit par un accroissement de la mortalité d'au moins 5 pour mille, ces zones enregistrent un triplement, voire un quadruplement, de la mortalité adulte pourtant déjà forte auparavant. En dehors de l'Afrique, il semblerait que les taux de contamination augmentent aussi très vite en Asie.

Cette tragédie humaine fait peser sur les populations de l'Afrique, sur son économie et sur ses infrastructures de santé déjà insuffisantes un fardeau potentiellement paralyssant. C'est un désastre humain et économique de première grandeur. La maladie frappe des adultes dans la fleur de l'âge et jusqu'au tiers des enfants nés de mère contaminée. D'ici à 1992, le nombre total des enfants contaminés devrait, pour la seule Afrique, atteindre le million, et un nombre bien plus grand encore devrait se retrouver orphelin. A la différence du paludisme et d'autres causes de surmortalité adulte dans les pays en développement, le SIDA n'épargne pas les élites. Dans certaines grandes villes d'Afrique, un nombre disproportionné de travailleurs relativement instruits et productifs sont atteints (Figure 3.5A). L'épidémie pourrait donc avoir, au cours des prochaines années, un effet sensible, et éventuellement important, sur la croissance du revenu par habitant et la protection sociale. Au surplus, les "sidatiques" assez heureux pour être admis à l'hôpital prendront la place d'autres personnes qui, autrement, auraient peut-être pu être guéries. Leur état requiert des séjours de longue durée en hôpital, des médicaments coûteux et les soins d'un personnel qualifié. Dans certaines capitales d'Afrique centrale, plus de la moitié des hospitalisa-

tions sont dues au SIDA. Le coût direct des soins serait également très élevé puisqu'il va, selon la nature du traitement appliqué, de 78 à 932 % du PNB par habitant au Zaïre et de 36 à 218 % du PNB par habitant en Tanzanie.

Figure 3.5A Taux d'infection par HIV et niveau socio-économique dans un certain nombre d'échantillons urbains, Afrique subsaharienne



Note : HIV, virus de l'immunodéficience humaine. Pour les définitions et la situation socio-économique ainsi que les échantillons utilisés, voir la section du Chapitre 3 sur le SIDA dans la note technique à la fin du texte principal.
Sources : Buggingo et al., 1987; Melbye, Nselesani et Bayley, 1986; Ndilu, 1988.

ne s'impose pas avec la même force. Le traitement de la tuberculose, par exemple, s'est révélé d'un bon rapport coût-efficacité.

Développer les capacités techniques

La croissance économique exige de développer et de renforcer les capacités techniques — c'est-à-dire de faire que les gens sachent utiliser les techniques — celles qui existent déjà et les nouvelles. Le monde du travail a connu au cours des dernières années une mutation technologique majeure avec une informatisation qui n'a pas épargné les postes réputés demander peu de qualifications. Ce phénomène a d'importantes implications d'ordre éducatif. Cela appelle un apprentissage par symboles plus que par observation et un entraînement à la solution des problèmes en situation. Pour répondre à ces besoins, les pouvoirs publics pourraient jouer un double rôle : développer l'enseignement primaire et secondaire et en améliorer la qualité, et stimuler l'offre et la demande de formations techniques plus spécialisées.

De nombreux pays en développement devraient être en mesure d'atteindre l'objectif de la scolarisation primaire pour tous d'ici l'an 2000. Mais le gonflement des effectifs scolaires n'aura d'intérêt que s'il s'accompagne d'un relèvement du niveau de l'enseignement. Une fraction importante des élèves arrivés en fin d'études primaires dans les pays à faible revenu ont, au regard des normes nationales ou internationales, un niveau trop faible en mathématiques, en sciences et en lecture. Les pays industriels eux-mêmes doivent continuellement améliorer et rénover leur système d'enseignement car les échecs scolaires sont plus lourds de conséquences en période de mutations technologiques rapides. La perte de compétitivité que semble avoir subie l'industrie américaine a été attribuée à une baisse de qualité de la préparation technique des élèves par rapport aux autres pays industriels. Une enquête de 1986 a montré que 20 % des adultes de 21 à 25 ans n'avaient pas atteint le niveau de la quatrième, alors que de nombreux travaux manuels exigent un niveau de fin d'études secondaires. Et si 1 % seulement des personnes interrogées étaient incapables de faire des opérations arithmétiques simples, 35 % étaient incapables de répondre à des questions se rapportant à la solution de petits problèmes tout simples.

Quel enseignement, par delà les apprentissages fondamentaux, préconiser pour une croissance économique rapide? Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui font déjà de

l'assemblage électronique pour l'exportation, les besoins de formation évolueront rapidement sous l'effet des progrès techniques et d'une restructuration des échanges et de l'emploi. Il sera essentiel, pour tirer parti des opportunités et techniques nouvelles, de disposer de gestionnaires et de techniciens supérieurs. Les nouveaux pays industrialisés, tournés vers l'exportation, auront des besoins différents — ils devront en particulier développer l'innovation technique pour préserver leur compétitivité. Ceci demandera non seulement des investissements de recherche-développement, mais aussi un niveau d'enseignement général encore plus élevé. Il pourra y avoir conflit entre le souci d'élargir les connaissances des scientifiques et des technologues et celui de pousser à la spécialisation dans certains domaines d'étude. Là où les scientifiques et les techniciens sont en petit nombre, toute spécialisation pourra être prématurée. La recherche scientifique est également importante dans une perspective à long terme, mais elle doit être menée en liaison étroite avec la production en usine pour avoir un effet significatif et immédiat sur la productivité.

Les estimations de la rentabilité sociale de l'investissement éducatif montrent que, dans les pays à faible revenu, l'engagement de l'Etat n'est nulle part aussi justifié que dans l'enseignement primaire — ce qui va dans le sens d'une plus grande équité et d'une meilleure productivité. Cela ne signifie pas qu'il n'est pas important d'investir dans l'enseignement supérieur. Des gens instruits ayant reçu une bonne formation peuvent fournir à l'agriculture, à l'industrie naissante et à l'Etat les cadres dont ils ont besoin. Cependant, ces investissements peuvent être d'un coût prohibitif pour l'Etat, notamment lorsqu'ils se réalisent aux dépens de l'enseignement primaire ou d'autres services sociaux de base largement tributaires des deniers publics. Il faudra être plus sélectif dans le choix du cycle d'enseignement ou de formation à améliorer, des dépenses à prendre en charge (le matériel scolaire plutôt que les frais d'internat, par exemple) et des bénéficiaires de subventions.

Faire reculer la pauvreté

Plus de 1 milliard de personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté dans les pays en développement. Le *Rapport sur le développement dans le monde 1990* concluait à la possibilité de réduire leur nombre par une double action, une croissance économique à forte intensité de main-d'oeuvre et des dépenses sociales efficaces. Si la croissance économique est

une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté, l'expérience montre qu'elle n'est pas suffisante. Les dépenses sociales de santé et de scolarisation ouvrent de nouvelles opportunités aux pauvres, mais ceci non plus ne suffit pas. Même dans les pays qui ont enregistré une amélioration des indicateurs de la protection sociale de base, certaines couches de la population restent relativement démunies. Plus de 10 % des enfants nés dans le nord-est du Brésil n'atteignent pas leur premier anniversaire, ce qui place la région derrière beaucoup de pays africains et asiatiques pour la mortalité infantile. Dans les provinces andines du Pérou, le taux de mortalité infantile est au moins cinq fois plus élevé qu'à Lima. Et les problèmes de santé de la population féminine sont exceptionnellement aigus au Bangladesh, au Bhoutan, au Népal et au Pakistan. Dans ces pays, l'espérance de vie des filles à la naissance est inférieure à celle des garçons; dans les autres pays à faible revenu, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Ces pays représentent un cas particulier dans la mesure où les familles dépensent plus pour les fils que pour les filles.

Des filets de sécurité sont indispensables pour protéger les catégories les plus exposées — les chômeurs, les infirmes, les personnes âgées et (souvent) les femmes, tous exclus du bénéfice des programmes d'action sociale liés à l'emploi, à quoi s'ajoutent les pauvres, qui souffrent le plus lorsque les temps sont difficiles. Garantir la sécurité alimentaire en subventionnant le prix des denrées alimentaires, ou en instituant un système de rations ou de compléments alimentaires, serait un moyen de répondre aux besoins essentiels à condition que ces mesures soient bien ciblées. Des actions bien ciblées d'aide au revenu des personnes âgées ou des infirmes assureraient un filet de sécurité à des personnes qui sont autrement difficiles à atteindre. Les programmes publics pour l'emploi, du type utilisé dans certains pays d'Asie du Sud, permettent d'aménager et d'entretenir des infrastructures dont les pauvres pourraient bénéficier, tout en leur assurant un minimum de revenu en période de chômage.

L'action des pouvoirs publics

La reine de Travancore, dans ce qui est aujourd'hui l'Etat du Kerala (Inde), annonçait en 1817 que l'Etat rembourserait aux individus tous leurs frais d'étude afin qu'il ne puisse y avoir de retard dans la propagation des lumières et que, par l'éducation, ils deviennent meilleurs sujets et meilleurs

serviteurs de l'Etat. La plupart des gouvernements conviendraient que les pouvoirs publics doivent jouer le premier rôle, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais dans celui des services sociaux en général. Ce n'est pas seulement la quantité, mais aussi la qualité des dépenses publiques qui a de l'importance. Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics en ce domaine a-t-elle été couronnée de succès au cours des dernières décennies?

On a évalué, à l'aide de séries chronologiques internationales, l'impact de la croissance des revenus et des dépenses publiques sur les indicateurs sociaux. La valeur incertaine des données et les limites de l'analyse globale étant admises, on a constaté que, dans les pays industriels, c'était la progression des revenus et non les dépenses publiques qui expliquait les progrès de la survie infantile et des effectifs du secondaire. Voilà qui n'est pas surprenant. Ces pays avaient atteint des niveaux élevés dans l'un et l'autre de ces domaines dès avant 1960; ils ont alors réorienté leurs dépenses sociales en fonction de priorités nouvelles. Pour les pays en développement, toutefois, les résultats étaient nuancés. Selon un modèle, une augmentation des dépenses de santé de 10 % fait baisser la mortalité infantile de 0,8 % et une augmentation des revenus de 10 % la fait baisser de 1,1 %. Quand on utilise un autre modèle, seul l'effet revenu demeure statistiquement significatif. Quand le revenu des particuliers augmente de 10 %, la mortalité infantile baisse de 0,5 %. Les résultats sont pareillement nuancés pour ce qui est de la scolarisation secondaire (voir dans la note technique située à la fin du texte principal la section du Chapitre 3 relative aux dépenses publiques).

Dans les pays à forte mortalité infantile, une augmentation des dépenses publiques de santé de 1 dollar par habitant serait suivie d'une diminution de la mortalité infantile de 16 pour mille si l'Etat utilisait deux fois plus efficacement ses ressources. A noter que la moyenne des dépenses de santé par habitant est beaucoup moins élevée dans ces pays que dans les pays à faible mortalité (1 dollar environ contre quelque 20 dollars). Ainsi, une forte augmentation en pourcentage ne correspond qu'à une modeste augmentation des dépenses, mais les conséquences en sont importantes pour la mortalité.

De nombreux programmes bien conçus et bien ciblés ont atteint leurs objectifs sans pour autant nécessairement opérer des ponctions importantes sur les ressources publiques. Dans le domaine de la santé, la résorption de la malnutrition et un plus

large accès aux services sanitaires ont réduit le taux de mortalité. Au Chili, la mortalité infantile est passée de 120 pour mille dans les années 60 à 19 en 1989, tandis que le pourcentage des enfants mal nourris baissait de 37 à 7,5 %. C'est là pour partie la conséquence des programmes nutritionnels conçus à l'intention des enfants et des femmes enceintes et de l'amélioration des infrastructures sanitaires de base. La Chine a ramené son taux de mortalité infantile de 265 pour mille en 1950 à 44 en 1981 (Ahmad et Wang, 1991), résultat imputable à la fois à une ambitieuse stratégie de prévention financée sur fonds publics, à l'accessibilité des soins de santé primaires et à une progression des revenus. Si, en Inde, le Kerala a une mortalité plus faible que le Bengale occidental pour une densité de population comparable, cela ne pouvait pas s'expliquer par une différence de revenus par habitant, de répartition des revenus et des biens, et de degré d'industrialisation ou d'urbanisation. L'explication paraît résider dans une plus grande dissémination et une plus large utilisation des installations sanitaires en milieu rural au Kerala. Une autre étude a établi, après correction de la croissance économique, que la baisse de mortalité infantile enregistrée au Costa Rica de 1972 à 1980 pouvait s'expliquer à 73 % par un meilleur accès aux services de santé primaires (programmes de santé ruraux et communautaires et campagnes de vaccination) et secondaires (comme les centres de consultation).

De même, dans le domaine de l'enseignement, le programme de recyclage mis en oeuvre au Mexique dans les années 80 a permis d'élever le niveau de qualification de dizaines de milliers de travailleurs, d'augmenter leur productivité et de faire reculer la pauvreté. Au Pérou, par la construction d'un plus grand nombre d'écoles dans les zones rurales et par la fourniture d'une plus grande quantité de livres, l'action des pouvoirs publics a joué un rôle essentiel dans l'augmentation des effectifs du primaire depuis les années 50. Ainsi s'est trouvée réduite l'inégalité d'accès à l'école des populations rurales et urbaines.

Là où une augmentation des dépenses se justifie, celle-ci doit être mieux ciblée. Ce que l'Etat dépense, il ne le fait pas toujours de manière efficace ou équitable. Beaucoup de pays consacrent une part disproportionnée de leurs dépenses d'éducation à l'enseignement supérieur; ce sont les enfants des catégories de revenus supérieurs qui en profitent le plus. Au Chili, au Costa Rica, en République dominicaine et en Uruguay, plus de la moitié des subventions accordées à l'enseignement supérieur

est allée au quintile le plus riche de la population, alors que le quintile inférieur n'en recevait pas le dixième. Au Bangladesh, en Inde, au Népal et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les 10 % les plus instruits de la population ont reçu plus de la moitié de ce que l'Etat a dépensé pour l'enseignement, le Bangladesh, représentant à cet égard un cas extrême, avec un décile supérieur qui absorbe 72 % du budget de l'éducation.

Dans le domaine de la santé, du fait de l'importance prise par les soins hospitaliers dispendieux et autres types de traitements d'une haute technicité médicale au détriment d'une forme de prévention peu coûteuse, les indicateurs de santé de base font apparaître une moindre amélioration. Au Brésil, où elles représentaient 78 % de l'ensemble des dépenses de santé en 1986, les dépenses publiques de soins hospitaliers sont élevées par rapport à ce que le pays dépense en immunisation, en soins prénatals et en lutte contre les maladies transmissibles. En Côte d'Ivoire, la mortalité infantile est plus élevée que dans d'autres pays de la région qui ont des revenus comparables ou inférieurs, et des budgets de santé moins importants. Ici aussi, la raison pourrait en être la place prise par des soins hospitaliers gros consommateurs de ressources au détriment de centres ruraux de soins primaires qui manquent de personnel et de produits essentiels et qui, souvent, ne sont pas supervisés.

Les faits montrent aussi que beaucoup de programmes se sont révélés inefficaces. En dépit d'une augmentation remarquable des effectifs du primaire, une forte proportion des élèves quitte l'école sans savoir vraiment lire, écrire et compter, ce qui est généralement mis sur le compte d'une préparation insuffisante des maîtres et du manque de matériel pédagogique. Une enquête réalisée en Indonésie a montré que l'instituteur moyen ne connaissait que 45 % du programme en sciences et que les manuels étaient pour la plupart dépassés. Dans certains pays, les services publics de santé sont sous-utilisés, même dans les zones à taux de mortalité et de morbidité élevés. Le recul de la fréquentation des services ambulatoires au Ghana a été imputé au manque de médicaments essentiels et d'autres fournitures médicales, et à la démoralisation du personnel, elle-même due à la baisse des salaires réels. Les investissements de services sociaux sont souvent rendus inopérants par le manque de crédits de fonctionnement pour l'achat de produits essentiels. Les Etats semblent souvent incapables de fixer des normes, de contrôler la qualité et de cibler précisément les programmes.

Tableau 3.3 Dépenses publiques d'éducation et de santé exprimées en pourcentage du PIB, 1975, 1980 et 1985

Région ou groupe de pays	Education			Nombre de pays avec des dépenses en baisse, 1980-85 ^a	Santé			Nombre de pays avec des dépenses en baisse, 1980-85 ^a
	1975	1980	1985		1975	1980	1985	
Pays industriels	6,0	5,9	5,5	12 (21)	3,3	3,4	4,0	8 (18)
Asie centrale et occidentale	3,9	4,1	4,4	4 (13)	1,1	1,1	1,4	5 (8)
Asie du Sud	2,0	2,4	3,1	0 (4)	0,7	0,8	0,7	2 (4)
Asie de l'Est	2,8	2,9	3,1	0 (9)	0,9	0,9	1,0	2 (6)
Afrique du Nord	6,0	5,7	6,9	1 (5)	1,5	1,5	1,4	2 (3)
Afrique subsaharienne	4,2	4,6	5,0	13 (23)	1,1	1,3	1,2	6 (10)
Amérique latine et Caraïbes	4,2	4,6	4,4	13 (24)	1,7	2,3	2,2	5 (13)
Europe de l'Est	4,9	4,8	4,7	4 (7)	..	0,9	1,1	1 (2)
Total				47 (106)				31 (64)

Note : On indique entre parenthèses le nombre de pays pour lesquels on disposait de données pour les années 1975, 1980 et 1985. N'ont été retenus que les chiffres des comptes budgétaires consolidés de façon à permettre des comparaisons de pays à pays; ont été exclus les pays qui ne comptent que les dépenses budgétaires de l'Etat. Comme le nombre de pays dont on connaît le montant des dépenses sociales publiques avant 1975 est beaucoup plus restreint, il n'en est pas fait état.

a. Nombre de pays où les dépenses publiques d'éducation (ou de santé) ont baissé de 1980 à 1985.

Sources : FMI, Unesco.

Le problème des ressources

Les programmes sociaux ont été soumis à de sévères pressions financières au cours des dix dernières années, ce qui ne transparaît pas dans les moyennes régionales; celles-ci montrent en effet que, par rapport au PIB, les dépenses d'éducation et de santé ont augmenté ou sont restées stables de 1975 à 1985 (Tableau 3.3). Cependant, dans la moitié des pays pour lesquels nous disposons de données chiffrées, les dépenses publiques d'éducation et de santé exprimées en pourcentage du PIB ont baissé entre 1980 et 1985. Dans les pays, moins nombreux, pour lesquels nous disposons de données plus récentes, la baisse s'est même accentuée après 1985. Dans de nombreux cas, cette contraction aura signifié une moindre qualité de service, mais pas toujours. Ainsi, les dépenses de santé ont été amputées au Chili pendant la difficile période d'ajustement macroéconomique mais, en valeur réelle, les dépenses par habitant de soins de santé primaires et de nutrition ont augmenté.

Il y a souvent intérêt à protéger certains programmes sociaux des pressions économiques à court terme pour préserver les investissements de long terme en protection sociale. Mais l'Etat ne doit pas se borner à financer et assurer des services. En imposant des normes aux dispensateurs de services et en influant par d'autres moyens sur le secteur privé, il peut élargir son rôle même en période de rigueur budgétaire. Pour certains de ses services, il pourrait y avoir lieu de percevoir une redevance. Le secteur privé pourra souvent fournir d'autres services, mais l'Etat devra prévoir des

filets de sécurité pour les pauvres. Ceci aura pour effet tout à la fois de ménager les ressources publiques et d'en optimiser l'utilisation.

AUTRES OPTIONS DE FINANCEMENT. La plupart des pays en développement ont déjà dans le privé un système de soins de santé payants; il devrait donc être possible d'introduire le recouvrement des coûts dans le secteur public. L'Etat a pris à sa charge une part importante des dépenses du secteur social, et notamment des dépenses d'éducation, mais les familles y ont apporté leur contribution (Tableau 3.4). En République de Corée, par exemple, les dépenses publiques de santé en proportion du PIB ont augmenté, mais l'Etat ne joue encore qu'un rôle limité par rapport au secteur privé, concentrant son effort sur les soins préventifs aux populations rurales et aux pauvres. Le coût des soins a augmenté à mesure que la couverture sociale s'est élargie et que les entreprises ont contribué davantage au financement des dépenses de santé de leur personnel. Depuis 1980, une augmentation des dépenses publiques et un élargissement de la base de financement ont permis au Zimbabwe de réaliser des progrès impressionnants dans le domaine de la santé, spécialement en milieu rural. En 1988, le secteur privé représentait 35 % des coûts (50 % en 1985, selon les statistiques des Nations Unies); ceci comprend les contributions des compagnies d'assurances privées, de l'industrie et des particuliers. La diversification des prestataires de services et des sources de financement ont permis à l'Etat de maintenir un

Tableau 3.4 Part de l'Etat dans le total des dépenses d'éducation et de santé
(en pourcentage)

<i>Pays et année</i>	<i>Education</i>	<i>Santé</i>
<i>Pays à faible revenu</i>		
Tanzanie, 1975	..	57,0
Inde, 1980	45,4	20,2
Ghana, 1975	..	60,2
Sri Lanka, 1988	73,1	44,5
Soudan, 1980	..	17,2
Sierra Leone, 1985	..	40,5
Moyenne	..	39,9
<i>Pays à revenu intermédiaire</i>		
Zimbabwe, 1985	69,0	50,2
Honduras, 1985	..	21,2
Thaïlande, 1988	..	13,6
Equateur, 1985	..	24,1
Colombie, 1985	73,0	20,3
Pérou, 1985	..	27,4
Jordanie, 1985	57,5	27,0
Fidji, 1985	..	67,4
Malte, 1988	94,1	60,3
Venezuela, 1980	..	44,4
Corée, Rép. de, 1988	..	4,2
Grèce, 1985	88,0	44,6
Iran, Rép. islamique d', 1975	..	43,3
Moyenne	..	34,5
<i>Moyenne pour 16 pays à revenu élevé au milieu des années 80^a</i>		
	88,5	58,2

Note : On a choisi des pays pour lesquels on disposait de données. Les chiffres sont ceux de 1975 ou de la dernière année connue.

a. Présentée aux fins de comparaison.

Source : Nations Unies, 1990b.

certain niveau de soins en dépit des pressions économiques (Encadré 3.6).

Il existe beaucoup d'autres options de financement en dehors des services payants. Les régimes d'assurance maladie peuvent jouer un rôle utile. Si une large couverture du risque maladie n'est pas actuellement à la portée de la plupart des pays en développement, une certaine couverture de ce risque est possible. L'exemple du Brésil, de la Corée et du Mexique montre que l'assurance maladie peut être progressivement généralisée — la proportion des assurés est passée, au Brésil et au Mexique, d'un tiers ou de moins d'un tiers à pratiquement 100 % en l'espace de quinze à vingt ans et, en Corée, de moins de 10 % en 1977 à 47 % en 1986. De nombreux autres pays en développement font l'expérience de systèmes d'assurance privés pour répondre aux besoins futurs de soins de santé, et notamment de soins curatifs coûteux. Des préoccupations se font jour, toutefois, quant à l'équité de tels systèmes (dont le bénéfice est généralement réservé aux salariés du secteur formel) et

quant à une éventuelle explosion des coûts (les consommateurs et les dispensateurs de soins n'étant guère incités à économiser).

Dans le domaine de l'éducation, plusieurs pays ont engagé les collectivités et les familles à participer aux frais de scolarité dans le primaire. L'exemple de la Corée, qui a développé l'enseignement primaire dans les années 50, montre que cela ne crée pas nécessairement des inégalités. Les élèves et les familles ont pris à leur charge 71 % du coût de la construction et du fonctionnement des écoles, de l'achat du matériel pédagogique et des frais de transport, tandis que l'Etat et les collectivités locales prenaient à leur charge le salaire des enseignants et le reste. Par la suite, lorsque l'Etat a assumé une plus grande part des dépenses, les sources locales de financement n'en ont pas moins continué à en supporter le quart environ. Le Zimbabwe a réussi à développer l'enseignement dans les années 80 grâce à une association étroite du public et du privé : des groupements locaux et des associations de parents d'élèves assuraient la construction des écoles de l'Etat, celui-ci prenant en charge les frais d'entretien et de réparation, les salaires du personnel, le matériel pédagogique et les dépenses de fonctionnement. D'autres écoles ont été construites et entretenues par des organisations non gouvernementales ou des organismes publics locaux, l'Etat versant une subvention pour chaque élève inscrit et prenant à sa charge jusqu'à 25 % du coût de la construction.

FAIRE ASSURER LES SERVICES SOCIAUX PAR D'AUTRES QUE L'ETAT. Il importe toujours de demander si l'Etat a les moyens de sa politique sociale. Il pourra arriver que des programmes vastes et complexes excèdent les moyens administratifs et les capacités de planification de l'Etat. S'en remettre pour certains services à des organisations non gouvernementales, à but lucratif ou non, peut être un moyen d'élargir l'accès à l'école et aux soins de santé. Les prestataires à but non lucratif du secteur privé sont généralement de taille plus réduite et font preuve d'une plus grande souplesse dans leur planification et leur politique budgétaire; l'Etat, qui est lié par le statut de la fonction publique et qui doit compter avec les syndicats, a plus de mal à modifier des programmes inefficaces. En se déchargeant sur des organisations privées du soin de dispenser des services controversés — comme les programmes de contrôle des naissances en Amérique latine —, l'Etat peut prendre ses distances à leur égard, tout en étant assuré que la population disposera des services en question.

Encadré 3.6 Le rôle de l'aide internationale dans les secteurs sociaux

Dans les années 80, la part de l'éducation et de la santé dans l'aide bilatérale aux pays en développement est passée de 18 à 16,3 % et, dans l'aide multilatérale, de 14 % en 1985 à 12 % en 1988. Près de 10 % de l'aide bilatérale et 5 % de l'aide multilatérale sont allés à l'éducation, ce qui représentait une moyenne annuelle de 4,3 milliards de dollars. Cinq à six pour cent de l'aide bilatérale et 8 à 9 % de l'aide multilatérale étaient consacrés à la santé et aux programmes de population, ce qui correspondait à des entrées annuelles de capitaux de l'ordre de 2,7 milliards de dollars (Tableau 3.6A).

Les faits tendent à montrer que l'aide n'est pas allée aux secteurs prioritaires. Plus de 95 % de l'aide à l'enseignement a profité à l'enseignement secondaire et supérieur, mais non au primaire. Au surplus, la majeure partie de l'aide qui est allée au primaire n'a pas servi à financer l'achat de matériel pédagogique ou la formation des maîtres, deux postes pourtant essentiels et qui présentent le meilleur rapport coût-efficacité. Dans les pays à faible revenu, on a visé l'expansion quantitative : locaux, mobilier et équipements ont absorbé 57,8 % de l'aide totale. Les soins de santé primaires n'ont reçu que 1,5 % de l'aide totale et les activités de population 1,3 %.

Tableau 3.6A Aide internationale aux secteurs sociaux, 1980-88

(en pourcentage)

Source et nature de l'aide	1980-81 ^a	1983-84	1985-86	1987	1988
<i>Bilatérale^b</i>					
Education	12,7	11,9	10,9	10,6	11,0
Santé et population	5,5	5,1	5,3	5,2	5,3
Total	18,2	17,0	16,2	15,8	16,3
<i>Multilatérale^c</i>					
Education	..	..	5,0	4,3	4,3
Santé et population	..	..	8,9	7,8	7,8
Total	..	..	13,9	12,1	12,1

a. Pas de données pour 1982.

b. L'aide bilatérale, qui représente les trois quarts du total de l'aide allouée de 1980 à 1988, comprend celle émanant des Etats membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume Uni, Suède et Suisse.

c. L'aide multilatérale comprend l'aide d'organisations internationales comme la Banque mondiale, la Communauté européenne et autres institutions des Nations Unies.

Source : OCDE, 1980-89.

La coopération entre le public et le privé est particulièrement indiquée lorsque les prestataires non gouvernementaux de services ont l'expérience et l'efficacité nécessaires et que l'Etat n'a pas pu faire face à la montée des besoins. Au Rwanda, l'Etat rembourse aux missions religieuses, qui sont traditionnellement le principal pourvoyeur de soins médicaux du pays, 86 % de leurs dépenses de personnel; ces missions continuent à assurer 40 % des soins de santé. Les Gouvernements de la Zambie et du Zimbabwe financent également une part importante des dépenses de santé des missions. Comme pour les autres biens et services, la concurrence entre ceux qui fournissent des services sociaux contre paiement est importante pour l'efficacité. Toute subvention publique au secteur à but lucratif (que ce soit sous forme de dégrèvement d'impôts ou de primes à l'importation) devrait idéalement être liée à la qualité des services fournis.

Les progrès réalisés dans le domaine de l'alphabétisation, du calcul et des connaissances techniques ne l'ont pas été seulement par l'école, mais par des moyens très variés qui vont des projets d'alphabétisation des villages aux campagnes nationales, et de la vulgarisation agricole à la for-

mation en entreprise et à l'assistance technique. L'ensemble se prête bien à un concours de la communauté et à l'intervention du secteur privé. Il y a ici des enseignements dont il faudrait tirer parti pour la mise en place de la capacité technique nécessaire. L'Allemagne et le Japon se sont dotés de systèmes de formation efficaces qu'ils doivent à l'initiative d'entreprises conscientes de l'importance de la formation sur le tas en période de mutations technologiques rapides. Dans plusieurs pays en développement, les entreprises privées ont également joué un rôle actif, mais l'impulsion est venue de l'Etat. Au Brésil, les entreprises qui assurent une formation continue ont droit à des réductions de taxe sur les salaires; ce programme a été constamment utilisé depuis la fin des années 50 pour mettre sur pied, puis faire fonctionner, un système national d'apprentissage des jeunes. On dit qu'il a permis au Brésil de répondre aux besoins des entreprises et, tout à la fois, de réaliser ses objectifs nationaux de formation. Au Nigéria, le prélèvement de la taxe de 1% sur les salaires en 1971 était également destiné à encourager les actions de formation en entreprise. Cependant, ces actions ont tardé à se réaliser. La taxe est devenue

un moyen de financer la création de centres d'enseignement professionnel.

RÔLE DE L'ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE. Le développement humain n'est pas simplement l'affaire des ministères de l'éducation et de la santé. Des actions dans d'autres domaines peuvent également y contribuer. La création de nouveaux débouchés pour les femmes et de garderies d'enfants à l'intention des mères est de nature à inciter les filles à rester plus longtemps à l'école. Les actions de régulation des naissances ont eu le maximum d'impact dans les pays où le niveau d'instruction et les débouchés des femmes s'étaient améliorés. La qualité de l'eau et l'amélioration des systèmes d'évacuation des déchets sont importants pour enrayer la propagation des maladies transmissibles. Les règlements limitant la pollution atmosphérique et les rejets de produits chimiques toxiques ont, à long terme, des effets bénéfiques sur la santé.

Enfin, la croissance économique est d'une importance cruciale. Les pays qui ont connu des taux de croissance élevés entre 1975 et 1985 ont des taux de mortalité infantile inférieurs de 15 % à ceux dont le taux de croissance annuelle moyen était inférieur à 5 %. L'orientation générale de la politique pèse également sur la productivité des investissements sociaux. Les résultats des projets d'investissement de la Banque mondiale dans les secteurs sociaux sont liés non seulement à leur conception et aux dispositions institutionnelles prises, mais aussi à l'orientation économique générale des pays. Une politique qui encourage l'innovation et l'investissement et qui accroît la demande de travailleurs ayant plus d'instruction et mieux formés crée les conditions mêmes du développement. En Inde, les investissements éducatifs ont été plus rentables dans les régions qui ont pu adopter les variétés de blé à haut rendement de la révolution verte et ils y ont également augmenté. Aux Etats-Unis, les entreprises dotées de machines plus modernes, et notamment les industries de haute technologie, ont engagé des gens plus instruits et investi davantage en formation interne.

La dégradation des conditions macroéconomiques (taux d'inflation et d'intérêt élevés dissuasifs pour l'investissement) et des politiques de l'emploi restrictives découragent l'innovation et l'esprit d'entreprise (Chapitre 4). Le niveau d'instruction est généralement plus élevé dans les pays d'Europe de l'Est que dans les pays à revenus comparables. Mais la rigidité du marché de l'emploi et une insuffisante différenciation des salaires ont

conduit à une mauvaise exploitation des ressources humaines et à un gaspillage des investissements de formation. Les systèmes de formation et d'enseignement en place ne peuvent répondre aux nouvelles demandes. En Hongrie, le système d'apprentissage forme à des métiers en voie de disparition; le pays paraît en revanche manquer de spécialistes de la gestion, du commerce et de la haute technologie.

Un accroissement de la mobilité de la main-d'oeuvre par une meilleure rémunération des techniciens et des scientifiques les plus instruits et les mieux formés permet d'opérer des transferts de technologie et de compétences dans de bonnes conditions et réduit la fuite des cerveaux. Les lois qui, dans la Chine et l'Union soviétique d'avant les réformes, limitaient les déplacements de main-d'oeuvre sont toujours en vigueur. Des réformes radicales s'imposent de toute urgence dans ces deux pays pour libérer les forces du marché. Les employeurs doivent avoir un plus grand pouvoir de décision en matière de salaires, de promotion, de recrutement et de licenciement. Si les dispositions du nouveau contrat de travail adopté en 1986 en Chine devaient être étendues à tous ceux qui exercent un emploi permanent, les relations professionnelles et la productivité s'en trouveraient changées. Les services de l'emploi ont placé plus de 6 millions de travailleurs dans de nouvelles entreprises depuis 1988, ce qui contribuera à un accroissement de la mobilité de la main-d'oeuvre et à une meilleure affectation des investissements de formation. Dans la mesure où il ne lie pas les salariés à un lieu de travail défini, un système national de sécurité sociale favorisera également la mobilité.

Investir dans la ressource humaine

Le développement suppose un savant équilibre entre l'intervention du secteur public et celle du secteur privé dans le cadre d'actions variées. Les dépenses sociales offrent de multiples possibilités, largement inexploitées, d'arriver à une coopération plus fructueuse entre eux. Cependant, en ce domaine plus qu'en tout autre, si l'on excepte la politique macroéconomique, l'Etat assume habituellement le premier rôle. Les pouvoirs publics devraient s'y engager clairement et l'inscrire au premier rang de leurs priorités. Les faits montrent qu'on a tout intérêt à investir massivement en développement humain, non seulement parce que cela répond à un désir d'épanouissement humain, mais aussi pour des motifs qui ressortissent à la froide raison économique.

4

Un climat porteur pour l'entreprise

Une croissance durable implique davantage qu'un taux élevé de formation de capital. Il faut que ce capital soit utilisé de façon productive et il faut, pour cela, des incitations par le marché, des institutions et des structures de support appropriées.

Avant tout, il faut qu'il y ait un système approprié d'incitations par le marché. Si les signaux des prix sont justes et si l'on crée les conditions qui permettent aux entreprises d'y répondre, la rentabilité des investissements pourra augmenter de 50 % — voire de 100 %, si les distorsions étaient particulièrement importantes (comme l'indique l'analyse statistique présentée plus loin). Cette différence de productivité des investissements peut signifier une différence en plus de 1 ou 2 points de pourcentage du taux annuel de croissance du PNB par habitant. Et cela peut contribuer à dynamiser une économie atone.

Mais les incitations du marché ne suffisent pas. Pour que les exploitations agricoles et les entreprises puissent répondre aux signaux des prix, il faut qu'elles disposent des éléments d'appréciation nécessaires et qu'elles puissent avoir accès aux marchés, et il faut qu'elles puissent effectuer leurs transactions à un coût acceptable. Dans bien des cas, ces conditions ne sont pas remplies, parfois à cause d'interventions malavisées de l'Etat. Mais ce n'est pas toujours la faute de celles-ci : l'absence d'institutions et d'investissements publics perpétue souvent les défaillances du marché. Les marchés des marchandises, des moyens de production, du travail et du capital doivent être mieux intégrés; de la ferme à la ville, de la ville aux marchés étrangers. Et l'information est souvent mal transmise, même lorsque les prix sont ce qu'ils doivent être. Les entrepreneurs doivent pouvoir s'appuyer sur une infrastructure appropriée et sur

des services de recherche et de vulgarisation adéquats. Ces éléments favorisent l'intégration des marchés et contribuent à la diffusion des technologies nouvelles. Les entreprises ont, elles aussi, besoin d'un cadre législatif et contractuel pour conduire leurs activités — un ensemble de lois et règlements qui protège le droit de propriété, facilite les transactions, permet aux forces concurrentielles du marché de déterminer le niveau des prix et des salaires, et assure aux entreprises la possibilité d'entrer dans le marché et d'en sortir librement.

Le secteur public peut beaucoup faire pour abaisser les coûts de transaction pour les exploitations agricoles et les entreprises en mettant à leur disposition les investissements et les institutions dont elles peuvent avoir besoin. Quand cela se produit, le taux de rentabilité économique des projets augmente. Il faut des investissements et des institutions publics pour stimuler la concurrence. A cette fin, il existe aussi des possibilités de prise en charge par le secteur privé de la production de biens et services dont la prestation est habituellement assurée par le secteur public : électricité et télécommunications, distribution du crédit aux petites entreprises et aux agriculteurs, recherche-développement et vulgarisation agricole. Le rôle à jouer par l'Etat, par ses institutions et par ses investissements est capital. Mais c'est l'entrepreneur qui tient la clé d'un développement accéléré. L'Etat doit servir l'entreprise, qu'elle soit petite ou grande, et non s'y substituer.

Quand l'esprit d'entreprise peut se donner libre carrière

Irène Dufu, infirmière ghanéenne passée aux affaires, montre ce que l'accès aux ressources dans un environnement de plus en plus concurrentiel peut faire pour

stimuler l'esprit d'entreprise. Elle a inscrit sa société de pêche — Cactus Enterprise Ltd. — au registre du commerce de Tema, Ghana, en 1978, après avoir travaillé de façon informelle pendant deux ans. Elle a commencé avec une petite embarcation en bois et un équipage de 12 hommes. Aujourd'hui, elle emploie 65 pêcheurs et trois bateaux. En 1989, elle affichait un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 million de dollars.

A quoi tient le succès de Mme Dufu? Quand elle était infirmière à l'hôpital militaire d'Accra, un groupe de petits pêcheurs du village où son père avait été membre du conseil étaient venus la voir. Ils cherchaient à obtenir un prêt pour acheter de nouvelles barques. Mais, comme ils étaient illettrés et ne pouvaient offrir de garantie, les banques les avaient éconduits. Mme Dufu a pu obtenir un prêt pour eux en offrant sa maison en gage. Les pêcheurs l'ont remboursée en six mois, ce qui a amené Mme Dufu à se demander si elle ne devait pas changer de métier. Dans l'armée et les entreprises publiques, les salaires ne suivaient pas le coût de la vie, lequel progressait rapidement, et elle avait trois enfants à élever. Au Ghana, bon nombre de commerces et d'entreprises d'autobus prospères appartiennent à des femmes. Se lancer dans la pêche et la vente de poisson, pourquoi pas? Avec la prime de cessation de services versée par l'armée, elle a acheté un camion qu'elle a utilisé ensuite comme gage pour obtenir un prêt qui lui permettait d'acheter un bateau de pêche d'occasion. Elle a ensuite engagé un capitaine doué de flair pour repérer les bancs de poissons et un équipage qui acceptait de passer des semaines en mer.

Elle a constaté qu'elle pouvait soutenir la concurrence de la société nationale de pêche, vendant moins cher tout en conservant une marge confortable. Elle a acheté alors un thonier à bas prix qu'elle a fait réparer, ce qui lui a permis de pénétrer le marché du thon en conserve et d'approvisionner une société américaine. Le Ghana ayant libéralisé le marché des changes en 1987, Mme Dufu a pu ouvrir un compte en devises, ce qui lui a permis d'obtenir plus facilement les fonds nécessaires à l'achat et à la réparation des deux bâtiments d'occasion. Pour la remise en état du moteur de l'un d'entre eux, il lui faudra toutefois attendre. Les banques ghanéennes donnent la priorité aux besoins de financement de l'Etat : en 1989, 10 % seulement des crédits distribués ont été alloués au secteur privé. Mais, malgré les problèmes de crédit, Mme Dufu apporte sa contribution à la reprise de l'économie.

Le cas de Yoon Soo Chu montre ce qu'on peut faire avec des moyens modestes au départ, un travail acharné et un bon nombre d'échecs formateurs lorsque l'environnement législatif, réglementaire et institutionnel s'y prête. En 1977, Chu et sa petite équipe d'ingénieurs se sont vu allouer un espace d'environ 1,5 mètre carré

dans le coin d'un vieux laboratoire de la division électronique d'un conglomérat de la République de Corée. Il paraissait absurde qu'un minuscule laboratoire de Corée aménagé à la spartiate puisse défier des géants américains et japonais. Mais Chu savait aussi que la direction de sa société voulait produire des fours à micro-ondes. Il a eu tôt fait de réunir les meilleurs modèles du monde et de sélectionner les meilleures pièces de chacun pour monter son prototype. Un an plus tard, il était prêt à tester son prototype. Il a appuyé sur la touche "marche": le plastique intérieur s'est mis à fondre. Chu a alors passé de longues semaines de 80 heures de travail à mettre au point un nouveau modèle. Cette fois, c'est le conduit de ventilation qui a fondu. Les Japonais et les Américains vendaient alors plus de 4 millions de fours à micro-ondes par an, et le prototype de Chu ne marchait toujours pas.

En juin 1978, une nouvelle version du four était prête. Rien n'a fondu. La direction du conglomérat a approuvé la mise en place d'une chaîne de fabrication de fortune. Il en sortait bientôt trois fours par jour. Quatre ans plus tard, la production atteignait 200.000 unités par an. A la fin des années 80, le cap du million était franchi. Aujourd'hui, sur l'ensemble des micro-ondes achetés par les Américains, il y a plus d'une chance sur cinq pour que l'appareil sorte de cette chaîne de fabrication. L'importance accordée par le conglomérat aux contrôles de qualité et sa parfaite connaissance du marché expliquent cet étonnant succès. Chu et d'autres ingénieurs se rendent souvent à l'étranger pour mieux connaître les modèles et les circuits de commercialisation. Et, comme partout en Corée, tout le monde travaille dur : 11 heures par jour, 27 jours par mois, pour les dirigeants de la firme comme pour les employés.

En Tanzanie, les Patel ont créé Afro Cooling pour fabriquer des radiateurs de voiture. Ils ont acquis la technologie auprès d'une société indienne qui fabriquait ces pièces depuis vingt-cinq ans et qui avait adapté la technologie aux besoins du marché indien. La production a commencé en 1979 avec l'aide de 12 experts expatriés — repartis en 1983. La production d'Afro Cooling n'a cessé d'augmenter par la suite, lorsque la Tanzanie a libéralisé son commerce extérieur. L'entreprise est efficiente. Elle utilise des techniques qui demandent beaucoup de main-d'œuvre et du matériel simple, mais elle est très stricte sur les contrôles de qualité. Ses dirigeants et ses ouvriers ont assimilé et adapté la technologie d'un produit d'ingénierie à fort coefficient de main-d'œuvre. Ils ont su vendre leur produit sur le marché intérieur et à l'étranger — même lorsque ni la conjoncture ni la politique économiques de l'Etat ne s'y prêtaient. Malgré la récente libéralisation des importations, ils continuent de dominer le marché local des radiateurs. Ils ont diversifié leur production pour fabri-

quer des refroidisseurs industriels et des échangeurs de chaleur. Ils exportent près de la moitié de leur production.

Les endroits et les circonstances varient, mais Dufu, Chu et Patel montrent ce qu'est la dynamique de l'esprit d'entreprise : savoir saisir une occasion nouvelle et souvent risquée, et savoir adapter, innover et développer. Mais il y a des milliers d'exemples moins encourageants.

La Morogoro Shoe Company, entreprise d'Etat tanzanienne, a été créée en 1980 avec le concours financier de la Banque mondiale. Elle devait être l'une des plus grandes fabriques de chaussures du monde et exporter plus de 80 % de sa production. Mais l'usine a été mal conçue et mal construite. Les problèmes se sont multipliés dès le début. L'utilisation des capacités n'atteint pas 4 % en moyenne. Elle n'a pas exporté une seule paire de chaussures. Les dirigeants de l'entreprise n'ont pas été à la hauteur de la tâche, le produit a été mal conçu et les contrôles de qualité sont restés inexistantes. La valeur ajoutée de la production est négative aux prix mondiaux. Au milieu des années 80, il en coûtait un demi-million de dollars par an à l'économie pour maintenir l'entreprise en état de fonctionner — sans compter les intérêts et le principal à rembourser sur les 40 millions de dollars de frais d'investissement.

Ces exemples contrastés montrent ce qui fait la différence entre le succès et l'échec. Ce ne sont certes que des exemples (et ils doivent être complétés par l'analyse que l'on trouvera ci-après), mais ils sont révélateurs : le succès implique un ensemble approprié de signaux qui inciteront les entrepreneurs à s'engager dans des activités productives et rentables. Ensuite, les entrepreneurs doivent être en mesure de répondre à ces signaux. Pour cela, il leur faut un certain degré de qualification — d'où l'importance de l'instruction. Mais ils doivent aussi avoir accès à l'information et aux marchés, ils doivent connaître les options dont ils disposent sur le plan technologique et l'état des techniques, et ils doivent pouvoir obtenir du crédit, des moyens de production et des débouchés pour leurs produits.

La Morogoro Shoe n'est pas unique en son genre — tant s'en faut. On trouve des entreprises "réductrices de valeur" dans tous les continents. Elles vont des chantiers navals polonais aux usines chinoises de construction automobile, et on en trouve dans le secteur public comme dans le secteur privé. Pour la Morogoro Shoe, l'accès aux marchés potentiels et le financement des investissements ne constituaient pas un problème. Mais les autres conditions nécessaires au succès faisaient défaut. La lourde réglementation des

échanges, un mécanisme des prix faussé et la surévaluation du taux de change interdisaient toute tentative d'exportation, rendant sans objet tout effort de compétitivité. Le résultat représente un cas extrême, mais nullement exceptionnel. Comme on l'a vu au Chapitre 2, les observations globales que l'on peut faire sur un ensemble de pays reflètent les leçons tirées de ces cas particuliers. Un niveau élevé d'investissement n'assure pas en soi une forte croissance du PIB. Il faut aussi que l'investissement soit productif.

L'entreprise en agriculture

L'expérience montre clairement que la forte productivité de l'agriculture est un facteur particulièrement important pour l'industrialisation et la croissance — et que c'est chose faisable. Lorsque s'amorce le processus d'industrialisation, les entreprises manufacturières sont lourdement tributaires de la demande rurale pour leurs produits, pour les produits agricoles à transformer et pour les exportations de produits agricoles génératrices de devises. Une intervention explicite en vue de promouvoir l'industrie aux dépens de l'agriculture a souvent eu pour effet de pénaliser la production agricole, essentiellement à cause de la taxation directe et indirecte que cela implique pour l'agriculture. On a souvent justifié cette politique en considérant, ce qui était une erreur, que, contrairement à l'industrie, l'agriculture offrait peu de possibilités d'expansion, que ce soit par le jeu de la productivité ou celui des progrès de la technologie. Ceci explique qu'avec le faible potentiel qu'on attribuait par ailleurs aux exportations agricoles, on ait négligé de doter l'agriculture d'un système d'incitations et d'institutions appropriés.

Les effets des interventions malavisées de l'Etat dans les domaines du taux de change, du commerce extérieur et des prix ont été dévastateurs pour l'agriculture : les signaux du marché en sont tellement faussés que les exploitants agricoles ne reçoivent qu'une fraction de la valeur (ou prix frontière) de leur production (souvent entre 25 et 50 %), tandis que les facteurs de production et les marchandises qu'ils consomment deviennent plus rares et plus chers.

Les politiques appliquées dans les autres secteurs de l'économie — politique commerciale ou politique industrielle, par exemple — ont souvent "taxé" les exploitants agricoles et entravé la croissance agricole au moins autant que la politique des prix et la politique fiscale appliquées à l'agriculture. Les obstacles à l'importation et les droits

de douane élevés destinés à protéger l'industrie ont pour effet de réduire l'offre d'intrants agricoles et d'en augmenter les prix. Ils poussent aussi vers le haut les prix des produits d'origine urbaine et des produits importés consommés en milieu rural. Et la surévaluation du taux de change, qui réduit les prix à la production des exportations agricoles, s'accompagne généralement d'une politique commerciale restrictive. Les dépenses excessives des pouvoirs publics (dans lesquelles entrent des subventions à l'industrie notamment) accentuent encore la surévaluation de la monnaie, imposent une taxe d'inflation sur les revenus des populations rurales et privent l'agriculture de ressources. Pis encore, les politiques agricoles proprement dites, comme la fixation de prix à la production faibles (pour faire bénéficier les consommateurs urbains de denrées alimentaires subventionnées) aggravent souvent les effets dissuasifs des mesures prises par les pouvoirs publics dans d'autres secteurs.

Qu'est-ce que tout cela veut dire pour le pauvre paysan? Une étude récente sur 18 pays en développement montre l'étendue des distorsions dont souffre l'agriculture et les effets défavorables qu'elles ont sur la performance du secteur. Les pertes les plus importantes — mesurées par la différence entre le taux de croissance effective et le taux de croissance potentielle de l'agriculture — sont celles des grands "discriminants" de l'échantillon : Côte d'Ivoire, Ghana et Zambie. La politique des pouvoirs publics dans ces pays revenait à taxer la production agricole de plus de 50 %, ce qui a eu pour effet de réduire les prix agricoles de plus de la moitié en l'espace de vingt-cinq ans. Dix autres pays, classés comme "discriminants représentatifs", frappaient l'agriculture d'une "taxe" implicite de plus de 35 %. Eux aussi accusaient une baisse importante de la valeur ajoutée agricole. En revanche, la baisse était minime, voire nulle, dans des pays qui, comme le Brésil, le Chili, la République de Corée, la Malaisie et le Portugal, pratiquaient une politique peu ou nullement discriminatoire à l'égard de l'agriculture.

Les nombreuses analyses empiriques qui ont été faites confirment que la réaction des agriculteurs à la politique gouvernementale est très forte: quand les perspectives de profit sont bonnes, ils innovent, ils adaptent les technologies, ils améliorent les pratiques culturales et ils augmentent leur production. Toutefois, lorsqu'on évalue la réponse des agriculteurs à l'action des pouvoirs publics, il faut considérer tous les facteurs qui entrent en jeu, et pas uniquement les prix. Il faut aussi distinguer les

effets de la politique gouvernementale sur chaque culture considérée séparément de ceux qu'elle a sur l'ensemble de la production agricole.

La réaction de l'offre pour une production donnée à une incitation par les prix peut être très vive, même à court terme. Pour le lait, par exemple, le relèvement des prix à la production peut entraîner une réaction quasi instantanée : dans certains cas, il ne s'agira que de modifier la composition de la ration alimentaire du bétail. Pour les cultures annuelles, la réaction de l'offre peut être particulièrement forte : en Tanzanie, la production de coton a doublé en un an après la forte augmentation des prix à la production en 1986/87. Les cultures d'exportation peuvent elles aussi fluctuer rapidement et très sensiblement dans le court terme avec les variations des prix et du taux de change. On a en fait estimé que la réaction des exportations agricoles aux incitations a été même plus forte que celle de l'ensemble des exportations.

Lorsque l'action des pouvoirs publics est vraiment néfaste et que, de ce fait, les facteurs de production sont largement sous-utilisés, la réponse de l'offre globale du secteur agricole à une amélioration des prix peut être impressionnante à court terme. Au Ghana, avant les réformes du début des années 80, les prix payés aux planteurs de cacao étaient si faibles qu'ils laissaient pourrir leur récolte. Le relèvement des prix a provoqué un redressement très marqué de l'ensemble de la production agricole.

Cependant, quand la capacité excédentaire n'est pas très importante, la réponse de l'offre globale, même si elle est positive, est souvent très limitée dans le très court terme, contrairement à ce qui se passe pour chaque culture. La production globale ne peut augmenter que si l'on atténue les inefficacités, si l'on consacre davantage de ressources à l'agriculture et si la technologie progresse. Mais il faut du temps pour améliorer les pratiques culturales établies, adopter de nouvelles techniques et lever les contraintes qui pèsent sur le travail, le capital et la terre. Avec le temps, les journaliers migrent et les exploitants peuvent diversifier leurs cultures, utiliser d'autres facteurs de production et améliorer leurs techniques. Cinq à dix ans après un relèvement des prix agricoles, la production globale du secteur peut augmenter sensiblement — souvent dans les mêmes proportions, voire dans des proportions plus importantes, que les prix eux-mêmes.

La mise en oeuvre d'un ensemble intégré de mesures de réforme touchant le taux de change, les prix agricoles et la politique des dépenses publi-

ques peut avoir des effets substantiels sur la production agricole en général. Quand on compare la performance des pays subsahariens qui ont adopté des réformes à celle des pays qui ne l'ont pas fait, on constate une légère différence entre les deux groupes au début des années 80, époque où les réformes ont été lancées. L'écart s'est creusé avec le temps. A la fin des années 80, la croissance agricole du groupe qui avait fait un effort de réforme était supérieure de plus de 2,5 points de pourcentage à celle de l'autre groupe, ce qui tendrait à montrer que l'agriculture africaine est sensible aux réformes.

Pour renforcer la réaction des agriculteurs aux nouvelles incitations et la rendre durable, il faut doter le secteur agricole des institutions et de l'infrastructure dont il a besoin. Les agriculteurs doivent être informés des pratiques culturales améliorées qu'ils leur permettront de minimiser les gaspillages et d'utiliser au mieux les ressources dont ils disposent. Ils doivent aussi apprendre à maîtriser les nouvelles techniques et avoir accès aux marchés, aux installations de stockage, au crédit et aux intrants. De plus, l'agriculture est en soi une entreprise hasardeuse à cause des caprices du temps, des ennemis des cultures, des maladies, de l'irrégularité des approvisionnements en intrants et de l'instabilité des prix. Les pouvoirs publics peuvent aider les agriculteurs en fournissant des services de recherche et de vulgarisation, en sécurisant le régime foncier, en améliorant l'instruction et en finançant des travaux d'infrastructure tels que routes et irrigation.

Ces facteurs complémentaires ne sont pas totalement indépendants de la politique économique. Une politique des prix bien conçue aura pour effet de stimuler l'évolution des institutions et d'encourager l'investissement dans le secteur public comme dans le secteur privé. Lorsque les prix sont ce qu'ils doivent être et les conditions agroclimatiques appropriées, les agriculteurs demandent une extension des infrastructures, un renforcement des services de vulgarisation et de nouvelles facilités de crédit: les institutions de recherche intensifient leurs efforts en vue de développer et d'adapter des variétés très rentables pour les agriculteurs; et les négociants privés et les prêteurs se multiplient. La demande de services agricoles est en partie satisfaite par les agriculteurs réunis en groupements et par des entreprises privées, et en partie par les gouvernants qui approuvent des programmes publics lorsqu'on prévoit une réaction particulièrement forte de l'offre. Mais, lorsque l'Etat joue un plus grand rôle complémentaire et qu'il prévient la

demande de services publics, la réponse de l'offre peut être plus forte et se manifester plus vite.

L'expérience de la Chine montre l'importance de l'interaction entre un système d'incitation par les prix et un bon réseau institutionnel. Un gros travail de sélection des semences a été fait depuis les années 50. Le nombre des centres de services de vulgarisation est passé de quelques centaines à plus de 17.000 en 1979. Mais la production ne s'est accélérée qu'après 1979, quand les prix ont été sensiblement relevés et quand le système de "prise en charge individuelle" a été institué. Il donnait aux familles le pouvoir de décision sur les terres qu'elles occupaient et leur permettait de conserver leurs revenus nets. Le taux de croissance de la production est passé de 3 % par an durant la période 1965-80 à plus de 6 % durant la période 1980-88.

Investir dans la recherche et la vulgarisation

La recherche et la vulgarisation agricoles relèvent à bien des égards de la notion de bien public : aussi le rôle promotionnel de l'Etat, à cet égard, est-il reconnu depuis longtemps. Par exemple, un paysan peut adopter un nouveau système de rotation des cultures mis au point par la recherche, sans que cela diminue en rien les possibilités qu'ont d'autres agriculteurs d'en faire autant (il s'agit donc d'un bien indivisible, ou bien public); il serait également difficile et coûteux pour le secteur privé d'empêcher les agriculteurs qui ne paient pas pour ce travail de recherche d'utiliser l'information nouvelle. Les chercheurs du secteur privé auraient donc du mal à s'approprier une part suffisante du résultat de leur travail pour que leur investissement soit rentable. Et lorsque les nouvelles techniques sont au point et prêtes à être utilisées, il faut les faire connaître aux agriculteurs et leur montrer comment les exploiter au mieux. Tel est le rôle des services de vulgarisation. L'expérience montre que ces deux formes d'investissement agricole peuvent être rentables.

LA RECHERCHE. Il est indispensable de combiner recherche agricole internationale et recherche agricole locale si l'on veut mettre au point et adapter des techniques et des variétés qui conviennent aux cultures et aux conditions agroclimatiques des pays en développement. La rentabilité des investissements de recherche-développement (R-D) en agriculture peut être très élevée et atteindre souvent entre 30 et 60 % selon un grand nombre d'études effectuées sur des cultures. C'est le cas, par exemple, de la recherche sur le maïs au Pérou,

Encadré 4.1 Une entreprise d'un genre inédit : Gurdev Khush travaille sur des semences de super-riz à l'Institut international de recherches sur le riz

En Asie, le riz est la principale source de calories pour 2,7 milliards de personnes. Un des grands succès de la révolution verte a été que la production de riz y a augmenté plus vite que la population au cours des vingt-cinq dernières années. Pendant cette période, le prix réel du riz a diminué de moitié et les famines catastrophiques que tant d'analystes prédisaient n'ont jamais eu lieu. La première variété à haut rendement pour les tropiques (IR8) a été mise sur le marché en 1966 par l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI), qui a son siège aux Philippines. Résultat du croisement entre un riz nain chinois et une variété indonésienne, elle a modifié l'architecture de la plante. Des variétés améliorées, comme l'IR36, mises au point depuis lors, permettent jusqu'à trois récoltes par an. C'est aujourd'hui la variété la plus cultivée dans le monde. Gurdev Khush, phytogénéticien en chef de l'IRRI et père de l'IR36, pense que les techniques actuelles per-

mettraient d'accroître la production de riz de 25 à 30 % au cours des dix années à venir.

Mais, pour faire face à l'augmentation de la demande au cours du siècle à venir, Khush et ses collègues travaillent sur une nouvelle supersemence, qui permettra de nourrir un nombre bien plus grand de bouches avec moins de terre. Son apparence sera très différente des variétés connues : tige et racine plus robustes, feuille vert foncé et résistance génétique à une multitude de maladies et d'insectes. Les paysans pourront obtenir un rendement plus élevé en semant directement, sans avoir à repiquer, ce qui rend la riziculture si laborieuse à l'heure actuelle. Le rendement devrait se situer autour de 13 à 15 tonnes à l'hectare pour chaque récolte, contre un maximum de 8 à 9 tonnes pour les variétés actuelles. La biotechnologie est peut-être la clé qui permettra le développement de cette nouvelle variété.

le caoutchouc en Malaisie et le blé au Chili et au Pakistan. Ces taux élevés de rentabilité donnent à penser que l'on investit encore trop peu dans ce type d'activités — malgré l'augmentation notable des dépenses et des travaux scientifiques dans ce domaine au cours des trente dernières années.

La R-D privée s'est développée depuis quelques années, mais la part de ce secteur dépasse rarement 10 % des dépenses nationales de recherche agricole. Cela ne tient pas seulement au fait qu'il est difficile d'en recueillir le bénéfice. Les pouvoirs publics limitent et réglementent souvent les activités privées de R-D. Autrefois, par exemple, le Pakistan ne permettait pas aux sociétés privées de faire de la recherche sur l'amélioration génétique des plantes. Dans certains pays, les restrictions mises à l'achat de matériel génétique végétal ou animal, de matériel et de savoir-faire scientifique à l'étranger ont constitué un autre obstacle à l'action du secteur privé. L'Inde limite les importations de souches de volailles élevées à des fins commerciales pour encourager les activités locales d'amélioration génétique et d'élevage de poussins; les Philippines, au contraire, ont encouragé les transferts de technologie par les entreprises privées en instituant un système d'incitations fiscales pour la R-D. C'est pourquoi les volailles hybrides à coefficient d'efficacité alimentaire élevé ont été adoptées plus rapidement aux Philippines qu'en Inde.

Certains domaines de recherche appliquée peuvent présenter un intérêt pour le secteur privé,

dans la mesure où les résultats peuvent se matérialiser sous forme de produits de marque naturellement protégés ou brevetés. Mais tel n'est pas le cas de la recherche biologique et physique de base, ni celui de la recherche générique et appliquée lorsqu'on ne peut pas en breveter les résultats ou les protéger par des droits de propriété intellectuelle.

Les agriculteurs dynamiques, pauvres aussi bien que riches, font l'essai de nouvelles techniques et consacrent souvent une petite parcelle de terrain à leurs propres expérimentations. Mais cela prend rarement un caractère formel, car leur exploitation est généralement trop petite pour recueillir plus qu'une modeste fraction des avantages potentiels de leurs travaux. Il peut même arriver qu'une entreprise privée du secteur technologique (une entreprise semencière, par exemple) ne soit pas d'une taille suffisante pour s'assurer une part appréciable des avantages de ses propres travaux de recherche. Elle préférera se tourner vers des variétés sélectionnées par des organismes publics de recherche, que ceux-ci soient financés sur des fonds nationaux ou internationaux (Encadré 4.1).

La recherche biotechnologique a tout juste démarré dans les pays en développement. Elle devrait permettre d'améliorer la tolérance des plantes et des animaux à certaines contraintes et à certains parasites, d'accroître l'efficacité avec laquelle les plantes et le bétail utilisent les éléments nutritifs, et de résoudre les problèmes biologiques qui empêchent la progression des rende-

ments. Elle pourrait de même — et c'est tout aussi important — rendre moins nécessaire l'usage des produits chimiques dans l'agriculture, ce qui serait bon pour l'environnement. A la différence de la révolution verte, dont la portée a été très limitée (elle ne concernait qu'un petit nombre de cultures pratiquées en irrigation), la biorévolution peut atteindre la totalité des populations rurales. Elle est donc porteuse d'espoir pour tous les continents.

Il se peut toutefois que, du fait des progrès de la biotechnique, certains produits d'exportation des pays en développement soient supplantés par de nouveaux produits des pays industriels et que la structure de la production agricole et des échanges s'en trouve profondément modifiée. Mais ce type de recherche peut néanmoins présenter un bilan positif pour les pays en développement, surtout s'ils savent réagir avec souplesse à l'évolution des choses et si les nouvelles techniques mises au point dans les pays industriels sont accessibles aux pays en développement. Dans les pays à faible revenu comme ceux d'Afrique, il faudra améliorer les programmes d'études scientifiques et de formation agricole pour faciliter l'adaptation et la diffusion des nouvelles technologies. Il se passera cependant un certain temps avant que les nouvelles variétés puissent être adaptées aux pays en développement : jusqu'à cinq ans pour la pomme de terre et le riz (Encadré 4.1), cinq à dix pour la banane, le manioc et le café, et dix ou davantage pour la noix de coco, l'huile de palme et le blé.

LA VULGARISATION. Des services publics de vulgarisation peuvent se révéler utiles. Une étude portant sur près de 50 programmes publics de vulgarisation dans des pays en développement a montré que la plupart ont eu des résultats très positifs. Mais on note aussi des échecs dans beaucoup de pays. Le succès exige en général de prendre en même temps un ensemble approprié de mesures en faveur de l'agriculture — et bien évidemment d'avoir des technologies nouvelles et de meilleures pratiques culturelles à proposer. Souvent les services de vulgarisation n'ont rien offert de nouveau ou ils ont diffusé des technologies sans tenir compte des contraintes agroclimatiques ou des contraintes de ressources avec lesquelles doivent compter certains systèmes agricoles ou certaines régions. C'est ainsi, par exemple, que des régions où la main-d'œuvre est abondante et les rendements faibles se voient offrir des technologies à base d'engrais et économes en main-d'œuvre et en engrais.

L'existence d'un engagement politique, adminis-

tratif et budgétaire est tout aussi important pour le succès de la vulgarisation. Trop souvent, lorsqu'il y a crise budgétaire, les vulgarisateurs, s'ils continuent à être payés, manquent de crédits pour assurer leur subsistance et couvrir leurs dépenses de carburant lorsqu'ils partent en déplacement. La qualité de l'infrastructure rurale a son importance, de même que les qualifications et l'expérience du personnel de vulgarisation — qui en sait souvent moins que les agriculteurs sur les pratiques culturelles les plus appropriées.

La participation des agriculteurs, en particulier pour la mise au point des programmes et le retour de l'information, améliore notablement les chances de succès d'un programme de vulgarisation. Les contacts avec les agriculteurs font partie intégrante du système de formation et de visites appliqué en la matière. Cette approche cherche à établir un équilibre entre la prestation des services (centrée sur le professionnalisme des agents, qui travaillent à plein temps à la vulgarisation sous un commandement unique) et les retours de l'information (grâce à des visites régulières aux agriculteurs, durant lesquelles le vulgarisateur passe une grande partie de la journée dans les champs avec eux). La formule n'a pas toujours réussi, en partie parce qu'on n'a pas suffisamment mis l'accent sur le retour de l'information, mais il semble qu'elle ait permis d'accroître la production dans diverses situations. Dans certains pays d'Afrique, la formule a permis, non sans mal, d'améliorer la gestion et la discipline là où, jusqu'alors, tout se faisait au hasard et sans encadrement. Les organismes extérieurs, comme la Banque mondiale, se sont mis de plus en plus à s'intéresser à ce genre d'approche structurée (Encadré 4.2).

On fait trop rarement appel au secteur privé pour les services de vulgarisation. L'expérience des planteurs de café en Colombie et celle des grands éleveurs d'Argentine montre qu'en agriculture commerciale, les associations régionales ou les associations de producteurs peuvent donner de bons résultats en ce qu'elles permettent de répartir les coûts et les avantages de la vulgarisation entre leurs membres. Au Kenya, les services vétérinaires sont financés à la fois par le secteur public et les paysans. Les négociants, les fournisseurs de semences et les agro-industriels assurent souvent des services de vulgarisation. En Thaïlande, une entreprise commerciale agricole diversifiée a pu améliorer la qualité et la quantité des produits qu'elle achetait pour la transformation en créant ses propres services de vulgarisation. Elle a commencé par recruter des agents parmi les diplômés

Encadré 4.2 La vulgarisation et l'Initiative de services agricoles en Afrique

La production vivrière de l'Afrique devra progresser de 4 % par an au moins entre 1990 et 2020 pour faire face à l'augmentation de la demande des populations de la région. En 1988, la Banque mondiale a lancé une Initiative de services agricoles en Afrique dans le but d'améliorer la performance de l'agriculture en contribuant à mettre au point et diffuser de nouvelles techniques et en cherchant à promouvoir une meilleure utilisation des techniques connues — qui sont adaptées aux conditions locales. Par exemple, on ne préconiserait des techniques qui exigent un désherbage extensif que dans les zones où les contraintes de main-d'oeuvre ne posent pas de problèmes.

L'Initiative vise essentiellement à mettre en place des services nationaux de vulgarisation de type formation

et visites et à renforcer les activités de recherche, l'infrastructure et les réseaux de distribution du crédit et des intrants. L'amélioration de la politique économique est un élément fondamental de l'Initiative. Celle-ci fournit des ressources, y compris le détachement d'agents techniques en Afrique. Elle diffère des programmes précédents en ce sens qu'elle englobe tous les services agricoles et que la gestion des services est confiée à des agents locaux et non à des expatriés. Une grande importance est donc accordée à la formation de gestionnaires et au travail avec les paysans. On envisage en outre d'élargir le rôle des groupements d'agriculteurs et du secteur privé dans l'administration et la fourniture des services de vulgarisation et d'autres activités.

des écoles de vulgarisation agricole. Cette méthode ayant échoué, l'entreprise a fait appel alors à des agriculteurs qu'elle a engagés à temps partiel pour fournir des conseils aux autres. Les résultats sont positifs. Une importante société multinationale de produits alimentaires a créé son propre service de vulgarisation au Costa Rica, ce qui lui a permis de diffuser de meilleures techniques pour la culture des ananas. Ces exemples montrent que, lorsqu'on lève les contraintes qui freinent l'initiative privée dans les activités de négoce, de commercialisation et de production, et lorsque la commercialisation des produits agricoles prend de l'extension, le secteur privé peut jouer un plus grand rôle dans le domaine de la vulgarisation.

Crédit et commercialisation

Le secteur privé peut aussi être un pourvoyeur de crédit à l'agriculture.

A Santiago du Chili, Banco del Desarrollo est un organe hybride qui tient à la fois de la mutuelle de crédit à but lucratif et d'une organisation non gouvernementale (ONG) de type confessionnel. Elle prête de l'argent à des familles à faible revenu sous forme de crédit à la consommation et de crédit aux petites entreprises manufacturières et agricoles. Depuis la fin de 1989, elle offre, à titre expérimental, des crédits à des micro-entreprises (50 dollars en moyenne) pour la production de denrées alimentaires, de textiles et de services. Les taux d'intérêt dépendent de ce que lui coûtent ses ressources. Ceux qui bénéficient de ses crédits seraient normalement considérés comme non solvables, mais Banco del Desarrollo a résolu le problème en prêtant aux membres d'un groupe de quatre ou cinq emprunteurs

qui garantissent inconditionnellement les billets à ordre émis par chacun d'entre eux. Le groupe se charge ainsi implicitement de l'évaluation et de la supervision des opérations. Au bout d'un an, 3,5 % seulement des prêts étaient improductifs.

Banco del Desarrollo n'est pas la seule institution à faire crédit aux pauvres sans sacrifier pour autant la discipline financière. Avant d'être nationalisée en 1969, la Syndicate Bank, en Inde, a été la première à prêter à des mini-entrepreneurs comme les vendeurs de légumes des bords de route. Aujourd'hui, la Grameen Bank du Bangladesh, ADEMI en République dominicaine, et BKK et Kupedes en Indonésie arrivent à atteindre les agriculteurs et autres petits chefs d'entreprise tout en veillant à leur viabilité financière. Mais de telles institutions sont rares.

Les établissements bancaires du type classique exigent habituellement des gages comme du matériel, de la terre ou même du cheptel. Mais, comme ce sont des biens que les pauvres ne possèdent pas dans la plupart des cas, ils n'ont en général pas accès à ce crédit institutionnel. Le recours aux prêteurs du secteur informel peut être extrêmement coûteux : les taux d'intérêt réels qu'ils pratiquent dépassent souvent 80 %. Les prêts sont rares ou chers lorsque le prêteur manque d'information sur l'emprunteur et lorsque le remboursement est incertain. Il est parfois coûteux de réunir des renseignements sur l'emprunteur. Dans les régions rurales du Pakistan, les prêteurs consacrent en moyenne un jour à recueillir les éléments d'information dont ils ont besoin, et ils rejettent une demande sur deux.

L'agriculteur pauvre peut aussi s'adresser à diverses autres sources informelles pour obtenir de l'argent : la famille, les amis, les commerçants et les associations. Le système des tontines est de pratique courante en milieu rural. C'est une source importante de crédit en Asie et en Afrique, où la force des sanctions sociales, qui peut aller jusqu'à l'exclusion de la communauté, permet de faire respecter les engagements. Dans le nord du Nigéria et dans de nombreuses régions de Chine, il existe des marchés du crédit actifs où l'on prête sans garanties. L'information et le respect des engagements reposent sur l'esprit de famille et les sanctions sociales. Mais, du fait que les prêteurs opèrent dans une zone géographique limitée et que la demande de crédit est saisonnière, ce système n'a rien de sûr. En Thaïlande, les marchés locaux du crédit se sont effondrés pendant une période de sécheresse.

Ces institutions de crédit sont évidemment partiales et imparfaites. D'aucuns en tirent argument pour justifier l'intervention de l'Etat en faisant valoir qu'il peut remédier aux défaillances du marché puisqu'il a les moyens de faire honorer les engagements. Ce raisonnement se tient peut-être en théorie, mais il résiste rarement à l'épreuve des faits. Les gouvernements constatent souvent qu'il est politiquement impossible de faire respecter les conditions de remboursement. En Inde, les politiciens n'hésitent pas à promettre, s'ils sont élus, de faire annuler ce type de dettes. Et il y a eu bien d'autres problèmes. Les pouvoirs publics se sont révélés bien moins habiles à recueillir et évaluer l'information que des prêteurs qui connaissent bien la communauté. Le crédit public à bon marché en milieu rural n'a pour ainsi dire pas été rendu accessible aux agriculteurs pauvres. Les programmes de crédit public se sont souvent heurtés à des problèmes financiers dès le départ. Ils ont fréquemment avorté ou sont devenus une lourde charge pour le budget de l'Etat.

Quel est, dans ces conditions, le rôle qui doit être celui de l'Etat? Le développement du secteur financier exige, tout d'abord, des conditions macroéconomiques stables et un cadre réglementaire non générateur de distorsions. L'apparition d'un secteur bancaire indépendant, solvable et concurrentiel, libre de fixer les taux d'intérêt au niveau d'équilibre du marché et de prêter sans être indûment soumis aux pressions du secteur public ou des politiciens, améliore la mobilisation et l'allocation du crédit. Il peut souvent le faire en réduisant la part des entreprises publiques au profit des petites et moyennes entreprises plus perfor-

mantes du secteur privé, y compris des exploitations agricoles.

Mais même un secteur financier robuste n'assure pas toujours une offre suffisante de crédit aux petits exploitants. L'Etat peut alors intervenir en créant les conditions propices au développement des institutions de crédit et des marchés. Par exemple, s'il modifie la législation des contrats pour permettre aux négociants de déduire les remboursements de la valeur de la récolte, ceux-ci feront plus facilement crédit. Dans certains endroits, en améliorant les conditions de jouissance des droits fonciers, on créera des possibilités de garanties pour les emprunteurs. Les dépenses publiques d'infrastructure rurale stimulent la concurrence sur les marchés du crédit (comme sur d'autres). En apprenant aux pauvres à lire, écrire et compter, on les rend plus solvables.

Et voici qui illustre un point important : une intervention efficace sur un marché permet souvent d'améliorer le fonctionnement d'un autre. L'action de l'Etat face aux aléas de l'agriculture constitue un autre exemple. Les programmes publics d'assurance des récoltes et de stabilisation des prix n'ont pas vraiment réussi à limiter les risques ou à aider les agriculteurs pauvres, et ils se sont révélés coûteux. L'Etat serait mieux avisé, pour réduire les risques que courent les agriculteurs, de laisser jouer les forces du marché et de faciliter la mise en place de programmes privés, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, comme d'améliorer l'accès des négociants du secteur privé, des minotiers et des associations d'agriculteurs aux marchés internationaux à terme des produits de base. Il est tout aussi important, pour réduire le risque, d'investir dans l'infrastructure — notamment dans les services publics de distribution, les installations de stockage et l'irrigation. En Inde, par exemple, l'irrégularité de l'alimentation électrique pour l'irrigation a souvent nui à la productivité de l'agriculture. Si les services publics de production d'électricité étaient plus efficaces, voilà qui éliminerait une source de risque pour les agriculteurs.

Si l'on veut que les agriculteurs adoptent des technologies nouvelles et qu'ils accroissent leur productivité, il faut leur ouvrir de nouveaux débouchés. L'Etat a, là aussi, un rôle à jouer. L'infrastructure est, dans ce cas également, un facteur crucial, de même que la création d'un environnement législatif et réglementaire qui permette au secteur privé de prospérer. Mais, tout comme pour le crédit et l'assurance, l'intervention directe de l'Etat dans les circuits de commercialisation s'est

Encadré 4.3 Les offices parapublics de commercialisation et les prix à la production : ou comment nuire à la concurrence et aux incitations à l'agriculture

L'époque coloniale a vu naître des entreprises publiques dans le secteur agricole d'un grand nombre de pays. Elles avaient pour but d'assurer la régulation de la production des petits planteurs et de protéger les agriculteurs d'Europe contre la concurrence. Elles ont proliféré au cours des trente dernières années et elles occupent maintenant une situation de monopole sur un grand nombre de marchés : intrants agricoles, production, services et commercialisation. Généralement, les prix sont fixés soit par les offices parapublics eux mêmes, soit par voie de décrets bien au-dessous de leur niveau international. Il n'est pas rare qu'un prix unique soit fixé pour l'ensemble du pays et pour l'année. Le maintien des prix à un niveau constant tout au long de l'année, sans tenir compte de la proximité de la récolte ou de l'état des stocks, décourage le secteur privé de constituer des réserves et de construire des installations de stockage. L'application d'un prix uniforme tout au long de l'année encourage la consommation et décourage la production hors saison, lorsque le coût de l'offre (production plus stockage pendant une longue période) est le plus élevé. Et quand on paie le même prix à la production dans tout le pays, on décourage généralement de produire à proximité des centres de consommation ou d'expédition.

Les offices de commercialisation agricole connaissent aussi le fléau de la corruption : des fonds "se perdent" et il se produit des "fuites" de production vers le marché parallèle. Prévisions de récoltes erronées, stockages excessifs et ventes à contretemps sont autant de facteurs qui déstabilisent souvent les mar-

chés que les offices ont précisément pour vocation de stabiliser. S'y ajoutent les sureffectifs de personnel et le gaspillage causés par les pressions politiques. Tous ces problèmes font que les offices parapublics de commercialisation agricole constituent une charge très lourde pour les finances de l'Etat (Tableau 4.3A).

Tableau 4.3A Pertes de commercialisation des produits agricoles par des offices publics pour un certain nombre de pays et de périodes

Pays et période	Produits	Transferts en % du budget ordi- naire de l'Etat	Transferts et crédit en % du PNB
Chine, 1988	Céréales	10,5	2,0
Gambie, 1982-87	Arachides	10,8	2,8
Inde, 1984-85	Céréales	4,6	0,5
Mali, 1982-85	Céréales	8,8	1,3
Mexique, 1982-85	Lait, céréales, oléagineux	3,5	..
Tanzanie, 1980-81	Toutes les cultures	12,4	1,7
Zambie, 1980-86	Maïs, engrais, coton	4,0	3,2
Zimbabwe, 1983-87	Toutes les cultures	5,6	4,6

Source : Knudsen et al., 1991.

souvent soldée par un échec. Les organismes publics détenteurs du monopole en agriculture ont souvent payé les agriculteurs trop peu et trop tard afin de financer leurs propres opérations inefficaces et de subventionner le consommateur urbain. Cela a souvent eu des conséquences désastreuses pour le budget de l'Etat, pour les revenus des agriculteurs et pour la production du secteur (Encadré 4.3).

Des moyens d'action pour les fabricants

Dans l'environnement économique qui est le leur, les entreprises industrielles ont beaucoup d'avantages sur les exploitations agricoles. En règle générale, elles sont plus importantes, moins nombreuses et moins dispersées. De ce fait même, leurs coûts de transaction sont moins élevés. Elles sont confrontées à moins d'aléas tels que les caprices du temps. Et elles disposent souvent d'un plus grand

nombre d'éléments d'actifs, ce qui leur ouvre un meilleur accès au crédit. Tout cela explique que les entreprises soient mieux placées que les exploitations pour investir dans l'information et la technologie et en recueillir les fruits. Cela dit, les usines et les exploitations agricoles ont beaucoup de points communs. Les usines, elles aussi, ont besoin d'une infrastructure (routes, ports, alimentation en eau et électricité). Les très petites entreprises ont parfois du mal à emprunter. Surtout, les entreprises sont tout aussi susceptibles de souffrir d'une réglementation mal inspirée.

En 1978, en Inde, la Sindri Fertilizer Company a été réorganisée en vue de produire 2.000 tonnes d'ammoniaque et d'urée par jour. Aux termes de la réglementation en vigueur, elle devait acheter une forte proportion de matériel de fabrication locale pour le nouveau complexe, et notamment des turbocompresseurs qu'aucune

firme indienne n'avait fabriqués auparavant. Le matériel n'a pas marché et il a fallu en fabriquer du nouveau, mais les pannes n'en ont pas moins continué. Les services publics qui avaient le monopole de la distribution ne pouvaient assurer la régularité de l'alimentation en électricité. Lorsque les problèmes du réseau ferroviaire ont entraîné une réduction des approvisionnements de l'usine en pétrole, le gouvernement a refusé d'autoriser des importations de carburant pour couvrir les besoins. Il a fallu changer de combustible, ce qui a plus que doublé les coûts de production. Les pressions des syndicats se sont traduites par des sureffectifs constants. Sur les 8.000 salariés que comptait l'usine, 4.400 seulement étaient directement productifs. Dans les 18 premiers mois de fonctionnement, l'usine a travaillé à 33 % de sa capacité pendant huit mois et elle est restée fermée pendant dix. Son taux de rentabilité a été négatif.

En revanche, un environnement concurrentiel sur le marché intérieur a permis à Tomás Gómez, au Chili, de prospérer. A la fin des années 70, il a ouvert une très petite affaire de fabrication de chaussures dans un atelier de deux pièces à Santiago. La concurrence étant acharnée dans cette branche d'activité, il a fallu, pour tenir, que l'entreprise soit performante. Mais la surévaluation du taux de change et les droits de douane élevés appliqués aux importations concurrentes décourageaient les exportations. Après la libéralisation du commerce extérieur au début des années 80, des importateurs venus au Chili ont passé commande à l'entreprise. M. Gómez a consacré 20 % de sa production aux exportations. Aujourd'hui, il en écoule 80 % sur les marchés extérieurs, pour une valeur de 2,5 millions de dollars par an, soit près de 10 % des exportations de chaussures du Chili. Il emploie 350 personnes dans une grande usine moderne.

La réglementation industrielle

Un certain nombre de réglementations se justifient dans le secteur industriel. Les règles qui touchent les normes de santé, la protection de l'environnement, la sécurité des travailleurs, tout comme celles qui visent à protéger les consommateurs et les producteurs contre les pratiques restrictives ou monopolistiques, font partie du cadre juridique et institutionnel indispensable à toute économie. Mais, trop souvent, les gouvernements des pays en développement ont omis d'établir ce genre de règles ou de les faire appliquer. Par contre, ils ont réglementé les aspects purement économiques du comportement de l'entreprise, ce qui entrave la concurrence et coûte souvent extrêmement cher en manque à produire et à gagner.

Les principales armes "anticoncurrentielles" de l'arsenal réglementaire des pays comprennent :

a) les obstacles à l'entrée sur le marché comme le système des licences applicables en matière d'établissement et de capacité, les accords d'exclusivité et d'autres mesures restrictives, souvent destinées à promouvoir des entreprises d'Etat ou à protéger de puissants intérêts; b) les obstacles à la sortie du marché, comme l'absence de lois ou leur faible application; c) le contrôle des prix, officiellement destiné à protéger les consommateurs; d) les mesures de canalisation ou d'encadrement du marché, qui ne donnent qu'à certaines entreprises le droit d'acheter et de vendre certaines marchandises selon les directives et en fonction des priorités de l'Etat; e) le contrôle de l'administration sur l'allocation de ressources clés, telles que le crédit et même les moyens de production physique.

Les facteurs qui limitent la liberté d'entrée et de sortie peuvent faire beaucoup de mal à l'économie. En Argentine, les généreuses subventions versées à des entreprises solidement établies ont découragé les concurrents en puissance. La concentration industrielle s'est accrue tandis que les petites entreprises ont perdu des parts de marché. Les obstacles à la sortie du marché, tels que l'impossibilité de poursuivre les entreprises en justice ou de les liquider — ce qui est la norme pour les parapubliques d'Afrique, de Chine et d'Europe de l'Est — constituent un encouragement pour les firmes non rentables et inefficaces et, ici encore, un facteur dissuasif pour les nouvelles. Ils freinent aussi l'introduction de nouvelles technologies puisque des chaînes de production inefficaces et des usines atteintes d'obsolescence peuvent continuer à fonctionner.

Les grandes entreprises dynamiques ne sont pas toujours protégées par l'Etat. L'implantation de grandes sociétés privées efficaces, importantes courroies de transmission pour les transferts de technologie et la modernisation industrielle dans des pays comme le Brésil et la République de Corée, s'est heurtée à une réglementation restrictive dans d'autres pays en développement. Dans les pays où l'Etat a réparti les capacités industrielles, réservé certains sous-secteurs d'activités aux entreprises d'Etat et décidé de la localisation des usines, les entreprises se sont trouvées dans l'impossibilité de se développer et, par le fait même, de bénéficier des avantages que procurent les économies d'échelles et une plus grande spécialisation (Encadré 4.4). Au Pakistan, le régime des licences applicable aux capacités empêche les producteurs d'atteindre un niveau de production rentable. Dans l'industrie du coton, ce système limite la taille moyenne des filatures à 15.000 broches,

Encadré 4.4 Les bénéfices de la réforme réglementaire : le cas de l'Inde et de l'Indonésie

L'Inde a adopté une stratégie d'industrialisation fondée sur la substitution de productions locales aux importations et une réglementation particulièrement lourde et restrictive des marchés intérieurs. Dans 11 sous-secteurs qui représentent approximativement 50 % de la production manufacturière, cette stratégie a donné les résultats suivants : a) Le marché est dominé par un petit groupe de grandes entreprises qui tendent à "asphyxier" les producteurs de taille moyenne. b) La taille moyenne des usines est inférieure au seuil de rentabilité économique pour la plupart des produits. c) Les entreprises protégées ont des marchés captifs, ce qui leur permet d'engranger des rentes élevées : dans le secteur manufacturier, les bénéfices nets avant impôt atteignaient en moyenne 20,8 % de la valeur ajoutée en 1982, contre 3,5 % en République de Corée en 1981. d) L'innovation technologique est lente. La productivité totale des facteurs dans ces branches d'activités a baissé de plus de 1 % par an entre 1966 et 1980.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que la compétitivité de l'Inde sur les marchés internationaux se soit dégradée. Sa part dans les exportations de produits manufacturés des pays en développement a diminué et la part du secteur manufacturier dans le PIB n'y a pas augmenté depuis 1978. D'autres résultats sont plus difficiles à chiffrer : les coûts de transaction sont élevés ; et la lourdeur des formalités administratives, la recherche improductive d'une situation de rente ainsi que l'incertitude et les retards entraînent une mauvaise allocation des ressources.

En Indonésie, la réglementation bride aussi les activités du secteur privé. Jusqu'en 1988, l'investissement national et étranger était circonscrit à certains

domaines. Les capacités ne pouvaient excéder une certaine limite et le nombre des projets autorisés était plafonné. Avant de pouvoir opérer, même les entreprises locales autorisées devaient remplir toute une série de formalités pour obtenir des licences d'importation et d'exportation, une licence de commerce pour le marché intérieur, un permis foncier, une licence permanente d'exploitation ainsi que des permis de stockage et de localisation. Cela demandait souvent deux ans. Au milieu des années 80, la productivité totale des facteurs avait baissé de 2,5 %.

En Inde, les réformes partielles engagées récemment se sont révélées positives. Le régime de licences dans le secteur industriel a été assoupli depuis le milieu des années 80, de même que les contrôles à l'importation de certaines matières premières et de certains biens intermédiaires. Bien que modestes, ces changements ont eu un effet positif. La concurrence a réduit les bénéfices des grandes entreprises (les 100 premières firmes ont annoncé une baisse de 24,3 % des bénéfices en 1986-87 malgré une augmentation de 9 % des ventes), et de nombreuses entreprises de moindre taille ont vu le jour.

En Indonésie, la réforme a été d'une portée plus vaste : les investisseurs étrangers peuvent maintenant acquérir des entreprises dans des zones prioritaires dans la mesure où 20 % du capital appartient à des intérêts indonésiens. La réglementation de l'investissement intérieur a été considérablement assouplie. L'investissement privé a augmenté en 1989. Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs est positif depuis quelques années. Et le taux moyen de rentabilité de l'investissement est passé de 13 % pendant la période 1982-85 à 22 % pendant la période 1986-88.

alors qu'il faut pratiquement le double pour atteindre un maximum d'efficacité.

Le coût du surcroît de transaction qu'entraîne la complexité des réglementations est plus difficile à chiffrer, mais tout aussi préjudiciable à l'économie. Pour les grandes entreprises, les contraintes des réglementations et politiques du commerce intérieur restrictives ne tiennent pas tellement à l'exclusion explicite de l'accès à des ressources, mais au gaspillage d'efforts qu'implique la manipulation du système de rationnement et de licence. De plus, avec les pratiques commerciales restrictives, le profit des grandes entreprises résulte de la manipulation du système lui-même plutôt que de l'innovation, de l'adoption de nouvelles techniques et de l'efficacité de production qu'exige la rigueur des marchés concurrentiels — à l'intérieur comme à l'extérieur.

Restrictions internes et externes coexistent souvent, et les effets défavorables qu'elles ont sur le progrès technologique et la productivité industrielle se renforcent mutuellement. Mais, parce que beaucoup de pays ont négligé de réformer leur appareil réglementaire, ce qui implique souvent de réformer l'appareil institutionnel, la déréglementation interne ne s'est pas toujours faite au même rythme que l'ouverture du commerce extérieur. De ce fait, il existe parfois, dans des pays ouverts aux échanges extérieurs, des règlements qui limitent la concurrence. C'est le cas de certains pays africains. S'ils ont pris des mesures pour libéraliser les échanges, ils n'ont pas pour autant supprimé leurs régimes complexes de licences, leurs restrictions du commerce intérieur et leur lourd dispositif réglementaire, ce qui a pour effet d'entraver la concurrence et d'atténuer la réaction aux mesures de

libéralisation. Au Malawi, les dispositions prises en faveur des échanges extérieurs n'ont entraîné qu'un mouvement limité dans les investissements : la réglementation continue de bloquer la création de nouvelles entreprises dans des secteurs clés tels que les textiles.

Réglementation du marché du travail

Lorsque l'Etat réglemente les marchés du travail, son but est en général de protéger le bien-être de l'individu et non pas d'influer sur la physionomie du développement industriel. Les règles qui limitent le travail des enfants, les horaires de travail, les risques de santé et de sécurité dans l'emploi répondent à ce souci. Mais, guidés par ce même souci, de nombreux gouvernements réglementent aussi les salaires et la sécurité de l'emploi; si bien intentionnées soient-elles, ces politiques ont souvent pour effet pervers de réduire le revenu et l'emploi.

La réglementation sur le salaire minimum et l'indexation des salaires augmentent le coût de l'embauche, ce qui conduit les entreprises à doser leurs facteurs de production de manière à réduire la part relative du travail en faveur du capital et peut parfois être source de chômage et de sous-emploi. Et le passage injustifié à un type de production à forte intensité de capital rendra l'économie moins productive.

Les effets varient. Dans certains pays d'Afrique et d'Asie, la législation du travail est rarement appliquée, souvent parce que ce serait trop coûteux. Seules les entreprises les plus visibles — celles qui emploient un grand nombre de salariés — pourront se voir contraintes d'appliquer la réglementation. Les petites et moyennes entreprises peuvent facilement y échapper et elles y trouvent un avantage. Par contre, dans nombre de pays d'Amérique latine (l'Uruguay et, jusqu'à une période récente, le Chili et la Colombie), la réglementation du travail paraît avoir influé directement sur l'allocation des ressources et l'emploi, parce que le secteur moderne se compose essentiellement d'entreprises importantes et visibles. Au Chili, au début des années 80, la faiblesse de la demande globale, conjuguée aux rigidités du marché du travail (salaire minimum et manque de flexibilité des salaires dans le secteur formel protégé), a entraîné un chômage déclaré de plus de 20 %.

La plupart des économies fixent un salaire minimum. Mais la valeur réelle de ce salaire a sensiblement baissé au cours des années 80 dans un grand nombre de pays en développement. Seulement

lorsque les salariés du secteur formel protégé ont beaucoup de pouvoir, les distorsions et les inégalités de la structure des salaires risquent fort de se perpétuer. Au Brésil, la pratique de l'indexation des salaires préserve le niveau réel des rémunérations dans le secteur formel, ce qui nuit à l'ajustement structurel et à l'allocation des ressources, et contribue aux disparités de revenus.

La réglementation de l'emploi, comme la loi sur la sécurité de l'emploi, peut fausser le lien entre salaire et productivité, et inciter les employeurs à engager moins de personnel permanent. Au Sénégal, la rigueur des lois sur les licenciements assure pratiquement la garantie de l'emploi. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les travailleurs soient peu motivés et que les entreprises hésitent à augmenter leurs effectifs. En Chine, la réglementation du travail a permis d'atteindre des objectifs sociaux en maintenant un niveau élevé d'emploi dans les villes, mais le coût économique en est très élevé. Si, globalement, la réforme a amélioré les choses, les travailleurs n'ont toujours pas le droit de se déplacer librement et de chercher des emplois où leurs qualifications soient le plus demandées et le mieux rémunérées. Dans les entreprises publiques, les sureffectifs sont importants et les entreprises inefficaces ne sont pas liquidées parce que la réglementation relative aux faillites n'est pas appliquée, ce qui fausse davantage encore l'allocation du facteur travail. En fin de compte, les créations d'emplois productifs se trouvent ralenties par des réglementations qui étaient censées protéger les travailleurs.

Le minimum de réglementation du travail en République de Corée et dans d'autres économies d'Asie de l'Est n'a pas empêché l'emploi et le salaire réel de progresser rapidement. Le nombre d'heures de travail dans le secteur manufacturier coréen, y compris les heures supplémentaires, qui ont souvent un caractère obligatoire, est le plus élevé du monde. Mais, depuis le milieu des années 60, la progression des salaires et de l'emploi dans ce secteur a dépassé 8 % par an — rythme supérieur à celui d'aucune autre économie (Tableau 4.1).

La politique de l'Etat à l'égard de ses propres agents peut avoir un effet très important sur l'économie, en partie en raison même de la taille du secteur public dans beaucoup de pays en développement, et en partie en raison de l'importance des services que fournit la fonction publique. Au Ghana, l'emploi dans le secteur public a augmenté de 15 % par an entre 1975 et 1982, alors que le PNB par habitant fléchissait, ce qui a réduit d'autant les

Tableau 4.1 Taux de croissance annuelle des salaires réels, de l'emploi et de la productivité du travail dans le secteur manufacturier pour un certain nombre d'économies et de périodes

<i>Economie et période</i>	<i>Salaires</i>	<i>Emploi</i>	<i>Productivité</i>
Brésil, 1965-85	1,7	4,6	4,7
Colombie, 1966-84	0,8	3,1	2,1
Corée, Rép. de, 1966-84	8,1	8,2	7,3
Japon, 1950-70	5,4	4,6	6,9
Portugal, 1966-84	0,7	2,1	0,9
Turquie, 1966-84	3,0	5,0	2,1
Yougoslavie, 1965-85	1,3	4,2	1,9
Taiwan, Chine, 1966-85	6,4	6,7	7,0

Source : Lindauer, 1989.

ressources disponibles pour maintenir le niveau réel des salaires et pour financer d'autres charges récurrentes. En fait, malgré les difficultés économiques et financières auxquelles ils se heurtaient, de nombreux pays d'Afrique et certains pays d'Asie et d'Amérique latine ont cherché à protéger l'emploi dans le secteur public. Cela s'est en général traduit par une chute brutale des traitements réels des fonctionnaires. L'austérité financière a conduit les gouvernements à employer moins d'agents hautement qualifiés et à économiser sur les intrants. D'où des vulgarisateurs sans carburant pour leurs véhicules; d'où ces couloirs remplis de plantons et de serveurs de thé, et ainsi de suite. La faiblesse des salaires a donné naissance à un absentéisme généralisé, à la petite corruption, au travail au noir et à une baisse générale du moral et de la discipline. Tous ces facteurs retentissent aussi sur la productivité du secteur privé, du fait que la qualité de l'infrastructure sociale et physique et d'autres services publics se dégrade.

Fiscalité et productivité

L'Etat doit imposer les ménages et les entreprises pour financer ses dépenses. Mais l'impôt a un coût économique. Les taxes sur les produits ou la consommation (la taxe sur les ventes, par exemple) diminuent l'incitation à travailler. Les exonérations fiscales ou les impôts qui varient selon les catégories ont aussi pour effet de fausser les incitations à investir et à produire des biens déterminés. Lorsque le produit final d'une entreprise est fortement taxé, la rentabilité privée de l'investisseur s'en trouve sensiblement réduite. Souvent, il choisira donc de financer un projet différent ou de ne pas investir du tout.

Il est difficile d'évaluer le coût économique

global de la fiscalité interne d'un pays. Mais il est clair que la disparité des taux d'imposition et leur caractère discrétionnaire peuvent être très préjudiciables à l'économie. Dans beaucoup de pays en développement, l'administration ne dispose pas de moyens suffisants pour élargir l'assiette de l'impôt. Pour se procurer un niveau donné de recettes, l'Etat doit donc augmenter le taux de l'impôt. L'effet dissuasif que celui-ci a sur les contribuables s'accroît d'autant, de même que les distorsions entre ceux qui paient l'impôt et ceux qui ne le paient pas. A Sri Lanka, par exemple, les entreprises en expansion qui se transforment en sociétés à responsabilité limitée subissent une forte augmentation de leurs obligations fiscales. De ce fait, les petites et moyennes entreprises freinent leur expansion, restreignant du même coup la création de grandes entreprises nationales dynamiques.

L'expérience récente montre, toutefois, que les distorsions fiscales peuvent être réduites et que les objectifs de recettes, d'efficacité économique, de justice sociale et d'efficacité administratives peuvent être atteints par une approche systémique de la réforme tarifaire et fiscale. Une réduction des tarifs douaniers en vue d'y gagner en efficacité constitue une solution plus viable lorsqu'on élargit simultanément l'assiette fiscale afin de maintenir les objectifs de recettes. Améliorer l'administration des impôts, réduire les exemptions fiscales accordées aux non-pauvres et simplifier la structure de l'impôt, ce sont là des éléments essentiels d'une réforme fiscale génératrice de recettes et d'efficacité accrues. Des pays en développement tels que la Colombie, la Corée, l'Indonésie, le Malawi, le Mexique et la Turquie ont réaménagé leur régime fiscal par une approche globale de la réforme (Encadré 4.5).

La productivité des projets d'investissement

Un environnement propice à l'entreprise — qui ne fausse pas le signal des prix et permet aux agents économiques de fonder leurs décisions sur ces signaux — peut fortement accroître la productivité des investissements. L'expérience de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (SFI) en tant qu'institutions de financement de projets d'investissement publics et privés le confirme.

Une fois achevés, les projets de la Banque mondiale et de la SFI sont évalués à l'aide des méthodes coût-avantages classiques. Pour 1.200 de ces projets exécutés au cours des vingt dernières années, on a comparé le taux de rentabilité économique (TRE) qui mesure la contribution d'un pro-

Encadré 4.5 La réforme fiscale

Les impôts procurent à l'Etat des recettes qui lui permettent de financer ses dépenses. Ils influent aussi sur l'épargne, la composition des investissements et la structure de la production. Le niveau des recettes fiscales détermine en partie dans quelle mesure un pays pourra financer la formation de capital dans le secteur public, entretenir son infrastructure et fournir un ensemble adéquat de services de santé et d'éducation. En règle générale, les recettes fiscales se répartissent en parts à peu près égales entre l'impôt sur le revenu, les taxes sur les importations et les exportations, et les taxes sur les biens et services (taxes sur les ventes et droits d'accise). Le régime fiscal diffère d'un pays à l'autre, mais le rapport des prélèvements obligatoires au PIB dans les pays en développement est de l'ordre de 10 à 20 %, à peu près la moitié du pourcentage enregistré dans les pays industriels, alors que le niveau des dépenses se situe dans la fourchette 20-30 % — niveau beaucoup plus proche de ceux des pays industrialisés. Dans beaucoup de pays en développement, le système d'imposition ne procure pas suffisamment de recettes à l'Etat et il crée d'importantes distorsions dans l'économie. Les insuffisances de l'administration des impôts se traduisent par une fraude fiscale importante, elle-même génératrice d'inégalités de revenus.

Le but des réformes fiscales est double : procurer des recettes à l'Etat et réduire le coût des distorsions induites par l'impôt. Les réformes récentes ont mis l'accent sur l'adéquation des recettes, l'équité horizontale, la simplicité et la neutralité, ainsi que sur la compatibilité

entre le système d'imposition et la capacité administrative du pays. L'un des grands axes des réformes a consisté à élargir l'assiette afin de simplifier la structure fiscale et d'abaisser le taux d'imposition, ce qui permet de réduire les distorsions d'origine fiscale et l'évasion fiscale. Pour élargir l'assiette de l'impôt sur les biens et services, il faut diminuer la part relative des taxes sur les échanges au profit des taxes sur la consommation, comme une taxe à la valeur ajoutée dont le taux central se situerait entre 10 et 20 %. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, on pourrait supprimer les exemptions et ramener les taux marginaux supérieurs dans une fourchette comprise entre 30 et 50 %. En outre, un système sélectif de droits d'accise sur les objets de luxe et les produits non essentiels peut simultanément accroître les recettes et renforcer le caractère progressif du système fiscal sans grande perte d'efficacité.

Une réforme globale de la fiscalité peut donner de bons résultats. Dans le cadre de leurs réformes fiscales, la Jamaïque, le Malawi et la Mexique ont réduit les possibilités d'allégements fiscaux sélectifs et, pour accroître les recettes fiscales, ils ont pris des mesures visant à élargir la base d'imposition plutôt qu'à relever le taux de l'impôt. Dans des pays comme l'Indonésie, l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée (TVA) s'est révélée efficace pour accroître les recettes de l'Etat et réduire les distorsions. En remplaçant les taxes en cascade sur les ventes, la TVA a permis d'éliminer la double taxation sur les biens finals et la taxation indirecte sur les exportations et l'investissement.

jet à l'économie (ou à sa productivité) en fonction de divers indices de distorsion du marché. (Pour avoir des détails sur la façon de calculer les TRE et sur les méthodes d'analyse utilisées dans cette section, voir la partie de la note technique sur le Chapitre 4 à la fin du texte principal.)

Les indicateurs de distorsion concernent, par exemple, le commerce extérieur (niveau des droits de douane et importance relative des obstacles non tarifaires), la valeur de la monnaie (importance de la surcote des devises sur le marché parallèle, ou prime de change), les taux d'intérêt (les taux réels sont-ils négatifs ou positifs?) et les besoins financiers du secteur public (importance du déficit budgétaire). Quelle que soit la mesure retenue, les TRE atteignent leur plus haut niveau dans les marchés qui ne sont pas faussés par des distorsions, et leur niveau le plus faible dans les marchés qui le sont. Les projets exécutés dans un environnement non générateur de distorsions peuvent avoir, en moyenne, un TRE supérieur de 5 points de pourcentage au moins aux projets réalisés dans un

environnement marqué par des distorsions (Tableau 4.2). Autrement dit, à quelques exceptions près, un projet sera une fois et demie plus productif si l'action de l'Etat n'engendre pas de distorsions sur le marché. Voilà qui a des implications extrêmement importantes pour la croissance : une différence de 5 points de pourcentage dans le TRE peut, si elle s'applique à l'ensemble de l'économie, se traduire par une différence de plus de 1 point de pourcentage par an dans la croissance annuelle du PIB par habitant.

D'une manière générale, ce constat est valable pour différentes mesures de distorsions et pour tous les secteurs de l'économie. La surcote des devises sur le marché parallèle (ou prime de change) est la manifestation des distorsions induites non seulement par la politique de change, mais par d'autres encore qui influent sur le recours des agents économiques au marché parallèle pour leurs transactions, comme les restrictions, les taxes et les réglementations commerciales, les contraintes auxquelles sont soumis les mouvements

Tableau 4.2 Politique économique et taux moyen de rentabilité économique des projets financés par la Banque mondiale et la SFI, 1968–89
(en pourcentage)

Indice de distorsion de la politique	Tous projets	Tous projets publics	Projets agricoles publics	Projets industriels publics	Projets publics secteurs biens non échangeables	Tous projets privés
<i>Restrictions commerciales</i>						
Importantes	13,2	13,6	12,1	INSF	14,6	9,5
Modérées	15,0	15,4	15,4	INSF	16,0	10,7
Faibles	19,0	19,3	14,3	INSF	24,3	17,1
<i>Surcote des devises</i>						
Elevée (200% ou plus)	8,2	7,2	3,2	INSF	11,5	INSF
Modérée (20–200%)	14,4	14,9	11,9	13,7	17,2	10,3
Faible (moins de 20%)	17,7	18,0	16,6	16,6	19,3	15,2
<i>Taux d'intérêt réel</i>						
Négatif	15,0	15,4	12,7	12,7	17,9	11,0
Positif	17,3	17,5	17,0	17,8	17,9	15,6
<i>Déficit budgétaire^a</i>						
Elevé (8% ou plus)	13,4	13,7	11,7	10,3	16,6	10,7
Modéré (4–8%)	14,8	15,1	12,2	21,0	16,8	12,2
Faible (moins de 4%)	17,8	18,1	18,6	14,1	18,2	14,3

Note : INSF signifie que les données d'observation sont insuffisantes (moins de 10) pour tirer des conclusions.

a. Pourcentage du PIB.

Source : Données de la Banque mondiale.

de capitaux ainsi que l'instabilité des conditions macroéconomiques et de la situation politique. Il existe un lien de corrélation très étroit entre cet indicateur et le TRE. Lorsque le taux de change officiel est proche du niveau d'équilibre, c'est-à-dire qu'il n'y a pratiquement pas de surcote sur le marché parallèle, le TRE moyen des projets publics dépasse 18 %. Quand la surcote est supérieure à 200 %, le TRE tombe au-dessous de 9 %. Pour l'agriculture, l'industrie et les biens et services non échangeables (transport, logement, services publics et énergie), le TRE moyen des projets des secteurs public et privé combinés est de 5 à 13 points de pourcentage plus élevé lorsque la surcote du marché parallèle est faible (Figure 4.1). Les projets du secteur des biens non échangeables sont, semble-t-il, aussi vulnérables que les autres à un mauvais climat économique.

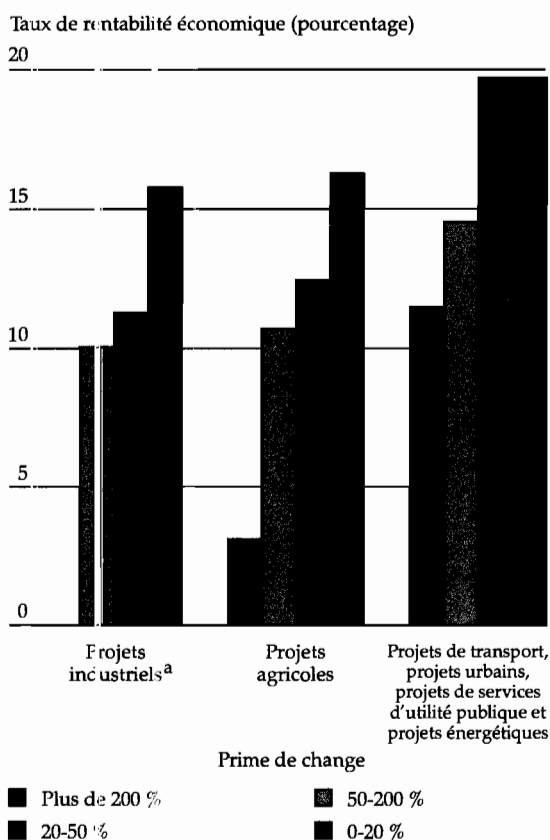
Les restrictions commerciales ont été mesurées à l'aide d'un indice annuel des obstacles tarifaires et non tarifaires dans 32 pays. Le tableau des résultats est à peu près identique, et il vaut pour les projets du secteur privé comme pour ceux du secteur public (Figure 4.2). Les projets du secteur privé peuvent facilement aller à la dérive si l'action générale des pouvoirs publics est génératrice de distorsions (Encadré 4.6). Que l'on se base sur les déficits budgétaires ou les taux d'intérêt pour évaluer les distorsions, on aboutit à la même conclusion, bien que l'effet global sur les TRE ne soit pas aussi important.

Mais un environnement porteur ne saurait à lui seul assurer le succès. Les entreprises tanzaniennes Afro Cooling et Morogoro Shoe montrent que des firmes peuvent avoir des résultats très différents, même lorsqu'elles sont placées dans des conditions identiques, tant en ce qui concerne l'action de l'Etat que le cadre national. L'analyse des projets d'investissement financés par la Banque et la SFI fait apparaître des TRE extrêmement variables, même à l'intérieur d'un pays. Les valeurs vont de taux négatifs à des taux très élevés — qui peuvent dépasser 50 %. Une partie des écarts seulement peut être attribuée au climat économique.

Les études effectuées pour ce Rapport permettent de cerner le problème d'un peu plus près. Dans un environnement de distorsions minimales — c'est-à-dire lorsque la surcote des devises est faible sur le marché parallèle —, la probabilité d'échec total d'un projet (TRE négatif) n'atteint pas 10 %. Dans un environnement marqué par davantage de distorsions, la probabilité d'échec complet est près de trois fois plus grande. A l'inverse, la probabilité de succès incontestable (TRE de 20 % ou plus) est deux fois plus élevée s'il n'y a pas de distorsions que s'il y en a. Mais, même lorsque la politique des pouvoirs publics n'est pas génératrice de distorsions, le simple succès d'un projet (un TRE de 10 % ou plus) n'est pas assuré; la probabilité est de l'ordre de 70 %. On est donc amené à se demander pourquoi tant de projets déçoivent même en l'absence de distorsions.

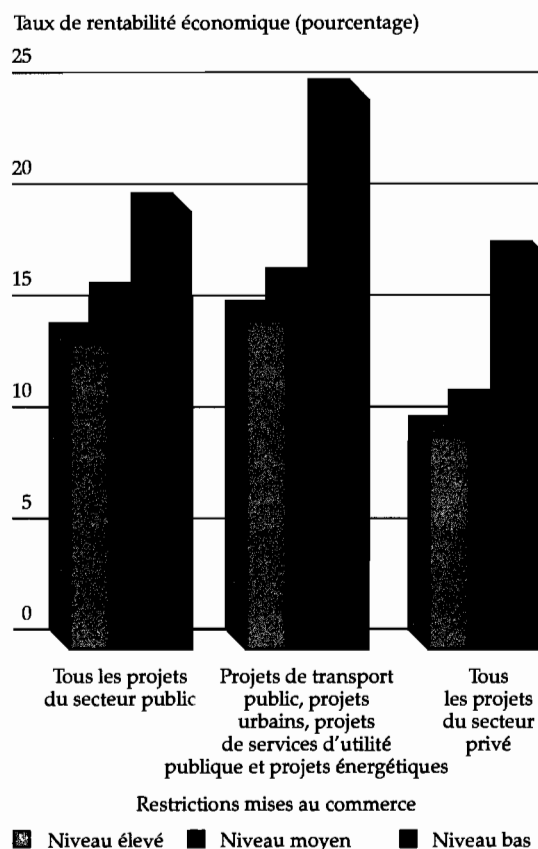
Une des raisons en est que les indicateurs qui mesurent la qualité du climat économique ne sont tout au mieux que des indicateurs partiels. Même globalement, les quatre indices de la politique économique que nous avons utilisés ne tiennent pas compte de la qualité des institutions économiques (le cadre légal et réglementaire, par exemple) et des investissements publics complémentaires. Mais le principal élément de variabilité des TRE, même lorsqu'on a tenu compte de l'action des pouvoirs publics, réside sans doute tout simplement dans le fait que certaines entreprises seront toujours meilleures que d'autres : le succès tient à des facteurs propres à l'entreprise tels que le savoir-faire, le dynamisme, la détermination, l'acceptation du risque, la chance aussi et l'aptitude à tirer

Figure 4.1 Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI en fonction de la prime de change, 1968-89



Note : Calcul établi pour 1.200 projets publics et privés.
a. Données insuffisantes pour projets exécutés avec prime de change supérieure à 200 %.
Source : Données de la Banque mondiale.

Figure 4.2 Taux de rentabilité des projets financés par la Banque mondiale et la SFI selon qu'il y a plus ou moins de restrictions commerciales, 1977-88



Note : Pour la définition des restrictions commerciales, voir la note technique à la fin du texte principal. Calcul effectué pour 530 projets publics et privés.
Sources : Données de la Banque mondiale; Halevi, Thomas et Stanton, document de référence.

la leçon des erreurs — comme le montre le Coréen Chu.

L'importance des structures institutionnelles

L'expérience que la Banque mondiale a des projets d'investissement montre aussi l'importance des institutions — arrangements contractuels (y compris, par exemple, les modes de faire-valoir et la réglementation concernant la création et la liquidation des entreprises), droits de propriété, normes de comportement et structures organisationnelles au niveau du projet. La réalisation d'un projet d'investissement relève souvent d'un exercice de renforcement des institutions. Chaque projet a ses

Encadré 4.6 Des incitations contre-indiquées font souvent sombrer les projets du secteur privé

Lorsque les incitations sont mal choisies et que les investissements complémentaires et les institutions font défaut, les projets du secteur privé risquent fort d'être inefficaces. A la fin des années 70, des millions de dollars ont été investis dans une entreprise privée de viande d'abattage dans un pays en développement. L'entreprise devait traiter 40.000 têtes de bétail par an et exporter 80 % de sa production de viande surgelée. La demande extérieure ne s'est pas matérialisée : du fait de la surévaluation de la monnaie, le prix de vente à l'étranger était trop élevé. Les taxes à l'exportation et le contrôle des prix de gros sur le marché intérieur ont encore érodé les recettes de l'entreprise. Par contre, elle payait ses moyens de production au prix du marché car

ils n'étaient pas touchés par le contrôle des prix. L'entreprise a tenté de contourner les restrictions sur les prix de gros en créant ses propres magasins de détail, mais les licences nécessaires n'ont jamais été accordées. Les insuffisances des services d'utilité publique ont encore aggravé les choses. L'office de distribution d'électricité ne pouvant faire face aux besoins de l'entreprise, celle-ci a dû acheter un générateur d'appoint, mais elle n'a pu se procurer suffisamment de carburant diesel car elle ne disposait pas d'une allocation administrative suffisante en devises. Les achats de bétail pour la transformation n'ont jamais atteint 10 % de la capacité, et l'entreprise n'a cessé d'accumuler des pertes pour finalement fermer ses portes au début des années 80.

propres objectifs institutionnels : amélioration des techniques de gestion, relèvement des normes techniques et adoption de procédures comptables adéquates.

Mais, trop souvent, on manque de gestionnaires et de techniciens compétents, et les procédures comptables laissent à désirer. Sur les 700 projets de la Banque mondiale analysés à la fin des années 80, on a estimé que, dans un tiers des cas seulement, on avait relativement bien réussi à renforcer les organisations et institutions liées au projet. Dans près d'un projet sur quatre, les résultats institutionnels étaient négligeables. Les faiblesses des organismes d'exécution sont particulièrement criantes dans les projets agricoles réalisés en Afrique, surtout quand il s'agit d'opérations complexes telles que les programmes de développement rural intégré. Elles expliquent en partie pourquoi les résultats d'un grand nombre de projets de ce genre ne sont pas bons.

Les faits montrent que la productivité des investissements est bien plus élevée lorsque les objectifs institutionnels du projet ont pu être atteints. Avant la phase d'exécution, les TRE anticipés des projets du secteur public évalués étaient en moyenne de 22 %. Lorsque les objectifs institutionnels ont été atteints après l'exécution du projet, le TRE réévalué dépassait 20 % — chiffre proche des prévisions. Ces résultats sont très différents de ceux des projets publics où les objectifs institutionnels n'ont pas été atteints. Pour ces opérations-là, les TRE réévalués sont en moyenne inférieurs à 10 %.

Lorsque les organismes chargés de l'exécution des projets ont du mal à engager et à retenir des agents qualifiés, leur performance s'en trouve grandement affectée. Or, ce problème est souvent directement lié à la politique de la main-d'oeuvre

et à celle des finances. Souvent, l'entreprise n'y est pour rien. C'est le cas des mesures limitant le recrutement de personnel qualifié en cas de difficultés budgétaires de l'Etat, ou les lois qui restreignent le licenciement de la main-d'oeuvre non productive. Parfois, il s'agit d'actions propres à l'organisme lui-même — les salaires qu'il propose, par exemple, sont peu incitatifs, ou il ne finance pas suffisamment les coûts d'exploitation et d'entretien. Parfois, le secteur privé trouve des solutions novatrices pour remédier à ces défaillances, ce qui prouve tout l'intérêt qu'il y a à s'assurer la participation des populations locales — par les ONG et les associations communautaires — à la mise au point et à l'exécution des projets. Dans des situations très diverses, la participation des communautés a été très utile pour améliorer l'efficacité des opérations et renforcer les institutions. Les projets d'adduction d'eau au Malawi en sont un bon exemple (Encadré 4.7).

Les investissements publics d'infrastructure : des moyens logistiques

Les investissements d'infrastructure contribuent à réduire les coûts, intégrer les marchés et diffuser l'information. En ce sens, ils permettent d'accroître la productivité des chefs d'entreprise. Au Nigéria, par exemple, l'insuffisance d'infrastructures coûte très cher aux entreprises manufacturières. Toutes les entreprises de plus de 50 employés qui ont été interrogées avaient leur propre groupe électrogène, alors qu'elles étaient reliées au réseau électrique. Globalement, elles avaient investi en moyenne 130.000 dollars chacune pour se doter de leur propre source d'énergie. Elles doivent aussi s'équiper en puits, car l'alimentation en eau est capricieuse, et faire appel à des messagers motorisés ou à des

transmetteurs radio parce que le service des postes et du téléphone ne fonctionne pas bien. Le coût de ces installations privées oscille entre 10 et 25 % de la valeur de tout l'équipement des firmes interrogées. On comprend que la productivité des entreprises s'en trouve réduite — mais les conséquences sont parfois plus lourdes. La faiblesse de l'infrastructure peut modifier le type de développement du pays. En Thaïlande, par exemple, les villes régionales sont restées petites et la croissance industrielle a été bridée par l'insuffisance des transports et le manque d'infrastructure dans le domaine de la technologie, de l'information et des services aux entreprises.

L'infrastructure est un bien public, tout au moins en partie. Comme elle n'est pas aisément divisible, il n'est pas facile non plus d'en exclure les non-payeurs. Elle offre souvent des possibilités d'économies d'échelle, d'où l'apparition de monopoles naturels. Dans de telles conditions, il y a peu de chances que la production du secteur privé soit suffisante. Pour les besoins du développement, le

secteur public sera amené à créer et assurer un grand nombre de services d'infrastructure.

L'analyse des TRE des projets de la Banque mondiale et de la SFI prouve que les investissements publics ont de l'importance. La productivité des projets agricoles et industriels s'améliore sensiblement lorsque la part des investissements publics dans le PIB s'accroît — jusqu'à un certain point. En moyenne, lorsque celle-ci passe de 5 à 10 %, le TRE augmente de plus de 6 %, mais sa progression ralentit et finit même par diminuer lorsque la part des investissements continue à augmenter.

Ainsi, bien qu'il soit difficile sur la base de cette analyse de déterminer, pour chaque pays, les tournants dans la relation entre investissements publics et TRE, l'observation des faits donne à penser qu'il est important de veiller au bon équilibre des investissements. C'est ce que l'on constate aussi lorsqu'on analyse les TRE en considérant les parts relatives de l'investissement public et de l'investissement privé, et non plus la part de

Encadré 4.7 La participation augmente l'efficacité des projets et profite aux pauvres

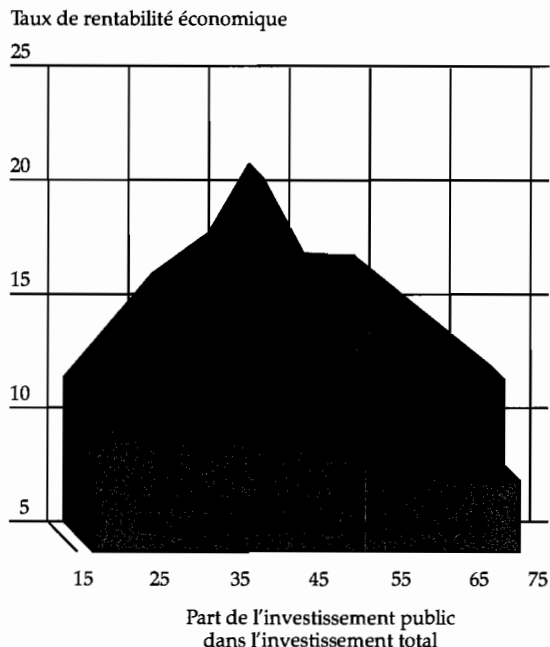
En 1968, une communauté de 2.000 personnes du Malawi a décidé d'installer un réseau d'alimentation en eau d'un type nouveau. Elle a entrepris de planifier, de construire et de faire fonctionner son propre réseau d'alimentation en eau et de distribution. Des agents de terrain ont été engagés dans les villages. Les groupements communautaires traditionnels se sont constitués en comités chargés des problèmes d'eau. Le soutien de l'Etat était minime. La quasi-totalité des 6.000 et quelque bornes-fontaines que compte le pays fonctionnent toujours. Plus de 1 million de Malawiens bénéficient d'une alimentation en eau de haute qualité, fiable et pratique, grâce à des installations qu'ils ont mises en place eux-mêmes, qu'ils entretiennent et qui leur appartiennent.

Une étude portant sur les projets de développement réalisés depuis trente ans en milieu rural comme en milieu urbain a montré qu'il existe une forte corrélation entre la performance des projets et le niveau de participation. Une étude sur 25 projets d'agriculture de la Banque mondiale évalués cinq à dix ans après leur achèvement a montré que la participation est un élément important pour la performance et la viabilité d'un projet. Dans le cadre de l'un d'entre eux, les paysans péruviens de San Lorenzo ont constitué 32 groupements communautaires et pris l'entière responsabilité d'un projet d'irrigation qui avait été conçu et géré par l'administration. Leur initiative a été payante. Aux Philippines, la Direction nationale de l'hydraulique est passée en dix ans d'une gestion de

type dirigiste à une délégation très importante des responsabilités aux agriculteurs locaux pour la conception, le fonctionnement et l'entretien des réseaux locaux d'irrigation. Lorsqu'on compare leurs résultats à ceux d'un groupe témoin d'agriculteurs qui n'a pas participé aux opérations, on constate que les canaux et les ouvrages fonctionnent mieux et que les rendements rizicoles sont supérieurs de 20 % et les zones irriguées de 35 %.

La vulgarisation agricole, l'infrastructure rurale, l'amélioration des équipements urbains et les secteurs sociaux profitent aussi de la participation des populations. Au Kenya, les activités de vulgarisation fondées sur la participation au sein de groupements locaux d'agriculteurs ont permis de doubler le nombre des paysans touchés par ce type d'activités et de promouvoir l'adoption de nouvelles techniques. Dans un district montagneux du Népal, les communautés locales ont assuré avec efficacité la construction de 62 ponts suspendus. Mais la participation des populations ne signifie pas automatiquement un taux élevé de rentabilité des projets. Pour les grands travaux d'infrastructure et la construction des barrages, par exemple, le savoir-faire et la supervision des associations communautaires ne sont d'aucune utilité. Néanmoins, il est bon d'engager un débat public et d'inviter les communautés à donner leur avis sur les projets qui les concernent directement si l'on veut identifier les dangers potentiels pour l'environnement et éviter la dégradation du tissu économique.

Figure 4.3 Part de l'investissement public dans l'investissement total et taux de rentabilité des projets agricoles et industriels financés par la Banque mondiale et la SFI, 1968-89
(pourcentage)



Note : Calcul effectué pour 650 projets publics et privés.
Source : Données de la Banque mondiale.

l'investissement public dans le PIB. On part du principe que le climat économique est bon — c'est-à-dire que la surévaluation de la monnaie est minimale. Pour les projets réalisés dans les secteurs des biens non échangeables, le TRE est nettement plus élevé lorsque la part des investissements publics dans l'ensemble des investissements n'est ni très faible, ni très forte (Figure 4.3). Il n'est pas sans intérêt de noter que, si le climat économique est mauvais, le TRE de ces projets est très bas, quelle que soit la part des investissements publics dans le total des investissements. Autrement dit, il y aurait interaction très étroite entre la politique économique et les investissements publics complémentaires : un effort d'investissement ne donne des résultats substantiels que si l'action de l'État va dans le bon sens, et les effets bénéfiques d'une amélioration des interventions de l'État sont beaucoup plus importants lorsque le programme d'investissements publics est bien équilibré.

La ventilation des projets de la Banque mondiale par sous-secteur montre que les investissements dans les transports sont hautement productifs. Lorsque le climat économique est bon, on note des TRE de plus de 25 % en moyenne pour les projets de transports publics, chiffre très nettement supérieur à la rentabilité moyenne des autres projets publics ou privés.

Que l'investissement public soit un facteur hautement favorable n'exclut aucunement une participation accrue du secteur privé. Soigneusement réglementés, les monopoles privés peuvent être d'efficaces pourvoyeurs d'infrastructure. L'Afrique offre à cet égard des exemples récents : les sociétés privées de transport par autobus au Ghana, ou les entreprises privées de distribution d'eau et de collecte des ordures au Togo. La participation du privé donne de bons résultats dans le secteur de l'électricité en Thaïlande et dans celui des télécommunications au Chili, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Turquie. Depuis quelque temps, du reste, le secteur privé développe fortement ses activités dans les domaines de l'électricité et des télécommunications. Les progrès technologiques ont permis d'y abaisser le seuil de rentabilité des investissements et d'en modifier radicalement le caractère de monopole, dans le secteur des télécommunications en particulier. Des entreprises concurrentes peuvent maintenant servir une même population.

Conséquences à en tirer par les gouvernants

La qualité de l'action des pouvoirs publics peut influencer fortement sur la productivité des projets d'investissement. Mais au bout de combien de temps l'amélioration du climat économique agira-t-elle sur la productivité des investissements? Même des réformes radicales ne peuvent améliorer les TRE du jour au lendemain. Certains effets devraient se faire sentir rapidement. Par exemple, une meilleure incitation par les prix peut entraîner à bref délai une hausse des rendements annuels de l'agriculture, et donc de la rentabilité des réseaux d'irrigation. Dans d'autres cas, toutefois, il faudra restructurer les projets — ou les reprendre à la base — avant de pouvoir récolter certains de leurs fruits.

En règle générale, donc, il faudra du temps pour améliorer les conditions économiques. Mais on devrait pouvoir en ressentir le bénéfice au bout de quelques années. A en juger par les projets de la Banque et de la SFI, l'amélioration des conditions économiques peut donner des résultats notables dans le laps de temps qu'il faut pour réaliser un projet.

Tableau 4.3 Taux moyen de rentabilité économique des projets financés par la Banque mondiale et la SFI en fonction des surcotes des devises observées sur le marché parallèle au début et à la fin des opérations, 1968–89
(en pourcentage)

Surcote avant le démarrage du projet ^a	TRE en fonction des surcotes du marché parallèle à l'achèvement du projet ^b	
	Surcote de plus de 30 %	Surcote de moins de 30 %
Plus de 30	11,7	17,8
Moins de 30	13,2	17,7

Note : Les chiffres du tableau représentent les TRE moyens des projets des secteurs public et privé.

a. Surcote moyenne des devises durant l'année d'évaluation, c'est-à-dire à peu près un an avant le démarrage de l'exécution du projet.

b. Moyenne triennale de la surcote des devises sur le marché parallèle à l'époque de l'achèvement du projet.

Source : Données de la Banque mondiale.

Le Tableau 4.3 compare les TRE de différents projets selon a) ce qu'était le climat économique avant le lancement du projet et b) ce qu'était le climat économique une fois le projet achevé. Les projets identifiés lorsque l'économie était affectée par des distorsions, mais achevés dans un environnement sans distorsion, ont un TRE moyen de près de 18 %. Ce taux est aussi élevé que celui qu'on obtient pour les projets entrepris et achevés dans un environnement sans distorsion. En d'autres termes, il n'est jamais trop tard pour remédier aux distorsions économiques. Inversement, les projets identifiés et préparés quand le climat économique était bon et achevés quand il ne l'était plus — c'est-à-dire lorsque des distorsions sont apparues dans le marché — ont un taux de rentabilité beaucoup plus faible.

Dans le Tableau 4.3, l'importance des distorsions de l'économie est mesurée par la surcote des devises sur le marché parallèle. Pour améliorer le climat économique, même dans ce sens étroit, il faut d'ordinaire agir non seulement sur le taux de change, mais aussi sur d'autres paramètres de la politique économique. Plus généralement, mieux améliorer le climat économique, cela veut dire aussi réduire les distorsions dans les trois indicateurs évoqués plus haut, à savoir les restrictions commerciales, les taux d'intérêt et la stabilité macroéconomique. Les deux chapitres qui suivent sont consacrés à ces questions. Le Chapitre 5 montre de façon beaucoup plus détaillée à quel point il est important pour un pays de s'ouvrir à l'économie internationale. Le Chapitre 6 traite de la politique macroéconomique et du secteur financier.

On reconnaît de plus en plus qu'il est nécessaire de libéraliser les échanges et d'agir avec prudence en politique macroéconomique. Mais on en oublie parfois qu'il faut aussi libéraliser à l'intérieur — réformer des réglementations et des systèmes de licences mal inspirés. C'est un point qu'il faut souligner : une économie nationale compétitive n'a que trop d'importance. Il est souvent techniquement plus difficile et politiquement délicat de restructurer le cadre réglementaire, car il faut pour cela renforcer les institutions et réformer la législation. Mais c'est indispensable. La main-d'œuvre, les chefs d'entreprise et le capital devraient pouvoir passer facilement d'une activité à l'autre. Il faudrait renforcer les institutions qui garantissent les droits de la propriété et les voies de recours, de manière que les chefs d'entreprise puissent gérer leurs risques, avoir accès au crédit et réduire le coût de leurs transactions. Celles qui facilitent l'acquisition de compétences et l'accès à la technologie sont, elles aussi, très importantes.

Un climat économique porteur, complété par un réseau adéquat d'institutions et des investissements rationnels, ne permet pas toujours d'éviter les défaillances du marché. Mais, comme pour la distribution du crédit à petite échelle et l'assurance des récoltes, on ne peut attendre de l'Etat qu'il supplée systématiquement aux défaillances du marché. Compte tenu de leurs limites, les gouvernements devraient encourager le secteur privé à produire ou fournir des biens et services collectifs, et inciter les ONG et les utilisateurs locaux des services et des investissements à participer à leur conception et à leur mise en place.

Ceci a des implications aussi pour la communauté des bailleurs d'aide en général, et la Banque mondiale en particulier. En premier lieu, on a tout intérêt à limiter les investissements et l'appui institutionnel de l'Etat aux domaines qui contribuent à stimuler la concurrence et à promouvoir le secteur privé au lieu de l'écarter. Ensuite, les organismes extérieurs d'aide et de prêts devraient inciter le secteur privé et les communautés locales à participer aux décisions concernant la prestation des services publics. En troisième lieu, l'aide aura bien plus de chances d'être efficace si elle sert à des projets entrepris dans un climat concurrentiel soumis aux règles du marché. Enfin, l'aide extérieure accordée en vue d'améliorer le climat économique a des retombées positives. Peut-être l'argument le plus puissant que l'on puisse avancer en faveur de l'aide aux réformes structurelles est que celles-ci augmentent la productivité des investissements — publics et privés.



Intégration mondiale des économies

L'ouverture des frontières — la libre circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et du savoir — internationalise les techniques et la croissance économique. Il y a deux siècles, importations de machines et migrations d'ouvriers qualifiés ont contribué à transférer en Europe une révolution industrielle née en Grande-Bretagne. Les Etats-Unis et le Japon sont tous deux des exemples de pays qui ont su parfaitement emprunter des techniques éprouvées et exploiter leurs liens avec des économies industrielles plus avancées pour devenir des acteurs de premier plan sur les marchés mondiaux. Les quarante dernières années ont vu l'Asie de l'Est se développer rapidement par l'expansion des échanges.

Les articulations entre ouverture et évolution technologique sont de deux ordres : le renforcement de la concurrence mondiale accroît la demande de techniques nouvelles, et l'offre de techniques nouvelles aux pays en voie d'industrialisation est en grande partie déterminée par leur degré d'intégration à l'économie mondiale. Des produits et des procédés nouveaux sont incorporés dans les facteurs de production et biens d'équipement importés, vendus directement par voie d'accords de licence et transmis dans le cadre d'investissements étrangers directs ou de relations d'affaires avec des clients étrangers. Cependant, une politique favorable au marché suppose aussi d'aider les producteurs à maîtriser les techniques nouvelles. Il faut assurer la formation indispensable à la création d'une capacité nationale d'assimilation de ces techniques, promouvoir la concurrence, coordonner les contrôles de qualité et protéger la propriété intellectuelle.

Les mouvements internationaux de capitaux et

de travailleurs qualifiés restent un important moyen de transfert de technologie. Les pays d'Asie de l'Est ont su faire leurs des techniques importées en envoyant des étudiants à l'étranger, en exploitant leurs liens avec leurs ressortissants d'outre-mer et en encourageant les échanges avec des centres de recherche. L'investissement étranger direct a contribué au transfert des techniques et favorisé la croissance des exportations dans des économies comme le Brésil et le Mexique. Toutefois, cet investissement ne sera profitable que si la politique du pays s'y prête. Dans un secteur protégé, par exemple, il aura plus de chances de provoquer des pertes nettes qu'une amélioration des conditions de vie.

En augmentant la concurrence et en élargissant l'accès aux techniques, les échanges internationaux sont générateurs d'avantages qui peuvent même être supérieurs à ceux qui découlent d'une meilleure affectation des ressources. Et pourtant, presque tous les pays industriels et en développement les ont frappés de restrictions pour promouvoir l'industrie et augmenter les recettes de l'Etat. Avec le recul, on peut voir que d'autres moyens auraient mieux permis d'atteindre ces objectifs. Dans les pays où, comme dans ceux d'Asie de l'Est, la protection a accompagné un développement rapide, la concurrence a contribué à jouer sur les marchés intérieurs et extérieurs. Ils ont su continuer à encourager le progrès technologique utilisant comme mesure de performance les succès remportés sur les marchés d'exportation. En outre, leur intervention dans les échanges a été modérée et de courte durée, ce qui a minimisé les distorsions coûteuses créées par la protection.

Les différents modes de transfert des technologies

La technologie est le savoir qui mène à l'introduction de machines, de produits et de procédés améliorés. L'enrichissement de ce savoir réduit le coût réel de la production et conduit à l'introduction de nouveaux produits. La technologie comprend également le savoir inhérent aux techniques de gestion. On a vu au Chapitre 2 que la croissance de la productivité, qui est le meilleur moyen de mesurer l'évolution technologique, a pu représenter jusqu'à 30 % de la croissance du PIB dans les pays d'Asie de l'Est.

L'intégration au marché mondial influe sur le progrès technologique de deux façons : elle améliore l'offre de nouvelles techniques et elle en accroît la demande.

L'offre de technologie

La technologie est présente dans les facteurs de production et biens d'équipement importés, vendue directement par voie d'accords de licence et transmise par l'investissement étranger direct, les migrations de travailleurs ou les contacts avec des acheteurs étrangers. Par tous ces moyens, l'ouverture des marchés accroît l'offre de produits et de procédés nouveaux.

LE COMMERCE. La technologie est présente dans toutes sortes de facteurs de production importés, qui vont des biens d'équipement et des usines clés en main à ces pièces d'une haute technicité utilisées pour le montage d'appareils électroniques. L'une des explications de la relation que l'on constate entre part élevée du commerce international et croissance du PIB est qu'un accroissement de ses échanges permet à un pays d'importer des biens d'équipement. Une comparaison des importations de technologie étrangère en Argentine, au Brésil, en République de Corée, en Inde et au Mexique pendant les années 60 et 70 montre que la Corée a très largement recouru à des importations d'éléments technologiques incorporés. En 1985, l'Inde a accru ses importations de biens d'équipement et de pièces dans le secteur de l'électronique et libéralisé les conditions d'ouverture et de fermeture d'entreprises. Depuis, les prix départ usine ont baissé, baisse qui a pu atteindre 60 % pour certains produits, et les exportations du secteur ont augmenté.

La deuxième source de transferts de techniques par les échanges est l'exportation (Encadré 5.1). Par leur présence sur les marchés internationaux,

les exportateurs sont informés de l'apparition de nouveaux produits, et les acheteurs étrangers sont une source importante de renseignements pouvant servir à des améliorations technologiques. Lors d'une enquête portant sur 113 entreprises exportatrices coréennes pendant les années 70, 20 % d'entre elles ont signalé l'importance de rapports avec des acheteurs et des fournisseurs étrangers, et 8 % seulement celle d'accords de licence et d'accords techniques. Les premières avaient reçu de leurs acheteurs étrangers des plans et des spécifications techniques, des renseignements sur les techniques de production et sur les caractéristiques techniques de produits concurrents et une évaluation de la conception, de la qualité et de la performance technique des produits exportés. En recourant abondamment à ses organismes de commerce extérieur pour monter des accords commerciaux entre ses entreprises et les marchés mondiaux, la Chine a réduit l'accès de ses exportateurs à une assistance technique gratuite. Mais les récentes réformes y ont fortement accru la participation directe des entreprises manufacturières aux échanges et devraient faciliter les transferts de techniques.

L'ACQUISITION DES TECHNOLOGIES PAR VOIE D'ACCORDS DE LICENCE. La crainte que les fournisseurs de technologie n'exercent un pouvoir de monopole, jointe à des problèmes de balance des paiements, a conduit de nombreux pays en développement à contrôler les entrées d'éléments technologiques non incorporés et à restreindre les paiements de redevances d'exploitation de brevets pendant les années 60 et 70. En Inde, les restrictions concernant les montants et la durée autorisés pour le paiement des redevances ont poussé les fournisseurs à préférer être payés en une fois. Malheureusement, en décourageant l'établissement de relations durables entre fournisseurs et acheteurs, cette pratique a fait que les fournisseurs se sont moins préoccupés de veiller au succès du transfert. D'autres pays ont cherché à limiter les paiements pour des importations de technologie en n'y autorisant que quelques entreprises, ce qui a nui à la concurrence. En revanche, le Ministère japonais du commerce et de l'industrie a renforcé la rivalité entre producteurs en veillant à ce que les techniques étrangères puissent être acquises par de nombreuses entreprises locales.

Les échanges commerciaux et les accords d'exploitation de brevets étrangers permettent à un pays d'économiser le coût de recherches déjà faites ailleurs. Des restrictions aux importations de techniques au Brésil, en Chine et en Inde ont souvent

Encadré 5.1 Le décollage des exportations : deux exemples de succès

Les deux exemples décrits dans cet encadré tendent à montrer que la conquête de débouchés extérieurs exige à la fois l'accès à des renseignements sur les marchés d'exportation, un train de mesures d'encouragement appropriées et de l'esprit d'entreprise de la part des producteurs locaux.

Les exportations d'articles vestimentaires de Bali, Indonésie

Les recettes en devises de l'industrie balinaise du vêtement sont passées de 3 millions de dollars en 1975 à plus de 65 millions de dollars en 1987. C'est au début des années 70 que, pour tirer parti du tourisme, des hommes d'affaires locaux et des étrangers qui, pour financer leurs voyages, emportaient des valises pleines de vêtements en rentrant dans leur pays ont lancé ce secteur. Ces expatriés, qui avaient généralement peu d'expérience des affaires, fournissaient des capitaux qui, s'ils étaient limités, étaient aussi bon marché, des contacts avec l'étranger et une certaine mobilité internationale. Une fois leur rentabilité établie, ces coentreprises se sont rapidement multipliées.

En 1981, une récession a incité de nombreux producteurs balinais à réévaluer leurs relations informelles avec les expatriés locaux et à se tourner vers des partenaires étrangers plus qualifiés, attirés à Bali par sa nouvelle réputation de lieu de production profitable. En 1986, l'île avait acquis un renom suffisant comme fournisseur de boutiques de luxe pour que de nombreux commerçants étrangers soient disposés à y acheter des articles vestimentaires à des conditions plus proches de celles du marché. Mais une application plus stricte de la législation sur l'immigration, qui limite l'emploi d'expatriés, semble avoir contribué à provoquer un

ralentissement temporaire dans l'amélioration de la qualité des vêtements exportés.

Les exportations de riz du Viet Nam

Au milieu des années 80, le Viet Nam était importateur net de riz et avait dû demander à plusieurs reprises pendant la décennie une aide alimentaire internationale pour prévenir la famine. En 1989, il était devenu le troisième exportateur mondial de riz, après les Etats-Unis et la Thaïlande. Encore importateur net de riz, de 280.000 tonnes en 1988, le pays en était devenu exportateur net en 1989 avec près de 1,5 million de tonnes, ce qui représentait un tiers des exportations en monnaie forte.

Ce renversement de situation ne s'explique pas par une amélioration sensible des conditions climatiques, mais bien par un ensemble cohérent de réformes. En 1988 et 1989, l'agriculture a été décollectivée et la riziculture est redevenue une affaire familiale. Les contrôles des prix ont été levés et une forte dévaluation réelle de la monnaie en 1989 a renforcé les incitations financières à exporter. Enfin, une réorganisation des offices du commerce, qui a supprimé les monopoles d'Etat à l'importation et à l'exportation, a créé une concurrence entre les sociétés de commercialisation essentiellement contrôlées par l'Etat.

Les leçons à tirer de ces deux exemples sont très différentes. Des réformes de type traditionnel (déréglementation des prix, privatisation et dévaluation) ont fait du Viet Nam, auparavant importateur net de riz, un exportateur net. A Bali, ce sont l'accès à des renseignements sur les marchés internationaux, la gestion technique et des apports de capitaux qui ont donné l'impulsion nécessaire.

obligé ces pays à une activité scientifique intensive qui aurait, en partie, pu leur être épargnée s'ils avaient davantage fait appel à des techniques éprouvées mises au point à l'étranger.

La demande de technologie

Face à une concurrence internationale accrue, les entreprises ne cessent de chercher à minimiser leurs coûts. Elles peuvent, pour cela, se contenter de mieux employer des techniques qu'elles possèdent déjà ou chercher à s'en procurer et à en adapter de nouvelles. En Turquie, où une libéralisation des échanges et une réforme du secteur financier ont eu lieu pendant les années 80, le secteur privé a accéléré les importations de technologie — sous forme de matériel pouvant être acquis par des accords de licence ou des accords

techniques — et les achats de plans techniques et de savoir-faire.

En faussant les prix relatifs, la protection a souvent conduit à adopter, à grands frais, des techniques à forte intensité de capital dans des pays où la main-d'oeuvre est abondante. En Côte d'Ivoire, le secteur des textiles s'est développé pendant les années 60 surtout grâce à des investissements étrangers directs attirés par des exonérations de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et des droits d'importation, et par des bonifications d'intérêt, un tarif douanier élevé et des restrictions à l'octroi de licences d'importation. En abaissant le loyer de l'argent, les bonifications d'intérêt ont conduit à renforcer l'intensité du capital dans les usines. La préférence des entreprises pour les technologies de pointe, qui exigeaient de faire appel à beaucoup d'expatriés, a également gonflé leurs dépenses de

personnel. Le marché étant protégé, les coûts élevés de la production ont été répercutés sur le consommateur. Au Japon, au contraire, l'industrie textile a, pendant un certain temps, cherché à se passer le plus possible de capital en se servant de machines d'occasion achetées à l'étranger et modifiées pour substituer le travail au capital. En République de Corée et au Japon, la technologie de la fabrication des textiles n'est devenue à forte intensité de capital que lorsque les prix relatifs se sont modifiés et que la main-d'oeuvre est devenue le facteur rare.

Une forte progressivité des droits de douane peut également influencer le choix des techniques. Aux Philippines, comme dans bien d'autres pays, les droits d'importation sont d'autant plus élevés que le produit est plus ouvré. Cette progressivité a encouragé des opérations de montage et de conditionnement fortement tributaires de matériaux et d'équipements importés. En règle générale, les gouvernements réagissent par une réglementation exigeant que les produits finis contiennent une certaine proportion d'éléments d'origine locale. Cette réglementation s'applique souvent à tous les secteurs, indépendamment de considérations d'avantage comparatif, ce qui réduit encore la compétitivité des produits montés sur place.

La concurrence sur les marchés d'exportation, tout comme celle des importations, oblige également les entreprises à suivre l'évolution des techniques. L'une des sociétés brésiliennes de fabrication de pièces détachées pour véhicules, Metal Leve, est entrée sur le marché international en 1965 pour utiliser sa capacité excédentaire et bénéficier d'incitations fiscales et de facilités de crédit. La compétence de sa direction et son entrée sur les marchés internationaux l'ont engagée dans un processus dynamique d'amélioration technologique et d'expansion de la part de sa production exportée, impulsé par une demande étrangère de produits de haute qualité. Exporter incite également davantage à adopter de nouvelles techniques en rendant plus rentable l'innovation grâce à un élargissement des débouchés. Par exemple, dans le secteur de l'informatique, les entreprises doivent viser les marchés mondiaux dès le départ pour que leurs investissements soient rentables.

La technologie et l'Etat

L'une des leçons les plus claires qui se dégagent de l'expérience du Japon et des pays d'Asie de l'Est est l'intérêt qu'offre une stratégie d'importation et d'adaptation de techniques qui ont fait leurs

preuves à l'étranger. Les pays importateurs de techniques font généralement beaucoup eux-mêmes pour les diffuser et les développer. L'aptitude à sélectionner, diffuser et adapter des techniques importées — autrement dit, la capacité d'absorption technologique — dépend aussi de l'action des pouvoirs publics dans plusieurs domaines autres que celui des échanges. Celui de l'éducation (qui fait l'objet d'un exposé détaillé dans le Chapitre 3) est l'un d'eux. On peut aussi citer la concurrence intérieure (voir aussi le Chapitre 4), le cadre macroéconomique (dont on trouvera un exposé détaillé au Chapitre 6), les services d'information, les normes et critères, la propriété intellectuelle et la recherche-développement.

LA CONCURRENCE INTÉRIEURE. La concurrence intérieure, surtout si le marché national est de grande dimension, favorise l'innovation et la diffusion des techniques. Une étude sur les Etats-Unis au début du XIXe siècle montre que le développement des voies navigables s'est accompagné d'un accroissement de l'achat de brevets. En élargissant les marchés et en renforçant la concurrence régionale, il a accéléré le rythme de l'innovation. Une étude récente sur des branches d'activités performantes dans six pays européens, en Corée, aux Etats-Unis, au Japon et à Singapour a conclu que la concurrence intérieure était un facteur déterminant du succès sur le plan mondial (Porter, 1990). Au Japon, presque tous les secteurs qui sont devenus de gros exportateurs sur les marchés mondiaux comptaient de nombreux concurrents nationaux — à elle seule, l'industrie des machines-outils comprend plus de 100 entreprises. La concurrence intérieure est importante, même dans les industries où les économies d'échelle sont considérables (comme l'industrie chimique en Allemagne, l'industrie automobile en Suède et l'industrie pharmaceutique en Suisse).

Les obstacles à la concurrence intérieure — obligation de licence, politique des prix et lois sur la faillite et le travail réglementant les fermetures d'entreprises, à quoi viennent s'ajouter des barrières tarifaires ou non tarifaires — découragent souvent le progrès technologique (Chapitre 4). En Inde, dans le secteur des engrais, où le contrôle de l'Etat sur les créations d'usines et une politique des prix qui répercute les hausses de coûts sur l'acheteur ont pratiquement supprimé la concurrence, de vieilles usines qui utilisent des procédés vétustes arrivent à survivre en fonctionnant à moins de 30 % de leur capacité. Dans l'industrie informatique européenne, des marchés nationaux protégés

ont été livrés à des entreprises "porte-drapeau" qui n'en sont jamais sorties.

Mais faire une politique qui favorise le marché, cela peut vouloir dire autre chose que supprimer les obstacles à la concurrence intérieure. On sera peut-être conduit à prendre des mesures antitrust pour éviter que producteurs et distributeurs ne concluent des ententes ou n'exploitent un pouvoir de monopole. La concurrence des importations constitue généralement un puissant rempart contre la collusion, mais elle risque de ne pas suffire si les distributeurs de produits importés en ont le monopole, ou s'il s'agit de domaines où il ne peut y avoir d'importations. Aux Etats-Unis, les cas récents d'application de la législation antitrust concernaient des services non importables comme le camionnage et la dentisterie. Cependant, une politique antitrust mal conçue peut être exploitée par ceux-là mêmes contre qui elle est dirigée — comme en Inde. Un code antitrust simple, qui se borne à interdire les ententes sur les prix et autres pratiques manifestement restrictives, devrait suffire. Quand on va plus loin — par exemple, en restreignant les fusions ou les créations de coentreprises —, on peut accroître la concurrence, mais on risque d'y perdre en efficacité si les possibilités d'économies d'échelle sont grandes.

LE CADRE MACROÉCONOMIQUE. Le cadre macroéconomique influe sur le rythme des transferts de techniques et le choix qu'on en fait par ses effets sur les taux d'intérêt, les taux de change et les disponibilités en devises. Des taux élevés d'épargne et de formation de capital en République de Corée et au Japon ont été associés à la diffusion rapide des techniques, en ceci que le coût du capital a baissé et que la rotation du matériel s'est accélérée. Des études ont démontré l'existence d'un rapport étroit entre les dépenses d'équipement et la croissance économique dans les pays industriels; on a vu au Chapitre 2 qu'un renforcement de l'équipement a contribué pour beaucoup à la croissance du PIB dans les pays en développement depuis 1960.

Un cadre macroéconomique instable a conduit généralement à un rationnement des devises, ce qui a pour effet, par exemple, de restreindre les paiements de redevances pour l'exploitation des brevets. C'est dans les pays les moins industrialisés, où une grande partie de la technologie est transférée sous forme de biens d'équipement ou par voie d'accords de licence, que des restrictions de change risquent tout particulièrement de beaucoup retarder le progrès technique.

Un taux de change surévalué peut également fausser les choix technologiques en abaissant le coût du matériel importé et en axant indûment le développement sur une croissance à forte intensité de capital. Si le coût des biens d'équipement est trop élevé (comme en Inde, où ils sont lourdement taxés à l'importation) ou trop bas (comme au Ghana, aux Philippines et en Tanzanie dans les années 50), la rapidité des transferts de technologie et les avantages qu'il y a à en importer seront moindres que dans une situation normale.

LES SERVICES D'INFORMATION. Les organismes publics et les associations professionnelles peuvent jouer un rôle précieux en coordonnant les échanges d'information entre importateurs de technologie et en favorisant ainsi la normalisation du matériel et des procédés. Toutefois, les organismes publics ne renseignent pas toujours comme il le faudrait les exportateurs de produits manufacturés. Ceux-ci ont besoin de précisions sur les spécifications techniques attendues du producteur et sur les options de commercialisation — que le secteur public est généralement incapable de leur fournir. Pour que les services publics d'information deviennent plus efficaces, on pourrait les rendre payants. Ceci obligerait le fournisseur à trouver une information qui vaille la peine d'être payée. Il faudrait aussi les évaluer en leur appliquant des normes de performance. Par exemple, des services destinés à promouvoir les exportations de produits manufacturés pourraient être évalués en fonction des changements intervenus dans les parts de marchés. Dans les économies d'Asie de l'Est, les organismes de promotion du commerce extérieur n'ont commencé à faire sentir leur utilité qu'au terme d'une longue expérience associant fournisseurs et associations du secteur privé et cellules de fonctionnaires travaillant à faciliter les échanges. Les pouvoirs publics devraient encourager la concurrence entre services d'information publics et privés en supprimant les restrictions mises à l'entrée sur le marché de consultants privés et étrangers.

NORMES ET CRITÈRES. L'existence d'un système central solide de poids et mesures, de normes, d'essais et de contrôle de la qualité favorise l'amélioration et la diffusion des techniques. Dans des économies aussi différentes que la République de Corée et la Turquie, les services d'essais et de contrôle ont contribué à la croissance des exportations et incité à des investissements d'amélioration de qualité. Toutefois, trois conclusions importantes se

dégagent de l'expérience. Tout d'abord, si la concurrence n'est pas assez forte pour rendre difficile la vente de produits inférieurs, il n'y aura pas contrôle de la qualité. Ensuite, l'entrée dans ce secteur ne devrait pas être limitée à des organismes publics. Des cabinets nationaux et étrangers exercent des contrôles de qualité satisfaisants dans un certain nombre de pays en voie d'industrialisation. Enfin, les normes adoptées dans une économie doivent être conformes aux spécifications internationales, sans quoi elles peuvent devenir une forme de protection. En outre, l'homogénéité des normes aide aussi à empêcher la création de monopoles. Les pays industriels peuvent beaucoup contribuer à la diffusion des techniques en encourageant l'établissement de normes "ouvertes" qui permettent aux entreprises de relier des produits et d'installer des réseaux de communication entre machines sans autorisation ni équipements spéciaux. La Corée a adopté ce type de normes pour ses ordinateurs personnels quand elle a voulu en lancer l'exportation.

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. La plupart des pays en cours d'industrialisation — surtout ceux qui sont le moins avancés dans cette voie — ont entrepris d'adapter et de diffuser des produits et des procédés mis au point dans les pays industriels. De ce fait, ils ont jusqu'à présent eu l'impression qu'un renforcement de la protection des brevets était profitable aux entreprises étrangères plutôt qu'aux leurs. Si la protection des brevets peut favoriser l'adoption d'innovations par les entreprises nationales et l'importation de techniques utilisées dans des pays industriels, elle peut aussi enrichir l'emploi des techniques protégées depuis peu par un brevet. Cependant, pour les économies qui ont commencé à s'industrialiser — et qui atteignent maintenant, dans plusieurs domaines, les frontières de la technologie —, une protection accrue de la propriété intellectuelle pourrait bientôt devenir source de gains importants. L'histoire nous montre que les nations industrielles ont renforcé la protection de la propriété intellectuelle à mesure qu'elles se développaient. Même les économies en voie d'industrialisation sont capables de changer rapidement d'attitude. En 1983, un projet de résolution de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), aux termes de laquelle tous les pays auraient pu se procurer du matériel génétique gratuitement, a reçu l'appui des pays en développement. Mais, en 1985, beaucoup d'entre eux, soucieux de protéger les nouvelles variétés qu'ils avaient mises au point,

se sont ralliés aux réserves formulées par les Etats-Unis et la proposition de la FAO a été rejetée.

Mieux protéger la propriété intellectuelle est rapidement en train de devenir une question d'importance majeure pour d'autres raisons. La nature mouvante de la technologie fait qu'il est difficile d'assimiler l'innovation en copiant des produits importés — ce qui amène de plus en plus de firmes à chercher à conclure des accords de licence. Les pays industriels, qui considèrent les reproductions illicites comme autant de pertes pour leur commerce, pressent les pays en voie d'industrialisation de renforcer la protection des brevets et des marques. En insistant sur ce point lors de négociations commerciales bilatérales, et en brandissant la menace de représailles, les Etats-Unis et la Communauté européenne (CE) ont contribué au renforcement de la législation sur les brevets en Corée et au Mexique.

Cependant, la négociation d'accords multilatéraux dans le cadre du GATT et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle serait préférable à l'approche bilatérale. On se placerait ainsi dans un contexte mondial et les risques de représailles s'en trouveraient minimisés. La protection de la propriété intellectuelle est surtout essentielle dans les domaines où, comme celui de la prévention des maladies tropicales, les pays en voie d'industrialisation tireraient profit de la recherche menée dans les pays industriels. Celle qui se fait dans les pays en voie d'industrialisation consiste souvent en un travail de perfectionnement de modèles et de procédés, travail qui pourrait, lui aussi, être protégé. On pourrait également promouvoir la conclusion d'accords de licence pour l'utilisation d'innovations étrangères. Les entreprises des pays en développement pourraient, dans leurs accords de licence internationaux, chercher à limiter les clauses restrictives du genre de celles qui interdisent les exportations.

LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT. Dans l'agriculture, le taux de rentabilité de la recherche agricole commanditée par l'Etat a généralement été de 30 à 60 % (Chapitre 4). Dans l'industrie, ce taux n'est probablement pas aussi élevé. Des études semblent indiquer que le succès avec lequel les Japonais ont mis au point de nouvelles techniques est dû davantage aux encouragements prodigués à l'industrie privée qu'à l'expansion de programmes subventionnés par l'Etat.

Les gouvernements de pays en développement consacrent souvent une grande partie des ressources dont ils peuvent disposer pour les transferts

de techniques à des organismes nationaux de recherche-développement — dans beaucoup de cas, comme en Inde et en Thaïlande, sans grands résultats. Une forte proportion de la recherche-développement devrait, en particulier dans les pays à faible revenu, servir à suivre et à assimiler l'évolution technologique à l'étranger. Cependant, les centres de recherche-développement qui relèvent de l'Etat seront probablement plus portés à suivre leur personnel dans l'intérêt que celui-ci porte à la recherche fondamentale. La République de Corée a réussi à sensibiliser davantage les siens aux intérêts de leurs usagers en les forçant à accroître la part de leurs recettes qui provient de contrats passés avec le secteur privé.

LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE : UN BILAN. L'ouverture des marchés a-t-elle la même importance à tous les niveaux de développement? En Afrique, une forte protection de l'industrie et la place qu'on a cru devoir accorder à l'entreprise publique ont découragé la concurrence, et la croissance de la productivité s'en est ressentie. Tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu, pourraient créer une demande de technologies nouvelles en stimulant la concurrence et en se dotant de l'infrastructure éducative nécessaire pour s'adapter à l'évolution des marchés. Il est absolument nécessaire d'accroître les taux de scolarisation primaire et secondaire et de faire, parallèlement, un gros effort de formation en cours d'emploi. En 1986, 20 % seulement de la population d'âge scolaire (13 % dans le cas des filles) étaient inscrits dans le secondaire en Afrique subsaharienne. Bien que l'enseignement supérieur y soit fortement subventionné, l'Afrique manque de scientifiques, d'ingénieurs, de vérificateurs des comptes et de cadres comptables et de gestion. Les pays à faible revenu doivent aussi encourager leurs entreprises à établir des liens avec des firmes qui ont acquis de l'expérience dans l'adaptation des techniques et la commercialisation. A Maurice, l'essor récent des exportations de vêtements peut être attribué aux effets conjugués d'une politique appropriée, d'une main-d'oeuvre instruite et d'un afflux d'investissements directs de Hong Kong.

La récente accélération de l'évolution des techniques dans des domaines anciens et nouveaux, comme la microélectronique, les télécommunications et la biotechnologie, est en train de créer un monde de plus en plus complexe et concurrentiel où l'adoption et l'adaptation de nouvelles techniques prennent une importance de plus en plus grande. L'application d'une politique avisée

encouragera l'utilisation optimale de techniques éprouvées et leur diffusion rapide par le jeu de la concurrence intérieure et extérieure. Il n'est pas, pour les pouvoirs publics, de meilleurs moyens d'améliorer la capacité technologique du pays que d'assurer l'éducation de sa population, de stimuler la concurrence intérieure et extérieure et d'encourager la mise en place de services d'information ainsi que le contrôle de la qualité.

Les migrations de main-d'oeuvre et l'investissement étranger direct

Les mouvements internationaux de capitaux et de travailleurs contribuent à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie de deux façons. Premièrement, des flux de capitaux étrangers peuvent financer l'investissement intérieur et aider une économie à se remettre de chocs temporaires. (Concours financiers de source publique et de source commerciale sont traités aux Chapitres 4 et 6; on considère ici plus précisément l'investissement étranger comme nouvelle source possible de capitaux supplémentaires à une époque où l'offre de fonds de source commerciale est en baisse.) Deuxièmement, l'investissement étranger et les migrations de travailleurs peuvent être d'importantes courroies de transmission des techniques. Mais les gains que l'on peut tirer de l'investissement étranger dépendent de l'environnement législatif et réglementaire du pays. Un accroissement de l'investissement étranger dans un marché intérieur protégé peut entraver le développement au lieu de le promouvoir.

Les mouvements de main-d'oeuvre

Les migrations, les transferts de personnel qualifié et le retour de ceux qui ont travaillé à l'étranger sont autant de facteurs qui contribuent à la diffusion de la technologie. Après la levée des restrictions légales à l'émigration de travailleurs qualifiés et aux exportations de machines du Royaume-Uni (en 1825 et 1842, respectivement), des entrepreneurs et des travailleurs britanniques ont aidé au développement des chemins de fer et des charbonnages en Europe et ailleurs. Pendant la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, un grand nombre d'étudiants étrangers ont reçu une formation scientifique et technique aux Etats-Unis et sont retournés dans leur patrie pour y utiliser — et diffuser — ce qu'ils avaient appris. Au Pakistan, une entreprise artisanale exportatrice de ballons de football a été créée par un immigrant indien du

Cachemire qui avait travaillé dans les articles de sport en Allemagne.

Les transferts de technologie par le truchement des migrations de travailleurs ne sont pas le seul avantage à tirer de la mobilité de la main-d'œuvre : celle-ci contribue aussi à réduire les disparités de revenus dans le monde. Dans plusieurs pays industriels, comme la Norvège et la Suède, le passage d'une économie agricole à une économie manufacturière s'est accompagné d'un fort chômage. L'émigration a contribué à y alléger la pression démographique : 25 % de la population suédoise a émigré aux États-Unis entre 1865 et 1920. Un accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre pourrait tout aussi bien améliorer les conditions de vie dans des régions qui manquent de travailleurs. Il n'y a probablement pas beaucoup à attendre, en fait, de renforcement des échanges, des plans d'intégration régionale d'organismes comme la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (UDEAC). Pourtant, ces plans pourraient atténuer le chômage ou les pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans les pays membres s'ils facilitent les mouvements de main-d'œuvre.

L'application d'une politique d'immigration et d'émigration plus libérale dans les économies industrielles comme en développement devrait globalement se traduire par une amélioration du niveau de vie. Un des prix à payer, cependant, ce sont les pertes que l'émigration vers des pays industrialisés de nationaux qualifiés et qui ont bénéficié d'une formation poussée — l'exode des compétences — fait subir au pays d'origine. Au Bangladesh, la proportion de cadres qui a émigré a été telle que cela aurait provoqué des pénuries de spécialistes dans certains secteurs. Entre 1962 et 1976, 63 % des étudiants originaires de la République de Corée, 49 % des étudiants jordaniens et 33 % des étudiants grecs sont restés aux États-Unis à l'issue de leurs études.

Les pertes nettes dues à l'exode des compétences peuvent être atténuées par d'autres facteurs. Les migrants qui travaillent dans des pays comme l'Allemagne, l'Arabie saoudite, la France, le Koweït et quelques autres envoient dans leurs pays des sommes souvent élevées, qui peuvent aller de 10 à 50 % de ce qu'ils gagnent. Ils peuvent en outre contribuer à la diffusion des idées et des techniques nouvelles quand ils reviennent chez eux, ou simplement en facilitant la circulation de l'information. En somme, les pertes nettes dues à l'émigration de travailleurs qualifiés sont difficiles à évaluer. On peut en atténuer le coût en suppri-

mant les subsides à ceux qui ont les moyens de faire des études supérieures à leurs propres frais ou qui risquent d'émigrer. On peut aussi envisager d'imposer les revenus des émigrants qualifiés, surtout s'ils conservent leur nationalité d'origine.

Evolution technologique et investissement étranger direct

Après 1945, l'investissement étranger direct a été l'un des principaux instruments de transferts de savoir-faire entre les États-Unis et l'Europe. Des études sur Hong Kong et le Mexique confirment que la présence de firmes étrangères a facilité la diffusion de techniques et accru l'efficacité des entreprises locales. Au Brésil, une grande partie des produits manufacturés exportés sont fabriqués par des firmes dans lesquelles des capitaux étrangers ont été investis. L'exemple de la Côte d'Ivoire et du Venezuela tend à montrer que les sociétés manufacturières contrôlées par l'étranger ont une productivité plus élevée que les autres et que les coentreprises exportent une plus forte proportion de leur production que les entreprises dont les capitaux sont d'origine locale (Tableau 5.1). Il en est ainsi même si l'on tient compte de l'intensité du capital et de la taille de l'entreprise. Il paraît plausible qu'une présence étrangère puisse accroître la productivité d'entreprises appartenant entièrement à des nationaux. Toutefois, pour les trois pays qui y figurent, le Tableau 5.1 n'en donne pas une preuve certaine.

La diffusion de techniques de gestion et de commercialisation a probablement des effets aussi importants que le transfert des technologies relatives aux produits et aux procédés. À Bali (Indonésie) et à Taiwan (Chine), l'investissement étranger a eu des retombées favorables en ce qu'il a permis d'éviter les coûts d'information qu'entraîne l'entrée sur les marchés mondiaux. Comme les sociétés étrangères ont déjà des liens avec les marchés, les connaissances techniques et l'expérience de la production, certaines économies ont pris des mesures pour encourager les exportateurs mondiaux à créer des unités de production sur leur territoire. Parmi les économies qui ont exploité les liens de sociétés étrangères avec les marchés mondiaux figurent l'Irlande, Malte, Maurice et Singapour.

Malgré tout ce qu'il peut faire pour la diffusion de techniques, l'investissement étranger direct, dans une économie où la politique du gouvernement engendre de fortes distorsions, se soldera probablement par des pertes plutôt que par des

Tableau 5.1 Performance relative des firmes étrangères dans le secteur manufacturier de quelques pays et pour certaines années

Pays	Production par travailleur des firmes étrangères par rapport à celle des firmes nationales ^a		Gains nets en devises en pourcentage des ventes ^b		
	Firmes à participation étrangère majoritaire	Firmes à participation étrangère minoritaire	Firmes à participation étrangère majoritaire	Firmes à participation étrangère minoritaire	Firmes nationales
<i>Côte d'Ivoire</i>					
1976	4,2	3,8	3	37	-8
1987	2,2	2,1	8	28	18
<i>Venezuela</i>					
1976	0,9	1,4	..	..	..
1988	1,3	1,2	-13	36	-11
<i>Maroc</i>					
1985	0,7	0,6	14	13	21
1986	0,7	0,6	17	16	21
1987	0,9	0,8	18	17	24
1988	0,8	0,7	22	16	28

Note : Toutes les moyennes sont pondérées sur la base des ventes des firmes. Sont considérées comme étrangères toutes les firmes où la participation étrangère atteint au moins 5 %.

a. Ratio productivité des firmes étrangères/productivité des firmes nationales (production par travailleur).

b. Egaux aux exportations diminuées des importations d'intrants et divisées par les ventes. Pour le Maroc, ils sont égaux aux exportations divisées par les ventes faute de données sur les intrants importés.

Source : Données de la Banque mondiale.

gains pour le pays hôte. En Côte d'Ivoire (comme on l'a mentionné plus haut), la protection et les subventions spéciales accordées à des multinationales du textile ont été préjudiciables à l'efficacité de la production. D'après une autre étude, plus d'un tiers des projets d'investissement étranger se sont soldés par des pertes pour le pays hôte à cause des mesures de protection prises contre les importations. Comme le montre le Tableau 5.1, les sociétés à participation étrangère majoritaire ont généré moins de devises que les coentreprises ou les firmes du pays. Dans ces trois pays, une grande partie du secteur manufacturier étant protégée, les entreprises étrangères et nationales se sont concentrées sur le marché intérieur. En outre, le Maroc (pour les phosphates) et le Venezuela (pour le pétrole et l'aluminium) ont restreint la participation étrangère dans des secteurs où les recettes d'exportation étaient élevées. Cependant, au Maroc, à la suite de la réforme commerciale engagée en 1984, la productivité et les exportations des firmes étrangères ont augmenté plus vite que celles de leurs concurrentes locales (Tableau 5.1).

Les pays hôtes peuvent maximiser les gains inhérents à l'investissement étranger direct par l'application rigoureuse du code des investissements, grâce à un faible degré de protection et en recourant le moins possible aux exonérations fiscales ou aux bonifications d'intérêt en faveur des firmes étrangères. Des impôts qui restreignent

le rapatriement des bénéfices découragent également l'investissement direct. Pour réduire les risques de voir les multinationales exploiter leurs avantages sur le plan de l'information pour demander des prix plus élevés, les pays hôtes peuvent encourager la concurrence entre elles et éviter d'accorder des privilèges exclusifs à un investisseur étranger. En Turquie, par exemple, la libéralisation des règles applicables à l'investissement étranger a créé, entre des coentreprises locales et des entreprises travaillant sous licence, une concurrence qui a provoqué des améliorations dans le secteur national de l'automobile. Le mieux est que le régime fiscal soit le même pour les entreprises locales et étrangères. Un faible taux d'imposition uniformément appliqué est préférable à un tarif qui favorise ou défavorise les multinationales.

Il est probable aussi que les investisseurs étrangers préféreront une réglementation claire. Une étude de la Banque mondiale sur 44 sociétés minières internationales a constaté que la plupart préféreraient travailler dans le cadre d'un code des investissements et des impôts sur les sociétés bien défini plutôt que d'avoir à négocier elles-mêmes l'obtention d'exonérations fiscales ou de subventions. Les trois pays considérés comme les plus attrayants pour l'investissement dans le secteur minier — le Botswana, le Chili et la Papouasie-Nouvelle-Guinée — pratiquent des taux d'imposition tout à fait élevés pour des pays en développement.

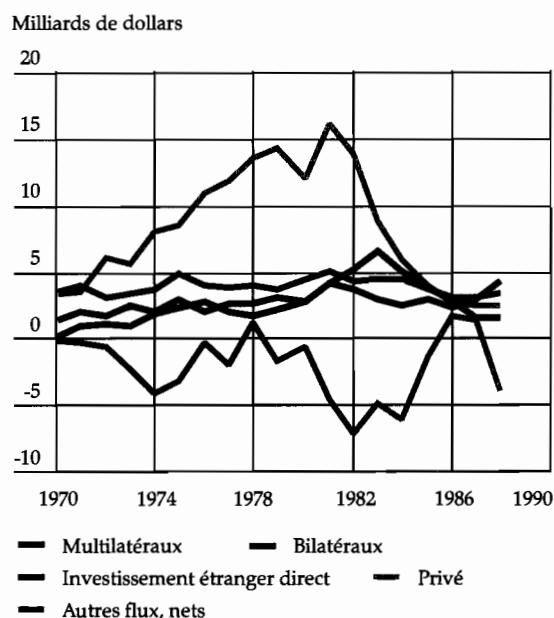
Total des flux d'investissement étranger direct et croissance

Les pays en développement ne trouvant plus facilement à emprunter auprès des banques commerciales, l'attrait de l'investissement étranger s'en est trouvé renforcé. En 1988, il avait dépassé toutes les autres sources de capitaux étrangers pour les pays en développement (Figure 5.1; voir également le Tableau 1.3).

Si l'investissement étranger direct a augmenté moins vite que les prêts commerciaux, se situant en valeur réelle à 6 % en moyenne par an entre 1970 et 1989, il a, par contre, beaucoup moins fluctué. Après un accroissement constant pendant les années '70, il a diminué entre 1981 et 1986, pour revenir à son niveau de 1981 en 1988. Toutefois, les chiffres globaux masquent des différences importantes entre régions. En valeur réelle, l'investissement étranger direct a augmenté de 12 % par an entre 1970 et 1989 en Asie, contre 3 % en Amérique latine, et il a diminué en Afrique.

Outre qu'il peut contribuer à des transferts de technologie, l'investissement étranger direct est créateur d'emplois, représentant jusqu'à 60 % des emplois du secteur manufacturier dans des économies comme Singapour. L'effet qu'il a sur l'emploi deviendra vraisemblablement encore plus marqué à mesure qu'il continuera à s'étendre au secteur des services dans les pays en voie d'industrialisation. En même temps, il déplace les risques, qu'il fait passer des investisseurs nationaux à des investisseurs étrangers. La rémunération des capitaux est liée à la rentabilité de l'investissement, alors que le financement par l'emprunt entraîne l'obli-

Figure 5.1 Solde des flux annuels de capitaux vers les économies en développement, 1970-88



Note : Calcul effectué sur la base d'un échantillon de 55 économies en développement; n'y figurent pas Singapour, Taiwan, Chine et les économies qui ne peuvent emprunter aux conditions du marché. Les flux sont exprimés en prix constants de 1970.
Source : Données de la Banque mondiale.

gation d'assurer le service de la dette, quels que soient les résultats de l'opération. Le Tableau 5.2 montre que l'investissement étranger direct a été la seule forme d'apport de capitaux étroitement

Tableau 5.2 Investissement, croissance et flux nets de capitaux, 1970-89
(en pourcentage du PIB)

Période et corrélation	Flux de source publique/PIB ^a	Investissement étranger direct/PIB	Flux de source privée/PIB
<i>Entre investissement intérieur/PIB et flux</i>			
1970-75	0,14	0,50*	0,45*
1975-82	0,13	0,26*	0,26*
1982-89	0,10	0,24	0,24
1970-89	0,16	0,39*	0,31*
<i>Entre croissance du PIB et flux</i>			
1970-75	0,34*	0,52*	0,21
1975-82	0,17	0,24	0,23
1982-89	-0,07	0,15	-0,05
1970-89	0,16	0,33*	-0,02

* Seuil de signification de 5 %.

Note : Toutes les valeurs indiquées sont des moyennes par période pour 60 pays.

a. Les flux de source publique comprennent les flux bilatéraux et multilatéraux.

Source : Système de notification de la dette à la Banque mondiale.

associée à une augmentation de la croissance du PIB de 1970 à 1989, mais sans qu'on sache exactement quel a été le sens de la relation de cause à effet. S'il est probable qu'il favorise la croissance, l'inverse est également vrai.

Les perspectives d'accroissement des flux d'investissement étranger direct vers les pays en développement pendant les années 90 restent incertaines. Selon certaines estimations, la part des pays en développement dans le total des investissements étrangers a diminué pendant les années 80 pour tomber de 26 à 21 %. En outre, l'investissement étranger direct dans les pays en développement est très concentré : pendant les années 80, 15 pays ont attiré 75 % du total. Il ne saurait être considéré comme une solution de rechange aux prêts commerciaux ou aux flux d'aide publique; il ne saurait être tout au plus qu'un complément. Un financement intérieur et de source publique — de la Banque mondiale, par exemple — pour développer l'infrastructure et améliorer les services de santé et d'éducation permettra d'en accroître le volume et l'efficacité.

En résumé, l'investissement étranger direct peut être une source importante de capitaux susceptible d'être utilisée pour compléter l'investissement intérieur, acquérir de nouvelles techniques et créer des emplois. Quant au rôle qu'il peut jouer dans le transfert de techniques, les faits n'ont rien de concluant. Sa contribution à la croissance dépend en grande partie de la politique du pays d'accueil. Et c'est de la politique appliquée par les pays industriels que dépendra son augmentation éventuelle dans les pays en développement. L'intégration régionale n'a fait que rendre l'Europe encore plus attrayante pour l'investissement étranger, aux dépens des pays en développement. D'une façon générale, le renforcement de la protection dans les pays industriels détourne ce type d'investissement d'autres destinations et réduit l'intérêt des pays en développement pour les investissements étrangers à vocation exportatrice.

Politique commerciale et croissance économique

Quand un pays en développement libéralise le régime de ses échanges, il attire l'investissement étranger direct pour le bon motif : l'investisseur étranger y voit l'occasion de créer des entreprises compétitives sur les marchés internationaux. Mais il y a bien plus à gagner à pratiquer la liberté du commerce. Les restrictions commerciales faussent l'affectation des capitaux à investir et encouragent

les groupes d'intérêt privés et les gouvernements étrangers à faire pression sur le législateur. Ce sont les consommateurs qui paient le coût d'une politique commerciale restrictive et les secteurs protégés qui en profitent. Aux Etats-Unis, une étude a calculé que les restrictions mises aux importations d'automobiles japonaises coûtent aux consommateurs entre 93.000 à 250.000 dollars par emploi sauvegardé.

La dispersion des taux de protection, même si leur moyenne est basse, peut provoquer des distorsions notables. Les acheteurs d'intrants provenant de secteurs protégés — comme les constructeurs d'automobiles qui doivent utiliser de l'acier produit localement au Brésil, en Inde ou au Pakistan — sont désavantagés sur les marchés mondiaux. Aux Etats-Unis, les fabricants d'ordinateurs personnels se plaignent que les droits sur les composants réduisent leur compétitivité internationale. Mais, si la politique des pouvoirs publics est au contraire de protéger le produit final et d'exonérer de droits de douane les intrants importés, alors la protection dite effective de ce produit est souvent très supérieure à ce qui ressort du taux officiel des droits de douane.

Des droits de douane élevés sont souvent une invitation à des applications discrétionnaires : dans beaucoup de pays, les taux officiels de protection sont élevés, mais le niveau de recouvrement effectif des droits de douane est faible. Au Brésil, le taux officiel des droits de douane pondéré par les importations applicables au secteur privé était de 40 % en 1985, mais le total des recettes douanières n'a été que de 6 % de la valeur des importations. Cet écart est imputable en grande partie à des exonérations (notamment celles consenties aux sociétés du secteur public). Dans beaucoup de pays en développement, de telles exonérations sont à la discrétion des pouvoirs publics, donnant ainsi aux politiciens un puissant instrument de gains illicites.

La libéralisation des échanges est encore plus souhaitable quand un petit nombre de firmes se partagent le marché. Au Pakistan, où la taille du marché intérieur est trop petite pour permettre l'existence de beaucoup de fabricants de bicyclettes, des importations pourraient, en activant la concurrence, contribuer à améliorer la qualité et à faire baisser les prix. Les marges bénéficiaires constatées dans des pays aussi divers que le Chili, la Colombie, la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Venezuela donnent à penser que les importations sont une source importante de concurrence. Dans les marchés où l'efficacité exige de gros volumes de production, les

échanges entraînent une concentration de la production et permettent la spécialisation. En régime de libre-échange, le Venezuela ne pourrait pas conserver 15 firmes de montage d'automobiles.

Par leurs effets sur la nature des intrants et les procédés de fabrication, les échanges pourraient générer des gains largement supérieurs aux avantages à court terme d'une meilleure affectation des ressources (Grossman et Helpman, à paraître).

La possibilité de se procurer des intrants de meilleure qualité contribuera vraisemblablement à un accroissement de la productivité et à une augmentation plus rapide de la production. Exportateurs et importateurs découvrent les produits et procédés nouveaux des progrès de la technique dans le monde. L'élargissement des marchés, qui accroît les profits tirés de la recherche et la concurrence, incite les producteurs à mettre au point ou à

Encadré 5.2 La protection dans les pays industriels : rétrospective

Des siècles avant la révolution industrielle, les pays avaient appris à protéger leur marché intérieur. Dès le XIII^e siècle, l'Angleterre a promulgué une série de lois restreignant le type et l'origine des tissus dont ses habitants étaient autorisés à se vêtir. Si certaines de ces lois avaient un objectif social — identifier les classes sociales par le costume —, d'autres procédaient manifestement de considérations économiques. Outre les lois contre les importations de produits français, les Britanniques protégeaient également leurs producteurs contre des pays comme l'Inde. Au XVII^e siècle, les producteurs anglais ont réussi à faire promulguer une loi interdisant les importations de soie et de calicot de Chine, d'Inde et de Perse, ou le port de vêtements faits de ces tissus. Les restrictions à l'importation de calicot ont donné une impulsion à l'industrie de l'impression du calicot, de la soie et des cotonnades en Angleterre.

Pourtant, les niveaux de protection dans les pays industriels au cours des deux derniers siècles n'ont jamais atteint ceux que l'on peut constater aujourd'hui dans les pays en développement (Tableau 5.2A). En 1820, la moyenne, pour sept pays, des droits de douane sur les importations de produits manufacturés était de 22 %. Il existait, certes, une meilleure protection naturelle avant la baisse des coûts des transports mais, de 1820 à 1980, les taux moyens pratiqués par 12 pays industriels s'établissaient entre 11 et 32 %. Au Japon, par exemple, des conventions internationales ont imposé l'application de droits de douane peu élevés jusqu'en 1899. Lorsque ces dispositions ont été abrogées, les taux ont rarement dépassé 10 à 15 % jusqu'en 1911. Même par la suite, le taux global n'a jamais été supérieur à 20 %, alors que, dans les pays en développement, la moyenne des droits sur les produits manufacturés est de 34 % (Tableau 5.3).

Tableau 5.2A Taux des droits de douane dans les pays industriels, 1820–1987

(en pourcentage; moyennes non pondérées)

Catégorie de produits et pays ou région	1820	1875	1913	1925	1930 ^a	1950	1987
<i>Produits manufacturés</i>							
Allemagne	10	4–6	13	20	21	26	7
Autriche	..	15–20	18	16	24	18	9
Belgique	7	9–10	9	15	14	11	7
Danemark	30	15–20	14	10	..	3	..
Espagne	..	15–20	41	41	63	..	..
Etats-Unis	40	40–50	25	37	48	14	7
France	..	12–15	20	21	30	18	7
Italie	..	8–10	18	22	46	25	7
Pays-Bas	7	3–5	4	6	..	11	7
Royaume-Uni	50	0	..	5	..	23	7
Suède	..	3–5	20	16	21	9	5
Suisse	10	4–6	9	14	19	..	3
Moyenne	22	11–14	17	19	32	16	7
<i>Tous produits</i>							
Australie	..	..	16	18	14	17	..
Canada	..	14	17	14	13	9	6
Etats-Unis	45 ^b	41	40	38	45	13	6
Japon	..	4	20	13	19	4	8
Moyenne	..	6	23	21	23	11	7

a. Pour les produits manufacturés, la moyenne est pour 1931 au lieu de 1930.

b. Les données sont pour 1821 au lieu de 1820.

Sources : Pour 1820 et 1875 (droits de douane moyens), Bairoch, 1976. Pour 1987, données du GATT indiquées par Kelly et al., 1988. Pour les autres années : pour les Etats-Unis (rapport des recettes douanières aux importations passibles de droits), Department of Commerce des Etats-Unis, 1975; pour le Japon (rapport des recettes douanières aux importations passibles de droits), Ohkawa, Shinohara et Umemura, 1979; pour le Canada et l'Australie (rapport des recettes douanières aux importations passibles de droits), Mitchell, 1983; pour 1913 et 1925 (droits de douane moyens des tarifs), Société des Nations, 1927.

adapter de nouvelles techniques. Toutefois, on fait parfois valoir que des marges bénéficiaires de monopole sont nécessaires pour récompenser des producteurs qui ont investi dans la recherche et dans l'adaptation d'une technologie importée à la situation locale. Si les investisseurs nationaux ne peuvent recueillir tous les fruits de l'innovation ou de l'adaptation, ils seront portés à sous-investir en technologie. Dans l'industrie, toutefois, l'application et la diffusion des connaissances demandent dans bien des cas l'emploi direct de techniciens par la firme, qui peut alors acquérir une sorte d'exclusivité. Qu'est-ce que l'histoire nous apprend de la relation entre protectionnisme et évolution technologique? La réponse paraît être qu'en général l'ouverture des marchés accélère la croissance.

L'influence du régime des échanges

Au cours de leur développement, les pays industriels ont moins pratiqué le protectionnisme que la plupart des pays en développement ne le font aujourd'hui. Depuis le début du XIX^e siècle, la moyenne des droits de douane dans les pays industriels est restée inférieure à 25 % (Encadré 5.2). En 1987, elle dépassait 30 % dans les pays en développement, et encore était-ce après une décennie de réformes profondes (CNUCED, 1987). La protection tarifaire en Asie du Sud est plus de deux fois plus forte que la moyenne historique dans les pays industriels.

Les pays industriels ont rarement eu recours à des mesures non tarifaires au cours de leur industrialisation, encore que cette politique ait changé ces dernières années, comme en témoigne le nombre croissant d'accords d'autolimitation des exportations d'automobiles et d'acier et l'Arrangement

multifibres (AMF) pour les textiles. Cependant, dans un échantillon de 82 pays en développement, 28 % de toutes les importations étaient soumises à des obstacles non tarifaires en 1987 (Tableau 5.3). Globalement, on peut penser que les pays industriels ont, au cours de leur croissance, pratiqué des droits de douane un peu plus bas et eu recours à bien moins de barrières non tarifaires que les pays en développement aujourd'hui.

Il ressort d'études qui mesurent les gains à court terme (statiques) résultant d'une libéralisation des échanges qu'ils vont de moins de 1 % jusqu'à 6 % du PIB. Ils peuvent être encore plus élevés quand les marchés intérieurs sont dominés par quelques producteurs seulement ou que des économies d'échelle sont réalisées. Ces études ne mesurent toutefois les progrès qu'à un moment déterminé; elles ne visent pas à analyser les liens possibles entre politique commerciale et croissance à long terme.

La plupart des études consacrées à la croissance du PIB et à l'ouverture du système d'échanges concluent à l'existence d'une relation positive (Encadré 5.3). La Figure 5.2 montre également, à partir de sept mesures différentes de l'ouverture des marchés, qu'il existe un rapport positif entre une politique commerciale et de change avisée et la croissance de la productivité. De nombreux faits tendent à prouver que les gains qui découlent à long terme d'un renforcement de la concurrence et des retombées technologiques sont en général largement supérieurs aux gains à court terme.

Il faut cependant se garder de conclusions trop hâtives, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, la plupart des études examinent la relation entre, d'une part, la croissance économique et, d'autre part, le volume des échanges et non pas la politique commerciale; ceci tient en partie au fait que mesurer une "politique" soulève des questions difficiles. Dans certaines économies d'Asie de l'Est, les échanges ont beaucoup compté dans le PNB, alors que la politique commerciale y était interventionniste. Néanmoins, des études plus récentes se sont efforcées d'isoler les effets de la politique commerciale en soi, en utilisant des renseignements sur les droits de douane, les contingentements et les prix relatifs. Ces études font également état d'un rapport positif entre ouverture des marchés et croissance.

Ensuite, il est difficile d'interpréter la corrélation que l'on observe entre politique commerciale et croissance. Des politiques qui ne concernent pas directement les échanges (politiques macroéconomiques, mesures destinées à renforcer la concu-

Tableau 5.3 Droits de douane et obstacles non tarifaires dans les pays en développement, 1987

Région	Produits manufacturés		Tous produits	
	Droits de douane	Obstacles non tarifaires	Droits de douane	Obstacles non tarifaires
Asie de l'Est	22	20	21	22
Asie du Sud	81	47	77	48
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	26	31	24	32
Afrique subsaharienne	30	30	33	30
Amérique latine et Caraïbes	34	20	33	21
Moyenne	34	27	32	28

Note : Les données sont des moyennes tarifaires non pondérées.
Sources : CNUCED, 1987, à partir des données fournies par 82 pays.
 Pour la République de Corée, estimations de la Banque mondiale.

Encadré 5.3 Politique commerciale et croissance : ce que disent les faits

Dans ce chapitre, on entend par ouverture l'accès non seulement aux marchandises, mais aussi aux services, à la technologie, à l'investissement étranger et aux capitaux. Une politique commerciale est dite neutre quand il n'y a plus d'incitations à économiser une unité de devises par la substitution des productions locales aux importations qu'à en gagner une par l'exportation. Comparer les prix de produits vendus sur le marché national et à l'étranger est l'un des moyens qui permettent de mesurer le degré de neutralité. Si les marchés nationaux sont compétitifs, ces comparaisons de prix tiennent compte de l'effet de la politique commerciale et de la politique de change sur les prix intérieurs, c'est-à-dire des droits de douane, des contingents, de la différence de taux de change appliqués selon qu'il s'agit d'importations ou d'exportations, et des subventions. Mais on manque souvent de renseignements sur les prix relatifs, et l'on est amené à utiliser un grand nombre de mesures indirectes (voir, par exemple, Barro, à paraître).

Les mesures les plus simples de l'orientation des échanges sont fondées sur les flux commerciaux effectifs, par exemple sur la somme des importations et des exportations exprimée en pourcentage du PIB. (Sur ce sujet de l'ouverture et de la croissance, on peut citer les documents de référence de Dollar, Harrison et Jen.) La plupart des résultats révèlent l'existence d'une association positive avec la croissance du PIB, même quand on tient compte d'autres facteurs. Malheureusement, ce n'est au mieux qu'une méthode imparfaite d'évaluation indirecte de la *politique commerciale*. D'autres facteurs, comme la taille du pays et les apports de capitaux étrangers, influent aussi sur les échanges. C'est ainsi que la part de ceux-ci tend à être moindre dans les grands pays. On peut améliorer cette méthode de diverses façons, par exemple, en utilisant l'écart entre les flux commerciaux effectifs et prévus, en fonction de variables comme la dimension des pays (Balassa, 1985; Syrquin et Chenery, 1989).

Les données administratives, qui comprennent les droits de douane et les obstacles non tarifaires, sont difficiles à incorporer dans un indice global. Ce sont les

ratios de couverture des barrières non tarifaires qui posent le plus de problèmes. Ces ratios indiquant le pourcentage des importations contre lesquelles existent des obstacles aux échanges, un obstacle extrêmement efficace, excluant presque toutes les importations dans une catégorie, ne sera affecté que d'un faible poids. La plupart des études fondées sur ces mesures directes des effets de la politique commerciale concluent à l'existence d'une relation positive entre échanges et croissance (par exemple, Heitger, 1986).

Les études microéconomiques montrent elles aussi, dans l'ensemble, que l'accroissement des exportations va de pair avec une croissance de la productivité. Toutefois, les importations et la productivité varient tantôt dans le même sens, tantôt en sens inverse. (Au sujet de ce qui vient d'être dit dans ce paragraphe, voir Nishimizu et Page, 1990 et Tybout, 1991.) Jusqu'à présent, il n'a pas été possible, empiriquement, de distinguer entre l'effet favorable attendu des importations sur la croissance de la productivité à long terme et le fait qu'elles sont, au début, attirées vers des secteurs à faible productivité, dans lesquels le pays ne possède pas un avantage international.

Une autre raison pour laquelle il est difficile de mesurer les effets de la politique commerciale sur la croissance est que la politique commerciale peut elle-même dépendre d'autres variables, dont la croissance. Les études qui ont essayé de déterminer la relation de cause à effet entre la croissance du PIB et celle des exportations ou des importations ne sont pas parvenues à des résultats concluants (par exemple, Hsiao, 1987; Jung et Marshall, 1985).

Ce que nous savons actuellement tend, dans l'ensemble, à montrer qu'il existe une relation positive entre ouverture — de quelque façon qu'on la mesure — et croissance. Cependant, les difficultés éprouvées à isoler les effets d'une *politique commerciale* en soi et à établir un lien de cause à effet donnent à penser que le débat n'est pas clos. Il faut continuer à rassembler des données détaillées sur les contingents et les droits de douane dans les pays en développement.

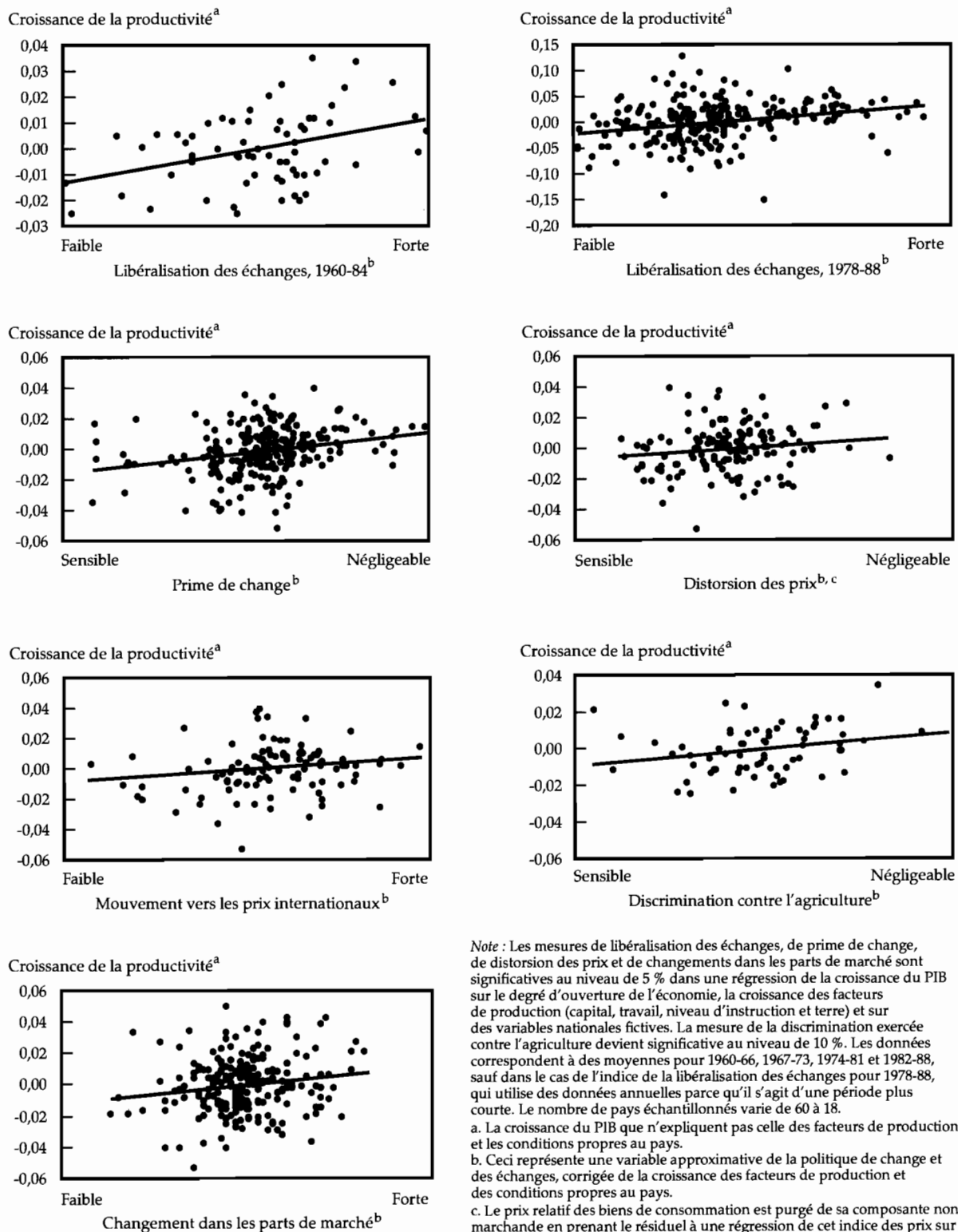
rence intérieure et ainsi de suite) peuvent être à l'origine d'une meilleure performance à l'exportation et d'une forte croissance du PIB. Au surplus, il est difficile de déterminer, de la politique commerciale et de la croissance, quelle est la cause et quel est l'effet.

Intervention et croissance

Deux conclusions générales se dégagent de l'observation des faits. Premièrement, il ressort de l'ensemble des données statistiques que moindres

sont les interventions et les distorsions de prix, plus forte est la croissance de la productivité. Deuxièmement, les résultats varient considérablement selon les pays — d'où la dispersion des points autour des lignes marquant les tendances générales dans la Figure 5.2. La raison en est en partie que l'ouverture des marchés n'est que l'un des facteurs qui expliquent l'augmentation de la productivité; le présent Rapport souligne le rôle également important de la stabilité macroéconomique, de la fourniture de services sociaux et de la

Figure 5.2 Ouverture et croissance de la productivité : corrélations partielles pour les pays en développement, 1960-88 (pourcentage)



Note : Les mesures de libéralisation des échanges, de prime de change, de distorsion des prix et de changements dans les parts de marché sont significatives au niveau de 5 % dans une régression de la croissance du PIB sur le degré d'ouverture de l'économie, la croissance des facteurs de production (capital, travail, niveau d'instruction et terre) et sur des variables nationales fictives. La mesure de la discrimination exercée contre l'agriculture devient significative au niveau de 10 %. Les données correspondent à des moyennes pour 1960-66, 1967-73, 1974-81 et 1982-88, sauf dans le cas de l'indice de la libéralisation des échanges pour 1978-88, qui utilise des données annuelles parce qu'il s'agit d'une période plus courte. Le nombre de pays échantillonnés varie de 60 à 18.

a. La croissance du PIB que n'expliquent pas celle des facteurs de production et les conditions propres au pays.

b. Ceci représente une variable approximative de la politique de change et des échanges, corrigée de la croissance des facteurs de production et des conditions propres au pays.

c. Le prix relatif des biens de consommation est purgé de sa composante non marchande en prenant le résiduel à une régression de cet indice des prix sur l'urbanisation, la terre et la population. Voir aussi Dollar, à paraître.

Source : Voir la note technique à la fin du texte principal.

création d'un climat porteur pour les entreprises. Cependant, il est vrai aussi que, dans des pays comme la Corée, des taux élevés de croissance des exportations ont été enregistrés alors qu'on y pratiquait une protection sélective. Pourquoi l'interventionnisme est-il dans l'ensemble plus risqué? Pourquoi y a-t-il des exceptions?

D'un point de vue purement pratique, les interventions de l'Etat dans le commerce sont dangereuses pour plusieurs raisons. On ne saisit pas toujours combien il est difficile de compenser des distorsions nées du système des échanges. Un régime de ristourne des droits de douane sur les intrants importés par les exportateurs ne remédie qu'en partie aux distorsions causées par la protection. Pour inciter autant à produire pour le marché intérieur que pour les marchés extérieurs, il faut aussi indemniser les exportateurs de tous les droits de douane qui frappent leurs produits (ce qui tend à accroître l'intérêt du marché national) et des effets de la surévaluation des taux de change provoquée par la protection. Une étude réalisée sur des pays d'Amérique latine a constaté que les subventions aux exportations n'y réussissent que pour une petite partie. Sans compter que les pays qui subventionnent les exportations s'exposent à se voir appliquer des droits compensateurs (principalement par les Etats-Unis) s'ils ont signé l'accord sur les subventions du GATT.

Dans beaucoup de pays, les coûts d'une mauvaise application ont dépassé les gains qui auraient pu résulter d'une correction des faiblesses du marché. En Argentine et en Côte d'Ivoire, les efforts tendant à compenser les distorsions du régime des échanges et de la politique de change par des crédits à l'exportation ont été de courte durée. Les subventions créent des problèmes de financement et vont souvent à des groupes ou des secteurs favorisés. Au Costa Rica, les subventions à des exportations non traditionnelles ont représenté 5 % du total des dépenses de l'Etat en 1990. Quatre-vingt pour cent de ces subventions sont allés à moins de 20 firmes. La Corée qui, à une certaine époque, a lié l'octroi de crédits et de subventions à une bonne performance à l'exportation a également commis des erreurs : la politique de création d'une industrie lourde grâce à un système étendu de subventions suivie pendant les années 70 n'a eu, au mieux, qu'un succès partiel. Il arrive souvent que des mesures conçues pour donner temporairement à des producteurs intérieurs une chance de croître ou de se restructurer ne soient jamais rapportées. L'Encadré 5.4 examine le pour et le contre de l'interventionnisme.

Qu'est-ce qui distingue les pays où les interventions dans le commerce n'ont pas empêché une croissance rapide? Premièrement, il faut noter que l'interventionnisme, là où il a réussi, a su sauvegarder les incitations au progrès technologique en maintenant la concurrence internationale et intérieure et qu'il a subordonné les bonifications d'intérêt, la protection contre les importations ou les restrictions à l'ouverture de nouvelles entreprises à des critères de performance. En Corée et au Japon, les subventions et la protection ont été strictement liées à la conquête de débouchés extérieurs dans des délais déterminés. Les sociétés qui ont échoué ont été autorisées à fermer. Dans l'industrie japonaise des fibres synthétiques, le Ministère du commerce et de l'industrie a aidé des firmes à obtenir des licences de différentes sources nationales pour assurer l'ouverture de nouvelles entreprises — politique qui s'est traduite par une capacité excédentaire et une concurrence sans merci.

Quand l'interventionnisme a donné de bons résultats, c'est aussi qu'il a été tempéré par une approche souple et extrêmement pragmatique. Il est essentiel de savoir mettre fin à un régime spécial quand l'intervention échoue. En 1980, la Corée est rapidement revenue sur sa politique des années 70 et a cessé de fournir un large appui — par la protection et des subventions — au développement d'une industrie lourde. Par contre, beaucoup de pays en voie d'industrialisation ont continué à subventionner des entreprises languissantes du secteur public et à restreindre les fermetures d'entreprises peu performantes.

Ensuite, l'intervention des pouvoirs publics a, dans ces cas, été modérée et n'a pas provoqué de fortes distorsions des prix. Le Botswana, le Canada et la Malaisie ont pratiqué des tarifs douaniers relativement bas et évité des mesures hors prix, comme les contingentements, pour diversifier la production. Les taux de protection effective mesurés pour la Corée tendent à montrer que les prix relatifs n'y ont jamais été fortement faussés au point de privilégier la production pour le marché intérieur (Westphal, 1990). Les distorsions de prix ont été minimisées dans certaines économies d'Asie de l'Est, en partie à cause de leur ouverture sur les marchés mondiaux. La recherche de débouchés internationaux a agi comme un frein extérieur sur l'interventionnisme — et servi de guide à la politique de change, de protection et de subventions.

Dans la pratique, peu d'économies ont réussi à créer, par la protection de leurs industries naissantes, des entreprises viables et capables de

Encadré 5.4 Pour ou contre l'intervention de l'Etat dans le domaine du commerce?

Pour

- Deux pays sont des exemples parfaits d'un développement impressionnant associé à un interventionnisme sélectif : la République de Corée et le Japon. Dans les deux cas, des impôts et des subventions, l'encadrement du crédit, les restrictions à l'ouverture et à la fermeture d'entreprises et des mesures protectionnistes ont servi à encourager l'industrie nationale. Dans d'autres pays, comme le Canada, la Malaisie et le Botswana, dotés de ressources abondantes, des interventions modérées ont aidé à diversifier la production pour l'exportation et à l'étendre à de nouveaux domaines (Lewis, 1988). Au Canada, des droits de douane modérés (10 à 30 %) ont protégé l'industrie jusqu'au début du XXe siècle. Le gouvernement s'est pourtant abstenu de recourir au système des contingents ou au contrôle des changes pour assurer la survie d'activités peu rentables. En 1988, les produits manufacturés comptaient pour plus de 50 % dans le total des exportations. La Malaisie, tout en employant, elle aussi, une protection douanière modeste, a en même temps pratiqué des contrôles des changes et des importations, mais sans excès. La part des produits manufacturés dans les exportations est passée de 6 % en 1965 à 46 % en 1988. Au Botswana, où les taux de croissance du PIB sont parmi les plus élevés du monde depuis la fin de la guerre, la valeur des exportations de produits manufacturés a dépassé, au milieu des années 80, celle des exportations de boeuf, qui, lors de l'accession à l'indépendance, procuraient à ce pays presque toutes ses recettes d'exportation. Si ce résultat est dû en très grande partie à une gestion habile du secteur minier, un usage modéré des restrictions à l'importation a favorisé la production manufacturière et horticole, la protection étant assurée à condition de produire à des prix équivalant à ceux des importations.

- La longue dégradation des termes de l'échange pour les produits de base autres que les combustibles, jointe à une inélasticité accrue de la demande de ces produits, donne à penser qu'une diversification par l'introduction d'activités manufacturières pourrait accroître les recettes d'exportation. Dans le passé, l'interventionnisme s'est parfois révélé indispensable parce que les producteurs n'avaient pas l'information ou la technologie nécessaires pour se lancer dans une production industrielle (tel a été le cas au Brésil, en Corée et en Turquie).

- Bien des échecs du marché, dont la cause peut aller d'un manque d'information à des carences des marchés financiers, auraient de quoi justifier une politique industrielle. La forte rentabilité de l'innovation dans l'agriculture et l'industrie donne à penser que les investissements de recherche-développement du sec-

teur privé sont insuffisants. Les résultats sont moins certains dans l'industrie que dans l'agriculture, mais plusieurs études sur le développement de la production industrielle d'ordinateurs et de scanners (systèmes de tomographie axiale informatisés) aux Etats-Unis semblent montrer que le consommateur a tiré beaucoup plus d'avantages de ces innovations que n'a coûté la recherche. Un échec souvent mentionné concerne l'apprentissage par l'action dans le secteur industriel. En principe, les gouvernements pourraient recourir aux subventions plutôt qu'à des mesures de protection pour encourager les producteurs nationaux à se former par l'expérience ou à prendre pied sur des marchés qui exigent une mise de fonds élevée. Dans la pratique, le protectionnisme est apparu comme un outil plus populaire parce que d'un maniement plus facile administrativement et financièrement.

- Un argument que l'on a fait valoir récemment en faveur d'une politique commerciale interventionniste est qu'elle peut être un instrument stratégique pour donner un coup de pouce aux firmes nationales présentes sur les marchés mondiaux (Helpman et Krugman, 1989; Brander et Spencer, 1985). Quand de gros oligopoles se disputent ces marchés, un gouvernement pourrait être tenté de subventionner les entreprises du pays pour leur transférer les bénéfices de ces oligopoles. De même, il pourrait vouloir subventionner l'entrée de ses entreprises nationales sur des marchés mondiaux que, pour des raisons d'économies d'échelles, seuls quelques producteurs peuvent se partager.

Contre

- Le prix élevé d'une politique commerciale interventionniste est signalé dans un certain nombre d'études (Balassa et al., 1971; Bhagwati, 1978). Même en République de Corée, certains projets vedettes visant à remplacer des importations par des productions locales se sont soldés par des échecs coûteux. La politique de choc suivie par le pays en 1973-79 en vue de développer l'industrie lourde a contribué à une appréciation réelle du taux de change, à une perte de compétitivité et à l'apparition de distorsions sur les marchés financiers (Collins, 1990). La croissance du PNB est tombée à -4,8 % en 1980. Elle est remontée à 6 % en 1981-82 à la suite d'une dévaluation, d'une libéralisation de la politique de contrôle des prix et des importations, et d'une réforme fiscale. C'est quand elles se traduisent par un résultat neutre que les incitations semblent avoir le plus de chances de succès. Celui-ci est également subordonné à leur limitation dans le temps. Cependant, la plupart des pays ne disposent pas d'une administration capable de rassembler tous les renseignements dont ils auraient besoin pour assurer la neu-

tralité des incitations. En outre, les secteurs protégés peuvent continuer à faire pression pour que l'on protège les industries naissantes, alors que celles-ci ont cessé depuis longtemps de l'être. Parmi les pays industriels, l'Europe et le Japon illustrent les difficultés auxquelles se heurte le démantèlement des mesures de protection de l'agriculture.

- Le désir de diversifier l'économie en la réorientant des produits de base vers l'industrie a souvent amené à protéger considérablement les secteurs manufacturiers. Ce faisant, beaucoup de pays ont sapé leur base agricole et créé des secteurs industriels dont la survie est subordonnée à la perpétuation de leur protection (comme en Argentine, en Egypte et en Inde).

- Dans la pratique, la politique commerciale n'est généralement pas l'instrument qui convient pour encourager l'industrie locale. Elle peut certes stimuler l'apprentissage par l'expérience — en favorisant la production — et attirer davantage de travailleurs vers le secteur protégé, mais les prix relatifs s'en trouvent faussés en faveur de ceux qui produisent pour le marché intérieur. Le souci de compenser ce traitement défavorable des exportations conduit à prendre encore d'autres mesures, ce qui aboutit souvent ainsi à mettre en place tout un labyrinthe d'interventions.

- Les arguments avancés en faveur de subventions stratégiques pour aider les firmes nationales des pays en développement à faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux sont de peu de poids (Bhagwati, 1989). Sauf quelques cas isolés — comme celui de la construction aéronautique au Brésil —, il y a plus de chances de voir les producteurs se tailler une situation d'oligopole dans leur pays que sur les marchés mondiaux. La protection est alors encore plus coûteuse que dans l'hypothèse d'une situation de concurrence parfaite. Si d'autres pays, par représailles, se mettent à subventionner leurs propres firmes, tout le monde y perdra probablement. Les études qui ont été réalisées sur ce qu'on gagne à promouvoir l'entrée de ses entreprises sur les marchés mondiaux montrent que le gain est faible, voire nul (Grossman, 1989). Une étude sur la construction aéronautique au Brésil a conclu que les subventions versées pour les exportations n'avaient rien fait gagner à la collectivité, en partie parce que d'autres pays avaient eux aussi subventionné l'entrée de leurs propres entreprises sur ces marchés (Baldwin et Flam, 1989). Une étude sur la concurrence que se livrent à l'échelle mondiale un gros constructeur d'avions européen et un autre des Etats-Unis a calculé que les subventions de l'Etat ont eu un coût collectif considérable pour ces derniers sans que l'Europe y ait beaucoup (ou même rien) gagné (Baldwin et Krugman, 1987).

soutenir la concurrence internationale. Le prix des erreurs gouvernementales a le plus souvent été supporté par le secteur agricole et par les consommateurs, qui ont dû payer plus cher pour des produits moins bons. Si un gouvernement décide d'intervenir, il devrait prendre pour principes directeurs : a) d'imposer la concurrence en s'ouvrant à l'extérieur et en stimulant la concurrence intérieure, b) d'intervenir à la source de la distortion (par exemple, en subventionnant l'éducation plutôt qu'en usant de mesures de protection quand le problème est le manque de capital humain), et c) de n'intervenir que par des mesures non discrétionnaires et temporaires qui n'incitent pas à s'assurer une rente. Les économies qui choisissent de pratiquer une politique protectionniste devraient appliquer des droits de douane peu élevés au lieu de recourir à des barrières non tarifaires comme le contingentement ou le contrôle des prix.

Conditions du succès d'une réforme des échanges

Les dernières années ont vu un nombre croissant de pays en développement qui ont entrepris de réformer leur politique commerciale. Quand les nouvelles orientations prises ont été maintenues, elles ont généralement abouti à des succès — c'est-à-dire qu'elles paraissent avoir provoqué une expansion des échanges et de la production totale. Mais, dans bien des cas, elles n'ont été que partiellement maintenues et elles ont souvent été complètement abandonnées. Dans quelle mesure les pays et la communauté internationale (qui est, elle aussi, partie prenante aux réformes) peuvent-ils améliorer les chances de succès d'une libéralisation des échanges?

Une étude sur 36 réformes du commerce extérieur entreprise dans 19 pays en développement entre 1945 et 1984 a constaté que 15 % d'entre elles seulement avaient été complètement menées à bien, que neuf l'avaient été partiellement et que 12 avaient été abandonnées (Papageorgiou, Michaely et Choksi, 1990). Une autre étude sur les réformes des échanges dont étaient assortis des prêts de la Banque mondiale pendant les années 80 a relevé que de nombreux pays avaient réaligné leurs taux de change, mis fin aux désavantages subis par leurs exportateurs et converti leurs contingents en mesures tarifaires. Toutefois, seul un petit nombre des pays examinés avaient réduit sensiblement leurs droits de douane. L'expérience montre qu'il y a intérêt à supprimer rapidement les restrictions quantitatives et à abaisser et uniformiser le tarif

douanier, de façon que ses taux se situent dans une fourchette raisonnable qui irait, par exemple, de 15 à 25 %. Elle montre aussi qu'une réforme générale et profonde, étalée sur cinq ans environ, avec concentration d'actions majeures et décisives la première année, est à préconiser.

Malgré les difficultés qu'il y a à poursuivre une réforme après qu'elle a été adoptée, les pays qui ont libéralisé leur économie ont mieux réussi que les autres. Il ressort d'une étude menée sur les pays en développement pendant les années 80 que, tous autres facteurs constants, le taux de croissance du PIB avait enregistré une plus forte augmentation annuelle dans ceux qui avaient engagé une réforme de leur régime commercial (Thomas et Nash, à paraître). Celui des pays réformateurs était plus élevé, même une fois tenu compte d'autres facteurs comme le financement extérieur, les modifications des termes de l'échange, les mouvements du taux de change réel et une accélération de la croissance dans les pays de l'OCDE.

Aspects microéconomiques

Les réformes qui ont abouti ont généralement réduit l'application de restrictions quantitatives ainsi que le niveau et la dispersion des droits de douane. L'élimination des restrictions quantitatives peut se faire de diverses façons. Quand il existe des contingents, on peut en relever progressivement le plafond jusqu'à ce qu'ils deviennent superflus, comme l'ont fait l'Australie, la CE et la Nouvelle-Zélande. Dans le cas où des licences d'importation doivent être demandées, on peut les éliminer peu à peu en diminuant le nombre de produits pour lesquels elles sont nécessaires, en autorisant la cession et en adoptant un système de "listes négatives", qui permet d'importer sans restriction tous les produits ne figurant pas expressément sur la liste.

On peut abaisser les tarifs douaniers, soit en réduisant proportionnellement tous les droits, soit en ramenant le taux maximum à un niveau cible, que l'on abaisse progressivement. Un tarif non uniforme peut en principe générer davantage de recettes, des droits plus élevés s'appliquant aux produits dont la demande est la moins élastique. Mais un tel système demande énormément de renseignements et risque en outre d'avoir des effets défavorables sur la répartition des revenus. Il y a aussi, fait non moins important, que des tarifs non uniformes donnent lieu à l'intervention de groupes de pression, soulèvent des difficultés d'ordre administratif et donnent une impression d'iniquité. À défaut d'éliminer complètement les droits de douane, le mieux, dans la pratique, est

d'adopter une structure tarifaire uniforme relativement basse et un programme de ristourne des droits de douane aux exportateurs.

Les réformes visant à rendre l'économie du pays plus compétitive (dont il a été question au Chapitre 4) ont un rôle crucial à jouer. Des restrictions à la création ou à la fermeture d'entreprises, des contrôles des prix et de la production ou une réglementation réduisant la concurrence dans le secteur des produits non exportables risquent d'affaiblir la réaction attendue de l'offre à des réformes du commerce. Au Mexique, les restrictions à la création d'entreprises ont empêché les nouvelles incitations d'atteindre pleinement leur but. Récemment encore, la réglementation du secteur des transports rendait extrêmement coûteuse l'expédition de produits jusqu'aux ports ou jusqu'à la frontière du pays avec les États-Unis. L'interdiction de fermer des sociétés insolvables (droit de la faillite, par exemple, ou contraintes institutionnelles ou politiques) s'opposent également à des améliorations de la structure de la production par des réformes de la politique commerciale. C'est ce type de restrictions qui explique en partie l'échec de tentatives antérieures de libéralisation des échanges en Pologne et en Yougoslavie. Des exemples de ce genre confirment l'un des principaux thèmes du présent Rapport, à savoir que le succès d'une réforme dans un domaine exige des actions complémentaires dans d'autres.

Le contexte macroéconomique

Ce qui vient d'être dit est tout aussi vrai, sinon plus, de la politique macroéconomique. De gros déficits budgétaires et leur financement monétaire aggravent le déséquilibre extérieur et sont générateurs d'inflation — ce qui entraîne fréquemment des pertes de réserves. Faute de laisser des ajustements du taux de change nominal s'opérer, les pouvoirs publics sont souvent contraints par les pénuries de devises de revenir à un système de licences, à un taux de protection plus élevé et à des restrictions au commerce extérieur.

Bien que les droits de douane soient un moyen de percevoir des recettes qui provoque beaucoup plus de distorsions que les impôts sur les ventes ou les taxes à la valeur ajoutée, les faiblesses de leur administration conduisent de nombreux pays à beaucoup attendre de l'impôt sur les transactions commerciales comme source de recettes.

L'effet de la libéralisation sur les recettes dépend de la composition des mesures adoptées. Les gouvernements doivent évaluer les répercussions que les réformes peuvent avoir sur les recettes. Le remplacement de restrictions quantitatives par des

droits de douane est presque toujours possible, quelle que soit la situation budgétaire. Mais une diminution des droits doit s'accompagner de la conversion des contingents restants en droits de douane et d'une réduction des exonérations. Il peut être nécessaire — s'il est impossible de réduire les dépenses — de compenser la baisse des recettes douanières par d'autres mesures. C'est ainsi que, parmi les pays qui ont entrepris des réformes, certains ont amélioré l'administration et le recouvrement de l'impôt (Ghana, Pakistan et Thaïlande); d'autres ont augmenté les taux et l'assiette des impôts sur les ventes et les droits d'accise (Malawi, Maurice, Mexique et Philippines); d'autres encore ont adopté une taxe à la valeur ajoutée (Jamaïque, Maroc et Turquie); d'autres, enfin, ont relevé le prix des produits et des services du secteur public.

Le choix du moment retenu pour l'application de ces mesures compensatoires est primordial. La réforme de leur régime des échanges a réduit le produit de l'impôt sur les transactions commerciales tant au Mexique qu'au Maroc, mais le Mexique a amorti cette perte grâce à l'augmentation de recettes consécutive à l'introduction, avant la réforme, d'une taxe à la valeur ajoutée. Le Maroc, toutefois, est revenu sur certaines de ses réformes tarifaires: de 1984 quand des difficultés d'application de sa nouvelle taxe sur la valeur ajoutée et l'effondrement des cours mondiaux des phosphates sont venus aggraver ses problèmes financiers.

Une étude de la Banque mondiale qui porte sur 19 pays ayant entrepris de réformer leur régime des échanges extérieurs a constaté qu'une appréciation du taux de change réel était souvent associée à l'effondrement de leur effort de réforme. S'efforcer d'appliquer des réformes commerciales quand le taux de change est fortement surévalué ne fera qu'aggraver les problèmes de balance des paiements et aura vraisemblablement pour effet de faire avorter l'action des réformateurs. Avec le relâchement du contrôle des importations, une dépréciation réelle accroîtra les prix des produits exportables, rendant plus attrayante la production pour l'exportation et la concurrence des importations temporairement moins redoutable pour les producteurs locaux. (Le rôle de la politique macro-économique dans le développement est exposé de façon détaillée au Chapitre 6.)

Considérations d'économie politique

Si bien conçue qu'elle soit, une réforme des échanges extérieurs peut échouer pour des raisons qui ne sont pas purement économiques. Ceux qui ont à y perdre sont généralement mieux organisés

et ont plus d'influence politique que ceux qui ont à y gagner, comme les consommateurs en général ou le secteur agricole et rural. En outre, la réforme menace des intérêts particuliers, depuis les entreprises publiques protégées jusqu'aux responsables de la réglementation du commerce qui tirent une rente du statu quo et aux politiciens soucieux d'affermir leur audience auprès des électeurs. Exécuter les réformes au rythme et selon un calendrier appropriés peut aider à surmonter ces difficultés. (Le Chapitre 7 revient sur ces aspects de l'art de réformer.)

Le climat mondial des échanges

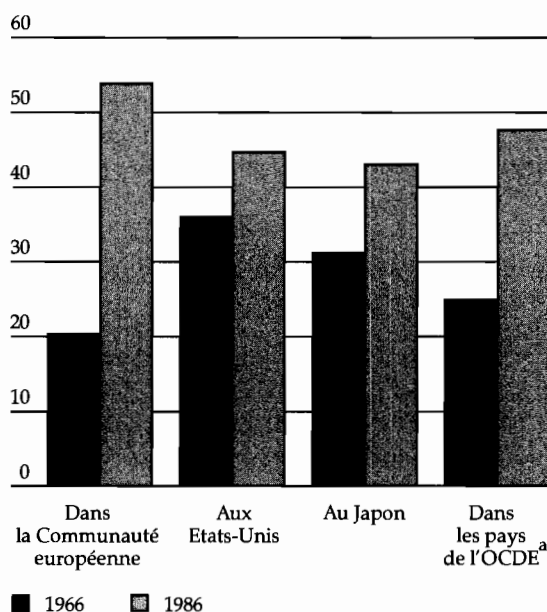
La protection dans les pays industriels

La réforme du commerce dans les pays en développement a beaucoup plus de chances de progresser si la réussite commerciale n'y est pas pénalisée. Pendant les dernières décennies, la moyenne des droits de douane dans les pays industriels est tombée à moins de 6 %. Mais l'emploi d'autres instruments de protection — contingents, subventions, autolimitation des exportations et mesures compensatoires et antidumping — s'est accru de façon alarmante depuis les années 60. Le renforcement de la protection est en grande partie dû à l'augmentation de la concurrence sur les marchés mondiaux, et l'incapacité du GATT à endiguer la vague d'obstacles non tarifaires n'a fait qu'aggraver les choses. Entre 1966 et 1986, la proportion d'importations touchée par des mesures non tarifaires a augmenté de plus de 20 % aux Etats-Unis, de près de 40 % au Japon et de 160 % dans la CE (Figure 5.3). En 1986, 21 % des importations de l'OCDE en provenance de pays en développement étaient frappés de barrières non tarifaires incontournables : contingents, autolimitations des exportations, arrangement multifibres et autres dispositions très restrictives (Figure 5.4). Encore ces chiffres n'incluent-ils pas d'autres restrictions, comme celles qui tiennent aux prix ou à la réglementation sanitaire et à des normes de sécurité. Ces mesures comprises, la part des échanges soumise à des barrières non tarifaires dans les pays industriels pourrait égaler les 28 % constatés dans les pays en développement en 1987.

Les subventions à l'agriculture ont augmenté de 80 % aux Etats-Unis, de 60 % au Canada et de 21 % au Japon entre 1980 et 1985, tandis que le nombre de plaintes contre des droits compensateurs et des mesures antidumping déposées par l'Australie, le Canada, la CE et les Etats-Unis a plus que doublé. Il y a maintenant des raisons de penser que certaines enquêtes sur le dumping et les subventions

Figure 5.3 Part des importations touchées par toutes les mesures non tarifaires, 1966 et 1986

Pourcentage du commerce touché par des mesures non tarifaires



a. Non compris l'Australie, l'Autriche, le Canada, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède.

Sources : Laird et Yeats, 1990b; Walter, 1972.

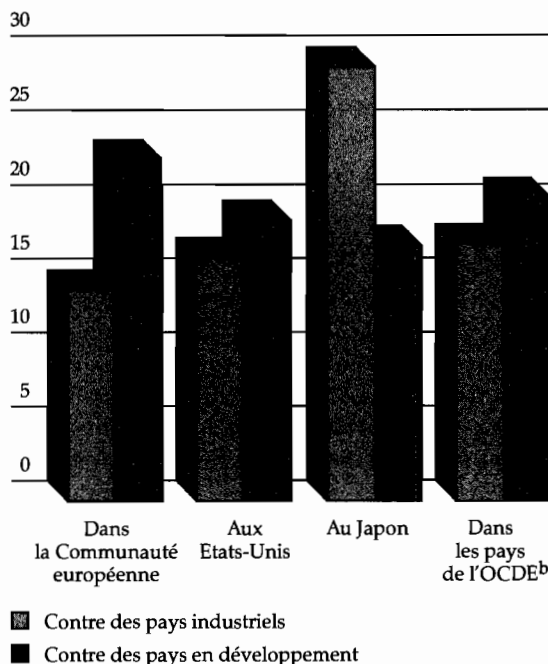
sont utilisées comme menaces contre les importations étrangères, même quand les droits compensateurs et antidumping ne sont pas appliqués. Depuis le milieu des années 80, les pays industriels n'ont presque rien fait pour réduire la protection accumulée. L'application accrue de telles mesures par des pays industriels au cours des trente dernières années constitue un précédent alarmant que les pays en développement peuvent faire valoir pour exercer des représailles et prendre des mesures semblables.

Laird et Yeats (1987) ont calculé que le coût (en dollars de 1990) du manque à exporter qui en résultait pour les économies en développement atteignait 55 milliards de dollars en 1980 — montant presque égal au total de l'aide publique au développement cette même année. Les efforts que font les pays en développement pour réformer leur politique commerciale doivent avoir pour contrepartie l'adoption de mesures équivalentes de réduction de la protection dans les économies

industrielles. Mais les économies en développement ne devraient pas ralentir leurs propres réformes pour la seule raison que la protection s'accroît dans les économies industrielles. Les quatre nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est ont pu, malgré ce renforcement de la protection dans les pays industriels, augmenter leur part du total des échanges mondiaux et des exportations de produits manufacturés de plus de huit fois entre 1965 et 1989. Il reste encore beaucoup à faire dans ce dernier domaine pour les autres économies en voie d'industrialisation : leur part du total des exportations de produits manufacturés n'était que de 5 % en 1988. Les exportateurs de produits primaires peuvent-ils, eux aussi, continuer à tirer profit des échanges malgré la baisse des termes de l'échange des produits de base?

Figure 5.4 Mesures non tarifaires concrètes appliquées contre des pays industriels et des pays en développement, 1986

Pourcentage des échanges auxquels sont appliquées des mesures non tarifaires^a



a. Calculé par pondération des échanges réalisés en 1981. Les mesures non tarifaires irréductibles comprennent les quotas, la limitation volontaire des exportations, l'Arrangement multifibres et autres mesures fortement restrictives.

b. Non compris l'Australie, l'Autriche, le Canada, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède.

Source : Laird et Yeats, 1990a.

Encadré 5.5 Variations des prix des produits de base

Un pays peut-il encore tirer profit des échanges si une grande partie de ses exportations se compose de produits de base? Pendant les années 50, Raoul Prebisch et Hans Singer ont lancé l'idée selon laquelle ce profit diminuerait pour les pays en développement à mesure que le prix des produits de base exportés baisserait par rapport à celui des produits manufacturés. Cette hypothèse a servi de justification à une politique d'industrialisation tendant à substituer les productions locales aux importations. Les résultats ne sont pas probants.

Entre 1900 et 1986, les termes de l'échange pour les produits de base autres que les combustibles ont diminué en moyenne de 0,6 % par an (Figure 5.5A). Toutefois, si nous choisissons une période différente, cette baisse est bien moindre : entre 1920 et 1986, elle a été inférieure à 0,3 % par an; en outre, les chiffres l'exagèrent probablement, parce qu'ils ne tiennent pas compte des améliorations de la qualité des produits manufacturés.

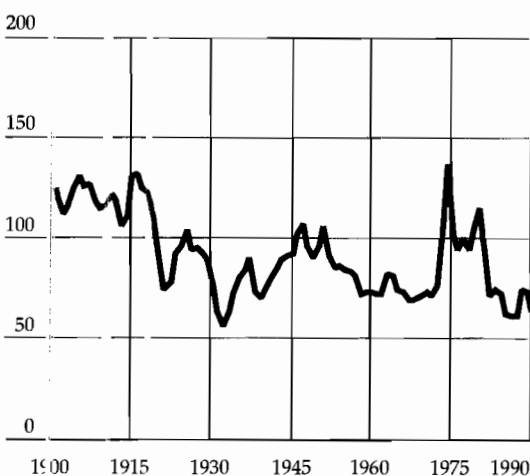
Beaucoup de pays en développement ont diversifié leurs exportations : la part des produits manufacturés dans les exportations des pays en développement, combustibles exceptés, est passée de 15 % en 1963 à 62 % en 1987 (Balassa, document de référence). En outre,

les petits exportateurs de produits de base comme le café ou le cacao ont probablement bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange grâce à la diminution des prix des céréales importées. De ce fait, la baisse des termes de l'échange des pays en développement a vraisemblablement été bien moindre que celle des prix des produits de base autres que les combustibles.

Au surplus, les modifications de prix ne rendent pas compte de la compensation que représente l'augmentation des volumes échangés. Malgré une forte baisse des prix relatifs des produits de base hors combustibles depuis 1973, les recettes qui en proviennent sont restées à peu près constantes par rapport aux produits manufacturés. Le volume des exportations des pays en développement pendant cette période a presque doublé, ce qui a compensé la baisse des termes de l'échange (Figure 5.5B). Les résultats ont été nettement moins bons dans certains pays que dans d'autres à cause de la politique suivie : les recettes tirées de l'exportation de produits de base hors combustibles ont diminué de 50 % en Asie du Sud et augmenté d'un montant à peu près égal en Asie de l'Est.

Figure 5.5A Produits primaires hors combustibles par opposition aux produits manufacturés : indice des prix relatifs, 1900-90

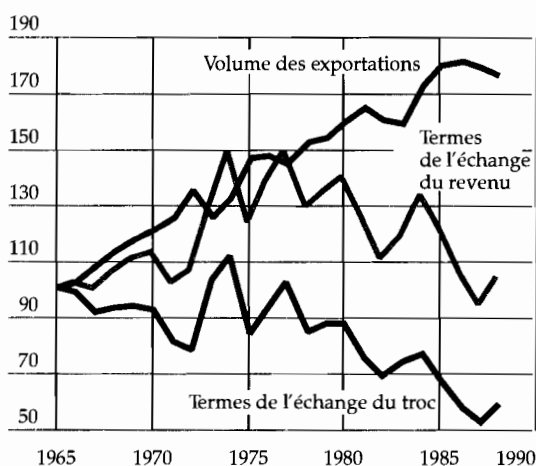
Indice : 1971-79 = 100



Note : L'indice des prix des produits manufacturés utilisé est l'indice des prix de gros aux États-Unis.
Sources : Données de la Banque mondiale; Grilli et Yang, 1988.

Figure 5.5B Tendances des exportations et des termes de l'échange des pays en développement, 1965-88

Indice : 1965 = 100



Note : Les termes de l'échange du troc sont les valeurs unitaires pondérées à l'exportation des produits primaires déflatés par les valeurs unitaires pondérées à l'importation de chaque région. Les termes de l'échange du troc multipliés par le volume effectif des exportations donnent les termes de l'échange du revenu. Les données sont fondées sur un échantillon de 90 pays en développement.

Source : Données de la Banque mondiale.

L'Encadré 5.5 montre qu'au cours de ce siècle les prix des produits de base ont relativement peu diminué par rapport à ceux des produits manufacturés. Il n'en demeure pas moins que leur baisse depuis les années 70 et l'instabilité de leur marché posent de graves problèmes aux pays producteurs à faible revenu. La solution n'est pas facile. Si des pays produisent une grande partie des exportations mondiales (comme c'est le cas pour le café et le cacao), ou si un accroissement du volume des exportations de certains groupes d'exportateurs fait baisser les prix, il pourrait être justifié de limiter la production par l'application de droits à l'exportation. Toutefois, dans la pratique, les tentatives de stabilisation des prix à la production internationales ou intérieurs n'ont guère eu de succès. Dans bien des cas, l'impôt implicite qui frappe l'agriculture est trop élevé par l'effet combiné de droits d'exportation et de la protection dont bénéficient les produits manufacturés locaux. Il existe bien de nouveaux instruments financiers prometteurs qui permettent aux producteurs de se protéger contre une chute éventuelle des prix, mais leur emploi reste limité parce que beaucoup de pays pauvres présentent un risque de crédit inacceptable pour pouvoir obtenir un financement commercial.

Cependant, les pays en développement comme les pays industriels pratiquent des politiques qui peuvent avoir des effets très différents (voir également l'Encadré 5.4). Une politique malencontreuse a, dans les années 70, fait perdre des parts de marché à certains pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et les a rendus plus tributaires de l'exportation de quelques produits primaires. Par une protection d'autant plus forte que le produit est à un stade plus avancé d'ouvraison, les pays industriels découragent le développement d'une industrie de transformation locale dans les pays en voie d'industrialisation.

Les zones d'échanges régionales

L'unification de l'Europe en 1992, l'accord de libre-échange de 1989 entre les États-Unis et le Canada, et son éventuelle application au Mexique, pourraient bien être le signe précurseur d'une nouvelle ère de blocs d'échanges intrarégionaux. S'il est vrai que la constitution de tels blocs peut marquer une étape dans la voie de la liberté des échanges mondiaux, il reste à savoir s'ils favoriseront ou entraveront la libéralisation des échanges mondiaux.

En principe, la création d'une zone d'échanges régionale apporte des gains à ses membres quand certains d'entre eux achètent à des partenaires qui les vendent moins cher des biens qu'ils produisaient précédemment. Des économies d'échelle et un renforcement de la concurrence dus à l'élargissement des marchés, en particulier dans les pays où apparaissent de nouvelles industries et où la demande locale est faible, sont d'autres sources possibles de gains. Toutefois, il peut aussi se produire des pertes si les importations de biens bon marché produits à l'extérieur de la zone sont remplacées par celles de biens plus chers produits par des membres de la zone elle-même. Même quand il y a gain net pour les membres de la zone, il reste inférieur à celui qui aurait résulté d'une réforme unilatérale des échanges.

L'observation des faits (Tableau 5.4) tend à montrer que, sauf dans le cas de la CE, les blocs régionaux n'ont pas généré une grande part du total des échanges mondiaux pendant la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Pourquoi? Dans un certain nombre de cas (CARICOM et Marché commun centraméricain en Amérique centrale, UDEAC en Afrique), des conflits intrarégionaux ont rendu la libération des échanges à l'intérieur de la zone difficile. Souvent, et l'on peut citer l'exemple du Pacte andin, les participants ont voulu rationaliser la production en attribuant certains marchés à des producteurs donnés au lieu de s'en remettre à la concurrence. Les producteurs ainsi désignés n'étaient pas nécessairement les plus performants et les droits de douane n'étaient pas assez bas par rapport au reste du monde pour faire jouer la concurrence extérieure. De ce fait, la rationalisation de la production et le renforcement de la concurrence n'ont pas donné tous les résultats attendus. Les zones d'échanges créées par des pays en développement ont souvent imposé des droits de douane élevés ou des restrictions quantitatives aux autres pays, de sorte qu'il est devenu plus probable que les pertes résultant de l'association seront supérieures aux avantages. En outre, sauf pour la CE, la petite taille des marchés régionaux par comparaison avec le reste du monde en limite les possibilités d'échanges et y atténue l'effet de concurrence. Enfin, les pays membres de ces zones ont souvent des productions identiques, ce qui limite les possibilités d'exploiter leurs différences de dotations en ressources techniques ou naturelles.

Les accords commerciaux entre pays industriels et pays en développement sont-ils plus prometteurs? Des marchés plus grands et aux structures de production plus différentes pourraient en prin-

Tableau 5.4 Echanges à l'intérieur d'unions économiques en pourcentage du total des exportations, 1960-87

<i>Union économique</i>	1960	1970	1976	1980	1983	1987
Communauté européenne ^a	34,6	48,9	..	52,8	52,4	58,8
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	21,7	14,7	13,9	17,8	23,1	17,7
Union douanière et économique de l'Afrique centrale	1,6	3,4	3,9	4,1	2,0	0,9
Marché commun centraméricain	7,5	26,8	21,6	22,0	21,8	11,9
Communauté des Caraïbes	4,5	7,3	6,7	6,4	9,3	6,3
ALADI — Association latino-américaine de l'intégration ^b	7,7	10,2	12,8	13,5	10,2	11,3
Groupe andin	0,7	2,3	4,2	3,5	4,3	3,2
Communauté économique ouest-africaine	2,0	9,1	6,7	6,9	11,6	7,7
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	1,2	2,1	3,1	3,9	4,1	5,5
Communauté économique des pays des Grands Lacs	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	..
Union du fleuve Mano	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	..
Coopération régionale pour le développement ^c	..	1,0	0,8	5,3	8,5	5,2

a. Six membres jusqu'en 1970 et neuf après 1980.

b. Jusqu'en 1980, Association latino-américaine de libre-échange.

c. Après 1985, Organisation de coopération économique

Source : Lächler, 1989.

cipe générer plus de gains pour les participants. Mais il se peut aussi que la constitution de tels blocs compromette l'action du GATT et porte atteinte au système d'échanges multilatéral et que les pays qui en sont membres se désintéressent de la poursuite d'un régime de libre-échange mondial. D'autres pays, réagissant à la constitution de ces blocs, peuvent être tentés d'en créer eux aussi. Il en résultera vraisemblablement un renforcement des tendances protectionnistes actuelles et la réforme des échanges recherchée par les pays en développement ne pourra qu'en pâtir.

La libéralisation unilatérale des échanges et les efforts multilatéraux de libéralisation des échanges mondiaux sont préférables à la formation de blocs; mais des mesures peuvent être prises pour maximiser les gains à retirer de la constitution de ce type d'unions. Premièrement, leurs membres doivent adhérer pleinement à l'idée d'une réforme multilatérale et aux principes du GATT. La CE, par exemple, a continué de participer aux négociations commerciales multilatérales pendant la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale de la même façon que les autres pays industriels (sauf pour l'agriculture). Deuxièmement, les droits de douane pratiqués par les blocs régionaux devraient être réduits ou limités à ceux de leurs pays membres dont le marché est le plus ouvert. En attendant, les pays faisant partie de blocs devraient s'attacher à libérer les échanges et cesser de s'efforcer de répartir la production. Troisièmement, ces pays devraient continuer sur la voie d'une libéralisation des échanges par des réformes unilatérales. Si l'on attend, avant d'engager des réformes, de conclure un accord avec les autres

membres du bloc, le coût d'un tel accord en sera considérablement accru.

Arriver à la croissance par les échanges

La libéralisation des échanges a amélioré l'affectation des ressources, accru la concurrence et la spécialisation, et ouvert une large voie aux transferts de technologie. Mais, paradoxalement, le renforcement de la concurrence et de l'intégration mondiale a également créé un système d'échanges mondiaux maintenant arrivé à une croisée des chemins. Deux redoutables défis commerciaux attendent le monde pendant les années 90. Premièrement, il faudra veiller soigneusement à ce que les accords commerciaux régionaux servent à renforcer, et non pas à faire oublier, la recherche de solutions multilatérales. Deuxièmement, et c'est encore plus urgent, il faut relancer les négociations d'Uruguay. Malgré les difficultés que cela pose, il faut que tous les participants s'entendent sur l'ouverture de l'agriculture, sur un élargissement du GATT en vue d'éliminer les restrictions quantitatives (sur les automobiles, l'acier et les textiles) et sur la limitation du recours à des mesures dirigées contre des pratiques considérées comme déloyales (comme le dumping et les subventions). A cet égard, les pays en développement peuvent jouer un rôle clé; ils devraient, dans leur propre intérêt, oeuvrer en faveur de la libéralisation des échanges et continuer à réformer leur propre régime commercial. C'est aux échanges que les pays industriels d'aujourd'hui doivent leur prospérité. Il faudrait tout faire pour que les pays en développement puissent suivre la même voie.



Le substrat macroéconomique

L'expérience des années 70 et 80 montre qu'il n'est pas de croissance durable sans stabilité macroéconomique. Des politiques budgétaires et monétaires saines créent un climat propice à l'investissement privé et favorisent, de ce fait, la productivité. Les chapitres précédents ont montré que, d'elle-même, la stabilité macroéconomique ne garantit certes pas le développement — mais, sans elle, tous les autres efforts risquent d'être vains.

Les pays subissent souvent des chocs macroéconomiques d'origine externe ou interne. Pour que leur croissance puisse se poursuivre, il faut qu'ils sachent assimiler rapidement les problèmes budgétaires et monétaires qu'engendrent ces chocs, sans quoi ils s'exposent à une montée de l'inflation, à la surévaluation du taux de change et à une crise de la balance des paiements, lesquelles ont pour effet, à leur tour, d'affaiblir les taux d'investissement et de ralentir la croissance. Le contraste est évident lorsqu'on compare l'expérience des économies d'Asie de l'Est pendant les années 70 et 80 à celle de l'Amérique latine au cours de la dernière décennie. Pour un pays confronté à de graves déséquilibres internes et externes, une réduction crédible du déficit budgétaire est presque toujours nécessaire pour réduire l'inflation, et un taux de change approprié s'impose pour réduire le déficit de la balance des paiements.

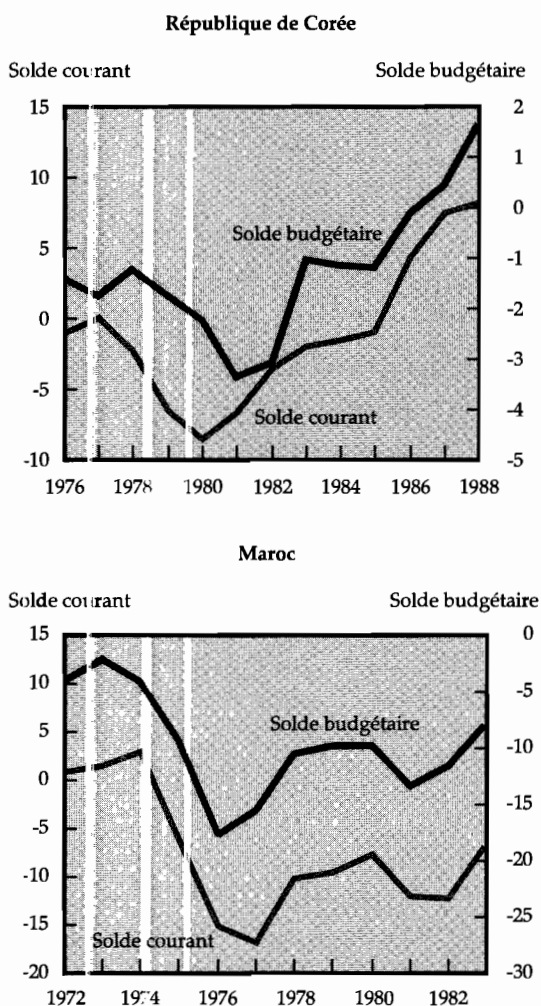
Si ces recommandations macroéconomiques peuvent paraître simples, leur application l'est rarement. Le rythme et l'ordonnance des mesures de stabilisation macroéconomique soulèvent déjà des problèmes difficiles. La tâche est encore plus ardue lorsque la réforme macroéconomique n'est qu'un élément d'un vaste programme de réforme économique — ce qui, comme l'indique le présent

Rapport, doit généralement être le cas. Il faut limiter au maximum toute discordance entre les réformes et tirer parti de leurs complémentarités. (Les aspects purement économiques de la conception du programme seront abordés plus loin dans ce chapitre. Le Chapitre 7 examinera certaines des difficultés politiques que soulève la réforme, ainsi que les moyens de les surmonter.)

Dans un grand nombre de pays en développement, la croissance à long terme appelle un volume accru d'investissement, mais celui-ci sera difficile à financer pour ceux qui n'ont pas accès à une quantité suffisante d'épargne étrangère. Ils doivent donc faire tout leur possible pour encourager l'épargne intérieure. La stabilité macroéconomique peut grandement y contribuer, car elle favorisera probablement aussi bien l'épargne que l'investissement. Les réformes microéconomiques préconisées ailleurs dans ce Rapport devraient alors permettre d'assurer une utilisation plus productive de ce volume accru d'investissements.

Une bonne politique macroéconomique permettra aussi d'attirer plus facilement l'épargne étrangère, mais, dans bien des pays, l'endettement extérieur demeurera un obstacle à la croissance. Un lourd fardeau de service de la dette prélève des ressources qui auraient pu, sinon, être investies dans le pays; il décourage aussi l'investissement dans la mesure où les entreprises peuvent craindre une dévaluation future du taux de change et un alourdissement des impôts. Accompagnée des mesures de réforme à engager, une réduction de l'encours et du service de la dette peut faciliter le processus réformateur, rendre le programme plus crédible aux yeux des investisseurs du secteur privé et contribuer à l'assainissement budgétaire.

Figure 6.1 Solde des paiements courants et solde budgétaire en Corée et au Maroc, années diverses
(pourcentage du PIB)



Sources : Données de la Banque mondiale; données du FMI.

Promouvoir la stabilité et la croissance

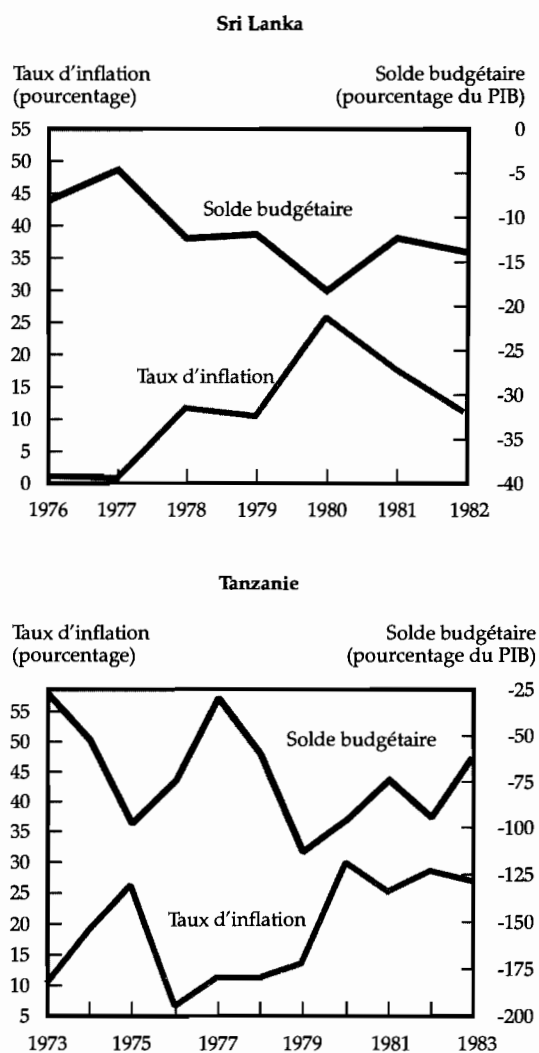
Les chocs macroéconomiques défavorables du début des années 80 ont provoqué un brusque ralentissement de la croissance et, depuis lors, beaucoup de pays ont du mal à remonter la pente. C'est pourquoi on s'intéresse maintenant beaucoup plus au rapport entre politique macroéconomique et croissance. On a appris qu'une croissance durable exige des politiques viables, c'est-à-dire des politiques qui ne contribuent pas à l'accélération de l'inflation ou à des déficits courants impos-

sibles à financer. La stabilité macroéconomique doit avoir la priorité.

Politique budgétaire et monétaire

Une politique de prudence budgétaire est le fondement d'une macroéconomie stable. La fiscalité et les dépenses publiques influent sur l'allocation des ressources, et les déficits budgétaires influent à la fois sur la balance des paiements (Figure 6.1) et, selon la façon dont ils sont financés, sur le taux d'inflation (Figure 6.2). Dans les pays en développement, la politique monétaire suit, dans une large

Figure 6.2 Taux d'inflation et solde budgétaire à Sri Lanka et en Tanzanie, années diverses



Sources : Données de la Banque mondiale; données du FMI.

mesure, la politique budgétaire. Souvent, l'absence de marchés financiers bien établis limite les instruments de la politique monétaire à l'encadrement du crédit, au plafonnement des taux d'intérêt et à des modifications des coefficients de réserves obligatoires. Le degré d'autonomie dont jouit la banque centrale peut influencer la conduite de la politique monétaire : la création de monnaie étant, dans bien des cas, la source résiduelle de financement, la banque centrale qui est obligée de financer un gros déficit peut ne pas être en mesure d'appliquer une politique monétaire restrictive qui vise à maîtriser l'inflation.

Le mode de financement du déficit est d'une importance primordiale. Lorsque le déficit est financé par l'émission d'une masse de monnaie supérieure à celle que le public accepte de détenir, les prix montent. L'inflation peut appauvrir les particuliers dans la mesure où la valeur des avoirs financiers peut s'éroder — c'est ce qu'on appelle l'impôt d'inflation. Mais cet effet est généralement éphémère et tend à diminuer à mesure que s'intensifient les anticipations inflationnistes; plus l'inflation dure, moins les agents économiques souhaitent détenir les actifs non productifs d'intérêt sur lesquels l'"impôt" est prélevé. En outre, si la valeur réelle des recettes fiscales diminue également avec l'inflation à cause des retards de recouvrement, le déficit se creusera, ce qui accélérera la création de monnaie et attisera l'inflation. Passé un certain seuil, par conséquent, une inflation élevée peut en fait réduire l'impôt d'inflation, comme cela semble s'être produit au Ghana, au Malawi et au Zaïre, entre les périodes 1973-78 et 1978-83, et au Chili, entre les périodes 1963-73 et 1973-78.

Un recours excessif à l'emprunt intérieur pour financer le déficit budgétaire peut faire monter les taux d'intérêt et avoir, de ce fait, un effet d'exclusion sur le secteur privé. L'accumulation rapide de la dette intérieure a des limites; au bout d'un certain temps, le public refusera de souscrire à de nouveaux emprunts ou ne le fera qu'à des taux d'intérêt plus élevés, ce qui alourdira encore le coût du service de la dette, comme c'est arrivé en Argentine et au Brésil. Tôt ou tard, le déficit doit être réduit par une compression des dépenses ou une augmentation des impôts, sans quoi un financement du déficit par l'inflation devient inévitable.

Inflation et croissance

Des pays à différents taux d'inflation ont connu de longues périodes de croissance. Mais une inflation forte et instable — et une forte inflation est généra-

lement instable — ralentit généralement la croissance en créant un climat économique instable, en faussant les prix relatifs et en absorbant des ressources. L'inflation oblige à de fréquents ajustements des prix, ajustements qui tendent à brouiller les signaux émis par les prix relatifs. Absorbés par leurs préoccupations financières du moment, les chefs d'entreprise omettent de prendre des décisions en matière de production et d'investissement. Les distorsions qui affectent des prix clés, comme le taux d'intérêt réel ou le taux de change réel, risquent également d'entraver la croissance. Une inflation corrective — la hausse des prix nécessaire pour modifier les prix relatifs face à un choc réel — est plus efficace lorsque le taux d'inflation est faible et paraît devoir le demeurer.

L'inflation peut également creuser les écarts de revenu en ce qu'elle est plus préjudiciable aux catégories à faible revenu (qui détiennent généralement une plus grande part de leurs actifs sous forme d'encaisses monétaires). Des taux élevés d'inflation, comme en Argentine, au Brésil et, tout récemment encore, en Israël, peuvent également conduire à une expansion improductive du système financier. La demande de services d'intermédiation financière augmente à mesure que le public cherche à préserver la valeur réelle de ses actifs. Les banques prolifèrent, s'efforçant de capter la part de l'impôt d'inflation qui frappe les dépôts non rémunérés. Au Brésil, la part de PIB du secteur financier a doublé entre 1975 et 1987, ce qui représente un gaspillage de ressources dû à une demande de services qui n'existait qu'à cause du taux élevé de l'inflation.

Politique de change

Un taux de change réel compétitif est nécessaire à l'expansion du secteur des exportations et pour éviter l'apparition de difficultés de balance des paiements qui risquent de conduire à restreindre les importations. Les pays qui ont laissé leur taux de change réel s'apprécier de manière excessive ont enregistré une expansion plus lente de leurs exportations et des fuites de capitaux. La surévaluation du taux de change freine la croissance et elle a contribué au recul du secteur agricole et à la détérioration des comptes extérieurs d'un grand nombre de pays africains.

Le niveau d'équilibre du taux de change réel n'est pas fixé une fois pour toutes; il dépend des termes de l'échange, des taux d'intérêt réels pratiqués à l'étranger, des perspectives d'évolution des mouvements de capitaux, des droits de douane

applicables aux importations, du degré de réglementation des marchés financiers et de la composition des dépenses publiques. La correction des déséquilibres extérieurs oblige généralement à rapprocher le taux de change de son niveau d'équilibre afin de réorienter les ressources vers le secteur des biens exportables et de réduire les dépenses. A court terme, toute dévaluation nominale est également, pour l'essentiel, une dévaluation réelle. Pour qu'elle soit durable, il faut que cette dévaluation réelle s'accompagne de mesures anti-inflationnistes, y compris, dans bien des cas, d'une réduction du déficit budgétaire. L'expérience montre que les effets d'une dépréciation réelle s'érodent assez rapidement en cas de laxisme budgétaire et monétaire ou d'indexation généralisée des prix.

On a parfois utilisé un taux de change fixe pour maîtriser l'inflation, ce qui sert d'ancrage symbolique à la politique du pays et montre sa détermination à contenir l'inflation. Dans ce cas, la politique de change a la priorité; les autres doivent opérer les ajustements nécessaires pour appuyer cette politique.

Obtient-on ainsi des résultats? L'argument avancé — comme on l'a fait pour certains pays d'Amérique latine — est que la volonté de lutte des pouvoirs publics contre l'inflation retrouve ainsi sa crédibilité. Mais, comme on a pu le voir dans le cas de l'Argentine, du Brésil et d'Israël, un taux de change fixe n'est viable que si l'assise macroéconomique est saine (c'est-à-dire si le déficit budgétaire a été réduit). L'Inde, le Pakistan et la Thaïlande ont longtemps pratiqué une politique de taux de change fixe, mais cela semble avoir été davantage la conséquence d'une faible inflation qu'un moyen d'y parvenir. L'inflation est restée relativement faible, même après la disparition du régime de taux de change fixe.

Les hauts et les bas de la conjoncture

Aucun pays n'est jamais en équilibre stable. Les économies doivent constamment s'adapter aux chocs internes et externes. Les deux dernières décennies ont été particulièrement secouées de turbulences; deux chocs pétroliers et une crise de la dette ont ébranlé l'économie mondiale, et les fortes fluctuations des prix des produits de base ont eu d'énormes répercussions sur les gros producteurs. Ces chocs ont été favorables à certains et défavorables à d'autres. Les pays ont réagi différemment. Forts de l'évolution favorable de leurs termes de l'échange, beaucoup ont poursuivi des

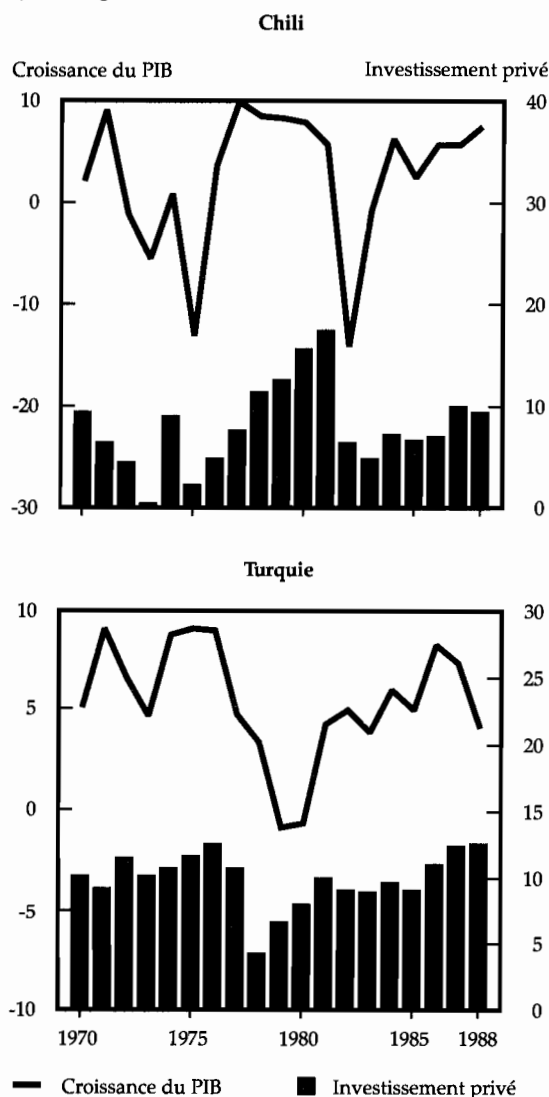
politiques intenable qu'ils ont financées avec les superprofits issus des chocs positifs ou par l'emprunt extérieur. Dans d'autres, le boom a été d'origine interne — par exemple, une augmentation des dépenses publiques. Dans le court terme, l'effet de ces booms a varié selon la manière dont le surcroît de dépenses a été réparti entre biens échangeables et non échangeables, alors que leur effet à moyen terme a varié selon que ce surcroît de dépenses a été affecté à la consommation ou à l'investissement.

Les hauts et les bas de la conjoncture montrent combien il importe de poursuivre des politiques qui n'engendrent pas de gros déséquilibres macroéconomiques, d'opérer rapidement les ajustements nécessaires et de réagir avec prudence aux modifications des termes de l'échange. Il y a une importante distinction à faire, à propos des chocs auxquels sont sujets les termes de l'échange, entre ceux qui provoquent un changement de nature permanente dans la richesse du pays et ceux qui n'ont pas cet effet. Il faudrait épargner les gains exceptionnels dus à une modification temporaire des termes de l'échange. Il est difficile, cependant, de déterminer au préalable si un choc sera permanent ou temporaire. Mieux vaut, par prudence, considérer tous les chocs favorables comme temporaires, du moins tant que la situation ne se sera pas stabilisée.

Les hauts de la conjoncture extérieure

Des modifications favorables des termes de l'échange ont entraîné une forte augmentation des dépenses publiques dans des pays comme le Mexique et le Nigéria et entretenu un essor interne déjà en cours en Côte d'Ivoire et au Maroc. Le Mexique a connu une croissance rapide après l'augmentation des dépenses publiques consécutive aux découvertes de pétrole de 1977 et le second choc des prix pétroliers. Le déficit budgétaire a doublé, pour atteindre 17,2 % du PIB en 1982, et la dette extérieure s'est accumulée rapidement, portant en germe la crise de la dette de cette année-là. La réaction du Nigéria à sa manne pétrolière a consisté en une augmentation des dépenses publiques supérieure à l'accroissement des recettes; le déficit budgétaire qui en est résulté a été financé par l'emprunt extérieur et l'impôt d'inflation. Le pays a réagi de la même façon au deuxième boom pétrolier (gros déficits budgétaires et surévaluation constante de la monnaie), à ceci près que la composition des dépenses publiques s'est davantage infléchie vers la consommation.

Figure 6.3 Croissance du PIB et de l'investissement privé au Chili et en Turquie, 1970-88
(pourcentage)



Sources : Données de la Banque mondiale; Pfeffermann et Madarassy, 1989.

L'essor des investissements en Côte d'Ivoire a commencé avec une série de projets sucriers; la hausse des cours mondiaux du café a alimenté d'autant l'expansion. Entre 1974 et 1978, le ratio des investissements au PIB a augmenté de 10 points de pourcentage. Cependant, même lorsque les termes de l'échange ont commencé à se détériorer, l'expansion des investissements s'est poursuivie, financée par des emprunts intérieurs et extérieurs, et la dette s'est rapidement accumulée. Quant à l'économie marocaine, elle a subi deux

grands chocs en 1974, lorsque les prix mondiaux des phosphates ont quintuplé et que le conflit au Sahara occidental a provoqué une augmentation rapide des dépenses militaires. En 1974-77, un ambitieux programme d'investissement financé par l'emprunt extérieur a fait monter de 11 points de pourcentage le ratio des investissements au PIB; le déficit budgétaire a triplé pour atteindre 11,7 % du PNB; cependant, la discipline monétaire observée a permis d'amortir l'effet inflationniste de ces politiques.

Les booms des produits de base ont pour effet d'accroître les dépenses, d'augmenter le prix des biens non échangés par rapport à celui des biens échangés, et de déplacer le capital et la main-d'oeuvre vers le secteur en expansion. Le taux de change réel s'apprécie, entraînant une contraction du secteur des biens exportables non touché par le boom, phénomène connu sous le nom de "syndrome hollandais". Lorsque les booms sont temporaires, une dévaluation peut être nécessaire. C'est ainsi que l'Indonésie a dévalué la roupie en novembre 1978 pour éviter une appréciation réelle de sa monnaie. Cette mesure a empêché un recul du secteur agricole et contribué à accroître la part du pays dans les exportations agricoles mondiales. Par contre, le Nigéria n'a pas réussi à neutraliser l'appréciation de sa monnaie entre 1974 et 1984; son cours est monté en flèche sur le marché parallèle et le rationnement des devises a été établi. Le boom des prix du pétrole, joint à une mauvaise politique de commercialisation et des prix, a perturbé le secteur agricole, provoquant une forte chute de la production des cultures de rapport traditionnelles et un exode massif vers les villes.

Les hauts de la conjoncture intérieure

Les booms d'origine interne sont généralement le résultat d'un excès de dépenses de l'Etat, comme au Brésil dans les années 70, ou d'un gonflement des dépenses privées consécutif à un changement de cap, comme au Chili en 1980-81. La facilité de l'accès aux financements extérieurs a permis de continuer à accroître les dépenses, mais l'excès d'emprunts a engendré une crise de balance des paiements par la suite. Entre les deux chocs des prix pétroliers, le Brésil a considérablement augmenté ses investissements publics, surtout dans les entreprises publiques.

Des pays comme la Colombie ont connu des booms internes de caractère plus modéré, mais il n'y a pas eu de crise de la dette car leurs emprunts à l'étranger ont été plus modestes ou à faible taux

d'intérêt. La fin du boom du café en Colombie dans les années 70 a été suivie par un fort accroissement des investissements publics, surtout dans le secteur de l'énergie, qui a aggravé le déficit des paiements courants, lequel avait atteint 10,8 % du PIB en 1983. Si la Colombie a pu éviter une crise de la dette, c'est parce qu'au départ sa dette était encore peu élevée, parce que le pays a emprunté avec prudence et parce qu'il a réagi rapidement aux déséquilibres macroéconomiques. La leçon à tirer de tout cela est que les pays devraient s'efforcer de maintenir un niveau de dépenses compatible avec leur revenu permanent.

Les bas de la conjoncture

Les périodes de haute conjoncture se sont généralement terminées par un renversement des termes de l'échange ou par un arrêt des financements extérieurs. Pour plusieurs pays, l'atterrissage a été difficile. Au Mexique, la prospérité a brusquement pris fin en 1982 avec la baisse des prix du pétrole, la hausse des taux d'intérêt et la fuite massive des capitaux. Les créanciers du Mexique ont refusé de reconduire la dette à court terme du pays et ce dernier a interrompu ses paiements d'intérêts. Les quatre années suivantes ont été marquées par une inflation élevée et par une diminution de 10 % du revenu par habitant. La Turquie, elle, a perdu son accès aux financements extérieurs en 1977. Pendant les trois années qui ont suivi, son PIB a stagné, l'investissement et la consommation ont reculé, le chômage a augmenté rapidement et l'inflation a atteint 100 %. Pendant la récession de 1982 au Chili, le PIB est tombé de 14 % (Figure 6.3).

Ces exemples montrent combien il peut en coûter aux pays de mener une politique dont ils n'ont pas les moyens. C'est pourquoi il vaut beaucoup mieux, chaque fois que c'est possible, prévenir les déséquilibres macroéconomiques au lieu de réagir seulement lorsqu'ils apparaissent; la transition vers une croissance durable sera alors beaucoup moins pénible. L'ajustement budgétaire peut être plus modéré, de sorte qu'il devient alors plus facile de ne pas toucher aux investissements d'infrastructure, d'éducation et de santé.

De la stabilisation à la croissance

Dans les années 80, un grand nombre de pays ont lancé des programmes de stabilisation et de réforme structurelle. Tout en ayant également des effets sur l'offre, les mesures de stabilisation agissent surtout sur la demande pour réduire l'infla-

tion et les déficits extérieurs. Les mesures d'ordre structurel portent sur l'offre; elles visent une utilisation efficiente des ressources, mettant l'accent sur les réformes dans certains secteurs, en particulier le commerce, le crédit et l'industrie. Il est possible de différer les réformes de structures en période de stabilisation, mais l'inverse est rarement vrai : ces réformes ont peu de chances d'aboutir si elles ne sont pas précédées ou accompagnées de mesures de stabilisation. De même, la stabilisation a peu de chances de durer sans réformes structurelles.

Ajustement et réforme budgétaire

Les programmes d'ajustement — qui bénéficient généralement d'un soutien financier du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale — visent à redresser les déséquilibres internes et externes et, à des degrés divers, à s'attaquer aux problèmes d'ordre incitatif et institutionnel. A court terme, la stabilisation peut ralentir la croissance de la production; ses avantages mettent beaucoup plus de temps à se faire sentir, comme ceux de la réforme structurelle. Plusieurs études ont permis de constater qu'il y a un rapport étroit entre les programmes d'ajustement et l'amélioration de la balance des paiements, mais les effets sur la croissance sont moins clairs. Une étude a relevé un effet négatif sur la croissance juste après un programme, mais, pour les pays où des programmes étaient en place depuis au moins trois ans, plusieurs études de la Banque ont observé un effet positif sur la croissance (Encadré 6.1).

Les programmes d'ajustement comportent très souvent des mesures tendant à réduire le déficit budgétaire. Dans certains pays, la réduction du déficit primaire (qui ne comprend pas les versements d'intérêts) a atteint jusqu'à 10 % du PIB. Cette réduction affecte des postes de dépenses qui varient selon les cas : par exemple, le Ghana, la Jamaïque et le Mexique ont réduit à la fois leurs dépenses courantes et leurs dépenses d'investissement; la Côte d'Ivoire et l'Indonésie ont surtout coupé dans leurs dépenses d'investissement et le Maroc dans ses dépenses courantes. Pour un grand nombre de pays, la stabilité macroéconomique s'est révélée un objectif insaisissable. En Argentine et au Brésil, l'incapacité de réduire le déficit budgétaire a contribué pour beaucoup à l'échec de plusieurs tentatives de stabilisation.

La réforme budgétaire oblige souvent à faire des choix difficiles. Une réduction des dépenses d'investissement pourra susciter moins de résistance

Encadré 6.1 Programmes d'ajustement et performance économique

Depuis le début des années 80, un grand nombre de pays en développement ont lancé des programmes d'ajustement économique. Ces programmes, qui bénéficient généralement d'un soutien du FMI et de la Banque mondiale, visent à redresser des déséquilibres internes et externes et, à divers degrés, les mécanismes incitatifs et institutionnels.

Ont-ils réussi? La réponse n'est pas simple. Les fluctuations de la conjoncture extérieure peuvent influencer sur les résultats pendant la durée du programme d'ajustement. Même sans ces fluctuations, il peut être difficile de savoir comment l'économie se serait comportée si le programme n'avait pas été exécuté. En outre, le seul fait qu'un programme soit soutenu par le FMI ou la Banque mondiale n'implique pas nécessairement que les réformes ont été menées à bien.

En général, les programmes d'ajustement comportent à la fois des mesures de stabilisation et des réformes structurelles. A court terme, la stabilisation peut ralentir la croissance de la production. Les gains d'efficacité et la croissance de la production qu'on attend des réformes structurelles prennent habituellement beaucoup plus de temps.

Plusieurs évaluations ont été faites de la situation des pays avant et après l'exécution d'un programme du FMI, mais sans tenir compte des facteurs extérieurs, ni établir de scénario de référence. Elles ont constaté une amélioration

de la balance des paiements mais, pour la croissance et l'inflation, les résultats n'étaient pas concluants.

D'autres travaux ont comparé l'évolution de résultats dans des pays à programme à celle d'un groupe témoin de pays sans programme. Ils ont constaté une amélioration de la balance des paiements pour le premier groupe, mais rien de concluant sur la croissance. D'après une autre étude, la tenue de l'économie s'est un peu améliorée. L'inconvénient de cette approche est que, à moins que les deux groupes ne soient au départ à égalité, celui qui participe au programme ou qui reçoit un prêt peut ne pas être représentatif d'un échantillon aléatoire de l'ensemble des pays.

Une troisième méthode consiste à construire un scénario de référence fondé sur ce que l'on sait des déséquilibres macroéconomiques semblables enregistrés par le pays dans le passé. Ce type d'études a révélé l'existence d'un rapport entre le programme ou le prêt et l'amélioration de la balance des paiements, un effet négatif sur l'investissement mais presque rien sur la croissance. Khan (1990) a relevé l'existence d'un effet négatif sur la croissance immédiatement après le programme. Des études de la Banque mondiale ont constaté un effet positif sur la croissance, mais seulement pour les pays qui avaient été les premiers à recevoir un prêt (ceux où la mise en place de la réforme datait de trois ans ou davantage).

politique qu'une réduction des dépenses courantes (principalement salaires et subventions). Il est bon d'éliminer les projets d'investissement non rentables, mais on risque de compromettre la croissance à long terme en diminuant les investissements productifs d'infrastructure et d'éducation. Toutes les dépenses doivent être passées au crible; la suppression de certains programmes, surtout dans le domaine militaire, sera beaucoup moins préjudiciable que celle d'autres programmes. Du côté des recettes, la réforme fiscale a un rôle à jouer. Des exemptions, un recouvrement inefficace de l'impôt, une assiette étroite et le manque de discipline fiscale sont autant de facteurs qui montrent que des taux d'imposition élevés sont nécessaires pour percevoir un volume relativement maigre de recettes. Au Pakistan, par exemple, le secteur agricole (un cinquième du PIB) est totalement exonéré de l'impôt direct sur le revenu; l'industrie bénéficie elle aussi de nombreuses exonérations.

Pour beaucoup de pays, la charge de la dette publique a encore compliqué l'ajustement. Si la dette intérieure et la dette extérieure de l'Etat ont souvent augmenté en même temps, les méca-

nismes mis en jeu étaient différents. La dette intérieure a augmenté avec le passage d'un financement extérieur à un financement intérieur; la dette extérieure publique s'est accrue lorsque l'Etat a accordé sa garantie aux entreprises publiques et lorsque le service de la dette privée a été rééchelonné. Ce transfert d'engagements extérieurs au secteur public a affaibli encore la position budgétaire. En Turquie, des déficits persistants et le recours à un financement interne plus coûteux ont contribué à alourdir la dette publique, laquelle est passée de 12 % environ du PIB en 1980-81 à 30 % en 1987-88. A cela s'ajoute un autre dilemme : lorsque la dette extérieure est une dette publique, une dévaluation peut être incompatible avec l'assainissement budgétaire. En Turquie, une dépréciation réelle de la monnaie a amélioré le solde des paiements courants, mais alourdi la charge des intérêts en monnaie nationale et, par conséquent, le déficit budgétaire.

Impact social de l'ajustement

Les marchés du travail jouent un rôle important dans le succès de l'ajustement. La flexibilité à la

baisse des salaires réels permet d'amortir l'impact qu'a sur la production et l'emploi l'application des mesures visant à réduire l'absorption intérieure. L'expérience montre que les salaires réels sont effectivement flexibles. En Bolivie, au Chili et au Ghana, ils ont beaucoup régressé pendant l'ajustement. Toutefois, lorsque la charge de l'ajustement retombe de façon disproportionnée sur les marchés du travail, la chute des salaires réels peut entraîner une contraction excessive de la demande globale qui peut, à son tour, compromettre le redressement de la production. En Malaisie, vers le milieu des années 80, les modifications du taux de change, du taux d'intérêt et des prix des produits de base ont toutes contribué à amortir l'impact de l'ajustement sur les salaires réels et l'emploi. La reprise n'en a été que plus rapide.

Récemment, l'attention s'est portée sur les effets à court terme de l'ajustement sur les pauvres. La consolidation budgétaire entraîne souvent des coupures dans les programmes publics et une montée temporaire du chômage. Les compressions budgétaires n'ont pas les mêmes effets sur toutes les catégories de population. Ceux qui ont toujours été pauvres n'ont pas les mêmes besoins que ceux qui viennent de le devenir (parce qu'ils ont perdu leur emploi à cause de l'ajustement); il en va de même pour les ménages urbains et ruraux. On peut, comme en Bolivie et au Ghana, prévoir dans le cadre de programmes spéciaux des mesures temporaires pour protéger les groupes les plus vulnérables. Justifiées en soi, de telles mesures peuvent également contribuer à maintenir l'adhésion de la population au processus d'ajustement.

Dans les pays qui ont lancé d'énergiques programmes de réforme, on n'observe pas de relation très nette entre l'ajustement et les variations de l'emploi ou des indicateurs sociaux. Certes, l'impact social des nouvelles politiques peut mettre du temps avant de se faire sentir : la plupart des études portent sur une période trop courte pour qu'on puisse en juger. Une étude des tendances des indicateurs sociaux montre que la plupart des pays ont progressé pendant les années 80, encore que plus lentement là où les indicateurs n'étaient pas bons au départ. Faute de données satisfaisantes, et parce qu'il est difficile de projeter ce qui serait arrivé en l'absence d'ajustement, la plupart des études qui évaluent les effets de l'ajustement ne donnent pas de résultats concluants.

L'art de réformer

L'ampleur des réformes économiques qui sont nécessaires dans le monde en développement

varie énormément. Certains pays ont un besoin urgent de rationaliser les prix et les incitations; pour d'autres, il s'agit de privatiser les entreprises d'Etat ou d'investir dans l'éducation, la santé et l'infrastructure. Partout, ces mesures doivent avoir pour ancrage la stabilité macroéconomique. Les faits montrent que le plus sûr moyen de parvenir au développement consiste à améliorer l'action des pouvoirs publics sur tous ces fronts. Mais comment associer des éléments aussi divers? Dans quel ordre entreprendre les réformes et à quel rythme? Il y a peu de règles absolues, mais l'expérience acquise permet de dégager quelques principes généraux.

Toute réforme implique des arbitrages entre plusieurs politiques — c'est là le problème dit du choix des moyens. Par exemple, la réforme du secteur financier oblige souvent à restructurer des institutions financières en difficulté. A court terme, cela peut augmenter les dépenses publiques et rendre d'autant plus difficile la réduction du déficit budgétaire. L'adoption de taux d'intérêt réels positifs allège la charge qu'entraîne la bonification du crédit, mais cela alourdit le service de la dette intérieure. Un abaissement des droits de douane peut, dans un premier temps, réduire les recettes publiques (comme au Maroc et au Mexique), alors que celles-ci tendent à augmenter lorsqu'on substitue des droits de douane aux restrictions quantitatives (comme en Indonésie et au Pérou); l'effet net peut être d'accroître le déficit budgétaire. Ces arbitrages font qu'il est plus difficile aux gouvernements d'adopter des programmes qui, globalement, paraissent cohérents. Pourtant, il est essentiel que ces programmes soient non seulement cohérents, mais qu'ils soient perçus comme tels.

Beaucoup de programmes de réforme ont réussi à surmonter les contradictions et à opérer les arbitrages voulus. Mais il y a aussi des réformes qui ont échoué. En Tanzanie, en 1977, après l'envolée des prix du café, on a supprimé les restrictions à l'importation et le régime de licences pour l'obtention des devises sans ajuster en conséquence les taux de change et les orientations macroéconomiques. En l'espace de quelques mois, le solde de la balance des paiements est devenu fortement négatif et le pays a perdu la majeure partie de ses réserves de change. Les réformes ont été abandonnées, laissant le secteur extérieur plus corseté qu'auparavant. En 1985, malgré la vive opposition de certains membres du gouvernement, la Zambie a lancé un ambitieux programme pour comprimer les dépenses publiques, vendre les devises aux enchères et réduire les subventions à la

consommation urbaine. Un an plus tard, toutefois, le prix du cuivre, principale exportation du pays, s'est effondré, en même temps que se détériorait la situation budgétaire et monétaire. Les subventions dont bénéficiaient certains aliments de base ont été supprimées du jour au lendemain, alors que les stocks d'autres produits étaient insuffisants. Des troubles ont alors éclaté dans les villes et, fortement tributaires de leurs clientèle urbaine, les pouvoirs publics ont décidé de renoncer aux réformes.

Le problème de la crédibilité

Pour que la réforme aboutisse, il faut susciter une réaction de l'investissement. Les anticipations jouent un rôle clé à cet égard. Le secteur privé peut se cantonner dans une attitude d'attentisme et laisser le gouvernement donner la preuve de sa volonté de réforme. Mais cela peut créer un cercle vicieux, car s'il faut trop longtemps pour rétablir la confiance et relancer l'investissement, le programme risque d'échouer pour cette seule raison. Toutefois, si les réformes sont crédibles, des transferts supplémentaires de ressources de l'étranger renforceront la confiance et favoriseront une reprise de l'investissement plus vigoureuse encore que celle qu'on espérait.

On peut améliorer la crédibilité en assurant d'abord la stabilité macroéconomique. Le problème du choix des moyens peut s'en trouver atténué. Mais, même dans ce cas, s'il s'agit d'un pays où des programmes ont déjà avorté, le secteur privé pourra légitimement demeurer sceptique face aux nouvelles initiatives hardies du gouvernement. Plus le pays a un passé de forte inflation et de remèdes inopérants, plus la tâche sera difficile, comme en témoignent l'Argentine et le Brésil, par comparaison avec le Chili et le Mexique. Souvent, le gouvernement n'aura pas d'autre choix que de retrouver sa bonne réputation et de la préserver jalousement. Il est important, à cet égard, de ne pas trop promettre. Il pourra également être nécessaire d'"en remettre" (comme l'aurait fait la Pologne en dévaluant la monnaie en janvier 1990) pour prouver que cette fois les réformateurs entendent aller jusqu'au bout.

Stabilité macroéconomique

Une faible inflation est indispensable, non seulement parce qu'elle rend le programme de réforme plus crédible, mais parce que, sans cela, d'autres éléments du programme seront directement menacés. L'instabilité macroéconomique a contribué,

par exemple, à l'échec de plusieurs réformes commerciales. La réforme du régime commercial appelle généralement une dévaluation réelle de la monnaie consécutive aux effets inhérents à l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires. Une politique budgétaire expansionniste, toutefois, contribue à l'appréciation de la monnaie, ce qui accentue les pressions au renversement du processus réformateur. Il n'est pas de plus grave menace pour la réforme commerciale qu'une politique monétaire et budgétaire expansionniste.

La stabilité macroéconomique donne également plus de chances de réussir à la réforme du secteur financier, de sorte qu'elle favorise ainsi le développement de marchés financiers susceptibles de promouvoir l'investissement privé. Le but de la réforme financière est d'accroître l'épargne et d'en assurer une utilisation plus productive. Souvent, il s'agira de dé plafonner les taux d'intérêt afin d'obtenir des taux d'intérêt réels positifs et de supprimer les réglementations concernant le volume et la distribution du crédit bancaire. L'interconnexion des marchés mondiaux des capitaux fait que les taux d'intérêt nationaux doivent être assez élevés par rapport aux taux internationaux pour inciter les investisseurs à maintenir leurs avoirs financiers dans le pays. Pour que ces mesures aient de l'effet, il faut qu'il y ait stabilité macroéconomique et contrôle bancaire rigoureux, faute de quoi les anticipations relatives à l'inflation, à une dévaluation du taux de change ou aux emprunts de l'Etat peuvent provoquer une flambée des taux d'intérêt réels creusant ainsi le déficit budgétaire et ajoutant encore à l'instabilité macroéconomique. Des taux d'intérêt trop élevés et un contrôle laxiste du système bancaire (surtout lorsque les dépôts sont assurés) peuvent causer des défaillances et déstabiliser le marché du crédit. En Argentine, au Chili, aux Philippines, en Turquie et en Uruguay, la libération rapide des taux d'intérêt dans un contexte d'instabilité macroéconomique et de contrôle bancaire insuffisant a abouti à des crises financières qui ont été gravement préjudiciables à leur économie.

Le choix du moment

En matière de réforme, le choix du moment fait intervenir des considérations politiques. Un nouveau gouvernement est bien placé pour lancer des réformes : il est moins tenu de défendre le statu quo, et ses partisans et ses opposants peuvent ne pas être encore bien organisés. La crise économique crée également un climat plus propice à la réforme

Encadré 6.2 Le rythme de la réforme

Pour une approche graduelle

- Le gradualisme, tel qu'il est défini ici, consiste à étaler la réforme sur plus de deux ans. La République de Corée, l'Indonésie, le Maroc, Maurice et la Turquie ont tous procédé ainsi. La libéralisation des échanges sous l'égide du GATT a également été un processus continu mais graduel.

- Dans une économie où les prix et les salaires sont rigides ou présentent d'autres distorsions structurelles qui empêchent un ajustement optimal, un traitement de choc peut avoir des effets négatifs. Si le changement de politique est brusque, des usines potentiellement viables peuvent faire faillite et des employés potentiellement productifs peuvent se trouver licenciés. Dans un tel climat de distorsions, un changement graduel de politique peut atténuer le coût global de l'ajustement en l'étalant sur plusieurs années. S'il y a, dans le marché, des imperfections qui empêchent les agents économiques du secteur privé de choisir le rythme d'ajustement qui convient le mieux, une réforme graduelle peut avoir le même effet en leur permettant d'étaler le coût de l'ajustement.

- L'approche graduelle permet d'opérer des ajustements à mi-parcours. Comme les réformes ont lieu dans un environnement faussé par des distorsions, l'issue de n'importe laquelle est très incertaine. Si ambitieuses qu'elles soient, les réformes structurelles n'élimineront pas toutes les défaillances ou distorsions du marché. Des interactions imprévues entre l'action réformatrice et un reste éventuel de faiblesses dans le marché pourraient aboutir à des résultats décevants.

- Le gradualisme permet des réglages de précision à des fins politiques. Les gouvernants ont le temps de savoir quels seront probablement ceux qui y gagneront et ceux qui y perdront et de prévenir ainsi les oppositions. Ils peuvent neutraliser les opposants en puissance en leur donnant une partie de ce qu'ils veulent de la réforme et apaiser les perdants au moyen de transferts temporaires destinés à leur faciliter la transition.

- Le gradualisme peut être la meilleure façon de procéder lorsque les moyens administratifs sont très limités ou lorsqu'il faut créer de nouvelles institutions. Par exemple, si les marchés financiers ne sont pas bien développés, une privatisation réalisée à la hâte peut aboutir à une sous-évaluation des actifs et à une allocation sous-optimale des ressources.

Pour un traitement de choc

- On peut parler de traitement de choc lorsque la réforme est exécutée en moins de deux ans. La Bolivie, le Ghana, le Mexique et la Pologne ont tous lancé des réformes pour éliminer en peu de temps de graves distorsions. Le Chili a exécuté la plupart des réformes et le Mexique a rapidement libéralisé les échanges.

- Si la réforme améliore le bien-être social, la politique optimale consiste à exécuter le programme rapidement pour obtenir cette amélioration le plus vite possible. Il se peut que, proportionnellement, le coût de l'ajustement augmente plus que le temps qu'il faut pour exécuter la réforme. Dans ce cas, s'il peut être logique pour le secteur privé d'étaler l'ajustement dans le temps, cela ne veut pas dire que la réforme elle-même doit être exécutée graduellement. Certes, le redéploiement de la main-d'œuvre et du capital peut souvent être moins coûteux lorsqu'il se déroule sur plusieurs années. Les travailleurs ont alors le temps d'acquérir de nouvelles qualifications, l'équipement peut être atteint d'obsolescence et les usines reconverties ou modernisées.

- Le coût de l'ajustement ne devrait influencer sur la rapidité de mise en place de la réforme que lorsque les dysfonctionnements de l'économie empêchent le secteur privé d'opérer son ajustement à un taux socialement optimal. Mais ces dysfonctionnements peuvent agir dans les deux sens. Lorsque les réformes ne sont pas crédibles ou lorsque les marchés financiers fonctionnent mal, l'ajustement peut être trop lent d'un point de vue social — ce qui militerait en faveur d'une réforme encore plus radicale.

- Une action rapide peut accroître la viabilité politique des réformes si elle empêche des groupes d'intérêts spéciaux de se liguer contre des changements d'intérêt général. L'audace est d'autant plus nécessaire que le gouvernement manque de crédibilité. Dans les pays où les autorités se sont montrées indécises et où l'on ne compte plus les programmes abandonnés les uns après les autres, il est probable que les agents économiques du secteur privé répondront mollement à l'annonce d'un nouveau programme de réforme — surtout s'il est du type graduel. Une réforme décisive peut contribuer à modifier les anticipations concernant la force de l'engagement gouvernemental et, de ce fait, à son succès.

- L'ajustement a lieu généralement dans un climat de crise. Les gouvernements ont intérêt à profiter de la latitude accrue, mais peut-être éphémère, que leur donne la crise pour engager tout de suite le plus gros de la réforme.

en renforçant les coalitions favorables aux réformes et en aidant à abolir les "droits" acquis. (Ces questions sont examinées plus à fond au Chapitre 7.) Toute crise économique et politique offre l'occasion de changements radicaux. En Indonésie, les réformateurs avaient préparé leur plan de libéralisation (y compris des estimations de la protection effective) bien avant la crise de 1983. Lorsque la décision fut prise de le mettre à exécution, tout le travail préparatoire avait déjà été fait.

Le rythme

La réforme doit-elle être graduelle ou faut-il procéder par "traitement de choc"? Quelques principes sont exposés dans l'Encadré 6.2. Le gradualisme peut parfois être justifié lorsque la réforme s'inscrit dans un environnement économique particulièrement incertain. En outre, de par leur nature, certaines réformes prennent plus de temps que d'autres : une réforme des prix peut être mise en oeuvre

rapidement, alors qu'il faut du temps pour créer de nouvelles institutions (comme le droit des contrats). Beaucoup de réformes graduelles ont réussi.

Mais certaines réformes graduelles (par exemple, en République de Corée, au Japon et en Thaïlande) ont peut-être réussi parce qu'elles s'inscrivaient dans un contexte économique relativement solide et stable. En général, les arguments en faveur de la rapidité sont convaincants. Souvent, il vaudra mieux, semble-t-il, prendre le risque d'aller trop vite : une action rapide sensibilise plus vite aux avantages de la réforme. La rapidité est également préférable si le climat politique paraît ne pas devoir demeurer favorable aux réformes. Le gradualisme peut ne pas être possible pour les économies en crise ou pour les gouvernements dont le capital de crédibilité est limité.

L'ampleur

Un programme complet de réformes exploite les complémentarités dont l'importance a été soulignée tout au long du Rapport et offre donc les plus grands avantages. Les dangers d'une réforme partielle ne sont que trop évidents. La stabilisation a conduit à la stagnation lorsqu'on a négligé de promouvoir l'investissement (Bolivie et Philippines dans les années 80); la libéralisation des échanges a échoué dans les économies où les marchés des facteurs étaient faussés par des distorsions, une situation macroéconomique instable et une politique de change inappropriée (Argentine, Brésil et Sri Lanka dans les années 60; Pérou, Philippines, Portugal, Turquie et Uruguay dans les années 70); la déréglementation intérieure ou la privatisation ont fait naître des monopoles en l'absence de réformes commerciales qui mettent des bornes aux pouvoirs des marchés nationaux (Pologne et Togo dans les années 80); la réforme du secteur financier a échoué à cause d'une forte inflation (Argentine dans les années 70, Israël et Turquie au début des années 80). Dans tous les cas précités, on aurait eu plus de chances de réussir avec des programmes d'une plus grande portée qui se seraient attaqués à des problèmes liés entre eux.

L'ordre suivi

Pour que ces avantages se matérialisent, il semblerait qu'il faille appliquer les réformes toutes en même temps. Souvent, cela est en effet souhaitable. Par exemple, la libéralisation des importations incite les producteurs nationaux à faire mieux. Mais la réaffectation des ressources peut être

entravée par des restrictions et autres rigidités présentes dans les marchés des capitaux ou ailleurs. Dans ce cas, la déréglementation devrait suivre à peu près le même rythme que la réforme commerciale, afin que l'exécution du programme ait pour effet d'accroître la production plutôt que le chômage et la spéculation financière. De même, si on engage des réformes intérieures sans libéraliser le régime des importations, on risque d'aggraver le déplacement des ressources vers les secteurs très protégés.

Comme il peut ne pas être pratique d'exécuter en même temps toutes les réformes, il s'ensuit qu'il faut les échelonner. Bien échelonner les réformes consiste en général à s'attaquer d'abord résolument aux distorsions les plus coûteuses, en prenant soin d'éviter des mouvements de flux et de reflux des ressources. L'ordre serait alors le suivant : d'abord, la stabilisation macroéconomique, qui peut soit précéder, soit accompagner la réforme structurelle. De nombreux types de réforme structurelle (par exemple, le remplacement des restrictions quantitatives par des droits de douane) complètent les mesures de stabilisation. Vient ensuite la libéralisation des marchés des produits, y compris la déréglementation; il est préférable de ne pas reporter les réformes intérieures après la réforme commerciale. En ce qui concerne la libéralisation du secteur extérieur, il vaut mieux s'attaquer d'abord au déséquilibre de la balance commerciale, puis aux mouvements de capitaux. Les marchés des actifs financiers s'adaptant plus vite que les marchés des produits, une déréglementation trop précoce des mouvements de capitaux risque d'engendrer la spéculation et l'instabilité financière.

Bien entendu, il s'agit là de conditions idéales. Les considérations politiques et une multitude d'autres facteurs, tant économiques que non économiques, viennent souvent contrarier les plans des gouvernements réformateurs. Mais, généralement, cette façon de procéder évite bon nombre d'obstacles qui ont conduit des gouvernements à faire fausse route au cours des vingt dernières années.

Investissement et épargne

Un programme global de réforme économique représente, pour beaucoup de pays, la clé d'un accroissement quantitatif et qualitatif de l'épargne et de l'investissement. Pendant les années 80, l'épargne et l'investissement ont baissé dans les pays à revenu intermédiaire. L'investissement brut, qui avait représenté en moyenne 26 % du PIB

Tableau 6.1 Investissement et épargne, 1965-89
(en pourcentage du PIB)

Groupe d'économies	Investissement intérieur brut			Épargne extérieure ^a			Épargne nationale brute ^b		
	1965-73	1974-80	1981-89	1965-73	1974-80	1981-89	1965-73	1974-80	1981-89
<i>A faible revenu</i>	19,6	24,4	26,4	1,2	1,1	3,4	18,4	23,3	23,0
Chine	24,8	31,0	34,9	-0,3	-0,1	5,5	25,2	31,1	34,4
Inde	17,1	21,3	23,9	1,7	1,1	3,6	15,3	20,3	20,4
Indonésie	13,7	23,6	29,5	2,6	-3,0	2,7	11,1	26,7	26,9
Kenya	21,0	24,1	23,7	4,4	8,9	7,1	16,6	15,2	16,6
Nigéria	14,1	22,2	12,0	4,3	-1,3	2,7	9,7	23,5	9,3
<i>A faible revenu, non compris la Chine et l'Inde</i>	14,1	19,6	19,1	2,8	2,3	6,2	11,3	17,2	12,9
<i>A revenu intermédiaire</i>	21,6	26,4	23,2	3,0	5,3	3,4	18,1	21,0	19,7
Brésil	20,5	23,8	19,8	1,9	4,6	1,8	18,5	19,2	18,0
Corée, Rép. de	23,3	30,0	29,8	8,2	7,1	0,8	15,1	22,9	29,0
Malaisie	21,2	27,3	30,7	-1,5	-1,2	3,3	22,7	28,5	27,4
Maroc	14,3	26,0	24,4	2,7	14,5	13,0	11,7	11,5	11,4
Philippines	20,5	29,3	20,1	1,4	5,4	2,4	19,0	23,9	17,7
Thaïlande	23,9	26,6	25,8	2,4	5,1	4,2	21,5	21,5	21,6

a. Investissement intérieur brut moins épargne nationale brute.

b. Non compris les transferts nets de l'étranger.

Source : Données de la Banque mondiale.

entre 1974 et 1980, a reculé de 3 points de pourcentage. La diminution de l'épargne étrangère entre pour les deux tiers dans le recul de l'épargne totale. L'investissement est resté assez stable dans les pays à faible revenu (non compris la Chine et l'Inde), l'augmentation de l'épargne étrangère y compensant la baisse de l'épargne intérieure (Tableau 6.1). Le recul de l'investissement est dû en partie à la contraction de l'investissement public, laquelle était inévitable pour les nombreux pays où l'investissement public avait augmenté à un rythme intenable, généralement vers la fin des années 70.

Au cours des deux dernières décennies, le niveau global de l'investissement tout comme la part relative qu'en représentent l'investissement privé et l'investissement public ont beaucoup fluctué selon les pays et selon les années. Par exemple, la stabilité relative de l'investissement aussi bien public que privé et le niveau élevé de l'investissement privé en République de Corée offrent un contraste marqué avec la tendance à la baisse et le faible niveau de l'investissement privé en Argentine, les fortes fluctuations de l'investissement privé à la Jamaïque et le retournement complet de la composition de l'investissement en Côte d'Ivoire (Figure 6.4). Avec des comportements aussi différents en matière d'investissement, on en vient à se demander ce qui détermine l'investissement privé et ce que peuvent faire les pouvoirs publics pour l'encourager.

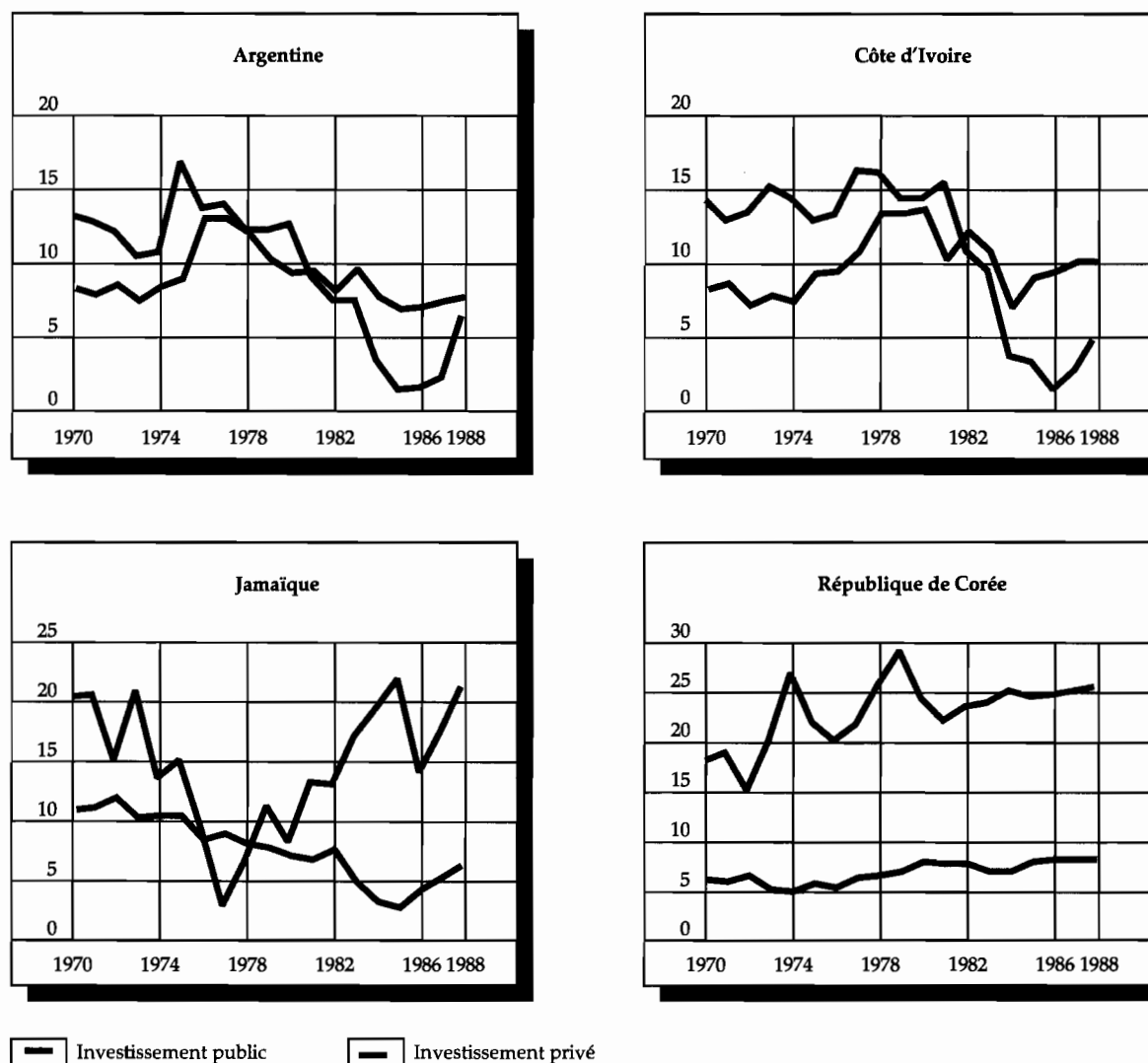
Quantité et qualité de l'investissement

Les pays à faible inflation, où les taux d'intérêt réels sont modérés et qui ont laissé suffisamment de crédit à la disposition du secteur privé, ont généralement connu un niveau élevé d'investissement privé en pourcentage du PIB. Parce qu'ils accentuent la variabilité de la production et du taux de change réel, une lourde dette extérieure et des revirements de politique découragent l'investissement privé. En outre, dans la mesure où l'investissement public et l'investissement privé sont complémentaires, la compression de l'investissement public contribue également au recul de l'investissement privé.

CONDITIONS FINANCIÈRES. Statistiquement, les différences de conditions macroéconomiques entre pays expliquent très bien les différences de comportement en matière d'investissement. S'il en est ainsi, c'est probablement parce que les aléas de la production rendent les investisseurs méfiants et plus enclins à différer l'exécution de leurs projets. L'inflation rend les projets à long terme plus risqués et fausse les signaux émis par les prix relatifs, de sorte qu'elle peut aussi décourager l'investissement privé. En renforçant la confiance, la stabilité macroéconomique favorise l'investissement privé.

La politique macroéconomique influe également sur l'investissement en modifiant la quantité de crédit mise à la disposition du secteur privé. Les

Figure 6.4 Physionomie de l'investissement public et privé dans quatre pays, 1970-88
(pourcentage du PIB)



Source : Données de la Banque mondiale.

faits confirment l'hypothèse selon laquelle les apports de crédit ont une incidence positive et statistiquement significative sur l'investissement privé. Etant donné que, pour nombre de pays en développement, le plafonnement des taux d'intérêt est un instrument important de la politique monétaire, c'est la quantité et non le prix du crédit qui influence les décisions d'investissement. Un resserrement de la politique monétaire ou un changement dans la composition du crédit en faveur du secteur public réduit l'investissement privé.

Lorsque les prêts bancaires sont une source importante de financement, ce qui est souvent le cas, une réduction des emprunts publics libère ainsi des ressources pour l'investissement privé.

En général, les pays où les flux réels de crédit destinés au secteur privé sont positifs, comme en Colombie, en Corée, en Indonésie et en Thaïlande, connaissent également des niveaux d'investissement stables. Dans les pays où ces flux étaient négatifs, l'investissement a généralement diminué. Même en l'absence de rationnement général du

crédit, toutes les entreprises ne peuvent pas emprunter autant qu'elles le voudraient. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il n'existe pas de garanties adéquates, ni de système efficace de règlement des différends, c'est-à-dire lorsque l'octroi du crédit est lié à la réputation de l'entreprise plutôt qu'à la rentabilité du projet. En Egypte, où le volume de crédit disponible joue un rôle important dans les décisions d'investissement, les emprunts de l'Etat semblent avoir évincé du crédit les entreprises peu connues, mais non celles dont la réputation était bien établie.

Les données comparatives entre pays donnent également à penser que des taux d'intérêt réels élevés réduisent l'investissement privé. La décision d'investir dépend du taux de rentabilité interne de l'investissement (efficacité marginale du capital) et du coût du capital. Ce coût dépend en partie de la composition du financement — obligations, fonds propres ou emprunts bancaires. Etant donné que les prêts bancaires constituent une source importante de financement, une augmentation de leur coût par rapport à l'efficacité marginale du capital aura pour effet de réduire l'investissement. L'effet taux d'intérêt sera probablement plus marqué dans les pays dont le marché des capitaux est bien développé et qui ont recours aux opérations d'open market plutôt qu'à l'encadrement du crédit pour contrôler la masse monétaire.

En principe, une dépréciation réelle de la monnaie a un effet ambigu sur l'investissement. Elle peut le réduire en augmentant le coût des biens intermédiaires et des biens d'équipement importés et en réduisant la quantité réelle de crédit, étant donné que la dépréciation est suivie d'une augmentation des prix. Mais elle peut également l'encourager en améliorant la rentabilité du secteur des exportations et, parfois, en augmentant les disponibilités en devises, lesquelles peuvent servir à régler des importations supplémentaires de biens d'équipement.

Une étude a montré qu'une dévaluation réelle peut, dans la pratique, réduire l'investissement dans le court terme, surtout si elle fait baisser la production. (Dans ce cas, l'investissement chuterait sauf si tout le poids de l'ajustement aux variations des prix relatifs retombait sur la consommation privée et publique.) A moyen terme, cependant, si la dévaluation réelle passe pour devoir durer, l'investissement a des chances d'augmenter en partie à cause d'une amélioration durable de la rentabilité des exportations. Au Chili et en Indonésie, l'investissement a diminué assez vite sous l'effet de fortes dévaluations réelles, pour se

redresser à moyen terme avec l'expansion des biens exportables. Il a fallu environ cinq ans pour que l'investissement se redresse au Chili et trois ans en Indonésie. Les effets négatifs d'une dévaluation peuvent persister plus longtemps dans les pays à faible revenu parce que l'offre y est plus lente à réagir.

On a constaté que les pays très endettés avaient des ratios d'investissement plus faibles. Un fort endettement implique généralement un rationnement du crédit extérieur ou des primes de risque élevées, ce qui tend à réduire l'investissement privé. Un endettement excessif agit en outre comme une taxe implicite : il décourage l'investissement parce que cela veut dire qu'il faudra, tôt ou tard, un relèvement des impôts, une dépréciation de la monnaie et une réduction de la demande intérieure pour opérer le transfert extérieur qu'il implique.

INVESTISSEMENT PUBLIC ET PRIVÉ. Plusieurs pays sont parvenus à assainir leur situation budgétaire, en partie en amputant l'investissement public ou en différant des dépenses d'investissement. Les coupes opérées dans les programmes de soins de santé, d'éducation et d'infrastructure peuvent ralentir l'investissement privé et la croissance à moyen terme. Mais l'investissement public peut réduire la formation de capital privé s'il utilise des ressources rares ou si la production qui en découle fait directement concurrence à celle du secteur privé. Les effets de complémentarité et les effets d'éviction de l'investissement public ne sont pas incompatibles. A court terme, le financement des infrastructures publiques peut faire monter les taux d'intérêt ou réduire le crédit au secteur privé, et avoir ainsi un effet d'éviction sur l'investissement privé. A moyen terme, cependant, il peut accroître la productivité et l'investissement privé. L'effet net est difficile à déterminer, essentiellement par manque de données. Quelques récents travaux de recherche tendent cependant à montrer que l'investissement public et l'investissement privé sont complémentaires. D'autres études comparatives semblent indiquer que les investissements d'infrastructure (par opposition, par exemple, aux investissements dans les entreprises d'Etat ou en matériel militaire) paraissent particulièrement propres à promouvoir l'investissement privé.

Voilà qui est plausible. Des études réalisées sur certains pays montrent que les coûts d'exploitation des entreprises augmentent et que l'investissement diminue lorsque l'infrastructure est insuffisamment développée. En Egypte, par exemple, les investissements publics d'infrastructure semblent

avoir encouragé l'investissement privé. En Corée, l'investissement public semble avoir un effet positif sur l'investissement privé, aussi bien à court qu'à long terme. On peut en déduire qu'il faudrait maintenir les dépenses d'infrastructure en période d'ajustement budgétaire; elles sont plus susceptibles que d'autres types d'investissement public de compléter et d'accroître l'investissement privé.

COMPOSITION DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ. L'investissement privé se compose à la fois de biens d'équipement et de constructions. Il devrait exister entre eux un certain degré de complémentarité, mais, à la marge, il est probable qu'ils contribuent différemment à la croissance. Les dépenses d'équipement (principalement les machines) semblent être plus étroitement associées à un accroissement de la productivité. Toute discrimination à l'encontre des biens d'équipement (par des droits de douane ou des taxes élevées) fera monter leur prix et réduira la part des dépenses d'équipement dans le total de l'investissement. Ceci est important, car le matériel nouveau implique de nouvelles techniques et d'importantes économies externes.

Les déterminants de l'épargne

Les particuliers épargnent pour égaliser leur consommation dans le temps. Leur taux d'épargne dépend de leur revenu courant, du revenu qu'ils comptent toucher toute leur vie et de la rémunération attendue de l'épargne. Le taux d'épargne d'un individu varie selon les époques de sa vie, le maximum étant atteint pendant les années les plus productives. Le taux d'épargne global sera d'autant plus élevé que les travailleurs reçoivent une fraction plus grande du revenu pendant leurs années les plus productives. Les facteurs démographiques influent également sur l'épargne. Plus le taux de dépendance économique (la proportion de la population âgée de moins de 15 ans et de plus de 65 ans) est faible, plus le taux de l'épargne est élevé. Les économies à croissance rapide ont généralement aussi des taux d'épargne plus élevés parce que l'écart y est grand entre le revenu de vie active et le revenu de retraite, et parce que le taux d'épargne global est plus proche du taux d'épargne des travailleurs actifs. Accélérer la croissance est le meilleur moyen d'accroître l'épargne. Ces facteurs semblent expliquer le taux d'épargne élevé enregistré au Japon (Encadré 6.3).

Dans un grand nombre de pays en développement, l'agriculture représente une part appréciable du revenu des ménages. L'agriculture — et les revenus qu'elle engendre — est sujette à beaucoup

de risques, qui peuvent se répercuter sur d'autres activités économiques qui lui sont étroitement liées. En même temps, les imperfections des marchés des capitaux peuvent empêcher les ménages d'emprunter sur leur revenu futur. Tout ceci rend le taux d'épargne plus sensible aux variations des anticipations concernant le revenu futur; plus l'avenir est incertain, plus il sera demandé à l'épargne de jouer un rôle de "stock régulateur".

Les faits montrent qu'il y a une forte corrélation entre taux de croissance et taux d'épargne. En République de Corée, par exemple, les variations du taux de croissance expliquent, pour la majeure partie, les fluctuations du taux d'épargne. Avec l'expansion économique rapide du pays, le taux d'épargne national est passé de moins de 10 % du PNB au milieu des années 60 à 32,8 % en 1986. La variabilité des taux de croissance du revenu est également liée à la variabilité de l'épargne. L'Indonésie et le Myanmar ont connu des taux de croissance réels variables, voire négatifs, dans les années 60 et des taux d'épargne faibles et variables. Au cours des dernières années, cependant, lorsque les taux de croissance réels se sont stabilisés, les deux pays ont vu augmenter rapidement leur taux d'épargne.

RÔLE DU SECTEUR FINANCIER. Comme peu de pays en développement ont facilement accès à l'épargne extérieure, toute augmentation de l'investissement devra essentiellement être financée par l'épargne intérieure. Le secteur financier peut jouer un rôle important en transformant plus efficacement l'épargne en investissement. L'expérience montre que les distorsions de ce secteur génératrices de taux d'intérêt réels négatifs sont associées à de faibles taux de croissance. Des taux d'intérêt réels négatifs peuvent réduire l'épargne globale, diminuer l'épargne disponible pour l'investissement et fausser sa répartition entre divers types d'investissements. Bien menée, la réforme du secteur financier aboutit généralement à des taux d'intérêt réels modérément positifs. En théorie, on ne sait pas très bien quel est l'effet net de taux d'intérêt réels plus élevés. L'expérience montre qu'une hausse des taux d'intérêt réels a un effet positif, quoique modeste, sur l'épargne. Des taux d'intérêt réels positifs peuvent également accroître la part de l'épargne qui transite par les circuits financiers. C'est là une évolution également souhaitable pour autant que le système fonctionne raisonnablement bien.

Dans le court terme, un gouvernement n'a guère de moyens d'agir sur les facteurs démographiques

Encadré 6.3 Les déterminants de l'épargne des ménages au Japon

L'épargne des ménages est plus élevée au Japon que dans la plupart des autres pays. Entre 1970 et 1986, elle a représenté 23 % du revenu des ménages, contre 14,3 % aux Etats-Unis, 10,4 % au Royaume-Uni et 7,8 % en Suède.

Certains de ces écarts peuvent s'expliquer par des différences de manière de calculer. Les méthodes utilisées pour calculer le taux d'épargne aux Etats-Unis et au Japon diffèrent essentiellement à trois égards. Tout d'abord, au Japon, l'amortissement est calculé au coût d'acquisition, alors qu'aux Etats-Unis on tient compte de la valeur de remplacement. Ensuite, au Japon, les transferts de capitaux sont exclus de l'épargne et du revenu disponible, alors qu'aux Etats-Unis ils en font partie. Enfin, les intérêts versés par les ménages aux entreprises ou à des étrangers sont exclus du revenu des personnes physiques au Japon, alors que ce n'est pas le cas aux Etats-Unis. S'ils sont pris en compte, ces facteurs réduisent l'épargne des ménages japonais de 3 à 4 points de pourcentage. Les autres différences qui influent sur les comparaisons entre divers pays sont, par exemple, le traitement des biens de consommation durables, des pensions et de l'assurance-vie des particuliers et des fonds de sécurité sociale. Même en tenant compte de tous ces facteurs, l'épargne reste élevée au Japon.

Diverses raisons ont été avancées pour expliquer ce phénomène : a) des facteurs culturels, tels que l'héri-

tage confucéen, la phobie du risque, la faiblesse des effets d'entraînement et l'importance des transferts entre générations; b) des facteurs démographiques et socio-économiques, tels que la pyramide des âges, la répartition du revenu et le taux élevé d'actifs parmi les personnes âgées; c) des facteurs institutionnels, comme le système des primes et l'inexistence du crédit à la consommation; d) la politique gouvernementale, y compris, tout récemment encore, la non-imposition de l'épargne et le faible niveau des prestations de sécurité sociale; e) des facteurs économiques comme les taux élevés de croissance et la hausse constante du prix des terrains et des logements.

De ce qui a été écrit sur l'épargne au Japon, il ressort que la faible proportion des personnes âgées, le taux de croissance du pays et le système des primes interviennent chacun pour 2 à 3 points de pourcentage dans l'écart entre le taux d'épargne du Japon et celui des autres pays. Les autres facteurs qui ont pu dans le passé contribuer au taux élevé de l'épargne (comme la tradition, la non-imposition de l'épargne, le sous-développement de la sécurité sociale, la famille élargie et l'inexistence du crédit à la consommation) perdent maintenant de leur importance. Le taux de l'épargne des ménages diminuera sans doute à mesure que la structure démographique du Japon se rapprochera de celle des autres pays.

et culturels qui influencent l'épargne privée. Il en résulte qu'en l'absence d'apports de capitaux de l'étranger, le surcroît d'épargne nécessaire pour financer un volume accru d'investissement exigera un accroissement de l'épargne publique — c'est-à-dire une réduction du déficit public.

EPARGNE PUBLIQUE. L'effet produit sur l'épargne privée par une augmentation de l'épargne publique dépendra de la façon dont ce surcroît d'épargne a été obtenu — par une compression des dépenses ou par un relèvement des impôts. D'après une étude de la Banque mondiale portant sur un échantillon de pays en développement, moins de la moitié de l'augmentation d'épargne publique obtenue par une compression des dépenses de consommation publique a pour contrepartie une diminution de l'épargne privée; dans le cas d'une augmentation des impôts, la proportion est légèrement plus forte. Des modifications permanentes de la fiscalité et des dépenses ont moins d'effet sur l'épargne privée que des mesures temporaires, car lorsqu'ils estiment que des mesures ont un caractère temporaire, la plupart

des ménages ont tendance à opérer le réglage nécessaire par l'épargne plutôt que par la consommation. Il semble que le meilleur moyen d'accroître l'épargne nationale soit de réduire le déficit public.

L'environnement économique mondial

La récession mondiale de 1980-83 et la montée des taux d'intérêt internationaux ont montré tout l'impact que la situation macroéconomique des pays industriels pouvait avoir sur les pays en développement. Ce sont les pays en développement exportateurs de produits manufacturés qui paraissent le plus sensibles aux fluctuations de la croissance des pays industriels — plus que ceux qui exportent surtout des produits primaires. Par ailleurs, l'expansion de la demande d'importations des Etats-Unis en 1983-84 a profité davantage aux pays d'Asie et d'Amérique latine qui avaient des liens commerciaux étroits avec ce pays qu'à beaucoup de pays africains, plus liés aux marchés européens.

L'importance du rôle que jouent les marchés des capitaux dans la transmission des effets de la politique suivie par les pays industriels s'est trouvée

renforcée avec l'intégration des marchés mondiaux et l'accumulation de la dette extérieure des pays en développement. Après 1979-80, lorsque les taux d'intérêt sont devenus plus volatiles, plusieurs pays d'Amérique latine, dont une forte proportion de la dette était à taux flottant, ont vu monter en flèche leurs paiements de service de leur dette. Les problèmes de balance des paiements qui en ont résulté ont été aggravés par les effets de la récession mondiale et par la réduction des financements extérieurs disponibles.

Quelle est l'importance des facteurs exogènes pour les pays en développement? Les simulations effectuées par la Banque mondiale montrent que, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance des pays de l'OCDE pourrait, à long terme, faire réaliser un gain de 0,7 % à la croissance des pays en développement. Inversement, une augmentation de 1 point de pourcentage du LIBOR peut réduire la croissance de 0,2 point de pourcentage. D'après les estimations, une augmentation de 1 % de la croissance des pays de l'OCDE peut également aboutir à une progression de 0,2 % des exportations des pays en développement. Ces effets varient cependant d'un pays à l'autre, en fonction de leurs courants d'échanges et de la structure de leur dette extérieure.

Il convient de souligner le rôle des facteurs exogènes. À brève échéance, des chocs externes défavorables, une hausse des taux d'intérêt, un recul des termes de l'échange ou des apports insuffisants de l'étranger peuvent faire dérailler n'importe quel programme d'ajustement bien conçu. À long terme, une économie mondiale forte pourrait encourager l'adoption de réformes économiques. La production interne s'en trouverait améliorée et les pays profiteraient pleinement de l'expansion continue des marchés mondiaux. Si la qualité de la gestion économique est ce qui importe le plus, les conditions économiques mondiales sont également importantes car elles influent sur les perspectives d'avenir des pays en développement.

Ressources extérieures et croissance

Les ressources extérieures permettent aux pays en développement d'accélérer leur croissance en leur donnant la possibilité de financer des investissements supplémentaires ou d'absorber plus aisément les chocs extérieurs. En principe, un financement extérieur doit pouvoir aider une économie à se sortir d'un creux de la vague et lui permettre de décoller en dépit des contraintes, structurelles ou politiques, qui pèsent sur l'épargne intérieure. L'aide accordée à des conditions libérales permet

aux pays de réduire la pauvreté et d'accélérer leur croissance à long terme. Les pays industriels doivent veiller à ce que les flux de capitaux contribuent à favoriser, et non à entraver, le développement. Pour que les flux d'aide libérales atteignent leur but, il faut que les organismes d'aide et de financement extérieurs coordonnent leurs actions et mettent sur pied des projets qui tiennent soigneusement compte des besoins et des capacités administratives des pays qu'ils aident. Ces organismes doivent également mettre fin à des pratiques du genre de l'aide liée.

La crise de la dette montre bien ce qu'il en coûte de mal utiliser ces capitaux. Le rendement des apports de ressources extérieures et la capacité de remboursement dépendent de ce que l'on aura fait de ces investissements, ce qui dépend à son tour de la politique du pays. Pendant les années 70, beaucoup de pays ont investi dans des projets du secteur public peu rentables. Surtout vers la fin des années 70 et au début des années 80, certains pays en développement ont utilisé ces financements extérieurs pour maintenir des niveaux de consommation dont le déficit des recettes d'exportation ou les modifications des termes de l'échange ne leur en donnaient plus les moyens. Dans d'autre cas, en plus d'une mauvaise gestion macroéconomique, les emprunts extérieurs ont financé la fuite des capitaux (Encadré 6.4).

Une grande partie de ces capitaux étrangers peut servir à financer la consommation et non l'investissement, ce qui réduit l'effet à long terme des entrées de capitaux sur la croissance. Même en l'absence de distorsions intérieures, une partie de ces apports se traduira toujours par un accroissement de la consommation, mais une étude récente a révélé que, dans certains pays, la part des transferts extérieurs utilisée pour la consommation avait été excessivement élevée. Chaque dollar supplémentaire de prêts étrangers consentis pendant les années 60 et 70 a donné lieu à une dépense de consommation supplémentaire de 88 cents pour la Bolivie et de 99 cents pour la Colombie. Pourtant, en République de Corée, où le taux d'épargne intérieure est passé de 6 % au début des années 60 à 30 % au milieu des années 80, l'épargne étrangère a été en grande partie canalisée vers l'investissement. Cependant, un grand nombre d'études ont relevé — surtout avant la fin des années 70 et le début des années 80 — une relation positive entre les entrées de capitaux étrangers et l'accroissement de la part de l'investissement intérieur dans le PIB.

Pour coûteux qu'il soit d'utiliser des ressources extérieures pour différer l'ajustement à des chocs permanents, l'accès à ces ressources n'en a pas

Encadré 6.4 La fuite des capitaux

La fuite des capitaux est une notion difficile à définir. Statistiquement, elle est difficile à distinguer des mouvements de fonds normaux qui découlent des relations commerciales et de l'intégration croissante des marchés mondiaux des capitaux. Pour certains auteurs, ces capitaux sont ceux qui quittent un pays à la suite de risques perçus comme anormalement élevés. La fuite des capitaux a également été définie comme la part des avoirs extérieurs qui ne produisent pas un revenu d'investissement comptabilisé dans la balance des paiements. On peut aussi dire qu'elle équivaut au total des sorties de capitaux puisque toute sortie de fonds implique une certaine perte pour l'économie nationale. Ainsi définie, la fuite des capitaux peut se mesurer comme le stock des avoirs extérieurs acquis par des résidents ou comme le solde des sorties de capitaux à court terme du secteur privé non bancaire (capitaux fébriles). Le poste des erreurs et omissions de la balance des paiements est généralement inclus dans ces estimations, car on suppose qu'une grande partie des fuites de capitaux sont des transactions illégales qui n'apparaissent qu'à ce poste. Lorsque la fuite des capitaux résulte de la sous-facturation des exportations et de la surfacturation des importations, elle n'apparaît pas dans la balance des paiements. Aucune de ces définitions n'est vraiment satisfaisante et toutes posent des problèmes de mesure. Au mieux, elles ne nous donnent qu'une fourchette d'estimations.

L'ampleur des fuites de capitaux a beaucoup varié. Pour la période 1980-84, elles ont été évaluées aux alentours de 16 à 17 milliards de dollars pour l'Argentine, de 40 milliards pour le Mexique et de 27 milliards pour le Venezuela. Certaines années, la fuite des capitaux en Argentine et au Venezuela a représenté la moitié de l'épargne nationale. Au Brésil, les fuites de capitaux sont relativement modestes, mais elles semblent s'être accrues vers la fin des années 80.

Quelle que soit sa définition ou sa mesure, la fuite des capitaux est avant tout le symptôme d'une

mauvaise gestion macroéconomique, aggravée, dans bien des cas, par l'instabilité politique. Lorsque l'investisseur doit choisir entre des avoirs financiers intérieurs, une protection contre l'inflation (des biens de consommation durables ou des terres) et des avoirs extérieurs, sa décision est fonction des taux d'inflation et d'intérêt intérieurs, des taux d'intérêt extérieurs et du taux de dépréciation de la monnaie anticipé. S'il craint une dévaluation, il placera ses fonds à l'étranger afin d'éviter une perte en capital. De même, des taux d'inflation élevés et une politique de répression financière qui maintiennent des taux d'intérêt réels trop bas encourageront les résidents à investir à l'étranger ou à constituer des stocks.

Parce qu'elle se produit généralement en période de pénurie de capitaux étrangers, la fuite des capitaux coûte très cher à l'économie. Symptôme d'une mauvaise gestion macroéconomique, elle accentue également l'instabilité intérieure — financièrement (car les flux de capitaux fébriles peuvent entraver la poursuite des objectifs économiques intérieurs) et politiquement (car elle affaiblit la légitimité politique des efforts déployés pour assurer le service de la dette extérieure). La fuite des capitaux nuit également à la croissance intérieure en détournant l'épargne vers d'autres pays. Elle rétrécit l'assiette de l'impôt, ce qui réduit les recettes de l'Etat et reporte une plus grosse part de la charge fiscale sur les catégories à faible revenu. Enfin, elle contribue au problème de la dette en augmentant le coût de l'emprunt (qui augmente avec le montant emprunté) et en réduisant les ressources disponibles pour le remboursement de la dette.

Pour inverser le mouvement de la fuite des capitaux, il faut rétablir la confiance dans l'économie et le gouvernement par un retour à la croissance et par l'adoption de politiques viables. Malheureusement, il est beaucoup plus facile à un gouvernement de perdre sa crédibilité que de la recouvrer.

moins permis à certains pays de surmonter des chocs temporaires. La Corée (après sa crise économique de 1980), la Turquie (de 1980 à 1982) et l'Indonésie (au milieu des années 60), tous ces pays ont bénéficié d'apports de capitaux durant leur période d'ajustement. Ayant tous fait face à leurs problèmes économiques avant la crise de la dette de 1982, ils ont eu l'énorme avantage d'avoir toujours accès à des capitaux et de bénéficier de conditions d'emprunt favorables pendant leur période d'ajustement.

Pour faciliter l'ajustement aux chocs, la Banque mondiale a lancé les prêts d'ajustement en 1980. Ces prêts, qui représentaient environ 25 % de l'ensemble de ses prêts à la fin des années 80, visaient

à offrir une aide de balance des paiements pour soutenir la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles à long terme dans divers domaines — commerce extérieur, marché intérieur et marché du travail, marché des capitaux et gestion du secteur public. En rendant possible une augmentation des dépenses, ces prêts étaient censés amortir les coûts d'ajustement immédiats pour la production, l'emploi et la consommation. On peut constater qu'ils ont effectivement permis à un certain nombre de pays d'améliorer la position de leur balance des paiements et que la majorité des participants ont tenu leurs engagements de réformes. Bien que les résultats ne soient pas concluants, les premiers bénéficiaires étaient plus

susceptibles de faire état d'un effet positif de ces prêts sur la croissance (Encadré 6.1). Mais, dans beaucoup de pays, la part de l'investissement dans le PIB ne s'est pas redressée.

Un héritage de dette

Cette période d'abondants transferts de ressources financières vers les pays en développement a brusquement pris fin en 1982, déclenchant ainsi la crise de la dette. Avec la crise, l'accroissement des flux privés a servi essentiellement à financer le service de la dette des pays débiteurs, et peu de capitaux supplémentaires ont été disponibles pour l'investissement et la croissance. La crise ayant persisté tout au long des années 80, beaucoup de pays débiteurs ont commencé à enregistrer une inversion des transferts de ressources (Tableau 6.2), un repli de l'investissement et de la croissance et une recrudescence de l'inflation. Parmi les facteurs qui ont contribué à la crise, il y a eu tout un mélange complexe de choix malencontreux (lourds déficits budgétaires, surévaluation de la monnaie et discrimination à l'encontre des exportations), de chocs extérieurs (hausse rapide des taux d'intérêt mondiaux, chute des prix des produits de base et récession mondiale) et de politiques de prêt par trop expansionnistes de 1979-81.

Les transferts nets aux pays en développement sont devenus négatifs pendant la seconde moitié des années 80 (Figure 6.5). Les arriérés de principal et d'intérêts (qui représentent une forme de financement implicite) ont atteint environ 6,9 % de la dette des pays en développement en 1989. Les déficits des paiements courants sont tombés de 3 % du PNB en 1980 à moins de 1 % en 1987-89, lorsque les pays en développement ont commencé à exporter plus de biens et de services non facteurs qu'ils n'en

importaient. L'investissement étranger direct a beaucoup progressé par rapport à son niveau du début des années 80, ce qui est imputable en partie aux échanges de créances. Cette progression a surtout eu lieu en Asie de l'Est; la Chine, la Corée, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande ont reçu environ le quart des investissements étrangers dans les pays en développement. Toute expansion de ce type d'investissement dans d'autres pays dépendra probablement de leur stabilité politique et macroéconomique et de leur réglementation en matière d'impôt et de rapatriement des bénéfices.

La majeure partie de la dette des pays à faible revenu a été contractée à l'égard de créanciers officiels, bilatéraux et multilatéraux; une grande partie de l'encours des crédits privés à l'exportation est également garantie par les États. A la fin de 1989, la dette de ces pays lourdement endettés équivalait à leur PNB global. Les créanciers officiels ont entrepris de remettre et de rééchelonner une partie de la dette et consenti de nouveaux crédits à des conditions extrêmement préférentielles. Sans cela, ces pays auraient dû consacrer plus de la moitié de leurs recettes d'exportation au service de leur dette; en fait, moins de la moitié des montants à payer l'a effectivement été. Les mesures d'allègement de dette ont surtout porté sur la dette publique. Les créanciers bilatéraux ont rééchelonné les échéances dans le cadre du Club de Paris, offrant des conditions privilégiées, celles dites de Toronto. C'est ainsi que les créanciers officiels bilatéraux ayant consenti des prêts non concessionnels peuvent choisir entre plusieurs options : annuler un tiers du montant consolidé, adopter des échéances aussi longues que pour la dette concessionnelle (25 ans avec un différé d'amortissement de 14 ans) ou abaisser les taux d'intérêt. Il est

Tableau 6.2 Indicateurs de la dette extérieure des économies en développement, 1970-89

(pourcentage moyen pour la période)

Groupe d'économies	Dette extérieure totale ^a			Paiements d'intérêts ^b			Transferts nets ^a		
	1970-75	1976-80	1983-89	1970-75	1976-82	1983-89	1970-75	1976-82	1983-89
A faible revenu	10,2	14,8	28,5	2,9	4,3	9,8	1,1	1,2	0,7
A faible revenu, non compris la Chine et l'Inde	20,5	28,5	60,7	2,9	5,3	11,8	2,7	2,4	1,0
A revenu intermédiaire	18,6	34,6	54,9	5,1	11,0	15,4	1,9	1,9	-2,7
Argentine	20,1	46,1	80,3	14,1	17,9	41,6	-0,3	2,7	-5,4
Brésil	16,3	28,2	42,0	12,1	28,5	30,3	3,3	0,8	-2,5
Maroc	18,6	55,1	109,5	2,8	13,0	17,1	1,8	6,8	-1,7
Philippines	20,7	45,8	79,2	4,2	14,1	20,5	1,2	1,8	-3,4

Note : Les variables sont des moyennes annuelles calculées pour la période; les moyennes pour les économies sont pondérées par leur part du PNB en 1981.

a. En pourcentage du PNB.

b. En pourcentage des recettes totales d'exportation.

Source : Données de la Banque mondiale.

probable que, pour accélérer l'investissement et la croissance, les débiteurs en question auront besoin d'une nouvelle réduction de l'encours et du service de la dette.

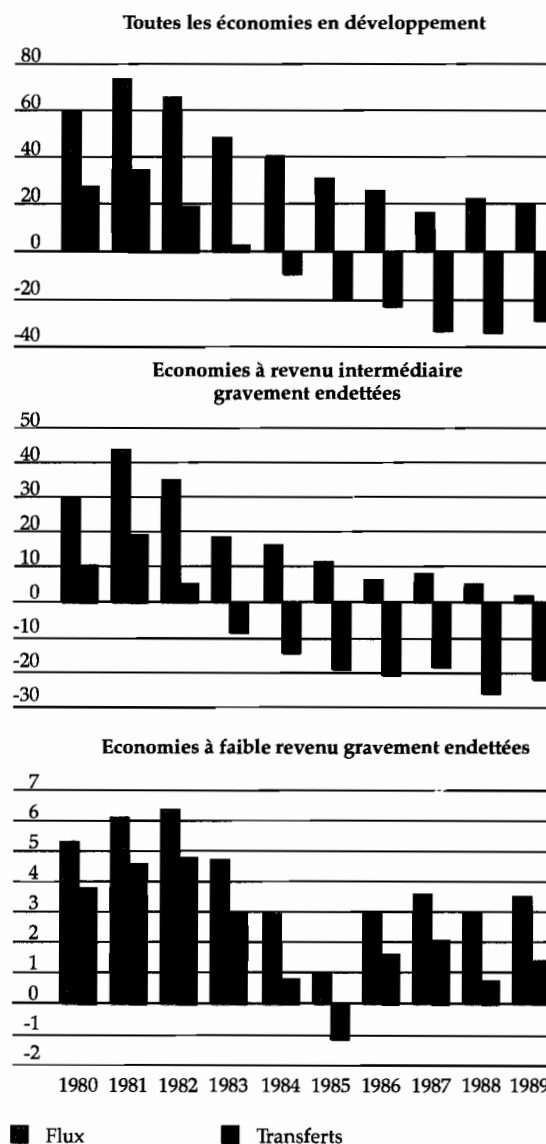
Pour ce qui concerne la dette commerciale, les créanciers officiels ont proposé, dans le cadre du Plan Brady, de soutenir des mesures de réduction de l'encours et du service de la dette pour les pays qui adoptaient des programmes d'ajustement et prenaient des mesures pour encourager l'investissement étranger direct et le rapatriement des capitaux. Ces réductions de la dette se font par rachat — c'est-à-dire l'échange de créances anciennes contre des obligations au pair à intérêt réduit ou contre des obligations avec décote, partiellement garanties.

Plusieurs pays, à commencer par le Chili en 1985, ont procédé à des swaps de créances contre actifs pour réduire leur dette extérieure et encourager l'investissement étranger direct. Lorsque le rachat est financé par la vente d'actions dans des entreprises publiques, il n'a pas d'impact sur le budget puisque l'Etat est déjà propriétaire de l'actif. Mais lorsqu'il s'agit d'échanger des créances publiques contre des actifs privés, le gouvernement doit alors mobiliser des fonds pour acquérir ces actifs. La façon de procéder est importante. L'Argentine, le Brésil et le Mexique ont suspendu leurs programmes de swaps de créances en 1989 en partie à cause de leurs effets inflationnistes; ces effets sont particulièrement sensibles lorsque la banque centrale fait marcher la planche à billets pour amortir la dette. Certains nouveaux programmes de swaps sont liés à des opérations de privatisation, comme celles de la compagnie du téléphone et de la compagnie nationale de navigation aérienne en Argentine. Le nouveau programme de swaps du Mexique est maintenant limité aux entreprises d'Etat, aux infrastructures et autres projets de développement. D'autres types d'échanges de créances ont également été lancés : échanges de créances contre remise de produits exportables comme au Pérou et en Yougoslavie, et échanges de créances contre actions d'ordre environnemental ou sanitaire dans d'autres pays.

En 1990, de nouveaux accords de restructuration de la dette de type Brady avaient déjà été appliqués au Costa Rica, au Mexique et aux Philippines, et des négociations étaient en cours pour le Maroc, l'Uruguay et le Venezuela. Outre leurs effets directs sur l'économie, ces accords ont une influence favorable anticipatrice. Après que le Mexique eut annoncé, en juillet 1989, la conclusion d'un accord, les taux d'intérêt réels ont fortement baissé et les entrées de capitaux ont augmenté (Encadré 6.5). Le

Figure 6.5 Soldes des flux de ressources et des transferts vers les économies en développement, 1980-89

(milliards de dollars)



Note : Les données concernent toutes les économies qui font connaître leurs transactions à la Banque mondiale et se rapportent à la dette à long terme, FMI exclu.

Source : Données de la Banque mondiale, 1990d.

Plan Brady a également eu pour effet de faire monter sensiblement le prix des créances sur le marché secondaire. Ce prix s'est stabilisé après l'annonce de cette initiative en mars 1989, puis il s'est mis à augmenter dans les quatre pays concernés. Il a continué de reculer pour d'autres pays dont les arriérés continuaient de s'accumuler, comme l'Argentine et le Brésil. Lorsque le pays suit une

Encadré 6.5 L'accord de réduction de la dette mexicaine de 1990

Depuis la crise de la dette de 1982, le Mexique a négocié des accords de rééchelonnement et d'apports d'argent frais en 1983-84 et en 1986-87. Obtenus après des négociations complexes, ces accords n'ont pas apporté d'allègement à moyen terme sur le front extérieur. En 1985, le Mexique a lancé d'importantes réformes du commerce extérieur et du secteur financier, privatisé un grand nombre d'entreprises d'Etat et revu sa réglementation de l'investissement étranger direct. En dépit de ces efforts, la dette extérieure est demeurée comme un nuage à l'horizon. Le volume élevé des transferts extérieurs a jeté le doute sur l'évolution de la politique de change et de la fiscalité. Pour empêcher la fuite des capitaux, le Mexique a dû payer des taux d'intérêt réels très élevés sur sa dette intérieure, ce qui a alourdi son déficit budgétaire et menacé de compromettre les réformes budgétaires profondes récemment entreprises. L'allègement de la dette à moyen terme semblait être le maillon manquant dont dépendait le succès de la réforme.

En mars 1990, le Mexique et ses créanciers commerciaux ont mis sur pied un accord de restructuration de la dette qui offrait aux banques un menu d'options comportant des apports d'argent frais et deux formules pour réduire l'encours et le service de la dette : l'échange des créances existantes contre des obligations assorties d'une décote ou l'échange de ces créances

contre des obligations sans décote (obligations au pair) mais à taux fixe. Environ 13 % des créanciers ont choisi l'apport d'argent frais, 40 % l'obligation décotée (65 % de la valeur nominale) et 47 % l'obligation au pair à 6,25 % d'intérêt. Les obligations doivent être remboursées en une fois à la fin de 2019. Le principal des obligations est gagé sur des bons à coupon zéro émis par le Trésor des Etats-Unis et les versements d'intérêts sont garantis pour 18 mois. Les fonds fournis en garantie provenaient des réserves du pays et de prêts consentis par le FMI, la Banque mondiale et le Japon. Les banques concernées avaient le droit de participer à un nouveau programme de conversion de dettes en participations lié à la privatisation d'entreprises publiques.

L'accord de restructuration de la dette devrait réduire les transferts nets du Mexique à l'étranger d'environ 4 milliards de dollars par an pendant la période 1989-94. Environ la moitié de cette réduction résulte du rééchelonnement du principal. Ces réductions amélioreront la situation budgétaire du Mexique et devraient avoir un effet salutaire sur la croissance. L'accord a également modifié les anticipations en réduisant l'incertitude quant à l'évolution de la politique de change et de la politique fiscale du pays. L'annonce de l'accord, en juillet 1989, a entraîné une forte baisse des taux d'intérêt réels et une reprise des entrées de capitaux.

politique avisée, un allègement de la dette peut être l'étincelle qu'il faut pour déclencher la reprise économique et donner plus d'intérêt à la réforme. L'expérience récente du Pérou montre bien qu'on ne résout pas le problème de la stabilisation en interrompant le service de la dette et, comme on l'a vu dans le cas de l'Argentine et du Brésil, la réduction du déficit budgétaire demeure le fond du problème. Parce que ces deux derniers pays n'ont pas réussi à négocier un règlement de leurs dettes, on est devenu encore plus sceptique quant aux chances de voir aboutir leurs efforts de stabilisation. L'expérience du Chili, du Mexique et du Venezuela montre comment une renégociation de la dette peut conforter la politique du pays en renforçant la confiance en général et en encourageant le rapatriement des capitaux.

Malgré les progrès réalisés, la crise de la dette continue de faire peser sa menace sur le développement. Au nombre des actions susceptibles de maintenir et de renforcer l'acquis, on pourrait mettre en oeuvre, dans les pays très endettés, des programmes d'ajustement solides et crédibles; augmenter le nombre de pays susceptibles de bénéficier d'une réduction de l'encours et du ser-

vice de la dette commerciale; accorder des conditions de rééchelonnement plus concessionnelles aux pays débiteurs les plus pauvres; et réduire l'encours de la dette contractée envers des organismes bilatéraux. Les prêts de source privée n'augmenteront probablement que modérément, les banques commerciales devant reconstituer leur capital. Mais des apports supplémentaires de financement privé pourraient provenir d'un rapatriement d'actifs susceptible de prendre diverses formes : financement de projets ou d'opérations commerciales, investissement étranger direct, création d'entreprises en association, ou émission d'emprunts et de titres à l'étranger. Les flux de capitaux publics augmenteront probablement un peu plus vite que le revenu des pays industriels, les institutions multilatérales continuant à assurer le lien entre les marchés internationaux des capitaux et un grand nombre de pays en développement. Quant à savoir si les transferts nets augmenteront sous la forme de nouveaux prêts ou de réductions de dette, cela dépendra probablement des politiques que les pays auront adoptées pour maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer leur solvabilité.



Repenser le rôle de l'Etat

L'important, pour l'Etat, n'est pas de faire ce que les individus font déjà et de le faire un peu mieux ou un peu plus mal, mais de faire ce que personne d'autre ne fait pour le moment.

—JOHN MAYNARD KEYNES,
"La fin du laisser-faire"

Le programme de réformes qui a pris corps tout au long du présent Rapport préconise moins d'Etat dans certains domaines et davantage d'Etat dans d'autres -- il faut que l'Etat laisse jouer les mécanismes du marché lorsqu'ils peuvent fonctionner et qu'il agisse rapidement et efficacement lorsqu'ils ne le peuvent pas. Pour beaucoup de pays, cela signifie une politique mieux accordée au marché et un secteur public plus performant et à vocation mieux définie. L'histoire montre que c'est le moyen le plus sûr de stimuler la productivité, d'accroître les revenus et de maintenir un rythme de croissance économique soutenu.

A en juger par la ligne de conduite qu'ils ont adoptée récemment, beaucoup de pays industriels et de pays en développement se sont ralliés à ce point de vue. Mais la politique économique ne se pratique pas en laboratoire; elle doit être appliquée dans le monde réel. Les réformateurs doivent faire face à un certain nombre de contraintes politiques. Dans beaucoup de pays en développement, les coûts politiques, réels ou potentiels, des réformes sont l'un des obstacles qui entravent leur mise en oeuvre. L'instabilité politique et d'autres considérations d'ordre politique expliquent en grande partie pourquoi nombre de ces pays ont fait

certains choix, qui se sont révélés économiquement malencontreux. Et cela permet aussi de comprendre toutes les difficultés auxquelles un grand nombre de pays s'exposent à vouloir changer rapidement d'orientation. Il est donc important de déterminer s'il est possible d'obtenir une adhésion suffisamment large aux réformes qui ont été recommandées. On a souvent entendu dire, par exemple, que démocratie et ajustement structurel ne font pas bon ménage. Est-ce vrai?

L'accélération de la croissance économique n'est pas le seul objectif des gouvernements. Ils cherchent aussi à promouvoir l'emploi. La plupart estiment qu'il est juste de modifier la répartition des revenus en aidant les pauvres ou en faisant régner une plus grande justice sociale. Comment y parvenir dans les meilleures conditions? Les mesures prises à cet effet favorisent-elles la croissance ou constituent-elles une contrainte supplémentaire? Et, dans le domaine économique proprement dit, est-il possible de rendre le secteur public plus performant? Toutes ces questions entrent aussi dans le cadre des éléments à analyser lorsqu'il s'agit de repenser le rôle de l'Etat dans le développement.

L'économie politique du développement

L'instabilité politique est un fait courant dans de nombreux pays. Les quarante dernières années ont été témoins de multiples conflits raciaux, tribaux ou communaux, et insurrections. Des coups d'Etat ont éclaté dans une grande partie de l'Amérique latine (sauf au Mexique, au Costa Rica et dans quelques pays des Caraïbes), dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Tableau 7.1 Passations irrégulières de pouvoir : nombre moyen par pays, 1948–82

Groupe de revenu	1948–52	1953–58	1959–64	1965–70	1971–76	1977–82
Pays à faible revenu	1,0 (21)	1,1 (24)	1,2 (39)	1,4 (51)	1,3 (53)	0,9 (55)
Pays à revenu intermédiaire	1,6 (30)	1,7 (32)	1,4 (41)	0,8 (47)	0,9 (51)	0,6 (55)
Pays à revenu élevé	0,0 (23)	0,2 (23)	0,1 (24)	0,2 (25)	0,1 (28)	0,1 (28)

Note : Le nombre de pays considérés est indiqué entre parenthèses. Les chiffres tiennent compte des passations de pouvoir réussies et des passations manquées. Les passations de pouvoir irrégulières réussies désignent le remplacement du Chef de l'exécutif en dehors des procédures conventionnelles légales ou coutumières. Les passations de pouvoir irrégulières manquées désignent les tentatives faites à cette fin qui ont avorté. Les pays sont classés en fonction de leur revenu par habitant en 1988.

Sources : Taylor et Jodice, 1983; base de données communiquée par l'Inter-University Consortium of Political and Social Research. La classification des pays par groupe de revenu est celle de la Banque mondiale.

(comme en Algérie, en Egypte, en République islamique d'Iran, en Iraq, au Liban, en Libye, en République arabe syrienne et en Turquie) et dans de nombreuses parties de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne. Depuis 1948, il y a eu au moins, par pays en développement, une tentative de coup d'Etat tous les cinq ans (Tableau 7.1).

Et la stabilité politique ne consiste pas simplement à éviter les coups d'Etat. Les mouvements séparatistes, les rivalités régionales, les querelles ethniques et autres conflits sociaux, parfois violents, peuvent rendre la vie dure aux régimes les plus solidement installés. Des gouvernements répressifs peuvent créer un semblant de stabilité même lorsque le soutien populaire leur fait totalement défaut ainsi qu'on l'a vu en Europe de l'Est jusqu'à une période récente. En 1987, la moitié à peu près des nations de la planète ne vivaient pas en régime démocratique (Figure 7.1). Ce qui était le cas pour les trois cinquièmes environ des pays non industriels.

Le consensus social permet aux gouvernants de légitimer leur pouvoir. Sans ce pouvoir, même les fonctions essentielles de l'Etat telles que le prélèvement fiscal et la répartition des dépenses publiques peuvent devenir problématiques. Lorsque le Japon a entrepris de se moderniser dans la deuxième moitié du XIXe, son revenu par habitant était le plus faible des pays qui appartiennent aujourd'hui au groupe des pays industrialisés. Mais il était déjà bien développé politiquement, ce qui, sans aucun doute, constituait un atout extrêmement important. Le gouvernement n'était pas démocratiquement élu, mais le peuple le considérait comme légitime. L'administration était solide et la base d'imposition était large. Tous ces facteurs ont aidé le Japon à entreprendre les réformes majeures qui ont marqué l'ère Meiji, qui s'est ouverte en 1868.

Comme les pays industriels ont pu le constater au cours de leur histoire, la modernisation de l'économie crée de nouvelles sources de richesse. En cela, elle peut saper les fondements de l'ordre social traditionnel. Beaucoup de pays en développement connaissent ce genre de transition à l'heure actuelle. La fragilité du consensus social, les groupes d'intérêts en place et la faiblesse des structures administratives sont autant de facteurs qui influent sur le choix de leur orientation économique, et sur ses résultats.

Dans une large mesure, les gouvernements cherchent partout à suivre une politique économique qui concilie des intérêts contradictoires. Ce sont des considérations d'ordre politique plutôt qu'économique qui expliquent pourquoi les gouvernements d'un grand nombre de pays de l'OCDE interviennent pour soutenir des industries ou des régions en difficulté. La résurgence du protectionnisme dans les pays de cette zone au cours des années 80, les problèmes rencontrés dans le cadre des négociations actuelles du GATT et la lenteur de certains pays industriels à corriger les déséquilibres de leur économie dans les années 70 et 80 montrent que, même dans les sociétés dotées d'institutions solides, des réformes économiques très nécessaires peuvent se trouver bloquées.

Electorat et interventions

Dans beaucoup de pays en développement, l'instabilité politique et économique met le consensus social à l'épreuve. Ce problème n'a rien de neuf. Il explique pourquoi, depuis des années, la politique économique de ces pays est conçue en vue d'assurer le soutien de groupes influents aux dirigeants en place. Les moyens d'intervention sommaires utilisés par beaucoup de gouvernements pour satisfaire ces priorités faussées et la faiblesse des structures administratives dont ils disposent ont

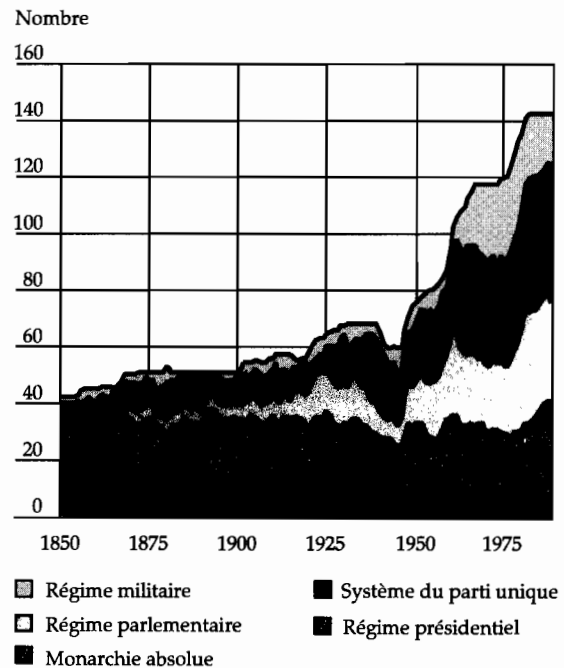
pour effet d'aggraver le problème — et de le rendre plus explosif. En général, les gouvernements ont eu tendance à centraliser les ressources économiques et les prises de décisions. Cette tendance s'est renforcée dans les années 50, 60 et 70 de l'opinion, alors courante parmi les décideurs et les spécialistes du développement ainsi que, parfois, dans les organismes d'aide et de financement extérieurs, que les pays en développement ne pouvaient s'en remettre entièrement à l'économie de marché et au secteur privé du soin d'assurer l'expansion de leurs industries.

Dans les années 50 et 60, un grand nombre de pays en développement, et notamment l'Algérie, le Brésil, le Chili, l'Égypte, Sri Lanka et la Tunisie, ont ainsi nationalisé des pans entiers de leur économie : services d'utilité publique, compagnies pétrolières, plantations et diverses industries manufacturières. A l'époque, les gouvernements estimaient qu'ils n'avaient pas suffisamment de moyens administratifs et d'autorité pour taxer et réglementer les entreprises privées dans des conditions normales. Après avoir tenté, pendant des dizaines d'années, d'imposer les familles propriétaires des mines du pays, la Bolivie a décidé, en 1952, de nationaliser les grandes entreprises minières. Et c'est parce qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de réglementer et de superviser le système bancaire que de nombreux pays ont été conduits à nationaliser les banques ou à intervenir directement dans la distribution du crédit. Les interventions dans le secteur agricole ont suivi un schéma analogue. Dans les pays subsahariens, par exemple, la surévaluation des monnaies, la faiblesse des prix payés au producteur par les offices publics de commercialisation et les taxes à l'exportation ont prélevé une lourde dîme sur l'agriculture.

Beaucoup de pays en développement ont institué des droits de douane, des incitations fiscales ou des règlements à seule fin de protéger les intérêts de quelques-uns. Dans certains cas, des États "prédateurs" ont adopté des politiques et des programmes visant à transférer des ressources en faveur des groupes d'intérêt très étroitement définis et ils ont eu recours à la force lorsque la légitimité de ces politiques a été mise en doute. La puissance de l'électorat citadin en Amérique latine et en Afrique explique en partie pourquoi les stratégies d'industrialisation adoptées par nombre de ces pays étaient fortement préjudiciables à l'agriculture.

Dans beaucoup de pays, l'État assume le rôle d'employeur de dernier ressort, en partie parce qu'il redoute les conséquences sociales et poli-

Figure 7.1 États-nations par type de gouvernement, 1850-1987



Sources : Vanhanen, 1979, 1990.

tiques du chômage. Jusqu'à une période récente, dans plusieurs pays subsahariens, les titulaires d'un diplôme d'université étaient assurés d'obtenir un emploi dans la fonction publique. En Gambie, le nombre des fonctionnaires a doublé entre 1974 et 1984. En Argentine et à Sri Lanka, l'administration reconnaît qu'un fonctionnaire sur cinq est en sur-nombre. La proportion serait d'un sur deux au Brésil.

Les entreprises publiques ont été mises à contribution pour créer des emplois (mais rarement pour les plus pauvres), accroître les revenus dans certaines régions ou satisfaire la demande de groupes puissants tels que les militaires. Dans les années 70 et au début des années 80, Sri Lanka a construit un certain nombre d'usines textiles et de raffineries de sucre dans des régions pauvres qui accusaient un taux élevé de chômage en milieu rural. En Argentine, pendant les années 70, les secteurs d'activités dirigés par les militaires étaient très protégés.

Les programmes de dépenses publiques ont financé les charges que représente la sous-tarification des services d'utilité publique — eau,

électricité, télécommunications, chemins de fer ou transports urbains — et subventionné, sans aucun ciblage, le prix de certaines denrées alimentaires. En Egypte et au Mexique, la plupart des produits alimentaires de base étaient subventionnés jusqu'à une période récente, tout comme la farine de blé au Brésil. Ces subventions ont favorisé en général une population urbaine politiquement agissante aux dépens des régions agricoles où vivent la grande majorité des pauvres. Des projets d'investissements publics non productifs répondent souvent à des motivations politiques : un très grand projet d'électricité au Zaïre, par exemple, visait à donner au gouvernement un meilleur contrôle sur une région turbulente. Dans certains cas, la corruption dans l'exécution des dépenses a également constitué un problème (voir plus loin) dans lequel sont parfois impliqués des fournisseurs étrangers.

Les coûts

Dès les années 80, les problèmes persistants que posait le financement du déficit extérieur et du déficit du secteur public ont mis en lumière le coût de ces interventions. Lorsque les financements extérieurs se sont raréfiés après 1982, les demandes de traitement spécial ont excédé les capacités de l'économie.

Acheter le soutien de certains groupes aux dépens de l'efficacité économique, c'était, en fin de compte, travailler à sa propre perte. Devant l'augmentation de la masse salariale dans la fonction publique, on a laissé les salaires nominaux prendre du retard sur l'inflation. Ceci a provoqué le mécontentement des fonctionnaires, leur manque de motivation et leur laisser-aller. Si l'on y ajoute les interventions discrétionnaires, cet état de choses ne pouvait qu'alimenter la corruption, laquelle, dans un certain nombre de pays, a fait chuter les gouvernements. L'espoir de trouver un emploi dans la fonction publique a conduit les gens des villages à affluer vers les villes, ce qui a eu pour effet d'y aggraver le problème de l'emploi. Dans les services d'utilité publique, la sous-tarification et les sureffectifs ont nui à la qualité de ces services : coupures continues d'électricité, téléphones muets, défaillances des transports publics, ce qui a suscité de nouvelles frustrations. De façon plus générale, cette politique extrêmement interventionniste a ralenti la croissance, ce qui, dans de nombreux pays, a déstabilisé les équipes au pouvoir.

Les interventions ponctuelles ont eu pour effet de compliquer la mise en place des institutions

publiques essentielles. Par exemple, si l'Etat exerçait un contrôle direct sur le système financier, il n'avait nullement besoin d'instituer un système de surveillance des banques. Avec des droits de douane élevés et l'impôt d'inflation, il devenait moins nécessaire d'élargir les bases d'imposition. Et, avec la multiplication des banques régionales de crédit agricole, qui visaient à faciliter l'accès des agriculteurs au crédit, il devenait moins urgent d'établir des cadastres et de clarifier les droits de propriété — autrement dit, de s'attaquer aux causes profondes du coût élevé du crédit rural. Enfin, dans nombre de pays en développement, les banques agricoles n'ont pas rempli leur mission, de sorte que la situation des agriculteurs est aussi mauvaise qu'auparavant.

Défaillances du marché et défaillances de l'Etat

Comme on l'a clairement montré dans les chapitres précédents, l'intervention de l'Etat n'est pas mauvaise en soi. Bien au contraire, elle est essentielle à de nombreux égards si l'on veut exploiter au mieux le potentiel d'une économie. Pour n'énumérer que quelques-uns des domaines où elle s'impose, citons le maintien de l'ordre public, la fourniture de biens collectifs, les investissements de valorisation des ressources humaines, la construction et la réparation des infrastructures physiques, et la protection de l'environnement. Dans tous ces domaines (et dans d'autres aussi, sans doute), il y a "défaillance" du marché, et l'Etat doit y suppléer. Mais les innombrables interventions malencontreuses de l'Etat incitent à la prudence. S'il peut y avoir défaillance du marché, cela est vrai aussi de l'Etat. Pour justifier une intervention de la puissance publique, il ne suffit pas de constater un dysfonctionnement du marché, il faut aussi être sûr que la puissance publique fera mieux les choses.

L'Etat est porté à se tromper, tout au moins du point de vue économique, pour toute une série de raisons. Comme on l'a déjà noté, les objectifs économiques ne figurent pas nécessairement en tête de ses priorités. Tout un ensemble d'objectifs et de contraintes d'ordre politique et une insuffisance de moyens administratifs peuvent conduire les gouvernements à prendre des mesures économiquement mauvaises. En outre, les conséquences des interventions économiques sont difficiles à prédire. Dans les années 50, par exemple, beaucoup de pays d'Amérique latine ont cherché à protéger leurs industries pour (notamment) réduire leur dépendance à l'égard des importations. Par là

suite, on a pu constater qu'ils s'en étaient, en fait, rendus plus tributaires parce que le nouveau secteur manufacturier urbain, qui s'était développé à l'abri des mesures prises en sa faveur, devait importer une grande partie de ses moyens de production et de son équipement.

Les reprises privées ne sont pas toujours mieux avisées lorsqu'il s'agit de prendre une décision ou d'en prévoir les conséquences. Mais elles sont généralement plus promptes à interpréter les résultats, ce qui leur permet de redresser plus rapidement la barre. En outre, il leur est plus difficile, sans l'aide de l'Etat, de répercuter les coûts de leurs erreurs sur les contribuables.

Un autre problème tient au fait que l'action de l'Etat crée des catégories de favorisés, ce qui rend difficile la suppression ultérieure de mesures qui les favorisent. Certes, toutes les interventions de l'Etat n'ont pas à être annulées : les investissements d'infrastructure, par exemple, sont suffisamment productifs pour couvrir leurs coûts. Mais la protection des entreprises manufacturières aux premiers stades de l'industrialisation ne peut réussir, et encore, que dans la mesure où elle est temporaire. Cependant, une fois que la protection a été accordée, il est particulièrement difficile de la supprimer.

La protection crée une rente en ce sens que les détenteurs de force de travail, de capital ou de terre en obtiennent ainsi une rémunération plus forte. Cela draine de nouvelles ressources vers l'activité protégée jusqu'au moment où, à la marge, la rente disparaît. En supprimant la protection, on pénalise non seulement ceux qui ont profité initialement de la rente, mais aussi ceux qui sont entrés par la suite dans la branche d'activité à la recherche d'un profit normal. La suppression des droits de douane, dans ce cas, peut rendre déficitaires les entreprises qui dégageaient le profit le plus faible. Ainsi, même lorsque la protection n'a pas été créée par des intérêts industriels, elle crée des intérêts industriels. Ceux-ci opposeront un obstacle redoutable à la libéralisation.

Corruption

Lorsqu'elles sont excessives, les interventions de l'Etat sont souvent source de corruption. Là encore, le problème n'est pas circonscrit aux représentants de la puissance publique ni aux pays en développement. Dans certains pays, il atteint des proportions alarmantes et destructrices.

La corruption affaiblit les moyens dont dispose un gouvernement pour remplir efficacement son

rôle. Les pots-de-vin, le népotisme et la vénalité peuvent paralyser l'administration et monopoliser au profit d'un groupe de privilégiés la fourniture des services publics — mettant ainsi en danger la cohésion sociale. La corruption était devenue, comme on sait, un problème grave dans la Chine et l'Inde anciennes, dans l'Empire ottoman du XIV^e siècle, dans l'Angleterre du début du XIX^e siècle. Tous les deux ans, un scandale nous rappelle que la corruption sévit toujours aux Etats-Unis, en Europe et au Japon. La corruption a compté aussi dans le sort d'un grand nombre de gouvernements : c'est l'une des principales raisons invoquées pour justifier le renversement, par les militaires, du gouvernement civil au Ghana en 1981 et au Nigéria en 1983; elle a constitué un thème important de la campagne présidentielle du Mexique en 1982; elle a été une cause majeure de la chute du Gouvernement philippin en 1986; et c'est un problème que les autorités jugent d'une extrême gravité en URSS.

La corruption prend des formes très diverses. Une de ses formes courantes consiste à soudoyer les fonctionnaires des douanes pour qu'ils laissent entrer des importations illégales, appliquent un droit de douane inférieur au taux légal ou accélèrent le dédouanement des marchandises. C'est un problème qui atteint des proportions sérieuses dans de nombreux pays : aux Etats-Unis au tournant du siècle, à Singapour dans les années 60, en Indonésie dans les années 70 et au Cameroun dans les années 80. L'indulgence de la police de Hong Kong dans des affaires d'extorsion de fonds et autres actes criminels a entraîné la création d'un bureau de lutte contre la corruption dans les années 70. A la fin des années 70, une enquête au Massachusetts a révélé que 76 % d'un échantillon de bâtiments publics avaient au moins un défaut de construction, ce qui n'aurait pu se produire sans la passivité des inspecteurs. Les deux tiers des noms figurant au fichier de la fonction publique du Zaïre en 1978 étaient fictifs. Ces problèmes et d'autres formes de corruption plus bénignes — absentéisme, travail au noir ou manque de motivation — ont miné l'administration publique.

On peut rarement réduire la corruption si on ne s'attaque pas à la racine du mal. Elle fleurit dans les cas où il est fait obstacle à la concurrence intérieure et internationale, lorsque les lois et règlements sont excessifs et discrétionnaires, lorsque les fonctionnaires sont insuffisamment payés ou lorsque les objectifs de l'organisation qu'ils servent sont imprécis ou contradictoires. Au Cameroun, il

Encadré 7.1 Lutter contre la corruption

Au début des années 70, il était si lucratif d'être agent de l'Administration des impôts (BIR) aux Philippines que les emplois et les transferts dans les services de cette administration se monnaient. Le parking du BIR rassemblait "la collection de voitures la plus imposante, la plus coûteuse et la plus luxueuse" de Manille. La nouvelle société annoncée en 1972 par Ferdinand Marcos, qui était alors président, visait à faire reculer la pauvreté et lutter contre la corruption, lutte qui s'est intensifiée en 1975 lorsque 2.000 fonctionnaires soupçonnés de malversations ont été licenciés. Dans la foulée, le directeur du BIR a été remplacé par le juge Efren Plana.

Les problèmes

Quelques mois plus tard, Plana avait répertorié un certain nombre de problèmes graves. Parmi les pratiques les plus condamnables, il y avait celles qui consistaient à se faire payer pour traiter un dossier, fournir un relevé ou une attestation courante; accepter des pots-de-vin pour réduire le montant imposable ou cesser d'importuner des contribuables qui n'avaient pas d'impôts à acquitter; détourner des fonds; imprimer illégalement des étiquettes et des timbres fiscaux; faire dépendre les décisions, telles que transferts et nominations de personnel, des sommes d'argent reçues, de liens de parenté et d'influences diverses; saper, enfin, les systèmes de contrôle interne (les fonctionnaires chargés d'enquêter sur d'autres agents acceptaient régulièrement des pots-de-vin de ceux qui faisaient l'objet d'une enquête).

La corruption avait pratiquement disparu lorsque Plana a quitté ses fonctions en 1980 pour devenir

adjoint au Ministre des finances et, peu après, juge à la Cour suprême.

Les solutions

Le succès remporté par Plana a tenu à six innovations. La première a consisté à renforcer la supervision et le contrôle en faisant appel à un groupe de spécialistes très qualifiés placés sous la direction de hauts fonctionnaires en exercice irréprochables; la deuxième à instituer des procédures administratives pour noter le personnel sur la base de critères objectifs, tels que le nombre de rôles établis et le volume des impôts collectés; la troisième à licencier ou à affecter à d'autres postes une centaine de cadres corrompus; la quatrième à simplifier la législation fiscale afin de la rendre plus efficace et de réduire le pouvoir discrétionnaire des agents du fisc; la cinquième à renforcer les systèmes de contrôle — on a demandé aux contribuables de faire transiter leurs impôts par les banques plutôt que de les verser directement aux agents du fisc, des lettres de confirmation étant envoyées pour accuser réception des paiements des contribuables; la sixième, enfin, à améliorer les modes de gestion du personnel. Le recrutement est devenu fonction des qualifications; on a, pour lutter contre le népotisme, interdit le recrutement de personnes ayant des liens de parenté même éloignés avec d'autres fonctionnaires du service; enfin, les promotions ont été attribuées au mérite. Mais ces résultats positifs — dans un pays où la corruption devenait très répandue — n'ont pas duré. Au début des années 80, le népotisme avait reparu et le produit de l'impôt avait sensiblement baissé.

faut deux ans pour obtenir toutes les autorisations et tous les permis nécessaires pour créer une entreprise, même pour un homme d'affaires bien introduit. Il y a 24 formalités à accomplir, qui font intervenir 20 services différents. Des campagnes contre la corruption sont périodiquement lancées, parfois avec succès (Encadré 7.1). Mais, souvent, les causes profondes subsistent : des organismes faibles luttant contre les forces du marché par des contrôles que la collectivité juge excessifs, discrétionnaires ou illogiques.

Remédier au mal : par la démocratie et les institutions?

En cas d'instabilité politique, on a souvent considéré l'autoritarisme comme un expédient utile, malgré tout, pour la bonne conduite des affaires publiques. Des années 50 jusqu'à la fin des années 70, il était largement admis que les politiques de

développement demandaient du temps pour porter leurs fruits, ce qui était incompatible avec la politique à courtes vues qu'impliquaient les cycles électoraux. La démocratie, pensait-on, portait en germe une tendance au populisme (Encadré 7.2). Il fallait un régime autoritaire éclairé (dirigé par un despote-philosophe) pour faire appliquer des réformes impopulaires et imposer sa volonté à une administration indisciplinée ou inefficace. Des économies soumises à des degrés divers d'autoritarisme ont réalisé des progrès à différentes époques, comme le Brésil, le Chili, l'Espagne et quelques-unes des économies d'Asie de l'Est. Par contre, certaines démocraties — même établies de longue date comme en Inde ou jeunes comme aux Philippines — ont été jusqu'ici incapables de progrès rapides.

Durant les années 80, toutefois, le bilan des régimes autoritaires a suscité un grand désenchantement. On comprend mieux, aujourd'hui, que ces

régimes ne sont pas mieux armés face aux intérêts de petits groupes d'électeurs. En fait, peu de régimes autoritaires ont eu une politique économique éclairée. Certaines des nouvelles économies industrielles d'Asie de l'Est sont l'exception, non la règle. Les dictatures se sont révélées désastreuses pour de nombreuses économies — Europe de l'Est, Argentine, Haïti, Myanmar, Nicaragua, Ouganda, Pérou, République centrafricaine et Zaïre, pour n'en nommer que quelques-unes.

A l'inverse, les démocraties pourraient faciliter à plus d'un titre la mise en oeuvre des réformes. L'existence de poids et contrepoids sur le plan politique, la liberté de la presse et la possibilité de débattre ouvertement sur les coûts et avantages de la politique gouvernementale pourraient amener un public plus large à prendre un intérêt personnel à la réforme. La nécessité de présenter des résultats positifs pour être réélu peut activer les changements économiques au lieu de les freiner : elle incite davantage les gouvernements à bien s'acquitter de leur tâche et freine les comportements prédateurs.

L'expérience interdit toute conclusion tranchée et hâtive. Le Pérou traverse l'une des pires crises économiques de son histoire, et cette crise est en grande partie imputable aux orientations prises à la fin des années 80 par un gouvernement démocratiquement élu. La Bolivie n'a pas été capable d'améliorer ses structures administratives après dix ans ou presque de régime démocratique. En 1950, les taux d'alphabétisation en Chine étaient identiques à ceux de l'Inde. Quarante ans plus tard, ils sont deux fois plus élevés. Pourtant, l'Inde est l'une des démocraties les plus anciennes et les plus raffinées des pays en développement.

Les régimes démocratiques ne sont pas nécessairement plus aptes à mener à bien des réformes. Les gouvernements démocratiques de transition semblent particulièrement vulnérables, peut-être parce que leur base politique n'est pas encore bien assise (Tableaux 7.2 et 7.3). Les gouvernements démocratiques ont un bilan meilleur que les gouvernements autoritaires dans les pays qui ne sont pas polarisés politiquement : c'est l'inverse, semble-t-il, qui est vrai dans les sociétés polarisées. Au

Encadré 7.2 Expériences populistes

Les expériences populistes de l'Amérique latine — Allende au Chili (1971-73), Peron en Argentine (1946-49) et Garcia au Pérou (1985-88) — sont des exemples extrêmes d'interaction entre le politique et l'économique. Les politiques populistes privilégient la croissance et les objectifs immédiats de redistribution des revenus, faisant fi des risques d'inflation et de déficit excessifs ainsi que des contraintes externes et de la réaction des entreprises et des ménages à une stratégie qui est résolument contraire aux lois du marché. Mais on ne peut pas lutter contre la pauvreté et les inégalités de revenus — que les régimes populistes considèrent comme la source même des conflits sociaux et de l'instabilité politique — par une politique économique qui n'est pas viable.

Dans un cycle populiste type, la nouvelle administration opère un changement de cap économique. Dans un premier temps, les capacités excédentaires et les réserves de change disponibles permettent de soutenir l'accroissement de la production, lequel s'accompagne, dans beaucoup de cas, d'un relèvement des salaires réels. L'inflation est contenue grâce au contrôle des prix. Mais bientôt des goulets d'étranglement se forment sous la pression d'une demande intérieure en forte progression. Les réserves de change diminuant, il n'est pas possible d'importer davantage pour éliminer ces goulets d'étranglement. Les pénuries, l'accélération de l'inflation et la baisse des réserves de devises provoquent des fuites de capitaux et la démonétisation

de l'économie. Le déficit budgétaire se creuse au fur et à mesure qu'augmentent les subventions, et les impôts diminuent en valeur réelle. La situation devient bientôt insoutenable, obligeant le gouvernement à dévaluer et à réduire les subventions. L'inflation s'accélère et les salaires réels chutent.

L'expérience chilienne de 1970-73 illustre clairement cet enchaînement. Pour accélérer la croissance et améliorer les conditions de vie des catégories à faible revenu, le gouvernement a fortement augmenté les dépenses publiques. Les salaires des fonctionnaires ont été relevés, ce qui a aggravé le déficit budgétaire. La réforme agraire a été intensifiée; les mines et les banques et certains pans de l'industrie ont été nationalisés. L'inflation latente a été alimentée à la fois par le contrôle des prix et la politique de stimulation de la demande. Le marché parallèle a prospéré. Les réserves de change ont tellement baissé qu'il était impossible d'augmenter les importations pour faire face à la brusque progression de la demande. En 1972, le gouvernement n'avait d'autre solution que de dévaluer l'escudo et d'ajuster les prix du secteur public. Mais il n'a pu endiguer la hausse des salaires. Entre 1970 et 1973, l'inflation est passée de 35 % à environ 600 % par an et le déficit budgétaire a bondi de 2,7 à 24,7 % du PIB. Après avoir atteint 9 % en 1971, le taux de croissance est devenu négatif en 1972 et 1973 lorsque la production a chuté de 5,6 %.

Tableau 7.2 Les résultats obtenus par des économies à régimes politiques différents dans l'exécution d'un programme d'ajustement du FMI
(en pourcentage)

Pourcentage des années d'ajustement	Régime démocratique ininterrompu	Régime autoritaire ininterrompu	Régime démocratique transitoire
Le déficit budgétaire a baissé	49	50	25
Les dépenses rapportées au PIB ont baissé	38	46	29
L'expansion du crédit s'est ralentie	61	62	43

Note : Statistiques basées sur les programmes de réformes de 17 pays entre les années 50 et les années 80.

Source : Haggard et Kaufman, 1990.

Tableau 7.3 Les résultats obtenus dans la lutte contre une inflation rapide par des économies à régimes politiques différents

	Régimes démocratiques	Régimes autoritaires
Pourcentage de phases inflationnistes qui se sont terminées par une stabilisation		
Dans un environnement non polarisé	75	62
Dans un environnement polarisé	29	67
Pourcentage de programmes d'ajustement qui ont entraîné l'effondrement du régime moins de 12 mois après le démarrage du programme	11	14

Note : Statistiques fondées sur 114 accords de confirmation signés par neuf pays d'Amérique latine entre 1954 et 1984.

Source : Remmer, 1986.

total, les faits montrent que la distinction entre démocratie et autoritarisme ne permet pas vraiment de savoir si un pays est susceptible ou non d'entreprendre des réformes, de les mener à bien ou de survivre à leurs retombées politiques.

Mais, comme on l'a indiqué au Chapitre 2, il y a des raisons de penser qu'il existe un rapport positif entre certains aspects des régimes démocratiques et la physionomie générale du développement et du bien-être. Un autre constat se dégage des études empiriques qui ont été faites sur la relation

entre bilan économique et régime politique : les pays qui ont su mettre en valeur leur capital humain, et plus particulièrement ceux qui ont investi dans le secteur de l'éducation, se sont donné une base plus forte sur laquelle asseoir des systèmes politiques ouverts. Certaines études donnent à penser que l'instabilité politique diminue non seulement au fur et à mesure que les revenus augmentent, mais aussi au fur et à mesure que le système d'éducation s'améliore — mais cette conclusion reste à confirmer par des études plus approfondies.

Institutions et développement

Il existe un autre moyen de résoudre les problèmes posés par l'instabilité politique, la fragilité du consensus social et la faiblesse des centres de décision : mettre en place des institutions plus efficaces. Le concept en est extrêmement large. Il englobe les organes publics par lesquels l'Etat s'acquitte de ses responsabilités les plus fondamentales : le maintien de l'ordre public, le financement des infrastructures essentielles, la collecte de l'impôt afin de couvrir les charges que supposent ces activités, et ainsi de suite. Mais la notion est plus large encore. Elle s'étend aux conventions qui gouvernent les relations entre individus : les droits de la propriété, les contrats et les normes de conduite. Le débat sur la façon dont les institutions affectent les performances économiques est l'un des plus animés qu'aient connu les économistes depuis une vingtaine d'années. Il est loin d'être clos, mais il est clair qu'un des objectifs essentiels du développement institutionnel est d'améliorer l'efficacité d'allocation des ressources et de réduire les coûts de transaction — ce que les individus doivent payer pour traiter avec d'autres (Encadré 7.3).

Les valeurs et les idéologies d'une collectivité influent sur les institutions, lesquelles influent, à leur tour, sur l'économie. Des hommes comme Hayek, Hegel, Marx et Weber ont longuement analysé dans leurs travaux le rôle que jouent dans le développement des facteurs tels que la culture, la religion, les lois et la politique. On dit que la centralisation des institutions politiques, confortée par une puissante administration, a asphyxié l'esprit d'entreprise et bloqué les progrès de la productivité dans la Chine ancienne — même si, technologiquement, le pays était nettement plus avancé que l'Occident d'aujourd'hui. Au niveau des organisations, les travaux récents conduisent à penser que la performance supérieure des entreprises manufacturières du Japon est due (entre

Encadré 7.3 Contributions des innovations institutionnelles au développement

Au cours des siècles, les transactions opérées par l'intermédiaire du marché ont puissamment contribué à l'essor des institutions, lesquelles ont, à leur tour, puissamment contribué à la croissance économique. A mesure que les marchés se développaient, les intervenants ont spontanément défini des droits, établi des contrats et fixé des normes de conduite afin d'améliorer l'efficacité de leurs rapports.

La lettre de crédit, type de contrat apparu au moyen âge en Italie, a permis d'élargir le champ des échanges et contribué à l'expansion du commerce international. En définissant de façon plus précise les droits des créanciers sur les actifs de l'entreprise, les sociétés anonymes — innovation de la fin du XVIII^e siècle en Angleterre — ont permis aux entreprises de prendre des risques et de drainer des ressources vers des activités qui n'auraient pu se développer sans cela. Depuis les années 70, les contrats de crédit-bail permettent aux entreprises de réduire les risques inhérents aux gros investissements d'équipement. Au Bangladesh, la Grameen Bank a trouvé des formules nouvelles pour distribuer du crédit aux catégories à faible revenu tout en maintenant les défauts de paiement à un niveau faible : elle a mis au point des contrats aux termes desquels la responsabilité des remboursements

incombe à la communauté, et non plus seulement à l'emprunteur.

Les comportements s'adaptent eux aussi aux besoins du marché et influent sur le coût des transactions. Le vol et le négoce ont la même racine linguistique dans diverses langues parce que les premiers commerçants étaient malhonnêtes. C'est seulement une fois que les marchés sont bien établis que les transactions deviennent régulières et que la concurrence s'avive que les commerçants trouvent intérêt à se faire une réputation et à la maintenir. Dans les économies de marché de l'ère industrielle, les commerçants sont plus honnêtes, non seulement parce que les sanctions sont appliquées de façon plus efficace, mais aussi parce qu'une bonne réputation réduit le coût des transactions.

Les normes de comportement qui ne sont pas encore adaptées aux besoins d'une économie moderne alourdissent les coûts de transaction. Le vol est un problème grave dans les ports de nombreux pays en développement. Cela tient en partie au fait que les dockers ont une plus grande loyauté envers leurs familles, leur clan ou leur tribu qu'envers leur employeur. En s'abstenant de chaparder et en étant honnêtes, ils privent leurs familles d'une source de revenus supplémentaires — comportement qu'elles jugeraient malhonnête.

autres choses) à des normes de comportement qui facilitent les flux d'information entre la main-d'œuvre et les agents d'encadrement; cela diminue les coûts de transaction internes des entreprises et leur permet de s'adapter avec plus de souplesse aux marchés où se négocient les produits de haute qualité à cycle de vie court. Une autre étude a relevé, à propos des Etats-Unis, que lorsqu'une entreprise partage une partie de ses bénéfices avec ses salariés, cela semble avoir un effet positif sur la productivité du travail.

Souvent, les institutions de l'Etat peuvent avoir un effet plus direct sur les résultats de l'économie. Les déficits budgétaires ont provoqué une très forte inflation en Amérique latine, mais pas dans les pays d'Asie du Sud, où les banques centrales sont plus indépendantes. Les programmes de distribution du crédit aux petites et moyennes industries donnent des résultats bien plus satisfaisants à Sri Lanka — où ils sont dirigés par des fonctionnaires compétents et motivés, relativement à l'abri des ingérences politiques — qu'au Bangladesh. Pour des raisons identiques, les programmes de développement rural permettent de stimuler la productivité dans certaines parties d'Asie du Sud, mais moins en Afrique et en Amérique latine. Les

entreprises publiques sont efficaces à Singapour et à Taiwan, Chine, où elles sont soumises à la concurrence et ne disposent que de crédits budgétaires limités — mais pas en Argentine, en Bolivie et au Nigéria.

Dans nombre de cas, l'Etat a stimulé la croissance en restructurant les institutions : on peut citer à ce propos l'abolition des privilèges et l'uniformisation de la monnaie, des impôts, des poids et mesures, et des droits intérieurs dans la France révolutionnaire des années 1790; la législation sur les brevets au XIX^e siècle en Europe et aux Etats-Unis; l'intégration des codes douanier, civil et commercial en Allemagne et en Italie, toujours au XIX^e siècle; la modernisation du Japon de l'ère Meiji dans la seconde moitié des années 1800, et la modernisation de la Turquie au début de ce siècle; la réforme de la législation brésilienne des sociétés au début des années 70; la création de bourses des valeurs en Asie de l'Est; et l'intégration économique de l'Europe occidentale après 1945. Rien de tout cela n'aurait pu se faire sans l'intervention de l'Etat. Ces institutions ont modelé l'environnement de l'entreprise, de manière à en améliorer la sécurité et à faciliter la circulation des ressources et de personnes. Dans la plupart des pays en

Encadré 7.4 Déterminer l'ordre des priorités pour le développement des structures institutionnelles : plus facile à dire qu'à faire

Quand il s'agit du développement des structures institutionnelles, les priorités varient naturellement selon l'histoire, la culture, la politique économique et le stade de développement des pays. Pour la plupart des pays d'Europe de l'Est, la priorité est de mettre en place l'appareil institutionnel nécessaire au bon fonctionnement d'une économie de marché : droit de la propriété, droit des sociétés, droit des faillites, tribunaux de commerce, législation bancaire et bourses des valeurs. Pour les pays d'Afrique et d'Amérique latine à faible revenu, elle est d'améliorer la gestion du secteur public, objectif qui, dans bien des cas, implique à la fois de réduire la place de l'Etat dans l'économie et de renforcer ses moyens d'action.

Ailleurs, les priorités sont parfois moins évidentes. Certains pays se sont déjà dotés de certaines structures et ont des besoins qui leur sont propres :

- En Asie du Sud et dans certaines parties d'Amérique latine, les programmes de formation et de visites ont eu un impact important sur la productivité agricole.

- A Sri Lanka, les modifications introduites récemment dans les procédures des tribunaux civils ont grandement amélioré le fonctionnement de la législation sur les faillites et réduit les coûts de l'intermédiation financière; la communauté bancaire réclamait des réformes en ce sens depuis plusieurs années.

- Au Brésil, des mécanismes sont institués pour améliorer la circulation de l'information entre les universités, les instituts de recherche et l'industrie — ce qui permet à la recherche de mieux s'adapter aux besoins de l'industrie.

- En Malaisie, un système de notation des obligations d'Etat récemment mis en place devrait permettre de réduire de façon notable les coûts de financement des entreprises privées.

- Dans le nord du Brésil, en Egypte, en Inde, en Indonésie et à Sri Lanka, la réorganisation des cadastres et des droits fonciers est attendue depuis longtemps. Si des mesures en ce sens étaient prises, on pourrait améliorer grandement l'efficacité des marchés du crédit rural et réduire les coûts généralement très élevés de celui-ci.

- Dans de nombreux pays, il faudra renforcer le dispositif de surveillance des banques pour réussir la libéralisation du secteur financier.

Il n'est pas facile, toutefois, de dresser la liste des dispositions à prendre sur le plan institutionnel. Tout d'abord, des institutions indispensables à des sociétés industrielles peuvent se révéler superflues dans les pays en développement. Bourses des valeurs, marchés des bons du Trésor, agences de notation du crédit, bureaux d'enregistrement des titres fonciers et bureaux de métrologie et de normes sont des institutions dont la mise en place est coûteuse, et il est difficile de déterminer à quel moment leur création s'impose compte tenu des besoins du marché. Ensuite, certaines institutions sont improductives en cas de problèmes systémiques. Par exemple, si les agents de l'Etat sont mal payés, la plupart des institutions publiques entraveront le jeu des forces du marché au lieu d'en faciliter le fonctionnement. Lorsque les dépenses publiques sont mal programmées, les institutions ne peuvent disposer des moyens dont elles ont besoin, ce qui réduit leur efficacité. Enfin, il n'existe pas d'indicateurs simples des besoins et priorités institutionnels. Il est toutefois possible de mettre au point des indicateurs quantitatifs de l'efficacité des institutions publiques. Citons à titre d'exemple le temps qu'il faut pour inscrire une entreprise au registre du commerce, obtenir un passeport, dédouaner des marchandises, obtenir une licence d'importation ou payer des taxes.

développement, le renforcement des institutions, ou leur création, demeure une tâche difficile mais nécessaire (Encadré 7.4)

Pour développer l'appareil institutionnel, il faut un Etat doté de structures administratives solides ainsi que des administrations à l'écoute des marchés. Les faiblesses politiques des pays en développement se manifestaient souvent, cependant, dans l'efficacité de leurs administrations. En elle-même, une administration efficace ne garantit pas le développement, pas plus qu'elle ne peut se substituer aux forces du marché. Comme on l'a indiqué plus haut, elle peut même retarder le développement. Cela dit, une administration efficace permet à un gouvernement de gouverner. C'est ce

qui explique la longévité de civilisations anciennes comme celles de l'Egypte (3.000 ans avant Jésus-Christ) et de la Chine — où une administration bien structurée, qui existait depuis 200 ans avant Jésus-Christ au moins, était encore en place il y a moins d'un siècle. Les principes fondamentaux de l'administration étaient déjà bien compris des anciens Chinois. Les fonctionnaires — les mandarins — étaient recrutés sur concours. Il y avait des systèmes de promotion, des profils de carrière et la sécurité de l'emploi. Le service de l'Etat était un privilège réservé à ceux qui avaient montré qu'ils y étaient aptes. La mise en place d'administrations performantes a également constitué une étape essentielle dans le processus d'édification natio-

nale en Europe — et cela demeure une priorité dans beaucoup de pays en développement.

Les organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont devenues une force importante dans le processus du développement. Elles ont, dans une certaine mesure, pallié les faiblesses institutionnelles des pays en développement, lesquelles se traduisent souvent par un manque de moyens administratifs et l'incapacité à prendre efficacement en charge des tâches qui sont essentielles pour le développement, comme la fourniture de services sociaux ou la protection de l'environnement. D'où leur expansion rapide au cours de ces dernières années, tant pour ce qui est de leur nombre que du volume des ressources qu'elles mobilisent. En 1987, les ONG ont transféré quelque 5,5 milliards de dollars des pays industriels vers les pays en développement — presque 1 milliard de plus que l'Association internationale de développement.

Les ONG se procurent elles-mêmes la plus grande partie des ressources qu'elles utilisent (approximativement 60 %). Le reste (2,2 milliards de dollars en 1987) provient d'organismes d'aide publics, qui font transiter leurs fonds par elles, car elles sont mieux à même de mobiliser les populations locales, de travailler avec elles et d'opérer dans les régions écartées. Les ONG jouent un important rôle de sensibilisation des gouvernements et organismes internationaux d'aide et de financement aux problèmes de développement qui touchent au bien-être social et à la protection de l'environnement. Elles ont, en outre, dans beaucoup de pays, fait oeuvre de pionnier dans des domaines controversés comme la planification familiale. Si de nombreux pays en développement apprécient peu le rôle de catalyseurs du changement que se sont donné certaines ONG, un certain nombre de pays tels que la Bolivie, l'Égypte, l'Inde, la Jordanie, le Mexique, les Philippines, l'Ouganda et le Togo cherchent à encourager leur action.

Leur champ d'action et leur efficacité varient. Au Bangladesh, les ONG spécialisées dans la santé et la planification familiale n'atteignent qu'un sixième des 80.000 villages du pays. Beaucoup de petites ONG ont besoin de renforcer leur capacité de gestion pour être efficaces. D'autres n'ont qu'une idée très vague de ce que coûte la mobilisation des ressources. En outre, même les ONG les plus efficaces ne peuvent combler toutes les lacunes laissées par les secteurs commercial et public. En dehors de leur nombre croissant et du

volume de ressources qu'elles mobilisent, l'importance des ONG tient au fait qu'elles sont capables de faire participer plus pleinement la population et les associations locales au processus du développement et de lutter contre la pauvreté.

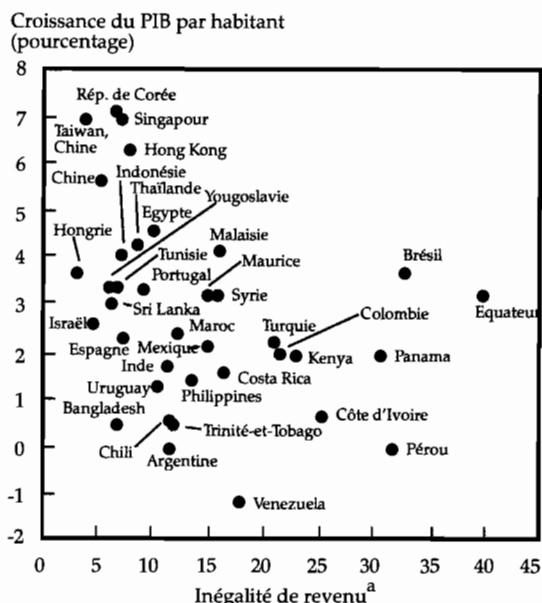
Justice sociale et redistribution

Le souci de justice sociale est une préoccupation constante des gouvernements. Dans les pays de l'OCDE, les transferts de revenus (à l'exclusion des paiements d'intérêts, mais compte tenu des paiements de sécurité sociale) représentent 40 % des dépenses publiques et atteignent jusqu'à 20 à 30 % du PIB en Allemagne, en Autriche, en France, aux Pays-Bas et en Suède. Une meilleure répartition des revenus peut faciliter la gestion économique. Selon les spécialistes des sciences politiques, ce sont les mécanismes de redistribution du revenu par un partage plus équitable des fruits de la croissance qui ont permis à certains pays de l'OCDE de tempérer l'opposition aux mesures de libéralisation du marché en assurant une protection aux victimes des effets immédiats des réformes.

Une analyse portant sur 32 pays (25 pays en développement et sept pays de l'OCDE) montre que plus un pays est vulnérable aux chocs qui affectent ses termes de l'échange, plus il est tenté de renforcer les obstacles au commerce extérieur. Elle montre aussi que plus les programmes de protection sociale sont développés, moins la tentation protectionniste est forte (Bates, Brock et Tiefenthaler, 1991). Une autre étude récente donne à penser que les négociations salariales hors marché (négociations entre syndicats, patronat et pouvoirs publics), dans lesquelles le souci de justice sociale est présent, expliquent peut-être le niveau relativement faible du chômage dans les pays nordiques (Jackman, Pissarides et Savouri, 1990). Certains économistes ont avancé aussi l'idée que la répartition relativement égalitaire des revenus en Asie a permis aux pays de cette région d'absorber les chocs exogènes des années 70 plus rapidement que leurs homologues d'Amérique latine.

Malgré cela, certains considèrent encore qu'une plus grande égalité de revenus nuit à la croissance. Ils font valoir que, pour accroître le stock de capital, il faut un taux élevé d'épargne, donc une distribution des revenus favorable aux riches (qui épargnent beaucoup). La réforme fiscale décidée par la République de Corée en 1973 excluait de la base d'imposition une grande partie des revenus du capital (intérêts, dividendes, plus-values et autres profits réalisés sur des éléments d'actifs). Il

Figure 7.2 Inégalité de revenu et croissance du PIB dans quelques économies, 1965-89



a. Le ratio des parts de revenu des 20 % les plus riches et des 20 % les plus pauvres de la population. Les données relatives à la répartition des revenus proviennent d'enquêtes réalisées pour la plupart à la fin des années 60 et au début des années 70.
Sources : Données de la Banque mondiale; Berg et Sachs, 1988.

est communément admis, tant dans les pays industriels que parmi les gouvernants des pays en développement, qu'il faut faire "chaque chose en son temps" : que l'on s'occupe d'abord de la croissance économique, ensuite de la justice sociale et, enfin, de libertés civiles et politiques.

En fait, rien ne permet d'affirmer qu'il existe une relation positive entre l'épargne et l'inégalité des revenus ou que l'inégalité des revenus engendre un taux de croissance plus élevé. On serait plutôt tenté de croire que l'inégalité des revenus va de pair avec un ralentissement de la croissance (Figure 7.2). L'idée qu'il faut choisir entre croissance et justice sociale, idée qui a servi d'ancrage à la poursuite de politiques hostiles à la croissance dans les économies socialistes et de politiques hostiles à la justice sociale dans les pays conservateurs, s'est trouvée encore plus discréditée par le fait que de nombreuses économies surclassent systématiquement les autres sur l'un et l'autre plan : la Corée, le Costa Rica, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie (Encadré 7.5) et les économies scandinaves.

Ce n'est pas par des transferts de revenus que l'on assure une plus grande justice sociale — sauf lorsqu'il s'agit de filets de sécurité destinés à proté-

ger de petits groupes vulnérables bien ciblés. Le *Rapport sur le développement dans le monde 1990* montrait que la forme du développement influe fortement sur la répartition des revenus. La protection de l'industrie et les taxes qui pénalisent l'agriculture expliquent en partie pourquoi l'inégalité des revenus est plus marquée dans les pays d'Amérique latine que dans ceux d'Asie. La masse des recettes publiques des pays en développement est généralement constituée par les impôts indirects, dont l'effet de redistribution est généralement moindre que celui de l'impôt sur le revenu. Les subventions d'investissements (sous forme d'incitations fiscales, de prêts bonifiés ou de surévaluation de la monnaie) débouchent invariablement sur des modes de production plus capitalistiques, qui, de ce fait même, accusent encore l'inégalité des revenus.

Une autre leçon à retenir est que les dépenses publiques peuvent avoir un puissant effet de redistribution. Plusieurs études sont arrivées à la conclusion que le niveau d'instruction est à cet égard la variable qui a le rôle correctif le plus important. Les investissements d'éducation, de santé et de nutrition — s'ils sont conçus et réalisés dans de bonnes conditions — peuvent améliorer la répartition des revenus et promouvoir en même temps le développement dans d'autres domaines. C'est pourquoi les programmes de réformes des années 80 et 90 ont de plus en plus mis l'accent sur la nécessité de protéger les programmes sociaux en période d'ajustement financier.

Le bon fonctionnement des marchés engendre souvent tout naturellement une plus grande justice sociale. Dans de nombreux pays, par exemple, les marchés du travail sont compartimentés. A qualifications égales, il n'y a pas égalité de rémunération ou d'emploi : le sexe, l'origine ethnique, la localisation de l'entreprise et la branche d'activité sont, semble-t-il, les véritables déterminants du salaire, en dehors de toute considération de productivité. Les mesures prises pour aider les femmes à entrer sur le marché du travail expliquent en bonne partie la répartition plus équitable des revenus en Malaisie et en Indonésie. Les dépenses publiques pour l'amélioration de l'infrastructure et la prestation des services sociaux ont toujours été le principal facteur d'intégration des marchés, et elles le demeurent. D'autres catégories de programmes publics permettent de réduire les inégalités tout en améliorant l'efficacité de l'allocation des ressources et en stimulant la croissance. Tel est le cas des mesures prises pour élargir l'accès à l'infrastructure, au crédit et à la terre.

Encadré 7.5 La politique de l'inclusion : Malaisie et Sri Lanka

Des débuts identiques

La Malaisie et Sri Lanka étaient des colonies britanniques — la première jusqu'en 1963 et la seconde jusqu'en 1948. Dans les années 60, les deux pays avaient des cultures arborescentes d'exportation bien développées : caoutchouc et huile de palme en Malaisie, caoutchouc et thé à Sri Lanka. Ils étaient dotés, l'un et l'autre, d'une administration et d'institutions démocratiques avancées. Ils avaient une population instruite scolarisée dans le primaire, à 90 %. L'un et l'autre connaissait également un certain nombre de problèmes dus à la présence de groupes ethniques très différenciés, avec une majorité économiquement défavorisée, mais politiquement dominante. En Malaisie, les Bumiputras (Malais et autres natifs du pays) représentaient 55 % de la population, les Chinois 35 % et les Indiens 10 %. À Sri Lanka, les Cinghalais représentaient 72 % de la population, les Tamouls 18 % et d'autres groupes 10 %. Les deux pays ont adopté des politiques discriminatoires dans le but précis d'améliorer les conditions de vie des groupes majoritaires (sur le plan juridique en Malaisie et de facto à Sri Lanka).

Pour se donner les moyens de leur politique, les deux pays ont créé des entreprises publiques non seulement dans le secteur des plantations, mais aussi dans d'autres domaines tels que les transports aériens, les cimenteries, les banques et le secteur manufacturier. Ils ont aidé les riziculteurs en subventionnant les engrais, le crédit et l'irrigation. Ils ont accordé aux groupes ethniques majoritaires un accès privilégié à l'emploi dans la fonction publique et aux marchés publics; ils se sont efforcés de mettre l'éducation et la santé à la portée de tous — en favorisant toutefois l'accès du groupe majoritaire à l'enseignement supérieur.

Des résultats différents

Au début des années 60, la Malaisie affichait un revenu par habitant (320 dollars) double de celui de Sri Lanka. Trente ans plus tard, il était cinq fois plus élevé. La Malaisie avait réussi aussi à contenir les querelles ethniques de sorte qu'aucune violence grave n'avait éclaté. En revanche, les conflits ethniques et régionaux qui ont éclaté à Sri Lanka depuis 1983 ont coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes. On estime que

la destruction des infrastructures et le manque à gagner consécutif à la désorganisation des activités économiques représentent près des deux tiers du PIB. La Malaisie a non seulement un taux de croissance supérieur à celui de Sri Lanka, mais elle a pu ramener l'incidence de la pauvreté de 50 % en 1970 à 10 % actuellement — et réduire les inégalités entre groupes ethniques et au sein des groupes ethniques.

Comment expliquer la différence?

Contrairement à Sri Lanka (jusqu'en 1977, lorsque l'économie a été libéralisée), la Malaisie a réajusté sa politique économique de façon à lever les obstacles qui entravaient sa croissance — tels que les règles régissant l'investissement étranger et l'octroi des licences industrielles — lorsque sa croissance a fléchi. Le régime commercial est resté ouvert, avec des droits de douane modérés (et, dans certains cas importants, des taux de protection effectifs élevés ont été maintenus). Les entreprises privées n'avaient pas besoin d'autorisation pour accroître la production ou investir. Elles n'étaient pas non plus tracassées par des problèmes tels que contrôle des changes, restrictions commerciales quantitatives ou menace de nationalisation sans indemnisation. Ainsi, les entreprises des groupes ethniques minoritaires qui faisaient l'objet de mesures discriminatoires sur le marché intérieur ne perdaient nullement la possibilité de commercer avec l'extérieur. Elles pouvaient acheter à l'étranger des biens et services (tels que l'éducation) qui leur étaient refusés dans le pays.

Avant 1977, la lourdeur du dispositif réglementaire sri-lankais laissait la porte grande ouverte aux pratiques discrétionnaires et discriminatoires. Les contrôles économiques ont fini par devenir des contrôles sur les personnes — malgré les traditions démocratiques du pays. Les déplacements étaient restreints du fait du contrôle des changes, et les simples transactions commerciales (telles que l'obtention d'un permis d'investir, d'importer ou d'accroître la production) prenaient souvent une forte coloration politique. La population avait l'impression que les pouvoirs publics pouvaient influencer, et influençaient effectivement, sur la répartition des éléments d'actifs entre groupes ethniques.

Dans bien des cas, la réforme agraire a, semble-t-il, permis d'améliorer les revenus des pauvres. La Chine, la Corée et le Japon sont considérés comme ayant obtenu des résultats particulièrement bons dans ce domaine. Mais il est plus difficile de déterminer si ces réformes ont aussi fait progresser la productivité de l'agriculture. Il n'est pas facile de distinguer les effets de la redistribution des terres des effets qu'ont pu avoir d'autres dispositions qui

accompagnent en général la réforme, qu'il s'agisse des investissements complémentaires ou des institutions chargées de stimuler la productivité agricole. Ce qui paraît certain, toutefois, c'est que la stabilité sociale qui suit les réformes agraires a contribué à accélérer la croissance.

Pour toutes ces raisons, les mesures destinées à améliorer la justice sociale peuvent aisément trouver place dans des programmes de réformes

qui visent à promouvoir la croissance. Il est clair toutefois que, lorsque la redistribution dépasse certaines limites et qu'elle en vient à fausser les mécanismes du marché, elle peut rapidement poser d'énormes problèmes financiers. Par exemple, le coût des subventions alimentaires au Brésil à la fin des années 70, et plus récemment en Egypte, a atteint des proportions colossales avec la hausse des cours de ces produits sur les marchés internationaux. Les subventions versées aux industries en perte de vitesse doivent augmenter de plus en plus pour obtenir les mêmes résultats. En Europe, par exemple, l'alignement des revenus agricoles sur ceux d'autres secteurs d'activités est devenu de plus en plus coûteux du fait que ces derniers connaissent un rythme de croissance plus rapide.

Par ailleurs, les transferts bruts par des interventions génératrices de distorsions finissent presque toujours par accentuer les déséquilibres des revenus au lieu de les atténuer. Au Bangladesh, au Brésil, en Equateur, en Egypte, en Inde et au Pakistan, les subventions aux engrais profitent principalement aux producteurs d'engrais ou aux agriculteurs les plus aisés. Les subventions importantes que le Brésil a versées pour le blé dans les années 70 ont entraîné une baisse de demande pour les haricots cultivés par les petits exploitants. La production de haricots a diminué et les paysans ont vendu leurs terres pour migrer vers les villes, où ils ont accru la demande de blé subventionné. Les riches exploitants agricoles ont acheté à vil prix les terres des migrants.

Réformer le secteur public

Vers le XIV^e siècle, un traité d'un auteur arabe soutenait que : "Le souverain qui exerce une activité commerciale agit contre l'intérêt de ses sujets, nuit aux recettes fiscales... et empêche la concurrence; il dicte les prix des matières et des produits, ce qui risque de provoquer de nombreuses faillites. Lorsque le comportement prédateur du souverain prend un caractère général et qu'il n'épargne aucun des moyens d'existence, il en résulte un ralentissement des affaires qui devient, lui aussi, général" (Ibn Khaldun, 1978). L'un des legs les plus frappants des années 80 est la redécouverte de ces vérités anciennes. Dans un grand nombre de pays, on reconsidère le rôle de l'Etat dans l'économie, on redéfinit les priorités budgétaires et on réduit la place du secteur public dans les activités commerciales. Pour que cette entreprise réussisse, il faudra améliorer l'outil administratif de l'Etat —

Tableau 7.4 Rapport des dépenses publiques au PNB ou au PIB, pays industriels, 1880-1985

Année	Allemagne	Etats-Unis	France	Japon	Royaume-Uni	Suède
1880 ^a	10	8	15	11	10	6
1929 ^a	31	10	19	19	24	8
1960 ^b	32	28	35	18	32	31
1985 ^b	47	37	52	33	48	65

a. PNB.

b. PIB.

Source : Banque mondiale, années diverses.

Tableau 7.5 Rapport des dépenses et de la consommation publiques au PNB ou au PIB, pays industriels et pays en développement, 1972 et 1986

Groupe de pays	Dépenses ^a		Consommation ^b	
	1972	1986	1972	1986
Pays à faible revenu	19	23	12	13
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	15	27	11	14
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	25	27	12	14
Pays industriels à économie de marché	28	40	14	19

a. PNB.

b. PIB.

Source : Banque mondiale, années diverses.

et vaincre l'opposition de ceux dont des décennies d'interventions excessives ont servi les intérêts particuliers.

Rationaliser les dépenses publiques

Les dépenses de l'Etat représentent un peu plus de 20 % du PIB dans les pays à faible revenu, et près de 30 % dans les pays à revenu intermédiaire. Ces chiffres sont bien plus faibles que ceux que l'on observe dans les pays industriels, mais ils sont très supérieurs à ceux enregistrés par ces derniers lorsqu'ils se trouvaient à un stade comparable de développement (Tableaux 7.4 et 7.5). L'observation des faits donne à penser que, dans beaucoup de pays en développement, la rentabilité des programmes publics de dépenses est très faible.

INVESTISSEMENT PUBLIC. La qualité de l'investissement public dépend en grande partie de la qualité de l'environnement économique (Chapitre 4). Mais certains pays en développement connaissent des difficultés économiques parce que les projets eux-mêmes, souvent financés grâce à des concours

extérieurs, résultaient d'un choix malheureux. On peut citer, entre mille exemples, le cas d'une fonderie d'argent fonctionnant à perte en Bolivie, d'une fabrique de chaussures à valeur ajoutée négative en Tanzanie et de réseaux d'irrigation fort peu rentables à Sri Lanka. Les coûts peuvent être considérables. Au Zaïre, le projet d'hydroélectricité et de ligne de transport déjà mentionné dans ce chapitre a coûté près de 3 milliards de dollars en prix 1990 — soit environ un tiers de la dette extérieure du pays. Le projet n'a jamais fonctionné à plus de 30 % de sa capacité, et il fait l'objet d'une remise en état générale, alors qu'il n'a commencé à fonctionner qu'en 1982. Il s'agit là d'un cas extrême, mais les projets improductifs de moindre ampleur ne sont que trop courants.

SALAIRES ET FONCTION PUBLIQUE. Dans la plupart des pays, la masse salariale représente une fraction importante des dépenses publiques. Avant la mise en place de la réforme, elle absorbait plus de 60 % des recettes ordinaires en République centrafricaine — et plus de 40 % en Gambie. Comme un grand nombre de pays en développement ont eu tendance, depuis quelques dizaines d'années, à grossir les effectifs en économisant sur les rémunérations, une bonne partie de ces dépenses a été gaspillée. Le manque de motivation a souvent été aggravé par le flou des profils de carrière et par la politisation des recrutements et des nominations aux postes de responsabilité. Dans certains pays, les structures et systèmes institutionnels initialement établis pour recruter le personnel et assurer la bonne marche de la fonction publique se sont effondrés. En Ouganda, un recensement de la fonction publique a révélé la non-existence, non seulement d'un grand nombre d'employés, mais même d'écoles entières.

C'est pourquoi la réforme de la fonction publique est devenue hautement prioritaire dans beaucoup de pays d'Amérique latine, d'Asie du Sud et d'Afrique. Les programmes de réforme de la fonction publique comportent en général trois volets. Le premier consiste en un effort de rationalisation pour ramener les effectifs à des proportions plus raisonnables. Le second vise à restructurer la grille des traitements et des classifications pour motiver le personnel, réduire le travail au noir et la corruption et créer un meilleur cadre pour la gestion des carrières. Le troisième concerne la réorganisation des institutions en vue de mettre en place les structures de contrôle et les procédures de fonctionnement nécessaires pour gérer un service public moderne et efficace.

La plupart des programmes de réforme de la fonction publique ont comporté une action simultanée sur tous les fronts. En Afrique, les programmes qui ont le mieux réussi ont réduit les effectifs de la fonction publique (Ghana, Gambie et Guinée). Mais les progrès ont été limités à l'amélioration des grilles de salaires et à une certaine réforme des structures institutionnelles. Dans aucun pays d'Afrique, le programme de réforme en cours n'a complètement réorganisé la fonction publique. Le Ghana, dont le programme lancé en 1985 est probablement le plus ambitieux, n'a pas encore institué un système efficace de contrôle des recrutements.

Aucun des programmes en cours ne semble prévoir un examen sérieux des fonctions assurées par l'Etat en vue de déterminer les activités qui pourraient être privatisées, déléguées aux communautés locales ou purement et simplement supprimées. Comme il faut à la fois dégraisser le secteur public pour le rendre plus efficace et dynamiser le secteur privé, les pays qui s'engageront sur la voie des réformes auront tout intérêt à en tenir compte.

SUBVENTIONS ET TRANSFERTS. Dans un vaste échantillon de pays, les dépenses liées aux subventions et transferts représentent environ 3 % du PIB en moyenne. Il est difficile de faire des généralisations sur ce point parce qu'il s'agit là d'un des postes de dépenses les plus hétérogènes qui soit. En outre, la comptabilisation des données laisse à désirer dans la plupart des pays. Le coût réel des subventions et des transferts pourrait fort bien atteindre le double des montants inscrits dans les registres. Les subventions se présentent souvent sous la forme des interventions de l'Etat dans le domaine des prix et elles peuvent intéresser toutes sortes de biens et de services : le blé en Egypte et en Union soviétique; les transports en autocar à Sri Lanka; les engrais au Bangladesh, en Equateur et en Inde, et ainsi de suite. Les transferts concernent habituellement les entreprises publiques. En général, ils deviennent nécessaires ou bien parce que celles-ci sont inefficaces, ou bien parce que le contrôle des prix et autres restrictions les obligent à fonctionner à perte. Mais, dans la plupart des cas, ils ne suffisent généralement pas à couvrir les besoins de financement des entreprises, si bien que la qualité des services s'est très fortement dégradée dans certains pays. Le réseau téléphonique et les chemins de fer argentins et les transports d'autocar en Egypte, par exemple, souffrent du fait que les investissements sont tout à fait insuffisants.

DÉPENSES MILITAIRES. Le monde consacre chaque année 1.000 milliards de dollars aux dépenses militaires. A la fin des années 80, leur montant annuel atteignait 860 milliards de dollars dans les pays à revenu élevé et 170 milliards de dollars dans les pays en développement. Sur ces 170 milliards, 38 milliards servaient à financer des importations d'armes, pour la plupart des pays industriels.

Si les dépenses militaires mondiales étaient réduites, le monde serait sans aucun doute plus agréable à vivre. Mais est-ce réaliste? L'humanité n'ignore pas les guerres et les conflits — l'homme du XXe siècle moins que tout autre (Encadré 7.6). La récente guerre dans la région du Golfe et les conflits qui lui ont succédé, la persistance de la violence en Afghanistan, en Angola, en Amérique centrale et en Indochine, les guerres civiles qui déchirent l'Éthiopie, le Mozambique, la Somalie et le Soudan, et la lenteur désespérante avec laquelle les superpuissances avancent sur la voie du désarmement sont autant de faits qui ne prouvent que trop clairement combien sera difficile l'avènement d'une paix durable.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le budget de la défense soit plus élevé dans les pays en développement qui sont confrontés à des menaces internes ou externes. Les dépenses militaires représentent plus de 10 % du PIB dans plusieurs pays. Après que les troubles ethniques ont éclaté à Sri Lanka en 1983, les dépenses militaires y sont passées de moins de 1 % à 5 % du PIB environ. Dans beaucoup de pays pauvres, les dépenses militaires sont supérieures aux dépenses sociales (Tableau 7.6). Durant les trente dernières années, les régimes militaires et civils semblent avoir consacré à peu près la même proportion de leur PIB à leurs forces armées.

Dans les pays à revenu élevé, les dépenses militaires ont augmenté au même rythme que le PIB. Dans les pays en développement, elles ont diminué — de 6-7 % du PIB à la fin des années 70, elles sont descendues à 5 % environ dans la seconde moitié des années 80. Ce fléchissement tient essentiellement à la réduction spectaculaire des dépenses militaires au Moyen-Orient (en particulier en Syrie et en Égypte) et en Amérique latine (après la crise budgétaire des années 80). Mais 5 % du PIB, cela représente toujours des sommes énormes. Dans de nombreux pays, il n'en faudrait pas tant pour doubler les dépenses d'infrastructure ou de santé et d'éducation.

Les pays doivent tout mettre en oeuvre pour réduire leurs dépenses militaires. Le Costa Rica propose l'exemple remarquable d'un pays qui a décidé de réduire ses dépenses militaires pour cen-

trer ses efforts sur les secteurs de la santé et de l'éducation — stratégie qui lui a permis d'améliorer la justice sociale et d'atteindre un degré de stabilité politique peu commun dans les pays en développement. On notera toutefois que la pauvreté des sols et la maigreur des ressources naturelles du pays ne sont pas de nature à lui créer beaucoup d'ennemis, de sorte que son expérience n'est peut-être pas facile à reproduire.

Beaucoup de pays doivent faire face à des menaces internes et externes plus grandes que celles auxquelles est confronté le Costa Rica, mais cela ne suffit pas à justifier les sommes consacrées aujourd'hui à s'armer. Les organismes d'aide et de financement sont en droit de demander s'il est normal d'aider un pays dont la priorité n'est pas le développement, mais le renforcement de son potentiel militaire.

Privatiser et réformer les entreprises d'Etat

Dans les années 80, et jusqu'à aujourd'hui, la privatisation des entreprises publiques a constitué un objectif important aussi bien dans des pays de l'OCDE comme la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni que dans des pays en développement comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, la République de Corée, le Ghana, la Malaisie, le Mexique, le Nigéria, le Togo et la Turquie. Dans la plupart de ces pays, la privatisation a été bien plus qu'un simple transfert d'actifs au secteur privé. Elle s'est inscrite dans une action de plus ample portée destinée à stabiliser et à libéraliser l'économie sur plusieurs fronts — réglementation, prix, commerce, secteur financier. Les gouvernements ont délibérément entrepris de redéfinir le rôle de l'Etat. Dans cette optique, ils ont réduit les facilités d'accès des entreprises d'Etat aux crédits budgétaires ou bancaires, les protections tarifaires et non tarifaires dont bénéficiaient leurs produits et celles que leur assuraient les réglementations contre la concurrence du secteur privé. Ils se sont montrés résolus à ne plus poursuivre des objectifs étroits de redistribution des revenus aux dépens de l'efficacité.

Beaucoup de pays en sont venus à considérer que, si elle ne s'inscrit pas dans un vaste programme de réformes de cette nature, la privatisation ne ferait que transférer les rentes du secteur public au secteur privé. Il y a eu des variantes. En Chine, la déréglementation s'est accompagnée de nouveaux arrangements institutionnels qui permettent à l'Etat de conserver la propriété des entreprises tout en améliorant leur efficacité. En

Encadré 7.6 Guerre et développement

Les deux guerres mondiales ont mis aux prises un nombre sans précédent de nations et entraîné des pertes sans précédent de vies humaines. Mais les conflits régionaux et les soulèvements intérieurs qui ont éclaté depuis 1945 ont aussi fauché des vies et dévasté des pays, dont beaucoup étaient des pays en développement (Tableau 7.6A). Le chiffre couramment cité de 450.000 morts dans le conflit Iran-Iraq représente environ 1 % du nombre total d'habitants de ces deux pays au début du conflit en 1979. Les 2 millions de victimes de la guerre civile en Éthiopie représentent plus de 7 % des habitants recensés en 1974.

Le décompte des morts des champs de bataille sous-estime l'impact de la guerre. Les conflits armés prélèvent un lourd tribut sur les travailleurs les plus productifs. Lors de la première guerre mondiale, 4,5 % seulement des Allemands qui y avaient trouvé la mort avaient plus de 40 ans; 63 % avaient entre 20 et 30 ans. Et il n'y a pas que les soldats qui meurent. Les civils succombent en combattant eux aussi, et ils succombent sous les coups de la famine et des maladies engendrées par la guerre. La mobilisation se traduit par un fléchissement de la natalité. Calculées de cette façon, les pertes en vies humaines durant la période 1914-21 (qui inclut la guerre civile en Union soviétique) se chiffrent probablement à plus de 60 millions. Sur ce total, environ 8 millions étaient mobilisés.

Le coût d'une guerre ne se limite pas au prix des balles, des uniformes et du matériel. La guerre du football qui a éclaté entre le Honduras et le Salvador en 1969 a duré exactement 100 heures. Environ 2.000 personnes y ont trouvé la mort. Mais elle a fait 100.000 réfugiés, détruit la moitié des installations de raffinage

et de stockage de pétrole de El Salvador et paralysé le Marché commun d'Amérique centrale. Les dépenses militaires et le manque à produire des cinq premières années du conflit Iran-Iraq ont coûté plus de 400 milliards de dollars. A la fin des hostilités, en 1988, le bilan était bien plus lourd. Les bouleversements économiques qu'entraînent les guerres civiles sont tout aussi graves. Le conflit d'Érythrée, dans la partie nord de l'Éthiopie, a réduit les effectifs de la population active; la crainte des bombes et des mines a conduit les agriculteurs à désertier certaines terres, qui ont ainsi été perdues pour la production. On évalue à 40 % les superficies laissées en jachère en 1987, ce qui explique en partie la pénurie alimentaire dans la région.

Inévitablement, la guerre ralentit le développement. Les coûts de remplacement du matériel détruit, les soins à dispenser aux blessés et le fléchissement durable de la productivité sont des coûts qu'un pays continue à acquitter longtemps après l'armistice. Lors de la guerre civile qui a déchiré le Nigéria entre 1967 et 1970, le gouvernement a cherché à en financer le coût sans attiser l'inflation ou provoquer une dégradation des comptes extérieurs du pays. Il a réglementé le crédit pour réduire la demande intérieure, augmenté les impôts, amputé l'investissement et fortement réduit les dépenses autres que pour la défense, y compris les crédits budgétaires alloués à l'administration générale, aux services sociaux et collectifs, et aux services économiques. Mais en raison du coût élevé des importations d'armes et du manque à gagner subi à l'exportation, ces mesures n'ont pu empêcher la détérioration de la balance des paiements du pays.

Tableau 7.6A Pertes de vies humaines durant les guerres, 1900-89

Période	Nombre de guerres		Nombre de morts durant les guerres internationales (milliers)			Nombre de morts durant les guerres civiles (milliers)			Morts en % de la population mondiale
	Civiles	Internationales	Civils	Militaires	Total ^a	Civils	Militaires	Total ^a	
1900-09	10	6	230	12	243	25	139	166	0,02
1910-19	15	9	7.045	13.470	20.556	1.140	139	1.327	1,13
1920-29	11	8	21	42	109	39	111	371	0,02
1930-39	11	8	933	838	1.770	646	1.109	1.796	0,17
1940-49	13	7	20.176	19.110	39.285	1.007	5	2.182	1,70
1950-59	20	5	1.073	1.926	3.031	1.571	253	1.879	0,17
1960-69	12	9	622	605	1.256	1.827	1.222	3.301	0,13
1970-79	18	7	639	606	1.246	3.543	1.236	4.957	0,16
1980-89	29	6	702	931	1.733	1.899	179	2.081	0,08
1900-89	141	63	31.440	37.539	69.229	11.697	4.393	18.059	..

Note : Toutes les vies humaines, sauf 11.000, perdues par le fait d'une guerre après 1949 l'ont été dans des pays en développement. Tous les chiffres sont des estimations et la marge d'erreur peut être significative. Les conflits internes ne peuvent pas toujours être clairement considérés comme des guerres civiles; la couverture de ces statistiques varie donc d'une étude à l'autre. Divers soulèvements internes sont exclus. Par exemple, il n'est pas tenu compte des victimes des purges et de la collectivisation en Union soviétique durant les années 30, victimes dont le nombre estimatif varie entre 5 et 20 millions. Il n'a pas été tenu compte non plus, faute de données fiables, de ceux qui ont été victimes d'autres événements de cette nature après la deuxième guerre mondiale. Le chiffre pour l'Érythrée, selon des estimations très approximatives, atteindra 15 millions. Par ailleurs, certaines guerres sont classées comme guerres civiles même lorsqu'il y a eu des interventions extérieures. Les morts de la guerre de Corée, de la guerre du Viet Nam durant la période 1965-75, et de la guerre d'Afghanistan durant la période 1978-89 sont comptés parmi les victimes des guerres internationales.

a. Dans la colonne "Total" est indiqué le nombre estimatif total des victimes. Lorsque la ventilation n'est pas connue, le nombre des victimes civiles et militaires n'est pas indiqué dans les colonnes correspondantes. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à leur somme. Lorsque les statistiques communiquées couvrent des périodes de plus de dix ans, le nombre des victimes a été ventilé au prorata des années.

Sources : Sivard, 1988, 1989.

Tableau 7.6 Dépenses militaires des Etats par rapport aux dépenses sociales, 1986
(en pourcentage du PNB)

Dépenses militaires	Dépenses de santé et d'éducation				
	1-1,9	2-4,9	5-9,9	10 et plus	
Moins de 1		Brésil Ghana	Mexique Niger	Barbade Chypre	Gambie Costa Rica Luxembourg
1-1,9	Nigéria Paraguay	Argentine Bangladesh Cameroun Colombie Equateur Guatemala Rép. dominicaine	Haïti Népal Philippines Roumanie Rwanda Sierra Leone	Algérie Côte d'Ivoire Fidji Jamaïque Malte République centrafricaine	Papouasie- Nouvelle- Guinée Swaziland Trinité-et- Tobago Venezuela
2-4,9	Ouganda Zaire	Burundi Bénin Bolivie Burkina Faso El Salvador Guinée	Inde Indonésie Mali Myanmar Turquie Uruguay	Bulgarie Chili Congo Gabon Hongrie Italie Kenya Lesotho Libéria Madagascar Rép. dém. allemande Tchécoslovaquie	Afrique du Sud Espagne Malawi Mauritanie Pologne Sénégal Somalie Tanzanie Thaïlande Togo Yougoslavie Zambie
5-9,9		Chine Pakistan Pérou Tchad	Emirats arabes unis Soudan Sri Lanka	Bahreïn Corée, Rép. de Cuba Egypte Ethiopie Grèce Honduras Koweït	Etats-Unis Malaisie Maroc Singapour Tunisie Yémen, Rép. arabe du
10 et au-delà		Angola Iraq		Iran, Rép. islamique d' Israël Jordanie Oman	Syrie URSS Yémen, Rép. dém. pop. du
					Arabie saoudite Guyana Libye Nicaragua

Note : Les ordres de grandeur donnés dans ce tableau illustrent les différences de dépenses dans les différentes catégories; ils ne sont pas nécessairement indicateurs de différences précises entre pays parce qu'il y a quelques différences dans la définition des catégories. L'estimation des dépenses sociales ne comprend pas celles des entités locales.

Source : Sivard, 1989.

Argentine, et au Mexique dans une moindre mesure, on a eu recours à la privatisation avec forte participation étrangère pour réduire l'endettement extérieur et accroître l'investissement dans les infrastructures de base comme l'énergie et les télécommunications. En Argentine et au Brésil, le produit de la privatisation devrait aussi contribuer de façon notable à résorber le déficit budgétaire.

DIFFICULTÉS PRATIQUES. La privatisation s'est toutefois révélée être un exercice difficile. L'étroite

tesse des marchés des capitaux nationaux, les conditions économiques défavorables et la résistance des syndicats et des fonctionnaires ont ralenti le processus dans la quasi-totalité des pays. En dehors des économies relativement avancées telles que l'Argentine, le Brésil et le Mexique, la logistique de la privatisation — avocats, comptables, banques d'affaires et entrepreneurs — fait grandement défaut dans la majorité des pays en développement. Ce problème d'infrastructure est particulièrement aigu en Europe de l'Est, où l'on a

même du mal à trouver des cadres qualifiés susceptibles d'assumer la direction d'une société. Il faut créer des départements ministériels capables de mener à bien le processus de privatisation et trouver du personnel et des crédits pour leur permettre de fonctionner, ce qui est en soi une gageure à une époque d'austérité financière.

Les questions d'ordre juridique compliquent aussi la privatisation. Au Mexique, il a fallu modifier la constitution de 1983 avant de pouvoir engager le processus. En Turquie, il a fallu annuler les opérations de cession, jugées illégales par les autorités judiciaires. Dans les économies socialistes, il faut élaborer une législation pour définir les droits de propriété, légaliser la propriété privée, établir des directives pour constituer les entreprises en sociétés, et protéger les droits des actionnaires minoritaires. Tous ces éléments sont nécessaires pour établir la légalité de l'achat d'une société par un agent privé. Il faut de même établir que le vendeur est habilité à céder le bien qu'il propose. Contrairement à ce que l'on croit, les gouvernements des pays socialistes ne détenaient pas les droits de propriété incontestables sur les entreprises. Dans certains cas, les actifs ont été nationalisés peu après la deuxième guerre mondiale, mais l'indemnisation promise, qui aurait permis de légaliser la nationalisation, n'a jamais été versée. La Tchécoslovaquie et ce qui s'appelait naguère la République démocratique allemande ont adopté de nouvelles lois garantissant aux anciens propriétaires, soit un droit prioritaire à l'indemnisation, soit la restitution de leurs biens. Craignant que les actifs des entreprises ne donnent lieu à réclamation, un grand nombre d'investisseurs potentiels ont accueilli les privatisations avec circonspection.

De précédentes tentatives de décentralisation dans les économies socialistes avaient accordé aux salariés de nombreuses entreprises des droits identiques à ceux que détiennent habituellement les actionnaires dans les pays occidentaux. En Pologne, les conseils d'ouvriers ont le pouvoir de décision pour les opérations de fusion, la dissolution de l'entreprise, la cession des actifs et la nomination des cadres de direction. En Yougoslavie, la codification des droits des salariés est encore plus détaillée. En outre, les actifs publics sont l'un des rares éléments positifs qui subsistent après des années de régime communiste. Les Yougoslaves insistent pour que cette richesse soit distribuée de façon équitable à titre de compensation partielle pour leurs souffrances passées. Ils manifestent donc une extrême réticence à l'idée de remettre ces biens aux mains de la vieille *nomenklatura* commu-

niste — la classe dirigeante, soudée par les liens du parti, qui a tenu les rênes de l'économie. Pourtant, elle regroupe les hommes les plus fortunés du pays, et les mieux informés sur la valeur réelle des entreprises, des hommes qui ont l'entregent nécessaire pour faire fonctionner les entreprises. On craint que la vente des actifs sur le marché libre ne restaure l'ancienne domination de la *nomenklatura*.

L'expérience de l'ex-République démocratique allemande donne à penser que, même si les conditions financières, juridiques et techniques sont favorables, il faudra un certain temps pour vendre les entreprises. Les 9.000 entreprises d'Etat à privatiser en Allemagne de l'Est correspondent à 30 à 40.000 entreprises dans une économie de marché. Bien que les cessions d'entreprises d'Etat par la Treuhandanstalt — la société allemande de privatisation — atteignent maintenant 300 par mois (chiffre à rapprocher des 25 par mois en dix ans de programme britannique de privatisation), il faudra des années pour mener à bien ce processus. L'incertitude quant à la valeur des sociétés était initialement si grande que le prix d'achat devait être fixé plus tard par arbitrage. Bien que la valeur des actifs et des entreprises soit maintenant plus clairement établie, la plupart des contrats de vente comportent des clauses financières pour obliger les acquéreurs à honorer leurs engagements.

La situation économique générale, des considérations d'ordre politique et les aspects techniques du processus compliquent aussi la privatisation. Au Chili, certaines des entreprises privatisées entre 1974 et 1978 ont été renationalisées au bout de quelques années pour les sauver de la vague de faillites qui a suivi la grande crise économique. Au Népal, une privatisation a été annulée au milieu des années 80 pour cause d'opposition au transfert de l'entreprise à une minorité ethnique. Au Bangladesh, parce que les questions du prix des actions et de l'endettement n'avaient pas été résolues, les entreprises privatisées ont été conduites à négliger d'investir dans l'entretien et la mise en place de nouvelles capacités. Elles ont cherché plutôt à générer des liquidités immédiates — et les gains d'efficacité qu'on attendait de la privatisation se sont en grande partie évaporés. Dans l'ancienne République démocratique allemande et en Hongrie, les premiers responsables nommés à la tête des agences de privatisation ont démissionné au bout de quelques mois. En Argentine, les bruits de corruption qui ont couru lors de certaines privatisations ont provoqué un remaniement ministériel. Même les pays auxquels leurs opérations de privatisation ont occasionné moins de déboires

n'ont bien souvent obtenu que des résultats modestes. Au Mexique, par exemple, deux tiers des entreprises d'Etat ont été privatisées — mais les cessions représentent moins de 20 % du total des actifs des entreprises d'Etat.

UNE RÉVOLUTION POURTANT. Malgré toutes ces difficultés, il y a eu une évolution spectaculaire des points de vue sur la privatisation dans les milieux gouvernementaux. Le bilan que l'on peut dresser est certes modeste, mais il était impensable il y a dix ans. L'Argentine a privatisé deux stations de télévision et attribué des contrats de cession pour la compagnie de téléphone, la compagnie nationale de transports aériens, certains éléments d'actifs de la compagnie pétrolière nationale, et la principale compagnie de distribution d'électricité. D'autres transferts au secteur privé sont attendus dans un proche avenir. Au Chili, le processus de privatisation a inversé le mouvement de nationalisations d'urgence des années précédentes. Des secteurs traditionnellement dominés par l'Etat, tels que la sidérurgie, le secteur pétrolier et les télécommunications, seront peut-être privatisés sous peu.

En Côte d'Ivoire, le secteur privé, déjà actif dans la distribution de l'eau, va s'engager dans la production d'électricité. Au Togo, des entreprises textiles ont été vendues à des investisseurs étrangers. D'autres privatisations sont attendues sous peu au Brésil, au Pérou, à Sri Lanka et en Turquie. La liquidation des entreprises d'Etat non viables progresse dans plusieurs pays d'Afrique.

La phase préliminaire d'élaboration et de mise en oeuvre de nouveaux statuts juridiques est en grande partie achevée en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. La Pologne et la Tchécoslovaquie semblent décidées à privatiser à un rythme accéléré et s'efforcent de constituer un actionnariat large. La Hongrie a choisi de progresser plus lentement. Elle a décidé de créer des sociétés de capitaux dont les actions sont confiées à un holding d'Etat jusqu'à ce que les entreprises puissent être évaluées et vendues par émissions publiques. Elle pense privatiser environ 200 entreprises de cette façon en 1991.

En Pologne, la plupart des magasins, des stations-service et des camions sont déjà aux mains de propriétaires privés, et un pan important du secteur du logement est désormais privatisé. En règle générale, les actifs ont été pris en leasing et non pas achetés directement. La Tchécoslovaquie a déjà entrepris d'organiser des enchères coordonnées par les autorités centrales pour la vente d'ac-

tifs de valeur modeste. Pour les entreprises plus importantes, il est prévu des programmes de distribution "gratuite" d'actions afin d'accélérer la privatisation. Le plan polonais prévoit la conversion de plusieurs centaines d'entreprises importantes en sociétés de capitaux, la plupart des actions étant réparties entre les salariés, des fonds de retraite, des banques et d'autres intermédiaires financiers (faisant office de fonds fiduciaires pour la population dans son ensemble). Le reste des actions sera vendu à des investisseurs privés. Il est possible que la Tchécoslovaquie adopte des arrangements similaires.

ENSEIGNEMENTS À TIRER. La privatisation est nécessaire et hautement souhaitable, même si le processus qu'elle implique est long et difficile. Elle ne doit pas être une fin en soi, mais un moyen au service d'une fin, qui est l'utilisation plus efficace des ressources. Pour cela, il est essentiel d'éliminer les distorsions et les contrôles de prix dans les plus brefs délais possibles. On ne peut connaître la rentabilité réelle d'une entreprise et, par conséquent, évaluer correctement ses actifs si les prix ne sont pas des indicateurs fiables des coûts et de la demande des consommateurs. Dans ces conditions, il sera peut-être impossible de vendre l'entreprise à un prix approprié et, entre-temps, ses dirigeants ne disposeront pas des éléments d'information nécessaires pour leurs décisions d'investissement et de production. Pour que le système des prix puisse fonctionner normalement, il faut éliminer les distorsions telles que les contrôles de prix, la manipulation des prix de transfert entre entreprises, les prêts bonifiés et l'accès préférentiel aux crédits budgétaires et au crédit bancaire. Il faut aussi adopter une politique macroéconomique appropriée et éviter en particulier la surévaluation du taux de change.

Il serait difficile de privatiser rapidement toutes les entreprises d'Etat, même si les gouvernements le souhaitaient. Mais, sur le plan de la productivité, un effort immédiat s'impose. Les gouvernements ne doivent pas hésiter à liquider les entreprises fondamentalement non rentables. Quant aux autres entreprises d'Etat, elles peuvent être gérées de façon plus efficace. L'insuffisance de rigueur budgétaire, les ingérences dans la gestion et le recrutement et les restrictions mises à la concurrence (sur le marché des produits ou sur celui des facteurs) doivent être réduites ou supprimées. On trouve des entreprises d'Etat efficaces dans de nombreuses économies : Brésil, Corée, Ethiopie, France, Italie, Malaisie et Singapour, par exemple.

Elles montrent que les entreprises d'Etat peuvent être gérées comme des entreprises commerciales efficaces capables de s'adapter à l'évolution de la demande. Dans un grand nombre de pays en développement, il est tout aussi urgent d'améliorer le fonctionnement des entreprises d'Etat que de privatiser.

Le défi des réformes

Le grand problème, pour les gouvernements, est d'appliquer des réformes face à une opposition

politique parfois virulente. Les réformes structurelles heurtent parfois des intérêts puissants. La réorganisation de la fonction publique représente une menace de chômage en milieu urbain, surtout en Afrique où le secteur public emploie souvent jusqu'à la moitié de la population salariée. Il faut compter avec ceux qui peuvent s'organiser pour faire échouer la réforme. Les bénéficiaires étant souvent dispersés et inorganisés, le gouvernement peut difficilement compter sur leur soutien.

Si le programme de réformes se traduit rapidement par une hausse de la production, il fera

Encadré 7.7 D'une économie dirigée à une économie de marché

La transformation d'une économie entièrement planifiée en une économie de marché appelle des réformes complexes et sans précédent. On ne dispose d'aucun point de repère pour guider des transformations d'une telle ampleur. De plus, la plupart des pays en transition s'efforcent en même temps d'instaurer un nouvel ordre politique. La nécessité du passage à l'économie de marché est relativement peu contestée, mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit des principes théoriques, ou du calendrier, de l'ampleur, de la rapidité et de l'ordre des mesures à appliquer.

Trois séries de questions se posent. La première concerne les conséquences économiques du calendrier de réformes adopté. Pourra-t-on atteindre les objectifs d'un type donné de réforme si les distorsions économiques sont maintenues ailleurs? Une autre question est d'ordre politique : la montée de l'opposition va-t-elle faire échouer les réformes prévues en fin de parcours? Enfin, il y a la question de la faisabilité technique. L'institution de nouveaux systèmes juridiques, comptables et financiers exige plus d'expertise technique et des périodes de gestation plus longues que les réformes qui ne portent que sur la déréglementation des prix.

Selon certains, il faut d'abord traiter la cession du capital avant de prendre les mesures qui intéressent la stabilité économique et les marchés, ou progresser simultanément sur les deux fronts. La logique de ce raisonnement est en partie politique. Si la privatisation intervient de bonne heure, l'économie risque moins de rester sous le contrôle de l'Etat, et les pressions qui s'exerceront en faveur d'un passage au marché seront plus fortes. D'autres estiment qu'il faut commencer par agir sur les agrégats macroéconomiques et renforcer les institutions du marché, ce qui renvoie la privatisation — tout au moins pour les grandes entreprises d'Etat — à la phase ultérieure. (Pour les uns et les autres, toutefois, certains éléments d'actifs — exploitations agricoles, commerces de détail et demeures résidentielles — seraient rapidement privatisés.) Le raisonne-

ment qu'ils tiennent est que l'appropriation privée du capital exige des institutions financières, de l'expérience et des qualifications qui n'existent pas pour le moment dans les économies en transition. Sans cette infrastructure, une privatisation accélérée risque d'alimenter la corruption à tous les niveaux et de provoquer le chaos économique et politique. A l'intérieur de chaque école de pensée, les points de vue divergent également sur l'ordre de priorité à adopter pour éliminer certaines distorsions.

Aucune suite donnée de réformes ne peut convenir à toutes les économies en transition. Les antécédents en matière de réformes varient. Contrairement aux autres pays, la Hongrie a derrière elle plus de vingt ans d'expérience de la décentralisation des décisions économiques. Les conditions macroéconomiques varient d'un pays à l'autre, allant d'une grande instabilité (Union soviétique) à une stabilité relative (Tchécoslovaquie). L'activité du secteur privé est relativement importante dans les pays à prédominance agricole tels que la Chine et le Viet Nam, mais négligeable dans des pays plus industrialisés.

Une démarche à préconiser (Figure 7.7A) consisterait à prendre rapidement des mesures en vue de stabiliser les agrégats macroéconomiques et de libérer les prix intérieurs et extérieurs afin de fournir des signaux clairs et précis à l'activité économique et de permettre l'évaluation des entreprises. Parallèlement, le pays devrait déployer des efforts intenses pour rationaliser les entreprises, améliorer la prise des décisions économiques, réformer la politique commerciale, former des gestionnaires et mettre en place un secteur financier solide. Priorité serait alors donnée à la privatisation des grandes entreprises d'Etat. La protection de l'économie nationale serait réduite et la concurrence étrangère introduite selon un calendrier précis et annoncé d'avance — d'abord sur le marché des marchandises, puis sur le marché des capitaux. Le renforcement des institutions serait à l'ordre du jour dès le départ et à tous les niveaux puisqu'il faudra réformer et restructurer

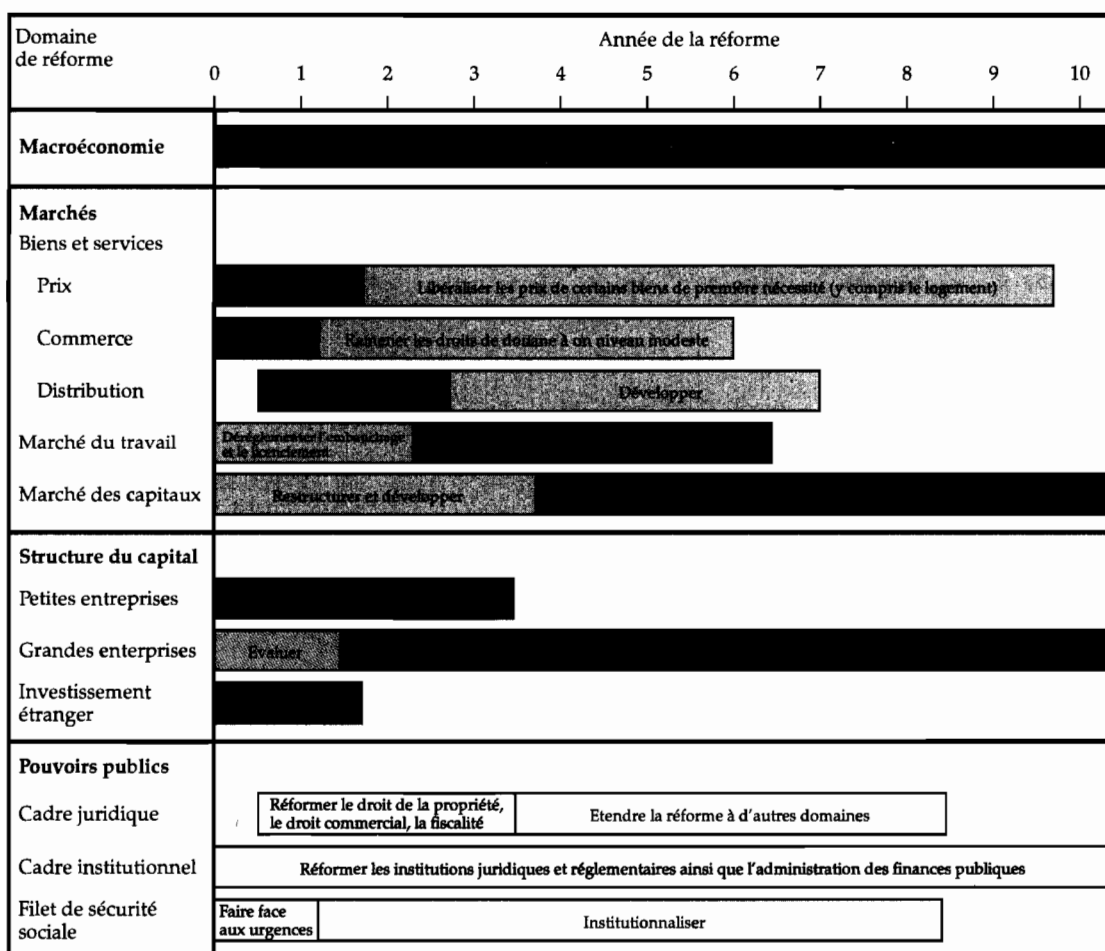
Encadré 7.7 (suite)

le système contractuel légal, la structure du capital et les rôles des organismes clés de l'économie.

Il n'y aurait pas tout de suite de privatisation à grande échelle, mais, pour parer au risque de la voir retardée, des dispositions d'ordre juridique seraient prises dès le début (distribution d'actions) en vue de garantir l'appropriation privée du capital dans un laps de temps raisonnable. Le processus serait rapidement mené en ce sens que chaque ensemble de réformes serait mis en oeuvre avec toute la célérité qu'autoriserait le développement des structures institutionnelles. En fait, un délai de trois à cinq ans paraît optimiste à en juger d'après les progrès réalisés jusqu'à présent dans les économies en transition.

Les réformes impliqueraient inévitablement des ajustements douloureux. L'inflation et le chômage s'amplifieront à mesure que le contrôle des prix sera supprimé et que les pertes économiques réelles de certaines activités apparaîtront. L'opposition politique risque de monter devant cette évolution d'autant que les changements radicaux dans la structure des incitations vont creuser les inégalités de revenus. Mais les exportations pourraient progresser à bref délai et les biens de consommation apparaître bientôt sur les marchés. Et, compte tenu du réservoir relativement important de ressources humaines dont sont dotés les pays d'Europe de l'Est, les perspectives de croissance pourraient être excellentes.

Figure 7.7A La mise en place progressive des réformes



Note : Un estompage plus foncé dénote une action intensive. RQ, restrictions quantitatives.

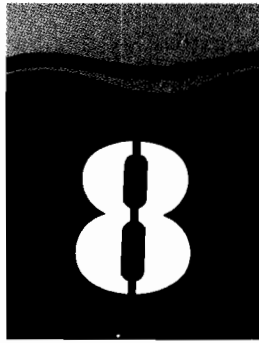
de nouveaux adeptes et les changements pourront être consolidés. L'expansion rapide des exportations a conforté les réformes en Corée, en Indonésie et en Turquie. La forte progression des ventes à l'étranger permet aussi d'éviter la remise en cause des mesures économiques que peuvent entraîner les déséquilibres de balance des paiements et la diminution des réserves de change. Les réformes qui améliorent le climat de l'investissement ont plus de chances d'être durables puisque de nouveaux investisseurs viendront renforcer les partisans de la réforme. L'augmentation de la production et de l'investissement permettra d'élargir la base d'imposition, d'accroître les recettes fiscales et de réduire le déficit budgétaire. Tous ces facteurs militent en faveur de réformes suffisamment audacieuses pour susciter une réaction rapide de l'offre. Les programmes timides ont peu de chances de gagner des suffrages à la cause de la réforme. En Europe de l'Est, un grand nombre de réformateurs l'ont bien compris. (Encadré 7.7).

Malgré les difficultés rencontrées sur le plan politique, de nombreux pays ont fait preuve d'une grande habileté dans l'application de réformes controversées. En Bolivie, en Corée, au Ghana et au Mexique, par exemple, on s'est efforcé de faire comprendre au public ce que coûtait l'inaction et d'expliquer le bien-fondé des réformes. La diplomatie internationale peut donner de la crédibilité à la cause. Les accords passés avec la CEE ont aidé l'Espagne, la Grèce, Israël et le Portugal à adopter des réformes commerciales dans les années 60. Son accession au GATT a conforté le Mexique en 1986. Certains gouvernements ont négocié des pactes sociaux afin de répartir équitablement la charge de l'ajustement entre salariés et employeurs. C'est ce qu'ont fait le Mexique dans les années 80 et Israël en 1986. Au Chili (début des années 80) et à Sri Lanka (milieu des années 80), le succès des mesures de libéralisation des échanges a progressivement modifié l'orientation de la production du secteur manufacturier, dont les activités sont passées du remplacement des importations à la promotion des exportations. En règle générale, les dirigeants bien décidés à s'attaquer aux problèmes de leur pays en ont rarement perdu le pouvoir.

Bien sûr, il y a des limites à la persuasion. Souvent, il semble que la réforme ne peut naître que d'une grande crise économique ou politique. Les exemples que l'on peut citer à cet égard vont du Japon de l'ère Meiji à l'Argentine, au Ghana, au Pérou et à la Pologne de l'époque contemporaine. Parfois, cependant, même face à un effondrement économique, la réforme est bloquée par les principaux alliés du gouvernement. Dans ces cas-là, les bailleurs de fonds extérieurs et les organismes d'aide se trouvent dans une situation extrêmement inconfortable : bien que le pays ait besoin de ressources extérieures, celles-ci peuvent faire davantage de mal que de bien en contribuant à maintenir au pouvoir une équipe opposée à la réforme.

Dans les pays qui ne sont pas paralysés par le jeu des forces politiques, et où le processus de réformes peut s'engager, la tâche des bailleurs de fonds extérieurs et des organismes de financement est de promouvoir ces réformes. Ils peuvent le faire en évitant de soutenir des activités improductives ou de nouveaux projets qui seraient réalisés dans un environnement caractérisé par de graves distorsions. Dans de nombreux pays, l'aide extérieure peut contribuer à renforcer les institutions publiques sans lesquelles l'aide au développement resterait probablement sans effet. Les réformes prélèvent parfois un lourd tribut sur ceux qui sont les moins à même d'en supporter les coûts, à savoir les pauvres. Des filets de sécurité appropriés (comme les fonds d'ajustement d'urgence institués en Bolivie et au Ghana dans les années 80) peuvent aider les plus vulnérables et gagner ainsi de nouveaux adeptes à la cause du développement.

Réformer est une entreprise énorme qui exige du courage politique et une vision économique. Il est déjà extrêmement difficile de combiner les nombreux éléments décrits ici et dans d'autres chapitres. La combinaison appropriée des facteurs variera d'un pays à l'autre en fonction des circonstances. Et, même si le programme de réformes est bien conçu, son exécution se heurtera inévitablement à des obstacles imprévus, contre certains desquels on ne pourra rien. Le développement est véritablement un défi — mais, comme l'histoire nous le montre, c'est un défi que l'on peut relever.



Les priorités

Les quarante dernières années ont été témoins de progrès économiques d'une remarquable rapidité dans beaucoup de pays du monde en développement — de progrès si rapides que certains sont sur le point d'être "promus" au rang de pays industriels à revenu élevé. La plupart ont progressé à un rythme plus lent mais, par rapport aux pays industriels à un stade de développement comparable, ces pays ont quand même bien réussi et leur niveau de vie s'est fortement amélioré. Malheureusement, il y en a aussi, surtout en Afrique subsaharienne, où le développement progresse trop lentement pour avoir un effet vraiment sensible sur la vie des gens. Pour ces pays-là, une amélioration des résultats de leur économie n'est pas seulement hautement souhaitable : c'est, littéralement, une question de vie ou de mort.

Cette grande disparité d'expérience nous a beaucoup appris, mais pas tout — et il s'en faut — sur ce qui, en développement, réussit et sur ce qui ne réussit pas. Le développement est apparu comme un processus fragile et pluridimensionnel qui dépend d'interactions complexes entre les institutions, l'action des gouvernants et le climat économique mondial. Il n'y a pas eu de raccourcis. Ni la modernisation forcée de l'industrie, ni les apports massifs de ressources extérieures n'ont produit les résultats que l'on attendait il y a une génération. Mais, quand on a engagé des actions qui favorisaient la concurrence, l'initiative privée et l'investissement physique et humain, les progrès ont été réguliers et même parfois exceptionnels.

Il est vrai que beaucoup de pays ont d'énormes obstacles à surmonter — conditions naturelles défavorables, infrastructure rudimentaire, faible capacité administrative, privilèges solidement éta-

blis et ressources financières insuffisantes. Mais, grâce à l'expérience, la réforme des orientations devient désormais possible. Des réformes de portée générale engagées en harmonie avec le marché ont réussi sous divers régimes économiques et politiques.

Il n'y aura progrès du développement dans les années 90 que dans la mesure où pays industriels, pays en développement et organismes de financement extérieur agiront de concert. Leur commune tâche est de faire régner un climat économique mondial qui incite aux échanges de biens, de savoir et de capitaux. Pour leur part, les pays industriels et les organismes de financement devront :

- défendre et étendre le régime de liberté des échanges internationaux institué après 1945;
- faciliter les mouvements de capitaux de part et d'autre des frontières;
- poursuivre, chez eux, une politique économique de nature à favoriser l'épargne mondiale ainsi qu'une croissance régulière non génératrice d'inflation;
- favoriser les transferts de techniques;
- protéger l'environnement et ménager les ressources énergétiques.

Ce faisant, ils agiront directement dans le sens de leurs intérêts bien compris et ils prépareront en même temps la voie à une accélération du progrès dans le monde en développement.

Mais, si importante que soit pour eux l'action des pays industriels, l'avenir des pays en développement est essentiellement leur propre affaire. Même si les pays industriels ne jouent pas leur rôle, les pays en développement peuvent beaucoup faire pour aller plus vite. Ils commettraient

une erreur tragique s'ils devaient arguer des faiblesses de la politique économique des pays industriels pour différer les grandes réformes qu'appelle l'assainissement de leur économie. Pour eux, que les conditions extérieures s'y prêtent ou non, la bonne stratégie consistera à :

- valoriser leurs ressources humaines, notamment par l'instruction, les soins de santé et la régulation des naissances;
- aider au bon fonctionnement des marchés en favorisant la concurrence et en investissant dans l'infrastructure;
- libéraliser les échanges et l'investissement étranger
- éviter des déficits budgétaires excessifs et une inflation élevée.

Ces éléments de la stratégie de développement interagissent les uns avec les autres (voir Figure 4 du Sommaire). L'investissement humain stimule d'autant plus puissamment la productivité que le marché est déjà exempt de distorsions; en même temps, un marché national performant accroît la rentabilité de l'éducation et permet d'autant plus aisément d'accroître l'investissement éducatif. Un environnement macroéconomique stable permet de résister plus facilement aux chocs exogènes que l'articulation des économies nationales sur l'économie mondiale provoque de temps à autre; inversement, l'ouverture sur l'économie mondiale donne l'accès aux capitaux étrangers, grâce à quoi il devient plus facile, en cas de chocs internes, de maintenir la stabilité macroéconomique à l'intérieur du pays.

Peut-être l'interaction la plus fructueuse est-elle celle qui existe entre des marchés nationaux porteurs et l'économie mondiale. Des marchés porteurs attirent l'investissement étranger, lequel stimule la productivité. En même temps, les rapports qu'ils entretiennent avec le monde extérieur par les échanges permettent aux pays de conserver leur avantage comparatif international, et ceci aide leur économie à utiliser d'autant mieux ses ressources.

Souvent, il n'y aura pas que des complémentarités entre différentes politiques : des conflits aussi sont possibles. Il ne faut pas, par exemple, laisser l'investissement éducatif gonfler les dépenses publiques au point de menacer de compromettre la stabilité macroéconomique. Dans certains pays, libéralisation des échanges et prudence en politique macroéconomique seront en conflit : l'abaissement des droits de douane, s'il n'est pas compensé par la mobilisation de ressources additionnelles, risque de réduire les revenus de l'Etat et d'aggraver les déficits publics.

Pour appliquer une stratégie de développement en harmonie avec le marché tout en évitant ce genre de conflits, il faudra repenser le rôle de l'Etat dans beaucoup de pays. Nombreux sont les gouvernements qui n'ont pas les moyens administratifs nécessaires pour faire tout ce qu'ils voudraient. Et pourtant, le développement exige parfois des interventions prudentes de l'Etat. S'ils doivent se montrer plus actifs dans certains domaines (notamment en améliorant l'éducation et l'infrastructure), les pouvoirs publics doivent en faire moins dans d'autres (notamment en se contentant d'une microgestion du commerce et de l'industrie). Toute considération de contraintes administratives mise à part, un tel réalignement serait hautement souhaitable dans tous les cas. On peut trouver les ressources nécessaires pour dépenser davantage là où il le faut en dépensant moins là où il y a gaspillage.

Les dépenses militaires sont un sujet particulier de préoccupation pour tous les pays, riches aussi bien que pauvres. La baisse récente de ce type de dépenses dans les pays en développement peut-elle se poursuivre? Le vide actuel que l'on note dans les arrangements de sécurité et les répercussions du conflit dont la région du Golfe a été le théâtre font qu'il est très difficile d'y répondre. Il suffirait de très peu pour faire pencher la balance des relations régionales dans le sens, soit d'une nouvelle course aux armements, soit dans celui de la modération mutuelle. Ce qui complique beaucoup les choses, c'est que les fabricants d'armes mettront d'autant plus d'acharnement à emporter les marchés des pays en développement que ceux des pays de l'OCDE et du bloc de l'Est se feront moins lucratifs. Les pays en développement et les organismes d'aide et de financement feraient bien d'inverser le sens des incitations en décourageant la production d'armements et en encourageant la non-prolifération.

Les dimensions sociales et politiques du développement — lutte contre la pauvreté, justice sociale, droits et libertés civils et politiques, participation populaire et décentralisation — font l'objet d'une attention croissante de la part de la communauté du développement. Deux récentes publications ont analysé, pour les pays industriels aussi bien que pour les pays en développement, les implications d'une stratégie de développement qui tiendrait compte des dimensions sociales de celui-ci (PNUD, 1990; Banque mondiale, 1990c). La communauté mondiale a de nouveaux défis à relever : donner suite aux conclusions de ces études et d'autres travaux analogues et mesurer l'écart entre ce qu'elle

dépense pour l'éducation et la santé et ce qu'elle dépense en armement. Il faudra de même définir et mettre en oeuvre des stratégies visant à accélérer le développement pour les catégories de population et les collectivités les plus défavorisées — et, cette fois encore, ceci concerne beaucoup de pays industriels aussi bien que le monde en développement.

Le défi du développement est, certes, d'une ampleur sans précédent. Il n'est pas, pour l'humanité, de tâche plus importante. Mais on en a suffisamment appris pour qu'il ne soit pas interdit d'envisager l'avenir avec une certaine confiance. La stratégie qui est esquissée ici se fonde sur cette expérience. Les mesures suggérées ne tendent pas à la perfection. Elles constituent, et l'exemple de beaucoup de pays est là pour le montrer, un programme réalisable.

Eléments d'une action mondiale

Le présent Rapport a beaucoup insisté sur le fait que, si les conditions internationales sont favorables, un développement économique rapide devient d'autant plus possible. Les pays industriels, qui n'ont qu'un cinquième de la population mondiale, représentent les quatre cinquièmes de la production mondiale, plus des quatre cinquièmes du commerce mondial et la quasi-totalité des exportations de capitaux et de techniques. L'effet qu'ils ont sur le développement s'accroît à mesure que les pays en développement sont de plus en plus nombreux à s'ouvrir sur l'extérieur. La manière dont leur économie évoluera influera fortement sur les perspectives de croissance économique et de développement rapide dans le monde.

Le commerce mondial

Le commerce mondial subit sa plus grande épreuve depuis plus de quarante ans. Il faut sortir les négociations commerciales internationales de l'impasse et faire refluer un protectionnisme qui n'a cessé de se renforcer au cours des dernières années. L'érection de barrières quantitatives et l'octroi de subventions aux industries à forte intensité de main-d'oeuvre sont particulièrement préjudiciables au développement : des études tendent à montrer que le surcroît de recettes d'exportation qui résulterait de la suppression de ces restrictions serait supérieur à la moyenne annuelle des flux d'aide en provenance des pays de l'OCDE. La libéralisation du commerce par les pays de l'OCDE pourrait en gros doubler les exportations de vêtements et de textiles des pays en développement :

une réduction de 50 % de la protection agricole dans les pays de l'OCDE pourrait accroître de 2 à 40 % les revenus que les pays en développement tirent de leurs exportations. Les exportateurs de produits de base gagneraient à voir disparaître, dans l'appareil protectionniste des pays industriels, le traitement discriminatoire dont font l'objet les produits ouverts. Une réforme de la politique commerciale des pays de l'OCDE aurait un effet positif très sensible sur la croissance et l'emploi dans les pays en développement. Ceci, du fait que les investisseurs perdraient ainsi, dans les pays industriels, des marchés jusque-là protégés, aurait aussi pour effet de réorienter une partie de l'investissement étranger vers les pays en développement.

L'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur le commerce mondial — s'ajoutant au fait que les économies du monde tissent entre elles des liens régionaux de plus en plus forts — risque de mener à la conclusion de nouveaux accords de commerce régionaux ayant pour centres les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Si des conflits devaient éclater entre ces différents blocs, l'économie mondiale y perdrait beaucoup. Cela dit, il n'est pas impossible qu'il soit plus facile de libéraliser le commerce à l'échelle régionale qu'à l'échelle mondiale et que la conclusion d'accords régionaux donne un nouvel élan à la libéralisation dans l'ensemble du monde. Pour être constructifs, les accords régionaux doivent aller dans le sens du GATT. Ils devraient également tendre à favoriser les échanges (par l'abaissement des barrières intérieures et extérieures) sans en évincer des partenaires extérieurs à la région (par l'existence de grandes différences entre barrières intérieures et extérieures).

Flux de capitaux et financements

Malgré quelques signes encourageants, le problème de la dette extérieure continue à peser lourd sur les perspectives d'avenir des pays gravement endettés. L'Initiative Brady — réduire la dette commerciale et son service — a marqué un important départ, mais elle n'a donné jusqu'ici de résultats que dans une poignée de pays à revenu intermédiaire aux perspectives économiques relativement bonnes. Les allègements de dettes ont été modestes — bien plus faibles, en moyenne, que ce qu'était la décote de la dette sur le marché au moment où les négociations se sont engagées. L'initiative prise à Toronto de réduire la dette publique bilatérale a marqué une autre percée, mais, même si les conditions qui y ont été arrêtées

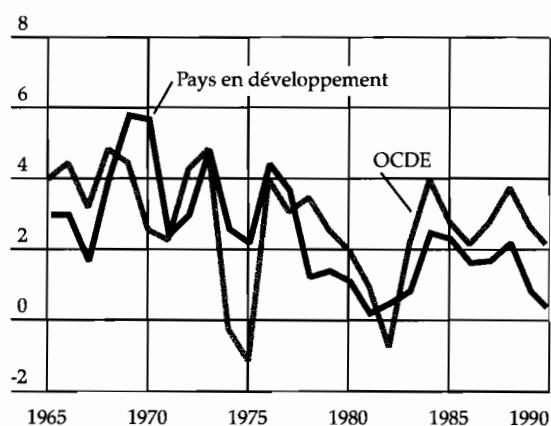
étaient appliquées à la totalité de la dette officielle des pays à faible revenu gravement endettés (à l'exception du Nigéria), ce qui resterait de service de la dette à assurer serait plus de deux fois supérieur aux sommes effectivement payées en 1990 à ce titre. C'est dire que ce type d'initiative devra être renforcé et complété au cours de la nouvelle décennie, sans compter qu'il restera à résoudre le problème de la dette non officielle des pays à faible revenu.

Les accords conclus à ce jour ont accru les engagements de la Banque mondiale et du FMI par rapport à ceux des banques commerciales. Etant donné l'impact de la crise de la dette sur les prêts du secteur privé au monde en développement, il y a de fortes chances que les dons et prêts bilatéraux et multilatéraux entrent pour plus de la moitié dans le total des ressources que recevront les pays en développement au cours des années 90. Il faut donc — et ceci est de la plus haute importance — que ces flux représentent un apport suffisant de ressources. La qualité de ces flux sera d'autant meilleure que les organismes d'aide et de financement coordonneront mieux leur action, qu'un soutien plus efficace sera accordé à la mise en place d'orientations axées sur le marché (en appuyant davantage des réformes moins nombreuses mais plus ambitieuses), que davantage sera fait pour soutenir les initiatives du secteur privé, qu'une attention accrue sera portée aux politiques de défense de l'environnement et que seront mis en place des dispositifs qui "assurent" les flux générateurs de dettes contre la volatilité des prix et des taux d'intérêt. Quand les fonds fournis l'auront été pour financer des importations (de facteurs de production ou à titre de soutien généralisé de la balance des paiements), une plus grande fongibilité sera nécessaire. Lier l'octroi d'une aide à l'obligation de l'utiliser pour financer des importations en provenance de pays déterminés en réduit considérablement la valeur; la destiner à tels ou tels bénéficiaires nuit au fonctionnement du marché national.

Politiques économiques

Pays industriels et pays en développement tirent, les uns comme les autres, profit d'une abondance de l'offre d'épargne mondiale, de la croissance continue de l'économie dans les pays de l'OCDE, de la bonne santé des marchés des capitaux, ainsi que de l'invulnérabilité des prix, des taux de change et des taux d'intérêt à des chocs imputables à la politique des Etats. L'application, dans les

Figure 8.1 Variation annuelle du PIB par habitant dans les pays de l'OCDE et dans les pays en développement, 1965-90
(pourcentage)



Source : Données de la Banque mondiale.

pays industriels, de mesures tendant à accroître l'épargne privée et publique peut mobiliser les capitaux nécessaires aux nouvelles possibilités d'investissement qui s'ouvrent dans le monde — comme en Europe de l'Est et en Union soviétique —, ainsi que pour reconstruire les économies du Moyen-Orient. L'application de politiques propres à promouvoir une croissance régulière dans les pays de l'OCDE favorisera les perspectives d'exportation et de croissance des pays en développement. Comme il ressort de la Figure 8.1, les taux de croissance des pays industriels et des pays en développement évoluent selon des voies assez parallèles. En même temps, une expansion monétaire disciplinée et une réglementation prudente et ferme des marchés financiers peuvent à leur tour réduire la volatilité des prix, des taux de change et des taux d'intérêt — toutes choses importantes pour le commerce et les flux de capitaux internationaux et, par conséquent, pour l'avenir des pays en développement.

Technologie

Le coût des importations de techniques paraît devoir augmenter pour la plupart des pays en développement, car les pays industriels chercheront à rentabiliser davantage l'innovation dans des domaines importants comme la technologie de l'information, la biotechnologie et la technologie

des nouveaux matériaux. A mesure que l'application de la législation sur les brevets se renforcera, l'usage des accords de licence se répandra. Néanmoins, l'action internationale pourra provoquer une diffusion plus rapide des techniques. Cette action devra comporter la conclusion d'accords multilatéraux sur les droits de la propriété intellectuelle dans le cadre du GATT ainsi que de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle; la conclusion d'accords internationaux ouvrant aux pays en développement l'accès aux licences d'exploitation de l'innovation étrangère; la limitation, enfin, des clauses restrictives de licences interdisant ou restreignant les exportations. En encourageant les entreprises des pays industriels à conclure des alliances avec des producteurs de pays en développement, on facilitera l'accès à des techniques éprouvées et on favorisera la diffusion de produits et de matériels nouveaux adaptables dans le monde entier.

L'environnement mondial

La gestion de l'environnement mondial appelle des initiatives hardies de la part des dirigeants des pays industriels aussi bien que des pays en développement. Les problèmes sont d'une ampleur sans précédent — ils sont lourds d'incertitude, de risques de catastrophes futures et d'importants effets de distribution, tant à l'intérieur des pays qu'entre pays. Un consensus international devra être forgé et maintenu sur des questions extrêmement controversées, notamment la protection de la couche d'ozone et les risques de réchauffement de la planète. Est-il nécessaire que tous les pays se partagent à égalité la tâche de protéger l'environnement? Ou les pays qui sont sur la bonne voie du développement devraient-ils avoir à supporter une part moindre du coût à payer pour avoir moins contribué à l'accumulation des polluants? Enfin, les tensions internationales pourraient s'intensifier pour des raisons d'ordre environnemental, comme dans le cas des cours d'eau partagés par plusieurs pays (le Nil, par exemple, est d'une importance vitale pour l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan).

La première des priorités mondiales est d'établir un système d'incitations, de réglementations et de sauvegardes qui permettent d'allouer les ressources nécessaires pour bien gérer l'environnement et ménager l'énergie. La dévitalisation des cours d'eau en Europe de l'Est et le déboisement en Afrique illustrent les dangers d'une politique de l'environnement trop laxiste, voire inexistante.

On pourra souvent commencer par cesser de subventionner des activités préjudiciables à l'environnement, notamment le défrichement de forêts dont le sol est pauvre et l'usage excessif de pesticides et d'engrais en agriculture. La suppression de ces distorsions améliore le rendement de l'économie, même mesuré à l'aune des critères conventionnels, tout en préservant l'environnement. Avec la taxation et la réglementation de la pollution, le souci de préserver l'environnement et de ménager les ressources énergétiques pourra faire partie des décisions des pouvoirs publics et des particuliers. Il est important aussi que les droits de la propriété soient clairement définis : on a intérêt à la préservation d'un bien dont on est propriétaire. Parfois, la propriété des ressources de l'environnement pourra être dévolue à l'Etat, lequel percevra alors une redevance d'exploitation comme dans le cas des ressources du sous-sol de l'Amazonie.

La communauté internationale a compris que développement économique et préservation de l'environnement ne constituent pas forcément une alternative : beaucoup d'actions de défense de l'environnement sont d'un rendement élevé. Elles justifient d'appliquer, pour la défense de l'environnement, des politiques bien plus énergiques que ce n'est actuellement le cas. Des initiatives internationales conçues pour soutenir l'octroi de prêts destinés à protéger le patrimoine commun de l'humanité — comme la création toute récente, par la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Fonds pour la protection de l'environnement — joueront un rôle important dans l'édification d'un consensus international. Le *Rapport sur le développement dans le monde 1992* aura pour thème l'environnement.

Des initiatives payantes

Beaucoup des problèmes des années 90 ont, quelque part et d'une manière quelconque, trouvé une solution au cours des quarante dernières années. L'expérience est riche de solutions qui ont toutes chances d'être applicables dans l'avenir. La stratégie recommandée ici est une stratégie pratique, aussi solidement ancrée dans l'expérience que dans la théorie économique. Les réformes peuvent rencontrer des problèmes de conception et d'exécution (Encadré 8.1). Mais le fait est qu'elles ont été payantes dans divers contextes nationaux. Pour montrer que les leçons du passé constituent bien un programme réalisable, le Rapport propose,

Encadré 8.1 Sept leçons à l'intention de tous les réformateurs en puissance

Faire ce qui réussit, éviter ce qui échoue. Le contenu des réformes peut varier dans le détail avec les régions et avec le niveau de développement. Mais voici sept écueils à éviter dans tous les cas — ou encore sept leçons à méditer si l'on veut accentuer son effort et obtenir de meilleurs résultats.

- *Ine réforme dont on n'a pas la paternité a moins de chances de réussir.* Les programmes de réformes qui doivent principalement leur existence au financement dont ils ont fait l'objet et non à l'intérêt qu'ils présentent pour le pays ont souvent périclité faute d'avoir été fermement soutenus par les pouvoirs publics. Pour qu'un programme de réformes soit perçu comme voulu par le pays lui-même, il faut qu'il ait été conçu et préparé avec la participation de sa population. Il faut absolument qu'il y ait consensus national sur ce point.

- *L'excès de tâtonnements nuit à la crédibilité d'une réforme.* Il faut de la souplesse pour gouverner. Mais quand, s'étant engagé dans une direction donnée, on change un peu capricieusement de cap — par exemple, quand une réforme tarifaire est bientôt suivie de l'application d'une surtaxe à l'importation —, le secteur privé se cantonne dans l'attentisme. Au lieu de réagir de façon énergique face à une nouvelle réforme, les agents économiques du secteur privé le font, si tant est qu'ils fassent quelque chose, avec hésitation. Il est important d'être souple, mais la confiance se gagne à coup de décisions audacieuses qui donnent l'impression d'être irréversibles, surtout dans les pays connus pour l'instabilité de leur politique.

- *Les besoins institutionnels ne sont pas à prendre à la légère.* Dans beaucoup de pays, des décisions ambitieuses sont demeurées sans suite faute de personnel qualifié et d'institutions adéquates — pouvoir judiciaire indépendant, droits de la propriété bien définis et appliqués, et banque centrale solide. La réforme est un processus complexe de tâches entremêlées dont l'exécution exige des mécanismes de coordination interministérielle. Il faut, dès le départ, mettre l'accent sur le développement de la capacité institutionnelle parce que cela prend du temps et que les résultats ne seront pas immédiats. En attendant, on aura intérêt à engager des actions de nature à ménager les trop rares capacités dont on dispose — déréglementer les marchés intérieurs, libéraliser la commercialisation agricole et supprimer les restrictions quantitatives, par exemple.

- *Il faut prendre garde à l'instabilité macroéconomique.* La persistance de déséquilibres budgétaires peut faire dérailler des réformes. Une grave instabilité macroéconomique a fait échouer plus d'un programme de libéralisation commerciale et financière. En situation fortement inflationniste, il est d'une importance primordiale de procéder tout de suite, et de manière drastique, à une réduction du déficit budgétaire. Un grand nombre

de réformes structurelles peuvent y aider : libéraliser la commercialisation agricole, remplacer les restrictions quantitatives par des droits de douane, privatiser les entreprises d'Etat improductives et améliorer l'administration de l'impôt.

- *Il ne faut pas oublier les éléments vulnérables de la population.* Le coût social de l'inaction est généralement beaucoup plus grand que celui de l'ajustement, mais il est nécessaire d'amortir l'effet de l'ajustement sur les catégories de population le plus durement touchées. Les éléments vulnérables de la population peuvent souffrir d'une réduction des dépenses publiques. Des réformes qui ont pour effet de relever les prix agricoles sont bonnes pour les agriculteurs pauvres, mais elles sont souvent préjudiciables aux ruraux sans terre et aux pauvres des villes. Il faut donc prévoir des programmes spéciaux d'aide aux pauvres durant la période de mise en place de la réforme. Souvent, il faudra aussi, pour ne pas laisser s'enliser la réforme, être attentif à l'opinion des éléments de la population politiquement puissants et, souvent aussi, lorsque le secteur public réduit ses effectifs, songer à indemniser et recycler les fonctionnaires licenciés.

- *Des tentatives partielles se soldent souvent par un échec.* Lorsque la libéralisation du commerce extérieur ne s'est pas accompagnée d'une décentralisation intérieure, l'investissement et la production ont été lents à réagir. Et, lorsque la déréglementation intérieure ne s'est pas accompagnée d'une réforme du commerce, l'investissement n'a pas pris la direction qu'il fallait. Lorsqu'une réduction des droits de douane n'a pas été complétée par un élargissement de l'assiette fiscale et d'une réduction des exonérations fiscales et des subventions, des déséquilibres budgétaires sont apparus, menaçant ainsi la libéralisation du commerce. On gagne donc à engager simultanément des actions qui se complètent.

- *Le réalisme est payant.* Il faut que gouvernants et organismes d'aide extérieurs fassent preuve de réalisme au moment d'établir le plan de financement des réformes à engager. Beaucoup de pays pourront aussi avoir besoin de réaffecter à des secteurs hautement prioritaires des fonds initialement destinés à des secteurs à faible priorité, par exemple en prenant sur les dépenses militaires pour accroître les dépenses d'infrastructure et les programmes sociaux. Il faut aussi être réaliste dans ce que l'on attend de la réforme. On gagne à ne pas trop promettre trop tôt et, néanmoins, à dire hautement et clairement l'importance des réformes — et à bien montrer, en les contrastant, les résultats à attendre de la réforme et, éventuellement, de l'absence de réforme. Le programme sera d'autant plus viable que les avantages et les coûts des changements envisagés auront été évalués avec réalisme.

en guise de conclusion, quelques exemples de réformes qui ont réussi et de ce qui pourrait à nouveau réussir dans l'avenir.

Investir dans l'être humain

Peu d'actions favorisent aussi puissamment le développement que de bons investissements avisés en ressources humaines. On évalue à 80 % la part des pays en développement dans la population mondiale — et la proportion s'accroît. Beaucoup d'entre eux ont à faire face à des problèmes d'une importance cruciale — développer l'enseignement primaire, réduire la pauvreté et contenir l'accroissement démographique par l'éducation, l'amélioration des soins de santé et le planning familial. Des possibilités existent pour améliorer l'enseignement primaire au Bangladesh, réduire la pauvreté par l'action sociale en Bolivie et lutter contre la pauvreté par l'action démographique dans le Sahel et ailleurs.

Développer et améliorer l'enseignement primaire.

Le Bangladesh a peu de ressources en dehors de sa population — à peu près comme le Japon d'il y a cent ans. Et pourtant, plus des deux tiers des adultes y sont illettrés, conséquence d'un taux de scolarisation qui a toujours été faible. Dans le primaire, le taux de scolarisation n'est actuellement que de 59 % (49 % pour les filles) et encore l'enseignement est-il de qualité médiocre. Les maîtres manquent souvent de la formation et de l'encadrement nécessaires; ils passent relativement peu d'heures avec leurs élèves et le matériel de classe dont ils disposent est insuffisant. Un quart seulement des enfants qui entrent dans le primaire en achèvent le cycle. Le Bangladesh a récemment mis sur pied un vaste programme de réforme qui prévoit la construction de salles de classe à bon marché, un programme riche en innovations pour les élèves qui n'iront pas au-delà du primaire et la création de nouvelles écoles normales. Il y aura davantage de femmes parmi les enseignants, et tous jouiront d'une plus grande autonomie. Ce sont là des mesures qui recevront un appui extérieur considérable mais qui exigeront aussi de l'Etat un plus gros effort financier. Malgré tout ce qu'il faudra consacrer de ressources aux actions de secours et à l'oeuvre de reconstruction à la suite du récent cyclone, les investissements à long terme pour l'enseignement primaire demeurent d'une importance cruciale. Jusqu'ici, le Bangladesh n'a dépensé que 1,7 % de son PNB pour l'éducation (contre 3 % pour le quart le plus pauvre de l'ensemble des pays en développement); de plus, le secondaire et le supérieur ont absorbé une grande part de ce budget.

Réduire la pauvreté par l'action locale. Pour protéger les pauvres durant la reprise économique du

milieu des années 80, le Gouvernement bolivien a créé un fonds de secours social d'urgence pour financer de petits projets techniquement simples formulés et exécutés par tout un ensemble d'organismes publics, privés et bénévoles. Un nouveau fonds d'investissement social, créé, lui aussi, pour répondre à une demande locale, étendra le bénéfice des services de santé, d'éducation et d'assainissement aux populations les plus pauvres du pays. ONG et autorités locales élaboreront et exécuteront des projets par voie d'appel d'offres. A La Paz, par exemple, il est prévu de créer des dispensaires dans des quartiers de migrants ruraux et d'y mettre en place des équipements d'adduction d'eau et d'assainissement. Dans les régions très pauvres sans accès aux services de santé et d'éducation, les organisations existantes se verront encouragées à développer leurs activités au sein de la population insuffisamment desservie. Pour minimiser les coûts et assurer la viabilité des projets, les critères selon lesquels ils seront évalués seront rigoureux et comprendront, le cas échéant, une analyse économique et le recouvrement des coûts d'exploitation. Ce type de programmes d'inspiration communautaire peut répondre aux besoins actuels des pauvres et encourager la création d'institutions en vue de faire reculer durablement la pauvreté.

Lutter contre la pauvreté par l'action démographique. Dans le Sahel, les ressources à partager sont maigres. Même une aide abondante ne peut suffire à porter le niveau de vie à un niveau acceptable — et encore moins à financer des investissements humains et physiques. Et pourtant, les taux de fécondité y sont parmi les plus élevés du monde et la population ne cesse d'augmenter à un rythme toujours plus rapide (2,2 % par an dans les années 60, 2,9 % en 1987). Les investissements en ressources humaines sont, de ce fait, insuffisants : les taux de scolarisation primaire représentent la moitié de ce qu'ils sont en moyenne dans les pays à faible revenu. De concert avec les organismes de développement, les gouvernements des pays du Sahel ont besoin de prendre des mesures énergiques pour ralentir l'accroissement de la population. Les possibilités de progrès sont grandes : la proportion de femmes qui utilisent des contraceptifs est extrêmement faible comparée à d'autres pays africains comme le Botswana et le Zimbabwe. Il paraît acquis qu'une aide pourra être obtenue d'organismes qui s'occupent de programmes de régulation démographique.

Assurer le bon fonctionnement des marchés

Pour dynamiser l'économie du pays, les gouvernements devront renforcer les signaux émis par les prix, déréglementer les marchés, consolider les équipements d'infrastructure et fortifier les institutions clés. Comme exemples de succès ou de possi-

bilités de succès, on citera la mise en place des infrastructures au Nigéria, l'amélioration des marchés industriels en Inde, la revitalisation des marchés des capitaux au Ghana et la mise en place d'un nouveau cadre juridique en Hongrie.

Mettre en place les infrastructures. La croissance du Nigéria a souffert de la piètre conception et du mauvais entretien de son infrastructure. Les entreprises ont dû s'adresser au secteur privé, pratiquer une improductive substitution de facteurs et réduire leur production. Les services des télécommunications sont d'un niveau déplorable — une seule ligne téléphonique pour 500 habitants, soit 50 % de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne; les entreprises doivent faire appel à des radios et messagers privés pour l'essentiel de leurs communications. Beaucoup des faiblesses de l'infrastructure sont le résultat d'un accroissement démographique rapide dans les centres urbains ainsi que d'une mauvaise politique des prix. A Lagos, dont la population a augmenté de plus de 3 millions en l'espace de deux décennies, l'eau était fournie gratuitement; il n'a pas été possible, faute de crédits suffisants, d'assurer l'expansion du service. Les priorités nationales comprennent l'amélioration de l'infrastructure physique et celle des communications, ainsi que la programmation et la gestion financières des projets d'infrastructure. Le Nigéria a entrepris de lancer une opération de longue haleine qui vise à décentraliser les services d'infrastructure et à mobiliser le secteur privé. Un certain nombre de banques d'affaires travaillent déjà avec l'administration des Etats et les collectivités locales à réévaluer, cofinancer et superviser le développement de l'infrastructure urbaine. Ceci comprendra la remise en état et l'entretien des routes, l'approvisionnement en eau, l'évacuation des déchets solides et les services d'assainissement. La commercialisation du réseau national des télécommunications est en cours. Les investissements viseront à améliorer l'utilisation des équipements et à les renforcer dans les zones où la demande est forte. Ces réformes favoriseront l'expansion de la production dans l'ensemble de l'économie nigériane.

Améliorer les marchés industriels. L'Inde n'a jamais réalisé son potentiel industriel. L'activité manufacturière y représente une part moindre du PIB que dans des pays comparables. Cela tient au caractère fortement protecteur de sa politique commerciale et à un excès de réglementation. Jusqu'au milieu des années 80, il fallait, dans de nombreux sous-secteurs, une licence pour créer une nouvelle usine, développer la production de plus de 5 % par an ou de 25 % en cinq ans, fabriquer un nouveau produit ou pour aller s'installer ailleurs. Les usines demeurent économiquement trop petites, la gamme des produits offerts ne correspond pas à la demande, le progrès technique est lent et la capacité de

production sous-utilisée. L'expérience que le pays a faite récemment de la libéralisation partielle de son économie — et qui comprenait, notamment, le relâchement des restrictions d'entrée et d'expansion, ainsi que la diversification des techniques étrangères — a été positive. L'excès de réglementation demeure. Il reste, notamment, des barrières à l'ajustement et à la sortie ainsi qu'une réglementation du travail qui protège un petit nombre de travailleurs privilégiés. La libéralisation des échanges compléterait la déréglementation, réduisant la structure globale des coûts et mettant fin aux bénéfices excessifs dans les secteurs détenteurs de monopoles. Il ne sera pas facile d'atteindre ces objectifs parce que le gouvernement devra vaincre l'opposition des entreprises protégées ainsi que d'administrations dotées du pouvoir réglementaire. Mais les succès passés montrent que le public pourrait être relativement favorable à la poursuite de la déréglementation.

Revitaliser les marchés des capitaux. Le Ghana a besoin de vivifier son secteur financier. Le remarquable Programme de reprise économique du pays mis en route en 1983 a stabilisé l'économie et fait disparaître un grand nombre de distorsions structurelles. Mais l'investissement privé n'y représente toujours que 6 % du PIB. Le crédit a posé de gros problèmes. Jusqu'en 1989, le système bancaire d'Etat a dû pratiquer l'encadrement du crédit pour des raisons de stabilité macro-économique. Soixante pour cent des avoirs du système sont en prêts improductifs hérités de la crise du milieu des années 80 : impossible de reporter ce "crédit" sur des projets rentables. Les banquiers en ont contracté une aversion excessive pour le risque et cela a provoqué des transferts massifs d'épargne hors du système bancaire. Une revitalisation des institutions et marchés financiers ferait beaucoup pour alimenter l'investissement privé en capital. Cela pourrait se faire en recourant à des méthodes indirectes de contrôle monétaire et par l'assainissement du bilan des banques. En autorisant la création de nouveaux types d'instruments et d'intermédiaires financiers, on favoriserait la croissance de marchés des capitaux compétitifs, ce qui encouragerait les banquiers et les producteurs à tirer parti de la reprise économique.

Mettre en place un nouveau cadre juridique. En Europe de l'Est, le pays dont l'expérience des marchés et de la propriété privée est la plus grande est la Hongrie. Et pourtant, son système juridique comporte de nombreuses lacunes. La plupart des lois fondamentales sont récentes : une loi sur les entreprises (1989) prévoit l'organisation de sociétés à responsabilité limitée; une loi sur les transformations (modifiée en 1990) précise les modalités à suivre pour transformer les entreprises d'Etat en sociétés en commandite par actions; et une loi sur les valeurs mobilières (1990) énonce les règles relatives à l'émission de titres. Il n'existe pas, en Hongrie,

de texte de loi qui détermine les droits dans le domaine de l'immobilier et la législation actuelle n'offre aucune incitation à mettre des entreprises en faillite. Les pratiques comptables diffèrent de celles de l'Occident (la production et la consommation du pays ne sont pas évaluées aux prix du marché, de sorte qu'il est presque impossible d'évaluer les actifs des entreprises). En 1991, une nouvelle loi imposera l'application de normes de comptabilité internationales. Une banque centrale autonome va être créée. La Hongrie a besoin d'expérience dans ces divers domaines. Par exemple, une importante émission publique de titres a dû être interrompue récemment faute de savoir exactement comment procéder en cas de souscriptions excédentaires. Pour inspirer confiance, la bourse des valeurs a besoin d'antécédents et le système juridique de précédents. Tout ceci demandera du temps. La Hongrie devra former des milliers de comptables, d'employés et de contrôleurs de banque, d'avocats, de banquiers d'affaires et d'autres personnels dotés d'aptitudes dans des domaines apparentés.

S'ouvrir aux échanges et à la technologie

L'expérience montre qu'il n'est pas de croissance rapide sans politique d'ouverture. Il est tout aussi important que le pays s'efforce d'améliorer la productivité des exportations de produits agricoles et de produits manufacturés. La nécessité de demeurer compétitif n'est pas moins importante pour les exportations de produits de base que pour les produits manufacturés. Les réformes institutionnelles peuvent également renforcer l'articulation des économies sur l'économie mondiale. On citera, à cet égard, la libéralisation des échanges au Pakistan et la mise en place d'institutions de développement technologique en Thaïlande.

Libéraliser les échanges. La réforme du commerce au Pakistan pourrait vivifier l'industrie et lever une contrainte qui pèse depuis longtemps sur la croissance — la pénurie de devises causée par une attitude de discrimination persistante à l'encontre des exportations. Il n'y a pas encore longtemps, les importations étaient contingentées et les exportations limitées par l'obligation d'obtenir une licence de production par produit et par entreprise. De ce fait, les exportations du Pakistan consistent toujours essentiellement en produits primaires (coton et riz) dont les prix sont volatiles et les perspectives de croissance incertaines. Des réformes commerciales s'imposent d'urgence pour rendre l'exportation attractive par rapport à la substitution des productions locales aux importations. Le Pakistan vient de s'engager sur la voie de ces réformes. Dans le cadre de la première phase de son programme, la protection, au lieu d'être assurée par des barrières non tarifaires, le sera

dorénavant par des droits de douane. Comme beaucoup de taux de protection nominale demeureront supérieurs à 100 % et que la structure des taux restera fortement dispersée, une suite de réductions tarifaires sera alors nécessaire pour réduire la protection et en rendre plus neutre le niveau général. Comme les taxes à l'importation représentent une grande part de l'ensemble des recettes fiscales, il faudra aussi réformer la fiscalité. Une politique de change réaliste, accompagnée de discipline budgétaire et monétaire, est également nécessaire pour parachever le passage du Pakistan à une stratégie d'ouverture sur l'extérieur.

Mettre en place des institutions de développement technologique. Pour des pays comme la Thaïlande, qui ont établi des relations mondiales pour toute une gamme de produits manufacturés, l'étape suivante est de renforcer les relations technologiques : se doter d'institutions qui favorisent l'absorption, l'adaptation et la diffusion des techniques. Une grande partie du commerce de la Thaïlande en matière de technologie se fait maintenant par succursales de sociétés étrangères; les capacités du pays à absorber et à générer des techniques ne sont pas encore à la mesure de sa compétitivité commerciale. Les apports de techniques pourraient être renforcés par un abaissement des droits qui grèvent les importations de biens d'équipement. Et la diffusion des techniques pourra être encouragée par la suppression de la discrimination fiscale dont souffre la sous-traitance. Les externalités que comportent l'absorption et la diffusion des techniques, en particulier dans l'agriculture, justifient aussi que la Thaïlande investisse en capacités technologiques. Il faudrait renforcer les institutions publiques et les organismes privés dispensateurs de vulgarisation industrielle (dans la recherche, l'évaluation, la négociation et la conception des techniques), et la recherche publique (dans les universités et autres établissements) devrait être réorientée vers la satisfaction des besoins du commerce. Il faut aussi doter le pays d'un système cohérent de normes, de contrôle et de certification. Enfin, de solides raisons militent en faveur d'un investissement en capital humain, en particulier dans la formation aux sciences et à la technique, dans l'enseignement secondaire et dans les échanges internationaux en science et en technique.

Promouvoir la stabilité macroéconomique

Il n'est rien de meilleur, pour le succès de la réforme microéconomique, qu'une inflation faible et stable, résultat qui ne s'obtient qu'à force de discipline financière dans le secteur public. Cela permet aux prix de remplir leur rôle de signaux pour la répartition des ressources et cela incite d'autant

plus à épargner et à investir. Comme exemples de stabilisation, on citera l'Indonésie et le Mexique.

La stabilisation comme prélude à la croissance : l'Indonésie. En 1967, le Gouvernement Suharto héritait d'une économie largement nationalisée, fortement réglementée et instable. Au cours des quinze années suivantes, il a progressivement rationalisé la gestion économique du pays, mais c'est surtout à l'augmentation des recettes pétrolières que celui-ci a dû son essor économique. Après 1983, aiguillonnée par la baisse des prix du pétrole l'Indonésie a appliqué d'ambitieuses mesures d'assainissement et de réforme.

Les réformes macroéconomiques de 1983 ont consisté principalement à dévaluer, à réduire le programme d'investissement de l'Etat, à réformer la fiscalité et à déréglementer les taux d'intérêt. Il y a eu une deuxième grande dévaluation en 1986 et un nouveau système de gestion souple du taux de change a été institué en 1989. Les réformes microéconomiques ont commencé par la déréglementation des banques et une certaine libéralisation de l'investissement étranger. A partir de 1986, les autorités ont rationalisé le système des approbations d'investissement; la Liste des priorités d'investissement a ensuite été remplacée par une courte liste négative. On a également déréglementé des industries clés comme celles du plastique et des transports maritimes. La politique commerciale avait, elle aussi, besoin de réforme : le système des licences d'importation frappait de restrictions plus de 1 500 catégories. En 1985, l'administration des douanes a été sous-traitée à une société suisse et le démantèlement des barrières quantitatives a commencé en 1986. Au bout de deux ans, le pourcentage d'importations assujettis à des contrôles était tombé de 43 à 21 %.

A ses débuts, l'ajustement, qui avait principalement pour but la stabilisation macroéconomique, avait provoqué un ralentissement de l'activité économique, mais, en 1987, la croissance était devenue forte. Elle a été de près de 7 % en 1989 et l'investissement a repris. Les exportations hors pétrole ont financé 86 % des importations, contre 29 % en 1981-82. Un ancien ministre chargé de la supervision des réformes en attribue le succès au fait que la longue période de faiblesse des prix du pétrole avait forcé les pouvoirs publics à poursuivre une politique cohérente à laquelle la population avait fini par donner son adhésion.

La stabilisation comme prélude à la croissance : le Mexique. Dans les années 60, le Mexique, alors au premier stade de sa stratégie de substitution des productions locales aux importations, avait connu une croissance rapide. L'année 1976 voyait le pays aux prises avec de gros déficits budgétaire et commercial et une aggravation de l'inflation. Ces difficultés s'estompaient avec les importantes découvertes de pétrole qui ont été

faites alors et le recours massif à l'emprunt extérieur. Mais, en l'espace de quelques années, la dette mexicaine avait plus que quintuplé, préluant ainsi à l'effondrement du crédit et à la forte chute économique de 1982-83.

Pour le Mexique, le plus dur est maintenant passé. Les réformes macroéconomiques ont commencé en 1983 avec un programme de stabilisation appuyé par le FMI qui a réduit de moitié le déficit budgétaire. Mais, en 1987, l'inflation est repartie de plus belle, impulsée par la baisse des prix du pétrole, l'augmentation des paiements d'intérêts et un déficit budgétaire en expansion rapide. La réaction du gouvernement a été de négocier un pacte de "solidarité économique" avec le monde du travail, les agriculteurs et les milieux d'affaires afin de contenir les prix des denrées de base et les salaires, et de lancer d'énergiques réformes du taux de change et du budget. Cette action a eu pour résultats de ramener le déficit budgétaire de 16 à 3 % du PIB et le taux annuel de l'inflation de 159 à 20 % par an entre 1987 et 1989.

Les réformes microéconomiques ont visé essentiellement le désengagement économique de l'Etat. Le nombre d'entreprises d'Etat est tombé de 1.100 en 1982 à 350 en 1990 à la suite de fusions, liquidations et cessions; il est prévu aussi de mettre fin au monopole de l'Etat sur le téléphone et la sidérurgie. Récemment, le gouvernement a déréglementé de grandes industries politiquement sensibles comme celles des tortillas et du camionnage, libéralisé des prix clés et entrepris de restructurer les droits de la propriété en agriculture et de reprivatiser les banques. De grandes réformes du secteur extérieur ont été mises en route en 1985. Le Mexique a adhéré au GATT, supprimé plus des trois quarts de son système restrictif des licences d'importation, réduit de moitié en moyenne les droits de douane, élaboré une réglementation favorable à la transformation des produits d'exportation et substantiellement réduit les taxes et les restrictions à l'exportation pour les fruits et les légumes. En 1987, les exportations de produits manufacturés avaient dépassé celles de pétrole. La réglementation applicable à l'investissement étranger a été substantiellement libéralisée en 1989; enfin, les négociations se poursuivent concernant la conclusion d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis.

Les réformes commencent à porter des fruits. La croissance du PIB s'est située entre 2 et 4 % en 1989 et 1990 et pourrait atteindre 5 % en 1991. L'inflation a été jugulée et les salaires réels, qui avaient chuté de plus de 40 % dans les années 80, remontent. La stratégie de réforme que le Mexique a engagée est l'oeuvre de son parti unique. Le pays a suivi une politique relativement conservatrice, mais la charge de l'ajustement a été répartie entre les différentes catégories économiques. Les rapports étroits que le Mexique entretient avec les

Etats-Unis ont également facilité les choses en rendant d'autant plus rentable l'orientation du pays vers l'extérieur et en facilitant la renégociation de l'énorme dette du pays.

Défense de l'environnement

La pollution des eaux et la dégradation des terres ont de graves conséquences sur le plan local. Les effets du déboisement et de la pollution de l'air ont une portée mondiale. Ce sont là des problèmes — et ils ne sont pas les seuls — qui appellent l'application de politiques beaucoup plus efficaces. On citera, à cet égard, la réduction de la pollution de l'eau en Indonésie et la préservation des forêts équatoriales de l'Amazonie.

Réduire la pollution de l'eau. En Indonésie, l'aggravation de la pollution de l'eau a été due à la négligence de l'environnement durant la période de croissance économique. Quarante pour cent seulement de la population de Java dispose d'une eau salubre; les huit principaux cours d'eau de la côte Nord-Est sont gravement pollués et le retrait des eaux souterraines a provoqué des intrusions salines dans les nappes aquifères d'où provient l'eau utilisée à des fins domestiques. Djakarta dépense de 20 à 30 millions de dollars par an rien que pour faire bouillir de l'eau à des fins domestiques. Bien qu'il n'ait pas été chiffré, le coût de cet état de choses, évalué en maladies et perte de valeurs foncières, est incontestablement élevé. Comme son utilisation urbaine est appelée à augmenter rapidement, on prévoit que l'eau va gravement manquer dans les dix années à venir environ. Les solutions avancées sont d'éviter systématiquement de gaspiller l'eau (40 % de l'eau municipale est "perdue"), d'infliger de lourdes amendes aux pollueurs et d'instituer un système de redevances approprié pour l'eau d'irrigation (les agriculteurs ne paient actuellement que 13 % du coût de l'irrigation). L'Indonésie a mis du temps à aborder ces problèmes parce que les mécanismes de l'administration des ressources en eau ne sont pas encore au point. La mise en place d'organismes autonomes d'exploitation des bassins versants pourrait fournir un meilleur cadre aux activités de planification, de coordination et de contrôle. L'eau propre se paiera cher; il faudra, estime-t-on, 1 milliard de dollars pour répondre aux besoins d'approvisionnement en eau de la seule ville de Djakarta.

Préserver le patrimoine commun de l'humanité. Les forêts équatoriales de l'Amazonie au Brésil, en Colombie, en Equateur et au Pérou sont une ressource mondiale — symbole des enjeux de la lutte à mener dans les années 90 pour la préservation de l'environnement mondial. On y a recensé 30.000 espèces végétales. Mais la partie déboisée de l'Amazonie est passée de 1 % en

1975 à 8 % en 1990. Cela représente maintenant une superficie plus grande que la France. Le monde entier est menacé par la perte de sa biodiversité et l'augmentation des émissions de carbone. Au Brésil, la construction massive de routes en Amazonie, l'offre d'incitations fiscales et la pression démographique ont encouragé le déboisement. Beaucoup d'actions nouvelles sont nécessaires pour décourager l'extraction irréversible des éléments nutritifs du couvert et du sol forestiers et pour encourager la pratique d'activités forestières durables. Avant de construire des routes, il faudrait peser les coûts et les avantages de l'opération au niveau mondial aussi bien que local. On pourrait, par un énergique zonage agroécologique, établir de grandes réserves protégées et empêcher d'octroyer des titres de propriété sur des sols pauvres. Ce type d'initiative se trouve actuellement enlisé dans l'imbroglio des rivalités politiques locales. Des fonds devront être mobilisés pour inciter à agir sur le plan local, pour soulager les agriculteurs pauvres de la charge financière qu'ils supportent et pour faire pièce à l'opposition des planteurs et des forestiers. Parce que le monde entier en bénéficiera, une aide internationale sera à la fois nécessaire et appropriée.

Les implications d'une bonne politique

Qu'advierait-il si la communauté mondiale se mettait à prendre des mesures inspirées de celles que l'on a esquissées plus haut? Nul ne peut en être sûr, mais on peut s'en faire une certaine idée sur la base des projections contenues dans les modèles que la Banque mondiale a établis pour plusieurs pays, modèles qui montrent ce que pourrait être la croissance à long terme si un certain nombre d'hypothèses concernant la politique des pays et la conjoncture internationale se réalisaient. Ces modèles reflètent toute une gamme de données et d'hypothèses sur chaque pays. Leurs résultats sont à interpréter avec prudence, mais ils n'en offrent pas moins, à titre indicatif, un ordre de grandeur des changements qui sont possibles.

Ces résultats tendent à montrer que le contexte mondial et l'action nationale sont importants pour la croissance à long terme (Tableau 8.1). Le climat économique mondial peut changer les choses. Par rapport au scénario de base, une conjoncture extérieure favorable pourrait élever le taux de croissance de 0,5 à 1 point de pourcentage par an. Voilà qui est loin d'être négligeable. L'effet attribué aux différents types d'actions engagées par les pays eux-mêmes pourrait être encore plus grand. A situation mondiale constante, la différence entre une bonne et une mauvaise politique nationale se traduirait par une différence de croissance qui

Tableau 8.1 Evolution des taux de croissance du PIB par rapport au cas central, 1990–2000
(écart en points de pourcentage)

Politique des pays	Climat économique mondial		
	Mauvais	Bon	Très bon
Très bonne	1,0	1,5	2,0
Bonne	-1,0	Cas central	0,5
Mauvaise	-3,0	-2,0	-1,0

Note : Les changements de taux de croissance indiqués dans chaque classe sont des écarts non pondérés par rapport au "cas central". Les chiffres ont été arrondis.

Source : Données de la Banque mondiale; voir la note technique à la fin du texte principal.

serait en moyenne de 1,5 à 2 points de pourcentage par an, environ le double, en moyenne, de l'amélioration imputable à l'amélioration du climat extérieur. Etant donné l'incertitude où l'on est quant à la qualité de la conjoncture économique mondiale, les pays qui pourront adapter leur politique intérieure à l'évolution des circonstances seront grandement avantagés. Même si le climat économique mondial n'est pas favorable, on est toujours bien récompensé d'appliquer une bonne politique.

Quelles sont, à long terme, les implications de ces projections? Elles disent que, le contexte extérieur demeurant inchangé par rapport à sa tendance de base, la différence entre une politique malavisée et une politique très bien inspirée vaut en moyenne 3,5 points de pourcentage de croissance par an. Au bout de dix ans, par l'effet du cumul, un pays qui aurait pratiqué une très bonne politique aurait ainsi gagné 40 % sur un autre qui serait parti du même niveau de revenu mais aurait suivi une

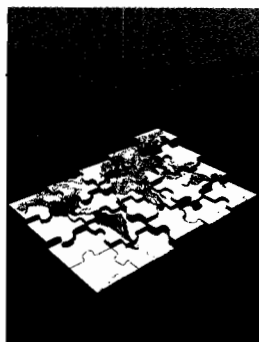
mauvaise politique. Si cet avantage était maintenu, le premier pays aurait, au bout de vingt ans, un revenu double de celui du second, ce qui ferait une différence énorme pour la lutte contre la pauvreté.

Un défi mondial

Dans le temps qu'il faut pour lire le présent paragraphe, il naît une centaine d'enfants dans le monde — 6 dans des pays industriels et 94 dans des pays en développement. Voilà en quoi réside le défi mondial. Quelles que soient les perspectives d'avenir des économies industrielles, la prospérité et la sécurité à long terme du monde — par la seule force des nombres — dépendent du développement.

On comprend mieux le développement aujourd'hui. Les institutions des économies de marché se sont révélées plus complexes que ne le disent les livres, surtout quand on en considère les interactions avec les dimensions politiques, sociales et environnementales du développement. Cela dit, quelques solides principes généraux se dégagent qui peuvent servir de guide à l'action des pouvoirs publics.

Malgré l'incertitude qui plane sur les années 90, un certain optimisme se justifie maintenant que de plus en plus de pays en viennent à opter pour une attitude de confiance dans le marché. Que la coopération internationale se renforce et des perspectives encore plus brillantes s'ouvriront au développement. Sur ce qu'il faut faire et sur la manière de le faire, la convergence de vues est plus grande aujourd'hui qu'à aucun autre moment de l'histoire récente. Il reste maintenant à faire que, partout, ces idées soient mises en pratique.



Note technique

Chapitre 1

Données et définitions. La section de ce chapitre qui est consacrée à une étude rétrospective s'appuie sur des données relatives au PIB et au PIB par habitant pour la période 1700–1988 (Tableau 1.1 et Figures 1.1 et 1.3) se rapportant à un échantillon de 41 pays (regroupant collectivement 3,99 milliards d'habitants en 1988) et sur des données non ventilées tirées du document de référence de Maddison pour l'Europe de l'Est (310 millions d'habitants). Les données de l'échantillon et celles de Maddison pour l'Europe de l'Est portent donc sur environ 86 % de la population mondiale. Les économies sont réparties en trois catégories : OCDE, Europe de l'Est et économies en développement. Ces dernières sont en outre classées par région géographique : Amérique latine; Asie du Sud; Asie de l'Est; Afrique; et Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord (économies ne faisant partie ni de l'Europe de l'Est, ni de l'OCDE). Les groupes indiqués ont la composition suivante : OCDE : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse. Europe de l'Est (Maddison) : Hongrie, Tchécoslovaquie, URSS. Amérique latine : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou. Asie du Sud : Bangladesh, Inde, Pakistan. Asie de l'Est : Chine; République de Corée; Indonésie; Philippines; Thaïlande; Taiwan, Chine. Afrique : Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo), Ethiopie, Kenya, Nigéria, Tanzanie. Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord : Algérie, République arabe d'Égypte, République islamique d'Iran, Maroc, Syrie, Turquie, Yougoslavie. L'expression "quatre NEI d'Asie de l'Est" désigne la République de Corée; Hong Kong; Singapour; et Taiwan, Chine.

Méthodes statistiques. Les données sont établies sur la base de valeurs de référence en dollars de 1980 déterminées dans le cadre du Projet de comparaison internatio-

nale (PCI) lorsque ces valeurs existent, ou de valeurs de référence constituées par les estimations de Maddison pour les valeurs en dollars PCI de 1980 pour d'autres. Les estimations utilisées pour les pays qui ne figurent pas dans l'échantillon PCI-Maddison (c'est-à-dire l'Algérie, l'Éthiopie, la République islamique d'Iran, le Maroc, la Syrie et d'autres pays africains) proviennent d'une base de données informatique (copyright 1987 et 1988 de Prospect Research Corporation) élaborée par Robert Summers et Alan Heston. Les estimations du PIB en volume pour 1830–1965 sont tirées de Maddison (1981, 1989) et de Maddison et al. (à paraître) pour les pays de l'échantillon PCI-Maddison. Cette série de données en volume est raccordée à l'année 1965 à une série correspondante provenant d'une base de données de la Banque mondiale. Les indices du PIB en volume pour 1950–65 proviennent d'OCDE, 1968, pour les pays qui ne figurent pas dans l'échantillon PCI-Maddison. Ces indices sont également raccordés aux données de la Banque mondiale à l'année 1965.

Prévisions du Rapport sur le développement dans le monde. Les projections de la croissance moyenne du PIB réel pendant les années 80 auxquelles fait référence l'Encadré 1.4 sont celles qui figuraient dans les éditions du *Rapport sur le développement dans le monde* de 1979, 1980, 1981 et 1982. Pour les régions en développement, elles avaient été établies sur la base des groupes de pays définis dans ces Rapports au moment de leur publication. La Banque mondiale ayant modifié la composition de ces groupes au cours des dix dernières années, on s'est efforcé de représenter les "résultats" (c'est-à-dire la croissance effective des années 80) en fonction des classifications initiales, ce qui explique pourquoi les moyennes des taux de croissance portées dans la figure de cet encadré peuvent différer des moyennes régionales indiquées en d'autres endroits du Rapport. Les taux de croissance de la figure, qu'il s'agisse des projections ou des résultats, ont été calculés à partir des PIB à prix constants et des taux de change du dollar utilisés dans les Rapports susmentionnés. La Banque mondiale ayant considérable-

ment modifié la composition du groupe Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, celui-ci est remplacé par le groupe analytique des "exportateurs de pétrole".

Figures. La Figure 1.1 a été établie à partir des données relatives à l'échantillon décrit précédemment, sauf pour le Royaume-Uni. Dans le cas de ce dernier pays, pour estimer les données se rapportant aux années antérieures à 1830, il a été procédé à une extrapolation vers l'amont des données de l'échantillon au moyen de taux de croissance tirés de Crafts, 1981. Le point de départ pour le Royaume-Uni correspond à la date à laquelle on fait généralement remonter le début de la révolution industrielle. Certains spécialistes de l'histoire de l'économie considèrent que c'est aux alentours de 1840 qu'a commencé l'accélération de la croissance du revenu par habitant aux États-Unis. Pour le Japon, la fin de la période déflationniste, en 1885-86, est jugée par certains marquer l'amorce de la croissance économique moderne de ce pays. Pour d'autres pays mentionnés dans la figure, on a utilisé des périodes de croissance continue définies en fonction de moyennes mobiles sur cinq ans du PIB par habitant, pondérées sur la base de l'année centrale, pour déterminer, abstraction faite des effets des cycles macroéconomiques, les périodes de doublement les plus courtes.

La Figure 1.2 est basée sur les estimations de l'espérance de vie tirées de Gwatkin, 1978, pour les années antérieures à cette date et d'OMS, 1989, pour 1978 et les années suivantes. Faute de données suffisantes, il n'a pas été possible de construire un échantillon pour lequel les espérances de vie initiales auraient été les mêmes. On a donc indiqué les espérances de vie en début de période et l'ordre de présentation des pays de l'échantillon est fonction de ces espérances de vie initiales et de la date de départ des séries (les deux classements coïncidant). Les années charnières entre deux périodes sont déterminées par l'existence de données provenant d'enquêtes pour les années intermédiaires. La Figure 1.3 présente des données chronologiques constituées par des moyennes mobiles sur cinq ans, pondérées en fonction de l'année médiane, pour un échantillon de 41 pays. Les données sont pondérées par le PIB. Pour calculer les moyennes de groupe, on a pris le quotient du PIB total du groupe (cet agrégat étant calculé à partir des valeurs en dollars internationaux de 1980) par la population totale de ce même groupe. La Figure 1.5 est fondée sur des statistiques provenant d'une base de données de la Banque mondiale pour un échantillon de 130 pays. Les moyennes de groupe sont pondérées par le PIB.

Chapitre 2

Choix des données. Ce chapitre est fondé sur les données relatives à un échantillon de 68 économies situées dans cinq régions : 27 en Afrique subsaharienne, 10 en Asie de l'Est, 15 en Amérique latine, 12 en Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord (région dont le Pakistan est exclu) et 4 en Asie du Sud (qui inclut le Pakistan). La composition de cet échantillon a été dictée uniquement par les données disponibles. Les informations nécessaires n'ont pu être obtenues pour les pays en développement comptant

plus de 10 millions d'habitants en 1988 indiqués ci-après : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Equateur, Iran, Iraq, Myanmar, Népal et Viet Nam.

Méthodes statistiques. Les données relatives à la plupart des variables sont tirées d'une base de données de la Banque mondiale et ne nécessitent aucune explication. Les séries sur le capital physique et humain n'existent toutefois pas directement sous cette forme. Lau, Jamison et Louat, 1991, ont proposé de résoudre cette difficulté en calculant ces valeurs en termes de stocks à partir des investissements annuels en capital et des données sur les inscriptions scolaires. Le présent chapitre développe cette méthode et l'applique à un plus grand nombre de pays.

La démarche retenue est une méthode de quantification comptable de la croissance. Les variables sont définies de la manière indiquée ci-après. Variables correspondant aux extrants et aux intrants : variation du PIB en dollars de 1980, *zy*; variation du capital utilisé (recours à des variables opérationnelles), *zk*; variation des superficies agricoles, *zh*; variation des effectifs de la population active, *zl*; nombre moyen d'années passées dans un établissement d'enseignement primaire et secondaire pour la population âgée de 15 à 64 ans en 1960, *e₆₀*; variation de l'éducation si les niveaux d'éducation vont de 0 à 3, *de₀₃*; variation de l'éducation si les niveaux vont de

Tableau 2.1N Régressions de certains facteurs par rapport à la croissance du PIB, 1960-87

Variable	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<i>zk</i>	0,38 (17,7)	0,38 (17,6)	0,38 (17,6)	0,38 (17,6)	0,38 (17,6)
<i>zl</i>	0,44 (3,6)	0,46 (3,8)	0,46 (3,8)	0,45 (3,7)	0,45 (3,8)
<i>zh</i>	0,04 (1,3)	0,04 (1,4)	0,04 (1,4)	0,04 (1,4)	0,04 (1,4)
<i>de₀₃</i>	0,09 (2,5)	0,09 (2,6)	0,09 (2,6)	0,09 (2,6)	0,09 (2,6)
<i>de₃₉</i>	0,04 (1,9)	0,04 (2,0)	0,04 (2,0)	0,04 (2,0)	0,04 (2,0)
<i>e₆₀</i> (*100)	0,13 (1,5)	0,16 (1,8)	0,16 (1,8)	0,17 (1,9)	0,17 (1,9)
<i>zpit₁</i>		0,04 (2,0)			
<i>zpit₂</i>		-0,03 (-1,2)			
<i>zpit_r</i>			0,04 (2,3)	-0,02 (-0,6)	
<i>zpit_{re}</i>				0,01 (1,6)	0,01 (2,7)
<i>mvpt</i>		0,004 (1,3)	0,004 (1,3)	0,004 (1,3)	0,004 (1,3)
<i>R²</i>	0,2256				
<i>n</i>	1.826	1.826	1.826	1.826	1.826

Note : Les chiffres entre parenthèses sont les coefficients *t*. Toutes les régressions font intervenir des variables auxiliaires pour les régions (Afrique; Amérique latine et Caraïbes; Asie de l'Est; Asie du Sud; Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord) et les périodes (1960-73 et 1974-87). Les données sont toutes exprimées sur une base annuelle. Les variations sont les écarts entre les valeurs logarithmiques des variables, sauf dans le cas de l'éducation pour laquelle on a retenu les différences entre les niveaux.

Tableau 2.2N Variable dépendante : évolution de la mortalité infantile

Variable indépendante	(1)	(2)	(3)
<i>Progression des revenus privés</i>	-0,024 (-2,3)	-0,029 (-3,6)	-0,032 (-3,4)
<i>Progression des dépenses de santé</i>			
Administrations publiques	-0,002 (-0,1)	-0,002 (-0,1)	-0,004 (-0,3)
Administration centrale comptes consolidés	0,001 (0,1)	0,001 (0,1)	0,001 (0,1)
Administration centrale comptes budgétaires	0,003 (0,4)	0,002 (0,3)	0,001 (0,2)
<i>Indice de Gastil</i>		0,002 (4,6)	0,001 (2,0)
<i>Niveau d'éducation de la population féminine</i>			-0,004 (-5,7)

Note : Les coefficients *t* sont indiqués entre parenthèses. L'analyse fait intervenir des variables auxiliaires pour les continents. Les variations correspondent toutes aux différences premières des valeurs logarithmiques.

3 à 9, de_{39} . Variables relatives au degré d'ouverture : prix des biens échangeables par rapport au niveau des prix aux Etats-Unis, zp_{tr} ; variation des prix des biens échangeables lorsque le niveau des prix est inférieur au niveau des Etats-Unis, zp_{tr1} ; variation des prix des biens échangeables lorsque le niveau des prix est supérieur au niveau des Etats-Unis, zp_{tr2} ; variation du niveau des prix des biens échangeables en direction du niveau des prix des Etats-Unis (on suppose ici une variation symétrique, c'est-à-dire $zp_{tr1} - zp_{tr2}$), zp_{tri} ; produit de la variation des produits échangeables en direction du niveau des prix des Etats-Unis et du niveau d'éducation (c'est-à-dire $zp_{tr} \times e$), zp_{tre} ; et recours à une variable auxiliaire pour les données qui ne peuvent être obtenues sur zp_{tr} , $mvpt$. L'augmentation de la productivité totale des facteurs (c'est-à-dire la composante de zy qui n'est pas imputable à zk , zl ou zh) est calculée par la différence entre la valeur observée de zy et la valeur donnée par les prévisions réalisées au moyen des coefficients de zk , zl et zh estimés par l'analyse de régression 1 présentée dans le Tableau 2.1N pour l'échantillon de 68 pays.

Dans le Tableau 2.4, c'est l'utilisation de la prime de change en tant que variable de remplacement des distorsions induites par les politiques économiques qui permet de recouvrer le nombre d'observations le plus élevé. L'utilisation de deux indices de la libéralisation des échanges (Papageorgiou, Michaely et Choksi, 1990; document de référence de Thomas, Halevi et Stanton) et des variations annuelles dans le domaine de l'éducation produit des résultats compatibles avec ceux qui figurent au Tableau 2.4.

Effet de la "liberté" sur la diminution de la mortalité infantile. Le Tableau 2.2N fait état d'analyses de régression basées sur 247 observations effectuées sur une base annuelle pour des pays pour lesquels on dispose d'informations sur l'indice des libertés (politiques et civiles) de

Gastil, de données sur l'éducation et de statistiques fiables sur la mortalité infantile (1973-84). Etant donné que l'indice de Gastil peut aller de 2 (cas le plus favorable) à 14 (cas le plus défavorable) (on fait ici la somme de l'indice des libertés politiques et de l'indice des libertés civiles qui peuvent, chacun, aller de 1 [cas favorable] à 7 [cas défavorable]), le fait que cet indice soit affecté d'un coefficient positif implique l'existence d'une forte corrélation entre les libertés politiques et civiles et les diminutions de la mortalité infantile.

Ecart entre les revenus. L'analyse présentée dans les cartes et dans la section du chapitre sur les écarts de revenu entre les régions d'un même pays repose sur les définitions ci-après des régions. Brésil : la région du Sud-Est recouvre les Etats de Minas Gerais, Espírito Santo, Rio de Janeiro et São Paulo; la région du Nord-Est inclut Maranhão, Piauí, Ceará, Rio Grande do Norte, Paraíba, Pernambuco, Alagoas, Sergipe et Bahia. Chine : la région Est comprend les provinces d'Anhui, Fujian, Jiangsu, Jiangxi, Shandong, Shanghai et Zhejiang; la région Sud et Sud-Ouest comprend Henan, Hubei, Hunan, Guangdong, Guangxi, Guizhou, Sichuan et Yunnan. Inde : la région Est se compose des Etats du Bihar, de l'Orissa et du Bengale occidental; la région Ouest recouvre Daman, Diu, Goa, Gujerat et Maharashtra. Nigéria : la région Est couvre les provinces d'Anambra, Benue, Cross River, Imo et Rivers; la région Nord inclut Bauchi, Borno, Gongola, Kaduna, Kanop, Plateau, Sokoto et Niger. Etats-Unis : la région Centre-Atlantique recouvre les Etats du New Jersey, de New York et de Pennsylvanie; la région Sud-Atlantique couvre la Géorgie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie occidentale.

Dans la Figure 2.5A, le nombre d'années d'éducation est calculé séparément pour la population masculine et pour la population féminine à partir des effectifs des établissements d'enseignement primaire et secondaire. On dispose en règle générale de séries sur la scolarisation pour 1960 et les années suivantes; pour certains pays, des données sont même disponibles pour la période 1950-60. Il est procédé à des projections vers l'amont à partir des séries disponibles de manière à établir les séries pour 1902 et les années suivantes. Le nombre total d'années de scolarité par personne appartenant à la population d'âge actif est alors calculé par la méthode de l'inventaire permanent, et le nombre moyen d'années de scolarité est donné par le rapport entre le nombre total d'années de scolarité et les effectifs de la population d'âge actif à chaque période.

Chapitre 3

Données relatives aux deux analyses transversales. Les analyses de la charge économique imposée par les maladies des personnes d'âge adulte (Tableau 3.1) et du niveau d'éducation des entrepreneurs (Figure 3.3) sont basées sur les informations produites par plusieurs enquêtes sur les ménages, dont les enquêtes sur l'évaluation du niveau de vie réalisées dans six pays vers la fin des années 80, l'Enquête sur la vie de la famille en Malaisie de 1975/76, l'Enquête à objectifs multiples menée à Bicol

(Philippines) en 1978, et l'Enquête socio-économique indonésienne de 1978. Ces enquêtes sont basées sur des échantillons aléatoires représentatifs du pays, à l'exception des enquêtes réalisées aux Philippines et en Bolivie (qui n'ont porté que sur les zones urbaines). Pour de plus amples détails, se reporter aux deux documents de référence de King, Rosenzweig et Wang.

Charge économique de la morbidité adulte. L'analyse examine l'incidence des maladies parmi les adultes âgés de 20 à 59 ans (au cours du mois ayant précédé l'enquête), ainsi que la durée de la maladie et le nombre de journées d'absence du travail qui lui sont imputables. Les journées de maladie prises par les salariés peuvent s'expliquer par ces facteurs autres que l'état de santé, et notamment le niveau de salaire, les possibilités de partage d'un emploi entre les membres d'une même famille, et l'existence de congés de maladie rémunérés. Les analyses de sensibilité ne permettent toutefois pas d'établir l'existence d'une relation significative sur le plan statistique entre le nombre des journées de maladie déclarées par le salarié lui-même ou d'absence du travail et le niveau de la rémunération quotidienne, ou le droit à des congés de maladie rémunérés ou à la sécurité sociale. Le nombre de journées de travail perdues pour cause de maladie est ensuite évalué sur la base des rémunérations journalières indiquées. Les résultats montrent que la perte de revenu potentielle pourrait être importante par rapport au revenu normal des salariés.

Tableau 3.1N Effet du revenu et des dépenses sociales sur la mortalité infantile : modèle à effets fixes

Variable indépendante ^a	Coefficient	t
PIB	-0,0000367	-2,954
Santé 1	-0,0011655	-1,069
Santé 2	0,0035853	0,836
Education 1	-0,0007568	-0,702
Education 2	-0,0039422	-1,287
<i>Interaction : avec la variable des économies en développement</i>		
PIB	0,0000008	0,057
Santé 1	-0,0148330	-5,826
Santé 2	-0,0701540	-1,748
Education 1	0,0010280	0,504
Education 2	0,0209830	2,401

Note : Nombre d'observations = 409; R^2 ajusté = 0,9990. Les données indiquées pour les rubriques Santé 1 et Education 1 sont les dépenses des comptes consolidés de l'administration centrale, tandis que celles qui apparaissent pour Santé 2 et Education 2 sont tirées des comptes budgétaires de l'administration centrale. Les données sont exprimées sous forme de dépenses par habitant. Les taux de mortalité infantile (TMI) ont, dans un premier temps, fait l'objet d'une transformation logarithmique du type $\log(TMI/1 - TMI)$. Toutes les variables ont ensuite été définies par leurs écarts par rapport aux moyennes de pays.

a. Les variables auxiliaires relatives aux périodes et celles qui ont été utilisées au titre des données manquantes n'ont pas été incluses. *Sources :* les données sur les dépenses publiques proviennent du FMI et de l'Uresco; les statistiques relatives au PIB sont tirées des estimations du produit réel, souvent l'objet de comparaisons internationales qui ont été effectuées par Summers et Heston (1988); les taux de mortalité infantile proviennent d'une base de données de la Banque mondiale et ont été comparés aux résultats d'une enquête par Hill et Pebley, 1989. Voir le document de référence de King et Rosenzweig.

Tableau 3.2N Effet du revenu et des dépenses sociales sur la mortalité infantile; modèle des différences premières

Variable indépendante	Coefficient	t
Ordonnée à l'origine	-0,024752	-20,63
Revenus du secteur privé	-0,049862	-4,04
<i>Dépenses des administrations publiques au titre de la santé</i>		
Administrations publiques	-0,026073	-1,33
Administration centrale		
comptes consolidés	-0,003557	-0,45
Administration centrale		
comptes budgétaires	-0,004220	-0,50

Note : Toutes les variables, y compris le taux de mortalité infantile (TMI), c'est-à-dire la variable dépendante, sont exprimées en tant que différence entre les valeurs de leurs logarithmes à la période t et à la période $t - 1$. Les revenus du secteur privé sont mesurés par la différence entre le PIB et les dépenses totales des administrations publiques.

Sources : Données de la Banque mondiale et du FMI. Voir le document de référence de Bhalla et Gill.

Niveau d'éducation des entrepreneurs. La Figure 3.3 repose sur des résultats statistiques robustes produits par des analyses à variables multiples. L'une des analyses de référence consiste en régressions de logit multinomiales par rapport aux professions choisies par les adultes. Si l'on considère le choix de la profession d'entrepreneur et que l'on procède aux ajustements statistiques nécessaires pour prendre en compte les distorsions qui peuvent intervenir dans la sélection des éléments de l'échantillon, il s'avère qu'il existe une relation positive entre la taille de l'entreprise et le niveau d'éducation de l'entrepreneur. Ces résultats ont été établis compte tenu de l'âge, du sexe et du lieu de résidence des entrepreneurs; le groupe ethnique et le patrimoine familial ont également été inclus dans les variables de contrôle dans le cas de la Malaisie.

Le SIDA dans les pays en développement. La Figure 3.5A est basée sur des études d'échantillons de la population urbaine de trois pays. Au Rwanda, l'échantillon se compose de 1.255 citoyens adultes sélectionnés à partir d'un échantillon construit à l'échelle nationale; en Zambie, il couvre 1.078 malades, donneurs de sang et membres du personnel d'un hôpital situé en zone urbaine et, au Zaïre, il inclut 5.951 employés d'une usine textile en milieu urbain. On définit le statut socio-économique comme étant peu élevé, moyen ou élevé. Ces catégories correspondent respectivement, au Rwanda, à un niveau d'éducation primaire ou moins, à un niveau d'éducation plus poussé que le primaire, et à un niveau non défini; dans le cas de la Zambie, la première catégorie correspond à une scolarité de 0 à 4 ans, la deuxième à une scolarité de 5 à 9 ans et la troisième à une scolarité de 10 ans et plus; tandis qu'au Zaïre, on considère les groupes formés par les salariés, les contremaîtres et les cadres.

Dépenses publiques et indicateurs sociaux. Les analyses de l'effet relatif de la progression des revenus et des variations des dépenses publiques consacrées aux secteurs sociaux sur les taux de mortalité infantile et les

taux de scolarisation sont basées sur deux études qui font appel à des modèles économétriques et des indicateurs du revenu différents : a) un modèle à effets fixes faisant intervenir le PIB et des variables auxiliaires de périodes dont les coefficients sont estimés au moyen de séries chronologiques quinquennales se rapportant à 124 pays (Tableau 3.1N) (King et Rosenzweig, document de référence); et b) un modèle des différences premières faisant intervenir une variable indicative de la croissance du revenu du secteur privé (PIB moins dépenses totales des administrations publiques) et utilisant des séries chronologiques annuelles se rapportant à 68 économies (Tableau 3.2N) (Bhalla et Gill, document de référence). Avec le modèle (a), on obtient une élasticité par rapport au TMI de $-0,08$ pour les dépenses publiques et de $-0,11$ pour le revenu. Avec le modèle (b), on obtient une élasticité des revenus du secteur privé de $-0,05$ par rapport au TMI.

Chapitre 4

Données et définitions. Les dernières sections de ce chapitre présentent une analyse de la productivité des projets basée sur un document de référence de Kaufmann et les données relatives au taux de rentabilité économique évalué rétrospectivement pour 1.200 projets du secteur public et du secteur privé. Les données sur le taux de rentabilité économique émanent du Département de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque mondiale et du Service d'évaluation de la SFI. Il est procédé à l'évaluation rétrospective d'un projet dans l'année qui suit l'achèvement de celui-ci; le taux de rentabilité économique est alors calculé par la méthode standard de Squire-van der Tak. Le taux de rentabilité économique d'un projet d'investissement est un indicateur de productivité couramment utilisé pour mesurer la contribution économique de ce projet d'investissement à l'économie dans son ensemble. Il est calculé en fonction des avantages et des coûts du projet, qui sont ajustés au moyen des prix à la frontière et des prix virtuels de manière à établir les coûts d'opportunité. Le taux de rentabilité économique est le taux d'actualisation pour lequel la valeur actualisée à la période en cours des flux d'avantages et de coûts du projet est portée à zéro. Lorsque ce taux est inférieur à 10 % pour un projet, cela signifie que chaque dollar investi en équipements et matériels produit des avantages économiques annuels inférieurs à 10 cents — soit un rendement inférieur à celui des autres investissements possibles — et ne soutenant pas favorablement la comparaison avec celui d'investissements consacrés à des instruments financiers assortis d'un risque moindre. Les avantages économiques nets sont significatifs lorsque le taux de rentabilité économique dépasse 10 à 15 %.

Le taux de rentabilité économique moyen calculé sur la base de tous les projets évalués s'est avéré être de l'ordre de 15 %, mais l'intervalle de variation des taux des différents projets est considérable puisqu'il va de valeurs négatives à plus de 50 %. Les résultats produits par les mesures adoptées fluctuent aussi largement d'un pays à un autre et au cours des années. Diverses variables de

décision spécifiques à un pays et à une année, utilisées pour mesurer les distorsions, ont été examinées séparément et incorporées dans l'analyse statistique dans le but de déterminer si les écarts constatés entre les résultats produits par les projets s'expliquent par des facteurs liés aux politiques économiques poursuivies. Les résultats obtenus sont récapitulés au Tableau 4.2.

Le lancement des projets examinés remonte, dans certains cas, au milieu des années 60; les opérations d'évaluation rétrospective ont pris place au cours de la période 1973-89. Ces projets ont été mis à exécution dans 58 économies en développement pour lesquelles on disposait d'informations indépendantes sur au moins une variable macrofinancière (taux d'intérêt réel, déficit budgétaire) ou sur une variable indicatrice des restrictions commerciales. Des données sur les primes de change ont, en outre, été recouvrées pour chaque pays et chaque année. Il a donc été possible de procéder à une analyse de la corrélation entre le taux de rentabilité économique de chaque projet et au moins deux indices de politique économique.

Le Tableau 4.2 donne les taux de rentabilité économique moyens pour diverses valeurs prises par les quatre indices de la politique économique et financière suivants : a) les taux d'intérêt réels, extraits d'une base de données de la Banque mondiale; b) les données du FMI sur les déficits budgétaires de l'administration centrale; c) l'indice Halevi-Thomas (document de référence de Thomas, Halevi et Stanton) du degré de fermeture/ouverture des échanges, l'intervalle de variation allant de 1 (cas le plus restrictif) à 5 (ouverture maximale), pour 32 pays pour lesquels des informations comparables sur les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges sont publiées dans des documents de la Banque mondiale; et d) les primes associées aux taux de change parallèles (les informations nécessaires provenant de International Currency Analysis, Inc., diverses années, en ce qui concerne les taux parallèles, et des données du FMI pour les taux de change officiels). Des informations ont en outre été rassemblées à titre de référence sur d'autres indices de politique économique, dont un indicateur des distorsions du prix relatif des biens échangeables (d'après Dollar, à paraître) et un deuxième indice de la libéralisation des échanges (d'après Papageorgiou, Michaely et Choksi, 1990), après quoi il a été procédé à une analyse de leur corrélation avec les taux de rentabilité économique.

Méthodes statistiques. Lorsqu'on considère l'échantillon dans son ensemble, les corrélations simples entre chaque indice de politique économique et le taux de rentabilité économique des projets sont affectées du signe correct et sont significatives sur le plan statistique. Les corrélations entre les différents indices de la politique économique et les taux de rentabilité économique sectoriels demeurent significatives pour la plupart des ventilations sectorielles ou décompositions sur la base secteur public/secteur privé, bien que, dans certains cas (comme celui du sous-échantillon retenu pour étudier la corrélation entre le déficit budgétaire et le taux de rentabilité économique des biens échangeables), les corrélations simples ne soient pas significatives sur le plan statistique.

Il a été possible de considérer diverses variables de contrôle pour examiner les relations de cause à effet dans le cas de la plupart des pays et, donc, de procéder à des analyses à plusieurs variables. On a suivi une procédure de tobit (plutôt que d'appliquer la méthode des moindres carrés ordinaires), de manière à éliminer le problème de la censure des données pour un taux de rentabilité économique de -5 %. Le taux de rentabilité économique de chaque projet est l'unité d'observation de la variable dépendante de l'analyse à plusieurs variables. Les politiques suivies par les différents pays au cours de diverses années et les variables structurelles sont les variables indépendantes. Les variables de contrôle incluses dans l'analyse sont, outre les indices de politique économique, des variables telles que le coefficient d'intensité du capital pour l'ensemble du pays, le nombre d'années d'éducation, le degré de complexité du projet sur le plan institutionnel, le taux de croissance du PIB, et les variations des termes de l'échange extérieurs. Il a également été procédé à l'estimation d'autres spécifications faisant, notamment, intervenir des variables auxiliaires pour contrôler les effets spécifiques aux économies et aux années considérées.

Résultats. Les estimations effectuées pour les diverses spécifications montrent que les indices de politique ont un effet économique sur les taux de rentabilité économique qui est significatif sur le plan statistique lorsque les autres facteurs sont contrôlés. Les coefficients des variables des primes, des taux de change parallèles et des restrictions commerciales demeurent significatifs quelle que soit la spécification considérée, et cela même lorsque ces deux variables sont considérées conjointement dans le cadre d'une même spécification. Les coefficients ont en outre des valeurs élevées, ce qui signifie que les taux de rentabilité économique augmentent de 8 à 10 points de pourcentage (ou plus) lorsqu'il se produit d'importantes améliorations au niveau des primes sur le marché parallèle et du régime commercial. En revanche, si on l'introduit dans l'analyse en même temps que ces deux variables, le taux d'intérêt réel cesse d'être significatif, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan statistique. Le coefficient de la variable constituée par le déficit budgétaire est significatif dans la spécification qui ne fait intervenir qu'une seule politique, ainsi que dans certaines spécifications incluant diverses combinaisons de mesures. Il a en outre été procédé à des tests de sensibilité supplémentaires en décomposant l'échantillon par périodes et par tailles de pays; les résultats ne s'en trouvent pas modifiés.

Pour vérifier l'effet des investissements du secteur public sur la productivité des projets dans les secteurs agricole et industriel, une relation a été établie entre deux variables et le taux de rentabilité économique, à savoir la part du PIB représentée par l'investissement public, et la part du total des investissements réalisés dans le pays représentée par les investissements publics (les données correspondantes provenant d'une base de données de la Banque mondiale). La Figure 4.3 présente les moyennes simples des taux de rentabilité économique pour chaque intervalle de variation défini pour la

variable correspondant au rapport investissement public/investissement total dans le pays, après décomposition de l'échantillon en segments correspondant à des primes de taux de change du marché parallèle faibles et élevées. Il a également été procédé à une analyse de tobit sur plusieurs variables aléatoires, de manière à pouvoir aussi contrôler d'autres variables structurelles ou de politique économique. Les variables relatives aux investissements publics ont été spécifiées sous une forme linéaire marquée par un coude, de manière à permettre un point de rupture et des pentes différentes pour les valeurs inférieures et supérieures de la variable. Cette manière de procéder permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'effet exercé par des investissements publics complémentaires est différent selon que ce surcroît d'investissement a lieu lorsque le niveau initial des investissements publics est faible ou élevé.

Les résultats obtenus avec les deux types de spécifications (part du PIB représentée par les investissements publics et part du total des investissements constituée par les investissements publics) corroborent l'hypothèse selon laquelle une augmentation de la part du total des investissements publics améliore le taux de rentabilité économique des projets relatifs à des biens échangeables, jusqu'à un certain point. Dans la spécification qui fait intervenir la part du total des investissements constituée par les investissements publics, l'accroissement de cette part a un effet positif tant que cette dernière ne dépasse pas 40-45 %, et un effet négatif par la suite; les coefficients des variables considérées ont une valeur élevée et sont significatifs sur le plan statistique.

Chapitre 5

Données et définitions. La Figure 5.2 a été établie sur la base d'un document de référence de Harrison, qui se fonde sur un ensemble de séries chronologiques relatives aux différents pays compilé par l'équipe principale chargée de la préparation du *Rapport sur le développement dans le monde 1991*. Sept variables de remplacement ont été utilisées pour représenter les politiques de taux de change et du commerce dans le but de vérifier s'il existe une relation statistique entre le degré d'ouverture d'une économie et la croissance. La première variable, l'indice de libéralisation des échanges, 1960-84, mesure le degré de libéralisation des échanges au moyen de données portant sur le taux de change et les politiques commerciales (source : Papageorgiou, Michaely et Choksi, 1990). Bien que cet indice ne soit pas directement comparable d'un pays à un autre, les variables auxiliaires introduites pour les pays dans les équations de régression devraient permettre de contrôler les différences qui interviennent dans les évaluations. La deuxième, l'indice de libéralisation des échanges, 1978-88, mesure l'évolution du processus de libéralisation dans 30 pays sur la période 1978-88. Cet indice a été calculé à partir de données nationales sur les obstacles tarifaires et autres (source : document de référence de Thomas, Halevi et Stanton). La troisième, c'est-à-dire la prime de change, mesure l'écart entre le taux du marché noir et le taux de change officiel (source : International Currency Analysis, Inc.,

Tableau 5.1N Effets du degré d'ouverture sur la croissance : synthèse des conclusions

Variable représentant le degré d'ouverture	Données annuelles		Moyennes sur six ans		Moyennes sur toute la période	
	Niveaux (1)	Variations (2)	Niveaux (3)	Variations (4)	Niveaux (5)	Variations (6)
Indice de libéralisation des échanges						
1960-84	>0*	>0	>0**	>0	<0	>0
1978-88	>0**	>0	..	..	<0	>0
Primes de change ^a	>0**	>0**	>0**	>0	>0**	>0
Parts dans les échanges	>0	>0*	<0	>0**	>0	>0**
Mesure de distorsions des prix ^a	>0**	<0	>0**	>0**	<0	>0
Evolution en direction des prix mondiaux	..	>0**	..	>0	..	>0
Biais à l'encontre de l'agriculture ^a	>0*	>0	>0*	>0**	>0	>0

** Significatif au seuil de 5 %.

* Significatif au seuil de 10 %.

Note : Toutes les régressions sauf celles qui se rapportent aux moyennes sur l'ensemble de la période font intervenir des variables auxiliaires pour les pays. a. Aux fins des comparaisons, la mention ">0" signifie qu'un accroissement du degré d'ouverture (diminution des distorsions) a un effet positif sur la croissance. Il s'ensuit que, dans le cas des primes de change, des mesures de distorsions des prix et du biais à l'encontre de l'agriculture, ">0" est porté dans le tableau lorsque l'accroissement des distorsions a un effet négatif sur la croissance.

diverses années). La quatrième, qui correspond aux variations des parts commerciales, mesure le rapport entre les exportations et les importations, d'une part, et le PIB, d'autre part (source : données de la Banque mondiale). La cinquième, à savoir le déplacement des prix en direction des prix mondiaux, est basée sur le prix relatif des biens échangeables d'un pays qui est calculé à partir des indices de prix qui figurent dans les comptes nationaux à prix courants et à prix constants. On retient comme base pour cette variable une valeur de référence du prix relatif des biens de consommation en 1980 extraite de Summers et Heston, 1988, puis on lui fait subir une transformation de manière à lui permettre de mesurer les déplacements vers l'unité. La sixième, l'indice des distorsions des prix, est une variante de l'indice qui apparaît dans l'étude de Dollar (à paraître). Le prix relatif des biens de consommation tiré de Summers et Heston est "purgé" de la composante des biens non échangeables au moyen du résidu d'une analyse de régression de cet indice par rapport à l'urbanisation, à la superficie du territoire et à la population. La septième, le biais à l'encontre de l'agriculture, mesure les distorsions indirectes qui s'exercent au détriment de l'agriculture, du fait de la protection accordée au secteur industriel et de la surévaluation du taux de change (source : Schiff et Valdés, à paraître).

Méthodes statistiques. Les effets de ces sept variables sur la croissance du PIB ont été examinés indépendamment les uns des autres, les autres effets, comme l'augmentation des intrants (capital, travail, éducation, superficie) et les différences entre les pays, étant contrôlés. On dispose d'observations annuelles pour des périodes allant de 1960-87, en ce qui concerne les parts dans les échanges, à 1978-88 pour l'indice de libéralisation Halevi-Thomas (document de référence Thomas, Halevi et Stanton). Le nombre de pays pouvant être retenu pour chacun des indices varie de 19 à 60 (pour les parts dans les échanges).

Résultats. Le Tableau 5.1N indique les résultats obtenus pour différentes moyennes de périodes. Bien que des données annuelles aient été utilisées pour calculer les

estimations qui apparaissent aux colonnes 1 et 2, les fluctuations cycliques pourraient en théorie provoquer des corrélations illusoire entre les variables qui décrivent les politiques économiques et la croissance du PIB. Aussi a-t-on eu également recours à des moyennes sur six ou sept ans. Ces moyennes ont été calculées pour les périodes 1960-66, 1967-73, 1974-81 et 1982-88. Les résultats obtenus apparaissent aux colonnes 3 et 4. Enfin, on a calculé les moyennes pour la période tout entière qui apparaissent aux colonnes 5 et 6. Si l'on fait abstraction de la prime de taux de change et de la variation des parts dans les échanges — dans le cas desquelles les résultats indiquent qu'un accroissement du degré d'ouverture a un effet positif sur la croissance —, les coefficients des variables retenues ne sont pas significatifs lorsqu'on base les calculs sur les moyennes de périodes. Les politiques commerciales des pays en développement ont trop varié au cours de la période 1960-87 pour que les moyennes de longue période puissent avoir une signification quelconque. Cette analyse repose davantage sur l'évolution des politiques poursuivies *par un même pays* au cours des années que sur les différences constatées entre les divers pays.

Les données annuelles et les moyennes sur six ans témoignent de l'existence d'une relation robuste entre le degré d'ouverture de l'économie et la croissance. Pour toutes les variables qui sont significatives sur le plan statistique, on constate une relation positive entre le degré d'ouverture et la croissance, que l'on considère les valeurs absolues ou la variation des variables et que l'on se place sur une base annuelle ou sur une période de plusieurs années.

Bien que les corrélations partielles qui sont indiquées à la Figure 5.2 soient toutes significatives sur le plan statistique, l'amplitude de la variation expliquée par la variable relative au degré d'ouverture de l'économie varie. Le R^2 des corrélations partielles va de 0,03 à 0,30 — ce qui signifie que, bien que la politique commerciale joue un rôle important, une grande partie de la variation des taux de croissance demeure inexpliquée, même lors-

qu'on prend en compte l'éducation, le travail, les superficies et le stock de capital.

Investissements étrangers directs. L'analyse des investissements étrangers directs dans le secteur manufacturier présentée dans ce chapitre utilise des données sur la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Venezuela pour comparer les performances relatives des entreprises locales et étrangères opérant dans le secteur manufacturier. On a comparé les niveaux relatifs de la productivité de la main-d'œuvre ainsi que de la part exportée de la production pour les entreprises locales, les coentreprises (avec participation étrangère minoritaire) et les entreprises dont la majorité du capital est détenue par des intérêts étrangers. Il a été procédé au calcul des moyennes, pondérées par la part de chaque entreprise dans le produit total du secteur. Etant donné que la productivité de la main-d'œuvre ou la part exportée de la production pourrait être plus élevée tout simplement en raison de l'intensité du capital ou de la taille de l'entreprise, des moyennes de référence ont aussi été calculées après neutralisation de l'effet du coefficient de capital ou de la taille de l'entreprise; les résultats ne s'en trouvent pas modifiés.

On a en outre examiné la possibilité que les entreprises locales profitent d'une présence étrangère importante, qui aurait des effets d'entraînement technologique. Pour vérifier l'existence de cet effet d'"entraînement", il a été procédé à l'établissement d'une fonction de production pour les entreprises locales et à l'évaluation de l'effet exercé par les entreprises étrangères sur l'évolution de la productivité des entreprises locales. La présence d'une influence extérieure est mesurée par la part des investissements étrangers dans le secteur. Les faits ne témoignent que d'un effet d'entraînement minime.

Chapitre 7

Types de régimes gouvernementaux. La Figure 7.1 est basée sur Vanhanen, 1979, 1990. La base de données créée à partir de ces sources comprend des séries chronologiques établies pour 145 pays sur la période 1850 à 1987 (bien que de nombreux pays n'aient accédé à l'indépendance qu'après la fin de la deuxième guerre mondiale). La classification des Etats à parti unique diffère de celle de Vanhanen, parce qu'elle comprend les pays dans lesquels un seul parti rassemble plus de 95 % des votes, en sus des pays dont la législation n'autorise l'existence que d'un seul parti. Il existe, en général, une corrélation entre cette classification et l'ordre établi pour l'"indice de démocratisation" de Vanhanen (indice produit par la combinaison des votes revenant au parti le plus important et du pourcentage de la population qui participe au vote), lorsqu'on retient un seuil de 10 % pour l'indice.

Répartition des revenus. Les données relatives à la répartition des revenus qui apparaissent dans la Figure 7.2 sont principalement tirées de Sachs, 1989, bien qu'il ait également été fait recours aux données de l'ONU et de la Banque mondiale. L'inégalité des revenus est définie par le rapport entre la fraction du revenu revenant au quintile supérieur et celle qui revient au quintile inférieur. Les données sur la croissance du PIB par habitant ont été calculées par la méthode des moindres

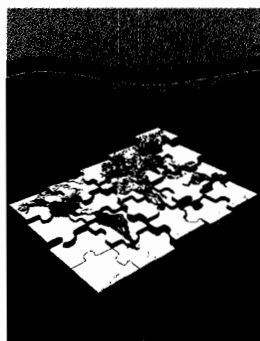
carrés ordinaires à partir de données de la Banque mondiale pour la période 1965-89. Les observations relatives aux autres variables proviennent également d'une base de données de la Banque mondiale. Les calculs statistiques ont porté tant sur les niveaux que sur l'accroissement de l'éducation et du PIB par habitant. Il a également été fait recours à des variables auxiliaires pour les continents.

Une série d'analyses de régression vise à vérifier l'hypothèse selon laquelle le degré d'inégalité des revenus influe sur le taux de croissance qu'un pays peut atteindre. Il apparaît dans ce cas qu'une forte inégalité est associée à une croissance plus lente. Toutefois, lorsqu'on introduit des variables auxiliaires pour prendre en compte les continents, cette conclusion cesse d'être valide. La deuxième série de régressions a pour objet de vérifier l'hypothèse selon laquelle le degré d'inégalité des revenus est influencé par le niveau d'éducation et le PIB par habitant. Le niveau d'éducation comme le PIB par habitant vont de pair avec une inégalité des revenus moins marquée. Lorsqu'on omet les variables auxiliaires qui servent à représenter les continents, la croissance du PIB par habitant semble associée à une moindre inégalité des revenus. Ce résultat cesse néanmoins d'être valide lorsqu'on introduit ces variables auxiliaires dans les régressions. En résumé, la relation entre la croissance et l'inégalité des revenus est ténue, et le sens de la relation de cause à effet ambigu.

Chapitre 8

Les estimations qui apparaissent au Tableau 8.1 reposent sur des simulations effectuées par les économistes-pays de la Banque mondiale à partir d'un modèle appliqué à un échantillon de 40 pays, qui prend en compte les politiques nationales et l'environnement économique extérieur. Les estimations portées dans le tableau sont basées sur une moyenne non pondérée des écarts (exprimés en pourcentages annuels) obtenus pour le scénario spécifié pour le taux de croissance produit par les projections relatives au "cas central". Ce cas est, pour tous les pays considérés, défini par la poursuite de politiques intérieures judicieuses et l'existence d'un environnement économique extérieur satisfaisant, comme indiqué dans le scénario de base décrit au Chapitre 1.

Il convient de ne voir dans les résultats ainsi produits que des estimations très approximatives qui n'ont d'intérêt qu'à titre d'illustration. Le nombre des pays pris en compte dans le calcul des moyennes varie d'une cellule à une autre, parce que toutes les combinaisons de mesures de politique économique intérieure et de conditions extérieures n'ont pas été examinées dans le cas de toutes les analyses par pays. De plus, la conjoncture extérieure qualifiée de "mauvaise" et "très bonne" est particulière à chaque pays; c'est ainsi que l'augmentation des prix mondiaux du pétrole peut avoir été considérée comme "très bonne" pour un pays exportateur de pétrole, mais "mauvaise" pour un pays importateur de pétrole. Les hypothèses fondamentales du scénario de base sont, en revanche, les mêmes pour tous les pays considérés.



Notice bibliographique

Le présent Rapport s'appuie sur toute une gamme de documents de la Banque mondiale et sur de nombreuses sources extérieures. Les documents internes comprennent notamment les résultats de travaux de recherche et des études consacrées à un secteur particulier ou à l'ensemble de l'économie de différents pays et aux projets qui y sont réalisés. Les principales sources utilisées pour chaque chapitre sont indiquées ci-après et sont ensuite réparties en deux groupes : les documents de référence établis spécialement pour le présent Rapport, et une bibliographie. Certains des documents de référence seront diffusés dans la série Documents de travail du complexe Politique générale, recherche et relations extérieures. Ils peuvent aussi être obtenus, de même que les documents internes mentionnés dans la bibliographie, par l'intermédiaire du bureau responsable du Rapport. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Banque mondiale, ni celles qui sont exposées dans le présent Rapport.

L'étendue du thème traité cette année a conduit à consulter un très grand nombre de personnes de la Banque et d'ailleurs, forcément trop nombreuses pour pouvoir toutes être mentionnées ici, mais auxquelles l'équipe de rédaction tient à exprimer sa gratitude. Jean Baneth, Charles Blitzer, Javed Burki, Partha Dasgupta, Albert Fishlow, Mark Gersovitz, A. O. Hirschman, Paul Isenman, Pierre Landell-Mills, Enrique Lerda, Paul Meo, Costas Michalopolous, John Nash, Arvind Panagariya, Anandarup Ray, Joanne Salop, Ibrahim Shihata, Andrei Shleifer, Ernest Stern, Paul Streeten et Oktay Yenal lui ont adressé d'amples commentaires écrits et elle a reçu aussi des observations détaillées de bien d'autres personnes, membres du personnel du Fonds monétaire international, de divers départements de la Banque mondiale (Economie nationale, Relations extérieures, Planification et budget, Examen des politiques, et Mobilisation des ressources) et de son Institut de développement économique, ainsi que des équipes responsables des *Rapports sur le développement*

dans le monde 1990 et 1992. Les auteurs ont travaillé en collaboration particulièrement étroite avec Francisco Aguirre-Sacasa, Shaida Badiie, Meta de Coquereaumont, Dennis De Tray, Parvez Hasan, Johannes Linn, Stephen O'Brien, Robert Picciotto, D. C. Rao, Bruce Ross-Larson, Miguel Schloss, Lyn Squire, Andrew Steer et Wilfried Thalwitz. Nombreux sont ceux qui leur ont communiqué d'utiles observations sur le plan général et le Sommaire du Rapport. Le Rapport doit beaucoup aux échanges de vues dont il a fait l'objet avec la direction des complexes régionaux et autres, avec des experts invités à donner des conférences à la Banque, avec les participants à des réunions organisées à l'extérieur, et avec les Vice-Présidents des complexes opérationnels. Il a bénéficié aussi d'utiles contributions des Administrateurs. Judy Baker, Jennifer Keller, Francis Ng et Rebecca Sugui ont aussi apporté leur aide à sa préparation.

Chapitre 1

Ce chapitre a bénéficié des avis d'un grand nombre d'experts, dont Irma Adelman, Ramesh Chander, Charles Kindleberger, Angus Maddison, Douglass North, Jeffrey Williamson, John Williamson et Shahid Yusuf. D'utiles observations ont été reçues de Paul Armington, Norman Hicks, Robert E. Lucas, Jr., Desmond McCarthy, Vikram Nehru, Chukwuma Obidegwu, Hans Singer et Mark Sundberg au sujet de la situation économique actuelle et du personnel des divisions Données socio-économiques et Systèmes du Département de l'économie internationale en ce qui concerne les données et les calculs. L'Encadré 1.2 s'appuie sur Katsenelinboigen, 1990; Nove, 1989; et FMI et al., 1990. Robert Lynn a contribué à l'analyse statistique de l'Encadré 1.6. Les données sur la situation économique actuelle proviennent de divers documents du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, et d'articles parus dans *The Economist*, le *New York Times* et le *Washington Post*. Robert Lynn et Abdel-Ilhah Stambouli ont contribué à la préparation des projections et des scénarios.

Chapitre 2

De nombreuses études de la Banque mondiale et d'universités ont été consultées. La méthode utilisée pour calculer le stock de capital physique et humain vient de Lawrence Lau, Dean Jamison et Frederic Louat, 1991. L'Encadré 2.1 est fondé sur un document de référence de Clas Wihlborg. L'Encadré 2.2 repose sur Friedman, 1988. L'Encadré 2.3 est repris d'un document de référence d'Arnold Harberger. L'Encadré 2.5 est fondé sur un document d'Ijaz Nabi. Divers documents de référence ont été consultés, de même que les sources suivantes : Bevan, Collier et Gunning (à paraître); Lal et Myint (en préparation); et Maddison et al. (à paraître). D'utiles observations ont été reçues de Gary Becker, Armeane Choksi, Jaime de Melo, William Easterly, Anne O. Krueger, Lawrence Lau, Robert Z. Lawrence, Paul Rorner, Marcelo Selowsky, Shekhar Shah et George Tolley.

Chapitre 3

Ce chapitre doit beaucoup à des documents de la Banque mondiale et à des publications universitaires. Il a également bénéficié des observations de membres du personnel de la Banque mondiale travaillant sur les secteurs sociaux et d'experts extérieurs. Mark Rosenzweig a collaboré aux analyses portant sur la morbidité, la formation des entrepreneurs et l'impact des dépenses publiques sur les indicateurs de base du bien-être social. Pour l'analyse des effets des dépenses publiques sur les secteurs sociaux, on a utilisé les estimations du produit réel comparables à l'échelon international figurant dans Summers et Heston, 1988, et les taux de mortalité infantile ont été confrontés aux constatations de Hill et Pebley, 1989. L'Encadré 3.1 repose sur Fogel, 1986, 1990, et McKecwn, 1976. Pour l'Encadré 3.2, on a utilisé les travaux de King et Hill (à paraître) sur l'éducation des femmes dans les pays en développement. L'Encadré 3.3 est fondé sur Broadbridge, 1989, Emi, 1968, et Morishima, 1982; et l'Encadré 3.4 sur Cleaver et Schreiber, 1991, et Nations Unies 1990c. L'Encadré 3.5 a été rédigé par Joseph Kitzin à l'aide de données additionnelles fournies par Jill Armstrong; les sources utilisées sont Over et Kuzzin, 1990, et OMS, 1991. L'Encadré 3.6 est fondé sur des données de l'OCDE pour les années 1980 à 1989; Lockheed et Verspoor (à paraître); et *Rapport sur le développement dans le monde 1990*. Les services du Département de la population et des ressources humaines de la Banque mondiale ont fourni certaines données sur la santé et la population. Jere Behrman, Fred Golladay, Ravi Kanbur, Douglas H. Keare, Kye Woo Lee et William McGreevey ont présenté de nombreuses observations.

Chapitre 4

Ce chapitre doit beaucoup aux études d'universitaires, ainsi qu'à des rapports de la Banque mondiale, aux résultats d'évaluations rétrospectives des projets effectuées par le Département de l'évaluation rétrospec-

tive des opérations et par les services de la Société financière internationale, et à des documents internes. Les sources utilisées pour l'analyse des taux de rentabilité économique des projets financés par la Banque et la SFI sont indiquées dans la note technique. Pour l'agriculture, on a consulté la littérature spécialisée et, en particulier, Schiff et Valdés (à paraître); Binswanger, 1990; Feder, Just et Zilberman, 1982; Hoff et Stiglitz, 1990; et Ruttan, document de référence. Pour la réglementation de l'activité économique et le droit du travail, on s'est notamment référé à Lindauer, 1989, et à López, document de référence. L'exemple de M. Chu, entrepreneur coréen, est tiré de Magaziner et Patinkin, 1989, et les autres de rapports de la Banque et de la SFI, complétés par les renseignements recueillis par des membres du personnel au cours d'entrevues. Pour l'Encadré 4.1, nous avons obtenu l'autorisation de reproduire une partie de l'article "The Future Written in a Grain of Rice" paru dans la revue *The Economist* 318, 7697 (9-15 mars 1991) : 83-84. L'Encadré 4.2 vient de Banque mondiale, 1990c; l'Encadré 4.3 de Knudsen et al., 1991; l'Encadré 4.4 de rapports de la Banque sur l'Inde et l'Indonésie; et l'Encadré 4.5 de Thirsk, 1991, et de Shirazi et Shah (à paraître). Une étude d'Attila Karaosmanoglu a contribué à l'analyse de l'infrastructure. Felicia Yesari a préparé les données relatives aux primes parallèles. Jock Anderson, Paul Ballard, Peter Hazell, David Lindauer, Guy Pfeffermann, Sarath Rajapatirana et Enrique Rueda Sabater ont présenté de nombreuses observations.

Chapitre 5

Ce chapitre doit beaucoup à des documents de la Banque mondiale et aux enseignements tirés de ses opérations, ainsi qu'à des sources universitaires. La section sur la technologie repose sur des données de la Banque mondiale et de nombreuses sources extérieures, et les exemples cités proviennent de Rosenberg et Frischtak, 1985, et d'Evenson et Ranis, 1990. L'analyse de la protection des droits de propriété intellectuelle est principalement fondée sur Mansfield, 1989; des échanges de vue avec Claudio Frischtak; et Nogués, 1990; et celle du rôle des interventions de l'Etat sur diverses sources, au premier rang desquelles Westphal, 1990, et Grossman, 1989. L'analyse des réformes commerciales repose principalement sur Thomas et Nash (à paraître) et sur Papageorgiou, Michaely et Choksi, 1990. L'Encadré 5.1 est fondé sur Wheeler, Cole et Irianiwati, 1990, et sur des éléments fournis par David Dollar. Le Tableau 5.1 a été établi à partir de trois séries de données provenant de recensements, analysées avec l'aide de Mona Haddad et de Brian Aitken. Les données sur les flux globaux de capitaux qui ont servi à l'établissement de la Figure 5.1 et du Tableau 5.2 ont été rassemblées pour le présent chapitre par David McMurray. Les Figures 5.5A et 5.5B sont fondées sur des données fournies par Ron Duncan, qui a aussi présenté des observations sur l'analyse. Michèle DeNevers, Ashoka Mody et Lant Pritchett ont présenté de nombreuses observations.

Chapitre 6

Ce chapitre repose sur toute une gamme d'études de la Banque mondiale, du FMI et d'universitaires. La section sur les hauts et les bas de la conjoncture doit beaucoup aux études effectuées sur divers pays dans le cadre du projet de recherche de la Banque mondiale sur les politiques macroéconomiques, la crise et la croissance à long terme, ainsi qu'à Corden, 1991. L'Encadré 6.1 repose sur Goldstein et Montiel, 1986, et sur Banque mondiale, diverses années. L'Encadré 6.2 est fondé sur Rodrik, 1989, Banque mondiale, 1990b, et Webb et Shariff, 1990; l'Encadré 6.3 sur Kawasaki, 1990, et Horioka, 1990; l'Encadré 6.4 sur Cuddington, 1986, Dooley, 1986, et Edwards et Tabellini, 1989; et l'Encadré 6.5 sur van Wijnbergen, 1990. Edgardo Barandiaran, Max Corden, Wafik Graiss, Ejaz Ghani et Kazi Matin ont présenté de nombreuses observations.

Chapitre 7

Parmi les sources utilisées figurent de nombreux travaux universitaires, des documents internes de la Banque mondiale et les enseignements tirés de ses opérations. La section sur l'économie politique du développement est fondée sur Taylor et Jodice, 1983; Ohkawa et Rosovsky, 1973; Eckaus, 1986; Finger, 1990; Roubini et Sachs, 1989; O'Donnell, 1988; Bates, 1981; Londregan et Poole, 1989; Hoff et Stiglitz, 1990; Krueger, 1990; et Wolf, 1987. Elle doit beaucoup aussi aux apports de Lant Pritchett. La section sur la corruption repose principalement sur Klitgaard, 1988. Pour la section sur les démocraties, on a utilisé Nunberg, 1990; Weede, 1983; Lipset, Seong et Torres, 1991; et Grier et Tullock, 1989. La section sur les institutions est fondée, entre autres, sur Hicks, 1969; Matthews, 1986; Nellis, 1989; North, 1991; Hagen, 1962; Perkins, 1967; Blinder, 1990; Aoki, 1990; Friedman, 1988; et Supple, 1971. La section sur la cohésion sociale a été rédigée en collaboration avec Homi Kharas, qui a aussi rédigé la partie de l'Encadré 7.5 ayant trait à la Malaisie. Dilesh Jayanntha a présenté d'utiles observations sur la partie Sri Lanka du même encadré. Cette section repose aussi sur Cameron, 1984; Espig-Andersen et Korpi, 1984; Hirschman, 1990; Fields, 1991; Sachs, 1985 et 1989; Berg et Sachs, 1988; et Jackman, Pissarides et Savouri, 1990. Pour la section sur la réforme du secteur public, on a utilisé de nombreux documents internes de la Banque, ainsi que Lindauer et Valenchik, 1990. L'analyse des dépenses militaires est basée sur les données de l'U.S. Arms Control and Disarmament Agency, 1986; Sivard, 1989; et PNUD, 1990. Roger Sullivan a rédigé la section sur les dépenses salariales et la réforme de la fonction publique, à partir de données opérationnelles, de plusieurs documents internes de la Banque, et de Merode (à paraître). La section sur les entreprises publiques, la privatisation et la réforme est fondée sur des données opérationnelles, les nombreuses études faites de la question et des documents publiés, en particulier Kjellström, 1990; et Michalet, 1989. Homi Kharas a rédigé la section sur les

pays d'Europe de l'Est. Haggard et Kaufman, 1990; et Remmer, 1986; ont été les principales sources utilisées pour la section sur l'économie politique des réformes. L'Encadré 7.1 repose sur Klitgaard, 1988; l'Encadré 7.2 sur Dornbusch et Edwards, 1989; l'Encadré 7.6 sur des travaux de Jack Hamilton; et l'Encadré 7.7 sur Fischer et Gelb, à paraître, Hinds, 1990; et Kornai, 1990. La Figure 7.7A est fondée sur des travaux d'Alan Gelb et de Cheryl Gray, du Service de la réforme des pays socialistes du Département de l'économie nationale de la Banque mondiale. Des observations détaillées ont été reçues de Robert Bates, Jessica P. Einhorn, Gerald Pohl, Geoffrey Lamb et Mary Shirley.

Chapitre 8

Parmi les sources utilisées pour la section sur les éléments d'une échelle mondiale figurent Bhagwati, 1989; Chipman, 1991; Banque mondiale, 1990e; *Rapport sur le développement dans le monde 1990*; et un document de référence de Pearce. La section sur les initiatives payantes est fondée sur Banque mondiale, 1989a; Brimble et Dahlman, 1990; Kalter et Khor, 1990; et sur des documents internes de la Banque mondiale. Des observations détaillées ont été reçues de Kemal Dervis, Harinder Kohli, Danny Leipziger, Rachel McCulloch, Joan Nelson et Dani Rodrik.

Documents de référence

- Adelman, Irma. "Long-Term Economic Development."
Austin, Gareth. "Government Intervention, Political Systems, and Economic Performance in Sub-Saharan Africa: A Historical Perspective."
Balassa, Bela. "Trends in Developing Country Exports, 1963-88."
Banque mondiale. "Bilateral Development Aid Strategies in the 1980s." Division des opérations de reconstitution, Département de la mobilisation des ressources.
Bhalla, Surjit et Indermit Gill. "Social Expenditure Policies and Welfare Achievement in Developing Countries."
Bhalla, Surjit et Lawrence J. Lau. "Openness, Technological Progress, and Economic Growth in Developing Countries."
Chhibber, Ajay et Mansoor Dailami. "Public Policy and Private Investment: Recent Evidence on Key Selected Issues."
Coutinho, Rui et Gianpiero Gallo. "Public and Private Investment in Developing Countries: Some Cross-Country Evidence."
———. "The Impact of Adjustment Programs: A Survey."
Dasgupta, Partha. "The State and the Idea of Well-Being."
Dollar, David. "Outward Orientation and Growth: An Empirical Study Using a Price-Based Measure of Openness."
Easterly, William. "How Does Growth Begin? Models of Endogenous Development."
Elias, Victor J. "The Role of Total Factor Productivity on Economic Growth."
Fardoust, Shahrokh. "The World Economy in Transition: Recent History and Outlook for the World Economy."
Fernandez-Arias, Eduardo. "External Finance and Economic Growth: Theory and Evidence."
Finger, J. Michael. "That Old GATT Magic No More Cast Its Spell: How the Uruguay Round Failed."

Fischer, Stanley et Vinod Thomas. "Policies for Economic Development."

Hamilton, J. M. "War and Development."

Harberger, Arnold C. "Reflections on the Growth Process."

Harrison, Ann E. "Openness and Growth: A Cross-Country, Time-Series Analysis for Developing Countries."

———. "Are There Technology Spillovers from Foreign Investment? Micro Evidence from Panel Data."

Hunter, Jan et E. "The Japanese Experience of Economic Development."

Jen, Stephen Yung-li. "Outward Orientation and Economic Performance in Developing Countries: A Survey."

Kaufmann, Daniel. "Determinants of the Productivity of Projects in Developing Countries: Evidence from 1,200 Projects."

———. "The Forgotten Rationale for Policy Reform: The Productivity of Investment."

King, Elizabeth M. et Mark R. Rosenzweig. "Do Public Expenditures Promote Human Development? Results from a Fixed-Effect Model."

King, Elizabeth M., Mark R. Rosenzweig et Yan Wang. "Assessing the Economic Burden of Illness: Evidence from Eight Countries."

———. "Human Capital and Entrepreneurship: Evidence from Five Countries."

Lall, Sanjaya. "Technological Development and Industrialization."

Leff, Nathaniel H. "Direct Foreign Investment, Multinational Corporations, and Developing Countries: Risk, Returns, and Growth."

López, Ramón. "On Microeconomic Distortions as Determinants of the Social Efficiency of Investment and Technological Change."

Macdison, Angus. "World Economic Growth: The Lessons of Long-Run Experience."

Meyers, Kenneth. "The Importance of Long Term Factors in Development."

Newport, Ian et Zoe Kolovou. "Legal Systems."

North, Douglass C. "Institutions and Economic Development."

Pearce, David. "Environment and Development: An Overview."

Pillai, P. P. "The Kerala Model of Development."

Ruttan, Vernon W. "The Role of Governments in Promoting Technical Change in Agriculture in Developing Countries."

Shleifer, Andrei. "Externalities and Economic Growth: Lessons from Recent Work."

Singer, H. W. "Multilateralism and Nationalism in the Shadow of the Debt Crisis."

Srinivasan, T. N. "Development Thought, Strategy, and Policy: Then and Now."

Thirsk, Wayne. "Tax Distortions and Tax Reform in Developing Countries."

Thomas, V. nod, Nadav Halevi et Julie Stanton. "Does Policy Reform Improve Performance?"

Wihlborg, Clas. "The Scandinavian Models for Development and Welfare."

Autres sources

Abréviations utilisées, outre celles mentionnées dans le texte :
 LSMS : Living Standards Measurement Study (Etude sur la mesure des niveaux de vie). MADIA: Managing Agricultural Development in Africa (Gérer le développement agricole en Afrique). NBER : National Bureau of Economic Research. PPR : Politiques, planification et

recherche, Banque mondiale. PRE : Politique générale, recherche et relations extérieures, Banque mondiale.

Ahmad, Ehtisham et Yan Wang. 1991. "Inequality and Poverty in China: Institutional Change and Public Policy, 1978-1988." *World Bank Economic Review* 5, 2: 231-58.

Alesina, Alberto et Lawrence H. Summers. 1990. "Central Bank Independence and Macroeconomic Performance: Some Comparative Evidence." Discussion Paper 1496. Université Harvard, Cambridge, Mass.

Aoki, Masahiko. 1990. "Toward an Economic Model of the Japanese Firm." *Journal of Economic Literature* 28, 1: 1-28.

Ayal, Eliezer B. et Luechai Chulasai. 1988. "L'activité d'entreprise dans les villes du nord de la Thaïlande." *Journal de la planification du développement* 18: 299-314.

Bacha, Edmar L. 1984. "Growth with Limited Supplies of Foreign Exchange: A Reappraisal of the Two-Gap Model." Dans Moshe Syrquin, L. Taylor et Larry Westphal, directeurs de publication, *Economic Structure and Performance*. New York : Academic Press.

Bairoch, Paul. 1976. *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIXe siècle*. Paris: Mouton.

Bairoch, Paul et Maurice Levy-Leboyer. 1981. *Disparities in Economic Development since the Industrial Revolution*. Londres : Macmillan.

Balassa, Bela. 1985. "Exports, Policy Choices, and Economic Growth in Developing Countries after the 1973 Oil Shock." *Journal of Development Economics* 18: 23-35.

Balassa, Bela et al. 1971. *The Structure of Protection in Developing Countries*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

Baldwin, Richard E. et Harry Flam. 1989. "Strategic Trade Policies in the Market for 30-40 Seat Commuter Aircraft." Seminar Paper 431. Institute for International Economic Studies, Université de Stockholm, Suède.

Baldwin, Richard E. et Paul Krugman. 1987. "Industrial Policy and International Competition in Wide-Bodied Aircraft." Dans Richard E. Baldwin, directeur de publication, *Trade Policy Issues and Empirical Analysis*. Chicago : University of Chicago Press.

Banque mondiale. 1987. "Tanzania: An Agenda for Industrial Recovery." Département de l'Afrique australe, Washington.

———. 1988. *Adjustment Lending: An Evaluation of Ten Years of Experience*. Série Politique générale et recherche 1. Washington.

———. 1989a. *India: An Industrializing Economy in Transition*. Série d'études de la Banque mondiale sur les pays. Washington.

———. 1989b. "Strengthening Trade Policy Reform." Département de l'économie nationale, Washington.

———. 1989c. *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable : Etude de prospective à long terme*. Washington.

———. 1990a. *Résultats de l'évaluation rétrospective des projets 1987*. Etude sur l'évaluation rétrospective des opérations. Washington.

———. 1990b. *Adjustment Lending Policies for Sustainable Growth*. Série Politique générale et recherche 14. Washington.

———. 1990c. *Agricultural Extension: The Next Step*. Département de l'agriculture et du développement rural, série Politique générale et recherche 13. Washington.

———. 1990d. *World Debt Tables, 1990-91 Edition: External Debt of Developing Countries*. Washington.

———. 1990e. *World Tables, 1989-90 Edition*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

- . 1991a. *Global Economic Prospects and the Developing Countries*. Edition 1991. Washington.
- . 1991b. *Price Prospects for Major Primary Commodities*. Washington.
- . *Années diverses. Rapport sur le développement dans le monde*. Washington.
- Bapna, S. L. 1980. *Aggregate Supply Response of Crops in a Developing Region*. New Delhi : Sultan Chand.
- Baran, Paul. 1957. *The Political Economy of Growth*. New York : Monthly Review Press.
- Barlow, Robin. 1967. "The Economic Effects of Malaria Eradication." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 57 (mai) : 130-48.
- Barrera, Albino. 1990. "The Role of Maternal Schooling and Its Interaction with Public Health Programs in Child Health Production." *Journal of Development Economics* 32: 69-91.
- Barro, Robert. A paraître. "Economic Growth in a Cross Section of Countries." *Quarterly Journal of Economics*.
- Bartel, Ann P. et Frank R. Lichtenberg. 1987. "The Comparative Advantage of Educated Workers in Implementing New Technology." *Review of Economics and Statistics* 54, 1: 1-11.
- Basu, Ellen. A paraître. *Blood, Sweat, and Mahjong: Family and Pariah Enterprise in an Overseas Chinese Community*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.
- Bates, Robert H. 1981. *Markets and States in Tropical Africa*. Berkeley : University of California Press.
- Bates, Robert, Philip Brock et Jill Tiefenthaler. 1991. "Risk and Trade Regimes: Another Explanation." *International Organization* 45, 1: 1-18.
- Bauer, P. T. 1958. *Some Economic Aspects and Problems of Under-Developed Countries*. Bombay : Forum of Free Enterprise.
- Baumol, William J., Sue Anne Batey Blackman et Edward N. Wolff. 1989. *Productivity and American Leadership*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Becker, Gary. 1964. *Human Capital*. New York : Columbia University Press.
- Behrman, Jere R. et David M. Blau. 1985. "Human Capital and Earnings Distributions in a Developing Country: The Case of Prerevolutionary Nicaragua." *Economic Development and Cultural Change* 34: 1-31.
- Behrman, Jere R. et Anil B. Deolalikar. 1988. "School Repetition, Dropouts and the Returns to School: The Case of Indonesia." Université de Pennsylvanie, Philadelphie.
- Berg, Andrew et Jeffrey Sachs. 1988. "The Debt Crisis: Structural Explanation of Country Performance." NBER Working Paper 2607. Cambridge, Mass.
- Bernstein, Jeffrey I. et M. Ishaq Nadiri. 1988. "Interindustry R&D Spillovers, Rates of Return, and Production in High-Technology Industries." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 78, 2: 429-34.
- Bevan, David, Paul Collier et Jan Gunning. A paraître. *The Political Economy of Poverty, Equity and Growth: Indonesia and Nigeria*. New York : Oxford University Press.
- Bhagwati, Jagdish. 1978. *Foreign Trade Regimes and Economic Development: Anatomy and Consequences of Exchange Control*. Cambridge, Mass. : Ballinger.
- . 1989. "Is Free Trade Passé after All?" *Weltwirtschaftliches Archiv* 125, 1: 17-44.
- Bhalla, Surjit. A paraître. "The Role of Welfare Policies and Income Growth in Improving Living Standards in India and Sri Lanka." Document de travail PRE. Banque mondiale. Bureau du Vice-Président, Economie du développement, Washington.
- Binswanger, Hans. 1990. "The Policy Response of Agriculture." *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics* 1989: 231-58.
- Birkhaeuser, Dean, Robert E. Evenson et Gershon Feder. 1989. "The Economic Impact of Agricultural Extension: A Review." Université Yale, Economic Growth Center Discussion Paper 567, New Haven, Conn.
- Biro Pusat Statistik. 1989. *National Income of Indonesia 1983-88*. Djakarta.
- BIT (Bureau international du travail). 1970. *Toward Full Employment: A Programme for Colombia*. Genève.
- . 1972. *Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances : programme d'action pour Ceylan*. Genève.
- Blejer, Mario et Mohsin S. Khan. 1984. "Politique des pouvoirs publics et investissement privé dans les pays en développement." *IMF Staff Papers* 31, 2: 379-403.
- Blinder, Alan S. 1990. "Pay, Participation, and Productivity." *Brookings Review* 8, 1: 33-38.
- Boskin, Michael J. et Lawrence J. Lau. 1990. *Post-War Economic Growth in the Group-of-Five Countries: A New Analysis*. Center for Economic Policy Research Publication 217. Stanford, Calif. : Université Stanford, Department of Economics.
- Bourguignon, François et Christian Morrison. 1989. *Commerce extérieur et distribution des revenus*. Paris : Centre de développement de l'OCDE.
- Brander, James A. et Barbara J. Spencer. 1985. "Export Subsidies and International Market Share Rivalry." *Journal of International Economics* 18, 2: 83-100.
- Brimble, Peter et Carl J. Dahlman. 1990. "Thailand: Technology Strategy and Policy for Sustained Industrialization." Banque mondiale, Département de l'industrie et de l'énergie, Document de travail 24 de la série Industrie, Washington.
- Broadbridge, Seymour A., 1989. "Aspects of Economic and Social Policy in Japan, 1868-1945." Dans Peter Mathias et Sidney Pollard, directeurs de publication, *The Cambridge Economic History of Europe*, vol. 8. Cambridge, R.-U. : Cambridge University Press.
- Bugingo, G., A. Ntilivamunda, D. Nzaramba, P. Van de Perre, A. Ndikuyeze, S. Munyantore, A. Mutwewingabo et C. Bizimungu. 1987. "Etude sur la séropositivité liée à l'infection au virus de l'immunodéficience humaine au Rwanda." *Revue Médicale Rwandaise* 20: 37-42.
- Buiter, Willem H. 1988. "Some Thoughts on the Role of Fiscal Policy in Stabilization and Structural Adjustment in Developing Countries." Document de référence pour le *Rapport sur le développement dans le monde* 1988. Banque mondiale, Bureau du Vice-Président, Economie du développement, Washington.
- Bulatao, Rodolfo A., Eduard Bos, Patience W. Stephens et My T. Vu. 1990. *World Population Projections, 1989-90 Edition: Short- and Long-Term Estimates*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Caldwell, John. 1979. "Education as a Factor in Mortality Decline: An Examination of Nigerian Data." *Population Studies* 33, 3 (nov.) : 395-414.
- Calmfors, Lars et Ragnar Nymoen. 1990. "Real Wage Adjustment and Employment Policies in the Nordic Countries." *Economic Policy* 11 (oct.) : 397-448.
- Cameron, David R. 1984. "Social Democracy, Corporatism, Labor Quiescence, and the Representation of Economic Interest in Advanced Capitalist Society." Dans John H. Goldthorpe, directeur de publication, *Order and Conflict in Contemporary Capitalism*. Oxford, R.-U. : Clarendon Press.
- Cardoso, Eliana et Albert Fishlow. "Latin American Economic Development: 1950-1980." NBER Working Paper 3161. Cambridge, Mass.

- Cassen, Robert et al. 1987. *Does Aid Work?* New York : Oxford University Press.
- Cavallo, Domingo et Yair Mundlak. 1982. "Agriculture and Economic Growth in an Open Economy: The Case of Argentina." Rapport 36 de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. Washington.
- Chenery, Hollis et Michael Bruno. 1962. "Development Alternatives in an Open Economy: the Case of Israel." *Economic Journal* 72, 285: 79-103.
- Chenery, Hollis, Sherman Robinson et Moshe Syrquin. 1986. *Industrialization and Growth: A Comparative Study*. New York : Oxford University Press.
- Chenery, Hollis et T. N. Srinivasan. 1988. *The Handbook of Development Economics*. 2 vol. New York : North-Holland.
- Chhibber, Ajay et Nemat Shafik. 1990. "Does Devaluation Hurt Private Investment? The Indonesian Case." Document de travail PRE 418. Banque mondiale, Bureau du Vice-Président, Economie du développement, Washington.
- China, State Statistical Bureau. 1988. *Statistical Yearbook of China 1987*. Hong Kong : Longman.
- . 1989. *Statistical Yearbook of China 1989*. Beijing : China Statistical Press.
- Chipman, John. 1991. "Third World Politics and Security in the 1990s: 'The World Forgetting, By the World Forgotten?'" *Washington Quarterly* 14, 1: 151-68.
- Cho, Yoon-ge et Deena Khatkhate. 1989. *Lessons of Financial Liberalization in Asia: A Comparative Study*. Document de synthèse 50 de la Banque mondiale. Washington.
- Chudnovsky, Daniel. 1990. "North-South Technology Transfer Revisited: Research Issues for the 1990s." Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada.
- Cipolla, Carlo. 1978. *The Economic History of World Population*. 7e éd. Harmondsworth, R.-U. : Penguin.
- Cleaver, Kevin. 1985. *The Impact of Price and Exchange Rate Policies on Agriculture in Sub-Saharan Africa*. Document de travail 718 de la Banque mondiale. Washington.
- Cleaver, Kevin et Gotz Schreiber. 1991. "The Population, Environment, and Agriculture Nexus in Sub-Saharan Africa." Banque mondiale, Département de l'Afrique de l'Ouest, Washington.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 1987. *Répertoire des mesures de réglementation commerciale appliquées par les pays en développement*. Genève.
- Collins, Susan M. 1990. "Lessons from Korean Economic Growth." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 80, 2: 104-17.
- Commission on Health Research for Development. 1990. *Health Research: Essential Link to Equity in Development*. New York : Oxford University Press.
- Corbo, Vittorio et Patricio Rojas. 1991. "World Bank-Supported Adjustment Programs. Country Performance and Effectiveness." Document de travail PRE 623. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Corbo, Vittorio et Klaus Schmidt-Hebbel. 1990. "Public Policies and Saving in Developing Countries." Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Corden, W. Max. 1991. "Macroeconomic Policies and Growth: Some Lessons of Experience." *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economics 1990*: 59-84.
- Crafts, N. C. R. 1981. "The Eighteenth Century: A Survey." Dans Fluck et McCloskey, 1981.
- Cuddington, John T. 1987. "Economic Determinants of Capital Flight: An Econometric Investigation." Dans Donald R. Lessard et John Williamson, directeurs de publication, *Capital Flight: The Problem and Policy Responses*. Washington : Institute for International Economics.
- Culpeper, Roy et Michel Hardy. 1990. "L'investissement privé étranger et le développement : des partenaires dans les années 1990?" Institut Nord-Sud, Ottawa, Canada.
- Cumby, Robert et R. Levich. 1987. "On the Definition and Magnitude of Recent Capital Flight." Dans Donald R. Lessard et John Williamson, directeurs de publication, *Capital Flight: The Problem and Policy Responses*. Washington : Institute for International Economics.
- Cummings, Dianne, Dale Cummings et Zvi Jorgenson. 1980. "Economic Growth, 1947-73: An International Comparison." Dans John Kendrick et Beatrice Vaccara, directeurs de publication, *New Developments in Productivity Measurement*. Chicago : University of Chicago Press.
- Dahlman, Carl J. et Ousa Sananikone. 1990. "Technology Strategy in the Economy of Taiwan: Exploiting Foreign Linkages and Investing in Local Capability." Banque mondiale, Département de l'économie internationale, Washington.
- Dasgupta, Partha. 1990. "Well-Being and the Extent of Its Realization in Developing Countries." *Economic Journal* 100, 4: supplément.
- Deaton, Angus. 1989. "Saving and Liquidity Constraints." NBER Working Paper 3196. Cambridge, Mass.
- Dell, Sidney et Roger Lawrence. 1980. *The Balance of Payments Adjustment Process in Developing Countries*. Elmsford, N.Y.: Pergamon.
- De Long, J. Bradford et Lawrence H. Summers. A paraître. "Equipment Investment and Economic Growth." *Quarterly Journal of Economics*.
- Denison, Edward F. 1962. *The Sources of Economic Growth in the United States and the Alternatives before Us*. New York : Committee for Economic Development.
- Deolalikar, Anil B. 1988. "Nutrition and Labor Productivity in Agriculture: Estimates for Rural South India." *Review of Economics and Statistics* 70, 3 (août) : 406-13.
- Dervis, Kemal et Peter A. Petri. 1987. *The Macroeconomics of Successful Development: What Are the Lessons?* NBER Macroeconomics Annual. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Dollar, David. A paraître. "Outward-Oriented Developing Economies Really Do Grow More Rapidly: Evidence from 95 LDCs, 1976-85." *Economic Development and Cultural Change*.
- Dooley, Michael P. 1986. "Country-Specific Risk Premiums, Capital Flight, and Net Investment Income Payments in Selected Developing Countries." Fonds monétaire international, Washington.
- Dornbusch, Rudiger et Sebastian Edwards. 1989. "The Macroeconomics of Populism in Latin America." Document de travail PPR 316. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Douglas, Roger. 1990. "The Politics of Successful Structural Reform." *Policy* 6, 1: 2-6.
- DRI/McGraw-Hill. 1990. *World Markets: Executive Summary*. 4e trimestre. Lexington, Mass.
- Easterlin, Richard. 1981. "Why Isn't the Whole World Developed?" *Journal of Economic History* 41, 1: 1-17.
- Eckaus, R. S. 1986. *Some Temporal Aspects of Development: A Survey*. Document de travail 626 de la Banque mondiale. Washington.
- Edwards, Sebastian. 1989. "Real Exchange Rates in the Developing Countries: Concepts and Measurement." NBER Working Paper 2950. Cambridge, Mass.
- Edwards, Sebastian et Guido Tabellini. 1990. "The Political Economy of Fiscal Policy and Inflation in Developing Countries: An Empirical Analysis." Université de Californie, Los Angeles.

- Eichengreen, Barry et Richard Portes. 1989. "Dealing with Debt: The 1930s and the 1980s." Document de travail PPR 259. Banque mondiale, Département de l'économie internationale, Washington.
- Emi, Koichi. 1968. "Développement économique et éducation durant l'ère Meiji." Dans Unesco, *Textes choisis sur l'économie de l'éducation*. Paris.
- Ernst, Dieter et David O'Connor. 1990. "Technological Capabilities, New Technologies, and Latecomer Industrialisation: An Agenda for the 1990s." Paris : Centre du développement de l'OCDE.
- Esman, Milton J. et Norman T. Uphoff. 1984. *Local Organizations: Intermediaries in Rural Development*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.
- Espig-Andersen, Gösta et Walter Korpi. 1984. *Social Policy as Class Politics in Post War Capitalism: Scandinavia, Austria, and Germany*. Londres : Oxford University Press.
- Evans, Peter B. 1989. "Predatory, Developmental, and Other Apparatuses: A Comparative Political Economy Perspective of the Third World State." *Sociological Forum* 4: 561-87.
- Evenson, Robert E. et Gustav Ranis, directeurs de publication, 1990. *Science and Technology: Lessons for Development Policy*. Boulder, Colo.: Westview.
- Faini, Riccardo et Jaime de Melo. 1990. "Adjustment, Investment, and the Real Exchange Rate in Developing Countries." Document de travail PRE 473. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Fardoust, Shahrokh et Ashok Dhareshwar. 1990. *A Long-Term Outlook for the World Economy: Issues and Projections for the 1990s*. Série Politique générale et recherche No 12. Washington : Banque mondiale.
- Feder, Gershon, Richard Just et David Zilberman. 1982. *Adoption of Agricultural Innovation in Developing Countries: A Survey*. Document de travail 542 de la Banque mondiale. Washington.
- Fields, Gary S. 1991. "Growth and Income Distribution." Dans Psacharopoulos, 1991.
- Findlay, Ronald. 1990. "The New Political Economy: Its Explanatory Power for LDCs." *Economics and Politics* 2, 2: 193-221.
- Finger, J. Michael. 1990. "The GATT as International Discipline over Trade Restrictions: A Public Choice Approach." Document de travail PRE 402. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Finger, J. Michael et Patrick A. Messerlin. 1989. *The Effects of Industrial Countries' Policies on Developing Countries*. Washington : Banque mondiale.
- Finsterbusch, Kurt et Warren A. Van Wicklin III. 1989. "Beneficiary Participation in Development Projects: Empirical Tests of Popular Theories." *Economic Development and Cultural Change* 37, 3: 573-93.
- Fischer, Stanley. 1989. "Economic Development and the Debt Crisis." Document de travail PPR 17. Banque mondiale, Bureau du Vice-Président, Economie du développement, Washington.
- Fischer, Stanley et Alan Gelb. A paraître. "Issues in Socialist Economy Reform." *Journal of Economic Perspectives*.
- Floud, Roderick et Donald McCloskey. 1981. *The Economic History of Britain since 1700*. Cambridge, R.-U. : Cambridge University Press.
- FMI (Fonds monétaire international). 1990. *Perspectives de l'économie mondiale*. Octobre. Washington.
- . 1991. *Perspectives de l'économie mondiale*. A paraître. Washington.
- FMI, Banque mondiale, Organisation de coopération et de développement économiques et Banque européenne pour la reconstruction et le développement. 1991. *L'économie de l'URSS : résumé et recommandations*. Paris : OCDE.
- Fogel, Robert W. 1986. "Nutrition and the Decline in Mortality since 1700: Some Additional Preliminary Findings." *Studies in Income and Wealth* 51: 439-555.
- . 1990. "Second Thoughts on the European Escape from Hunger: Famines, Chronic Malnutrition, and Mortality." Université de Chicago, Chicago, Ill.
- Friedman, David. 1988. *The Misunderstood Miracle*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press.
- Frimpong-Ansah, J. H. 1989. "The Challenges to Private Entrepreneurship in Sub-Saharan Africa." *Tanzania Journal of Economics* 1, 1: 19-46.
- Frischtak, Claudio R., Bita Hadjimichael et Ulrich Zachau. 1989. *Competition Policies for Industrializing Countries*. Série Politique générale et recherche No 7. Washington : Banque mondiale.
- Gastil, Raymond. 1989. *Freedom in the World*. New York : Freedom House.
- GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). 1990. *Le commerce international* 89-90. Vol. 2. Genève.
- Gelb, Alan H. 1989. "Financial Policies, Growth, and Efficiency." Document de travail PPR 202. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Gerschenkron, Alexander. 1968. *Continuity in History and Other Essays*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Glewwe, Paul. 1990. "Schooling, Skills, and the Returns to Education: An Econometric Exploration Using Data from Ghana." Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington. Polycopié.
- Goldstein, Morris et Peter Montiel. 1986. "Evaluation des programmes de stabilisation du Fonds à partir de données sur divers pays : quelques écueils méthodologiques." *IMF Staff Papers* 33, 2: 304-44.
- Greene, Joshua et Delano Villanueva. 1990. "Private Investment in Developing Countries: An Empirical Analysis." Document de travail 40 du FMI. Washington.
- Grier, Kevin B. et Gordon Tullock. 1989. "An Empirical Analysis of Cross-National Economic Growth, 1951-80." *Journal of Monetary Economics* 24: 259-76.
- Griffin, Charles G. 1987. "Methods for Estimating the Value of Time with an Application to the Philippines." Université de l'Oregon, Eugene.
- Grilli, Enzo R. et Maw Cheng Yang. 1988. "Primary Commodity Prices, Manufactured Goods Prices, and the Terms of Trade of Developing Countries: What the Long Run Shows." *World Bank Economic Review* 2, 1: 1-47.
- Grossman, Gene M. 1989. "Promoting New Industrial Activities: A Survey of Recent Arguments and Evidence." Université de Princeton, Princeton, N.J.
- Grossman, Gene M. et Elhanan Helpman. A paraître. *Innovation and Growth: Technological Competition in the Global Economy*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Gwatkin, Davidson R. 1978. "The End of An Era." Overseas Development Council, Washington.
- Haberler, Gottfried. 1959. *International Trade and Economic Development*. Le Caire : Banque nationale d'Egypte.
- Haddad, Lawrence et Howarth E. Bouis. 1989. "The Impact of Nutritional Status on Agricultural Productivity: Wage Evidence from the Philippines." Development Economics Research Centre, Université de Warwick, R.-U.
- Hagen, Everett. 1962. *On the Theory of Social Change, How Economic Growth Begins*. Homewood, Ill. : Dorsey.

- Haggard, Stephen et Robert Kaufman. 1990. "The Political Economy of Inflation and Stabilization in Middle-Income Countries." Document de travail PRE 444. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Halstead, Scott B., Julia A. Walsh et Kenneth S. Warren, directeurs de publication. 1985. *Good Health at Low Cost*. New York : Fondation Rockefeller.
- Harberger, Arnold, directeur de publication. 1984. *World Economic Growth*. San Francisco, Calif. : ICS Press.
- Hazell, Peter, Carlos Pomareda et Alberto Valdés. 1986. *Crop Insurance for Agricultural Development: Issues and Experience*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Heggie, Ian G. 1989. "Réforme de la politique des transports." *Finances et développement* 26, 1: 42-44.
- Heitger, Bernhard. 1986. "Import Protection and Export Performance: Their Impact on Economic Growth." *Weltwirtschaftliches Archiv* 260 (juillet): 1-19.
- Heller, Peter et Alan Tait. 1984. *Government Employment and Pay: Some International Comparisons*. Etude spéciale 24 du FMI. Washington.
- Helpman, Elhanan et Paul R. Krugman. 1989. *Trade Policy and Market Structure*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Hernandez-Iglesias, Feliciano et Michelle Riboud. 1985. "Trends in Labor Force Participation of Spanish Women: An Interpretive Essay." *Journal of Labor Economics* 3, 1, part 2 (janvier) : S201-17.
- Hicks, John. 1975. *Une théorie de l'histoire économique*. Paris : Editions du Seuil.
- Hill, Kenneth et Anne R. Pebley. 1989. "Child Mortality in the Developing World." *Population and Development Review* 15, 4: 657-87.
- Hinds, Manuel. 1990. "Issues in the Introduction of Market Forces in Eastern European Economies." Banque mondiale, Région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Département technique, Washington.
- Hirschman, A. O. 1958. *The Strategy of Economic Development*. New Haven, Conn. : Yale University Press.
- . 1990. "The Case Against 'One Thing at a Time'." *World Development* 18, 8: 1119-22.
- Hoff, Karl et Joseph Stiglitz. 1990. "Introduction: Imperfect Information and Rural Credit Markets-Puzzles and Policy Perspectives." *World Bank Economic Review* 4, 3: 235-50.
- Horioka, Charles Yuji. 1990. "Why Is Japan's Household Saving Rate So High? A Literature Survey." *Journal of the Japanese and International Economies* 4: 49-92.
- Hsiao, M. W. 1987. "Tests of Causality and Exogeneity between Exports and Economic Growth: The Case of the Asian NICs." *Journal of Economic Development* 12, 2: 143-59.
- Hsu, Ti-hsa. 1982. *China's Search for Economic Growth: The Chinese Economy since 1949*, China Studies Series. Beijing : New World Press.
- Huntington, S. P. 1968. *Political Order in Changing Societies*. New Haven, Conn. : Yale University Press.
- Hwa, Erh-Cheng. 1983. *The Contribution of Agriculture to Economic Growth: Some Empirical Evidence*. Document de travail 619 de la Banque mondiale. Washington.
- IBGE (Institut brésilien de géographie et de statistique). 1987. *Estatísticas Históricas do Brasil*. Vol. 3, *Séries Econômicas, Demográficas e Sociais de 1500 a 1985*. Séries Estatísticas Retrospectivas. Rio de Janeiro.
- Ibn Khaldun. 1481. *The Muqaddimah: An Introduction to History*. (Ouvrage initialement publié vers le XIV^e siècle.) Edition résumée préparée par N. Dawood. Princeton, N.J. : Princeton University Press. Disponible en français : 1978. *Discours sur l'histoire universelle (Al-Muqaddima)*. Paris : Sindbad.
- Inde, Planning Commission. 1964. *Report of the Committee on Distribution of Income and Levels of Living*. Vol. 1. New Delhi.
- Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement. Diverses années. *Research for Action*. Helsinki.
- International Currency Analysis, Inc. Diverses années. *World Currency Yearbook*. New York.
- Jackman, Richard, Christopher Pissarides et Savvas Savouri. 1990. "Labour Market Policies and Unemployment in the OECD." *Economic Policy* 11 (oct.) : 449-90.
- Jacoby, Hanan. 1989. "The Returns to Education in the Agriculture of the Peruvian Sierra." Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.
- Jamison, Dean T. et Lawrence Lau. 1982. *Farmer Education and Farm Efficiency*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Jamison, Dean T. et W. Henry Mosley, directeurs de publication. A paraître. *Disease Control Priorities in Developing Countries*. New York : Oxford University Press.
- Johnson, Dale et Ronald Lee, directeurs de publication. 1987. *Population Growth and Economic Development: Issues and Evidence*. Madison : University of Wisconsin Press.
- Jorgensen, Dale et Zvi Griliches. 1967. "The Explanation of Productivity Change." *Review of Economic Studies* 34, 99: 249-83.
- Jung, W. et P. Marshall. 1985. "Exports, Growth, and Causality in Developing Countries." *Journal of Development Economics* 14, mai-juin : 241-50.
- Kalter, Eliot et Hoe Ee Khor. 1990. "L'ajustement structurel au Mexique." *Finances et développement* 27, 3: 22-25.
- Katsenelinboigen, Aron J. 1990. *The Soviet Union, Empire, Nation and System*. New Brunswick, N.J. : Transaction.
- Kawasaki, Kenichi. 1990. "The Saving Behavior of Japanese Households." Document de travail 73 de l'OCDE. Paris, France.
- Kazushi, Ohkawa et Henry Rosovsky. 1973. *Japanese Economic Growth*. Stanford, Calif. : Stanford University Press.
- Keesing, Donald B. et Andrew Singer. 1990. "Development Assistance Gone Wrong: Why Support Services Have Failed to Expand Exports." Document de travail PRE 543. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Kelly, Margaret, Naheed Kirmani, Miranda Xafa, Clemens Boonekamp et Peter Winglee. 1988. *Issues and Developments in International Trade Policy*. Etude spéciale 63 du FMI. Washington.
- Keynes, John Maynard. 1972. "The End of Laissez-Faire" (1926). Dans *The Collected Writings of John Maynard Keynes*. New York : St. Martin's Press.
- Khan, Mohsin S. 1990. "The Macroeconomic Effects of Fund-Supported Adjustment Programs." *IMF Staff Papers* 37, 2: 195-231.
- Killick, Anthony. 1989. *A Reaction Too Far*. Londres. Institut du développement outre-mer.
- Kim, Young-Ju. 1987. *Health Care Financing in Korea*. Séoul, République de Corée : Social Development Planning Division, Economic Planning Board.
- King, Elizabeth M. 1989. *Does Education Pay in the Labor Market? The Labor Force Participation, Occupation, and Earnings of Peruvian Women*. Document de travail LSMS 67. Washington : Banque mondiale.
- King, Elizabeth et M. Anne Hill, directeurs de publication. A paraître. *Women's Education in Developing Countries*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.

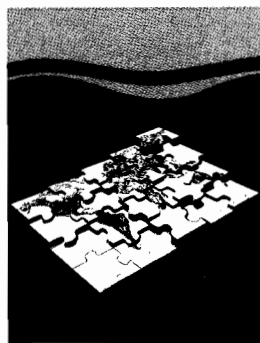
- Kjellström, Sven. 1990. "Privatization in Turkey." Banque mondiale, Département géographique I, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Washington.
- Klitgaard, Robert. 1988. *Controlling Corruption*. Berkeley : University of California Press.
- Knudsen, Odin, John Nash, James Bovard, Bruce L. Gardner et Alan Winters. 1991. *Redefining the Role of Government in Agriculture in the 1990s*. Document de synthèse 105 de la Banque mondiale. Washington.
- Kornai, Janos. 1990. *The Road to a Free Economy: Shifting from a Socialist System: the Example of Hungary*. New York : Norton.
- Korten, Frances F. et Robert Y. Sly, Jr. 1988. *Transforming a Bureaucracy: The Experience of the Philippine National Irrigation Administration*. West Hartford, Conn. : Kumarian Press.
- Krueger, Anne. 1978. *Liberalization Attempts and Consequences*. Cambridge, Mass. : Ballinger.
- . 1990. "Government Failures in Development." *Journal of Economic Perspectives* 4, 3: 9–23.
- Krueger, Anne O., Constantine Michalopoulos et Vernon Ruttan. 1989. *Aid and Development*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Kuznets, Simon. 1971. *The Economic Growth of Nations*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.
- Lächler, Ulrich. 1989. "Regional Integration and Economic Development." Banque mondiale, Département de l'industrie et de l'énergie, Document de travail 14 de la série Industrie, Washington.
- Laird, Samuel et Alexander Yeats. 1987. "Empirical Evidence Concerning the Magnitude and Effects of Developing Country Tariff Escalation." *Developing Economies* 25, 2: 99–123.
- . 1990a. *Quantitative Methods for Trade-Barrier Analysis*. New York : Macmillan.
- . 1990b. "Trends in Nontariff Barriers [en allemand]." *Weltwirtschaftliches Archiv* 126, 2: 300–25.
- Lal, Deepak et Hla Myint, directeurs de publication. En préparation. *The Political Economy of Poverty, Equity, and Growth*. New York : Oxford University Press.
- Lau, Lawrence, Dean T. Jamison et Frederic F. Louat. 1991. "Education and Productivity in Developing Countries: An Aggregate Function Approach." Document de travail PRE 612. Document de référence pour le *Rapport sur le développement dans le monde 1990*. Banque mondiale, Bureau du Vice-Président, Economie du développement, Washington.
- Lau, Lawrence et Lawrence Klein. 1990. *Models of Development*. San Francisco : ICS Press.
- Lee, Kye-Woo. 1981. "Equity and an Alternative Education Method: A Korean Case Study." *Comparative Education Review* 25, 1: 45–63.
- Lee, Kyu Sik et Alex Anas. 1990. "The Costs of Infrastructural Deficiencies in Nigeria." Banque mondiale, Département de l'infrastructure et du développement urbain, Washington.
- Lele, Uma et Robert E. Christiansen. 1989. *Marchés, offices de commercialisation et coopératives en Afrique : problèmes à résoudre dans le cadre d'une politique d'ajustement*. Document de synthèse MADIA 11. Washington : Banque mondiale.
- Lele, Uma et Ijaz Nabi. 1991. *Transitions in Development: The Role of Aid and Commercial Flows*. San Francisco, Calif. : ICS Press.
- Levin, Henry M., Ernesto Pollit, Ray Galloway et Judith McGuire. A paraître. "Micronutrient Deficiency Disorders." Dans Jamison et Mosley, à paraître.
- Levy, Brian. 1991. "Obstacles to Developing Small and Medium-Sized Enterprises." Document de travail PRE 588. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Lewis, W. Arthur. 1954. "Economic Development with Unlimited Supplies of Labor." *Manchester School of Economic and Social Studies* 22, 2: 139–91.
- . 1955. *The Theory of Economic Growth*. Homewood, Ill. : Irwin.
- Lewis, John P. et al. 1986. *Development Strategies Reconsidered*. U.S.-Third World Policy Perspectives 5. Washington: Overseas Development Council.
- Lewis, Stephen R., Jr. 1988. "Primary Exporting Countries." Dans Chenery et Srinivasan, 1988.
- Lindauer, David L. 1989. "Labor Market Performance and Worker Welfare in Korea." Document établi pour la "Conference on Economic and Social Change in the Republic of Korea", Newport, R.I.
- Lindauer, D. L. et A. D. Valenchik. 1990. "The Growth of Government Spending in Developing Countries: A Review of Trends, Causes, and Consequences." Development Discussion Paper 353. Université Harvard, Institute for International Development, Cambridge, Mass.
- Lipset, Seymour Martin, Kyoung-Ryung Seong et John Charles Torres. 1991. "A Comparative Analysis of the Social Requisites of Democracy." Institut Hoover, Stanford, Calif.
- Little, I. M. D. 1982. *Economic Development: Theory, Policy, and International Relations*. New York : Basic Books.
- Little, I. M. D., Tibor Scitovsky et Maurice Scott. 1970. *Industry and Trade in Some Developing Countries: A Comparative Study*. Londres : Oxford University Press.
- Liu, Lili. 1990. "Entry/Exit, Learning, and Productivity Change: Evidence from Chile." Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Lockheed, Marlaire et Adriaan Verspoor. A paraître. *Improving Primary Education in Developing Countries*. New York : Oxford University Press.
- Londregan, John B. et Keith T. Poole. 1989. "Poverty, the Coup Trap, and the Seizure of Executive Power." Working Paper 36-88-89. Université Carnegie Mellon, Graduate School of Industrial Administration, Pittsburgh, Pa.
- Lopez, Alan D. A paraître. "Causes of Death in the Industrialized and the Developing Countries: Estimates for 1985." Dans Jamison et Mosley, à paraître.
- López, Ramón et Luis Riveros. 1989. "Macroeconomic Adjustment and the Labor Market in Four Latin American Countries." Document de travail PPR 335. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Lucas, Robert E. 1988. "On the Mechanics of Economic Development." *Journal of Monetary Economics* 22: 2–42.
- Maasland, Anne et Jacques van der Gaag. 1990. "World Bank-Supported Adjustment Programs and Living Conditions." Document établi pour la "Conference on Adjustment Lending: Policies for the Recovery of Growth", Banque mondiale, Washington, 13–14 septembre.
- McEvedy, Colin et Richard Jones. 1978. *Atlas of World Population History*. New York : Facts on File.
- McKeown, Thomas. 1976. *The Modern Rise of Population*. New York : Academic Press.
- Maddison, Angus. 1981. *Les phases du développement capitaliste*. Paris : Economica.
- . 1989. *L'économie mondiale au XXe siècle*. Paris : Centre du développement de l'OCDE.
- Maddison, Angus et al. A paraître. *The Political Economy of Poverty, Equity, and Growth: Brazil and Mexico*. New York : Oxford University Press.
- Magaziner, Ira C. et M. Patinkin. 1989. "Fast Heat: How Korea Won the Microwave War." *Harvard Business Review* 67 (janv.-févr.) : 83–92.

- Mahar, Dennis J. 1989. *Government Policies and Deforestation in Brazil's Amazon Region*. Washington : Banque mondiale.
- Malaisie. 1973. *Mid-Term Review of Second Malaysia Plan 1971-1975*. Kuala Lumpur : Government Press.
- Mandelbaum, K. 1945. *The Industrialization of Underdeveloped Areas*. Oxford, R.-U. : Blackwell.
- Mansfield, Edwin. 1989. "Protection of Intellectual Property Rights in Developing Countries." SFI, Département de l'économie, Washington.
- Marsden, Keith. 1991. *Les chefs d'entreprise d'Afrique : pionniers du développement*. Document de synthèse 9 de la SFI. Washington.
- Marshall, Alfred. 1971. *Principes d'économie politique*. 4e édition (initialement publié en 1898), Paris. New York : Gordon & Breach.
- Matthews, R. C. O. 1986. "The Economics of Institutions and the Sources of Growth." *Economic Journal*, 96: 903-18.
- Meier, Gerald M. et Dudley Seers, directeurs de publication. 1988. *Les pionniers du développement*. Paris : publié pour la Banque mondiale par Economica.
- Melbye, Mads, E. K. Nselesani et Anne Bayley. 1986. "Evidence for Heterosexual Transmission and Clinical Manifestations of Human Immunodeficiency Virus Infection and Related Conditions in Lusaka, Zambia." *Lancet* 2: 1113-15.
- Merode, Louis de. A paraître. "Civil Service Pay and Employment Reform in Africa: Selected Implementation Experiences." Banque mondiale, Département technique, Afrique, Washington.
- Michalet, Charles-Albert. 1989. "Le rééquilibrage entre le secteur public et le secteur privé : le cas du Mexique." OCDE, Paris.
- Middleton John, Adrian Ziderman et Arvil Van Adams. 1990. "Vocational Education and Training in Developing Countries: Policies for Flexibility, Efficiency, and Quality." Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.
- Mitchell, B. R. 1983. *International Historical Statistics: The Americas and Australasia*. Detroit, Mich. : Gale Research Co.
- Mitra, Pradeep et al. 1991. "Adjustment in Oil Importing Developing Countries: 1973, 1979, 1990." Banque mondiale, Département géographique I, Asie, Washington.
- Mody, Asfoka. 1989. *New Environment for Intellectual Property*. Banque mondiale, Département de l'industrie et de l'énergie, Document de travail 10 de la série Industrie, Washington.
- Mock, Peter R. et Joanne Leslie. 1986. "Childhood Malnutrition and Schooling in the Terai Region of Nepal." *Journal of Development Economics* 20, 1: 33-52.
- Mock, Peter, Philip Musgrove et Morton Stelcner. 1989. "Education and Earnings in Peru's Informal Nonfarm Family Enterprises." Document de travail PPR 236. Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.
- Morawetz, David. 1977. *Vingt-cinq années de développement économique. 1950-1975*. Paris : publié pour la Banque mondiale par Economica.
- Morishima, Michio. 1987. *Capitalisme et confucianisme : technologie occidentale et éthique japonaise*. Paris : Flammarion.
- Mowery, David C. et Nathan Rosenberg. 1989. *Technology and the Pursuit of Economic Growth*. New York : Cambridge University Press.
- Myers, R. H. 1990. "The Economic Development of the Republic of China or Taiwan, 1965-81." Dans Lau et Klein, 1990.
- Myrdal, Gunnar. 1956. *Development and Underdevelopment*. Le Caire : Banque nationale d'Égypte.
- Nafziger, E. Wayne. 1988. "La société et l'entrepreneur." *Journal de la planification du développement* 18: 151-181.
- Nag, Moni. 1985. "The Impact of Social and Economic Development on Mortality: A Comparative Study of Kerala and West Bengal." Dans Halstead, Walsh et Warren, 1985.
- Nagle, William J. et Sanjoy Ghose. 1990. "Community Participation in World Bank Supported Projects." Banque mondiale, Département de la planification et de l'examen et des stratégies, Washington.
- Nam, Sang-Woo. 1990. "A Sectoral Accounting Approach to National Savings Applied to Korea." *Journal of Development Economics* 33: 31-52.
- Nations Unies. 1982a. "Demographic Indicators of Countries: Estimates and Projections as Assessed in 1980." *Population Study* 82.
- . 1982b. "Mortalité infantile : estimations et projections mondiales, 1950-2025." *Bulletin démographique des Nations Unies* 14: 33-75.
- . 1983. "Niveaux et tendances de la mortalité depuis 1950." *Etudes démographiques* 74.
- . 1984. *1982 Annuaire statistique du commerce international*. Vol. 2, *Commerce par pays*. New York.
- . 1989. *1987 Annuaire démographique*. New York.
- . 1990a. *La situation de la faim et de la malnutrition dans le monde : rapport 1990*. New York.
- . 1990b. *Annuaire de statistiques des comptabilités nationales*. New York.
- . 1990c. *World Population Trends and Policies: 1989 Monitoring Report*. New York.
- . 1990d. *World Resources, 1990-91*. New York : Oxford University Press.
- . 1991. *World Population Trends and Policies: 1990 Monitoring Report*. New York.
- Ndilu, Mibandumba. 1988. "Medical, Social, and Economic Impact of HIV Infection in a Large African Factory." Abstract 9583 (poster), Quatrième Conférence internationale sur le SIDA, Stockholm, Suède.
- Nehru, Jawaharlal. 1946. *The Discovery of India*. New York : John Day.
- Nellis, John. 1989. "Public Enterprise Reform in Adjustment Lending." Document de travail PRE 233. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Nelson, Joan M., directeur de publication. 1990. *Economic Crisis and Policy Choice: The Politics of Economic Adjustment in the Developing Countries*. Princeton, N.J. : Princeton University Press.
- Nelson, Joan M. et John Waterbury. 1989. *Fragile Coalitions: The Politics of Economic Adjustment*. U.S.-Third World Policy Perspectives 12. New Brunswick, N.J. : Transaction.
- Nishimizu, Mieko et John M. Page, Jr. 1990. "Trade Policy, Market Orientation, and Productivity Change in Industry." Dans Jaime de Melo et André Sapir, directeurs de publication, *Trade Theory and Economic Reform: North, South, and East*. Cambridge, Mass. : Blackwell.
- Nogués, Julio. 1990. "The Role of Trade Arrangements in the Formation of Developing Countries' Trade Policies." Banque mondiale, Département technique, Amérique latine et Caraïbes, Washington.
- North, Douglas. 1991. "Institutions." *Journal of Economic Perspectives* 5, 1: 97-112.
- Nove, Alec. 1989. *An Economic History of the USSR*. 2e éd. Londres : Penguin Books.
- Nunberg, Barbara. 1990. "Bolivia: A Review of Public Pay and Employment Issues." Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.

- Nurske, Ragnar. 1952. "Some International Aspects of the Problem of Development." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 42, 2: 571-82.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1968. *Comptes nationaux des pays moins développés 1950-1966*. Paris.
- . 1980 à 1989. *Coopération pour le développement* (rapports annuels publiés sous différents titres). Paris.
- O'Donnell, Guillermo. 1988. "State and Alliances in Argentina, 1956-76." Dans Robert H. Bates, directeur de publication, *Toward a Political Economy of Development*. Berkeley : University of California Press.
- Ohkawa, Kazushi et Henry Rosovsky. 1973. *Japanese Economic Growth: Trend Acceleration in the Twentieth Century*. Stanford, Calif. : Stanford University Press.
- Ohkawa, Kazushi, Miyohei Shinohara et Mataji Umemura, directeurs de publication. 1979. "Estimates of Long-Term Economic Statistics of Japan since 1868." Dans Ipppei Yamazawa et Yuzo Yamamoto, directeurs de publication, *Foreign Trade and Balance of Payments*. Vol. 14. Tokyo : Toyo Keizai Shinposha.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1989. *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1989*. Genève.
- . 1991. "Pandémie de VIH/SIDA : situation actuelle et tendances futures : récapitulation." GPA/SFI. Genève.
- Over, Mead et Joseph Kutzin. 1990. "The Direct and Indirect Costs of HIV Infection: Two African Case Studies." *Postgraduate Doctor Middle East* 13, 11: 632-38.
- Pack, Howard et L. E. Westphal. 1986. "Industrial Strategy and Technological Change: Theory versus Reality." *Journal of Development Economics* 21: 87-128.
- Papageorgiou, Demetrios, Michael Michaely et Armeane M. Choksi. 1990. *Liberalizing Foreign Trade in Developing Countries: Lessons of Experience*. Washington : Banque mondiale.
- Park, Yung Chul. 1990. "Development Lessons from Asia: The Role of Government in South Korea and Taiwan." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 80, 2: 118-21.
- Perkins, Dwight. 1967. "Government as an Obstacle to Industrialization: The Case of Nineteenth Century China." *Journal of Economic History* 27: 478-92.
- Pfeffermann, Guy P. et Andrea Madarassy. 1989. *Trends in Private Investment in Thirty Developing Countries*. Document de synthèse 6 de la SFI. Washington.
- Pindyck, Robert. "Irreversibility, Uncertainty, and Investment." Document de travail PPR 294. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Pinstrup-Andersen, Per, Maurice Jarmitto et Frances Stewart. 1987. "L'impact sur les dépenses publiques." Dans Giovanni A. Cornia et Richard Jolly, directeurs de publication, *L'ajustement à visage humain*. Paris : Economica pour l'UNICEF.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris : publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par Economica.
- . 1991. *Rapport mondial sur le développement humain 1991*. Paris : publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par Economica.
- Polak, Jacques. 1989. *Politiques financières et développement*. Paris : Centre de développement de l'OCDE.
- Pollard, Sidney. 1990. *Wealth and Poverty: An Economic History of the Twentieth Century*. New York : Oxford University Press.
- Porter, Michael E. 1990. *The Competitive Advantage of Nations*. New York : Free Press.
- Pradhan, B. K., D. K. Ratha et Atul Sarma. 1990. "Complementarity between Public and Private Investment in India." *Journal of Development Economics* 33: 101-16.
- Prebisch, Raul. 1959. "Commercial Policy in Underdeveloped Countries." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 49, 2: 251-73.
- Preble, Elizabeth. 1990. "The Impact of HIV/AIDS on African Children." *Social Science and Medicine* 31, 6: 671-80.
- Projet LINK. 1991. "World Outlook." Mars. Philadelphie : Université de Pennsylvanie.
- Psacharopoulos, George. 1991. *Essays on Poverty, Equity, and Growth*. Elmsford, N.Y. : Pergamon.
- Psacharopoulos, George et Maureen Woodhall. 1988. *L'éducation pour le développement : une analyse des choix d'investissement*. Paris : publié pour la Banque mondiale par Economica.
- Ranis, Gustav et T. Paul Schultz. 1988. *The State of Development Economics*. New York : Blackwell.
- Rao, J. Mohan. 1989. "Agricultural Supply Response: A Survey." *Agricultural Economics* 3 (mars) : 1-22.
- Reisen, Helmut. 1989. *Public Debt, External Competitiveness, and Fiscal Discipline in Developing Countries*. Princeton Studies in International Finance 66. Princeton, N.J. : Université de Princeton, Department of Economics.
- Remmer, Karen L. 1986. "The Politics of Stabilization: IMF Stand-by Programs in Latin America, 1954-84." *Comparative Politics*, oct. : 1-24.
- Rhee, Yung Whee et Thérèse Bélot. 1989. "Export Catalysts in Low-Income Countries." Banque mondiale, Département de l'industrie et de l'énergie, Document de travail 5 de la série Industrie, Washington.
- Ribe, Helena, Soniya Carvalho, Roberto Liebenthal, Peter Nicholas et Elaine Zuckerman. 1990. *How Adjustment Programs Can Help the Poor: The World Bank's Experience*. Document de synthèse 71 de la Banque mondiale. Washington.
- Riboud, Michelle. 1985. "An Analysis of Women's Labor Force Participation in France: Cross-Section Estimates and Time-Series Evidence." *Journal of Labor Economics* 3, 1, part 2 (janvier) : S177-200.
- Robinson, Austin. 1975. "A Personal View." Dans Milo Keynes, directeur de publication, *Essays on John Maynard Keynes*. New York : Cambridge University Press.
- Rodriguez, Carlos Alfredo. 1989. "Macroeconomic Policies for Structural Adjustment." Document de travail PPR 247. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Rodrik, Dani. 1989. "Credibility of Trade Reform: A Policy Maker's Guide." *World Economy* 12, 1: 1-16.
- Romer, Paul M. 1986. "Increasing Returns and Long-Run Growth." *Journal of Political Economy* 94: 1002-37.
- Rosenberg, Nathan et Claudio Frischtak, directeurs de publication. 1985. *International Technology Transfer: Concepts, Measures, and Comparisons*. New York : Praeger.
- Rosenstein-Rodan, Paul N. 1943. "Problems of Industrialization in Eastern and South-Eastern Europe." *Economic Journal* 53: 202-11.
- Rosenzweig, Mark R. 1990. "Population Growth and Human Capital Investments: Theory and Evidence." *Journal of Political Economy* 98: 538-70.
- Rosero-Bixby, Luis. 1985. "Infant Mortality Decline in Costa Rica." Dans Halstead, Walsh et Warren, 1985.
- Rostow, W. W. 1962. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Editions du Seuil.
- Roubini, Nouriel et Jeffrey Sachs. 1989. "Government Spending and Budget Deficits in the Industrial Economies." *Economic Policy* 8: 99-127.

- Sachs, Jeffrey D. 1985. *External Debt and Macroeconomic Performance in Latin America and East Asia*. Brookings Papers on Economic Activity 2. Washington : Brookings Institution.
- . 1989. Social Conflict and Populist Policies in Latin America. NBER Working Paper 2897. Cambridge, Mass.
- Schiff, Maurice et Alberto Valdés. A paraître. *The Political Economy of Agricultural Pricing Policy*. Vol. 4, *A Synthesis of the Economics in Developing Countries*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Schultz, T. Paul. A paraître. "The Benefits of Educating Women." Dans King et Hill, à paraître.
- Schultz, Theodore W. 1961. "Investment in Human Capital." *American Economic Review* 51, 1: 1-17.
- . 1974. *Transforming Traditional Agriculture*. New Haven, Conn. : Yale University Press.
- . 1978. *Distortions of Agricultural Incentives*. Bloomington : Indiana University Press.
- Schweitzer, Julian. 1990. "Europe de l'Est : la transition et ses dimensions sociales." *Finances et développement* 27, 4: 6-8.
- Scitovsky, Tibor. 1990. "Economic Development in Taiwan and South Korea, 1965-81." Dans Lau et Klein, 1990.
- Scully, Gerald W. 1988. "The Institutional Framework and Economic Development." *Journal of Political Economy* 96, 3: 652-62.
- Ser, Ama tya. 1983. "Development: Which Way Now?" *Economic Journal* 93 (déc.) : 745-62.
- Ser, Ama tya Kumar et Jean Drèze. 1990. *Hunger and Public Action*. New York : Oxford University Press.
- Serven, Luis et Andrés Solimano. 1990. "Private Investment and Macroeconomic Adjustment. An Overview." Document de travail PPR 339. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Shafik, Nemat. 1990. "Modeling Investment Behavior in Developing Countries. An Application to Egypt." Document de travail PPR 452. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Shihata, Ibrahim. A paraître. *The World Bank in a Changing World: Selected Essays*. Londres : Kluwer.
- Shirazi, Javad Khalilzadeh et Anwar M. Shah, directeurs de publication. A paraître. *Tax Policy in Developing Countries*. Colloque de la Banque mondiale. Washington.
- Simon, Julian. 1985. *L'homme, notre dernière chance : croissance démographique, ressources naturelles et niveau de vie*. Paris : PUF.
- Singer, Hans. 1949. "Economic Progress in Underdeveloped Countries." *Social Research* 16: 1-11.
- Singh, Inerjit. 1990. *The Great Ascent: The Rural Poor in South Asia*. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press.
- Sivard, Ruth Leger. 1988. *World Military and Social Expenditures 1987-88*. 12e éd. Washington : World Priorities.
- . 1989. *World Military and Social Expenditures 1989*. 13e éd. Washington : World Priorities.
- Smith, James P. 1979. "The Distribution of Family Earnings." *Journal of Political Economy* 87, 5, part 2 (oct.) : S163-92.
- Société des Nations. 1927. *Taux indices des tarifs*. Genève : Conférence économique internationale, Section économique et financière.
- Sokoloff, Kenneth L. 1988. "Inventive Activity in Early Industrial America: Evidence from Patent Records, 1790-1846." *Journal of Economic History* 48, 4: 813-50.
- Solow, Robert M. 1957. "Technical Change and the Aggregate Production Function." *Review of Economics and Statistics* 39: 312-20.
- South Commission. 1990. *The Challenge to the South*. Londres : Oxford University Press.
- Srinivasan, T. N. 1990. "External Sector in Development: China and India, 1950-89." *American Economic Review: Papers and Proceedings* 80, 2: 113-17.
- Stern, N. H. 1989. "The Economics of Development: A Survey." *Economic Journal* 99: 597-685.
- Strauss, John. 1986. "Does Better Nutrition Raise Farm Productivity?" *Journal of Political Economy* 94 (avril) : 297-320.
- Summers, Robert et Alan Heston. 1984. "Improved International Comparisons of Real Product and Its Composition, 1950-1980." *Review of Income and Wealth* 30, 2: 207-62.
- . 1988. "A New Set of International Comparisons of Real Product and Rice Levels: Estimates for 130 Countries, 1950-1985." *Review of Income and Wealth*, mars : 1-24.
- . 1991. "The Penn World Table (Mark V): An Expanded Set of International Comparisons, 1950-1988." *Quarterly Journal of Economics* 106, 2.
- Sundararajan V. et Subhash Thakur. 1980. "Investissement public, 'effet de refoulement' et croissance : un modèle dynamique appliqué à l'Inde et à la Corée." *IMF Staff Papers* 27: 814-55.
- Supple, Barry. 1971. "The State and the Industrial Revolution, 1700-1914." Dans Carlo M. Cipolla, directeur de publication, *The Fontana Economic History of Europe*. Vol. 3, *The Industrial Revolution*. Glasgow, R.-U.: Collins.
- Syrquin, Moshe et Hollis Chenery. 1989. "Three Decades of Industrialization." *World Bank Economic Review* 3, 2: 145-81.
- Tan, Jee-Peng et Alain Mingat. 1991. "Educational Development in Asia: A Comparative Study Focusing on Cost and Financial Issues." Banque mondiale, Bureau régional Asie, Washington.
- Tanzi, Vito. 1990. "The IMF and Tax Reform." Document de travail 90/39 du FMI. Washington.
- Taylor, Charles et David Jodice. 1983. *World Handbook of Political and Social Indicators*. New Haven, Conn. : Yale University Press.
- Terrell, Katherine et Jan Svejnar. 1990. "How Industry-Labor Relations and Government Policies Affect Senegal's Economic Performance." Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Thirsk, Wayne. 1991. "Lessons from Tax Reform: An Overview." Document de travail PPR 576. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Thomas, Vinod et John Nash. A paraître. *Best Practices in Trade Policy Reform*. New York : Oxford University Press.
- Tybout, James. 1991. "Researching the Trade-Productivity Link: New Directions." Document de synthèse PRE. Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Udry, Christopher. 1990. "Credit Markets in Northern Nigeria: Credit as Insurance in a Rural Economy." *World Bank Economic Review* 4, 3: 251-70.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 1991. *La situation des enfants dans le monde 1991*. New York : UNICEF.
- U.S. Arms Control and Disarmament Agency. 1986. *World Military Expenditures and Arms Transfers*. Washington : U.S. Government Printing Office.
- U.S. Congress, Office of Technology Assessment. 1990. *Worker Training: Competing in the New International Economy*. Washington : U.S. Government Printing Office.
- . 1991. *Energy in Developing Countries*. Washington : U.S. Government Printing Office.
- U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census. 1975. *Historical Statistics from Colonial Times to the Present*. Washington : U.S. Government Printing Office.

- . 1990. *Statistical Abstract of the United States*. Washington : U.S. Government Printing Office.
- U.S. Department of Health and Human Services. 1989. *Vital and Health Statistics* (Current Estimates from the National Health Interview Survey, 1988). Washington : National Center for Health Statistics.
- van der Gaag, Jacques et Wim Vijverberg. 1987. "Wage Determinants in Côte d'Ivoire: Experience, Credentials, and Human Capital." *Economic Development and Cultural Change* 37, 2 (janvier) : 371-81.
- Vanhanen, Tatu. 1979. *Power and the Means of Power*. Ann Arbor, Mich. : University Microfilms International.
- . 1990. *The Process of Democratization*. New York : Taylor et Francis.
- van Wijnbergen, Sweder. 1990. "Mexico's External Debt Restructuring in 1989-90." Document de travail PPR 424. Banque mondiale, Département géographique II, Amérique latine et Caraïbes. Washington.
- Villanueva, Delano et Abbas Mirakhor. 1990. "Interest Rate Policies, Stabilization, and Bank Supervision in Developing Countries: Strategies for Financial Reforms." Document de travail 90/8 du FMI. Washington.
- Walter, Ingo. 1972. "Nontariff Protection among Industrial Countries: Some Preliminary Evidence." *Economia Internazionale* 25: 335-54.
- Webb, Steven B. et Karim Shariff. 1990. "Designing and Implementing Adjustment Programs." Banque mondiale, Département de l'économie nationale, Washington.
- Weede, Erich. 1983. "The Impact of Democracy on Economic Growth: Some Evidence from Cross-National Analysis." *Kyklos* 36, 1: 21-39.
- WEFA Group. 1991. *World Economic Outlook*. Vol. 1. Philadelphie, Pa.
- Westphal, Larry E. 1990. "Industrial Policy in an Export-Propelled Economy: Lessons from South Korea's Experience." *Journal of Economic Perspectives* 4, 3: 41-59.
- Wheeler, David. 1984. *Human Resource Policies, Economic Growth, and Demographic Change in Developing Countries*. Oxford, R.-U. : Clarendon Press.
- Wheeler, David, William Cole et Lisana Irianiwati. 1990. "Made in Bali: A Tale of Indonesian Export Success." Banque mondiale, Département de l'économie internationale, Washington.
- Winkler, Donald R. 1989. "Decentralization in Education: An Economic Perspective." Document de travail PRE 143. Banque mondiale, Département de la population et des ressources humaines, Washington.
- Wolf, Martin. 1987. "Differential and More Favorable Treatment of Developing Countries and the International Trading System." *World Bank Economic Review* 1, 4: 647-68.



Annexe statistique

Les tableaux de la présente annexe statistique regroupent des données récapitulatives sur la population, les comptes nationaux, le commerce et la dette extérieure des économies à revenu faible ou intermédiaire, des économies à revenu élevé et de l'ensemble des économies du monde. Le lecteur

est invité à se reporter à la section "Définitions et notes sur les données" où il trouvera des indications sur le mode de groupement des pays et aux notes techniques des Indicateurs du développement dans le monde, qui exposent les notions et les définitions utilisées dans les tableaux.

Tableau A.1 Population (milieu d'année) et croissance annuelle moyenne

Groupe de pays	Population (millions)				Croissance annuelle moyenne (%)			
	1965	1973	1980	1990	1965-73	1973-80	1980-90	1990-2000 ^a
Economies à revenu faible ou intermédiaire	2.394	2.911	3.370	4.138	2,5	2,1	2,1	1,9
Economies à faible revenu	1.743	2.129	2.456	3.013	2,5	2,0	2,1	1,9
Economies à revenu intermédiaire	650	782	914	1.125	2,3	2,3	2,1	1,9
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	323	392	459	565	2,4	2,3	2,1	1,8
Afrique subsaharienne	244	301	364	496	2,6	2,7	3,2	3,2
Asie de l'Est	972	1.195	1.346	1.580	2,6	1,7	1,6	1,4
Asie du Sud	645	781	922	1.156	2,4	2,4	2,3	1,9
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	273	315	361	440	1,8	2,0	2,0	2,0
Amérique latine et Caraïbes	240	295	349	430	2,6	2,4	2,1	1,8
Economies à revenu élevé	680	736	780	835	1,0	0,8	0,7	0,6
Membres de l'OCDE	649	698	733	776	0,9	0,7	0,6	0,5
Autres économies	254	277	296	324	1,1	1,0	0,9	0,7
Toutes économies	3.328	3.924	4.446	5.298	2,1	1,8	1,8	1,6
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	127	158	197	274	2,8	3,1	3,4	3,1

a. Projections. Les hypothèses utilisées sont indiquées dans la note technique relative au Tableau 26 des Indicateurs du développement dans le monde.

Tableau A.2 PNB, population, PNB par habitant et croissance du PNB par habitant

Groupe de pays	PNB 1989 (milliards de dollars)	Population 1989 (millions)	PNB 1989 par habitant (dollars)	Croissance annuelle moyenne du PNB par habitant (%)					
				1965-73	1973-80	1980-89	1988	1989	1990 ^a
Economies à revenu faible ou intermédiaire	3.232	4.053	800	4,2	2,5	1,5	1,4	1,4	0,0
Economies à faible revenu	981	2.948	330	2,4	2,1	4,1	3,4	3,3	3,2
Economies à revenu intermédiaire	2.253	1.105	2.040	5,2	2,3	0,5	0,6	0,6	-1,1
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	958	554	1.720	4,8	2,9	-0,3	-0,7	-1,3	-3,4
Afrique subsaharienne	162	480	340	1,7	0,6	-1,2	-3,1	0,0	..
Asie de l'Est	841	1.552	540	5,2	4,7	6,3	9,5	2,2	6,4
Asie du Sud	367	1.131	320	1,2	1,9	2,9	6,7	0,0	3,1
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	944	433	2.180	..	1,8	0,4	0,0	-0,5	..
Amérique latine et Caraïbes	823	421	1.950	4,7	2,3	-0,5	-1,7	-1,2	-2,4
Economies à revenu élevé	15.230	831	18.330	3,7	2,3	2,3	3,7	2,7	2,1
Membres de l'OCDE	14.748	773	19.090	3,8	2,3	2,4	3,7	2,8	2,1
Autres économies	..	323	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	20.736	5.206	3.980	2,8	1,5	1,2	2,4	1,5	1,7
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	478	553	..	6,0	1,0	-2,5	-2,1	-1,1	..

a. Chiffres provisoires.

Tableau A.3 Composition du PIB

(milliards de dollars)

Groupe de pays et indicateur	1965	1973	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ^a
<i>Economies à revenu faible ou intermédiaire</i>									
PIB	389	867	2.430	2.550	2.655	2.745	3.030	3.303	3.476
Consommation totale	309	660	1.807	1.938	2.024	2.051	2.237	2.451	..
Investissement intérieur brut	80	201	657	604	653	679	781	859	..
Exportations nettes	0	6	-34	8	-22	16	12	-6	..
<i>Economies à faible revenu</i>									
PIB	169	315	790	828	793	821	931	996	974
Consommation totale	138	241	588	632	602	605	683	736	..
Investissement intérieur brut	32	71	202	223	220	234	272	283	..
Exportations nettes	-1	3	0	-28	-29	-17	-25	-23	..
<i>Economies à revenu intermédiaire</i>									
PIB	215	549	1.640	1.722	1.862	1.924	2.099	2.308	..
Consommation totale	167	415	1.218	1.304	1.424	1.448	1.555	1.716	..
Investissement intérieur brut	46	129	456	380	432	445	509	576	..
Exportations nettes	2	5	-34	37	6	31	36	16	..
<i>Economies à revenu intermédiaire gravement endettées</i>									
PIB	114	290	810	788	810	850	962	1.091	1.210
Consommation totale	89	228	624	606	643	656	733	842	..
Investissement intérieur brut	24	61	205	151	155	178	210	226	..
Exportations nettes	1	0	-19	30	12	16	19	23	..
<i>Afrique subsaharienne</i>									
PIB	31	69	225	198	168	151	164	171	180
Consommation totale	26	55	177	172	148	129	143	146	152
Investissement intérieur brut	4	12	45	24	25	24	26	26	28
Exportations nettes	0	1	3	1	-5	-2	-4	-1	0
<i>Asie de l'Est</i>									
PIB	91	206	547	589	585	644	780	895	892
Consommation totale	70	148	379	406	395	416	504	588	..
Investissement intérieur brut	20	56	166	191	189	212	262	307	..
Exportations nettes	1	2	1	-9	1	16	14	1	..

Tableau A.3 (suite)

Groupe de pays et indicateur	1965	1973	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990 ^a
<i>Asie du Sud</i>									
PIB	69	97	220	277	295	328	350	351	374
Consommation totale	60	81	184	225	239	268	285	289	313
Investissement intérieur brut	12	17	49	65	67	71	79	76	79
Exportations nettes	-2	-1	-12	-13	-12	-11	-14	-13	-17
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>									
PIB	81	206	644	749	858	810	808	828	..
Consommation totale	62	148	463	566	652	614	590	598	..
Investissement intérieur brut	18	52	200	191	240	206	219	242	..
Exportations nettes	1	6	-18	-8	-33	-10	0	-12	..
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>									
PIB	100	254	714	681	689	731	838	964	..
Consommation totale	78	201	550	528	551	563	641	746	..
Investissement intérieur brut	20	54	173	121	122	149	175	188	..
Exportations nettes	1	0	-10	33	16	19	22	30	..
<i>Economies à revenu élevé</i>									
PIB	1.434	3.401	8.096	9.156	11.130	12.924	14.504	15.021	..
Consommation totale	1.185	2.595	6.256	7.321	8.848	10.224	11.302	11.658	..
Investissement intérieur brut	240	774	1.787	1.802	2.211	2.640	3.130	3.286	..
Exportations nettes	9	27	-9	23	71	51	67	63	..
<i>Membres de l'OCDE</i>									
PIB	1.413	3.335	7.775	8.835	10.804	12.541	14.073	14.537	..
Consommation totale	1.169	2.551	6.076	7.079	8.592	9.934	10.977	11.298	..
Investissement intérieur brut	235	757	1.707	1.733	2.141	2.557	3.029	3.176	..
Exportations nettes	9	27	-9	23	71	51	67	63	..
<i>Autres économies</i>									
PIB	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Consommation totale	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Investissement intérieur brut	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Exportations nettes	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<i>Toutes économies</i>									
PIB	2.044	4.790	11.796	13.067	15.411	17.522	19.570	20.433	..
Consommation totale	1.678	3.658	9.087	10.334	12.164	13.748	15.126	15.736	..
Investissement intérieur brut	358	1.098	2.738	2.696	3.210	3.720	4.385	4.658	..
Exportations nettes	8	35	-29	37	37	55	59	49	..
<i>Exportateurs de pétrole (hors URSS)</i>									
PIB	35	109	550	609	582	460	466	465	..
Consommation totale	25	66	320	475	469	344	352	330	..
Investissement intérieur brut	7	26	143	118	139	105	112	112	..
Exportations nettes	3	16	87	16	-26	11	2	23	..

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer de la somme de leurs éléments. Les exportations nettes comprennent les biens et les services non facteurs. a. Chiffres provisoires.

Tableau A.4 Consommation, investissement et épargne
(pourcentage du PIB)

Groupe de pays et indicateur	1965	1973	1980	1985	1987	1988	1989
<i>Economies à revenu faible ou intermédiaire</i>							
Consommation totale	79,5	76,1	74,4	76,0	74,7	73,8	74,2
Investissement intérieur brut	20,5	23,2	27,0	23,7	24,7	25,8	26,0
Epargne nationale brute	18,8	21,7	23,9	21,1	22,6	23,5	22,9
<i>Economies à faible revenu</i>							
Consommation totale	81,5	76,7	74,4	76,4	73,7	73,4	73,9
Investissement intérieur brut	19,0	22,5	25,5	26,9	28,4	29,2	28,5
Epargne nationale brute	18,1	21,0	24,6	22,4	24,9	25,1	24,5
<i>Economies à revenu intermédiaire</i>							
Consommation totale	77,7	75,6	74,3	75,8	75,2	74,1	74,4
Investissement intérieur brut	21,5	23,5	27,8	22,1	23,1	24,2	24,9
Epargne nationale brute	19,5	22,2	23,6	20,5	21,5	22,7	..
<i>Economies à revenu intermédiaire gravement endettées</i>							
Consommation totale	78,2	78,8	77,0	76,9	77,2	76,2	77,2
Investissement intérieur brut	20,8	21,1	25,3	19,2	20,9	21,9	20,7
Epargne nationale brute	18,9	18,6	20,2	17,6	18,2	19,4	17,6
<i>Afrique subsaharienne</i>							
Consommation totale	84,8	80,1	78,6	87,2	85,7	87,0	85,7
Investissement intérieur brut	13,9	17,8	20,0	12,1	15,9	15,7	15,1
Epargne nationale brute	13,0	16,1	18,0	9,4	9,8	7,7	8,9
<i>Asie de l'Est</i>							
Consommation totale	77,0	71,9	69,4	69,0	64,6	64,5	65,6
Investissement intérieur brut	22,3	27,2	30,4	32,5	33,0	33,6	34,2
Epargne nationale brute	22,8	25,5	29,4	29,2	33,7	34,0	33,1
<i>Asie du Sud</i>							
Consommation totale	86,0	83,6	83,4	81,2	81,9	81,5	82,2
Investissement intérieur brut	16,8	17,0	22,0	23,6	21,6	22,5	21,6
Epargne nationale brute	13,5	16,0	16,7	17,9	17,1	17,3	16,5
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>							
Consommation totale	76,3	71,9	71,8	75,6	75,8	73,0	72,2
Investissement intérieur brut	22,4	25,2	31,0	25,5	25,4	27,1	29,2
Epargne nationale brute	18,9	25,2	26,9	22,4	22,2	25,0	..
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>							
Consommation totale	78,6	78,9	77,1	77,5	77,0	76,5	77,4
Investissement intérieur brut	20,3	21,2	24,3	17,7	20,4	20,9	19,5
Epargne nationale brute	19,0	19,0	20,4	17,2	18,4	18,9	17,2
<i>Economies à revenu élevé</i>							
Consommation totale	82,7	76,3	77,3	80,0	79,1	77,9	77,6
Investissement intérieur brut	16,7	22,7	22,1	19,7	20,4	21,6	21,9
Epargne nationale brute	17,7	24,1	23,3	20,5	21,1	22,2	22,6
<i>Membres de l'OCDE</i>							
Consommation totale	82,8	76,5	78,2	80,1	79,2	78,0	77,7
Investissement intérieur brut	16,6	22,7	22,0	19,6	20,4	21,5	21,8
Epargne nationale brute	17,7	24,1	22,4	20,2	20,9	22,1	22,4
<i>Autres économies</i>							
Consommation totale	..	..	..	..	..	..	..
Investissement intérieur brut	..	..	..	..	..	..	..
Epargne nationale brute	..	..	..	..	..	..	..
<i>Toutes économies</i>							
Consommation totale	82,0	76,3	76,6	79,1	78,5	77,3	77,1
Investissement intérieur brut	17,5	22,9	23,2	20,6	21,2	22,3	22,6
Epargne nationale brute	17,9	23,7	23,4	20,6	21,3	22,3	22,5
<i>Exportateurs de pétrole (hors URSS)</i>							
Consommation totale	72,1	61,1	58,2	78,0	74,8	75,5	71,0
Investissement intérieur brut	20,1	24,2	25,9	19,4	22,9	24,1	24,1
Epargne nationale brute	19,9	33,7	41,1	22,8	26,5	24,2	..

Tableau A.5 Investissement, épargne et balance courante avant transferts officiels
(pourcentage du PNB)

Pays	Investissement intérieur brut			Epargne nationale brute			Balance des paiements : balance courante avant transferts officiels		
	1965-73	1973-80	1980-89	1965-73 ^a	1973-80	1980-89	1965-73	1973-80	1980-89
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>									
* Argentine	19,7	23,4	15,5	20,1	..	15,5	0,4	..	-4,3
* Bolivie	25,4	24,9	12,2	21,3	18,5	12,2	-4,1	-6,4	-10,2
* Brésil	21,3	24,0	21,5	19,1	19,3	21,5	-2,1	-4,6	-1,8
* Chili	14,3	17,3	18,1	11,9	12,1	18,1	-2,4	-5,2	-8,4
Colombie	18,9	18,8	20,4	15,8	19,0	20,4	-3,2	0,2	-3,0
* Costa Rica	21,8	25,5	27,4	13,0	13,8	27,4	-8,8	-11,7	-10,3
* Equateur	19,0	26,7	23,2	12,7	21,2	23,2	-6,2	-5,5	-6,6
Guatemala	13,3	18,7	13,5	11,6	16,4	13,5	-1,7	-2,3	-4,2
* Honduras	18,6	24,9	17,0	14,0	14,7	7,4	-4,6	-10,2	-9,6
Jamaïque	32,0	20,2	25,2	23,7	13,6	25,2	-8,4	-6,6	-10,2
* Mexique	20,6	24,2	23,1	14,9	20,2	23,1	-5,7	-4,0	-1,8
* Pérou	24,1	23,9	26,2	20,9	19,7	26,2	-3,2	-4,2	-4,2
* Uruguay	12,0	15,7	12,3	12,0	11,3	12,3	0,0	-4,4	-2,3
* Venezuela	31,1	34,2	22,0	31,9	35,8	22,0	0,8	1,6	1,6
<i>Afrique subsaharienne</i>									
Cameroun	16,6	21,8	23,7	..	17,0	23,7	..	-4,8	-4,6
* Congo, Rép. populaire du	29,3	34,0	38,2	4,2	10,4	38,2	-25,2	-23,6	-13,8
* Côte d'Ivoire	22,8	29,1	18,3	..	16,8	18,3	..	-12,3	-11,0
Ethiopie	12,8	9,5	12,8	11,0	6,9	12,8	-1,8	-2,5	-7,5
Ghana	12,3	8,7	..	8,7	6,9	..	-3,6	-1,8	-5,2
Kenya	22,6	26,0	25,4	17,2	16,3	25,4	-5,5	-9,7	-7,4
Libéria	19,1	28,7	..	..	27,5	..	..	-1,2	..
Malawi	20,0	29,6	19,2	..	10,8	19,2	..	-18,8	-13,0
Niger	9,7	23,8	15,8	..	10,0	15,8	..	-13,8	-13,3
Nigéria	16,3	22,8	13,8	11,8	24,4	13,8	-4,5	1,6	-1,4
* Sénégal	14,7	17,5	16,0	..	4,2	16,0	..	-13,3	-14,8
Sierra Leone	13,8	14,1	13,4	9,7	-1,0	..	-4,1	-15,1	..
Soudan	11,9	16,3	13,0	11,0	9,6	13,0	-0,9	-6,8	-10,2
Tanzanie	19,9	23,9	..	17,1	14,1	..	-2,8	-9,8	-9,7
Zaïre	9,8	9,7	9,4	14,2	5,3	9,4	4,5	-4,4	-7,0
Zambie	31,9	28,5	17,2	34,3	19,9	17,2	2,4	-8,6	-12,2
<i>Asie de l'Est</i>									
Corée, Rép. de	23,9	31,2	31,2	17,6	25,9	31,2	-6,3	-5,3	1,6
Indonésie	15,8	24,5	30,4	13,7	24,6	30,4	-2,1	0,1	-2,8
Malaisie	22,3	28,7	32,2	22,6	29,4	32,2	0,2	0,6	-2,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27,8	22,0	26,2	..	11,7	26,2	..	-10,3	-20,7
* Philippines	20,6	29,1	21,7	19,7	24,3	21,7	-1,0	-4,8	-4,1
Thaïlande	24,3	26,9	26,7	22,1	21,9	26,7	-2,1	-5,0	-4,1
<i>Asie du Sud</i>									
Inde	17,2	21,3	23,9	15,8	21,0	23,9	-1,4	-0,3	-2,4
Pakistan	16,1	17,5	18,8	..	11,7	18,8	..	-5,8	-4,0
Sri Lanka	15,8	20,6	25,8	11,2	13,4	25,8	-4,6	-7,2	-10,2
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>									
Algérie	32,6	44,6	35,2	30,5	39,0	35,2	-2,2	-5,6	-0,8
* Egypte, Rép. arabe d'	14,0	29,3	27,9	9,3	18,2	27,9	-4,7	-11,1	-11,7
* Hongrie	..	32,0	27,9	..	32,0	27,9	..	..	..
* Maroc	15,1	25,9	25,3	13,6	16,8	25,3	-1,5	-9,0	-6,1
* Pologne	..	..	28,3	..	..	28,3	..	-5,6	-2,9
Portugal	26,6	29,7	30,4	..	29,7	30,4	..	..	..
Tunisie	23,3	29,9	27,5	17,8	23,2	27,5	-5,5	-6,7	-5,6
Turquie	18,5	21,8	22,8	16,0	18,1	22,8	-2,5	-3,7	-2,1
Yougoslavie	29,9	35,6	38,2	27,1	32,9	38,2	-2,7	-2,7	..

Notes : L'astérisque indique les économies à revenu intermédiaire gravement endettées. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. a. Transferts non compris, 1965-69.

Tableau A.6 PIB et taux de croissance

Groupe de pays	PIB 1989 (milliards de dollars)	Croissance annuelle moyenne du PIB (%)						
		1965-73	1973-80	1980-89	1987	1988	1989	1990 ^a
Economies à revenu faible ou intermédiaire	3.303	6,5	4,7	3,8	3,8	4,3	2,9	2,3
Economies à faible revenu	996	5,3	4,5	6,2	5,9	8,1	4,1	4,5
Economies à revenu intermédiaire	2.308	7,0	4,7	2,9	2,9	2,7	2,4	1,1
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	1.091	6,4	5,2	1,9	2,8	1,3	1,3	-1,6
Afrique subsaharienne	171	4,8	3,2	2,1	0,2	2,9	2,9	1,5
Asie de l'Est	895	8,1	6,6	7,9	8,9	9,7	5,5	6,7
Asie du Sud	351	3,6	4,2	5,1	4,3	8,2	4,5	4,2
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	828	7,7	3,9	2,9	1,2	2,1	1,5	-0,8
Amérique latine et Caraïbes	964	6,5	5,0	1,6	3,1	0,5	1,3	-0,7
Economies à revenu élevé	15.021	4,8	3,1	3,0	3,5	4,4	3,4	2,6
Membres de l'OCDE	14.537	4,7	3,0	3,0	3,4	4,4	3,3	2,6
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	20.443	5,0	3,3	3,1	3,5	4,4	3,3	2,5
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	..	8,3	3,7	0,8	-0,3	2,5	2,2	..

a. Chiffres provisoires.

Tableau A.7 Structure de la production

(pourcentage du PIB)

Groupe de pays	1965		1973		1980		1985		1987		1988		1989 ^a	
	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie	Agri- cul- ture	In- dus- trie
Economies à revenu faible ou intermédiaire	31	31	24	34	19	38	19	36	18	36	18	36	19	38
Economies à faible revenu	44	28	38	32	33	37	33	33	31	33	31	34	32	37
Economies à revenu intermédiaire	19	34	15	35	12	39	12	37	13	37	12	37	12	36
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	17	33	14	33	11	37	11	36	11	36	11	36	..	..
Afrique subsaharienne	41	20	31	25	28	32	33	26	30	25	31	24	32	27
Asie de l'Est	42	35	35	40	29	44	27	41	25	42	24	43	24	44
Asie du Sud	44	21	43	19	35	22	31	24	29	24	30	23	32	26
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	..	16	..	13	41	14	37	15	37	15	35	15	..
Amérique latine et Caraïbes	16	33	12	33	10	37	10	37	10	37	10	37	..	..
Economies à revenu élevé	5	42	4	37	3	37	3	34	3	31	..	..	..	..
Membres de l'OCDE	5	43	4	37	3	36	3	34	3	31	..	..	..	..
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	10	40	8	37	7	37	6	35	5	32	..	..	..	..
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	..	..	13	48	10	54	14	38	13	35	14	35	14	35

a. Chiffres provisoires.

Tableau A.8 Taux de croissance par secteur du PIB
(variation annuelle moyenne en pourcentage)

Groupe de pays	Agriculture			Industrie			Services		
	1965-73	1973-80	1980-89	1965-73	1973-80	1980-89	1965-73	1973-80	1980-89
Economies à revenu faible ou intermédiaire	3,1	2,5	3,3	8,3	4,9	4,5	7,3	6,4	3,5
Economies à faible revenu	2,9	2,1	4,0	8,8	6,6	8,6	5,8	5,5	6,2
Economies à revenu intermédiaire	3,3	3,0	2,6	8,1	4,4	3,0	7,7	6,6	2,8
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	2,8	3,2	2,1	7,4	5,9	1,5	7,3	5,9	1,9
Afrique subsaharienne	2,4	1,1	2,0	10,4	4,3	0,7	3,4	4,2	2,3
Asie de l'Est	3,2	2,5	5,2	12,4	9,4	10,4	9,8	7,2	7,7
Asie du Sud	3,1	2,2	2,9	3,9	5,5	6,7	4,0	5,3	6,3
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	..	2,9	..	..	3,1	..	..	2,7
Amérique latine et Caraïbes	2,8	3,3	1,9	7,5	5,4	1,6	7,5	5,8	1,6
Economies à revenu élevé	..	-2,3	1,5	10,9	1,9	2,1	12,6	0,7	3,1
Membres de l'OCDE	..	-2,5	1,3	10,9	1,7	2,2	12,6	0,6	3,1
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	2,4	0,2	2,6	10,6	2,3	2,4	12,1	1,2	3,2
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	4,1	2,7	5,4	9,8	1,4	-1,1	7,9	9,8	1,9

Tableau A.9 Croissance du volume des exportations
(variation annuelle moyenne en pourcentage)

Groupe de pays et catégorie de produits	1965-73	1973-80	1980-87	1987	1988	1989
<i>Economies à revenu faible ou intermédiaire</i>	5,1	3,5	4,6	10,9	9,8	4,9
Produits primaires	4,0	1,2	2,8	4,1	4,1	2,7
Produits alimentaires	2,5	4,9	3,4	11,6	-5,1	..
Combustibles	5,3	-0,8	1,8	-4,2	7,2	..
Produits primaires non alimentaires	2,4	3,1	0,3	-3,1	8,6	..
Métaux et minéraux	5,4	7,3	1,3	8,6	-0,4	..
Produits manufacturés	10,9	13,0	7,0	20,4	14,7	2,4
<i>Economies à faible revenu</i>	10,4	3,5	4,2	7,7	9,1	6,0
Produits primaires	12,7	1,4	0,8	-3,2	0,1	5,1
Produits alimentaires	0,6	3,9	3,7	7,1	-3,3	..
Combustibles	23,6	-0,1	-0,5	-7,0	6,3	..
Produits primaires non alimentaires	6,4	2,6	-0,3	-10,0	-4,9	..
Métaux et minéraux	6,6	5,6	-1,6	10,7	-5,7	..
Produits manufacturés	..	10,3	10,2	21,6	18,9	8,6
<i>Economies à revenu intermédiaire</i>	3,9	3,5	4,7	11,9	10,0	4,5
Produits primaires	2,1	1,2	3,6	6,7	5,6	1,9
Produits alimentaires	3,0	5,3	3,3	13,1	-5,6	..
Combustibles	1,8	-1,2	2,9	-2,9	7,7	..
Produits primaires non alimentaires	1,3	3,2	0,6	-0,5	13,7	..
Métaux et minéraux	5,0	8,1	2,2	8,1	1,1	..
Produits manufacturés	14,7	13,9	6,0	20,0	13,2	..
<i>Economies à revenu intermédiaire gravement endettées</i>	0,6	2,8	3,6	8,2	12,1	-0,6
Produits primaires	-1,4	0,9	2,5	4,1	..	-1,4
Produits manufacturés	15,6	10,9	7,4	20,7	23,9	-4,9

Tableau A.9 (suite)

Groupe de pays et catégorie de produits	1965-73	1973-80	1980-87	1987	1988	1989
<i>Afrique subsaharienne</i>	14,2	-0,2	-1,8	6,0	2,7	0,9
Produits primaires	14,7	-0,8	-2,0	2,4	4,4	..
Produits manufacturés	5,8	9,7	2,4	28,4	-9,2	..
<i>Asie de l'Est</i>	10,6	9,4	9,6	13,2	11,4	6,3
Produits primaires	8,4	5,0	4,6	-3,3	-0,8	..
Produits manufacturés	28,3	17,1	13,8	25,0	18,2	0,7
<i>Asie du Sud</i>	-0,2	4,5	5,4	12,0	6,8	10,6
Produits primaires	-1,9	2,1	3,7	-5,3	-2,2	..
Produits manufacturés	1,1	6,3	6,2	22,8	11,1	..
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	..	-0,6	4,8	11,2	10,4	3,0
Produits primaires	..	..	..	..	..	..
Produits manufacturés	..	..	..	..	..	..
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	-0,4	2,2	3,4	9,0	10,5	2,0
Produits primaires	-1,9	0,2	2,3	5,6	4,9	4,5
Produits manufacturés	16,7	9,5	6,1	17,1	25,0	-4,6
<i>Economies à revenu élevé</i>	10,1	5,2	3,4	5,0	5,7	2,4
Produits primaires	8,8	3,8	1,4	4,0	-1,3	-0,4
Produits alimentaires	6,2	8,0	4,3	17,5	-2,5	..
Combustibles	13,4	1,0	-2,7	-9,4	10,1	..
Produits primaires non alimentaires	4,2	4,7	3,3	2,9	-11,8	..
Métaux et minéraux	8,2	9,8	1,6	-2,4	-12,9	..
Produits manufacturés	10,7	5,6	4,0	5,3	7,6	2,8
<i>Membres de l'OCDE</i>	9,5	5,4	3,8	5,5	5,2	2,1
Produits primaires	5,7	6,4	4,1	10,5	-4,0	-0,9
Produits alimentaires	6,2	8,0	4,2	17,8	-2,5	..
Combustibles	8,4	3,7	4,5	5,5	3,7	..
Produits primaires non alimentaires	2,9	6,2	3,6	4,5	-11,6	..
Métaux et minéraux	8,2	9,7	1,5	-3,1	-13,9	..
Produits manufacturés	10,6	5,2	3,7	4,4	7,5	2,7
<i>Autres économies</i>	..	..	..	..	..	..
<i>Toutes économies</i>	9,2	4,9	3,6	6,0	6,4	2,8
Produits primaires	6,9	2,8	1,9	4,0	0,4	0,4
Produits alimentaires	4,9	7,0	4,1	15,8	-3,2	..
Combustibles	9,8	0,3	-1,2	-7,6	9,1	..
Produits primaires non alimentaires	3,7	4,1	2,5	1,2	-6,4	..
Métaux et minéraux	7,3	9,1	1,6	0,6	-9,3	..
Produits manufacturés	10,7	6,2	4,2	6,7	8,3	2,7
<i>Exportateurs de pétrole (hors URSS)</i>	8,2	-1,8	-6,2	-9,6	17,7	7,3
Produits primaires	8,2	-1,1	-6,8	-9,9	17,4	..
Produits alimentaires	-5,6	-5,7	-1,7	-26,3	17,7	..
Combustibles	8,8	-0,8	-7,5	-17,0	15,5	..
Produits primaires non alimentaires	6,6	-2,5	-19,8	-32,7	42,2	..
Métaux et minéraux	..	8,3	1,6	20,6	-10,0	..
Produits manufacturés	..	15,5	6,5	-3,9	22,4	..

Tableau A.10 Variation des prix à l'exportation et des termes de l'échange*(variation annuelle moyenne en pourcentage)*

Groupe de pays	1965-73	1973-80	1980-87	1987	1988	1989
<i>Prix à l'exportation</i>						
Economies à revenu faible ou intermédiaire	6,1	14,7	-4,6	8,5	3,0	2,1
Produits primaires	5,8	18,5	-6,9	9,5	0,4	..
Produits alimentaires	5,9	8,3	-2,7	-7,4	15,1	..
Combustibles	9,0	29,5	-9,7	23,4	-14,3	..
Produits primaires non alimentaires	3,1	9,8	-3,9	22,6	20,1	..
Métaux et minéraux	2,7	4,0	-3,3	11,7	31,6	..
Produits manufacturés	5,8	6,8	-0,9	6,0	6,5	5,6
Membres de l'OCDE à revenu élevé	4,8	10,3	0,4	11,8	8,4	5,3
Produits primaires	6,1	8,6	-4,1	3,7	16,0	8,2
Produits alimentaires	6,1	5,1	-3,5	-1,4	17,0	..
Combustibles	6,7	19,4	-6,8	-1,8	-11,1	..
Produits primaires non alimentaires	4,3	6,7	-3,1	9,6	26,0	..
Métaux et minéraux	2,2	4,6	-2,4	19,0	47,5	..
Produits manufacturés	4,6	10,7	1,8	13,9	6,5	4,7
<i>Termes de l'échange</i>						
Economies à revenu faible ou intermédiaire	0,1	2,1	-3,7	0,3	-2,0	0,9
Economies à revenu intermédiaire	1,0	1,9	-3,8	0,2	-2,0	0,2
Economies à revenu intermédiaire gravement endettées	2,8	0,5	-2,8	0,5	-1,2	8,0
Afrique subsaharienne	-6,7	5,4	-5,7	0,6	-5,4	1,2
Asie de l'Est	3,3	0,3	-2,3	-0,5	1,2	2,5
Asie du Sud	3,3	-3,1	1,3	0,6	1,8	-1,8
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	5,7	-4,3	3,3	-9,7	-6,0
Amérique latine et Caraïbes	3,1	1,2	-3,9	-3,9	2,2	7,2
Economies à revenu élevé	-1,3	-2,2	0,3	-0,1	0,0	-0,1
Membres de l'OCDE	-1,1	-3,3	1,4	-0,4	0,5	-0,4
Autres économies	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	-0,9	-1,5	-0,4	0,1	-0,4	0,1
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	..	13,5	-9,0	21,1	-22,5	6,6

Tableau A.11 Croissance de la dette à long terme des économies à revenu faible ou intermédiaire*(variation annuelle moyenne en pourcentage, valeur nominale)*

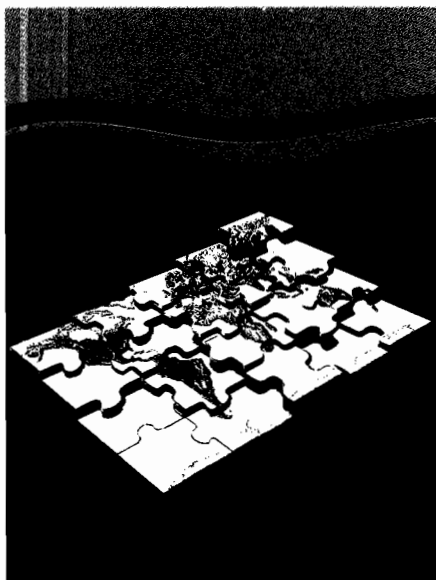
Groupe de pays	1970-73	1973-80	1980-87	1988	1989	1990
<i>Economies à revenu faible ou intermédiaire</i>						
Encours	17,9	22,6	15,0	-2,1	-0,1	5,0
Créanciers publics	15,2	18,0	18,5	0,8	4,0	12,1
Créanciers privés	20,7	26,1	12,9	-4,4	-3,5	-1,4
<i>Economies à faible revenu</i>						
Encours	16,7	16,5	18,3	5,5	5,5	8,8
Créanciers publics	14,7	14,1	17,5	4,3	6,8	12,0
Créanciers privés	26,0	23,8	20,0	7,7	3,3	2,8
<i>Economies à revenu intermédiaire</i>						
Encours	18,4	24,7	14,2	-4,6	-2,2	3,5
Créanciers publics	15,6	21,2	19,1	-1,2	2,3	12,2
Créanciers privés	20,0	26,5	12,0	-6,6	-5,0	-2,4
<i>Economies à revenu intermédiaire gravement endettées</i>						
Encours	16,8	25,2	16,2	-4,8	-2,4	3,5
Créanciers publics	12,6	22,0	25,4	0,1	3,5	17,9
Créanciers privés	18,6	26,5	12,9	-7,6	-6,1	-6,2
<i>Afrique subsaharienne</i>						
Encours	20,1	23,9	18,1	1,7	4,2	10,7
Créanciers publics	17,1	22,4	22,0	2,1	8,7	14,2
Créanciers privés	25,5	26,2	12,6	0,9	-5,1	2,4
<i>Asie de l'Est</i>						
Encours	23,4	22,7	17,9	-0,7	0,0	6,7
Créanciers publics	26,5	17,9	20,3	1,7	1,4	13,4
Créanciers privés	20,7	26,6	16,5	-2,5	-1,1	1,4
<i>Asie du Sud</i>						
Encours	11,6	11,2	15,5	5,9	7,9	8,9
Créanciers publics	12,3	10,4	12,1	4,1	6,5	8,7
Créanciers privés	1,5	24,5	33,9	11,4	11,8	9,6
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>						
Encours	22,3	31,1	13,4	-2,0	1,1	8,7
Créanciers publics	16,3	26,7	17,3	-2,4	1,4	11,8
Créanciers privés	32,2	35,8	9,7	-1,5	0,8	5,1
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>						
Encours	16,8	21,6	14,3	-5,6	-4,2	-1,3
Créanciers publics	11,6	15,2	21,3	1,2	3,8	12,1
Créanciers privés	18,9	23,5	12,7	-7,9	-7,2	-7,0

Tableau A.12 Composition de l'encours de la dette
(pourcentage du total de la dette à long terme)

	Créanciers publics			Créanciers privés			Dettes à taux flottant		
	1970-72	1980-82	1989	1970-72	1980-82	1989	1973-75	1980-82	1989
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>									
* Argentine	12,6	9,0	18,6	87,4	91,0	81,4	6,6	29,2	80,4
* Bolivie	58,2	49,3	81,7	41,8	50,7	18,3	7,3	28,4	24,2
* Brésil	30,7	11,9	27,0	69,3	88,1	73,0	26,1	46,0	66,3
* Chili	46,0	11,1	32,9	54,0	88,9	67,1	8,3	23,4	53,9
Colombie	68,1	46,1	52,6	31,9	53,9	47,4	5,4	33,7	42,2
* Costa Rica	39,8	36,8	52,6	60,2	63,2	47,4	15,5	42,4	43,7
* Equateur	51,4	29,5	38,6	48,6	70,5	61,4	8,2	37,2	63,3
Guatemala	47,5	71,0	76,0	52,5	29,0	24,0	3,5	5,6	10,3
* Honduras	73,8	62,6	81,4	26,3	37,4	18,6	1,8	18,9	19,0
Jamaïque	7,4	68,3	83,9	92,6	31,7	16,1	4,7	17,3	23,8
* Mexique	19,5	10,9	20,9	80,5	89,1	79,1	31,8	61,4	75,3
* Nicaragua	65,3	58,0	82,3	34,7	42,0	17,7	44,2	42,1	18,4
* Pérou	15,6	39,4	46,7	84,4	60,6	53,3	16,1	22,9	28,7
* Uruguay	44,2	21,1	23,2	55,8	78,9	76,8	10,1	28,5	70,4
* Venezuela	30,8	3,6	3,2	69,2	96,4	96,8	17,2	57,8	73,9
<i>Afrique subsaharienne</i>									
Cameroun	82,2	56,6	72,7	17,8	43,4	27,3	1,8	11,3	9,7
* Congo, Rép. pop. du	86,5	45,3	58,4	13,5	54,7	41,6	0,0	15,1	31,7
* Côte d'Ivoire	51,6	24,3	41,1	48,4	75,7	58,9	19,1	36,9	35,4
Ethiopie	87,3	90,9	87,5	12,7	9,1	12,5	1,5	2,1	5,2
Ghana	58,0	90,3	91,9	41,9	9,7	8,2	0,0	0,0	1,4
Kenya	58,3	54,8	72,5	41,7	45,2	27,5	2,1	10,1	3,7
Libéria	81,1	74,0	82,8	19,0	25,9	17,2	0,0	16,9	11,3
Malawi	85,8	72,2	95,1	14,2	27,8	4,9	2,3	21,9	3,7
Niger	97,0	41,0	73,9	2,9	59,0	26,1	0,0	13,4	7,7
Nigeria	68,8	15,1	47,6	31,2	84,9	52,4	0,7	48,0	37,8
* Sénégal	63,2	69,1	93,9	36,8	30,9	6,1	24,5	9,4	1,5
Sierra Leone	60,6	67,4	82,7	39,4	32,6	17,3	3,8	0,0	1,2
Soudan	86,9	75,1	78,4	13,1	24,9	21,6	2,2	9,6	14,2
Tanzanie	61,0	75,5	94,5	39,0	24,5	5,5	0,4	0,3	2,4
Zaire	42,5	65,9	89,2	57,5	34,1	10,8	32,8	11,9	5,3
Zambie	22,0	69,7	86,1	78,0	30,3	14,0	20,7	10,2	14,3
<i>Asie de l'Est</i>									
Corée, Rép. de	35,2	34,3	37,3	64,8	65,7	62,7	11,8	29,0	20,2
Indonésie	72,3	51,7	61,0	27,7	48,3	39,0	4,9	15,1	27,8
Malaisie	51,0	21,9	23,6	49,0	78,1	76,4	17,4	36,7	43,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,1	23,4	34,8	93,8	76,6	65,2	0,0	22,9	16,4
* Philippines	22,6	31,4	53,0	77,4	68,6	47,0	7,2	24,1	41,6
Thaïlande	40,1	39,1	42,5	59,9	60,9	57,5	0,4	22,4	24,9
<i>Asie du Sud</i>									
Inde	95,1	83,9	59,3	4,9	16,1	40,7	0,0	3,0	16,7
Pakistan	90,5	92,6	93,9	9,5	7,4	6,1	0,0	3,2	10,6
Sri Lanka	81,6	79,5	85,1	18,4	20,5	14,9	0,0	12,9	3,5
<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>									
Algérie	48,3	22,4	28,5	51,7	77,6	71,5	33,9	23,4	32,3
* Egypte, Rép. arabe d'	70,9	82,4	82,3	29,1	17,6	17,7	2,1	2,5	8,9
* Hongrie	0,0	12,1	11,7	0,0	87,9	88,3	0,0	81,3	64,4
* Maroc	79,1	55,9	76,6	20,9	44,1	23,4	2,7	27,2	39,7
* Pologne	92,3	36,6	68,5	7,7	63,4	31,5	11,3	47,0	64,0
Portugal	29,3	24,7	19,7	70,7	75,3	80,3	0,0	33,9	29,8
Tunisie	71,4	60,1	72,2	28,6	39,9	27,8	0,0	13,6	19,4
Turquie	92,2	63,3	46,8	7,8	36,7	53,2	0,8	23,0	29,8
Yougoslavie	37,5	23,6	37,5	62,5	76,4	62,5	3,2	10,1	55,8

Note : L'astérisque signale les économies à revenu intermédiaire gravement endettées.





Indicateurs du développement dans le monde

Table des matières

Comment lire les tableaux 217

Introduction, cartes et figures 220

Tableaux

1 Indicateurs de base 226

Production

2 Croissance de la production 228

3 Structure de la production 230

4 Agriculture et alimentation 232

5 Energie commerciale 234

6 Structure du secteur manufacturier 236

7 Rémunérations et production du secteur manufacturier 238

Absorption intérieure

8 Croissance de la consommation et de l'investissement 240

9 Structure de la demande 242

10 Structure de la consommation 244

Comptes budgétaires et monétaires

11 Dépenses de l'administration centrale 246

12 Recettes courantes de l'administration centrale 248

13 Monnaie et taux d'intérêt 250

Transactions internationales essentielles

14 Croissance du commerce de marchandises 252

15 Structure des importations de marchandises 254

16 Structure des exportations de marchandises 256

17 Biens manufacturés : origine et composition des importations des pays de l'OCDE 258

18 Balance des paiements et réserves 260

Finances extérieures

19 Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP 262

20 Apports d'aide publique au développement 264

21 Dette extérieure totale 266

22 Flux de capitaux extérieurs : secteurs public et privé 268

23 Flux nets de ressources et transferts nets globaux 270

24 Ratios de la dette extérieure totale 272

25 Conditions des emprunts publics extérieurs 274

Ressources humaines et naturelles

26 Accroissement passé et projeté de la population 276

27 Démographie et fécondité 278

28 Santé et nutrition 280

29 Education 282

30 Répartition du revenu et estimations du PIB d'après le PCI 284

31 Urbanisation 286

32 Les femmes et le développement 288

33 Forêts, zones protégées et ressources en eau 290

Notes techniques 292

Encadré A.1 Indicateurs de base pour les pays de moins de 1 million d'habitants 293

Encadré A.2 Quelques indicateurs pour les autres économies 294

Bibliographie 313

Comment lire les tableaux

Dans chaque tableau, les économies sont énumérées, à l'intérieur du groupe auquel elles appartiennent, par ordre croissant de PNB par habitant. Celles pour lesquelles on ne peut pas calculer cet agrégat sont mentionnées par ordre alphabétique, en italique, à la fin de leur groupe. Les numéros de référence portés dans la liste ci-après indiquent la place de chaque économie dans les tableaux.

Dans la présente édition, nous avons ajouté à cette liste la date des dernières estimations démographiques officielles et des recensements les plus récents (d'après *Population and Vital Statistics Report*, Nations Unies, janvier 1991), et celle d'autres paramètres démographiques. Y sont également indiquées les années ou les périodes pour lesquelles des estimations ont été établies à partir des enquêtes démographiques les plus récentes (d'après la banque de données PRED de la Division de la population des Nations Unies). Nous avons ajouté ces informations pour montrer que les indicateurs démographiques peuvent avoir été calculés à partir de sources assez anciennes, et parce que le degré d'actualité des données de base peut témoigner de la qualité globale des indicateurs d'un pays. Pour les autres années, les estimations démographiques — officielles ou non — peuvent provenir d'autres sources, comme les registres d'état-civil, ou avoir été obtenues à partir de modèles de projection, par interpolation ou

par d'autres méthodes encore. Les projections et les estimations de la Banque incluses dans les tableaux ci-après sont fondées en partie sur les sources indiquées ici (mais sur la base d'une méthode différente de celle des Nations Unies); les astérisques signalent les cas où l'on a utilisé des sources plus récentes. On trouvera de plus amples explications sur les estimations de la Banque dans *World Population Projections, 1989-90*.

Les nombres figurant dans les bandes de couleur sont des données récapitulatives pour les divers groupes de pays.

La lettre *w* désigne une moyenne pondérée, la lettre *m* une valeur médiane, et la lettre *t* un total.

Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels.

La date limite pour toutes les données est le 30 avril 1991.

Le symbole . . signifie "non connu".

Les nombres 0 et 0,0 indiquent une valeur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité en cause.

Un blanc signifie "sans objet".

Les chiffres en italique se rapportent à des années ou périodes autres que celles qui sont indiquées.

Le symbole † signale les économies classées par les Nations Unies ou considérées par leurs autorités comme des économies en développement.

	N° de référence	Recensement	Estimation officielle	Espérance de vie	Mortalité infantile	Indice synthétique de fécondité
<i>Afghanistan</i>	35	1979	1989			1976-80
Afrique du Sud	84	1985	1985	1970	1980	
Algérie	78	1987	1987	1983	1983	1984
Allemagne	117	1987	1989	1986*	1986*	1986*
Angola	42	1970	1975			1984
† Arabie saoudite	100	1974	1989			
Argentine	76	1980	1990	1979-81	1983	1976-80
Australie	107	1986	1990	1986*	1986*	1984*
Autriche	113	1981	1989	1986*	1987*	1986*
Bangladesh	5	1981	1989	1981	1981*	1986*
Belgique	112	1981	1988	1984*	1987*	1986*
Bénin	25	1979	1989		1977-81	1976-80
<i>Bhoutan</i>	36	1969*	1980			1984
Bolivie	43	1976	1989	1970-75	1972*	1976-80*
Botswana	68	1981	1989		1979*	1984*

	N° de référence	Recensement	Estimation officielle	Espérance de vie	Mortalité infantile	Indice synthétique de fécondité
Brésil	85	1980	1990	1976-80	1975*	1981-86*
Bulgarie	79	1985	1988	1985*	1987*	1985*
Burkina Faso	18	1985	1990		1971	1960-61
Burundi	10	1979	1989	1970-71	1984*	1981-86*
Cameroun	57	1976*	1989	1958-65	1974-78	1976-80
Canada	116	1986	1989	1985*	1986*	1986*
Chili	71	1982	1989	1981-83	1986	1986
Chine	21	1990	1990	1981	1981*	1986*
Colombie	63	1985	1988	1983	1983*	1981-86*
Congo, Rép. pop. du	55	1984	1984		1970	1984
Corée, Rép. de	94	1985	1990	1978-79	1971-75*	1985*
Costa Rica	72	1984	1989	1979-81	1982-84*	1984*
Côte d'Ivoire	49	1975*	1983		1977-81	1975-80
Danemark	118	1981	1990	1985-86*	1986*	1986*
Egypte, Rép. arabe d'	44	1986	1989	1975-77	1984-86*	1984*
El Salvador	62	1971	1989	1970-72	1970-72*	1985*
† Emirats arabes unis	115	1980*	1983		1975	1981
Equateur	59	1982	1989	1982	1982*	1981-86*
Espagne	102	1981	1990	1980-81*	1985*	1984*
Etats-Unis	119	1980*	1989	1986*	1987*	1986*
Ethiopie	2	1984	1990			1981
Finlande	121	1985	1990	1986*	1986*	1985*
France	114	1990	1990	1986*	1987*	1986*
Gabon	89	1961*	1985			1960-61
Ghana	27	1984	1987		1984*	1981-86*
Grèce	97	1981	1989	1980*	1986*	1985*
Guatemala	54	1981	1990	1980-82	1980-82*	1985*
Guinée	30	1983	1988			1954-55
Haïti	22	1982	1989	1970-71	1980*	1983*
Honduras	53	1974*	1989	1973-75	1977-79*	1981*
† Hong Kong	104	1986	1989	1985-86	1985-86*	1985*
Hongrie	86	1980	1990	1986*	1987*	1985*
Inde	20	1981*	1989	1981-83	1981-83	1984*
Indonésie	33	1980*	1989	1971-80	1976*	1981-86*
Iran, Rép. islamique d'	90	1986	1990	1973-76	1973-76*	1971-75*
<i>Iraq</i>	98	1987	1987		1970	1971-75
Irlande	101	1986	1990	1985*	1986*	1986*
† Israël	103	1983	1990	1983*	1986*	1986*
Italie	109	1981	1990	1983*	1986*	1985*
Jamaïque	65	1982	1989	1969-71	1976-78	1982
Japon	123	1985	1989	1986*	1986*	1986*
Jordanie	69	1979	1976	1979	1978	1981-86
<i>Kampuchea dém.</i>	37	1962	1969			1982
Kenya	23	1979*	1989	1975	1975*	1984*
† Koweït	111	1985	1989	1984-85	1984-85	1985
Lesotho	32	1976*	1989	1975	1975	1976-80
<i>Liban</i>	80	1970	1970	1970		1966-70
<i>Libéria</i>	38	1984	1989		1981-86*	1981-86*
Libye	96	1984	1989		1969	1971-75
Madagascar	12	1974-75	1985			1976-80
Malawi	7	1987	1989	1966-77	1974	1984
Malaisie	77	1980	1989	1971-81	1971-81	1984
Mali	16	1987	1989		1984*	1981-86*
Maroc	51	1982	1982	1972*	1980*	1981-85*
Maurice	74	1983	1989	1983	1984-86	1985
Mauritanie	34	1977*	1977		1975	1976-80*
Mexique	75	1990	1990	1979-81	1979-81*	1986*
<i>Mongolie</i>	81	1989	1989		*	*
Mozambique	1	1980	1989		1975	1976-80
<i>Myanmar</i>	39	1983	1987		*	1982*

	N° de référence	Recensement	Estimation officielle	Espérance de vie	Mortalité infantile	Indice synthétique de fécondité
Namibie	60	1970	1970		*	*
Népal	8	1981	1989	1974-76	1972-76*	1985*
Nicaragua	82	1971	1986		*	*
Niger	17	1988	1988			1960
Nigéria	13	1963	1988		*	1976-80*
Norvège	122	1980	1990	1984-85*	1986*	1985*
Nouvelle-Zélande	106	1986	1990	1985*	1986*	1985*
Oman	95		1985		1985	
Ouganda	14	1980	1980		*	1969*
Pakistan	24	1981	1990	1972-81	1972-81*	1985
Panama	70	1980	1990	1970-80	1985-87	1986
Papouasie-Nouvelle-Guinée	52	1980	1989			1976-80
Paraguay	61	1982	1989	1982	1978*	1986*
Pays-Bas	110	1971*	1990	1985*	1987*	1986*
Pérou	58	1981	1990	1972	1981-86*	1981-86*
Philippines	48	1980*	1989	1979-81	1979-81*	1984*
Pologne	73	1978	1989	1986*	1987*	1986*
Portugal	93	1981	1989	1986*	1986*	1985*
Rép. arabe syrienne	56	1981	1989	1976-78	1976-78	1976-80
Rép. centrafricaine	26	1975*	1986		1970	1966-70
Rép. dém. populaire lao	6	1985	1985		*	*
Rép. dominicaine	50	1981	1988	1980	1981-86*	1981-86*
Romanie	99	1977	1990	1984*	1985*	1985*
Royaume-Uni	108	1981	1989	1983-85*	1987*	1986*
Rwanda	19	1978	1985		1980	1981-86
Sénégal	45	1988	1988	1970-71	1981-85*	1981-86*
Sierra Leone	11	1985	1985	1964-73	1971	1971-75
† Singapour	105	1980	1989	1984-86*	1986-87*	1986*
Somalie	4	1975*	1975			1976-80
Soudan	40	1983	1983		*	1976-80*
Sri Lanka	31	1981	1989	1980-81	1982-83*	1981-86*
Suède	120	1985	1990	1986*	1987*	1986*
Suisse	124	1980	1989	1985-86*	1987*	1985*
Tanzanie	3	1978*	1989	1975	1975	1976-80
Tchad	9	1964	1978			1963-64
Tchécoslovaquie	92	1980	1990	1986*	1987*	1985*
Thaïlande	64	1980	1989	1979-81	1983*	1981-86*
Togo	28	1981	1988		1969*	1971-75*
Trinité-et-Tobago	91	1980	1988	1979-81	1981-83*	1981-86*
Tunisie	66	1984	1986	1968-69	1981*	1984*
Turquie	67	1985	1989	1970-80	1976*	1983*
Uruguay	87	1985	1989	1974-76	1985	1976-80
Venezuela	83	1981	1989	1981	1981	1986
Viet Nam	41	1989	1989		*	*
Yémen, Rép. dém.	46				*	1981*
Yugoslavie	88	1981	1990	1984-85*	1987*	1983*
Zaïre	15	1984	1989		1972*	1971-75*
Zambie	29	1980	1989		1970	1976-80
Zimbabwe	47	1982	1989		1980*	1984*

* Les astérisques signalent l'utilisation de sources postérieures à l'année indiquée.

Notes : Dans les tableaux principaux, les économies de moins de 1 million d'habitants ne sont incluses que dans les chiffres récapitulatifs par groupe; mais on trouvera plus de détails à leur sujet dans l'Encadré A.1. Les pays du groupe "autres économies" qui ne figurent ni dans les tableaux principaux ni dans l'Encadré A.1, mais qui sont eux aussi inclus dans les chiffres récapitulatifs, sont décrits plus en détail dans l'Encadré A.2. Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables.

Introduction

Le recueil des Indicateurs du développement dans le monde renseigne sur les principaux aspects du développement économique et social. La plupart des données rassemblées par la Banque mondiale concernent les pays à revenu faible ou intermédiaire. On y a ajouté, parce qu'ils sont faciles à obtenir, les chiffres comparables pour les pays à revenu élevé. Des informations supplémentaires figurent dans d'autres publications de la Banque mondiale, notamment l'*Atlas de la Banque mondiale*, les *World Tables*, les *World Debt Tables* et les *Social Indicators of Development*. Désormais, ces données sont également disponibles sur disquette avec le progiciel ☆STARS☆ de la Banque mondiale.

Dans ces notes, le terme "pays" n'implique pas nécessairement l'indépendance politique, mais peut désigner tout territoire dont les autorités présentent séparément des statistiques sociales ou économiques. Pour classer les économies à certaines fins opérationnelles ou analytiques, la Banque mondiale se fonde principalement sur le produit national brut (PNB) par habitant et c'est le critère retenu pour la présentation des tableaux du présent recueil où les économies sont énumérées par ordre croissant de PNB par habitant. D'autres modes de classement, basés sur des critères analytiques et géographiques, sont également utilisés, et deux changements ont été apportés, dans la présente édition, au groupement des pays. Le groupe *toutes économies déclarantes* des années précédentes a été remplacé par le groupe *toutes économies* et le groupe des *économies non membres non déclarantes* par celui des *autres économies*. Ces changements ont été rendus possibles par l'élargissement des données disponibles au cours de l'année écoulée. Comme tous les autres groupes mentionnés dans les tableaux, les nouvelles catégories comprennent les pays de moins de 1 million d'habitants, outre les 124 pays cités nominativement. La section "Définitions et notes sur les données" figurant au début du Rapport fournit une description détaillée des groupes de pays.

Nous nous sommes efforcés de standardiser les données. Cependant, comme il n'est pas toujours possible de parvenir à des chiffres tout à fait comparables, il convient d'interpréter les indicateurs avec prudence. Les statistiques proviennent des sources considérées comme les plus sûres, mais les données restent néanmoins entourées d'une marge d'erreur considérable. En outre, les chiffres ne sont pas toujours comparables car les méthodes statis-

tiques varient d'un pays à l'autre. Il ne faut donc voir dans les données présentées que des indications de tendances qui permettent de faire ressortir des différences importantes entre pays, mais pas de les mesurer avec exactitude.

Les indicateurs du Tableau 1 esquissent le profil des différentes économies. Les données des autres tableaux relèvent des grandes catégories suivantes : production, absorption intérieure, comptes budgétaires et monétaires, transactions internationales essentielles, finances extérieures, ressources humaines et naturelles.

On a ajouté à l'édition de cette année un tableau sur l'environnement et on a modifié les tableaux sur la dette extérieure et le tableau sur l'urbanisation. En outre, on a apporté à l'établissement des données économiques en prix constants quelques modifications méthodologiques qui se répercutent sur les taux de croissance calculés à partir des séries chronologiques de base. Ces changements sont décrits brièvement dans les paragraphes qui suivent et plus longuement dans les notes techniques.

Le nouveau tableau Forêts, zones protégées et ressources en eau (Tableau 33) repose principalement sur les données de la publication *World Resources 1990-91* de l'Institut mondial des ressources naturelles. Il donne des renseignements sur la superficie des forêts, le déboisement, les zones protégées, et les ressources en eau renouvelables de chaque pays et les quantités utilisées. Tous les pays doivent se préoccuper d'utiliser leur patrimoine naturel d'une manière qui leur permette à la fois de satisfaire leurs besoins actuels et d'assurer un développement durable. Cependant, on n'a encore guère cherché à l'échelon international, ni même, dans la plupart des cas, à l'échelon national, à définir les indicateurs nécessaires pour suivre et évaluer l'état de l'environnement. C'est pourquoi les indicateurs disponibles aujourd'hui, dont ceux qui figurent au Tableau 33, n'ont pas encore été éprouvés et sont donc probablement moins fiables que les autres indicateurs socio-économiques présentés dans ce recueil. Néanmoins, il fallait franchir cette première étape, ne fût-ce que pour démontrer la nécessité de meilleures méthodes de surveillance à l'échelon mondial.

Nous avons remanié plusieurs tableaux sur la dette extérieure pour y incorporer de nouveaux éléments de la publication *World Debt Tables* de la Banque mondiale. Le Tableau 23 (Flux nets de res-

sources et transferts nets globaux) met en lumière l'importance des dons publics et des investissements directs étrangers nets dans les flux nets de ressources. Nous avons aussi ajouté aux tableaux sur la dette extérieure des données sur le recours aux ressources du FMI et de nouveaux ratios du service de la dette.

Au Tableau 31 (Urbanisation), nous avons ajouté des données provenant de la Division de la population des Nations Unies sur la population des capitales et des villes regroupant 1 million d'habitants ou plus en 1990, par rapport à la population urbaine et totale. Nous avons éliminé les données sur les grandes villes, celles-ci n'ayant pas été mises à jour depuis plusieurs années.

Les données sur la dette extérieure sont rassemblées directement par la Banque à partir des rapports qu'elle reçoit de ses pays membres en développement dans le cadre du Système de notification de la dette. Les autres sources principales sont l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, le Fonds monétaire international, et d'autres rapports que la Banque mondiale reçoit sur les pays. On utilise aussi des estimations des services de la Banque pour mettre à jour et harmoniser ces diverses données. Pour la plupart des pays, les estimations relatives aux comptes nationaux sont recueillies auprès des gouvernements membres au cours de missions économiques. Dans certains cas, les services de la Banque les ajustent pour les conformer aux définitions et concepts internationaux de manière à améliorer leur comparabilité et pour y incorporer des estimations plus récentes.

Pour plus de commodité, on n'indique généralement que les ratios et taux de croissance; on peut habituellement trouver les valeurs absolues dans d'autres publications de la Banque mondiale, notamment dans l'édition 1991 des *World Tables*. La plupart des taux de croissance sont calculés pour deux périodes, 1965-80 et 1980-89, et ont été obtenus, sauf indication contraire, par la méthode des moindres carrés. Comme cette méthode tient compte de toutes les observations faites pendant la période considérée, les taux de croissance obtenus expriment des tendances générales qui ne sont pas indûment influencées par des valeurs exceptionnelles, notamment au niveau des extrêmes. Afin d'exclure les effets de l'inflation, leur calcul est fondé sur des indicateurs économiques en prix constants. Cette méthode est expliquée en détail au début des notes techniques. Les chiffres en italique se rapportent à des années ou périodes autres que celles indiquées — jusqu'à deux ans auparavant pour les indicateurs économiques et trois ans avant ou après pour les indicateurs sociaux, qui sont généralement rassemblés à intervalles moins réguliers et qui varient de façon moins spectaculaire sur de courtes périodes. Sauf indication contraire, chaque fois que des montants sont exprimés

en dollars, il s'agit de la monnaie des États-Unis. Les diverses méthodes utilisées pour la conversion des chiffres en monnaie nationale sont décrites dans les notes techniques.

La Banque reconsidère constamment ses méthodes pour que ses indicateurs se prêtent mieux à des comparaisons au plan international et constituent des outils d'analyse plus efficaces. Certains des chiffres présentés s'écartent de ceux de l'année dernière non seulement à cause de mises à jour, mais aussi à cause des révisions apportées aux séries chronologiques et aux méthodes. Le principal changement de cette année est l'utilisation des prix de 1987 pour le calcul des indicateurs économiques; les indices et les taux de croissance établis à partir de données en prix constants peuvent donc différer de ceux des éditions précédentes. Ce processus est décrit plus en détail dans les notes techniques.

Dans les Indicateurs du développement dans le monde comme dans le corps du Rapport, le principal critère de classement des économies est le PNB par habitant. On obtient ainsi une répartition approximative des pays selon leur stade de développement économique. De nombreuses économies sont en outre classées par région. D'autres catégories regroupent les pays à revenu intermédiaire gravement endettés et tous les pays exportateurs de pétrole. La section "Définitions et notes sur les données" donne la liste des pays inclus dans chaque catégorie. Les principaux groupes utilisés cette année dans les tableaux sont les suivants : 41 économies à faible revenu (revenu par habitant égal ou inférieur à 580 dollars en 1989); 58 économies à revenu intermédiaire (revenu par habitant compris entre 581 et 5.999 dollars); et 25 économies à revenu élevé. La catégorie des économies à revenu intermédiaire comprend quatre nouveaux pays membres de la Banque : la Bulgarie, la Mongolie, la Namibie et la Tchécoslovaquie. Le groupe dit "autres économies" comprend l'Albanie, la République populaire démocratique de Corée, Cuba et l'URSS, pays pour lesquels le manque de données, les différences dans les méthodes de calcul du revenu national et les difficultés de conversion sont tels que seuls des agrégats sont présentés dans les tableaux principaux; on a toutefois inclus quelques indicateurs pour ces pays, et pour l'ex-République démocratique allemande, dans l'Encadré A.2 des notes techniques.

Les économies regroupant moins de 1 million d'habitants ne sont pas mentionnées séparément dans les tableaux principaux, mais on trouvera des indicateurs de base à leur sujet, ainsi que pour Porto Rico, dans un tableau distinct de l'Encadré A.1 des notes techniques.

Les chiffres récapitulatifs portés dans les bandes colorées sont des totaux (s'ils sont suivis de la lettre *t*), des moyennes pondérées (lettre *w*) ou des valeurs médianes (lettre *m*) pour l'ensemble des économies du groupe. Les pays pour lesquels

aucune estimation distincte n'est donnée (parce qu'ils sont trop petits, qu'ils ne sont pas déclarants, ou que les séries disponibles ne sont pas suffisamment longues) y sont implicitement inclus en supposant qu'ils ont suivi la tendance générale des pays déclarants durant la période considérée. Cela permet, en normalisant la composition des groupes pour chaque période, de parvenir à des agrégats plus cohérents. Les pays de moins de 1 million d'habitants sont inclus dans les agrégats de groupe, même si les tableaux ne présentent pas de données propres à ces pays. Cependant, aucun chiffre récapitulatif n'est indiqué lorsque les données manquantes représentent un tiers ou plus de l'estimation globale (ces cas sont signalés par la mention "non connu"). Les pondérations utilisées pour le calcul des chiffres récapitulatifs sont indiquées dans chaque note technique.

Deux pays récemment unifiés, l'Allemagne et la République du Yémen, n'ont pas encore pleine-

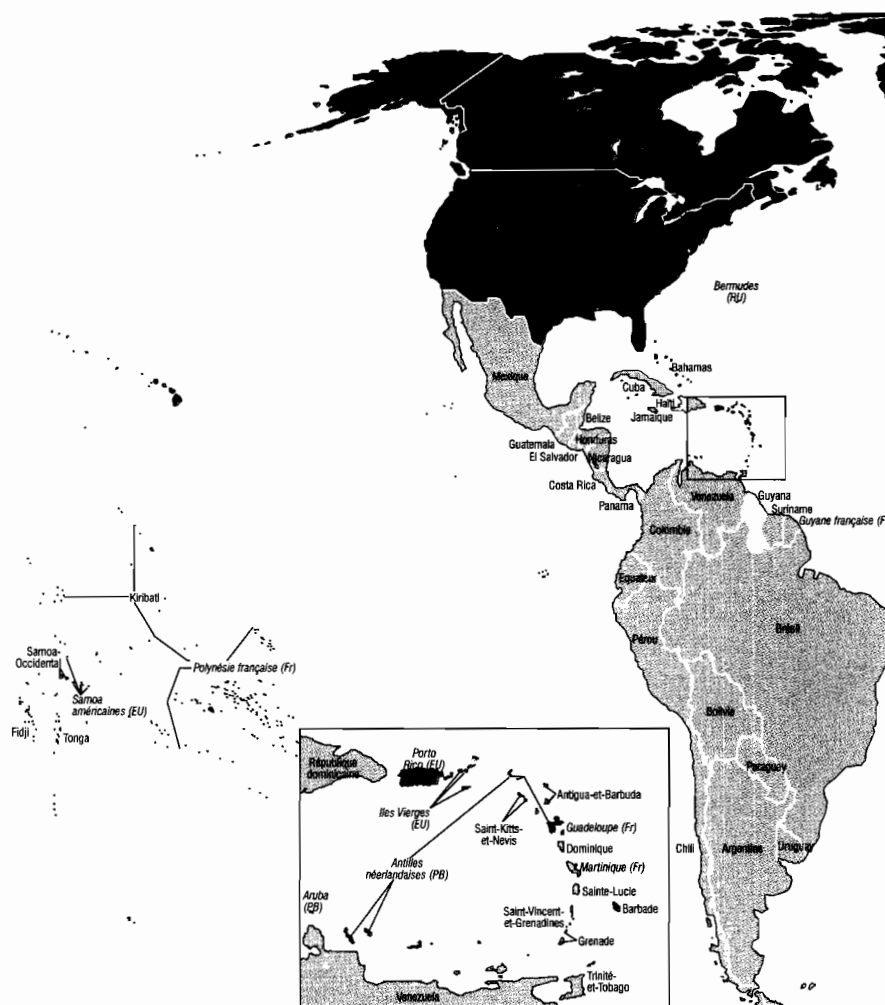
ment fusionné leurs systèmes statistiques. C'est pourquoi, dans tous les tableaux, les chiffres indiqués pour l'Allemagne se rapportent seulement à l'ex-République fédérale d'Allemagne. Lorsque des chiffres sont donnés pour la République du Yémen, ils se réfèrent à l'ensemble du pays. Comme dans les éditions précédentes, les données pour la Chine ne comprennent pas Taiwan, Chine; cependant, les Tableaux 14, 15, 16 et 18 comportent, en bas de page, des estimations relatives aux transactions internationales de Taiwan, Chine.

La présentation adoptée cette année est la même que dans les éditions précédentes. Dans chaque groupe, les économies sont classées par ordre croissant de PNB par habitant; les économies dont on n'a pas pu calculer le PNB par habitant sont énumérées par ordre alphabétique, en italique, à la fin du groupe de revenu auquel on estime qu'elles appartiennent. Ce même ordre est repris dans tous les tableaux à l'exception du Tableau 19, qui ne

Groupes d'économies

Les couleurs indiquent à quel groupe de revenu appartient chaque pays; par exemple, toutes les économies à faible revenu (PNB par habitant égal ou inférieur à 580 dollars en 1989) sont colorées en jaune. Les groupes sont les mêmes que dans les tableaux qui suivent.

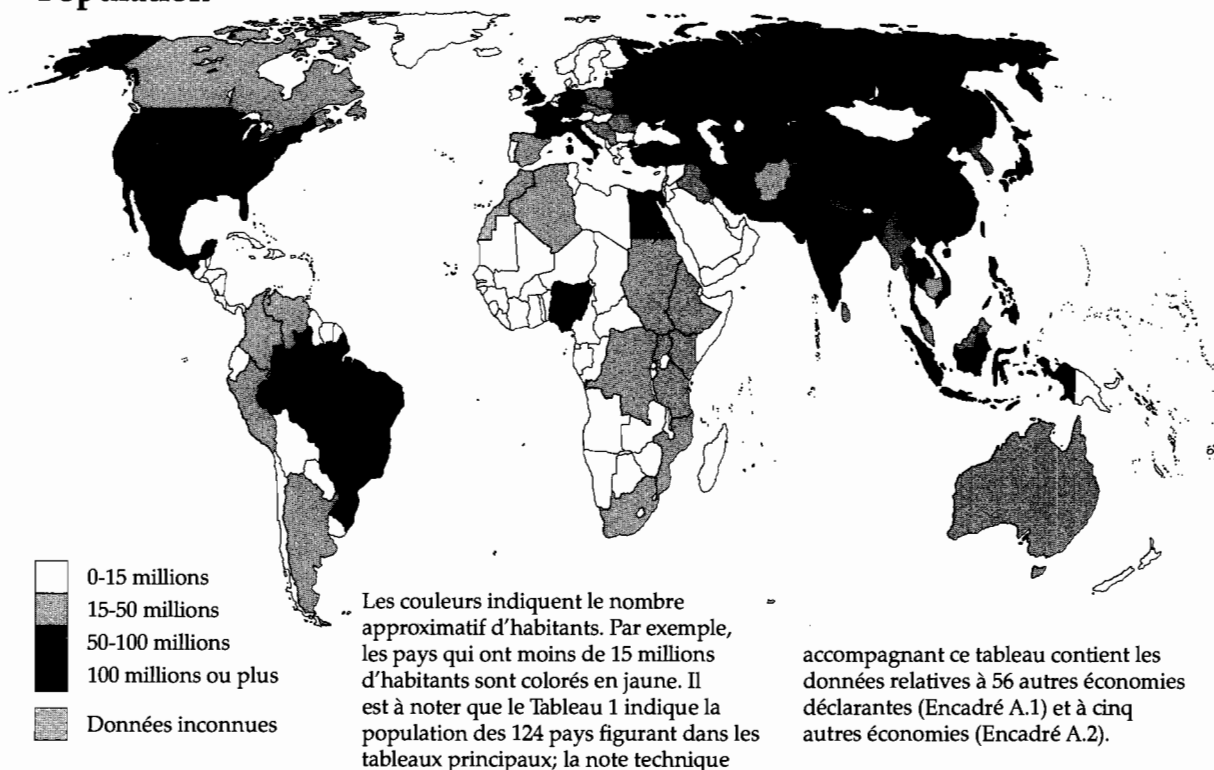
	Economies à faible revenu
	Economies à revenu intermédiaire
	Economies à revenu élevé
	Données inconnues



plètes des concepts utilisés. Signalons par ailleurs que les notes par pays accompagnant les *World Tables* donnent des précisions supplémentaires sur les sources utilisées, les cas où les comparaisons sont impossibles et autres exceptions aux méthodes statistiques normales relevées par les services de la Banque au niveau des comptes nationaux et des transactions internationales.

Toutes questions ou observations concernant les Indicateurs du développement dans le monde sont à adresser à :

Population



Fécondité et mortalité

Indice synthétique de fécondité

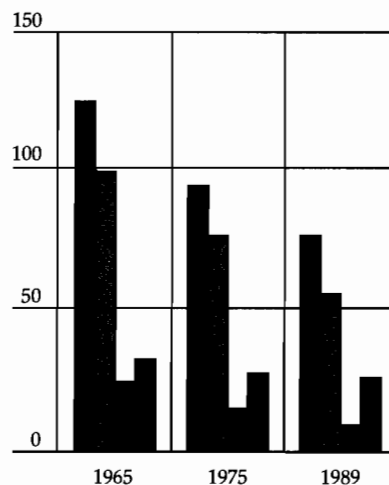
Naissances par femme



— Economies à faible revenu
— Economies à revenu intermédiaire
— Economies à revenu élevé

Mortalité infantile

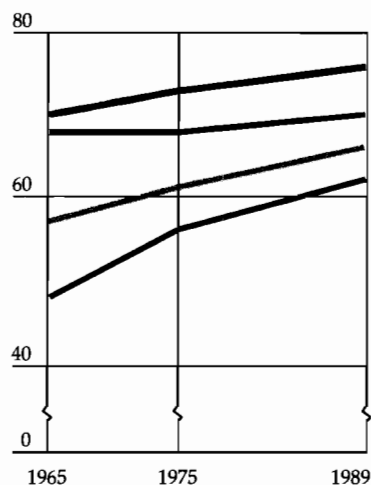
Décès pour 1.000 naissances vivantes



— Economies à faible revenu
— Economies à revenu intermédiaire
— Economies à revenu élevé

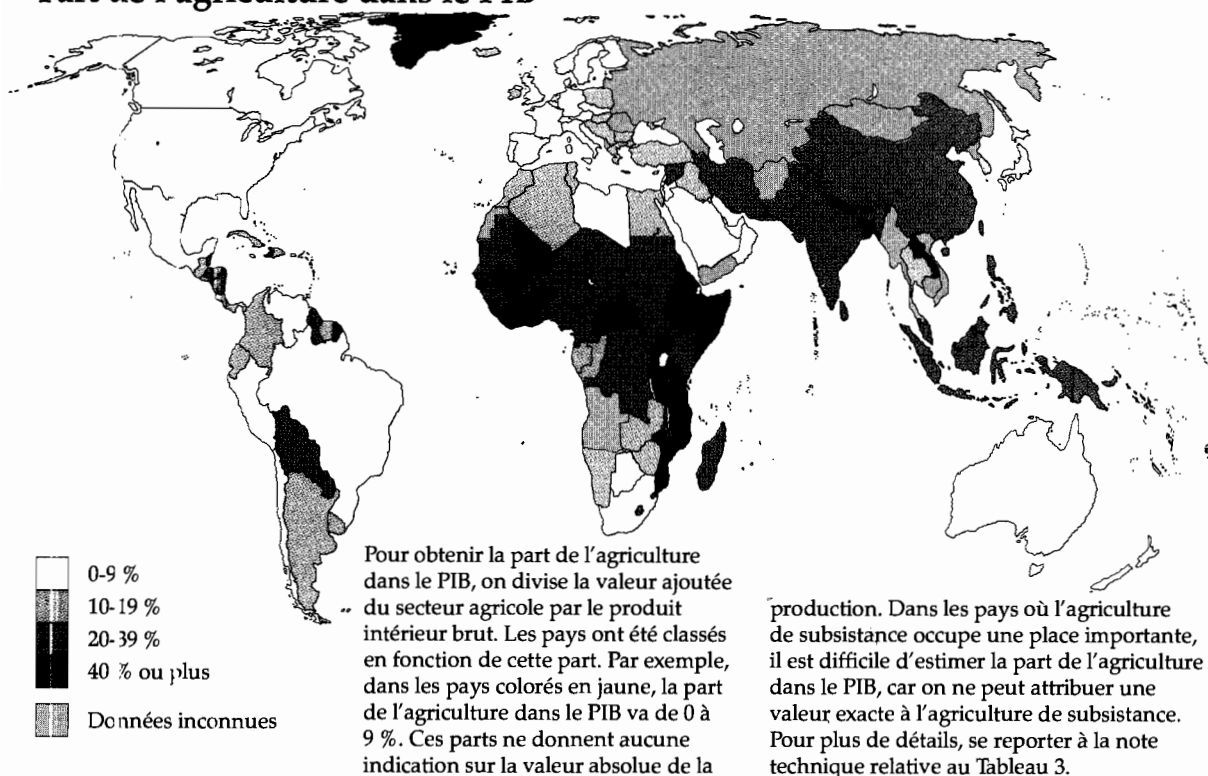
Espérance de vie à la naissance

Années

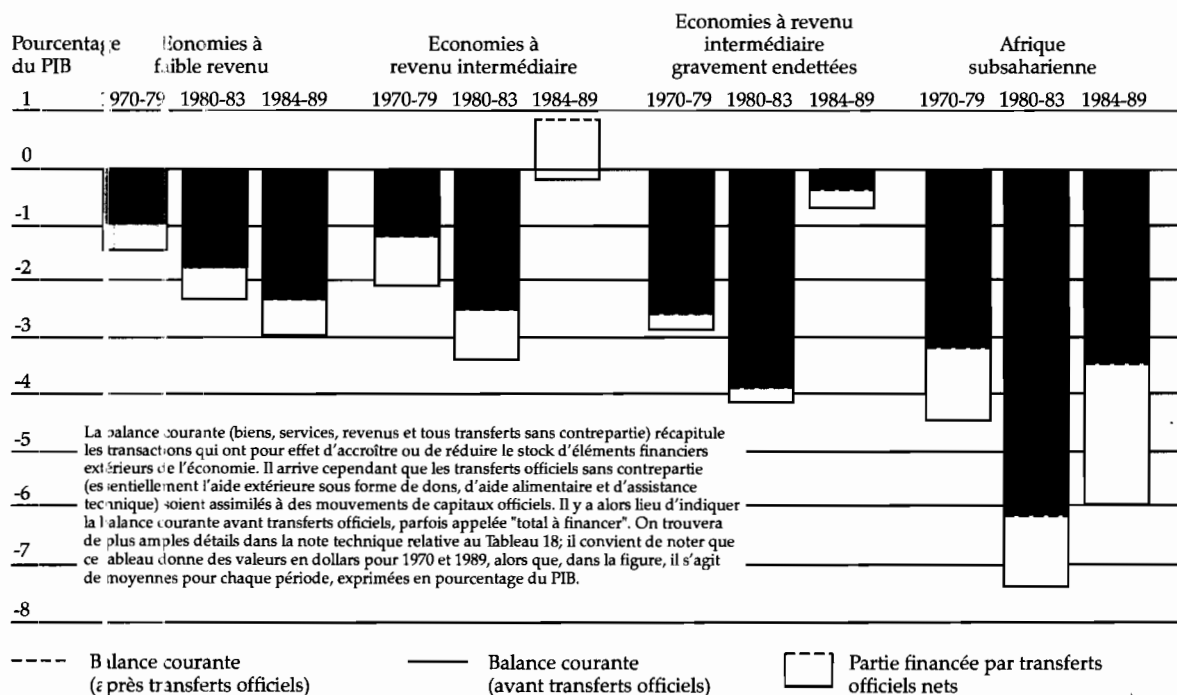


Note : Les termes et méthodes utilisés sont expliqués dans les notes techniques relatives aux Tableaux 27, 28 et 32.

Part de l'agriculture dans le PIB



Balances extérieures des économies à revenu faible ou intermédiaire



Not2 : Les termes et méthodes utilisés sont expliqués dans la note technique relative au Tableau 18.

Tableau 1. Indicateurs de base

	Population (millions d'habitants) Milieu de 1989	Superficie (milliers de km ²)	PNB par habitant ^a		Taux annuel moyen d'inflation ^a		Espérance de vie à la naissance (années) 1989	Analphabétisme (adultes, %)	
			Dollars 1989	Croissance annuelle moyenne (%) 1965-89	1965-80	1980-89		Femmes 1985	Total 1985
Economies faible revenu	2.948,4 t	36.664 t	330 w	2,9 w	8,0 w	9,1 w	62 w	58 w	44 w
Chine et Inde	1.946,4 t	12.849 t	350 w	3,6 w	3,2 w	6,6 w	65 w	56 w	42 w
Autres économies faible revenu	1.002,0 t	23.816 t	300 w	1,4 w	19,2 w	14,9 w	55 w	62 w	51 w
1 Mozambique	15,3	802	80	..	..	34,9	49	78	62
2 Ethiopie	49,5	1.222	120	-0,1	3,4	2,0	48	..	38
3 Tanzanie ^b	23,8	945	130	-0,1	9,6	26,1	49	..	..
4 Somalie	6,1	638	170	0,3	10,2	42,8	48	94	88
5 Bangladesh	110,7	144	180	0,4	14,8	10,6	51	78	67
6 RDP lao	4,1	237	180	..	..	..	49	24	56
7 Malawi	8,2	118	180	1,0	7,4	14,6	48	69	59
8 Népal	18,4	141	180	0,6	7,8	9,1	52	88	74
9 Tchad	5,5	1.284	190	-1,2	6,2	1,5	47	89	75
10 Burundi	5,3	28	220	3,6	5,0	3,7	49	74	66
11 Sierra Leone	4,0	72	220	0,2	7,9	54,1	42	79	71
12 Madagascar	11,3	587	230	-1,9	7,7	17,8	51	38	33
13 Nigéria	113,8	924	250	0,2	14,7	14,2	51	69	58
14 Ouganda	16,8	236	250	-2,8	21,4	108,1	49	55	43
15 Zaïre	34,5	2.345	260	-2,0	24,7	59,4	53	55	39
16 Mali	8,2	1.240	270	1,7	9,0	3,6	48	89	83
17 Niger	7,4	1.267	290	-2,4	7,5	3,4	45	91	86
18 Burkina Faso	8,8	274	320	1,4	6,4	4,6	48	94	87
19 Rwanda	6,9	26	320	1,2	12,5	4,0	49	67	53
20 Inde	832,5	3.288	340	1,8	7,5	7,7	59	71	57
21 Chine	1.113,9	9.561	350	5,7	-0,4	5,8	70	45	31
22 Haïti	6,4	28	360	0,3	7,3	6,8	55	65	62
23 Kenya	23,5	580	360	2,0	7,2	9,0	59	51	41
24 Pakistan	109,9	796	370	2,5	10,3	6,7	55	81	70
25 Bénin	4,6	113	380	-0,1	7,4	7,5	51	84	74
26 Rép. centrafricaine	3,0	623	390	-0,5	8,2	6,5	51	71	60
27 Ghana	14,4	239	390	-1,5	22,9	43,6	55	57	40
28 Togo	3,5	57	390	0,0	7,1	5,1	54	72	59
29 Zambie	7,8	753	390	-2,0	6,3	38,3	54	33	24
30 Guinée	5,6	246	430	..	..	..	43	83	72
31 Sri Lanka	16,8	66	430	3,0	9,4	10,9	71	17	13
32 Lesotho	1,7	30	470	5,0	6,7	12,8	56	16	26
33 Indonésie	178,2	1.905	500	4,4	35,5	8,3	61	35	26
34 Mauritanie	1,9	1.026	500	-0,5	7,6	9,4	46	..	..
35 Afghanistan	..	652	..	..	4,9	..	..	..	..
36 Bhoutan	1,4	47	..	..	..	..	48	..	..
37 Kampuchea dém.	..	181	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	2,5	111	..	..	6,3	..	54	77	65
39 Myanmar	40,8	677	..	..	..	..	61	..	..
40 Soudan	24,5	2.506	..	..	11,5	..	50	..	..
41 Viet Nam	64,8	330	..	..	..	..	66	..	..
Economies revenu intermédiaire	1.104,5 t	40.406 t	2.040 w	2,3 w	20,9 w	73,0 w	66 w	31 w	25 w
Tranche inférieure	681,8 t	23.921 t	1.360 w	2,0 w	22,2 w	65,7 w	65 w	32 w	26 w
42 Angola	9,7	1.247	610	..	..	..	46	..	59
43 Bolivie	7,1	1.099	620	-0,8	15,9	391,9	54	35	26
44 Egypte, Rép. arabe d'	51,0	1.001	640	4,2	6,4	11,0	60	70	56
45 Sénégal	7,2	197	650	-0,7	6,5	7,3	48	81	72
46 Yémen, Rép. du	11,2	528	650	..	..	..	48	..	..
47 Zimbabwe	9,5	391	650	1,2	5,8	11,0	64	33	26
48 Philippines	60,0	300	710	1,6	11,7	14,8	64	15	14
49 Côte d'Ivoire	11,7	322	790	0,8	9,4	3,1	53	69	57
50 Rép. dominicaine	7,0	49	790	2,5	6,7	19,1	67	23	23
51 Maroc	24,5	447	880	2,3	5,9	7,4	61	78	67
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3,8	463	890	0,2	8,1	5,6	54	65	55
53 Honduras	5,0	112	900	0,6	5,7	4,7	65	42	41
54 Guatemala	8,9	109	910	0,9	7,1	13,4	63	53	45
55 Congo, Rép. populaire du	2,2	342	940	3,3	6,8	0,3	54	45	37
56 Rép. arabe syrienne	12,1	185	980	3,1	7,9	15,0	66	57	40
57 Cameroun	11,6	475	1.000	3,2	9,0	6,6	57	55	44
58 Pérou	21,2	1.285	1.010	-0,2	20,6	160,3	62	22	15
59 Equateur	10,3	284	1.020	3,0	10,9	34,4	66	20	18
60 Namibie	1,7	824	1.030	..	..	13,4	57	..	..
61 Paraguay	4,2	407	1.030	3,0	9,3	23,2	67	15	12
62 El Salvador	5,1	21	1.070	-0,4	7,0	16,8	63	31	28
63 Colombie	32,3	1.139	1.200	2,3	17,5	24,3	69	13	12
64 Thaïlande	55,4	513	1.220	4,2	6,2	3,2	66	12	9
65 Jamaïque	2,4	11	1.260	-1,3	12,8	18,5	73	..	..
66 Tunisie	8,0	164	1.260	3,3	6,7	7,5	66	59	46
67 Turquie	55,0	779	1.370	2,6	20,8	41,4	66	38	26
68 Botswana	1,2	582	1.600	8,5	8,4	12,0	67	31	29

Note : Dans les tableaux principaux, les économies de moins de 1 million d'habitants ne sont pas mentionnées séparément, mais elles sont incluses dans les totaux de groupe; on trouvera plus de détails à leur sujet dans l'Encadré A.1. Les autres économies qui ne sont pas mentionnées séparément ni dans les tableaux principaux, ni dans l'Encadré A.1 sont elles aussi incluses dans les totaux de groupe. Pour plus de détails à leur sujet, voir l'Encadré A.2. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Population (millions d'habitants) Milieu de 1989	Superficie (milliers de km ²)	PNB par habitant ^a		Taux annuel moyen d'inflation ^a		Espérance de vie à la naissance (années) 1989	Analphabétisme (adultes, %)		
			Dollars 1989	Croissance annuelle moyenne (%) 1965-89	1965-80	1980-89		Femmes 1985	Total 1985	
69	Jordanie ^c	3,9	89	1.640	..	..	..	67	37	25
70	Panama	2,4	77	1.760	1,6	5,4	2,5	73	12	12
71	Chili	13,0	757	1.770	0,3	129,9	20,5	72	..	6
72	Costa Rica	2,7	51	1.780	1,4	11,2	24,8	75	7	6
73	Pologne	37,9	313	1.790	..	..	38,1	71	..	..
74	Maurice	1,1	2	1.990	3,0	11,8	8,5	70	23	17
75	Mexique	84,6	1.958	2.010	3,0	13,0	72,7	69	12	10
76	Argentine	31,9	2.767	2.160	-0,1	78,3	334,8	71	5	5
77	Malaisie	17,4	330	2.160	4,0	4,9	1,5	70	34	27
78	Algérie	24,4	2.382	2.230	2,5	10,5	5,2	65	63	50
79	Bulgarie	9,0	111	2.320	..	..	1,4	72	..	..
80	Liban	..	10	..	..	9,3	..	..	..	..
81	Mongolie	2,1	1.565	..	..	..	..	62	..	..
82	Nicaragua	3,7	130	..	..	8,9	..	64	..	..
Tranche supérieure :		422,7 t	16.485 t	3.150 w	2,6 w	19,8 w	78,7 w	67 w	28 w	24 w
83	Venezuela	19,2	912	2.450	-1,0	10,4	16,0	70	15	13
84	Afrique du Sud	35,0	1.221	2.470	0,8	9,8	14,1	62	..	..
85	Brésil	147,3	8.512	2.540	3,5	31,3	227,8	66	24	22
86	Hongrie	10,6	93	2.590	..	2,6	7,5	71	d	d
87	Uruguay	3,1	177	2.620	1,2	57,8	59,2	73	4	5
88	Yougoslavie	23,7	256	2.920	3,2	15,2	96,9	72	14	9
89	Gabon	1,1	268	2.960	0,9	12,8	-1,0	53	47	38
90	Iran, Rép. islam. que d'	53,3	1.648	3.200	0,5	15,5	13,5	63	61	49
91	Trinité-et-Tobago	1,3	5	3.230	0,4	14,1	5,8	71	5	4
92	Tchécoslovaquie	15,6	128	3.450	..	..	1,6	72	..	..
93	Portugal	10,3	92	4.250	3,0	11,7	19,1	75	20	16
94	Corée, Rép. de	42,4	99	4.400	7,0	18,4	5,0	70	..	..
95	Oman	1,5	212	5.220	6,4	19,9	-6,6	65	..	..
96	Libye	4,4	1.760	5.310	-3,0	15,4	0,2	62	50	33
97	Grèce	10,0	132	5.350	2,9	10,3	18,2	77	12	8
98	Iraq	18,3	438	..	..	..	..	63	13	11
99	Roumanie	23,2	238	..	..	..	..	71	d	d
Eco. revenu faible/interméd.		4.052,8 t	77.071 t	800 w	2,5 w	16,7 w	53,7 w	63 w	51 w	40 w
Afrique subsaharienne		480,4 t	23.066 t	340 w	0,3 w	11,4 w	19,0 w	51 w	65 w	52 w
Asie de l'Est		1.552,2 t	15.582 t	540 w	5,2 w	9,3 w	6,0 w	68 w	41 w	29 w
Asie du Sud		1.130,8 t	5.158 t	320 w	1,8 w	8,2 w	7,9 w	58 w	72 w	59 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		433,2 t	11.658 t	2.180 w	..	13,1 w	21,8 w	65 w	51 w	40 w
Amérique latine et Caraïbes		421,2 t	20.385 t	1.950 w	1,9 w	31,5 w	160,7 w	67 w	19 w	17 w
Gravement endettées		554,3 t	21.059 t	1.730 w	2,1 w	29,1 w	140,5 w	66 w	28 w	24 w
Economies revenu élevé		830,4 t	33.875 t	18.330 w	2,4 w	7,6 w	4,6 w	76 w	..	..
Membres de l'OCDE		772,6 t	31.165 t	19.090 w	2,5 w	7,5 w	4,3 w	76 w	..	..
†Autres		57,8 t	2.710 t	8.250 w	3,8 w	13,0 w	14,0 w	72 w	..	..
100	†Arabie saoudite	14,4	2.150	6.020	2,6	17,9	-4,4	64	..	..
101	Irlande	3,5	70	8.710	2,1	11,6	7,8	74	..	..
102	Espagne	38,8	505	9.330	2,4	12,3	9,4	77	8	6
103	†Israël	4,5	21	9.790	2,7	25,2	117,1	76	7	5
104	†Hong Kong	5,7	1	10.350 ^e	6,3	8,1	7,1	78	19	12
105	†Singapour	2,7	1	10.450	7,0	5,1	1,5	74	21	14
106	Nouvel e-Zélande	3,3	269	12.070	0,8	10,2	11,4	75	d	d
107	Australie	16,8	7.687	14.360	1,7	9,3	7,8	77	d	d
108	Royaume-Uni	57,2	245	14.610	2,0	10,7	6,1	76	d	d
109	Italie	57,5	301	15.120	3,0	11,4	10,3	76	d	d
110	Pays-Bas	14,8	37	15.920	1,8	7,4	1,9	77	d	d
111	†Koweït	2,0	18	16.150	-4,0	15,9	-2,7	74	37	30
112	Belgique	10,0	31	16.220	..	..	4,5	76	d	d
113	Autriche	7,6	84	17.300	2,9	6,0	3,8	76	d	d
114	France	56,2	552	17.820	2,3	8,6	6,5	76	d	d
115	†Emirats arabes unis	1,5	84	18.430	..	..	1,1	71	..	..
116	Canada	26,2	9.976	19.030	4,0	5,5	4,6	77	d	d
117	Allemagne ^f	62,0	249	20.440	2,4	5,2	2,7	75	d	d
118	Danemark	5,1	43	20.450	1,8	9,3	6,0	75	d	d
119	Etats-Unis	248,8	9.373	20.910	1,6	6,5	4,0	76	d	d
120	Suède	8,5	450	21.570	1,8	8,0	7,4	77	..	..
121	Finlande	5,0	338	22.120	3,2	10,5	7,0	75	d	d
122	Norvège	4,2	324	22.290	3,4	7,7	5,6	77	d	d
123	Japon	123,1	378	23.810	4,3	7,6	1,3	79	d	d
124	Suisse	6,6	41	29.880	4,6	1,6	3,6	78	d	d
Autres économies		322,8 t	22.663 t	..	..	..	..	70 w	..	..
Toutes économies		5.206,1 t	133.609 t	3.980 w	1,6 w	9,1 w	13,2 w	65 w	..	..
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		265,2 t	12.120 t	1.840 w	1,2 w	14,5 w	7,3 w	58 w	57 w	47 w

† Economies classées par les Nations Unies ou considérées par leur gouvernement comme économies en développement. a. Voir les notes techniques. b. Dans tous les tableaux, les chiffres du PNB et du PIB ne couvrent que la partie continentale de la Tanzanie. c. Dans tous les tableaux, les chiffres donnés pour le PIB ou le PNB de la Jordanie ne couvrent que la rive orientale. d. D'après l'Unesco, l'analphabétisme est inférieur à 5 %. e. Pour Hong Kong, dans tous les tableaux, ce chiffre est celui du PIB et non du PNB. f. Dans tous les tableaux, les chiffres ne se réfèrent qu'à l'ex-République fédérale d'Allemagne; pour l'ex-République démocratique allemande, voir l'Encadré A.2.

Tableau 3. Structure de la production

	PIB (millions de dollars)		Répartition du produit intérieur brut (%)							
			Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier ^a		Services, etc. ^b	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Economies faible revenu	163.040 t	956.340 t	44 w	32 w	28 w	37 w	20 w	27 w	28 w	31 w
Chine et Inde	117.730 t	653.040 t	44 w	31 w	32 w	41 w	24 w	32 w	24 w	28 w
Autres économies faible revenu	44.490 t	301.160 t	44 w	33 w	17 w	28 w	8 w	14 w	37 w	39 w
1 Mozambique	..	1.100	..	64	..	22	..	..	..	14
2 Ethiopie	1.180	5.420	58	42	14	16	7	11	28	42
3 Tanzanie	790	2.540	46	66	14	7	8	4	40	27
4 Somalie	220	1.090	71	65	6	10	3	5	24	26
5 Bangladesh ^c	4.380	20.240	53	44	11	14	5	7	36	41
6 RDP lao ^c	..	630	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	220	1.410	50	35	13	19	..	11	37	45
8 Népal	730	2.810	65	58	11	14	3	6	23	28
9 Tchad ^c	290	1.020	42	36	15	20	12	16	43	44
10 Burundi	150	960	..	56	..	15	..	10	..	29
11 Sierra Leone	320	890	34	46	28	11	6	6	38	42
12 Madagascar ^c	750	2.280	25	31	14	14	..	12	61	54
13 Nigéria	5.850	28.920	54	31	13	44	6	10	33	25
14 Ouganda	1.100	4.460	52	67	13	7	8	5	35	26
15 Zaïre ^c	4.150	9.610	22	30	32	32	..	10	46	38
16 Mali ^c	260	2.080	65	50	9	12	5	6	25	38
17 Niger ^c	670	2.040	68	36	3	13	2	8	29	51
18 Burkina Faso	350	2.460	37	35	24	26	11	15	39	39
19 Rwanda ^c	150	2.170	75	37	7	23	2	15	18	41
20 Inde	50.530	235.220	44	30	22	29	16	18	34	41
21 Chine ^c	67.200	417.830	44	32	39	48	31 ^d	34 ^d	17	20
22 Haïti ^c	350	2.370	..	31	..	38	..	15	..	31
23 Kenya	920	7.130	35	31	18	20	11	12	47	49
24 Pakistan	5.450	35.820	40	27	20	24	14	16	40	49
25 Bénin	220	1.600	59	46	8	12	..	5	33	42
26 Rép. centrafricaine	140	1.050	46	42	16	15	4	8	38	43
27 Ghana ^c	2.050	5.260	44	49	19	17	10	10	38	34
28 Togo ^c	190	1.340	45	33	21	23	10	8	34	44
29 Zambie ^c	1.060	4.700	14	13	54	47	6	24	32	40
30 Guinée ^c	..	2.750	..	30	..	33	..	3	..	38
31 Sri Lanka	1.770	6.340	28	26	21	27	17	16	51	47
32 Lesotho	50	340	65	24	5	30	1	14	30	46
33 Indonésie ^c	3.840	93.970	56	23	13	37	8	17	31	39
34 Mauritanie	160	910	32	37	36	24	4	..	32	38
35 Afghanistan	600	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	280	..	45	..	25	..	6	..	30
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	270	..	27	..	40	..	3	..	34	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	1.330	..	54	..	9	..	4	..	37	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	206.000 t	2.118.080 t	19 w	12 w	34 w	36 w	20 w	..	45 w	50 w
Tranche inférieure	117.580 t	911.200 t	21 w	14 w	30 w	35 w	20 w	23 w	48 w	51 w
42 Angola	..	7.720	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie ^c	710	4.520	23	32	31	30	15	13	46	38
44 Egypte, Rép. arabe d'	4.550	31.580	29	19	27	30	..	14	45	52
45 Sénégal ^c	810	4.660	25	22	18	31	14	20	56	47
46 Yémen, Rép. du ^c	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	960	5.250	18	13	35	39	20	25	47	49
48 Philippines ^c	6.010	44.350	26	24	28	33	20	22	46	43
49 Côte d'Ivoire	760	7.170	47	46	19	24	11	17	33	30
50 Rép. dominicaine ^c	890	6.650	23	15	22	26	16	11	55	59
51 Maroc ^c	2.950	22.390	23	16	28	34	16	17	49	50
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée ^c	340	3.520	42	28	18	30	..	10	41	42
53 Honduras	460	4.320	40	21	19	25	12	14	41	54
54 Guatemala ^c	1.330	8.150	..	18	..	26	..	..	..	56
55 Congo, Rép. populaire du ^c	200	2.270	19	14	19	35	..	9	62	51
56 Rép. arabe syrienne ^c	1.470	11.460	29	22	22	23	..	..	49	55
57 Cameroun ^c	810	11.080	33	27	20	27	10	15	47	46
58 Pérou ^c	5.020	28.610	18	8	30	30	17	21	53	62
59 Equateur ^c	1.150	10.380	27	15	22	39	18	21	50	47
60 Namibie	..	1.650	..	11	..	38	..	5	..	50
61 Paraguay ^c	440	4.130	37	29	19	22	16	16	45	48
62 El Salvador ^c	800	5.860	29	12	22	21	18	16	49	67
63 Colombie	5.910	39.410	27	17	27	36	19	21	47	47
64 Thaïlande ^c	4.390	69.680	32	15	23	38	14	21	45	47
65 Jamaïque ^c	970	3.880	10	5	37	45	17	18	53	50
66 Tunisie	880	8.920	22	14	24	33	9	16	54	53
67 Turquie	7.660	71.600	34	17	25	35	16	23	41	48
68 Botswana ^c	50	2.500	34	3	19	57	12	4	47	40

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Répartition du produit intérieur brut (%)										
	PIB (millions de dollars)		Agriculture		Industrie		Secteur manufacturier ^a		Services, etc. ^b	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
69 Jordanie	..	3.910	..	6	..	29	..	16	..	65
70 Panama ^c	660	4.550	18	11	19	15	12	7	63	75
71 Chili ^c	5.940	25.250	9	..	40	..	24	..	52	..
72 Costa Rica ^c	590	5.220	24	17	23	27	..	..	53	56
73 Pologne ^c	..	68.290	..	..	..	..	..	..	..	..
74 Maurice	190	1.740	16	13	23	32	14	24	61	56
75 Mexique ^c	21.640	200.730	14	9	27	32	20	23	59	59
76 Argentine ^c	16.500	53.070	17	14	42	33	33	35	42	53
77 Malaisie ^c	3.130	37.480	28	..	25	..	9	..	47	..
78 Algérie ^c	..	39.780	..	16	..	44	..	14	..	40
79 Bulgarie	..	15.570	..	11	..	59	..	..	..	29
80 Liban ^c	1.150	..	12	..	21	..	..	..	67	..
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua ^c	570	3.430	25	29	24	23	18	19	51	48
Tranche supérieure	88.730 t	..	18 w	..	38 w	..	..	..	42 w	..
83 Venezuela ^c	9.820	43.830	6	6	40	46	..	28	55	48
84 Afrique du Sud	10.540	80.370	10	6	42	44	23	24	48	50
85 Brésil	19.450	319.150	19	9	33	43	26	31	48	48
86 Hongrie ^c	..	29.060	..	14	..	36	..	..	..	50
87 Uruguay	930	7.170	15	11	32	28	..	22	53	61
88 Yougoslavie	11.190	71.760	23	10	42	42	..	..	35	48
89 Gabor ^c	230	3.440	26	10	34	47	7	10	40	43
90 Iran, Rép. islamique d	6.170	150.250	26	23	36	15	12	7	38	62
91 Trinité-et-Tobago	690	4.200	8	3	48	41	..	8	44	56
92 Tchécoslovaquie ^c	..	50.470	..	6	..	57	..	..	..	36
93 Portugal ^c	3.740	44.880	..	9	..	37	..	..	..	54
94 Corée, Rép. de	3.000	211.880	38	10	25	44	18	26	37	46
95 Oman ^c	60	7.700	61	3	23	80	0	4	16	18
96 Libye	1.500	22.990	5	5	63	50	3	7	33	45
97 Grèce	5.270	39.910	24	16	26	29	16	18	49	55
98 Iraq	2.430	..	18	..	46	..	8	..	36	..
99 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible, interméd.	374.030 t	3.078.460 t	30 w	19 w	31 w	38 w	21 w	..	37 w	44 w
Afrique subsaharienne	29.120 t	161.820 t	41 w	32 w	20 w	27 w	8 w	11 w	39 w	38 w
Asie de l'Est	90.700 t	895.230 t	42 w	24 w	35 w	44 w	27 w	33 w	23 w	34 w
Asie du Sud	64.510 t	317.170 t	44 w	32 w	21 w	26 w	15 w	17 w	35 w	41 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	..	787.990 t	..	15 w	..	..	..	..	..	..
Amérique latine et Caraïbes	95.470 t	809.230 t	16 w	..	33 w	..	23 w	..	51 w	53 w
Gravement endettées	109.860 t	934.670 t	17 w	..	33 w	..	22 w	..	50 w	..
Economies revenu élevé	1.413.280 t	14.764.510 t	5 w	..	42 w	..	32 w	..	54 w	..
Membres de l'OCDE	1.389.560 t	14.292.220 t	5 w	..	43 w	..	32 w	..	54 w	..
†Autres	17.580 t	477.340 t	8 w	4 w	45 w	41 w	14 w	..	46 w	54 w
100 †Arabie saoudite ^c	2.300	80.890	8	8	60	45	9	8	31	48
101 Irlande	2.340	29.570	..	11	..	10	..	3	..	79
102 Espagne ^c	23.750	379.360	..	5	..	9	..	18	..	86
103 †Israël ^c	3.590	46.030	..	..	..	..	..	..	..	..
104 †Hong Kong	2.150	52.540	2	0	40	28	24	21	58	72
105 †Singapour ^c	970	28.360	3	0	24	37	15	26	74	63
106 Nouvelle-Zélande ^c	5.470	41.360	..	8	..	28	..	17	..	64
107 Australie ^c	23.700	281.940	9	4	39	32	26	15	51	64
108 Royaume-Uni	89.750	717.870	3	2	46	37	34	20	51	62
109 Italie ^c	66.700	865.720	..	4	..	34	..	22	..	63
110 Pays-Bas ^c	19.910	221.680	..	4	..	31	..	20	..	65
111 †Koweït ^c	2.100	23.530	0	1	70	56	3	9	29	43
112 Belgique ^c	16.840	156.830	5	2	41	31	30	22	53	67
113 Autriche ^c	9.480	126.480	9	3	46	37	33	27	45	60
114 France ^c	99.300	955.790	..	3	..	29	..	21	..	67
115 †Émirats arabes unis	..	28.270	..	2	..	55	..	8	..	43
116 Canada	46.570	488.590	6	..	40	..	26	13	54	..
117 Allemagne ^c	114.820	1.189.100	4	2	53	37	40	32	43	62
118 Danemark	8.880	89.140	9	4	36	29	23	20	55	67
119 États-Unis ^c	698.990	5.156.440	3	2	38	29	28	17	59	69
120 Suède	19.610	166.520	..	3	..	34	..	23	..	63
121 Finlande	7.540	100.860	16	6	37	36	23	22	47	58
122 Norvège	7.080	95.000	8	3	33	34	21	15	59	63
123 Japon ^c	91.290	2.818.520	10	3	44	41	34	30	46	56
124 Suisse ^c	13.920	174.960	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	2.003.700 t	19.981.540 t	10 w	..	40 w	..	30 w	..	51 w	..
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	34.470 t	453.320 t	20 w	14 w	37 w	35 w	10 w	9 w	42 w	49 w

a. L'industrie manufacturière étant généralement la branche la plus dynamique du secteur industriel, sa part dans le PIB est indiquée séparément. b. Les services, etc., comprennent les éléments non affectés. c. Le PIB et ses composantes sont indiqués aux prix d'acquisition. d. Estimation de la Banque mondiale.

Tableau 4. Agriculture et alimentation

	Valeur ajoutée dans l'agriculture (millions de dollars courants)		Importations de céréales (milliers de tonnes)		Aide alimentaire en céréales (milliers de tonnes)		Consommation d'engrais (kg d'éléments fertilisants par ha arable)		Indice moyen de production alimentaire par habitant (1979-81=100)
	1970	1989	1974	1989	1974/75	1988/89	1970/71	1987/88	
Economies faible revenu	89.314 t	305.959 t	22.608 t	28.763 t	6.002 t	5.235 t	171 t	802 t	116 w
Chine et Inde	60.621 t	205.278 t	11.294 t	15.014 t	1.582 t	531 t	241 t	1.185 t	122 w
Autres économies faible revenu	28.269 t	99.716 t	11.314 t	13.749 t	4.420 t	4.704 t	72 t	310 t	103 w
1 Mozambique	..	704	62	400	34	424	22	21	83
2 Ethiopie	931	2.254	118	690	54	573	4	39	89
3 Tanzanie	473	1.795	431	83	148	76	31	92	90
4 Somalie	167	705	42	186	111	73	29	40	97
5 Bangladesh ^a	3.636	8.962	1.866	2.204	2.076	1.161	157	770	93
6 RDP lao ^a	..	..	53	64	8	20	2	6	116
7 Malawi	119	498	17	86	0	217	52	203	85
8 Népal	579	1.633	18	26	0	9	27	232	107
9 Tchad ^a	142	364	37	37	20	15	7	17	101
10 Burundi	159	535	7	6	6	6	5	20	98
11 Sierra Leone	108	409	72	145	10	38	17	3	89
12 Madagascar ^a	243	717	114	103	7	76	61	21	93
13 Nigéria	5.080	8.874	389	240	7	0	2	94	96
14 Ouganda	929	2.986	36	16	..	17	14	2	87
15 Zaïre ^a	805	2.846	343	323	1	55	8	9	94
16 Mali ^a	207	1.048	281	89	107	62	31	59	97
17 Niger ^a	420	744	155	105	73	83	1	8	86
18 Burkina Faso	121	871	99	120	28	49	3	57	115
19 Rwanda ^a	135	799	3	10	19	2	3	20	77
20 Inde	23.916	71.345	5.261	1.014	1.582	308	137	517	113
21 Chine ^a	36.705	133.934	6.033	14.000	0	223	410	2.361	128
22 Haïti ^a	..	692	83	251	25	49	4	25	93
23 Kenya	484	2.208	15	119	2	112	238	421	101
24 Pakistan	3.352	9.681	1.274	2.171	584	416	146	829	103
25 Bénin	121	729	7	104	9	16	36	49	114
26 Rép. centrafricaine	60	442	7	28	1	0	12	4	90
27 Ghana ^a	1.030	2.570	177	244	33	46	13	38	109
28 Togo ^a	85	446	6	111	11	11	3	76	89
29 Zambie ^a	191	617	93	123	5	66	73	183	97
30 Guinée ^a	..	812	63	183	49	42	19	6	90
31 Sri Lanka	545	1.648	951	1.177	271	272	555	1.094	87
32 Lesotho	23	83	48	140	14	34	10	125	80
33 Indonésie ^a	4.340	22.032	1.919	2.356	301	69	133	1.068	124
34 Mauritanie	58	339	115	207	48	70	11	55	88
35 Afghanistan	..	..	5	260	10	208	24	97	..
36 Bhoutan	..	125	3	20	0	2	..	10	121
37 Kampuchea dém.	..	..	223	50	226	11	11	2	..
38 Libéria	91	..	42	158	3	28	63	94	95
39 Myanmar	..	..	26	..	9	0	21	125	120
40 Soudan	757	..	125	556	46	198	28	40	87
41 Viet Nam	..	..	1.854	258	64	100	513	651	111
Economies revenu intermédiaire	50.052 t	258.932 t	42.817 t	80.767 t	1.926 t	4.548 t	370 t	703 t	101 w
Tranche inférieure	31.154 t	129.238 t	24.693 t	49.426 t	1.654 t	4.510 t	309 t	592 t	99 w
42 Angola	..	..	149	248	0	79	33	29	84
43 Bolivie ^a	202	1.440	209	172	22	95	7	19	102
44 Egypte, Rép. arabe d'	1.942	5.858	3.877	8.543	610	1.427	1.312	3.505	109
45 Sénégal ^a	208	1.028	341	515	27	53	17	40	106
46 Yémen, Rép. du ^a	..	..	306	1.378	33	85	..	63	..
47 Zimbabwe	214	664	56	52	0	10	446	505	90
48 Philippines ^a	1.996	10.429	817	1.626	89	135	287	612	86
49 Côte d'Ivoire	462	3.295	172	693	4	19	74	90	96
50 Rép. dominicaine ^a	345	1.012	252	601	16	228	334	556	94
51 Maroc ^a	789	3.679	891	1.329	75	238	117	376	120
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée ^a	240	1.000	71	243	..	0	58	381	97
53 Honduras	212	890	52	172	31	67	156	190	88
54 Guatemala ^a	..	1.472	138	214	9	277	298	656	103
55 Congo, Rép. populaire du ^a	49	311	34	82	2	2	114	25	98
56 Rép. arabe syrienne ^a	435	2.475	339	1.578	47	31	68	404	86
57 Cameroun ^a	364	2.978	81	345	4	6	34	71	96
58 Pérou ^a	1.351	2.177	637	1.065	37	146	300	622	101
59 Equateur ^a	401	1.526	152	536	13	89	133	232	106
60 Namibie	..	187	..	0	..	..	..	..	95
61 Paraguay ^a	191	1.217	71	5	10	1	98	69	115
62 El Salvador ^a	292	685	75	186	4	197	1.043	1.262	90
63 Colombie	1.806	6.622	502	716	28	12	287	945	102
64 Thaïlande ^a	1.837	10.561	97	346	0	83	59	328	104
65 Jamaïque ^a	93	210	340	296	1	365	873	914	92
66 Tunisie	245	1.235	307	1.655	59	284	76	222	96
67 Turquie	3.383	11.857	1.276	3.061	16	3	157	637	97
68 Botswana ^a	28	75	21	77	5	33	15	7	68

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Valeur ajoutée dans l'agriculture (millions de dollars courants)		Importations de céréales (milliers de tonnes)		Aide alimentaire en céréales (milliers de tonnes)		Consommation d'engrais (kg d'éléments fertilisants par ha arable)		Indice moyen de production alimentaire par habitant (1979-81=100) 1987-89
	1970	1989	1974	1989	1974/75	1988/89	1970/71	1987/88	
69 Jordanie	..	241	171	671	79	25	74	362	117
70 Panama ^a	149	493	63	109	3	..	387	657	92
71 Chili ^a	558	..	1.737	178	323	14	313	544	107
72 Costa Rica ^a	222	897	110	357	1	84	1.001	1.806	89
73 Pologne ^a	..	..	4.185	2.893	..	..	1.678	2.223	106
74 Maurice	30	222	160	209	22	21	2.095	3.075	100
75 Mexique ^a	4.462	18.050	2.881	7.050	..	291	232	753	98
76 Argentine ^a	2.250	7.339	0	4	..	..	26	45	91
77 Malaisie ^a	1.198	..	1.023	2.299	1	10	489	1.596	142
78 Algérie ^a	492	6.187	1.816	7.461	54	39	163	320	97
79 Bulgarie	..	1.758	649	1.384	..	..	1.411	1.804	100
80 Liban ^a	136	..	354	558	26	32	1.354	671	..
81 Mongolie	..	..	28	59	..	..	22	184	91
82 Nicaragua ^a	199	..	44	140	3	32	215	433	63
Tranche supérieure	19.594 t	..	18.124 t	31.341 t	271 t	38 t	465 t	865 t	103 w
83 Venezuela ^a	826	2.654	1.270	1.804	..	..	170	1.580	88
84 Afrique du Sud	1.362	4.635	127	296	..	..	422	541	90
85 Brésil	4.392	27.810	2.485	2.015	31	15	186	485	115
86 Hongrie ^a	1.010	4.048	408	249	..	..	1.497	2.595	113
87 Uruguay	268	773	70	81	6	..	485	420	106
88 Yougoslavie	2.212	7.229	992	192	..	..	770	1.328	98
89 Gabon ^a	60	353	24	50	..	..	..	46	81
90 Iran, Rép. islamique	2.120	34.563	2.076	6.500	..	23	60	658	87
91 Trinité-et-Tobago	40	118	208	284	..	..	880	450	86
92 Tchécoslovaquie ^a	..	3.266	1.296	216	..	..	2.404	3.031	121
93 Portugal ^a	..	..	1.861	1.226	..	..	428	1.026	100
94 Corée, Rép. de ^a	2.311	21.663	2.679	10.267	234	..	2.450	3.920	96
95 Oman ^a	40	202	52	200	..	..	..	417	..
96 Libye	93	..	612	1.515	..	..	62	416	109
97 Grèce	1.569	..	1.341	465	..	..	861	1.542	100
98 Iraq	579	..	870	4.891	..	..	34	397	98
99 Roumanie	..	..	1.381	556	..	..	565	1.301	109
Eco. revenu faible/interméd.	141.602 t	571.792 t	65.426 t	109.529 t	7.928 t	9.783 t	256 t	758 t	112 w
Afrique subsaharienne	15.597 t	52.090 t	4.208 t	7.411 t	910 t	2.610 t	34 t	76 t	95 w
Asie de l'Est	49.792 t	211.600 t	14.938 t	31.795 t	923 t	651 t	365 t	1.712 t	123 w
Asie du Sud	32.884 t	103.077 t	9.404 t	6.634 t	4.522 t	2.169 t	135 t	541 t	112 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	20.496 t	116.812 t	25.193 t	46.909 t	1.010 t	2.394 t	575 t	1.058 t	99 w
Amérique latine et Caraïbes	18.661 t	..	11.556 t	16.484 t	563 t	1.960 t	177 t	464 t	105 w
Gravement endettées	23.513 t	..	20.373 t	29.501 t	1.274 t	2.705 t	351 t	647 t	105 w
Economies revenu élevé	82.405 t	..	78.976 t	75.503 t	1.032 t	1.238 t	99 w	..	..
Membres de l'O CDE	80.527 t	..	72.941 t	64.224 t	1.029 t	1.221 t	98 w	..	..
†Autres	1.880 t	18.155 t	6.035 t	11.279 t	1.423 t	3.445 t	123 w	..	..
100 †Arabie saoudite ^a	219	6.150	482	5.560	..	..	54	3.678	..
101 Irlande	559	3.307	640	379	..	..	3.067	6.815	105
102 Espagne ^a	..	18.160	4.675	2.224	..	..	593	989	111
103 †Israël ^b	295	..	1.176	1.890	53	4	1.401	2.237	106
104 †Hong Kong	62	184	657	826	..	..	..	..	61
105 †Singapour ^a	44	97	682	925	..	..	2.500	18.333	86
106 Nouvelle-Zélande ^a	897	..	92	190	..	..	7.745	7.086	107
107 Australie ^a	2.157	10.402	2	26	..	..	232	286	96
108 Royaume-Uni	2.993	..	7.540	2.908	..	..	2.631	3.555	105
109 Italie ^a	8.365	30.579	8.101	7.649	..	..	896	1.901	100
110 Pays-Bas ^a	1.827	9.155	7.199	5.932	..	..	7.493	6.877	110
111 †Koweït ^a	8	238	101	597	..	..	..	750	..
112 Belgique ^a	920	3.165	4.585 ^c	4.004 ^c	..	..	5.648 ^c	5.098 ^c	116 ^c
113 Autriche ^a	992	4.042	164	81	..	..	2.426	2.214	109
114 France ^a	1.221	31.843	654	917	..	..	2.435	2.990	105
115 †Émirats arabes unis	..	481	132	596	..	..	..	1.632	..
116 Canada	3.265	..	1.513	1.067	..	..	191	484	103
117 Allemagne ^a	5.951	18.307	7.164	4.524	..	..	4.263	4.208	112
118 Danemark	882	3.942	462	171	..	..	2.234	2.330	120
119 États-Unis ^a	27.812	..	460	2.147	..	..	816	937	92
120 Suède	..	4.879	300	120	..	..	1.646	1.357	94
121 Finlande	1.205	5.808	222	214	..	..	1.930	2.164	102
122 Norvège	624	2.757	713	545	..	..	2.443	2.704	109
123 Japon ^b	12.467	72.773	19.557	27.370	..	..	3.547	4.327	97
124 Suisse	..	..	1.458	651	..	..	3.831	4.306	102
Autres économies	..	..	10.533 t	41.874 t	..	1 t	464 t	1.209 t	110 w
Toutes économies	249.704 t	..	154.934 t	226.907 t	7.981 t	9.787 t	497 t	954 t	110 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	9.822 t	65.457 t	8.166 t	29.579 t	63 t	143 t	49 t	408 t	101 w

a. La valeur ajoutée dans l'agriculture est calculée aux prix d'acquisition. b. Les chiffres de la valeur ajoutée dans l'agriculture correspondent au produit intérieur net au coût des facteurs. c. Y compris le Luxembourg.

Tableau 5. Energie commerciale

	Taux annuel moyen de croissance (%)				Consommation d'énergie par habitant (kilogrammes d'équivalent pétrole)		Importations d'énergie en pourcentage des exportations de marchandises	
	Production d'énergie		Consommation d'énergie		1965	1989	1965	1989
	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89				
Economies faible revenu	10,0 w	4,6 w	8,3 w	5,2 w	125 w	330 w	7 w	4 w
Chine et Inde	9,1 w	5,5 w	8,8 w	5,3 w	146 w	437 w	8 w	3 w
Autres économies faible revenu	12,4 w	0,9 w	5,6 w	4,0 w	72 w	124 w	6 w	6 w
1 Mozambique	19,8	-34,7	2,2	1,8	81	84	13	2
2 Ethiopie	7,5	6,0	4,1	2,3	10	20	8	25
3 Tanzanie	7,3	3,4	3,7	2,3	37	37	..	4
4 Somalie	..	0,0	16,7	1,8	14	78	9	8
5 Bangladesh	..	12,8	..	7,6	..	51	..	4
6 RDP lao	..	0,4	4,2	2,6	24	38	..	..
7 Malawi	18,2	4,1	8,0	0,3	25	41	7	17
8 Népal	18,4	11,3	6,2	8,9	6	24	..	2
9 Tchad	..	0,0	..	0,2	..	17	23	6
10 Burundi	..	10,2	6,0	7,8	5	21	11	1
11 Sierra Leone	..	0,0	0,8	-0,6	109	76	11	4
12 Madagascar	3,9	8,9	3,5	1,6	34	40	8	2
13 Nigéria	17,3	0,3	12,9	5,5	34	135	7	4
14 Ouganda	-0,5	3,2	-0,5	3,7	36	25	1	0
15 Zaïre	9,4	2,2	3,6	1,6	74	73	6	4
16 Mali	38,6	8,2	7,0	2,6	14	24	16	2
17 Niger	..	14,0	12,5	3,1	8	40	9	2
18 Burkina Faso	..	0,0	10,5	0,0	7	17	11	2
19 Rwanda	8,8	5,4	15,2	4,0	8	40	10	2
20 Inde	5,6	7,5	5,8	6,1	100	226	8	24
21 Chine	10,0	5,5	9,8	5,5	178	591	..	3
22 Haïti	..	5,0	8,4	1,9	24	51	..	2
23 Kenya	13,1	7,8	4,5	0,5	110	98	20	4
24 Pakistan	6,5	5,8	3,5	6,2	135	213	7	21
25 Bénin	..	7,8	9,9	4,5	21	45	14	6
26 Rép. centrafricaine	6,7	0,7	2,2	6,5	22	36	7	2
27 Ghana	17,7	-5,1	7,8	-2,6	76	129	6	4
28 Togo	2,9	10,1	10,7	-1,3	27	51	6	12
29 Zambie	25,7	1,5	4,0	0,8	464	372	..	..
30 Guinée	16,5	0,2	2,3	1,2	56	71	..	4
31 Sri Lanka	10,4	8,1	2,2	4,2	106	173	6	5
32 Lesotho	..	0,0	..	0,0	..	0	a	a
33 Indonésie	9,9	0,7	8,4	3,9	91	263	3	6
34 Mauritanie	..	0,0	9,5	0,4	48	114	2	18
35 Afghanistan	15,7	2,2	5,6	7,6	30	..	8	1
36 Bhoutan	..	0,0	..	0,6	..	13	..	..
37 Kampuchea dém.	..	5,6	7,6	2,3	19	..	..	..
38 Libéria	14,6	-0,8	7,9	-7,5	182	165	6	2
39 Myanmar	8,4	3,9	4,9	4,2	39	70	4	4
40 Soudan	17,8	1,7	2,0	1,0	67	57	5	3
41 Viet Nam	5,3	1,5	-2,6	2,2	..	97	..	30
Economies revenu intermédiaire	3,7 w	3,5 w	6,2 w	3,1 w	663 w	1.242 w	9 w	14 w
Tranche inférieure	6,4 w	4,1 w	6,0 w	3,2 w	516 w	888 w	9 w	13 w
42 Angola	..	5,3	..	2,3	..	203	2	1
43 Bolivie	9,5	-0,1	7,7	-0,3	156	246	1	2
44 Egypte, Rép. arabe d'	10,7	5,7	6,2	6,3	313	636	11	10
45 Sénégal	..	0,0	7,4	-1,1	79	153	8	10
46 Yémen, Rép. du	..	1,8	..	23,8	..	234	..	13
47 Zimbabwe	-0,7	0,7	5,2	1,2	441	525	..	0
48 Philippines	9,0	8,9	5,8	-1,9	160	217	12	17
49 Côte d'Ivoire	11,1	-0,1	8,6	2,4	101	168	5	2
50 Rép. dominicaine	10,9	5,9	11,5	2,4	127	336	7	13
51 Maroc	2,5	0,0	7,9	2,6	124	244	5	25
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	13,7	6,3	13,0	2,3	56	231	7	..
53 Honduras	14,0	4,5	7,6	2,7	111	193	5	3
54 Guatemala	12,5	4,9	6,8	-0,0	150	170	9	6
55 Congo, Rép. populaire du	41,1	6,2	7,8	4,0	90	211	8	0
56 Rép. arabe syrienne	56,3	3,4	12,4	4,2	212	896	13	3
57 Cameroun	13,0	12,5	6,3	5,5	67	141	6	2
58 Pérou	6,6	-2,2	5,0	1,5	395	520	3	9
59 Equateur	35,0	4,7	11,9	2,0	162	648	11	3
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	a	a
61 Paraguay	..	11,4	9,7	4,6	84	226	14	26
62 El Salvador	9,0	3,7	7,0	2,0	140	226	6	13
63 Colombie	1,0	9,4	6,0	2,7	413	754	1	4
64 Thaïlande	9,0	30,5	10,1	6,1	82	331	11	10
65 Jamaïque	-0,9	5,0	6,1	-2,2	703	902	12	24
66 Tunisie	20,4	-0,9	8,5	6,3	170	546	12	14
67 Turquie	4,3	9,2	8,5	7,3	258	837	12	28
68 Botswana	8,8	2,4	9,5	2,2	191	423	a	a

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Taux annuel moyen de croissance (%)				Consommation d'énergie par habitant (kilogrammes d'équivalent pétrole)		Importations d'énergie en pourcentage des exportations de marchandises	
	Production d'énergie		Consommation d'énergie		1965	1989	1965	1989
	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89				
69 Jordanie	..	16,4	9,3	6,8	226	773	42	49
70 Panama	6,9	9,2	5,8	4,2	576	1.636	61	54
71 Chili	1,8	2,9	3,0	1,7	652	836	5	9
72 Costa Rica	8,2	6,6	8,8	3,1	267	614	8	5
73 Pologne	4,0	0,8	4,8	0,6	2.027	3.333	..	..
74 Maurice	2,1	5,9	7,2	2,5	160	369	6	1
75 Mexique	9,7	1,9	7,9	0,7	605	1.288	4	4
76 Argentine	4,5	3,3	4,3	3,2	975	1.718	8	5
77 Malaisie	36,9	15,2	6,7	7,5	313	920	11	4
78 Algérie	5,3	4,1	11,9	12,5	226	1.906	0	2
79 Bulgarie	1,3	3,6	6,1	4,7	1.788	4.719	..	..
80 Liban	2,0	-2,9	2,0	3,6	713	..	50	7
81 Mongolie	..	3,5	..	3,4	..	1.245	..	..
82 Nicaragua	2,6	1,4	6,5	2,1	172	259	6	6
Tranche supérieure	2,5 w	2,6 w	6,3 w	2,8 w	881 w	1.890 w	8 w	14 w
83 Venezuela	-3,1	-0,4	4,6	3,3	2.319	2.595	0	2
84 Afrique du Sud	5,1	4,6	4,3	3,3	1.744	2.432	10 ^a	1 ^a
85 Brésil	8,6	8,1	9,9	4,5	286	897	14	14
86 Hongrie	0,8	0,9	3,8	1,0	1.825	3.106	12	11
87 Uruguay	4,7	9,7	1,3	-0,9	765	779	13	12
88 Yougoslavie	3,5	3,0	6,0	3,3	898	2.241	7	21
89 Gabon	13,7	3,4	14,7	3,0	153	1.155	3	0
90 Iran, Rép. islamique d'	3,6	8,0	8,9	4,2	537	1.019	0	3
91 Trinité-et-Tobago	3,8	-4,4	6,6	0,9	2.776	5.349	59	5
92 Tchécoslovaquie	1,0	0,0	3,2	0,6	3.374	4.945	..	..
93 Portugal	3,6	5,5	6,5	3,5	506	1.470	13	16
94 Corée, Rép. de	4,1	9,5	12,1	7,2	238	1.832	18	12
95 Oman	23,0	8,8	30,5	10,7	14	2.556	..	1
96 Libye	0,6	-3,7	18,2	6,0	222	3.049	2	2
97 Grèce	10,5	7,3	8,5	2,5	615	2.046	29	14
98 Iraq	6,2	5,4	7,4	5,2	399	752	0	0
99 Roumanie	4,3	0,6	6,6	1,0	1.536	3.514	..	..
Eco. revenu faible/interméd.	5,4 w	3,9 w	6,9 w	4,0 w	275 w	575 w	8 w	10 w
Afrique subsaharienne	15,5 w	1,8 w	5,7 w	2,5 w	72 w	73 w	7 w	28 w
Asie de l'Est	10,0 w	5,1 w	9,4 w	5,1 w	164 w	487 w	10 w	8 w
Asie du Sud	5,8 w	6,2 w	5,7 w	6,1 w	99 w	197 w	7 w	..
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	4,1 w	3,1 w	5,7 w	3,1 w	909 w	1.658 w	9 w	19 w
Amérique latine et Caraïbes	1,9 w	2,5 w	6,9 w	2,6 w	514 w	1.010 w	8 w	5 w
Gravement endettées	2,7 w	2,0 w	6,1 w	1,9 w	642 w	1.017 w	7 w	7 w
Economies revenue élevée	3,1 w	0,4 w	3,1 w	1,2 w	3.641 w	4.867 w	11 w	10 w
Membres de l'OCDE	2,1 w	1,6 w	3,0 w	1,0 w	3.748 w	5.182 w	11 w	10 w
†Autres	7,6 w	-5,1 w	6,5 w	6,5 w	1.397 w	2.131 w	6 w	10 w
100 † Arabie saoudite	11,5	-8,7	7,2	9,8	1.759	4.307	0	0
101 Irlande	0,1	4,7	3,9	1,4	1.504	2.499	14	5
102 Espagne	3,6	6,5	6,5	2,9	901	2.204	31	19
103 † Israël	-15,2	-12,3	4,4	1,6	1.574	2.019	13	10
104 † Hong Kong	..	0,0	8,4	4,1	413	1.629	6	6
105 † Singapour	..	0,0	10,8	3,3	670	6.165	17	15
106 Nouvelle-Zélande	4,7	6,8	3,6	5,4	2.622	5.282	7	6
107 Australie	10,5	6,1	5,0	1,8	3.287	5.291	10	6
108 Royaume-Uni	3,6	0,2	0,9	0,4	3.481	3.624	13	7
109 Italie	1,3	0,5	3,7	0,5	1.568	2.721	16	13
110 Pays-Bas	15,4	-3,6	5,0	0,6	3.134	4.948	12	10
111 † Koweït	-1,6	2,6	2,1	4,3	..	4.944	0	0
112 Belgique	-3,9	7,5	2,9	0,1	3.402	4.804	..	..
113 Autriche	0,8	-0,4	4,0	0,8	2.060	3.479	10	7
114 France	-0,9	7,2	3,7	0,7	2.468	3.778	16	10
115 † Emirats arabes unis	14,7	0,3	36,6	10,1	105	10.554	..	1
116 Canada	5,7	3,7	4,5	1,8	6.007	9.959	7	5
117 Allemagne	-0,1	0,0	3,0	-0,1	3.197	4.383	8	6
118 Danemark	2,6	44,0	2,4	-0,2	2.911	3.598	13	7
119 Etats-Unis	1,1	0,5	2,3	1,0	6.535	7.794	8	16
120 Suède	4,9	5,0	2,5	1,6	4.162	6.228	12	7
121 Finlande	3,8	6,4	5,1	2,5	2.233	5.547	11	10
122 Norvège	12,4	7,7	4,1	2,1	4.650	8.940	11	3
123 Japon	-0,4	4,1	6,1	2,3	1.474	3.484	19	16
124 Suisse	3,7	0,5	3,1	1,1	2.501	3.913	8	4
Autres économies	5,0 w	..	4,6 w	..	2.455 w	..	..	..
Toutes économies	4,1	1,8 w	4,1 w	2,1 w	1.146 w	1.222 w	10 w	10 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	5,9 w	-0,3 w	8,1 w	4,1 w	438 w	974 w	3 w	5 w

a. Les chiffres concernant les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, Botswana et Swaziland) sont inclus dans les données sur l'Afrique du Sud; il n'y est pas tenu compte des échanges entre les pays de l'Union.

Tableau 6. Structure du secteur manufacturier

	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (millions de dollars courants)		Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (%: prix courants)									
			Alimentation, boisson et tabac		Textiles et habillement		Machines et matériel de transport		Produits chimiques		Autres ^a	
	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
Economies faible revenu	46.114 t	227.368 t										
Chine et Inde	38.393 t	185.094 t										
Autres économies faible revenu	7.078 t	39.091 t										
1 Mozambique	..	..	51	..	13	..	5	..	3	..	28	..
2 Ethiopie	149	579	46	48	31	19	0	2	2	4	21	27
3 Tanzanie	116	111	36	..	28	..	5	..	4	..	26	..
4 Somalie	26	53	88	59	6	13	0	2	1	13	6	13
5 Bangladesh ^b	387	1.390	30	22	47	35	3	5	11	22	10	17
6 RDP lao ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	..	154	51	..	17	..	3	..	10	..	20	..
8 Népal	32	165	..	41	..	24	..	3	..	6	..	26
9 Tchad ^b	51	163	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
10 Burundi	16	92	53	..	25	..	0	..	6	..	16	..
11 Sierra Leone	22	53	..	65	..	1	..	..	..	4	..	30
12 Madagascar ^b	..	275	36	..	28	..	6	..	7	..	23	..
13 Nigéria	543	2.989	36	..	26	..	1	..	6	..	31	..
14 Ouganda	158	213	40	..	20	..	2	..	4	..	34	..
15 Zaïre ^b	..	982	38	..	16	..	7	..	10	..	29	..
16 Mali ^b	25	135	36	..	40	..	4	..	5	..	14	..
17 Niger ^b	30	167	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18 Burkina Faso	65	376	69	..	9	..	2	..	1	..	19	..
19 Rwanda ^b	8	328	86	65	0	3	3	0	2	5	8	28
20 Inde	7.928	43.511	13	10	21	13	20	27	14	17	32	33
21 Chine ^b	30.465 ^c	141.583 ^c	..	12	..	14	..	25	..	11	..	38
22 Haïti ^b	..	362	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Kenya	174	849	33	40	9	10	16	12	9	9	33	28
24 Pakistan	1.462	5.749	24	34	38	15	6	11	9	10	23	29
25 Bénin	19	80	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Rép. centrafricaine	12	87	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
27 Ghana ^b	252	528	34	40	16	6	4	1	4	7	41	47
28 Togo ^b	25	106	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Zambie ^b	181	1.149	49	..	9	..	5	..	10	..	27	..
30 Guinée ^b	..	85	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	321	984	26	54	19	18	10	1	11	4	33	23
32 Lesotho	3	49	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie ^b	994	15.574	..	26	..	13	..	3	..	9	..	49
34 Mauritanie	10	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	16	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	15	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	140	..	39	..	34	..	3	..	5	..	19	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	68.813 t	500.413 t										
Tranche inférieure	35.612 t	202.745 t										
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie ^b	135	568	33	32	34	8	1	1	6	5	26	54
44 Egypte, Rép. arabe d'	..	..	17	29	35	20	9	9	12	17	27	25
45 Sénégal ^b	141	939	51	48	19	15	2	6	6	7	22	24
46 Yémen, Rép. du ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	293	1.327	24	35	16	15	9	9	11	10	40	32
48 Philippines ^b	1.622	9.834	39	41	8	7	8	9	13	10	32	32
49 Côte d'Ivoire	149	..	27	..	16	..	10	..	5	..	42	..
50 Rép. dominicaine ^b	275	743	74	..	5	..	1	..	6	..	14	..
51 Maroc ^b	641	3.894	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée ^b	35	340	23	..	1	..	35	..	4	..	37	..
53 Honduras	91	615	58	51	10	7	1	2	4	5	28	35
54 Guatemala ^b	..	..	42	38	14	11	4	4	12	18	27	29
55 Congo, Rép. populaire du ^b	..	198	65	..	4	..	1	..	8	..	22	..
56 Rép. arabe syrienne ^b	..	..	37	33	40	19	3	5	2	5	20	38
57 Cameroun ^b	119	1.708	50	..	15	..	4	..	3	..	27	..
58 Pérou ^b	1.430	6.101	25	28	14	14	7	11	7	9	47	38
59 Equateur ^b	305	2.156	43	31	14	13	3	7	8	8	32	41
60 Namibie	..	79	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay ^b	99	662	56	..	16	..	1	..	5	..	21	..
62 El Salvador ^b	194	962	40	36	30	15	3	6	8	17	18	26
63 Colombie	1.487	8.149	31	30	20	15	8	10	11	13	29	31
64 Thaïlande ^b	1.130	14.760	43	29	13	18	9	13	6	7	29	33
65 Jamaïque ^b	221	685	46	..	7	..	..	..	10	..	36	..
66 Tunisie	121	1.411	29	20	18	20	4	4	13	9	36	47
67 Turquie	1.930	16.793	26	18	15	16	8	14	7	11	45	41
68 Botswana ^b	5	99	..	54	..	10	..	0	..	6	..	30

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Répartition de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (%; prix courants)											
		Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (millions de dollars courants)		Alimentation, boisson et tabac		Textiles et habillement		Machines et matériel de transport		Produits chimiques		Autres ^a	
		1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988	1970	1988
69	Jordanie	..	619	21	25	14	4	7	1	6	8	52	62
70	Panama ^b	127	329	41	53	9	6	1	2	5	8	44	30
71	Chili ^b	2.092	..	17	23	12	7	11	4	5	8	55	57
72	Costa Rica ^b	..	..	48	47	12	8	6	6	7	8	28	31
73	Pologne ^b	..	..	20	9	19	16	24	32	8	7	28	36
74	Maurice	26	419	75	23	6	51	5	3	3	5	12	18
75	Mexique ^b	8.449	46.932	28	22	15	11	13	13	11	14	34	40
76	Argentine ^b	5.750	18.646	20	22	18	11	17	14	7	12	38	41
77	Malaisie ^b	500	..	26	18	3	6	8	23	9	13	54	39
78	Algérie ^c	682	5.446	32	20	20	17	9	13	4	3	35	47
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban ^b	..	..	27	..	19	..	1	..	3	..	49	..
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua ^b	159	642	53	..	14	..	2	..	8	..	23	..
Tranche supérieure :		32.192 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
83	Venezuela ^b	2.140	12.373	30	22	13	9	9	11	8	12	39	46
84	Afrique du Sud	3.914	19.046	15	14	13	8	17	20	10	11	45	48
85	Brésil	10.429	98.880	16	14	13	10	22	21	10	13	39	42
86	Hongrie ^b	..	..	12	8	13	10	28	30	8	14	39	38
87	Uruguay	..	1.576	34	31	21	18	7	10	6	10	32	31
88	Yougoslavie	..	..	10	14	15	16	23	25	7	9	45	37
89	Gabon ^b	22	331	37	..	7	..	6	..	6	..	44	..
90	Iran, Rép. islam. que d'	1.501	10.695	30	..	20	..	18	..	6	..	26	..
91	Trinité-et-Tobago	198	357	18	46	3	5	7	8	2	3	70	38
92	Tchécoslovaquie ^b	..	..	9	8	12	10	34	36	6	7	39	39
93	Portugal ^b	..	..	18	16	19	23	13	13	10	10	39	38
94	Corée, Rép. de ^b	1.880	54.212	26	11	17	15	11	32	11	9	36	33
95	Oman ^b	..	319	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96	Libye	81	1.500	64	..	5	..	0	..	12	..	20	..
97	Grèce	1.642	7.170	20	21	20	25	13	11	7	8	40	36
98	Iraq	325	..	26	14	14	9	7	10	3	16	50	50
99	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.		116.441 t	728.404 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Afrique subsaharienne		3.595 t	18.133 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Asie de l'Est		37.466 t	250.728 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Asie du Sud		10.357 t	52.644 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Amérique latine et Caraïbes		34.769 t	211.640 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Gravement endettées		38.653 t	242.284 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu élevé		644.505 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Membres de l'OCDE		637.343 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
†Autres		5.631 t	103.254 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
100	†Arabie saoudite ^c	372	6.606	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Irlande	785	1.019	31	25	19	4	13	33	7	16	30	22
102	Espagne ^b	..	..	13	19	15	8	16	24	11	10	45	39
103	†Israël ^b	..	..	15	15	14	9	23	29	7	8	41	39
104	†Hong Kong	1.013	10.781	4	6	41	38	16	22	2	2	36	33
105	†Singapour ^b	379	7.406	12	5	5	4	28	52	4	12	51	27
106	Nouvelle-Zélande ^b	1.777	7.123	24	25	13	10	15	16	4	5	43	45
107	Australie ^b	9.047	41.697	16	18	9	8	24	19	7	8	43	46
108	Royaume-Uni	35.739	140.879	13	13	9	6	31	32	10	12	37	38
109	Italie ^b	29.016	192.884	10	8	13	13	24	32	13	10	40	36
110	Pays-Bas ^b	8.545	45.236	17	19	8	3	27	25	13	14	36	38
111	†Koweït ^b	120	2.089	5	7	4	5	1	3	4	4	86	81
112	Belgique ^b	8.226	33.809	17	20	12	8	22	23	9	14	40	36
113	Autriche ^b	4.873	33.723	17	16	12	7	19	26	6	7	45	44
114	France ^b	68.201	202.734	12	13	10	7	26	30	8	9	44	42
115	†Emirats arabes unis	..	2.126	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116	Canada	16.924	..	16	14	8	6	23	26	7	9	46	46
117	Allemagne ^b	70.888	377.173	13	9	8	4	32	41	9	13	38	32
118	Danemark	2.929	18.088	20	22	8	5	24	23	8	10	40	40
119	Etats-Unis ^b	253.711	865.605	12	12	8	5	31	35	10	10	39	38
120	Suède	..	38.742	10	10	6	2	30	34	5	9	49	46
121	Finlande	2.588	22.370	13	13	10	5	20	23	6	7	51	53
122	Norvège	2.416	13.941	15	19	7	2	23	23	7	8	49	48
123	Japon ^b	73.339	831.779	8	9	8	5	34	38	11	10	40	38
124	Suisse ^b	..	..	10	..	7	..	31	..	9	..	42	..
Autres économies		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		860.368 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		6.157 t	46.844 t	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

a. Comprend les données qui ne peuvent être classées ailleurs; voir les notes techniques. b. La valeur ajoutée dans le secteur manufacturier est calculée aux prix d'acquisition.
c. Estimation de la Banque mondiale.

Tableau 7. Rémunérations et production du secteur manufacturier

	Rémunération par employé					Rémunération totale en pourcentage de la valeur ajoutée				Production brute par employé (1980=100)			
	Taux de croissance		Indice (1980=100)										
	1970-80	1980-88	1986	1987	1988	1970	1986	1987	1988	1970	1986	1987	1988
Economies faible revenu													
Chine et Inde													
Autres économies faible revenu													
1 Mozambique	..	..	..	..	..	29	..	..	..	..	..	..	..
2 Ethiopie	-4,6	0,2	97	106	100	24	19	20	20	61	114	115	118
3 Tanzanie	..	-12,7	..	..	..	42	..	..	..	122	..	..	..
4 Somalie	-5,1	..	..	..	..	28	27	..	..	..	..	..	..
5 Bangladesh	-3,0	0,0	99	94	95	26	30	29	28	116	115	122	131
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	..	1,4	..	..	..	37	..	..	..	126	..	..	..
8 Népal	..	..	..	..	..	..	22	25	..	..	..	..	..
9 Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
10 Burundi	-7,5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
11 Sierra Leone	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
12 Madagascar	-0,9	-10,3	..	..	..	36	..	..	..	106	..	..	..
13 Nigéria	-0,8	..	..	..	..	18	..	..	..	105	..	..	..
14 Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15 Zaïre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
16 Mali	..	..	..	..	..	46	..	..	..	..	..	..	..
17 Niger	..	0,4	61	68	..	..	7	7	6	..	..	..	..
18 Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19 Rwanda	..	..	..	..	..	22	10	..	..	..	..	..	..
20 Inde	0,4	3,4	123	130	..	47	49	49	..	83	155	167	..
21 Chine	..	4,2	124	..	..	..	15	..	..	..	131	..	..
22 Haïti	-3,3	4,6	116	153	157	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Kenya	-3,4	-0,1	97	102	106	50	44	44	44	42	165	186	182
24 Pakistan	3,4	5,0	127	..	..	21	19	..	..	51	146	..	..
25 Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26 Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	85	..	..
27 Ghana	..	7,8	170	..	..	23	14	..	..	193	133	..	..
28 Togo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Zambie	-3,2	..	..	..	..	34	..	..	..	109	..	..	..
30 Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	..	1,7	102	105	..	..	..	17	..	70	132	130	..
32 Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	5,0	6,0	144	..	..	26	19	..	..	42	162	..	..
34 Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	..	1,7	99	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	..	..	..	..	..	31	..	..	..	..	..	..	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire													
Tranche inférieure													
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	0,0	-10,3	41	50	46	43	24	28	26	65	32	35	34
44 Egypte, Rép. arabe d'	4,1	0,5	103	..	..	54	56	..	..	89	191	..	..
45 Sénégal	-4,9	..	..	..	..	..	44	..	..	..	..	..	..
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	1,6	-0,9	100	98	100	43	36	35	34	98	116	115	116
48 Philippines	-3,7	4,0	120	145	..	21	21	26	25	102	112	121	..
49 Côte d'Ivoire	-0,9	..	..	..	..	27	..	..	..	52	..	..	..
50 Rép. dominicaine	-1,1	-4,4	..	..	..	35	..	..	..	63	..	..	..
51 Maroc	..	-3,6	76	80	..	..	..	..	..	..	95	95	..
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,9	-1,9	..	..	..	40	..	..	..	..	..	..	..
53 Honduras	..	..	..	..	..	..	41	41	40	..	..	..	..
54 Guatemala	-3,2	-2,7	85	89	89	..	22	19	19	..	..	..	..
55 Congo, Rép. populaire du	..	..	..	..	..	34	..	..	..	..	..	..	..
56 Rép. arabe syrienne	2,6	-5,5	87	70	64	33	35	32	..	70	158	207	..
57 Cameroun	3,2	..	..	..	..	30	..	..	..	80	..	..	..
58 Pérou	..	-3,0	86	95	..	..	18	18	..	82	63	70	..
59 Equateur	3,3	-1,3	103	98	95	27	38	36	35	83	109	114	101
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
62 El Salvador	2,4	-9,4	..	..	..	28	..	..	..	71	87	..	..
63 Colombie	-0,2	3,2	116	114	115	25	16	17	15	86	127	150	148
64 Thaïlande	1,0	6,3	142	..	..	25	23	24	24	68	135	..	..
65 Jamaïque	-0,2	..	..	..	..	43	..	..	..	..	..	..	..
66 Tunisie	4,2	..	..	..	..	44	..	..	..	95	..	..	..
67 Turquie	6,1	-3,3	81	86	82	26	16	17	16	108	154	169	172
68 Botswana	2,6	-5,7	71	..	..	..	36	..	..	..	56	..	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Rémunération par employé					Rémunération totale en pourcentage de la valeur ajoutée				Production brute par employé (1980=100)			
		Taux de croissance		Indice (1980=100)										
		1970-80	1980-88	1986	1987	1988	1970	1986	1987	1988	1970	1986	1987	1988
69	Jordanie	..	-1,1	99	99	..	37	28	25	..	..	..	..	..
70	Panama	0,2	3,2	125	124	123	32	33	32	37	67	84	90	..
71	Chili	8,1	-1,7	98	99	105	19	17	17	17	60	..	..	..
72	Costa Rica	..	..	..	..	..	41	30	33	31	..	..	..	..
73	Pologne	..	..	..	..	..	24	23	22	23	..	..	..	..
74	Maurice	1,8	-1,0	86	93	98	34	44	43	44	139	72	69	68
75	Mexique	1,2	-5,2	70	71	72	44	20	20	20	77	112	106	111
76	Argentine	-1,5	1,4	111	103	97	30	21	19	18	71	103	136	125
77	Malaisie	2,0	4,4	133	130	140	29	30	29	30	96	..	..	..
78	Algérie	-1,0	..	..	..	..	45	..	..	..	120	..	..	..
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Mongo'ie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	..	-10,0	..	..	..	16	..	..	..	210	..	..	..
Tranche supérieure														
83	Venezuela	3,8	0,1	106	102	98	31	27	25	28	118	121	138	182
84	Afrique du Sud	2,7	0,0	101	100	104	46	49	49	48	..	..	..	..
85	Brésil	4,0	0,0	113	110	109	22	17	15	15	71	114	124	116
86	Hongrie	3,6	2,2	111	112	125	28	34	33	39	41	111	112	111
87	Uruguay	..	1,0	108	116	118	..	25	26	26	..	113	120	130
88	Yougoslavie	1,3	-1,5	97	93	88	39	33	30	26	59	98	89	97
89	Gabon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
90	Iran, Rép. islam. que d'	..	..	..	..	..	25	..	..	..	84	..	..	..
91	Trinité-et-Tobago	..	-0,7	..	..	..	..	72	70	..	..	..	..	..
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	49	41	40	39	..	..	..	..
93	Portugal	2,5	0,2	95	100	107	34	39	36	37	..	..	..	..
94	Corée, Rép. de	10,0	5,9	128	144	153	25	26	27	27	40	146	166	191
95	Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96	Libye	..	..	..	..	..	37	..	..	..	45	..	..	..
97	Grèce	4,9	1,1	111	103	..	32	43	43	..	56	114	112	..
98	Iraq	..	..	..	..	..	36	25	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.														
Afrique subsaharienne														
Asie de l'Est														
Asie du Sud														
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord														
Amérique latine et Caraïbes														
Gravement endettées														
Economies revenu élevé														
Membres de l'OCDE														
†Autres														
100	†Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Irlande	4,1	2,3	105	111	119	49	33	32	31	..	..	..	..
102	Espagne	4,4	0,8	101	104	107	52	38	37	37	..	112	..	..
103	†Israël	8,8	-4,5	65	93	72	36	40	63	43	..	..	..	..
104	†Hong Kong	6,4	4,5	124	135	137	..	60	57	56	..	..	..	..
105	†Singapour	3,0	5,2	148	146	148	36	32	29	28	73	111	121	122
106	Nouvelle-Zélande	1,1	-1,0	97	..	..	62	58	..	..	..	124	..	..
107	Australie	2,9	0,2	104	103	103	53	48	47	47	..	117	119	121
108	Royaume-Uni	1,7	2,8	115	119	124	52	43	41	41	..	..	..	..
109	Italie	4,3	0,8	102	105	110	41	42	41	41	51	126	129	139
110	Pays-Bas	2,5	0,3	100	104	..	52	46	47	..	68	107	110	..
111	†Koweït	..	3,8	123	..	..	12	28	..	..	..	74	..	..
112	Belgique	4,6	-0,1	100	102	..	46	46	46	..	51	118	126	..
113	Autriche	3,4	1,9	110	113	119	47	56	56	57	65	113	113	118
114	France	..	1,2	..	..	..	..	..	..	..	72	106	108	116
115	†Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116	Canada	1,8	0,4	101	100	104	53	45	44	44	..	..	..	..
117	Allemagne	3,5	1,7	107	110	113	46	43	43	42	60	106	103	108
118	Danemark	2,5	0,5	100	103	104	56	53	53	53	..	..	..	..
119	Etats-Unis	0,1	1,8	108	107	107	47	39	37	36	63	116	124	..
120	Suède	0,4	0,6	100	102	103	52	37	35	34	..	..	..	..
121	Finlande	2,6	2,6	115	118	122	47	49	46	44	..	..	..	..
122	Norvège	2,6	1,7	107	109	110	50	60	59	56	74	117	117	123
123	Japon	3,1	1,9	112	113	117	32	37	35	34	45	116	122	132
124	Suisse	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres économies														
Toutes économies														
Exportateurs de pétrole (hors URSS)														

Tableau 8. Croissance de la consommation et de l'investissement

	Taux annuel moyen de croissance (%)					
	Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut	
	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89
Economies faible revenu	5,7 w	6,8 w	4,1 w	5,1 w	7,5 w	7,6 w
Chine et Inde	5,0 w	8,6 w	4,0 w	6,5 w	7,2 w	9,8 w
Autres économies faible revenu	6,7 w	3,8 w	4,3 w	2,2 w	8,3 w	1,5 w
1 Mozambique	..	-2,7	..	0,9	..	0,4
2 Ethiopie	6,4	..	3,0	..	-0,1	..
3 Tanzanie	a	8,1	3,5	2,4	6,2	2,1
4 Somalie	12,7	7,0	4,5	0,9	12,1	-2,7
5 Bangladesh	a	a	2,8	3,9	0,0	-0,1
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	5,7	3,9	3,6	2,2	9,1	-4,5
8 Népal	..	..	..	..	..	..
9 Tchad	..	..	..	..	..	..
10 Burundi	7,3	5,4	7,5	2,4	9,0	9,3
11 Sierra Leone	a	0,5	3,0	-2,3	-1,0	-3,3
12 Madagascar	2,0	0,6	1,2	-0,6	1,5	0,1
13 Nigéria	13,9	-2,6	6,9	-4,8	14,7	-12,9
14 Ouganda	a	..	1,4	..	-5,7	..
15 Zaïre	0,7	4,0	1,8	1,9	6,6	3,3
16 Mali	1,9	3,0	5,2	2,7	1,8	10,8
17 Niger	2,9	1,8	-1,4	-0,9	6,3	-7,7
18 Burkina Faso	8,7	7,3	2,5	3,3	8,5	6,9
19 Rwanda	6,2	4,6	4,5	0,3	9,0	8,8
20 Inde	4,7	8,2	2,6	5,6	4,5	4,5
21 Chine	5,6	9,3	6,2	7,5	10,7	13,7
22 Haïti	1,9	-1,4	2,4	0,3	14,8	-3,8
23 Kenya	10,6	1,7	5,2	5,1	7,2	0,4
24 Pakistan	4,7	10,9	4,5	4,5	2,4	5,7
25 Bénin	0,7	-0,1	1,9	2,7	10,4	-9,3
26 Rép. centrafricaine	-1,1	-2,5	4,9	2,1	-5,4	5,7
27 Ghana	3,8	-2,3	1,2	2,2	-1,3	6,9
28 Togo	9,5	1,7	1,2	5,1	9,0	-2,9
29 Zambie	5,1	-5,4	-0,7	4,1	-3,6	-4,5
30 Guinée	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	1,1	8,3	4,1	3,9	11,5	-0,7
32 Lesotho	12,4	-0,4	9,9	0,6	17,8	4,4
33 Indonésie	11,4	4,4	5,2	4,3	16,1	6,8
34 Mauritanie	10,0	-3,5	1,3	3,5	19,2	-5,4
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	3,4	..	3,2	..	6,4	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	0,2	..	4,4	..	6,4	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	7,2 w	2,3 w	5,9 w	2,8 w	8,5 w	-0,3 w
Tranche inférieure	6,7 w	1,9 w	4,9 w	2,4 w	7,5 w	-1,4 w
42 Angola	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	8,2	-1,9	3,1	1,7	4,4	-11,6
44 Egypte, Rép. arabe d'	a	3,8	6,7	3,6	11,3	0,6
45 Sénégal	2,9	1,6	1,7	2,9	3,9	3,9
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	10,6	9,4	5,1	-2,2	0,9	2,7
48 Philippines	7,7	1,4	4,9	3,1	8,5	-7,8
49 Côte d'Ivoire	13,2	-6,3	6,9	7,3	10,7	-12,1
50 Rép. dominicaine	0,2	1,8	7,8	0,8	13,5	5,4
51 Maroc	10,9	4,7	5,4	2,8	11,4	4,5
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,1	-0,3	5,3	1,3	1,4	-1,7
53 Honduras	6,9	4,8	4,8	2,2	6,8	-0,5
54 Guatemala	6,2	2,4	5,1	0,5	7,4	-2,4
55 Congo, Rép. populaire du	5,5	4,0	1,9	3,7	4,5	-10,7
56 Rép. arabe syrienne	..	-3,0	..	2,6	..	-5,1
57 Cameroun	5,0	6,4	4,1	3,0	9,9	1,7
58 Pérou	6,3	-1,5	4,9	1,6	0,3	-4,5
59 Equateur	12,2	-2,2	7,2	1,9	9,5	-3,2
60 Namibie	..	4,3	..	1,1	..	-7,0
61 Paraguay	5,1	4,8	6,6	1,9	13,5	-1,9
62 El Salvador	7,0	3,1	4,2	0,3	6,6	2,7
63 Colombie	6,7	3,6	5,8	2,9	5,8	0,3
64 Thaïlande	9,5	5,6	6,4	7,2	8,0	5,7
65 Jamaïque	9,7	0,1	2,9	2,1	-3,1	3,7
66 Tunisie	7,2	3,6	8,8	3,5	4,6	-4,4
67 Turquie	6,1	2,7	5,4	5,6	8,8	3,7
68 Botswana	12,0	12,5	10,2	6,8	21,0	0,4

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Taux annuel moyen de croissance (%)					
		Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut	
		1965-80	1980-89	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89
69	Jordanie	..	..	..	..	..	..
70	Panama	7,4	1,0	4,6	1,4	5,9	-15,6
71	Chili	4,0	-0,2	0,9	1,1	0,5	2,7
72	Costa Rica	6,8	0,9	5,1	3,0	9,4	4,9
73	Pologne	a	1,9	5,7	2,1	..	2,1
74	Maurice	7,1	2,8	6,4	4,7	8,3	15,0
75	Mexique	8,5	2,1	5,9	0,7	8,5	-5,0
76	Argentine	3,2	-1,3	2,8	0,3	4,6	-7,8
77	Malaisie	8,5	2,5	6,2	3,3	10,4	1,3
78	Algérie	8,6	4,0	5,0	3,1	15,9	-1,1
79	Bulgarie	..	6,5	..	2,6	..	4,2
80	<i>Liban</i>	..	..	..	..	..	..
81	<i>Mongolie</i>	..	..	..	..	..	..
82	<i>Nicaragua</i>	6,1	9,5	2,2	-5,6	..	0,7
Tranche supérieur :		7,5 w	2,6 w	6,8 w	3,2 w	9,4 w	0,6 w
83	Venezuela	..	1,8	..	0,7	..	-3,8
84	Afrique du Sud	5,3	3,7	3,8	2,2	4,1	-4,5
85	Brésil	6,8	7,1	8,7	2,4	11,3	0,7
86	Hongrie	a	2,0	5,7	1,5	7,0	-1,2
87	Uruguay	3,2	1,2	2,3	0,0	8,0	-7,9
88	Yougoslavie	3,6	0,8	10,1	-1,8	6,5	-0,4
89	Gabon	10,7	3,3	7,5	-0,2	14,1	-4,9
90	Iran, Rép. islam que d'	14,6	-3,5	4,0	6,8	11,5	0,3
91	Trinité-et-Tobago	8,9	1,4	3,4	-7,3	12,1	-7,7
92	Tchécoslovaquie	..	3,7	..	2,0	..	-1,0
93	Portugal	8,1	2,5	6,6	5,0	4,6	-2,7
94	Corée, Rép. de	7,7	5,7	8,0	7,8	15,9	11,6
95	Oman	..	a	..	13,6	..	18,4
96	Libye	19,7	..	19,1	..	7,3	..
97	Grèce	6,6	2,8	5,1	2,9	5,3	-1,7
98	<i>Iraq</i>	..	..	..	..	..	..
99	<i>Roumanie</i>	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.		6,9 w	3,3 w	5,3 w	3,5 w	8,2 w	2,0 w
Afrique subsaharienne		7,0 w	1,1 w	4,0 w	0,7 w	8,6 w	-3,9 w
Asie de l'Est		7,4 w	5,8 w	6,3 w	6,4 w	11,1 w	9,9 w
Asie du Sud		4,6 w	8,7 w	2,9 w	5,4 w	4,3 w	4,1 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		..	1,2 w	..	3,6 w	..	-0,1 w
Amérique latine et Caraïbes		6,2 w	3,1 w	6,1 w	1,4 w	8,1 w	-2,3 w
Gravement endettées		6,4 w	2,9 w	6,1 w	1,8 w	8,3 w	-2,0 w
Economies revenu élevé		2,6 w	2,6 w	4,0 w	3,1 w	3,7 w	4,2 w
Membres de l'OCDE		2,5 w	2,6 w	4,0 w	3,0 w	3,6 w	4,3 w
†Autres		..	..	..	..	..	..
100	†Arabie saoudite	a	..	20,0	..	27,5	..
101	Irlande	6,1	-0,4	4,6	1,1	6,3	-2,3
102	Espagne	5,1	4,9	4,7	2,6	3,7	5,3
103	†Israël	8,8	0,5	5,9	5,1	5,9	0,9
104	†Hong Kong	7,7	5,3	9,0	7,1	8,6	3,0
105	†Singapour	10,2	7,1	7,8	5,6	13,3	2,8
106	Nouvelle-Zélande	3,4	0,9	2,2	1,6	1,5	4,8
107	Australie	5,0	3,5	4,1	3,4	2,7	3,7
108	Royaume-Uni	2,3	1,0	2,8	3,4	1,3	6,9
109	Italie	3,5	2,9	4,6	2,6	3,4	2,1
110	Pays-Bas	3,0	1,1	4,6	1,5	1,6	2,1
111	†Koweït	a	0,5	5,9	0,7	11,9	-5,1
112	Belgique	..	0,5	..	1,6	..	2,1
113	Autriche	3,6	1,3	4,0	2,1	4,6	2,4
114	France	3,6	2,3	3,6	2,4	3,8	1,8
115	†Emirats arabes unis	..	-3,9	..	-5,0	..	-8,7
116	Canada	6,9	2,1	7,2	3,6	5,3	5,6
117	Allemagne	3,5	1,5	3,8	1,5	1,7	1,9
118	Danemark	4,8	1,0	2,3	2,0	1,2	4,2
119	Etats-Unis	0,8	3,3	3,3	3,7	2,8	4,7
120	Suède	4,1	1,6	2,3	1,9	1,2	4,2
121	Finlande	5,3	3,6	3,8	4,6	2,9	2,9
122	Norvège	5,5	3,2	4,0	3,0	4,4	2,0
123	Japon	5,2	2,6	6,3	3,2	6,9	5,7
124	Suisse	7,3	2,6	6,2	1,4	3,7	4,7
Autres économies		..	..	..	..	..	..
Toutes économies		2,9 w	2,7 w	4,2 w	3,1 w	4,4 w	3,7 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		..	..	..	..	..	..

a. On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation des administrations publiques, qui est donc incluse dans la "consommation privée, etc."

Tableau 9. Structure de la demande

	Répartition du produit intérieur brut (%)											
	Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut		Epargne intérieure brute		Exportations de biens et de services non facteurs		Solde de ressources	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Economies faible revenu	11 w	9 w	70 w	64 w	19 w	28 w	18 w	26 w	7 w	14 w	-1 w	-2 w
Chine et Inde	12 w	8 w	68 w	62 w	21 w	31 w	20 w	30 w	4 w	11 w	0 w	-2 w
Autres économies faible revenu	9 w	12 w	77 w	70 w	14 w	21 w	12 w	18 w	16 w	19 w	-2 w	-4 w
1 Mozambique	..	25	..	95	..	33	..	-19	..	16	..	-53
2 Ethiopie	11	26	77	69	13	13	12	5	12	12	-1	-8
3 Tanzanie	10	12	74	93	15	21	16	-5	26	16	1	-26
4 Somalie	8	23	84	91	11	21	8	-14	17	8	-3	-35
5 Bangladesh	9	8	83	91	11	12	8	1	10	8	-4	-11
6 RDP lao	..	15	..	87	..	11	..	-2	..	14	..	-13
7 Malawi	16	15	84	81	14	19	0	4	19	19	-14	-15
8 Népal	a	11	100	82	6	19	0	7	8	13	-6	-12
9 Tchad	20	21	74	92	12	9	6	-13	19	22	-6	-22
10 Burundi	7	17	89	78	6	18	4	5	10	12	-2	-13
11 Sierra Leone	8	10	33	85	12	11	8	5	30	13	-3	-6
12 Madagascar	16	8	84	84	7	13	0	8	13	17	-7	-5
13 Nigéria	5	9	83	70	14	13	12	21	13	34	-2	8
14 Ouganda	10	7	78	91	11	13	12	2	26	6	1	-11
15 Zaïre	10	10	64	75	11	13	26	16	31	27	15	3
16 Mali	10	10	84	79	18	27	5	11	12	16	-13	-15
17 Niger	6	12	90	85	8	10	3	3	9	17	-5	-6
18 Burkina Faso	5	13	90	85	10	19	4	2	6	9	-6	-17
19 Rwanda	14	14	81	80	10	15	5	6	12	9	-5	-9
20 Inde	9	12	76	67	17	24	15	21	4	8	-2	-3
21 Chine	14	6	61	59	24	36	25	36	4	14	1	-1
22 Haïti	8	10	90	85	7	12	2	5	13	12	-5	-8
23 Kenya	15	19	70	61	14	25	15	20	31	23	1	-6
24 Pakistan	11	17	76	72	21	18	13	11	8	14	-8	-6
25 Bénin	11	8	87	87	11	9	3	5	13	20	-8	-4
26 Rép. centrafricaine	22	15	67	87	21	9	11	-1	27	19	-11	-11
27 Ghana	14	9	77	84	18	12	8	6	17	19	-10	-6
28 Togo	11	17	65	69	22	21	23	13	32	45	1	-7
29 Zambie	15	10	45	85	25	9	40	5	49	28	15	-4
30 Guinée	..	10	..	71	..	18	..	19	..	27	..	1
31 Sri Lanka	13	10	74	78	12	21	13	12	38	27	1	-9
32 Lesotho	18	19	109	136	11	66	-26	-55	16	15	-38	-121
33 Indonésie	5	9	87	53	8	35	8	37	5	26	0	2
34 Mauritanie	19	13	54	79	14	15	27	8	42	50	13	-7
35 Afghanistan	a	..	99	..	11	..	1	..	11	..	-10	..
36 Bhoutan	..	14	..	67	..	39	..	19	..	30	..	-20
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	12	..	61	..	17	..	27	..	50	..	10	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	12	..	79	..	10	..	9	..	15	..	-1	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	11 w	12 w	67 w	62 w	22 w	25 w	21 w	27 w	17 w	25 w	0 w	2 w
Tranche inférieure	10 w	12 w	71 w	66 w	19 w	22 w	19 w	23 w	15 w	25 w	-1 w	0 w
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	9	11	74	80	22	13	17	9	21	19	-5	-4
44 Egypte, Rép. arabe d'	19	13	67	80	18	24	14	7	18	22	-4	-17
45 Sénégal	17	16	75	73	12	15	8	11	24	27	-4	-5
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	12	24	65	55	15	21	23	21	..	30	8	1
48 Philippines	9	9	70	73	21	19	21	18	17	25	0	-1
49 Côte d'Ivoire	11	18	61	69	22	10	29	13	37	35	7	3
50 Rép. dominicaine	19	6	75	76	10	26	6	18	16	32	-4	-8
51 Maroc	12	16	76	65	10	24	12	19	18	23	1	-6
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	34	25	64	64	22	23	2	11	18	41	-20	-12
53 Honduras	10	16	75	73	15	13	15	11	27	22	0	-2
54 Guatemala	7	8	82	84	13	14	10	8	17	17	-3	-5
55 Congo, Rép. populaire du	14	21	80	60	22	13	5	19	36	51	-17	6
56 Rép. arabe syrienne	14	15	76	61	10	13	10	24	17	33	0	11
57 Cameroun	13	12	75	69	13	18	12	19	24	19	-1	1
58 Pérou	10	10	59	68	34	20	31	22	16	13	-3	2
59 Equateur	9	9	80	71	14	22	11	20	16	27	-3	-2
60 Namibie	..	28	..	56	..	17	..	15	..	55	..	-1
61 Paraguay	7	6	79	79	15	21	14	15	15	34	-1	-6
62 El Salvador	9	12	79	82	15	16	12	6	27	13	-2	-10
63 Colombie	8	10	75	66	16	20	17	24	11	18	1	4
64 Thaïlande	10	10	72	61	20	31	19	29	16	36	-1	-2
65 Jamaïque	8	14	69	60	27	29	23	26	33	47	-4	-4
66 Tunisie	15	17	71	64	28	23	14	19	19	45	-13	-4
67 Turquie	12	11	74	68	15	22	13	21	6	22	-1	-1
68 Botswana	24	20	89	43	6	24	-13	37	32	64	-19	13

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Répartition du produit intérieur brut (%)												
	Consommation des administrations publiques		Consommation privée, etc.		Investissement intérieur brut		Épargne intérieure brute		Exportations de biens et de services non facteurs		Solde de ressources	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
69 Jordanie	..	24	..	78	..	18	..	-2	..	53	..	-20
70 Panama	11	22	73	67	18	3	16	11	36	34	-2	9
71 Chili	11	10	73	66	15	20	16	24	14	38	1	3
72 Costa Rica	13	16	78	63	20	24	9	21	23	35	-10	-4
73 Pologne	..	a	..	67	..	33	..	33	..	18	..	0
74 Maurice	13	12	74	66	17	29	13	21	36	67	-4	-8
75 Mexique	6	11	75	71	20	17	19	18	8	16	-2	1
76 Argentine	8	10	69	71	19	12	22	19	8	16	3	7
77 Malaisie	15	14	61	52	20	30	24	34	42	74	4	4
78 Algérie	15	16	66	53	22	31	19	31	22	21	-3	0
79 Bulgarie	..	7	..	63	..	32	..	30	..	31	..	-2
80 Liban	10	..	81	..	22	..	9	..	36	..	-13	..
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	8	..	74	..	21	..	18	..	29	..	-3	..
Tranche supérieure	12 w	12 w	61 w	59 w	24 w	27 w	25 w	30 w	20 w	24 w	1 w	4 w
83 Venezuela	10	9	56	64	25	13	34	27	26	34	9	14
84 Afrique du Sud	11	20	62	54	28	21	27	26	26	28	0	6
85 Brésil	11	9	67	65	20	22	22	26	8	7	2	3
86 Hongrie	a	11	75	59	26	26	25	30	..	36	-1	3
87 Uruguay	15	13	68	72	11	9	18	15	19	24	7	6
88 Yougoslavie	18	6	52	40	30	48	30	53	22	34	0	5
89 Gabon	11	20	52	47	31	26	37	33	43	48	6	7
90 Iran, Rép. islamique d'	13	11	63	61	17	30	24	28	20	3	6	-1
91 Trinité-et-Tobago	12	18	67	56	26	19	21	26	65	43	-5	7
92 Tchécoslovaquie	..	22	..	48	..	28	..	30	..	35	..	2
93 Portugal	12	13	68	66	25	30	20	21	27	36	-5	-10
94 Corée, Rép. de	9	10	83	52	15	35	8	37	9	34	-7	3
95 Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96 Libye	14	..	36	..	29	..	50	..	53	..	21	..
97 Grèce	12	22	73	69	26	18	15	9	9	24	-11	-9
98 Iraq	20	..	50	..	16	..	31	..	38	..	15	..
99 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.	11 w	11 w	68 w	62 w	20 w	26 w	20 w	27 w	13 w	21 w	-1 w	1 w
Afrique subsaharienne	10 w	14 w	73 w	73 w	14 w	15 w	14 w	13 w	23 w	25 w	1 w	-3 w
Asie de l'Est	13 w	8 w	64 w	57 w	22 w	34 w	23 w	35 w	7 w	25 w	0 w	0 w
Asie du Sud	8 w	12 w	77 w	69 w	17 w	22 w	14 w	18 w	6 w	9 w	-3 w	-4 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	13 w	14 w	65 w	59 w	22 w	29 w	21 w	28 w	19 w	..	-2 w	-2 w
Amérique latine et Caraïbes	9 w	9 w	69 w	67 w	20 w	20 w	21 w	24 w	13 w	14 w	1 w	3 w
Gravement endettées	10 w	9 w	68 w	67 w	21 w	21 w	22 w	23 w	14 w	15 w	1 w	2 w
Economies revenu élevé	22 w	17 w	61 w	61 w	17 w	22 w	17 w	22 w	13 w	23 w	1 w	1 w
Membres de l'OCDE	22 w	17 w	61 w	61 w	17 w	22 w	17 w	22 w	13 w	21 w	1 w	0 w
†Autres	14 w	19 w	57 w	54 w	25 w	23 w	27 w	28 w	48 w	69 w	2 w	4 w
100 †Arabie saoudite	18	32	34	47	14	21	48	21	60	37	34	-1
101 Irlande	17	14	72	57	22	21	10	29	35	67	-9	10
102 Espagne	13	15	68	63	23	25	19	22	10	19	-3	-3
103 †Israël	20	29	65	59	29	16	15	12	19	34	-13	-4
104 †Hong Kong	7	7	64	58	36	27	29	35	71	135	-7	8
105 †Singapour	10	11	80	46	22	35	10	43	123	191	-12	8
106 Nouvelle-Zélande	14	14	64	58	23	32	22	28	22	27	-1	-3
107 Australie	16	18	60	59	26	26	23	23	15	16	-3	-3
108 Royaume-Uni	23	18	65	64	13	21	12	18	18	24	-1	-4
109 Italie	18	15	61	62	20	24	21	23	13	19	1	-1
110 Pays-Bas	21	17	59	60	20	19	19	23	43	58	-1	4
111 †Koweït	13	23	26	46	16	19	60	31	68	56	45	12
112 Belgique	16	15	64	63	19	20	20	22	36	73	0	3
113 Autriche	20	17	59	55	22	27	21	28	25	40	-1	1
114 France	19	18	58	60	21	21	22	22	13	23	1	0
115 †Emirats arabes unis	..	19	..	41	..	25	..	40	..	55	..	15
116 Canada	21	19	60	59	20	23	20	23	19	25	0	0
117 Allemagne	21	19	56	54	23	22	23	27	19	35	0	6
118 Danemark	19	25	59	53	24	19	22	23	29	35	-2	3
119 Etats-Unis	25	20	63	67	12	15	12	13	6	12	1	-1
120 Suède	21	26	56	52	24	22	23	22	22	33	-1	1
121 Finlande	18	18	62	54	22	30	21	28	20	24	-2	-2
122 Norvège	16	20	56	48	29	27	28	32	41	41	-1	5
123 Japon	12	9	59	57	28	33	30	34	11	15	1	2
124 Suisse	11	13	60	58	30	30	29	29	29	38	-1	0
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	19 w	16 w	63 w	62 w	18 w	23 w	18 w	23 w	12 w	21 w	0 w	1 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	11 w	18 w	60 w	54 w	20 w	24 w	28 w	28 w	29 w	26 w	9 w	4 w

a. On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation des administrations publiques, qui est donc incluse dans la "consommation privée, etc."

Tableau 10. Structure de la consommation

Pourcentage de la consommation totale des ménages ^a											
	Alimentation		Habillement et chaussures	Loyers bruts, combustibles et électricité		Soins médicaux	Education	Transports et communications		Autres biens de consommation	
	Total	Céréales et tubercules		Total	Combustibles et électricité			Total	Automobiles	Total	Autres biens de consommation durables
Economies faible revenu											
Chine et Inde											
Autres économies faible revenu											
1 Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Ethiopie	50	24	6	14	7	3	2	8	1	17	2
3 Tanzanie	64	32	10	8	3	3	3	2	0	10	3
4 Somalie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5 Bangladesh	59	36	8	17	7	2	1	3	0	10	3
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	55	28	5	12	2	3	4	7	2	15	3
8 Népal	57	38	12	14	6	3	1	1	0	13	2
9 Tchad	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
10 Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
11 Sierra Leone	56	22	4	15	6	2	3	12	..	9	1
12 Madagascar	59	26	6	12	6	2	4	4	1	14	1
13 Nigéria	52	18	7	10	2	3	4	4	1	20	6
14 Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
15 Zaïre	55	15	10	11	3	3	1	6	0	14	3
16 Mali	57	22	6	8	6	2	4	10	1	13	1
17 Niger	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18 Burkina Faso	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
19 Rwanda	30	11	11	16	6	3	4	9	..	28	9
20 Inde	52	18	11	10	3	3	4	7	0	13	3
21 Chine	61 ^b	..	13	8	3	1	1	1	..	15	..
22 Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Kenya	39	16	7	12	2	3	9	8	1	22	6
24 Pakistan	54	17	9	15	6	3	3	1	0	15	5
25 Bénin	37	12	14	12	2	5	4	14	2	15	5
26 Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
27 Ghana	50	..	13	11	..	3	5 ^c	3	..	15	..
28 Togo	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
29 Zambie	37	8	10	11	5	7	13	5	1	16	1
30 Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	43	18	7	6	3	2	3	15	1	25	5
32 Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	48	21	7	13	7	2	4	4	0	22	5
34 Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
39 Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
40 Soudan	60	..	5	15	4	5	3	2	..	11	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire											
Tranche inférieure											
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	33	..	9	12	1	5	7	12	..	22	..
44 Egypte, Rép. arabe d'	50	10	11	9	3	3	6	4	1	18	3
45 Sénégal	50	15	11	12	4	2	5	6	0	14	2
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	40	9	11	13	5	4	7	6	1	20	3
48 Philippines	51	20	4	19	5	2	4	4	2	16	2
49 Côte d'Ivoire	40	14	10	5	1	9	4	10	..	23	3
50 Rép. dominicaine	46	13	3	15	5	8	3	4	0	21	8
51 Maroc	40	12	11	9	2	4	6	8	1	22	5
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
53 Honduras	39	..	9	21	..	8	5 ^c	3	..	15	..
54 Guatemala	36	10	10	14	5	13	4	3	0	20	5
55 Congo, Rép. populaire du	42	19	6	11	4	3	1	17	1	20	4
56 Rép. arabe syrienne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
57 Cameroun	24	8	7	17	3	11	9	12	1	21	3
58 Pérou	35	8	7	15	3	4	6	10	0	24	7
59 Equateur	30	..	10	7 ^d	1 ^d	5	6 ^c	12 ^c	..	30	..
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	30	6	12	21	4	2	3	10	1	22	3
62 El Salvador	33	12	9	7	2	8	5	10	1	28	7
63 Colombie	29	..	6	12	2	7	6	13	..	27	..
64 Thaïlande	30	7	16	7	3	5	5	13	0	24	5
65 Jamaïque	39	..	4	15	7	3 ^f	..	17	..	22	..
66 Tunisie	37	7	10	13	4	6	9	7	1	18	5
67 Turquie	40	8	15	13	7	4	1	5	..	22	..
68 Botswana	35	13	8	15	5	4	9	8	2	22	7

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage de la consommation totale des ménages ^a											
		Alimentation		Loyers bruts, combustibles et électricité				Transports et communications		Autres biens de consommation	
		Total	Céréales et tubercules	Habillement et chaussures	Total	Combustibles et électricité	Soins médicaux	Education	Total	Automobiles	Autres biens de consommation durables
69	Jordanie	35	..	5	6	..	5	8	6	..	35
70	Panama	38	7	3	11	3	8	9	7	0	24
71	Chili	29	7	8	13	2	5	6	11	0	29
72	Costa Rica	33	8	8	9	1	7	8	8	0	28
73	Pologne	29	..	9	7	2	6	7	8	2	34
74	Maurice	24	7	5	19	3	5	7	11	1	29
75	Mexique	35 ^b	..	10	8	..	5	5	12	..	25
76	Argentine	35	4	6	9	2	4	6	13	0	26
77	Malaisie	23	..	4	9	..	5	7	19	..	33
78	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Tranche supérieure											
83	Venezuela	23	..	7	10	..	8	5 ^c	11	..	36
84	Afrique du Sud	26	..	7	12	..	4 ^f	..	17	..	34
85	Brésil	35	9	10	11	2	6	5	8	1	27
86	Hongrie	25	..	9	10	5	5	7	9	2	35
87	Uruguay	31	7	7	12	2	6	4	13	0	27
88	Yougoslavie	27	..	10	9	4	6	5	11	2	32
89	Gabon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
90	Iran, Rép. islamique d'	37	10	9	23	2	6	5	6	1	14
91	Trinité-et-Tobago	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Portugal	34	..	10	8	3	6	5	13	3	24
94	Corée, Rép. de	35	14	6	11	5	5	9	9	..	25
95	Oman	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
96	Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Grèce	30	..	8	12	3	6	5	13	2	26
98	Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est											
Asie du Sud											
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies à revenu élevé											
Membres de l'OCDE											
†Autres											
100	†Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Irlande	22	4	5	11	5	10	7	11	3	33
102	Espagne	24	3	7	16	3	7	5	13	3	28
103	†Israël	21	..	5	20	2	9	12	10	..	23
104	†Hong Kong	12	1	9	15	2	6	5	9	1	44
105	†Singapour	19	..	8	11	..	7	12	13	..	30
106	Nouvelle-Zélande	12	2	6	14	2	9	6	19	6	34
107	Australie	13	2	5	21	2	10	8	13	4	31
108	Royaume-Uni	12	2	6	17	4	8	6	14	4	36
109	Italie	19	2	8	14	4	10	7	11	3	31
110	Pays-Bas	13	2	6	18	6	11	8	10	3	33
111	†Koweït	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
112	Belgique	15	2	6	17	7	10	9	11	3	31
113	Autriche	16	2	9	17	5	10	8	15	3	26
114	France	16	2	6	17	5	13	7	13	3	29
115	†Emirats arabes unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116	Canada	11	2	6	21	4	5	12	14	5	32
117	Allemagne	12	2	7	18	5	13	6	13	4	31
118	Danemark	13	2	5	19	5	8	9	13	5	33
119	Etats-Unis	13	2	6	18	4	14	8	14	5	27
120	Suède	13	2	5	19	4	11	8	11	2	32
121	Finlande	16	3	4	15	4	9	8	14	4	34
122	Norvège	15	2	6	14	5	10	8	14	6	32
123	Japon	16	4	6	17	3	10	8	9	1	34
124	Suisse	17	..	4	17	6	15	..	9	..	38
Autres économies											
Toutes économies											
Exportateurs de pétrole (hors URSS)											

a. Les données se rapportent soit à 1980, soit à 1985. b. Y compris les boissons et le tabac. c. Se rapporte aux dépenses publiques. d. Non compris les combustibles.
e. Y compris les combustibles. f. Non compris les dépenses publiques.

Tableau 11. Dépenses de l'administration centrale

Pourcentage des dépenses totales																	Excédent/ déficit global en % du PNB
Défense		Education		Santé		Habitat et équipements collectifs; sécurité sociale ^a		Services économiques		Divers ^a		Dépenses totales en % du PNB					
1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989		
Economies faible revenu																	
Chine et Inde																	
Autres économies faible revenu																	
1	Mozambique	..	..	14,4	10,6	5,7	3,6	4,4	9,3	22,9	30,1	52,6	46,5	13,7	35,2	-1,4	-6,8
2	Ethiopie	..	..	17,3	..	7,2	..	2,1	..	39,0	..	22,6	..	19,7	..	-5,0	..
3	Tanzanie	11,9	..	5,5	..	7,2	..	1,9	..	21,6	..	40,5	..	13,5	..	0,6	..
4	Somalie ^b	23,3	..	14,8	..	5,0	..	9,8	..	39,3	..	25,9	..	9,4	..	-1,9	..
5	Bangladesh ^b	5,1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
6	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7	Malawi ^b	3,1	5,3	15,8	12,3	5,5	7,3	5,8	0,4	33,1	36,9	36,7	37,9	22,1	29,5	-6,2	-6,0
8	Népal	7,2	5,2	7,2	10,0	4,7	5,0	0,7	5,0	57,2	49,0	23,0	25,8	8,5	22,0	-1,2	-10,1
9	Tchad	24,6	..	14,8	..	4,4	..	1,7	..	21,8	..	32,7	..	14,9	..	-2,7	..
10	Burundi	10,3	..	23,4	..	6,0	..	2,7	..	33,9	..	23,8	..	19,9	..	0,0	..
11	Sierra Leone ^b	3,6	..	15,5	..	5,3	..	2,7	..	24,6	..	48,3	..	23,9	..	-4,4	..
12	Madagascar	3,6	..	9,1	..	4,2	..	9,9	..	40,5	..	32,7	..	16,7	..	-2,0	..
13	Nigéria ^b	40,2	2,8	4,5	2,8	3,6	0,8	0,8	1,5	19,6	35,9	31,4	56,2	8,3	28,1	-0,7	-10,5
14	Ouganda	23,1	..	15,3	..	5,3	..	7,3	..	12,4	..	36,6	..	21,8	..	-8,1	..
15	Zaïre	11,1	14,0	15,1	6,1	2,4	4,3	2,1	4,6	13,2	25,9	56,2	45,1	13,7	18,4	-2,6	-6,8
16	Mali	..	8,0	..	9,0	..	2,1	..	3,1	..	5,3	..	72,4	..	28,9	..	-4,6
17	Niger	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18	Burkina Faso	11,5	17,9	20,6	14,0	8,2	5,2	6,6	0,2	15,5	7,0	37,6	55,7	8,4	11,2	0,3	0,3
19	Rwanda	25,6	..	22,2	..	5,7	..	2,6	..	22,0	..	21,9	..	12,5	..	-2,7	..
20	Inde	26,2	17,2	2,3	2,7	1,5	1,7	3,2	5,0	19,9	22,1	46,9	51,3	10,5	17,7	-3,2	-6,7
21	Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
22	Haiti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	14,5	..	..	..
23	Kenya ^b	6,0	12,2	21,9	22,1	7,9	5,9	3,9	2,6	30,1	17,9	30,2	39,2	21,0	28,0	-3,9	-4,4
24	Pakistan	39,9	..	1,2	..	1,1	..	3,2	..	21,4	..	33,2	..	16,9	21,5	-6,9	-7,0
25	Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26	Rép. centrafricaine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25,7	..	..
27	Ghana ^b	7,9	3,2	20,1	25,7	6,3	9,0	4,1	11,9	15,1	19,2	46,6	31,1	19,5	14,0	-5,8	0,4
28	Togo	..	11,1	..	19,9	..	5,2	..	8,5	..	31,2	..	24,1	..	32,5	..	-2,6
29	Zambie ^b	0,0	0,0	19,0	8,6	7,4	7,4	1,3	2,0	26,7	24,8	45,7	57,2	34,0	20,0	-13,8	-4,6
30	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31	Sri Lanka	3,1	5,4	13,0	10,7	6,4	6,2	19,5	15,1	20,2	20,6	37,7	42,0	25,2	29,8	-5,1	-7,5
32	Lesotho	0,0	..	22,4	..	7,4	..	6,0	..	21,6	..	42,7	..	14,5	..	3,5	..
33	Indonésie	18,6	8,3	7,4	10,0	1,4	1,8	0,9	1,7	30,5	..	41,3	78,2	15,1	20,6	-2,5	-2,1
34	Mauritanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	33,5	..	-4,2
35	Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Bhoutan	..	0,0	..	13,0	..	5,7	..	4,4	..	51,4	..	25,5	..	45,1	..	0,9
37	Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Libéria	5,3	..	15,2	..	9,8	..	3,5	..	25,8	..	40,5	..	16,7	..	1,1	..
39	Myanmar	31,6	18,7	15,0	13,7	6,1	5,0	7,5	14,8	20,1	31,7	19,7	16,2	..	..	..	..
40	Soudan ^b	24,1	..	9,3	..	5,4	..	1,4	..	15,8	..	44,1	..	19,2	..	-0,8	..
41	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire																	
Tranche inférieure																	
42	Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Bolivie	..	11,6	..	20,3	..	6,6	..	14,6	..	24,7	..	22,2	..	16,8	0,0	-1,6
44	Egypte, Rép. arabe d'	..	14,4	..	11,9	..	2,5	..	17,6	..	9,8	..	43,8	..	40,2	..	-6,9
45	Sénégal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	18,8	..	-2,8	..
46	Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Zimbabwe	..	16,5	..	23,4	..	7,6	..	3,9	..	22,4	..	26,2	..	40,8	..	-9,1
48	Philippines ^b	10,9	13,0	16,3	17,1	3,2	4,3	4,3	2,0	17,6	25,9	47,7	37,7	13,4	15,7	-2,0	-2,8
49	Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50	Rép. dominicaine	8,5	..	14,2	..	11,7	..	11,8	..	35,4	..	18,3	..	17,7	20,4	-0,2	..
51	Maroc	12,3	15,1	19,2	17,0	4,8	3,0	8,4	7,3	25,6	21,4	29,7	36,0	22,8	29,1	-3,9	-4,6
52	Papouasie-Nouvelle-Guinée ^b	..	4,7	..	15,3	..	9,4	..	3,1	..	20,8	..	46,6	..	29,0	..	-0,9
53	Honduras	12,4	..	22,3	..	10,2	..	8,7	..	28,3	..	18,1	..	16,1	..	-2,9	..
54	Guatemala	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	9,9	12,0	-2,2	-1,8
55	Congo, Rép. populaire du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
56	Rép. arabe syrienne	37,2	40,4	11,3	10,4	1,4	1,5	3,6	4,5	39,9	25,0	6,7	18,2	29,0	26,7	-3,5	-2,5
57	Cameroun	..	6,7	..	12,0	..	3,4	..	8,7	..	48,1	..	21,2	..	20,9	..	-3,3
58	Pérou ^b	14,5	20,2	23,6	15,6	5,5	5,5	1,8	..	30,9	18,3	23,6	40,4	16,1	11,6	-0,9	-4,8
59	Equateur ^b	15,7	14,9	27,5	23,4	4,5	9,8	0,8	2,0	28,9	17,6	22,6	32,3	13,4	14,2	0,2	0,0
60	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Paraguay	13,8	10,4	12,1	11,4	3,5	3,0	18,3	26,7	19,6	9,5	32,7	39,1	13,1	8,9	-1,7	0,8
62	El Salvador ^b	6,6	27,9	21,4	17,6	10,9	7,4	7,6	5,2	14,4	15,0	39,0	26,9	12,8	10,5	-1,0	-1,9
63	Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	13,1	14,6	-2,5	-0,7
64	Thaïlande	20,2	17,8	19,9	19,3	3,7	6,3	7,0	5,3	25,6	20,4	23,5	30,9	16,7	15,1	-4,2	3,1
65	Jamaïque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66	Tunisie	4,9	5,7	30,5	14,6	7,4	5,9	8,8	22,0	23,3	24,4	25,1	27,3	23,1	37,5	-0,9	-4,5
67	Turquie	15,5	11,6	18,1	15,7	3,2	2,9	3,1	3,1	42,0	19,8	18,1	46,9	22,7	23,7	-2,2	-4,6
68	Botswana ^b	0,0	12,4	10,0	20,1	6,0	5,5	21,7	11,5	28,0	20,2	34,5	30,4	33,7	50,1	-23,8	27,1

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage des dépenses totales																	
		Défense		Education		Santé		Habitat et équipements collectifs; sécurité sociale et aide sociale ^a		Services économiques		Divers ^a		Dépenses totales en % du PNB		Excédent/ déficit global en % du PNB	
		1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989
69	Jordanie	33,5	25,9	9,4	15,3	3,8	4,1	10,5	12,4	26,6	14,6	16,2	27,7	..	38,4	..	-9,9
70	Panama	0,0	7,9	20,7	19,1	15,1	19,8	10,8	23,5	24,2	6,1	29,1	23,6	27,6	31,7	-6,5	-5,8
71	Chili	6,1	8,4	14,5	10,1	10,3	5,9	39,8	33,9	15,3	8,8	16,3	33,0	43,2	32,5	-13,0	-0,2
72	Costa Rica	2,6	1,7	28,5	17,0	4,0	27,2	26,5	16,7	21,2	11,4	17,2	25,9	19,0	27,8	-4,5	-2,3
73	Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	40,4	..	-2,4
74	Maurice	0,8	1,0	13,5	15,3	10,3	9,2	18,0	18,5	13,9	17,2	43,4	38,8	16,3	24,2	-1,2	-1,5
75	Mexique	4,5	2,2	16,4	12,3	4,5	1,7	25,4	10,3	35,8	12,4	13,4	61,1	11,4	21,2	-2,9	-4,8
76	Argentine	10,0	8,6	20,0	9,3	..	2,0	20,0	40,9	30,0	20,5	20,0	18,7	19,6	15,5	0,0	-4,9
77	Malaisie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	26,5	30,1	-9,4	-2,6
78	Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	12,3	..	16,6	..	4,0	..	16,4	..	27,2	..	23,4	..	15,8	..	-4,0	..
Tranche supérieure																	
83	Venezuela	10,3	..	18,6	..	11,7	..	9,2	..	25,4	..	24,8	..	18,1	..	-0,2	..
84	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	21,8	33,0	-4,2	-7,5
85	Brésil	8,3	4,3	8,3	4,2	6,7	6,1	35,0	21,0	23,5	7,6	18,3	56,7	29,1	30,6	-0,3	-14,9
86	Hongrie	..	3,7	..	2,6	..	2,1	..	29,9	..	25,1	..	36,7	..	58,6	..	-2,0
87	Uruguay	5,6	8,2	9,5	7,9	1,6	4,5	52,3	50,9	9,8	9,5	21,2	19,1	25,0	25,8	-2,5	-1,7
88	Yougoslavie	16,7	53,4	..	..	16,7	..	33,3	6,0	16,7	19,6	16,7	21,0	21,1	5,3	-0,4	0,3
89	Gabon ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	37,0	..	-11,9	..
90	Iran, Rép. islamique d	24,1	11,7	10,4	19,3	3,6	7,1	6,1	17,2	30,6	13,8	25,2	30,9	30,8	17,5	-4,6	-8,0
91	Trinité-et-Tobago	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	36,9	..	-4,5
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Portugal	..	5,7	..	10,0	..	8,2	..	27,0	..	9,8	..	39,3	..	43,3	..	-5,0
94	Corée, Rép. de	25,8	24,9	15,8	18,5	1,2	2,0	5,9	9,9	25,6	19,7	25,7	24,9	18,0	16,9	-3,9	0,2
95	Oman	39,3	41,9	3,7	10,3	5,9	5,1	3,0	9,9	24,4	11,8	23,6	21,0	62,1	48,6	-15,3	-9,9
96	Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Grèce	14,9	..	9,1	..	7,4	..	30,6	..	26,4	..	11,7	..	27,5	..	-1,7	..
98	Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	5,4	9,1	2,9	5,0	0,5	5,1	16,2	31,4	61,8	47,8	13,1	1,6	..	..	..	..
Eco. revenu faible /interméd.																	
Afrique subsaharienne																	
Asie de l'Est																	
Asie du Sud																	
Europe, Moyen-Orient																	
et Afrique du Nord																	
Amérique latine et Caraïbes																	
Gravement endettés																	
Economies revenu élevé																	
Membres de l'OCDE																	
†Autres																	
100	†Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101	Irlande	..	2,8	..	11,8	..	12,4	..	30,3	..	15,4	..	27,3	32,7	57,9	-5,5	-10,7
102	Espagne	6,5	6,5	8,3	5,1	0,9	12,5	49,8	37,0	17,5	10,4	17,0	28,5	19,6	34,3	-0,5	-4,0
103	†Israël	42,9	26,1	7,1	10,1	0,0	3,9	7,1	22,3	7,1	10,4	35,7	27,2	43,9	49,1	-15,7	-3,9
104	†Hong Kong	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105	†Singapour	35,3	21,2	15,7	19,0	7,8	5,2	3,9	13,8	9,9	16,0	27,3	24,8	16,7	23,3	1,3	6,9
106	Nouvelle-Zélande ^b	5,8	4,8	16,9	12,5	14,8	12,7	25,6	33,8	16,5	9,0	20,4	27,1	31,1	45,9	-4,2	2,2
107	Australie	14,2	8,9	4,2	7,3	7,0	9,9	20,3	29,3	14,4	6,9	39,9	37,8	20,2	27,0	0,3	0,5
108	Royaume-Uni	16,7	12,5	2,6	2,9	12,2	14,3	26,5	34,8	11,1	6,7	30,8	28,8	31,8	34,6	-2,7	1,3
109	Italie	6,3	3,6	16,1	8,3	13,5	11,3	44,8	38,6	18,4	11,5	0,9	26,6	29,5	47,9	-8,7	-10,6
110	Pays-Bas	6,8	5,0	15,2	11,0	12,1	11,6	38,1	40,6	9,1	8,2	18,7	23,7	41,0	54,5	0,0	-4,5
111	†Koweït	8,4	19,9	15,0	14,0	5,5	7,4	14,2	20,5	16,6	14,5	40,1	23,7	34,4	31,0	17,4	..
112	Belgique	6,7	4,7	15,5	12,1	1,5	1,7	41,0	43,9	18,9	9,8	16,4	27,9	39,3	50,7	-4,3	-7,5
113	Autriche	3,3	2,7	10,2	9,2	10,1	12,8	53,8	48,3	11,2	10,1	11,4	16,8	29,6	39,3	-0,2	-4,1
114	France	..	6,1	..	6,9	..	21,0	..	40,7	..	6,5	..	18,8	32,3	42,6	0,7	-1,9
115	†Emirats arabes unis ^b	24,4	43,9	16,5	15,0	4,3	6,9	6,1	3,6	18,3	4,3	30,5	26,3	3,8	13,0	0,3	-0,6
116	Canada	7,6	7,3	3,5	2,9	7,6	5,5	35,3	37,0	19,5	10,8	26,5	36,5	20,1	23,1	-1,3	-2,9
117	Allemagne	12,4	8,7	1,5	0,7	17,5	18,3	46,9	49,4	11,3	7,5	10,4	15,5	24,2	29,0	0,7	-0,1
118	Danemark	7,3	5,4	16,0	9,2	10,0	1,2	41,6	37,8	11,3	6,9	13,7	39,6	32,6	41,8	2,7	4,2
119	Etats-Unis	32,2	24,6	3,2	1,8	8,6	12,9	35,3	29,3	10,6	8,0	10,1	23,3	19,1	23,0	-1,5	-2,8
120	Suède	12,5	6,5	14,8	8,7	3,6	1,0	44,3	55,9	10,6	8,0	14,3	19,8	27,9	40,6	-1,2	4,1
121	Finlande	6,1	5,1	15,3	14,1	10,6	10,6	28,4	36,5	27,9	20,6	11,6	13,1	24,3	29,3	1,2	2,1
122	Norvège	9,7	7,8	9,9	9,1	12,3	10,6	39,9	39,6	20,2	17,5	8,0	15,4	35,0	42,7	-1,5	-1,0
123	Japon ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	12,7	16,5	-1,9	-2,6
124	Suisse	15,1	..	4,2	..	10,0	..	39,5	..	18,4	..	12,8	..	13,3	..	0,9	..
Autres économies																	
Toutes économies																	
Exportateurs de pétrole (hors URSS)																	

a. Voir les notes techniques. b. Les données ne portent que sur les comptes budgétaires.

Tableau 12. Recettes courantes de l'administration centrale

Pourcentage du total des recettes courantes													
Recettes fiscales													
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values		Cotisations sécurité sociale		Taxes intérieures sur biens et services		Taxes sur échanges et transactions internationales		Autres taxes ^a		Recettes non fiscales		Recettes courantes totales en % du PNB	
1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989
Economies faible revenu													
Chine et Inde													
Autres économies faible revenu													
1	Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2	Ethiopie	23,0	26,6	0,0	0,0	29,8	21,0	30,4	19,6	5,6	2,2	11,1	30,7
3	Tanzanie	29,9	..	0,0	..	29,1	..	21,7	..	0,5	..	18,8	..
4	Somalie ^b	10,7	..	0,0	..	24,7	..	45,3	..	5,2	..	14,0	..
5	Bangladesh ^b	3,7	11,7	0,0	0,0	22,4	33,2	18,0	31,5	3,8	7,1	52,2	16,5
6	RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7	Malawi ^b	31,4	38,9	0,0	0,0	24,2	35,4	20,0	15,8	0,5	0,5	23,8	9,5
8	Népal	4,1	11,7	0,0	0,0	26,5	36,1	36,7	30,5	19,0	5,6	13,7	16,2
9	Tchad	16,7	20,8	0,0	0,0	12,3	8,6	45,2	46,2	20,5	12,7	5,3	11,6
10	Burundi	18,1	..	1,2	..	18,3	..	40,3	..	15,6	..	6,5	..
11	Sierra Leone ^b	32,7	26,3	0,0	0,0	14,6	25,7	42,4	44,6	0,3	0,3	9,9	3,1
12	Madagascar	13,1	..	7,2	..	29,9	..	33,6	..	5,5	..	10,8	..
13	Nigéria ^b	43,0	44,2	0,0	0,0	26,3	6,4	17,5	16,4	0,2	-14,4	13,0	47,4
14	Ouganda	22,1	5,5	0,0	0,0	32,8	19,1	36,3	75,3	0,3	0,0	8,5	0,0
15	Zaïre	22,5	35,9	2,3	0,8	12,1	11,9	57,8	45,5	1,6	2,3	3,6	3,6
16	Mali	..	10,8	..	4,4	..	28,6	..	12,0	..	30,8	..	13,5
17	Niger	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
18	Burkina Faso	16,8	15,0	0,0	8,2	18,0	13,4	51,8	38,9	3,2	6,5	10,2	18,1
19	Rwanda	17,9	..	4,4	..	14,1	..	41,7	..	13,8	..	8,1	..
20	Inde	21,3	13,5	0,0	0,0	44,5	35,5	20,1	26,7	0,9	0,4	13,2	23,9
21	Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
22	Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23	Kenya ^b	35,6	28,4	0,0	0,0	19,9	43,6	24,3	18,2	1,4	1,1	18,8	8,7
24	Pakistan	13,6	10,8	0,0	0,0	35,9	33,4	34,2	32,9	0,5	0,2	15,8	22,7
25	Bénin	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
26	Rép. centrafricaine	..	23,9	..	0,0	..	13,1	..	45,2	..	11,4	..	6,4
27	Ghana ^b	18,4	28,7	0,0	0,0	29,4	28,3	40,6	35,2	0,2	0,1	11,5	7,8
28	Togo	..	30,5	..	6,3	..	7,7	..	32,3	..	1,1	..	22,2
29	Zambie ^b	49,7	38,1	0,0	0,0	20,2	37,0	14,3	15,8	0,1	4,9	15,6	4,2
30	Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31	Sri Lanka	19,1	11,0	0,0	0,0	34,7	48,1	35,4	28,5	2,1	4,1	8,7	8,3
32	Lesotho	14,3	10,7	0,0	0,0	2,0	22,3	62,9	55,7	9,5	0,1	11,3	11,2
33	Indonésie	45,5	55,9	0,0	0,0	22,8	24,5	17,6	5,6	3,5	5,7	10,6	8,3
34	Mauritanie	..	32,3	..	0,0	..	19,4	..	36,8	..	1,4	..	10,1
35	Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36	Bhoutan	..	9,2	..	0,0	..	18,0	..	0,9	..	0,7	..	71,2
37	Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38	Libéria	40,4	33,9	0,0	0,0	20,3	25,1	31,6	34,6	3,1	2,3	4,6	4,2
39	Myanmar	28,7	9,5	0,0	0,0	34,2	27,7	13,4	15,9	0,0	0,0	23,8	46,8
40	Soudan ^b	11,8	..	0,0	..	30,4	..	40,5	..	1,5	..	15,7	..
41	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire													
Tranche inférieure													
42	Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43	Bolivie	..	4,9	..	8,3	..	34,5	..	8,7	..	6,7	..	37,0
44	Egypte, Rép. arabe d'	..	14,9	..	14,2	..	11,3	..	13,2	..	10,6	..	35,8
45	Sénégal	17,5	..	0,0	..	24,5	..	30,9	..	23,9	..	3,2	..
46	Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47	Zimbabwe	..	45,3	..	0,0	..	25,7	..	17,1	..	1,2	..	10,7
48	Philippines ^b	13,8	26,1	0,0	0,0	24,3	33,2	23,0	22,7	29,7	4,0	9,3	14,0
49	Côte d'Ivoire	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
50	Rép. dominicaine	17,9	17,8	3,9	3,8	19,0	21,3	40,4	41,7	1,7	2,1	17,0	13,4
51	Maroc	16,4	18,9	5,9	5,2	45,7	46,2	13,2	14,3	6,1	7,2	12,6	8,2
52	Papouasie-Nouvelle-Guinée ^b	..	44,6	..	0,0	..	10,5	..	24,9	..	1,8	..	18,1
53	Honduras	19,2	..	3,0	..	33,8	..	28,2	..	2,3	..	13,5	..
54	Guatemala	12,7	18,1	0,0	0,0	36,1	23,2	26,2	33,8	15,6	7,2	9,4	17,7
55	Congo, Rép. populaire du	19,4	..	0,0	..	40,3	..	26,5	..	6,3	..	7,5	..
56	Rép. arabe syrienne	6,8	24,7	0,0	0,0	10,4	8,9	17,3	7,2	12,1	12,2	53,4	47,0
57	Cameroun	..	45,2	..	6,4	..	20,2	..	14,0	..	9,1	..	5,1
58	Pérou ^b	16,0	16,8	0,0	0,0	34,0	54,5	14,0	18,3	26,0	6,0	10,0	4,5
59	Equateur ^b	19,6	48,9	0,0	0,0	19,1	24,8	52,4	18,4	5,1	4,7	3,8	3,1
60	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61	Paraguay	8,8	12,9	10,4	13,2	26,1	25,4	24,8	11,7	17,0	24,3	12,9	12,4
62	El Salvador ^b	15,2	22,4	0,0	0,0	25,6	45,5	36,1	16,8	17,2	11,3	6,0	3,9
63	Colombie	37,1	25,8	13,7	9,6	15,2	27,7	19,8	17,9	7,1	8,2	7,1	10,7
64	Thaïlande	12,1	20,6	0,0	0,0	46,3	45,4	28,7	22,2	1,8	3,2	11,2	8,6
65	Jamaïque	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
66	Tunisie	15,9	12,9	7,1	11,1	31,6	20,1	21,8	27,9	7,8	5,1	15,7	22,8
67	Turquie	30,8	43,3	0,0	0,0	31,0	29,5	14,6	6,3	6,1	3,1	17,5	17,7
68	Botswana ^b	19,9	41,0	0,0	0,0	2,4	0,9	47,2	12,1	0,4	0,1	30,0	46,0

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage du total des recettes courantes														
Recettes fiscales														
	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values		Cotisations sécurité sociale		Taxes intérieures sur biens et services		Taxes sur échanges et transactions internationales		Autres taxes ^a		Recettes non fiscales		Recettes courantes totales en % du PNB	
	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989	1972	1989
69 Jordanie	9,4	9,1	0,0	0,0	15,6	16,2	36,2	35,1	3,1	7,5	35,6	32,1	..	22,5
70 Panama	23,3	17,2	22,4	30,1	13,2	14,9	16,0	6,2	7,7	3,0	17,3	28,6	21,8	27,8
71 Chili	14,3	23,3	28,6	6,0	28,6	37,1	14,3	9,8	0,0	-0,2	14,3	24,1	30,2	30,8
72 Costa Rica	18,0	9,2	13,9	29,6	37,7	17,0	18,9	32,4	1,6	-2,6	9,8	14,3	15,3	26,1
73 Pologne	..	30,4	..	21,4	..	30,4	..	6,2	..	6,5	..	5,1	..	38,7
74 Maurice	22,7	12,9	0,0	4,4	23,3	20,9	40,2	48,5	5,5	5,2	8,2	8,2	15,6	24,6
75 Mexique	37,3	35,8	18,6	10,5	32,2	56,7	13,6	8,0	-8,5	-19,3	6,8	8,2	10,1	15,8
76 Argentine	..	4,3	..	43,4	..	22,4	..	11,4	..	10,3	..	8,2	..	13,2
77 Malaisie	25,2	28,6	0,1	0,8	24,2	20,3	27,9	18,0	1,4	2,5	21,2	29,8	20,3	26,3
78 Algérie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	9,5	14,4	14,0	10,5	37,3	48,5	24,4	7,1	9,0	10,6	5,8	8,9	12,8	40,7
Tranche supérieure														
83 Venezuela	54,2	43,0	6,0	4,2	6,7	8,8	6,1	23,4	1,1	2,3	25,9	18,2	18,5	22,8
84 Afrique du Sud	54,8	52,0	1,2	1,5	21,5	30,7	4,6	3,8	5,0	2,9	12,8	9,2	21,2	27,4
85 Brésil	20,0	9,8	27,7	11,3	35,4	9,5	7,7	1,6	3,1	2,0	6,2	65,8	18,9	42,0
86 Hongrie	..	18,2	..	29,4	..	32,4	..	5,3	..	0,2	..	14,5	..	56,5
87 Uruguay	4,7	8,5	30,0	26,7	24,5	43,2	6,1	10,4	22,0	4,9	12,6	6,2	22,7	24,3
88 Yougoslavie	..	..	60,0	..	20,0	66,4	20,0	31,3	..	..	..	2,3	20,7	5,6
89 Gabon ^b	18,2	..	6,0	..	9,5	..	44,9	..	4,2	..	17,2	..	26,1	..
90 Iran, Rép. islamique d'	7,9	19,3	2,7	14,7	6,4	7,8	14,6	6,7	4,9	7,6	63,6	43,9	26,2	9,5
91 Trinité-et-Tobago	..	53,7	..	0,0	..	20,2	..	7,8	..	1,4	..	16,9	..	30,9
92 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Portugal	..	20,0	..	27,1	..	39,0	..	3,7	..	2,6	..	7,6	..	37,1
94 Corée, Rép. d.	29,0	34,8	0,7	4,4	41,7	32,4	10,7	10,9	5,3	5,5	12,6	12,2	13,1	18,1
95 Oman	71,1	23,7	0,0	0,0	0,0	0,7	3,0	2,6	2,3	0,8	23,6	72,1	47,4	38,2
96 Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Grèce	12,2	..	24,5	..	35,5	..	6,7	..	12,0	..	9,2	..	25,4	..
98 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99 Roumanie	6,0	0,0	8,2	14,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	85,8	75,4	..	..
Eco. revenu faible/intermédi.														
Afrique subsaharienne														
Asie de l'Est														
Asie du Sud														
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord														
Amérique latine et Caraïbes														
Gravement endettées														
Economies revenu élevé														
Membres de l'OCDE														
†Autres														
100 †Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
101 Irlande	28,3	34,0	9,0	13,3	32,1	31,6	16,7	7,6	3,2	3,0	10,6	10,5	30,1	46,8
102 Espagne	15,9	22,7	38,9	38,4	23,4	27,8	10,0	2,8	0,7	1,3	11,1	7,1	19,7	29,4
103 †Israël	40,0	38,0	0,0	8,1	20,0	31,2	20,0	2,3	10,0	5,4	10,0	15,0	31,3	40,2
104 †Hong Kong	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
105 †Singapour	24,4	20,9	0,0	0,0	17,6	19,5	11,1	2,7	15,5	11,1	31,4	45,7	21,5	27,5
106 Nouvelle-Zélande ^b	61,4	53,6	0,0	0,0	19,9	26,2	4,1	2,0	4,5	3,2	10,0	15,0	29,8	43,5
107 Australie	58,3	62,7	0,0	0,0	21,9	22,0	5,2	4,6	2,1	0,6	12,5	10,0	22,2	27,1
108 Royaume-Uni	39,4	38,8	15,6	18,2	27,1	31,1	1,7	0,1	5,4	2,3	10,8	9,6	32,6	35,6
109 Italie	16,6	36,3	39,2	29,3	31,7	29,3	0,4	0,0	4,3	2,3	7,7	2,9	24,9	38,2
110 Pays-Bas	32,5	27,4	36,7	39,1	22,3	21,9	0,5	0,0	3,4	2,8	4,7	8,7	43,4	49,0
111 †Koweït	68,8	0,6	0,0	0,0	19,7	0,4	1,5	1,3	0,2	0,0	9,9	97,7	55,2	66,1
112 Belgique	31,3	36,4	32,4	34,7	28,9	23,3	1,0	0,0	3,3	2,8	3,1	2,8	35,1	43,7
113 Autriche	20,7	17,9	30,0	37,0	28,3	26,2	5,4	1,6	10,2	8,5	5,5	8,7	29,7	34,9
114 France	16,8	17,4	37,0	43,5	37,9	28,8	0,3	0,0	3,0	3,4	4,9	6,9	33,4	40,9
115 †Emirats arabes unis ^b	0,0	0,0	0,0	3,1	0,0	39,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	57,2	0,2	1,3
116 Canada	54,0	53,7	8,8	14,2	15,9	19,6	11,0	3,5	-0,6	0,0	10,9	9,0	21,1	20,2
117 Allemagne	19,7	18,1	46,6	53,0	28,1	23,0	0,8	0,0	0,8	0,2	4,0	5,8	25,3	29,0
118 Danemark	40,0	39,4	5,1	2,8	42,1	40,3	3,1	0,1	2,8	3,3	6,8	14,2	35,5	42,3
119 États-Unis	59,4	52,5	23,6	33,9	7,1	3,2	1,6	1,6	2,5	0,8	5,7	8,0	17,6	20,1
120 Suède	27,0	19,6	21,6	30,1	34,0	27,6	1,5	0,5	4,7	8,9	11,3	13,4	32,4	44,4
121 Finlande	30,0	33,0	7,8	9,4	47,7	45,5	3,1	1,1	5,8	4,4	5,5	6,6	26,5	31,1
122 Norvège	22,6	14,6	20,6	26,0	48,0	36,6	1,6	0,5	1,0	1,5	6,2	20,9	36,8	43,3
123 Japon ^b	64,8	67,2	0,0	0,0	22,6	15,0	3,5	1,4	6,8	11,2	2,4	5,3	11,2	14,1
124 Suisse	13,9	..	37,3	..	21,5	..	16,7	..	2,6	..	8,0	..	14,5	..
Autres économies														
Toutes économies														
Exportateurs de pétrole (hors URSS)														

a. Voir les notes techniques b. Les données ne portent que sur les comptes budgétaires.

Tableau 13. Monnaie et taux d'intérêt

	Disponibilités monétaires au sens large					Inflation annuelle moyenne (déflateur PIB) 1980-89	Taux d'intérêt nominaux des banques (pourcentage annuel moyen)			
	Taux annuel moyen de croissance nominale (%)		Encours moyen en pourcentage du PIB				Intérêts créditeurs		Intérêts débiteurs	
	1965-80	1980-89	1965	1980	1989		1980	1989	1980	1989
Economies faible revenu										
Chine et Inde										
Autres économies faible revenu										
1 Mozambique	..	..	..	..	..	35,0	..	..	..	..
2 Ethiopie	12,7	11,9	12,5	25,3	45,4	2,0	..	6,70	..	6,00
3 Tanzanie	19,7	21,5	..	37,2	..	25,9	4,00	17,00	11,50	31,00
4 Somalie	20,4	50,0	12,7	17,8	17,6	42,8	4,50	25,00	7,50	33,67
5 Bangladesh	..	22,0	..	16,9	27,3	10,6	8,25	12,00	11,33	16,00
6 RDP lao	..	..	..	..	8,7	..	7,20	14,00	4,80	15,00
7 Malawi	15,4	17,7	17,6	20,5	..	14,6	7,92	12,75	16,67	23,00
8 Népal	17,9	19,6	8,4	21,9	33,4	9,1	4,00	8,50	14,00	15,00
9 Tchad	12,5	12,2	9,3	20,0	21,6	1,5	5,50	4,25	11,00	11,50
10 Burundi	15,7	9,8	10,1	13,3	17,5	3,6	2,50	4,00	12,00	12,00
11 Sierra Leone	15,9	53,2	11,7	20,6	18,6	54,2	9,17	20,00	11,00	29,67
12 Madagascar	12,2	17,5	15,8	22,3	21,4	17,8	5,63	11,50	9,50	..
13 Nigéria	28,5	12,7	9,9	21,5	18,6	14,6	5,27	13,09	8,43	35,00
14 Ouganda	23,2	77,8	..	12,7	7,8	108,1	6,80	36,17	10,80	40,00
15 Zaïre	28,2	62,7	8,4	6,2	6,4	59,4	..	..	..	..
16 Mali	14,4	10,9	..	17,9	21,3	3,6	13,71	9,53	9,38	8,75
17 Niger	18,3	6,1	3,8	13,3	18,1	3,8	6,19	5,25	9,38	8,00
18 Burkina Faso	17,1	12,5	6,9	13,8	18,5	4,7	13,55	9,49	9,38	8,75
19 Rwanda	19,0	9,7	15,8	13,6	17,8	4,0	6,25	6,31	13,50	12,00
20 Inde	15,3	17,0	23,7	36,2	45,6	7,7	..	..	16,50	16,50
21 Chine	..	25,5	..	33,5	66,7	5,7	5,40	..	..	..
22 Haïti	20,3	7,8	9,9	26,1	33,2	6,8	10,00	..	..	..
23 Kenya	18,6	14,6	..	36,8	37,8	9,1	5,75	12,00	10,58	17,25
24 Pakistan	14,7	13,7	40,7	38,7	37,5	6,7	..	..	..	..
25 Bénin	17,3	4,2	10,6	21,1	18,8	7,5	13,71	9,53	9,38	7,13
26 Rép. centrafricaine	12,7	5,9	13,5	18,9	17,8	6,7	5,50	7,50	10,50	12,50
27 Ghana	25,9	45,9	20,3	16,2	13,9	43,9	11,50	16,50	19,00	25,58
28 Togo	20,3	7,3	10,9	29,0	34,0	5,2	12,71	9,53	9,38	8,75
29 Zambie	12,7	28,9	..	32,6	..	38,3	7,00	11,44	9,50	18,39
30 Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	15,4	15,5	32,3	35,3	36,6	10,8	14,50	16,43	19,00	13,17
32 Lesotho	..	18,5	..	..	43,9	13,2	9,60	12,82	11,00	18,75
33 Indonésie	54,4	24,6	..	13,2	30,2	8,3	6,00	18,60	..	21,70
34 Mauritanie	20,7	11,3	5,7	20,5	21,9	9,2	..	6,00	..	12,00
35 Afghanistan	14,0	22,0	14,4	26,8	..	..	9,00	9,00	13,00	13,00
36 Bhoutan	..	20,0	..	..	..	..	..	6,50	..	15,00
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	..	..	..	..	..	..	10,30	6,77	18,40	13,82
39 Myanmar	11,5	11,1	..	..	..	..	1,50	1,50	8,00	8,00
40 Soudan	21,6	37,0	14,1	32,5	17,0	..	6,00	..	..	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	24,3	306,0	10,9	16,2	21,7	392,2	18,00	..	28,00	..
44 Egypte, Rép. arabe d'	17,7	21,8	35,3	52,2	91,7	11,1	8,33	11,67	13,33	18,33
45 Sénégal	15,6	7,2	15,3	26,6	23,6	7,3	6,19	5,25	9,38	6,96
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	..	18,1	..	54,6	50,7	10,9	3,52	8,85	17,54	13,00
48 Philippines	17,7	16,1	19,9	19,0	21,1	14,8	12,25	14,13	14,00	19,27
49 Côte d'Ivoire	20,4	5,7	21,8	25,8	30,5	3,7	13,55	9,53	9,38	8,75
50 Rép. dominicaine	18,5	25,8	18,0	21,8	23,9	19,1	..	..	..	..
51 Maroc	15,7	14,5	29,4	..	50,5	7,4	4,88	8,50	7,00	9,00
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	8,4	..	32,9	33,6	5,6	6,90	8,23	11,15	14,62
53 Honduras	14,8	12,0	15,4	22,8	33,8	4,8	7,00	8,63	18,50	15,38
54 Guatemala	16,3	15,0	15,2	20,5	22,8	13,4	9,00	13,00	11,00	16,00
55 Congo, Rép. populaire du	14,2	10,0	16,5	14,7	19,3	0,6	6,50	8,00	11,00	12,50
56 Rép. arabe syrienne	21,9	19,8	24,6	40,9	..	15,1	5,00	..	..	..
57 Cameroun	19,0	9,2	11,7	18,3	20,8	6,6	7,50	7,50	13,00	14,00
58 Pérou	25,9	193,0	18,8	16,5	9,2	160,2	..	..	..	..
59 Equateur	22,6	31,8	15,6	20,2	16,1	34,5	..	40,24	9,00	30,08
60 Namibie	..	..	..	..	..	13,2	..	..	..	..
61 Paraguay	21,3	20,0	12,1	19,8	..	23,2	..	..	..	..
62 El Salvador	14,3	16,5	21,6	28,1	26,9	16,7	..	..	..	..
63 Colombie	26,5	..	19,8	23,7	..	24,3	..	27,70	19,00	28,21
64 Thaïlande	17,9	18,0	23,6	37,6	65,0	3,2	12,00	9,50	18,00	15,00
65 Jamaïque	17,2	25,1	24,3	35,4	56,8	18,5	10,29	19,04	13,00	25,56
66 Tunisie	17,4	15,5	30,2	42,1	..	7,5	2,50	7,37	7,25	9,87
67 Turquie	27,5	55,0	23,0	17,2	22,6	41,4	10,95	53,45	25,67	50,00
68 Botswana	..	27,1	..	30,7	30,3	12,1	5,00	5,58	8,48	7,67

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Disponibilités monétaires au sens large					Inflation annuelle moyenne (déflateur PIB) 1980-89	Taux d'intérêt nominaux des banques (pourcentage annuel moyen)			
		Taux annuel moyen de croissance nominale (%)		Encours moyen en pourcentage du PIB				Intérêts créditeurs		Intérêts débiteurs	
		1965-80	1980-89	1965	1980	1989		1980	1989	1980	1989
69	Jordanie	19,1	13,0	..	88,8	119,1	2,2	..	..	..	..
70	Panama	..	..	..	..	..	2,6	..	..	..	..
71	Chili	116,0	..	16,3	22,6	..	20,5	37,46	26,60	47,14	38,28
72	Costa Rica	24,6	25,9	19,3	38,8	38,2	24,8	..	15,62	..	29,17
73	Pologne	..	53,0	..	58,4	42,0	38,1	3,00	21,00	8,00	16,67
74	Maurice	21,8	21,7	27,3	41,1	60,6	8,5	9,25	11,06	12,90	16,13
75	Mexique	21,9	62,0	25,1	27,5	15,3	72,8	20,63	36,25	28,10	54,00
76	Argentine	86,0	342,0	..	22,2	12,4	334,5	79,40	432,75	..	430,38
77	Malaisie	21,5	12,6	26,3	69,8	117,4	1,5	6,23	3,00	7,75	7,00
78	Algérie	22,3	14,9	32,1	58,5	96,9	5,2	..	..	..	..
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	1,5	..	..	..	..
80	Liban	16,2	64,0	83,4	176,1	..	..	..	17,54	..	39,86
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	15,0	..	15,4	22,1	..	..	7,50	..	..	..
Tranche supérieure											
83	Venezuela	22,9	15,1	17,4	43,0	32,0	16,0	..	29,23	..	22,57
84	Afrique du Sud	14,0	16,5	56,6	49,5	54,0	14,0	5,54	18,13	9,50	19,83
85	Brésil	43,4	..	20,6	18,4	..	227,9	115,00	5,922,36	..	..
86	Hongrie	..	7,6	..	46,5	43,0	7,5	3,00	9,00	9,00	13,00
87	Uruguay	65,8	61,4	28,0	31,2	40,7	59,2	50,30	84,70	66,62	127,58
88	Yougoslavie	25,7	133,0	43,6	59,1	50,5	96,8	5,88	5,644,83	11,50	4,353,75
89	Gabon	25,2	5,8	16,2	15,2	24,0	-1,0	7,50	8,75	12,50	12,50
90	Iran, République islamique d'	28,4	..	21,6	54,5	..	14,0	..	..	..	..
91	Trinité-et-Tobago	23,1	9,0	21,3	32,0	..	5,4	6,57	6,28	10,00	13,31
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	1,5	2,67	2,48	..	..
93	Portugal	19,5	21,4	77,7	96,3	98,7	19,2	19,00	13,00	18,75	19,59
94	Corée, Rép. d.	35,5	20,4	11,1	31,7	50,3	5,1	19,50	10,00	18,00	11,25
95	Oman	..	12,4	..	13,8	28,6	-6,6	..	8,66	..	10,01
96	Libye	29,2	2,3	14,2	34,7	75,8	0,2	5,13	5,50	7,00	7,00
97	Grèce	21,4	25,1	35,0	61,6	..	18,2	14,50	17,14	21,25	23,26
98	Iraq	..	..	19,7	..	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	..	7,5	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible /interméd.											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est											
Asie du Sud											
Europe, Moyen-Orient											
et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies revenues élevées											
Membres de l'OCDE											
†Autres											
100	†Arabie saoudite	32,1	9,4	16,4	18,6	63,7	-5,2	..	..	..	..
101	Irlande	16,1	6,1	..	58,1	42,7	8,1	12,00	4,54	15,96	9,42
102	Espagne	19,7	10,0	59,2	75,2	64,7	9,4	13,05	9,55	16,85	15,84
103	†Israël	60,0	106,0	15,3	56,4	64,4	117,1	..	14,10	176,93	31,63
104	†Hong Kong	..	..	..	69,3	..	7,1	..	..	..	..
105	†Singapour	17,6	12,8	58,4	74,4	117,5	1,5	9,37	3,21	11,72	6,21
106	Nouvelle-Zélande	12,8	16,4	56,5	53,4	11,5	11,4	11,00	16,32	12,63	20,84
107	Australie	15,9	12,9	50,0	61,8	70,2	7,8	8,58	15,29	10,58	21,69
108	Royaume-Uni	13,8	23,0	47,8	45,9	..	6,1	14,13	6,07	16,17	13,92
109	Italie	17,9	12,2	69,0	81,8	75,7	10,3	12,70	6,92	19,03	14,21
110	Pays-Bas	14,7	5,8	54,4	79,0	87,7	1,9	5,96	3,49	13,50	10,75
111	†Koweït	17,8	5,1	28,1	33,1	74,8	-2,9	4,50	4,50	6,80	6,80
112	Belgique	10,4	6,8	59,2	57,0	58,0	4,8	7,69	5,13	..	11,08
113	Autriche	13,3	7,3	48,9	72,5	84,9	3,8	5,00	2,98	..	..
114	France	15,0	9,9	53,7	69,7	76,2	6,5	6,25	5,92	18,73	16,01
115	†Emirats arabes unis	..	11,1	..	19,0	59,9	1,1	9,47	..	12,13	..
116	Canada	15,3	8,3	40,2	64,3	66,7	4,6	12,87	12,09	14,25	13,33
117	Allemagne	10,1	5,6	46,1	60,4	64,3	2,7	7,95	5,50	12,04	9,94
118	Danemark	11,5	15,6	46,0	42,6	..	6,0	10,80	8,27	17,20	13,44
119	Etats-Unis	9,2	8,9	64,1	58,9	66,2	3,9	13,07	9,09	15,27	10,92
120	Suède	10,7	10,4	46,8	46,5	49,6	7,4	11,25	9,21	15,12	14,05
121	Finlande	14,7	14,2	39,1	39,5	52,1	7,0	..	5,75	9,77	10,31
122	Norvège	12,8	11,4	51,9	52,9	59,9	5,6	5,00	9,63	12,63	14,39
123	Japon	15,0	8,8	106,7	134,0	..	1,3	5,50	2,32	8,35	5,29
124	Suisse	7,1	7,8	101,1	107,4	123,8	3,6	7,75	8,08	5,56	5,85
Autres économies											
Toutes économies											
Exportateurs de pétrole											
(hors URSS)											

Tableau 14. Croissance du commerce de marchandises

	Commerce de marchandises (millions de dollars)		Taux annuel moyen de croissance (%) ^a				Termes de l'échange (1987=100)	
	Exportations	Importations	Exportations		Importations		1985	1989
	1989	1989	1965-80	1980-89	1965-80	1980-89		
Economies faible revenu	120.136 t	131.918 t	5,6 w	5,2 w	4,3 w	3,0 w	107 m	102 m
Chine et Inde	68.061 t	78.355 t	..	10,0 w	..	9,1 w	103 m	103 m
Autres économies faible revenu	52.075 t	53.563 t	6,2 w	0,8 w	5,3 w	-3,2 w	107 m	102 m
1 Mozambique	92	680	..	-12,6	..	0,4	94	91
2 Ethiopie	420	1.100	-0,5	0,4	-0,9	6,4	117	107
3 Tanzanie	260	840	-4,2	-8,2	1,7	-2,9	101	108
4 Somalie	82	133	4,4	-4,6	4,4	-9,0	107	111
5 Bangladesh	1.305	3.524	..	7,6	..	7,8	109	94
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	267	505	5,1	2,9	3,3	-0,8	104	101
8 Népal	156	580	..	11,2	..	11,6	98	100
9 Tchad	137	435	..	..	..	..	..	..
10 Burundi	78	187	..	2,6	..	6,9	133	86
11 Sierra Leone	137	189	-2,4	-2,5	..	-4,2	106	78
12 Madagascar	312	340	0,6	-2,2	-0,4	-2,9	98	108
13 Nigéria	9.000	3.600	11,1	-2,3	14,6	-19,5	167	86
14 Ouganda	273	652	-2,9	4,3	..	1,7	143	88
15 Zaïre	2.302	1.993	..	0,6	..	1,6	111	98
16 Mali	271	500	9,5	5,6	..	4,6	95	102
17 Niger	250	370	12,8	-3,8	6,6	-8,2	126	79
18 Burkina Faso	75	410	3,6	0,8	5,7	-1,5	108	98
19 Rwanda	88	333	7,9	-0,8	..	10,9	116	121
20 Inde	15.523	19.215	3,0	5,8	1,2	3,5	96	101
21 Chine*	52.538	59.140	..	11,5	..	11,7	109	104
22 Haïti	240	330	5,5	-6,9	7,0	-5,1	89	97
23 Kenya	1.110	2.100	3,9	1,6	2,2	1,0	114	107
24 Pakistan	4.642	7.119	-1,8	8,5	0,4	4,2	90	99
25 Bénin	111	431	..	..	..	..	..	..
26 Rép. centrafricaine	92	88	-1,3	-3,7	-4,8	3,2	107	113
27 Ghana	1.020	940	-2,6	5,6	-1,4	-1,5	106	82
28 Togo	245	472	..	3,1	8,5	-1,0	118	107
29 Zambie	1.347	873	-0,7	-3,2	-7,6	-4,5	71	90
30 Guinée	430	465	..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	1.554	2.229	0,2	6,7	-1,2	2,3	103	100
32 Lesotho ^b	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	21.773	16.360	9,6	2,4	..	-0,4	134	97
34 Mauritanie	360	370	4,0	3,4	..	1,6	113	114
35 Afghanistan	466	765	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	370	217	4,4	0,3	1,5	2,2	97	115
39 Myanmar	215	191	-2,0	-11,7	..	-15,9	106	124
40 Soudan	520	1.390	-0,3	0,0	2,3	-3,7	106	106
41 Viet Nam	1.320	1.670	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	396.324 t	400.367 t	2,6 w	5,5 w	5,1 w	0,9 w	110 m	103 m
Tranche inférieure	172.262 t	183.853 t	4,3 w	5,2 w	4,4 w	0,2 w	111 m	103 m
42 Angola	2.187	1.073	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	817	615	2,7	-0,8	5,0	-2,4	167	117
44 Egypte, Rép. arabe d'	2.565	7.434	-0,1	9,2	3,6	6,5	131	82
45 Sénégal	600	1.150	2,6	2,5	..	0,7	106	103
46 Yémen, Rép. arabe d'	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	1.300	1.090	..	3,1	..	-7,4	100	95
48 Philippines	7.747	10.732	4,6	1,3	2,9	0,4	93	107
49 Côte d'Ivoire	2.970	2.380	5,5	3,1	7,6	-1,1	110	91
50 Rép. dominicaine	911	2.241	0,3	1,2	5,0	4,4	109	117
51 Maroc	3.337	5.492	3,7	5,7	6,5	2,2	88	80
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1.281	1.535	14,1	6,4	..	2,7	111	81
53 Honduras	1.100	1.000	3,1	2,1	2,5	0,1	111	120
54 Guatemala	323	404	4,8	-11,7	4,6	-15,6	108	107
55 Congo, Rép. populaire du	830	590	10,3	6,2	0,6	-1,5	145	90
56 Rép. arabe syrienne	3.006	2.097	11,4	5,7	8,5	-8,4	125	84
57 Cameroun	900	1.320	4,9	-3,3	5,6	-1,8	139	101
58 Pérou	3.714	1.839	1,6	0,4	-1,4	-6,7	111	88
59 Equateur	2.354	1.860	15,1	5,0	6,3	-3,2	153	102
60 Namibie ^b	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	670	600	6,5	7,0	3,7	-1,4	108	120
62 El Salvador	610	1.140	1,0	-1,6	2,7	0,0	126	114
63 Colombie	5.739	5.010	1,4	9,8	5,3	-3,3	140	84
64 Thaïlande	20.059	25.768	8,6	12,8	4,1	8,4	91	99
65 Jamaïque	982	1.806	-0,4	-2,1	-1,9	1,1	95	106
66 Tunisie	2.932	4.366	10,8	4,1	10,4	-0,1	105	99
67 Turquie	11.626	15.788	5,5	11,4	7,7	7,4	82	96
68 Botswana ^b	..	..	..	..	..	..	..	..
* Données pour Taiwan, Chine :	66.475	50.523	15,6	13,4	12,2	9,6	105	112

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Commerce de marchandises (millions de dollars)		Taux annuel moyen de croissance (%) ^a				Termes de l'échange (1987=100)	
		Exportations 1989	Importations 1989	Exportations 1965-80 1980-89		Importations 1965-80 1980-89		1985	1989
69	Jordanie	926	2.119	11,2	9,1	9,7	-1,0	95	112
70	Panama	297	964	-5,7	0,1	-1,9	-4,8	130	152
71	Chili	8.190	6.496	8,0	4,9	1,4	-1,5	102	126
72	Costa Rica	1.362	1.743	7,0	3,1	6,0	4,7	111	109
73	Pologne	13.155	10.085	..	2,4	..	1,4	94	120
74	Maurice	987	1.326	3,1	10,5	5,2	10,7	83	108
75	Mexique	22.975	22.084	7,7	3,7	5,7	-4,7	133	98
76	Argentine	9.567	4.200	4,7	0,6	1,8	-8,2	110	110
77	Malaisie	25.053	22.496	4,6	9,8	2,2	3,7	117	97
78	Algérie	8.600	8.380	1,8	2,9	13,0	-5,8	174	88
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..
80	<i>Liban</i>	700	2.281	..	..	..	..	..	..
81	<i>Mongo lie</i>	..	..	..	..	..	..	..	..
82	<i>Nicaragua</i>	250	1.000	2,8	-7,8	1,3	-4,2	111	110
Tranche supérieure		224.062 t	216.515 t	8,5 w	5,7 w	5,8 w	1,6 w	104 m	103 m
83	Venezuela	12.953	7.837	-9,5	11,3	8,1	-4,3	174	118
84	Afrique du Sud	13.500	16.952	7,8	-8,0	-0,1	-6,6	105	94
85	Brésil	34.392	18.281	9,3	5,6	8,2	-1,6	92	124
86	Hongrie	9.605	8.818	..	5,7	..	1,6	104	87
87	Uruguay	1.599	1.203	4,6	2,8	1,2	-2,6	89	110
88	Yougoslavie	13.343	14.799	5,6	0,4	6,6	-0,7	95	121
89	Gabon	1.160	950	8,6	-0,2	..	-1,7	140	96
90	Iran, Rép. islam. que d'	13.000	9.550	..	21,6	..	6,5	160	68
91	Trinité-et-Tobago	1.578	1.222	-5,5	-5,1	-5,8	-14,2	156	92
92	Tchécoslovaquie	14.455	14.277	..	..	..	..	..	..
93	Portugal	12.798	19.043	3,4	11,7	3,7	8,2	85	105
94	Corée, Rép. de	62.283	61.347	27,2	13,8	15,2	10,4	103	108
95	Oman	3.933	2.255	..	..	..	..	..	..
96	Libye	6.760	5.100	3,3	-1,3	11,7	-9,0	196	91
97	Grèce	7.353	16.103	11,9	4,1	5,2	3,5	94	97
98	<i>Iraq</i>	11.400	11.000	..	..	..	..	..	..
99	<i>Roumanie</i>	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.		516.460 t	532.285 t	3,3 w	5,4 w	5,0 w	1,4 w	108 m	103 m
Afrique subsaharienne		30.884 t	31.805 t	6,1 w	-0,6 w	5,7 w	-5,9 w	109 m	104 m
Asie de l'Est		195.268 t	202.642 t	10,0 w	10,0 w	7,2 w	7,6 w	106 m	102 m
Asie du Sud		23.395 t	32.858 t	2,2 w	6,2 w	1,3 w	3,8 w	101 m	100 m
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		141.379 t	163.596 t	3,7 w	5,8 w	6,7 w	1,7 w	104 m	96 m
Amérique latine et Caraïbes		112.034 t	84.433 t	-1,0 w	3,6 w	4,1 w	-3,7 w	111 m	110 m
Gravement endettées		140.081 t	114.839 t	-0,2 w	3,9 w	5,1 w	-1,2 w	110 m	108 m
Economies revenu élevé		2.385.816 t	2.513.829 t	7,4 w	3,9 w	4,6 w	4,9 w	98 m	100 m
Membres de l'OCDE		2.173.621 t	2.280.495 t	7,3 w	4,1 w	4,2 w	5,1 w	94 m	100 m
†Autres		212.195 t	233.334 t	8,8 w	2,4 w	11,7 w	3,3 w	117 m	100 m
100	†Arabie saoudite	26.200	21.500	8,8	-11,3	25,9	-9,9	176	92
101	Irlande	20.693	17.419	10,0	7,4	4,8	3,3	97	100
102	Espagne	44.450	71.298	12,4	7,4	4,4	8,4	91	107
103	†Israël	10.735	13.101	8,9	7,7	6,2	4,8	105	102
104	†Hong Kong	28.731	72.154	9,1	6,2	8,3	11,0	97	100
105	†Singapour	44.600	49.605	4,7	8,1	7,0	5,8	99	98
106	Nouvelle-Zélande	8.586	8.757	3,8	3,5	1,1	3,4	88	100
107	Australie	33.205	39.869	5,4	4,1	1,0	5,0	111	122
108	Royaume-Uni	152.403	197.714	5,1	2,7	1,4	5,0	103	103
109	Italie	140.691	149.503	7,7	3,7	3,5	4,3	84	95
110	Pays-Bas	107.799	104.220	8,0	4,5	4,4	3,3	101	100
111	†Koweït	11.476	6.295	18,5	1,2	11,8	-6,3	175	77
112	Belgique ^c	100.737	99.336	7,8	4,7	5,2	3,0	94	97
113	Autriche	32.444	38.854	8,2	5,1	6,1	4,5	87	90
114	France	172.561	190.186	8,5	3,3	4,3	2,9	96	102
115	†Emirats arabes unis	15.000	9.600	..	0,8	..	-3,6	171	96
116	Canada	114.066	113.230	5,4	6,0	2,5	8,8	110	110
117	Allemagne	340.628	268.601	7,2	4,4	5,3	3,4	82	96
118	Danemark	27.997	26.592	5,4	5,3	1,7	4,5	93	102
119	Etats-Unis	346.948	491.512	6,4	2,3	5,5	8,2	100	102
120	Suède	51.497	48.920	4,9	4,9	1,8	3,5	94	101
121	Finlande	23.265	24.611	5,9	3,2	3,1	4,9	85	104
122	Norvège	27.030	23.632	8,2	6,8	3,0	2,9	130	89
123	Japon	275.040	207.356	11,4	4,6	4,9	5,4	71	96
124	Suisse	51.444	58.150	6,2	3,8	4,5	4,1	86	99
Autres économies		..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		2.902.276 t	3.046.114 t	6,7 w	4,1 w	4,7 w	4,3 w	106 m	101 m
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		119.130 t	86.874 t	2,0 w	-2,4 w	11,4 w	-7,4 w	171 m	91 m

a. Voir les notes techniques. b. Les chiffres concernant les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, Botswana et Swaziland) sont inclus dans les données sur l'Afrique du Sud; il n'y est pas tenu compte des échanges entre les pays de l'Union. c. Y compris le Luxembourg.

Tableau 15. Structure des importations de marchandises

	Pourcentage des importations de marchandises									
	Produits alimentaires		Combustibles		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Economies faible revenu	19 w	10 w	5 w	6 w	6 w	9 w	34 w	33 w	34 w	42 w
Chine et Inde	..	8 w	..	5 w	..	10 w	..	32 w	..	45 w
Autres économies faible revenu	17 w	14 w	5 w	7 w	3 w	6 w	33 w	36 w	42 w	37 w
1 Mozambique	17	35	8	1	7	3	24	34	45	26
2 Ethiopie	7	17	6	10	5	3	37	44	44	26
3 Tanzanie	12	8	9	1	1	4	34	45	44	43
4 Somalie	33	29	5	3	5	2	24	38	33	29
5 Bangladesh	..	31	..	2	..	4	..	27	..	36
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	16	10	5	12	2	1	21	43	57	35
8 Népal	..	9	..	1	..	5	..	44	..	41
9 Tchad	13	16	20	2	3	3	21	46	42	33
10 Burundi	18	7	6	5	7	3	15	42	55	44
11 Sierra Leone	19	25	9	3	1	3	29	39	41	31
12 Madagascar	20	16	5	2	2	4	25	40	48	38
13 Nigéria	9	10	6	7	3	3	34	38	48	43
14 Ouganda	8	9	1	0	3	1	37	50	51	40
15 Zaïre	19	15	7	6	4	3	33	46	37	30
16 Mali	21	20	6	1	3	2	23	36	47	42
17 Niger	13	16	6	2	4	3	21	39	55	41
18 Burkina Faso	25	16	4	0	12	2	19	46	40	36
19 Rwanda	12	8	7	0	4	2	28	53	50	36
20 Inde	22	8	5	17	14	12	37	18	22	45
21 Chine *	..	9	..	3	..	10	..	31	..	47
22 Haïti	31	23	6	1	5	2	14	26	44	47
23 Kenya	13	9	11	2	2	4	32	44	42	40
24 Pakistan	20	16	3	14	5	8	38	32	34	30
25 Bénin	23	29	6	2	2	6	17	17	53	47
26 Rép. centrafricaine	13	15	7	1	2	4	29	39	49	40
27 Ghana	13	11	4	5	2	7	33	40	48	37
28 Togo	18	26	4	6	2	2	32	25	45	41
29 Zambie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
30 Guinée	..	22	..	5	..	2	..	36	..	35
31 Sri Lanka	41	19	8	4	4	4	12	27	34	46
32 Lesotho ^a	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	6	8	3	8	2	10	39	38	50	37
34 Mauritanie	9	23	4	18	1	1	56	29	30	29
35 Afghanistan	17	9	4	1	1	1	8	26	69	63
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	18	3	8	1	1	1	33	81	39	15
39 Myanmar	15	4	4	2	5	1	18	52	58	41
40 Soudan	24	20	5	2	3	3	21	33	47	43
41 Viet Nam	..	8	..	23	..	2	..	37	..	30
Economies revenu intermédiaire	16 w	11 w	9 w	10 w	11 w	9 w	30 w	35 w	34 w	35 w
Tranche inférieure	17 w	13 w	8 w	8 w	9 w	8 w	30 w	31 w	37 w	40 w
42 Angola	18	29	2	3	2	1	24	39	54	28
43 Bolivie	20	18	1	2	2	3	34	38	42	40
44 Egypte, Rép. arabe d'	28	27	7	3	10	8	23	26	31	36
45 Sénégal	37	21	6	5	4	3	15	34	38	37
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	..	3	..	1	..	5	..	55	..	36
48 Philippines	20	11	10	13	7	7	33	20	30	50
49 Côte d'Ivoire	18	20	6	4	2	2	28	30	46	44
50 Rép. dominicaine	25	14	10	6	2	3	23	30	40	47
51 Maroc	36	13	5	15	9	11	18	28	31	33
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	25	16	4	11	1	1	25	37	45	36
53 Honduras	12	12	6	4	1	2	26	29	56	53
54 Guatemala	11	8	7	9	2	3	29	34	50	45
55 Congo, Rép. populaire du	15	17	6	0	1	2	34	40	44	41
56 Rép. arabe syrienne	22	21	10	2	8	3	16	32	43	42
57 Cameroun	12	16	5	1	3	2	28	36	51	44
58 Pérou	17	22	3	10	5	5	41	26	34	36
59 Equateur	10	9	9	4	4	7	33	34	44	46
60 Namibie ^a	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	14	12	14	23	2	2	37	30	33	33
62 El Salvador	16	16	5	7	3	5	28	32	48	40
63 Colombie	8	9	1	4	10	7	45	37	35	43
64 Thaïlande	7	6	9	8	5	9	31	39	49	38
65 Jamaïque	22	19	9	14	4	4	23	21	42	42
66 Tunisie	16	15	6	9	6	10	31	24	41	41
67 Turquie	6	8	10	21	10	13	37	26	37	33
68 Botswana ^a	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
* Données pour Taiwan, Chine :	14	7	5	9	17	13	36	37	28	34

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage des importations de marchandises

	Produits alimentaires		Combustibles		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
69 Jordanie	30	19	6	16	5	4	18	23	42	38
70 Panama	12	15	21	17	1	2	21	18	45	48
71 Chili	20	5	6	12	9	5	35	41	30	37
72 Costa Rica	9	8	5	4	2	4	29	28	54	57
73 Pologne	..	11	..	17	..	10	..	32	..	29
74 Maurice	35	9	5	1	2	3	15	40	42	48
75 Mexique	5	16	2	4	10	8	50	34	33	37
76 Argentine	7	4	10	9	21	9	25	35	38	43
77 Malaisie	27	11	12	5	7	6	22	45	32	33
78 Algérie	27	28	0	2	5	8	15	28	52	35
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	29	26	9	2	9	3	17	19	36	50
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	13	14	5	3	1	1	30	39	51	42
Tranche supérieure	14 w	10 w	10 w	12 w	14 w	10 w	31 w	34 w	32 w	35 w
83 Venezuela	12	12	1	1	5	9	44	47	39	31
84 Afrique du Sud ^a	5	6	5	1	10	4	42	52	37	38
85 Brésil	20	5	21	30	9	8	22	29	28	28
86 Hongrie	12	7	11	12	21	9	27	33	28	38
87 Uruguay	10	7	17	14	14	7	24	33	36	39
88 Yougoslavie	16	8	6	19	19	11	28	26	32	36
89 Gabon	16	17	5	1	1	2	37	43	40	38
90 Iran, Rép. islamique d'	16	22	0	4	6	4	36	34	42	37
91 Trinité-et-Tobago	12	21	49	6	2	6	16	27	21	40
92 Tchécoslovaquie	..	6	..	28	..	10	..	36	..	20
93 Portugal	16	12	8	11	18	7	27	37	30	34
94 Corée, Rép. de	15	6	7	13	26	17	13	34	38	30
95 Oman	..	20	..	2	..	2	..	34	..	43
96 Libye	14	14	4	4	3	1	36	34	43	47
97 Grèce	16	16	8	6	11	7	35	31	30	40
98 Iraq	24	27	0	0	7	5	25	29	44	39
99 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.	17 w	11 w	8 w	10 w	10 w	8 w	31 w	34 w	35 w	37 w
Afrique subsaharienne	17 w	16 w	6 w	4 w	2 w	3 w	29 w	40 w	45 w	37 w
Asie de l'Est	16 w	7 w	9 w	9 w	7 w	10 w	28 w	36 w	38 w	38 w
Asie du Sud	25 w	10 w	4 w	17 w	11 w	11 w	35 w	18 w	26 w	44 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	19 w	15 w	9 w	11 w	15 w	9 w	26 w	33 w	31 w	33 w
Amérique latine et Caraïbes	13 w	9 w	9 w	11 w	8 w	7 w	34 w	35 w	36 w	38 w
Gravement endettées	16 w	12 w	8 w	10 w	12 w	8 w	32 w	33 w	33 w	37 w
Economies revenu élevé	20 w	10 w	11 w	9 w	19 w	8 w	20 w	34 w	31 w	39 w
Membres de l'OCDE	20 w	10 w	11 w	9 w	19 w	8 w	20 w	34 w	31 w	39 w
†Autres	23 w	9 w	6 w	6 w	12 w	7 w	20 w	35 w	38 w	45 w
100 † Arabie saoudite	31	15	1	0	4	2	27	37	37	45
101 Irlande	19	11	8	6	9	4	25	38	39	42
102 Espagne	20	11	10	12	14	8	27	38	28	31
103 † Israël	16	9	6	8	11	5	28	24	38	54
104 † Hong Kong	26	8	3	2	11	5	13	26	46	59
105 † Singapour	24	7	13	14	18	5	14	42	30	33
106 Nouvelle-Zélande	8	7	7	6	9	4	33	40	43	42
107 Australie	6	5	8	5	9	4	37	45	41	42
108 Royaume-Uni	32	10	11	5	24	9	11	37	23	37
109 Italie	24	13	16	12	24	12	15	29	21	34
110 Pays-Bas	16	13	10	10	12	6	25	29	37	41
111 † Koweït	26	16	1	0	2	2	32	43	39	40
112 Belgique ^b	14	10	9	8	21	10	24	24	32	48
113 Autriche	15	5	7	6	12	8	31	37	35	44
114 France	20	10	15	9	18	8	20	33	27	40
115 † Emirats arabes unis	..	13	..	1	..	2	..	38	..	46
116 Canada	10	6	7	5	9	5	40	53	34	32
117 Allemagne	24	11	8	8	20	9	13	31	35	42
118 Danemark	15	12	11	7	10	6	25	30	39	44
119 Etats-Unis	20	6	10	11	20	5	14	41	36	36
120 Suède	12	6	11	8	11	7	30	40	36	40
121 Finlande	10	5	10	10	11	8	35	40	34	37
122 Norvège	11	6	7	4	12	8	38	43	32	39
123 Japon	23	16	20	21	38	18	9	14	11	31
124 Suisse	17	6	6	4	9	6	24	31	43	53
Autres économies	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies	19 w	10 w	10 w	9 w	17 w	8 w	22 w	34 w	32 w	39 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	17 w	15 w	6 w	3 w	4 w	4 w	31 w	35 w	42 w	43 w

a. Les chiffres concernant les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, Botswana et Swaziland) sont inclus dans les données sur l'Afrique du Sud; il n'y est pas tenu compte des échanges entre les pays de l'Union. b. Y compris le Luxembourg.

Tableau 16. Structure des exportations de marchandises

	Pourcentage des exportations de marchandises									
	Combustibles, minéraux et métaux		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés		Textiles et habillement ^a	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Economies faible revenu	16 w	25 w	60 w	23 w	1 w	6 w	23 w	46 w	12 w	22 w
Chine et Inde	..	11 w	..	18 w	..	10 w	..	62 w	..	28 w
Autres économies faible revenu	22 w	43 w	65 w	30 w	1 w	1 w	11 w	26 w	4 w	12 w
1 Mozambique	14	9	84	43	0	1	2	47	1	0
2 Ethiopie	0	3	100	94	0	0	0	3	0	1
3 Tanzanie	1	4	86	84	0	1	13	11	0	6
4 Somalie	0	0	86	96	4	1	10	3	..	0
5 Bangladesh	..	1	..	28	..	0	..	71	..	58
6 RDP lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
7 Malawi	0	0	99	94	0	0	1	5	0	5
8 Népal	..	0	..	13	..	3	..	84	..	73
9 Tchad	5	4	92	90	0	1	3	4	0	3
10 Burundi	0	0	94	93	0	0	6	6	1	1
11 Sierra Leone	25	41	14	21	0	0	60	38	0	0
12 Madagascar	4	6	90	85	1	0	4	9	1	6
13 Nigéria	32	94	65	5	..	0	2	1	0	0
14 Ouganda	13	0	86	99	0	0	1	0	0	0
15 Zaïre	72	85	20	6	0	0	8	9	0	0
16 Mali	1	0	96	90	1	2	2	8	1	1
17 Niger	0	..	95	..	1	..	4	..	1	..
18 Burkina Faso	1	0	94	88	1	1	4	10	2	1
19 Rwanda	40	1	60	98	0	0	1	1	..	0
20 Inde	10	8	41	19	1	7	47	66	36	23
21 Chine*	..	11	..	19	..	7	..	63	..	25
22 Haïti	14	0	62	14	3	16	20	70	3	43
23 Kenya	13	2	77	85	0	1	10	12	0	1
24 Pakistan	2	1	62	33	1	0	35	66	29	54
25 Bénin	1	26	94	71	2	0	3	3	0	0
26 Rép. centrafricaine	1	0	45	47	0	0	54	52	0	0
27 Ghana	13	29	86	63	0	0	1	8	0	0
28 Togo	33	53	62	38	1	1	4	7	0	0
29 Zambie	..	92	..	3	..	1	..	5	..	0
30 Guinée	..	83	..	6	..	0	..	11	..	0
31 Sri Lanka	0	3	99	43	0	4	1	50	0	38
32 Lesotho ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	43	47	53	21	3	1	1	31	0	9
34 Mauritanie	94	45	5	54	1	0	0	0	0	0
35 Afghanistan	0	43	87	40	..	1	13	17	12	13
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	72	35	25	24	1	21	3	19	0	0
39 Myanmar	5	11	94	73	0	1	0	15	0	4
40 Soudan	1	1	99	95	..	2	0	2	0	1
41 Viet Nam	..	12	..	75	..	2	..	10	..	5
Economies revenu intermédiaire	27 w	26 w	46 w	21 w	14 w	20 w	13 w	33 w	3 w	11 w
Tranche inférieure	22 w	29 w	62 w	32 w	8 w	12 w	8 w	28 w	2 w	9 w
42 Angola	6	95	76	2	1	0	17	3	0	0
43 Bolivie	93	80	3	15	0	1	4	4	0	1
44 Egypte, Rép. arabe d'	8	46	71	18	0	0	20	35	15	27
45 Sénégal	9	19	88	72	1	1	2	8	1	1
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	..	17	..	40	..	1	..	43	..	3
48 Philippines	11	12	84	26	0	10	6	52	1	7
49 Côte d'Ivoire	2	1	93	91	1	0	4	7	1	2
50 Rép. dominicaine	10	2	88	28	0	5	2	65	0	35
51 Maroc	40	23	55	30	0	4	5	42	1	20
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	54	90	37	..	1	10	8	..	0
53 Honduras	6	1	90	87	0	1	4	11	1	7
54 Guatemala	0	2	86	81	1	0	13	16	4	11
55 Congo, Rép. populaire du	4	76	45	15	2	1	49	7	0	0
56 Rép. arabe syrienne	1	77	89	16	1	1	9	6	7	3
57 Cameroun	17	48	77	49	3	0	2	3	0	1
58 Pérou	45	55	54	26	0	1	1	17	0	9
59 Equateur	2	49	96	48	0	0	2	2	1	0
60 Namibie ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	0	0	92	92	0	0	8	8	0	1
62 El Salvador	2	1	82	79	1	5	16	15	6	11
63 Colombie	18	26	75	49	0	1	6	24	2	6
64 Thaïlande	11	3	86	43	0	15	3	39	0	17
65 Jamaïque	28	16	41	26	0	1	31	58	4	13
66 Tunisie	31	23	51	11	0	6	19	60	2	29
67 Turquie	9	8	89	26	0	5	2	61	1	35
68 Botswana ^b	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
* Données pour Taiwan, Chine :	2	2	28	6	15	36	54	57	25	15

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage des exportations de marchandises											
		Combustibles, minéraux et métaux		Autres produits primaires		Machines et matériel de transport		Autres biens manufacturés		Textiles et habillement ^a	
		1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
69	Jordanie	33	45	60	10	2	1	5	44	1	5
70	Panama	35	2	63	78	0	0	2	19	1	7
71	Chili	89	57	7	33	1	1	4	9	0	1
72	Costa Rica	0	1	84	69	1	4	15	27	2	18
73	Pologne	..	19	..	14	..	32	..	34	..	6
74	Maurice	0	0	100	38	0	1	0	61	0	51
75	Mexique	22	41	62	14	1	24	15	21	3	2
76	Argentine	1	4	93	64	1	6	5	26	0	3
77	Malaisie	34	19	60	37	2	27	4	17	0	5
78	Algérie	57	96	39	0	2	2	2	2	0	0
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	14	6	52	24	14	8	19	63	2	8
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	4	1	90	96	0	1	6	2	0	0
Tranche supérieure		32 w	25 w	28 w	13 w	22 w	25 w	18 w	37 w	5 w	12 w
83	Venezuela	97	91	1	1	0	1	2	7	0	0
84	Afrique du Sud ^b	24	46	44	20	3	3	29	31	1	2
85	Brésil	9	15	83	33	2	20	7	32	1	3
86	Hongrie	5	8	25	24	32	30	37	38	9	6
87	Uruguay	0	0	95	61	0	3	5	35	2	14
88	Yougoslavie	10	8	33	12	24	28	33	52	8	8
89	Gabon	52	69	37	21	1	1	10	9	0	0
90	Iran, Rép. islamique d'	88	89	8	5	0	1	4	6	4	5
91	Trinité-et-Tobago	84	62	9	7	0	1	7	30	0	0
92	Tchécoslovaquie	..	4	..	5	..	55	..	36	..	6
93	Portugal	4	6	34	15	3	19	58	59	24	29
94	Corée, Rép. de	15	2	25	5	3	38	56	55	27	23
95	Oman	..	87	..	5	..	7	..	3	..	0
96	Libye	99	97	1	0	..	0	0	3	0	0
97	Grèce	8	13	78	35	2	3	11	48	3	27
98	Iraq	95	98	4	0	0	1	1	1	0	0
99	Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.		25 w	26 w	49 w	21 w	11 w	17 w	15 w	36 w	6 w	13 w
Afrique subsaharienne		24 w	53 w	68 w	36 w	0 w	1 w	7 w	10 w	0 w	2 w
Asie de l'Est		22 w	12 w	67 w	19 w	1 w	22 w	10 w	47 w	2 w	20 w
Asie du Sud		6 w	6 w	57 w	24 w	1 w	5 w	35 w	65 w	28 w	33 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		21 w	34 w	35 w	12 w	21 w	20 w	23 w	33 w	8 w	12 w
Amérique latine et Caraïbes		43 w	33 w	50 w	33 w	1 w	12 w	6 w	24 w	1 w	3 w
Gravement endettées		33 w	29 w	45 w	29 w	11 w	15 w	11 w	28 w	3 w	5 w
Economies revenu élevé		12 w	9 w	20 w	12 w	30 w	40 w	38 w	40 w	7 w	5 w
Membres de l'OCDE		9 w	7 w	21 w	12 w	31 w	41 w	39 w	40 w	7 w	4 w
†Autres		59 w	27 w	17 w	6 w	3 w	26 w	23 w	40 w	10 w	12 w
100 †Arabie saoudite		98	91	1	1	1	2	1	7	0	0
101 Irlande		3	2	63	26	5	32	29	40	7	4
102 Espagne		9	8	51	18	10	36	29	37	6	4
103 †Israël		6	2	28	10	2	27	63	60	9	6
104 †Hong Kong		1	1	5	2	7	23	87	73	52	39
105 †Singapour		21	18	44	9	10	47	24	26	6	5
106 Nouvelle-Zélande		1	9	94	67	0	5	5	19	0	2
107 Australie		13	32	73	35	5	5	10	27	1	11
108 Royaume-Uni		7	10	9	8	42	40	42	40	7	3
109 Italie		8	3	14	7	30	37	47	52	15	12
110 Pays-Bas		12	12	32	25	21	21	35	42	9	4
111 †Koweït		98	96	1	0	1	1	0	3	0	0
112 Belgique ^c		13	9	11	11	20	25	55	55	12	7
113 Autriche		8	5	17	8	20	34	55	52	12	8
114 France		8	5	21	18	26	35	45	41	10	5
115 †Emirats arabes unis		..	91	..	2	..	2	..	5	..	1
116 Canada		28	19	35	19	15	39	22	24	1	1
117 Allemagne		7	4	5	6	46	49	42	41	5	5
118 Danemark		2	4	55	32	22	25	21	39	4	4
119 Etats-Unis		8	6	27	16	37	43	28	34	3	2
120 Suède		9	6	23	10	35	43	33	41	2	2
121 Finlande		3	5	40	14	12	29	45	52	2	3
122 Norvège		21	56	28	10	17	13	34	21	2	1
123 Japon		2	1	7	1	31	65	60	32	17	2
124 Suisse		3	3	7	4	30	32	60	61	10	5
Autres économies		..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Toutes économies		15 w	12 w	26 w	14 w	25 w	35 w	34 w	39 w	7 w	6 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		80 w	92 w	16 w	2 w	0 w	1 w	3 w	5 w	..	1 w

a. Les textiles et l'habillement sont une sous-catégorie des "autres biens manufacturés". b. Les chiffres concernant les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Lesotho, Botswana et Swaziland) sont inclus dans les données sur l'Afrique du Sud; il n'y est pas tenu compte des échanges entre les pays de l'Union.

c. Y compris le Luxembourg.

Tableau 17. Biens manufacturés : origine et composition des importations des pays de l'OCDE

	Valeur des importations de biens manufacturés par origine (millions de dollars) ^a		Composition des importations de biens manufacturés, 1989 (%) ^a				
	1969	1989	Textiles et habillement	Produits chimiques	Appareillage électronique et électronique	Matériel de transport	Autres
Economies faible revenu	1.484 t	47.562 t	40 w	6 w	6 w	3 w	45 w
Chine et Inde	865 t	34.903 t	40 w	6 w	8 w	1 w	45 w
Autres économies faible revenu	619 t	12.659 t	42 w	4 w	1 w	9 w	43 w
1 Mozambique	7	7	23	2	20	3	52
2 Ethiopie	4	62	13	8	3	3	74
3 Tanzanie	30	52	40	3	2	8	48
4 Somalie	0	2	2	2	7	10	78
5 Bangladesh	0	882	84	0	0	0	16
6 RDP lao	0	3	79	4	0	1	16
7 Malawi	0	13	70	0	2	1	28
8 Népal	2	177	93	0	1	0	5
9 Tchad	0	1	27	3	6	1	62
10 Burundi	2	2	9	1	3	2	86
11 Sierra Leone	89	82	0	0	0	0	99
12 Madagascar	8	40	64	12	1	0	23
13 Nigéria	17	160	3	28	2	4	64
14 Ouganda	1	5	1	0	3	63	33
15 Zaïre	51	312	0	1	0	0	98
16 Mali	0	17	2	1	3	1	94
17 Niger	0	283	0	98	0	1	1
18 Burkina Faso	0	6	10	1	3	1	85
19 Rwanda	0	1	0	4	5	4	88
20 Inde	608	8.125	40	5	1	1	54
21 Chine	257	26.778	39	7	10	1	43
22 Haïti	13	389	54	2	15	0	29
23 Kenya	17	124	5	3	5	16	71
24 Pakistan	193	2.357	81	1	0	1	18
25 Bénin	0	4	1	0	1	1	97
26 Rép. centrafricaine	11	67	0	0	0	0	99
27 Ghana	17	68	0	2	1	0	96
28 Togo	1	17	1	0	0	2	96
29 Zambie	6	36	17	1	1	11	70
30 Guinée	31	124	0	35	0	0	64
31 Sri Lanka	8	913	70	1	0	0	28
32 Lesotho ^b	..	..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	22	4.612	33	3	1	0	62
34 Mauritanie	3	3	6	1	2	55	36
35 Afghanistan	9	46	91	0	0	1	8
36 Bhoutan	0	2	0	0	3	2	95
37 Kampuchea dém.	0	1	24	0	4	3	70
38 Libéria	46	1.670	0	0	0	63	37
39 Myanmar	4	27	32	1	1	1	65
40 Soudan	0	8	7	2	4	6	82
41 Viet Nam	1	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	4.307 t	155.938 t	25 w	7 w	17 w	7 w	44 w
Tranche inférieure	1.291 t	64.526 t	24 w	6 w	23 w	7 w	40 w
42 Angola	2	250	0	0	0	1	99
43 Bolivie	1	32	19	6	0	0	75
44 Egypte, Rép. arabe d'	31	570	61	5	2	7	25
45 Sénégal	10	68	9	7	2	1	81
46 Yémen, Rép. du	0	5	4	3	18	12	63
47 Zimbabwe	0	331	13	0	1	0	86
48 Philippines	111	4.291	34	3	28	1	34
49 Côte d'Ivoire	7	231	18	3	1	0	78
50 Rép. dominicaine	5	1.474	48	1	6	0	46
51 Maroc	22	1.672	64	17	7	1	11
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	13	31	5	3	2	5	85
53 Honduras	3	136	68	2	0	0	29
54 Guatemala	5	206	77	7	0	1	16
55 Congo, Rép. populaire du	4	126	0	2	0	0	97
56 Rép. arabe syrienne	3	28	52	4	2	4	38
57 Cameroun	3	60	28	1	1	7	63
58 Pérou	13	452	49	9	3	1	38
59 Equateur	3	73	13	3	1	8	75
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	4	77	27	14	0	0	59
62 El Salvador	1	116	57	1	25	0	17
63 Colombie	41	903	23	7	0	0	70
64 Thaïlande	30	8.197	24	2	14	1	59
65 Jamaïque	62	765	33	63	0	0	4
66 Tunisie	15	1.494	62	16	7	1	14
67 Turquie	35	5.313	70	5	3	2	21
68 Botswana ^b	..	..	..	..	..	..	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Valeur des importations de biens manufacturés par origine (millions de dollars) ^a		Composition des importations de biens manufacturés, 1989 (%) ^a				
	1969	1989	Textiles et habillement	Produits chimiques	Appareillage électrique et électronique	Matériel de transport	Autres
69 Jordanie	1	83	5	37	5	23	30
70 Panama ^c	19	1.276	4	1	0	73	21
71 Chili	14	497	11	36	1	1	51
72 Costa Rica	4	561	64	1	11	1	23
73 Pologne	230	2.880	20	16	7	9	48
74 Maurice	1	663	81	0	0	0	18
75 Mexique	393	21.306	4	4	35	13	43
76 Argentine	89	1.658	12	18	1	3	66
77 Malaisie	34	7.761	15	4	55	1	25
78 Algérie	19	226	0	27	1	3	69
79 Bulgarie	44	374	21	24	6	1	49
80 Liban	15	147	15	4	3	3	76
81 Mongolie	0	5	73	4	2	0	21
82 Nicaragua	3	4	8	11	14	5	63
Tranche supérieure	3.016 t	91.412 t	26 w	7 w	12 w	7 w	48 w
83 Venezuela	19	653	3	15	4	6	71
84 Afrique du Sud ^b	565	3.505	3	14	1	3	78
85 Brésil	136	11.674	7	9	5	14	65
86 Hongrie	163	2.504	23	20	10	4	44
87 Uruguay	18	324	53	3	0	1	43
88 Yougoslavie	380	7.195	28	10	9	10	44
89 Gabon	8	89	0	67	1	1	31
90 Iran, Rép. islam. que d'	127	511	90	0	1	0	9
91 Trinité-et-Tobago	37	313	1	73	0	0	26
92 Tchécoslovaquie	390	2.642	16	18	4	5	57
93 Portugal	390	9.803	39	6	8	9	38
94 Corée, Rép. de	365	42.601	26	2	19	6	46
95 Oman	1	152	5	0	21	15	59
96 Libye	5	307	0	93	1	1	6
97 Grèce	138	3.893	55	5	3	7	31
98 Iraq	5	142	1	19	2	9	69
99 Roumanie	124	2.102	28	7	3	3	59
Eco. revenu faible/interméd.	5.792 t	203.500 t	28 w	6 w	14 w	6 w	45 w
Afrique subsaharienne	385 t	5.043 t	15 w	9 w	1 w	22 w	53 w
Asie de l'Est	911 t	96.190 t	30 w	4 w	18 w	3 w	45 w
Asie du Sud	815 t	12.497 t	54 w	3 w	1 w	1 w	42 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	2.167 t	42.841 t	40 w	10 w	7 w	6 w	37 w
Amérique latine et Caraïbes	949 t	43.424 t	11 w	9 w	19 w	13 w	49 w
Gravement endettées	1.273 t	49.712 t	14 w	8 w	20 w	10 w	48 w
Economies revenu élevé	103.679 t	1.364.833 t	6 w	13 w	11 w	19 w	51 w
Membres de l'OCDE	100.844 t	1.262.684 t	5 w	13 w	11 w	20 w	51 w
†Autres	2.835 t	102.149 t	17 w	5 w	18 w	4 w	56 w
100 † Arabie saoudite	5	1.697	0	59	1	19	21
101 Irlande	426	12.883	7	25	11	2	56
102 Espagne	601	23.799	5	10	7	30	48
103 † Israël	295	7.247	8	14	10	3	65
104 † Hong Kong	1.605	23.814	41	1	14	1	44
105 † Singapour	63	16.815	6	6	31	4	54
106 Nouvelle-Zélande	94	1.727	9	22	7	4	58
107 Australie	437	5.901	3	37	4	8	48
108 Royaume-Uni	9.381	88.190	5	18	10	12	55
109 Italie	6.749	95.052	16	8	8	10	58
110 Pays-Bas	4.857	59.605	7	30	9	9	46
111 † Koweït	6	225	1	40	6	27	26
112 Belgique ^d	6.557	65.999	9	20	6	19	47
113 Autriche	1.379	22.605	10	9	12	5	63
114 France	7.448	108.863	6	17	8	23	46
115 † Emirats arabes unis	...	607	27	25	3	6	39
116 Canada	7.499	70.015	1	8	6	40	45
117 Allemagne	19.517	236.407	5	14	10	21	49
118 Danemark	1.219	14.952	7	15	11	4	62
119 Etats-Unis	19.238	184.431	2	12	13	20	53
120 Suède	3.314	36.500	2	9	10	19	61
121 Finlande	972	14.432	4	8	8	5	75
122 Norvège	886	7.845	2	21	7	12	58
123 Japon	7.064	174.094	1	3	19	30	46
124 Suisse	3.201	39.230	6	22	10	2	61
Autres économies	722 t	12.725 t	4 w	15 w	12 w	11 w	58 w
Toutes économies	110.193 t	1.581.058 t	9 w	12 w	12 w	17 w	51 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	243 t	5.576 t	12 w	36 w	2 w	9 w	40 w

Note : Les données ne concernent que les pays membres de l'OCDE à revenu élevé. a. Statistiques fondées sur la base de données Comtrade des Nations Unies, CTCI Révision 1 pour 1969 et CTCI Révision 2 pour 1989. b. Les chiffres pour le Lesotho et le Botswana sont compris dans ceux de l'Afrique du Sud. c. Non compris la zone du Canal. d. Y compris le Luxembourg.

Tableau 18. Balance des paiements et réserves

	Balance courante (millions de dollars)				Rapatriement net de fonds des travailleurs à l'étranger (millions de dollars)		Réserves internationales brutes		
	Après transferts officiels		Avant transferts officiels		1970	1989	Millions de dollars		En mois d'importations
	1970	1989	1970	1989			1970	1989	
Economies faible revenu							3.613 t	50.839 t	3,5 w
Chine et Inde							1.023 t	34.663 t	4,4 w
Autres économies faible revenu							2.590 t	16.176 t	2,5 w
1 Mozambique	..	-405 ^a	..	-793 ^a	..	..	..	..	..
2 Ethiopie	-32	-169 ^a	-43	-378 ^a	..	..	72	123	1,1
3 Tanzanie	-36	-158	-37	-628	..	0	65	54	0,5
4 Somalie	-6	-151 ^a	-18	-482 ^a	..	..	21	23	0,5
5 Bangladesh	-114 ^a	-729	-234 ^a	-1402	0 ^a	771	..	929	2,8
6 RDP lao	..	-67 ^a	..	-107 ^a	..	0 ^a	6	16	1,3
7 Malawi	-35	-118 ^a	-46	-173 ^a	-4	..	29	105	2,1
8 Népal	-1 ^a	-254	-25 ^a	-308	..	0	94	276	4,3
9 Tchad	2	-5 ^a	-33	-242 ^a	-6	-21 ^a	2	133	3,4
10 Burundi	2 ^a	-29	-2 ^a	-161	..	..	15	107	4,5
11 Sierra Leone	-16	-3	-20	-11	..	0	39	4	0,5
12 Madagascar	10	-128	-42	-283	-26	-11	37	245	3,7
13 Nigéria	-368	-143	-412	-254	..	-19	223	2.041	2,8
14 Ouganda	20	-240 ^a	19	-418 ^a	-5	..	57	14	0,2
15 Zaïre	-64	-460 ^a	-141	-736 ^a	-98	..	189	282	1,1
16 Mali	-2	-81	-22	-317	-1	39	1	123	2,1
17 Niger	0	-111	-32	-243	-3	-40	19	217	4,6
18 Burkina Faso	9	-91 ^a	-21	-327 ^a	16	147 ^a	36	270	4,4
19 Rwanda	7	-105 ^a	-12	-233 ^a	-4	-17	8	70	2,1
20 Inde	-380 ^a	-7.538 ^a	-590 ^a	-8.038 ^a	80	2.650	1.023	8.048	3
21 Chine *	-81 ^a	-4.530	-81 ^a	-4.701	0 ^a	138	..	23.053	4,4
22 Haïti	11	-63	4	-169	13	59	4	20	1,1
23 Kenya	-49	-587	-86	-868	..	-3	220	317	1,3
24 Pakistan	-667	-1.351	-705	-1.943	86	1.902	195	1.302	1,6
25 Bénin	-3	-3 ^a	-23	-58 ^a	0	57 ^a	16	8	0,2
26 Rép. centrafricaine	-12	-8 ^a	-24	-159 ^a	-4	-29	1	118	4,1
27 Ghana	-68	-98	-76	-311	-9	3	43	436	3,7
28 Togo	3	-46	-14	-118	-3	4	35	290	5,7
29 Zambie	108	5	107	-67	-48	-21	515	139	1,1
30 Guinée	..	-126	..	-223	..	0	..	..	..
31 Sri Lanka	-59	-372 ^a	-71	-546 ^a	3	338 ^a	43	269	1,2
32 Lesotho	18 ^a	-37	-1 ^a	-174	29 ^a	..	..	49	0,9
33 Indonésie	-310	-1.368	-376	-1.540	..	125	160	6.444	2,9
34 Mauritanie	-5	111 ^a	-13	-158 ^a	-6	4 ^a	3	87	1,6
35 Afghanistan	..	-217	..	-305	..	..	49	631	10,4
36 Bhoutan	..	-3 ^a	..	-66 ^a	..	0 ^a	..	66	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	-16 ^a	-118	-27 ^a	-163	-18 ^a	51	..	8	..
39 Myanmar	-63	-204 ^a	-81	-204	..	0	98	364	4,7
40 Soudan	-42	-945 ^a	-43	-1.216 ^a	..	297 ^a	22	176	0,9
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	243	..	..
Economies revenu intermédiaire							15.855 t	153.347 t	3,1 w
Tranche inférieure							7.076 t	71.910 t	2,8 w
42 Angola	..	-20 ^a	..	-20 ^a	..	..	..	..	..
43 Bolivie	4	-264	2	-399	..	-1	46	563	5,2
44 Egypte, Rép. arabe d'	-148	-1.691 ^a	-452	-2.828 ^a	29	4.254 ^a	165	2.495	1,7
45 Sénégal	-16	-180 ^a	-66	-397 ^a	-16	30	22	31	0,2
46 Yémen, Rép. du	-34 ^a	-423	-52 ^a	-531	39 ^a	190	..	280	1,7
47 Zimbabwe	-14 ^a	-107 ^a	-26 ^a	-185 ^a	..	..	59	274	1,7
48 Philippines	-48	-1.465	-138	-1.822	..	360	255	2.398	2
49 Côte d'Ivoire	-38	-983 ^a	-73	-1.044	-56	0 ^a	119	33	0,1
50 Rép. dominicaine	-102	-205 ^a	-103	-289 ^a	25	306 ^a	32	171	0,8
51 Maroc	-124	-790	-161	-1.055	27	1.325	142	771	1,2
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	-89 ^a	-445	-239 ^a	-662	..	46	..	410	2,4
53 Honduras	-64	-275	-68	-331	..	..	20	28	0,2
54 Guatemala	-8	-313	-8	-418	..	40	79	524	3
55 Congo, Rép. populaire du	-45 ^a	-65	-53 ^a	-127	-3 ^a	-55	9	21	0,2
56 Rép. arabe syrienne	-69	784 ^a	-72	-578 ^a	7	225	57	533	2,2
57 Cameroun	-30	-295 ^a	-47	-295 ^a	-11	3 ^a	81	92	0,5
58 Pérou	202	508	146	353	..	..	339	1.597	4,5
59 Equateur	-113	-532 ^a	-122	-629 ^a	..	..	76	707	2,4
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	-16	-86 ^a	-19	-86 ^a	..	..	18	447	3,7
62 El Salvador	9	-186	7	-463	..	242	64	454	3,6
63 Colombie	-293	42	-333	42	6	459	207	3.862	5,4
64 Thaïlande	-250	-2.455	-296	-2.652	..	..	911	10.508	4,3
65 Jamaïque	-153	-213	-149	-369	29	71	139	108	0,5
66 Tunisie	-53	-159	-88	-374	20	482	60	1.037	2,3
67 Turquie	-44	966	-57	543	273	3.040	440	6.298	3,5
68 Botswana	-30 ^a	366 ^a	-35 ^a	173 ^a	-9 ^a	..	..	2.841	19,5
* Données pour Taiwan, Chine :	1	11.384	2	11.392	..	..	627	78.652	14,2

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Balance courante (millions de dollars)				Rapatriement net de fonds des travailleurs à l'étranger (millions de dollars)		Réserves internationales brutes		
	Après transferts officiels		Avant transferts officiels		1970	1989	Millions de dollars		En mois d'importations
	1970	1989	1970	1989			1970	1989	1989
69 Jordanie	-20	-82 ^a	-130	-704 ^a	..	561 ^a	258	771	2,5
70 Panama	-64	39 ^a	-79	-69 ^a	..	..	16	119	0,6
71 Chili	-91	-905	-95	-1.087	..	..	392	3.500	3,9
72 Costa Rica	-74	-382	-77	-503	..	..	16	746	3,7
73 Pologne	..	-985	..	-1.872	..	..	..	2.504	1,5
74 Maurice	8	-71	5	-80	..	..	46	542	4,1
75 Mexique	-1.068	-5.447	-1.098	-5.603	..	321	756	6.740	1,9
76 Argentine	-163	-1.292	-160	-1.292	..	0	682	3.217	2,9
77 Malaisie	8	-145	2	-239	..	..	667	8.733	3,6
78 Algérie	-125	-1.254	-163	-1.254	178	355	352	3.086	3,1
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	..	..	..	..	..	..	405	4.636	..
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	-40	-448	-43	-617	..	..	49	..	..
Tranche supérieure							8.779 t	81.437 t	3,5 w
83 Venezuela	-104	2.496	-98	2.512	-87	-368	1.047	8.702	8
84 Afrique du Sud	-1.215	1.579	-1.253	1.507	..	..	1.057	2.195	1,1
85 Brésil	-837	1.040 ^a	-861	1.040 ^a	..	..	1.190	10.505	3,5
86 Hongrie	-25	-572 ^a	-25	-572 ^a	..	0	..	1.846	1,6
87 Uruguay	-45	153 ^a	-55	145 ^a	..	..	186	1.548	9,1
88 Yougoslavie	-372	2.427	-378	2.430	441	6.290	143	4.899	2,5
89 Gabon	-3	-175 ^a	-15	-194 ^a	-8	-151	15	40	0,2
90 Iran, Rép. islamique d	-507	-2.476	-511	-2.476	..	..	217	..	..
91 Trinité-et-Tobago	-109	-141 ^a	-104	-141 ^a	3	0 ^a	43	268	1,6
92 Tchécoslovaquie	146	1.038	156	1.060	..	..	113	3.609	2,5
93 Portugal	-158 ^a	-575	-158 ^a	-1.404	504 ^a	3.379	1.565	16.389	9,4
94 Corée, Rép. de	-623	5.056	-706	5.008	..	0	610	15.342	2,7
95 Oman	..	852	..	844	..	..	13	1.470	..
96 Libye	645	-1.823	758	-1.786	-134	-496	1.596	5.776	8,9
97 Grèce	-422	-2.573	-424	-5.175	333	1.350	318	4.585	3,1
98 Iraq	105	..	104	..	..	..	472	..	..
99 Roumanie	-23	..	-23	..	..	..	..	2.731	..
Eco. revenu faible /interméd.							19.468 t	204.186 t	3,2 w
Afrique subsaharienne							2.028 t	9.707 t	2,4 w
Asie de l'Est							2.885 t	67.515 t	3,4 w
Asie du Sud							1.453 t	14.874 t	3,5 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord							6.581 t	65.836 t	3,3 w
Amérique latine et Caraïbes							5.464 t	44.062 t	3,3 w
Gravement endettées							5.510 t	47.950 t	2,7 w
Economies revenu élevé							75.667 t	858.580 t	3,1 w
Membres de l'OCDE							72.921 t	801.066 t	3,1 w
†Autres							2.746 t	57.515 t	4,0 w
100 † Arabie saoudite	71	-6.774	152	-4.275	-183	-6.158	670	18.590	7,6
101 Irlande	-198	517	-228	-1.153	..	..	698	4.201	2
102 Espagne	79	-10.934	79	-12.378	469	1.425	1.851	47.770	6,5
103 † Israël	-562	1.148	-766	-2.162	..	..	452	5.684	3,3
104 † Hong Kong	225	..	225	..	..	..	..	..	..
105 † Singapour	-572	2.338	-585	2.407	..	..	1.012	20.345	4,3
106 Nouvelle-Zélande	-232	-2.039	-222	-1.999	16	300	258	3.027	2,5
107 Australie	-777	-16.181	-682	-16.005	..	..	1.709	16.961	3
108 Royaume-Uni	1.985	-31.159	2.393	-24.227	..	..	2.918	42.381	1,5
109 Italie	800	-10.632	1.096	-7.094	446	1.227	5.547	73.455	5,1
110 Pays-Bas	-588	6.962	-617	8.105	-49	-72	3.362	34.129	3
111 † Koweït	853 ^a	9.323	853 ^a	9.534	..	-1.287	209	4.120	4,6
112 Belgique ^b	717	3.197	904	4.962	38	-213	2.963	23.059	1,8
113 Autriche	-75	-94	-73	-22	-7	293	1.806	16.882	3,6
114 France	-204	-4.299	18	1.420	-641	-1.782	5.199	57.434	2,6
115 † Emirats arabes unis	90 ^a	2.700	100 ^a	2.800	..	..	..	4.776	..
116 Canada	1.008	-14.091	960	-13.722	..	..	4.733	22.512	1,7
117 Allemagne	852	55.477	1.899	67.721	-1.366	-3.992	13.879	98.877	3,4
118 Danemark	-544	-1.414	-510	-1.192	..	..	488	7.054	1,9
119 Etats-Unis	2.330	-110.060	4.680	-96.630	-650	-1.050	15.237	168.584	2,9
120 Suède	-265	-5.179	-160	-3.922	..	28	775	11.993	2,1
121 Finlande	-240	-5.128	-233	-4.663	..	..	455	5.914	2,1
122 Norvège	-242	226	-200	1.007	..	-23	813	14.260	4,3
123 Japon	1.990	56.990	2.170	60.280	..	..	4.876	93.673	5,8
124 Suisse	161	8.495	203	8.511	-313	-1.549	5.317	58.510	8,9
Autres économies							..	..	..
Toutes économies							95.135 t	1.062.766 t	3,1 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)							4.750 t	46.736 t	4,5 w

a. Estimatif de la Banque mondiale. b. Y compris le Luxembourg.

Tableau 19. Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP

OCDE ^a : Flux nets totaux		1965	1970	1975	1980	1985	1986	1987	1988	1989
En millions de dollars										
101	Irlande	0	0	8	30	39	62	51	57	49
106	Nouvelle-Zélande	..	14	66	72	54	75	87	104	87
107	Australie	119	212	552	667	749	752	627	1.101	1.020
108	Royaume-Uni	472	500	904	1.854	1.530	1.737	1.871	2.645	2.587
109	Italie	60	147	182	683	1.098	2.404	2.615	3.193	3.613
110	Pays-Bas	70	196	608	1.630	1.136	1.740	2.094	2.231	2.094
112	Belgique	102	120	378	595	440	547	687	601	703
113	Autriche	10	11	79	178	248	198	201	301	283
114	France	752	971	2.093	4.162	3.995	5.105	6.525	6.865	7.450
116	Canada	96	337	880	1.075	1.631	1.695	1.885	2.347	2.320
117	Allemagne	456	599	1.689	3.567	2.942	3.832	4.391	4.731	4.949
118	Danemark	13	59	205	481	440	695	859	922	937
119	Etats-Unis	4.023	3.153	4.161	7.138	9.403	9.564	9.115	10.141	7.676
120	Suède	38	117	566	962	840	1.090	1.375	1.534	1.799
121	Finlande	2	7	48	110	211	313	433	608	706
122	Norvège	11	37	184	486	574	798	890	985	917
123	Japon	244	458	1.148	3.353	3.797	5.634	7.342	9.134	8.949
124	Suisse	12	30	104	253	302	422	547	617	558
Total		6.480	6.968	13.855	27.296	29.429	36.663	41.595	48.114	46.697
En pourcentage du PNB du donateur										
101	Irlande	0,00	0,00	0,09	0,16	0,24	0,28	0,19	0,20	0,17
106	Nouvelle-Zélande	..	0,23	0,52	0,33	0,25	0,30	0,26	0,27	0,22
107	Australie	0,53	0,59	0,65	0,48	0,48	0,47	0,34	0,46	0,38
108	Royaume-Uni	0,47	0,41	0,39	0,35	0,33	0,31	0,28	0,32	0,31
109	Italie	0,10	0,16	0,11	0,15	0,26	0,40	0,35	0,39	0,42
110	Pays-Bas	0,36	0,61	0,75	0,97	0,91	1,01	0,98	0,98	0,94
112	Belgique	0,60	0,46	0,59	0,50	0,55	0,48	0,48	0,39	0,46
113	Autriche	0,11	0,07	0,21	0,23	0,38	0,21	0,17	0,24	0,23
114	France	0,76	0,66	0,62	0,63	0,78	0,70	0,74	0,72	0,78
116	Canada	0,19	0,41	0,54	0,43	0,49	0,48	0,47	0,50	0,44
117	Allemagne	0,40	0,32	0,40	0,44	0,47	0,43	0,39	0,39	0,41
118	Danemark	0,13	0,38	0,58	0,74	0,80	0,89	0,88	0,89	0,94
119	Etats-Unis	0,58	0,32	0,27	0,27	0,24	0,23	0,20	0,21	0,15
120	Suède	0,19	0,38	0,82	0,78	0,86	0,85	0,88	0,86	0,97
121	Finlande	0,02	0,06	0,18	0,22	0,40	0,45	0,49	0,59	0,63
122	Norvège	0,16	0,32	0,66	0,87	1,01	1,17	1,09	1,13	1,04
123	Japon	0,27	0,23	0,23	0,32	0,29	0,29	0,31	0,32	0,32
124	Suisse	0,09	0,15	0,19	0,24	0,31	0,30	0,31	0,32	0,30
En monnaies nationales										
101	Irlande (millions de livres)	0	0	4	15	37	46	34	37	35
106	Nouvelle-Zélande (millions de dollars)	..	13	55	74	109	143	146	158	145
107	Australie (millions de dollars)	106	189	402	591	966	1.121	895	1.404	1.287
108	Royaume-Uni (millions de livres)	169	208	409	798	1.180	1.194	1.142	1.485	1.578
109	Italie (milliards de lires)	38	92	119	585	2.097	3.578	3.389	4.156	4.954
110	Pays-Bas (millions de florins)	253	710	1.538	3.241	3.773	4.263	4.242	4.400	4.436
112	Belgique (millions de francs)	5.100	6.000	13.902	17.399	26.145	24.525	25.648	21.949	27.677
113	Autriche (millions de schillings)	260	286	1.376	2.303	5.132	3.023	2.541	3.717	3.743
114	France (millions de francs)	3.713	5.393	8.971	17.589	35.894	35.357	39.218	40.814	47.482
116	Canada (millions de dollars)	104	353	895	1.257	2.227	2.354	2.500	2.888	2.747
117	Allemagne (millions de deutsche mark)	1.824	2.192	4.155	6.484	8.661	8.323	8.004	8.292	9.292
118	Danemark (millions de couronnes)	90	443	1.178	2.711	4.657	5.623	5.848	6.196	6.844
119	Etats-Unis (millions de dollars)	4.023	3.153	4.161	7.138	9.403	9.564	9.115	10.141	7.659
120	Suède (millions de couronnes)	197	605	2.350	4.069	7.226	7.765	8.718	9.742	11.599
121	Finlande (millions de markkaa)	6	29	177	414	1.308	1.587	1.902	2.550	3.026
122	Norvège (millions de couronnes)	79	264	962	2.400	4.946	5.901	5.998	6.412	6.329
123	Japon (milliards de yen)	88	165	341	760	749	950	1.062	1.169	1.232
124	Suisse (millions de francs)	52	131	268	424	743	759	815	900	912
Chiffres récapitulatifs										
En milliards de dollars										
APD (prix courants)		6,5	7,0	13,9	27,3	29,4	36,7	41,6	48,1	46,7
APD (prix de 1987)		27,4	24,7	29,1	36,6	39,3	41,2	41,6	44,8	43,6
PNB (prix courants)		1.350,3	2.040,0	3.959,3	7.393,5	8.490,0	10.387,0	12.050,0	13.480,0	13.950,0
En pourcentage										
APD en part du PNB		0,48	0,34	0,35	0,37	0,35	0,35	0,35	0,36	0,33
Indice (1987 = 100)										
Déflateur du PIB ^b		23,66	28,24	47,65	74,62	74,92	89,06	100,00	107,36	106,99

OCDE ^a : Flux bilatéraux nets vers les économies à faible revenu		1965	1970	1975	1980	1984	1985	1986	1987	1988	1989
En pourcentage du PNB du donateur											
101	Irlande	..	..	..	..	0,03	0,05	0,06	0,07	-0,07	0,06
106	Nouvelle-Zélande	..	..	0,14	0,01	0,00	0,00	0,00	0,06	0,03	..
107	Australie	0,08	0,10	0,04	0,06	0,05	0,04	0,05	0,11	0,08	..
108	Royaume-Uni	0,23	0,09	0,11	0,11	0,09	0,09	0,09	0,09	0,10	0,10
109	Italie	0,04	0,06	0,01	0,01	0,09	0,12	0,16	0,16	0,16	0,15
110	Pays-Bas	0,08	0,24	0,24	0,30	0,29	0,27	0,32	0,31	0,31	0,28
112	Belgique	0,56	0,30	0,31	0,24	0,20	0,23	0,20	0,14	0,10	0,14
113	Autriche	0,06	0,05	0,02	0,03	0,01	0,02	0,01	0,04	-0,04	0,05
114	France	0,12	0,09	0,10	0,08	0,14	0,14	0,13	0,14	0,14	0,15
116	Canada	0,10	0,22	0,24	0,11	0,15	0,15	0,12	0,14	0,14	0,08
117	Alleragne	0,14	0,10	0,12	0,08	0,11	0,14	0,12	0,11	0,11	0,11
118	Danemark	0,02	0,10	0,20	0,28	0,28	0,32	0,32	0,32	0,36	0,40
119	Etats-Unis	0,26	0,14	0,08	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03	0,04	0,02
120	Suède	0,07	0,12	0,41	0,36	0,30	0,31	0,38	0,29	0,31	0,29
121	Finlande	..	..	0,06	0,08	0,13	0,17	0,18	0,18	0,23	0,22
122	Norvège	0,04	0,12	0,25	0,31	0,34	0,40	0,47	0,38	0,42	0,40
123	Japon	0,13	0,11	0,08	0,08	0,07	0,09	0,10	0,07	0,07	0,06
124	Suisse	0,02	0,05	0,10	0,08	0,12	0,12	0,12	0,10	0,10	0,11
Total		0,20	0,13	0,11	0,07	0,07	0,09	0,09	0,09	0,09	0,08

OPEP ^c : Flux nets totaux		1976	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
En millions de dollars											
13	Nigéria	80	35	58	35	51	45	52	30	14	..
	Qatar	180	277	139	20	10	8	18	0	4	1
78	Algérie	11	81	129	37	52	54	114	39	13	41
83	Venezuela	109	135	125	142	90	32	85	24	49	..
90	Iran, Rép. islamique d'	751	-72	-193	10	52	-72	69	-10	39	..
96	Libye	98	376	44	144	24	57	68	63	129	82
98	Iraq	123	864	52	-10	-22	-32	-21	-37	-28	37
100	Arabie saoudite	2.791	5.682	3.854	3259	3.194	2.630	3.517	2.888	2.098	1171
111	Koweït	706	1.140	1.161	997	1.020	771	715	316	108	169
115	Emirats arabes unis	1.028	1.118	406	351	88	122	87	15	-17	25
Total OPEP		5.877	9.636	5.775	4.985	4.559	3.615	4.704	3.328	2.409	..
Total OPAEP ^d		4.937	9.538	5.785	4.798	4.366	3.610	4.498	3.284	2.307	..
En pourcentage du PNB du donateur											
13	Nigéria	0,19	0,04	0,08	0,04	0,06	0,06	0,11	0,13	0,03	..
	Qatar	7,35	4,16	2,13	0,40	0,18	0,15	0,47	0,00	0,08	..
78	Algérie	0,07	0,20	0,31	0,08	0,10	0,10	0,19	0,06	0,02	..
83	Venezuela	0,35	0,23	0,19	0,22	0,16	0,00	0,08	0,02	0,04	..
90	Iran, Rép. islamique d'	1,16	-0,08	-0,15	0,01	0,03	-0,04	0,04	-0,01	0,02	..
96	Libye	0,66	1,16	0,15	0,51	0,10	0,24	0,34	0,25	0,52	..
98	Iraq	0,76	2,36	0,13	-0,02	-0,05	-0,07	-0,05	-0,08	-0,05	..
100	Arabie saoudite	5,95	4,87	2,50	2,69	3,20	2,98	4,67	3,88	2,70	1,46
111	Koweït	4,82	3,52	4,34	3,83	3,95	3,17	2,91	1,23	0,41	0,54
115	Emirats arabes unis	8,95	4,06	2,22	1,26	0,32	0,45	0,41	0,07	-0,07	0,10
Total OPEP		2,32	1,85	0,96	0,82	0,76	0,61	0,95	0,63	0,45	..
Total OPAEP ^d		4,23	3,22	1,81	1,70	1,60	1,39	1,80	1,10	0,86	..

a. Organisation de coopération et de développement économiques. b. Voir les notes techniques. c. Organisation des pays exportateurs de pétrole. d. Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

Tableau 20. Apports d'aide publique au développement

	Décaissements nets d'APD de toutes origines							Par habitant (dollars) 1989	En pourcentage du PNB 1989
	Millions de dollars								
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989		
Economies faible revenu	12.338 t	12.397 t	13.833 t	16.781 t	18.517 t	21.865 t	21.467 t	7,3 w	2,2 w
Chine et Inde	2.509 t	2.471 t	2.532 t	3.254 t	3.300 t	4.086 t	4.101 t	2,1 w	0,6 w
Autres économies faible revenu	9.829 t	9.926 t	11.301 t	13.528 t	15.216 t	17.779 t	17.366 t	17,4 w	5,6 w
1 Mozambique	211	259	300	422	651	893	759	49,4	59,2
2 Ethiopie	339	364	715	636	634	970	702	14,2	11,6
3 Tanzanie	594	558	487	681	882	982	918	38,5	32,0
4 Somalie	343	350	353	511	580	433	440	72,2	38,9
5 Bangladesh	1.049	1.200	1.152	1.455	1.635	1.592	1.791	16,2	8,9
6 RDP lao	30	34	37	48	58	77	141	34,8	22,5
7 Malawi	117	158	113	198	280	366	394	47,9	24,9
8 Népal	201	198	236	301	347	399	488	26,5	16,0
9 Tchad	95	115	182	165	198	264	239	43,2	23,5
10 Burundi	140	141	142	187	202	188	198	37,3	18,6
11 Sierra Leone	66	61	66	87	68	102	99	24,5	10,5
12 Madagascar	183	153	188	316	321	304	320	28,4	12,6
13 Nigéria	48	33	32	59	69	120	339	3,0	1,1
14 Ouganda	137	163	182	198	279	363	397	23,7	8,4
15 Zaïre	315	312	325	448	627	576	637	18,5	6,6
16 Mali	215	321	380	372	366	427	470	57,2	22,6
17 Niger	175	161	304	307	353	371	296	39,8	14,5
18 Burkina Faso	184	189	198	284	281	298	284	32,4	11,1
19 Rwanda	150	165	181	211	245	252	238	34,5	11,0
20 Inde	1.840	1.673	1.592	2.120	1.839	2.097	1.874	2,3	0,7
21 Chine	669	798	940	1.134	1.462	1.989	2.227	2,0	0,5
22 Haïti	134	135	153	175	218	147	198	31,1	8,4
23 Kenya	400	411	438	455	572	809	967	41,1	11,7
24 Pakistan	735	749	801	970	879	1.408	1.119	10,2	2,8
25 Bénin	86	77	95	138	138	162	247	53,8	14,7
26 Rép. centrafricaine	93	114	104	139	176	196	189	64,0	17,1
27 Ghana	110	216	203	371	373	474	543	37,6	10,3
28 Togo	112	110	114	174	126	199	182	51,9	13,6
29 Zambie	217	239	328	464	430	478	388	49,6	8,3
30 Guinée	68	123	119	175	213	262	346	62,2	12,6
31 Sri Lanka	473	466	484	570	502	598	558	33,2	7,9
32 Lesotho	108	101	94	88	107	108	118	68,5	26,0
33 Indonésie	744	673	603	711	1.246	1.632	1.830	10,3	1,9
34 Mauritanie	176	175	209	225	182	184	195	101,8	19,4
35 Afghanistan	14	7	17	2	45	72	95	..	..
36 Bhoutan	13	18	24	40	42	41	40	28,5	..
37 Kampuchea dém.	37	17	13	13	14	19	25	..	..
38 Libéria	118	133	90	97	78	65	58	23,3	..
39 Myanmar	302	275	356	416	367	451	220	5,4	..
40 Soudan	962	622	1.128	945	898	937	760	31,0	..
41 Viet Nam	106	109	114	147	111	148	138	2,1	..
Economies revenu intermédiaire	11.180 t	11.432 t	11.760 t	13.317 t	14.547 t	13.722 t	11.628 t	12,0 w	0,6 w
Tranche inférieure	9.620 t	9.982 t	10.156 t	11.142 t	12.115 t	11.337 t	10.973 t	17,4 w	1,3 w
42 Angola	75	95	92	131	135	159	140	14,4	1,8
43 Bolivie	174	172	202	322	318	394	432	60,8	9,6
44 Egypte, Rép. arabe d'	1.463	1.794	1.791	1.716	1.773	1.537	1.578	30,9	4,7
45 Sénégal	323	368	295	567	641	568	652	90,5	14,0
46 Yémen, Rép. du	..	..	..	..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	208	298	237	225	294	273	266	27,9	4,5
48 Philippines	429	397	486	956	770	854	831	13,8	1,9
49 Côte d'Ivoire	156	128	125	186	254	439	409	34,9	4,4
50 Rép. dominicaine	100	188	207	93	130	118	141	20,2	2,1
51 Maroc	398	352	785	403	447	481	443	18,1	2,0
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	333	322	259	263	322	380	334	87,5	9,5
53 Honduras	190	286	272	283	258	321	256	51,5	5,2
54 Guatemala	76	65	83	135	241	235	256	28,7	3,1
55 Congo, Rép. populaire du	108	98	71	110	152	89	91	41,3	4,0
56 Rép. arabe syrienne	813	641	610	728	684	191	139	11,5	1,2
57 Cameroun	129	186	159	224	213	284	470	40,7	4,2
58 Pérou	297	310	316	272	292	272	300	14,2	1,0
59 Equateur	64	136	136	147	203	136	162	15,7	1,6
60 Namibie	0	0	6	15	17	23	44	25,5	2,3
61 Paraguay	51	50	50	66	81	75	91	21,7	2,2
62 El Salvador	290	261	345	341	426	420	446	86,8	7,6
63 Colombie	86	88	62	63	78	62	62	1,9	0,2
64 Thaïlande	431	475	481	496	504	563	697	12,6	1,0
65 Jamaïque	181	170	169	178	168	193	258	108,3	6,6
66 Tunisie	205	178	163	222	274	316	247	30,9	2,5
67 Turquie	356	242	179	339	376	269	122	2,2	0,2
68 Botswana	104	102	96	102	156	151	162	133,1	6,5

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Décassements nets d'APD de toutes origines									
	Millions de dollars							Par habitant	En pourcentage
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	(dollars) 1989	du PNB 1989
69 Jordanie	787	687	538	564	579	415	280	71,8	6,3
70 Panama	47	72	69	52	40	22	17	7,2	0,4
71 Chili	0	2	40	-5	21	44	61	4,7	0,2
72 Costa Rica	252	218	280	196	228	187	224	81,9	4,3
73 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
74 Maurice	41	36	28	56	65	59	57	53,8	2,7
75 Mexique	132	83	144	252	155	173	97	1,1	0,0
76 Argentine	48	49	39	88	99	152	215	6,7	0,4
77 Malaisie	177	327	229	192	363	104	139	8,0	0,4
78 Algérie	95	122	173	165	214	171	153	6,3	0,3
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	127	77	83	62	101	141	132	..	..
81 Mongolie	..	..	..	..	..	3	4	1,9	..
82 Nicaragua	120	114	102	150	141	213	227	60,8	..
Tranche supérieure	1.560 t	1.451 t	1.604 t	2.175 t	2.432 t	2.386 t	655 t	2,0 w	0,1 w
83 Venezuela	10	14	11	16	19	18	21	1,1	0,0
84 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Brésil	101	161	123	178	289	210	189	1,3	0,0
86 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
87 Uruguay	3	4	5	27	18	41	38	12,3	0,5
88 Yougoslavie	3	3	11	19	35	44	43	1,8	0,1
89 Gabon	64	76	61	79	82	106	134	121,3	3,9
90 Iran, Rép. islamique d'	48	13	16	27	71	82	89	1,7	0,1
91 Trinité-et-Tobago	5	5	7	19	34	9	6	4,8	0,1
92 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Portugal	43	97	101	139	64	106	79	7,6	0,2
94 Corée, Rép. d.	8	-37	-9	-18	11	10	-9	-0,2	0,0
95 Oman	71	67	78	84	16	1	16	10,8	..
96 Libye	6	5	5	11	6	6	11	2,5	0,1
97 Grèce	13	13	11	19	35	37	33	3,3	0,1
98 Iraq	13	4	26	33	91	10	5	0,3	..
99 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible/interméd.	23.518 t	23.829 t	25.593 t	30.098 t	33.063 t	35.587 t	33.095 t	8,5 w	1,1 w
Afrique subsaharienne	7.716 t	7.941 t	9.006 t	11.093 t	12.492 t	14.079 t	13.148 t	27,7 w	7,9 w
Asie de l'Est	3.428 t	3.553 t	3.577 t	4.529 t	5.548 t	6.411 t	6.357 t	4,1 w	0,7 w
Asie du Sud	4.623 t	4.585 t	4.655 t	5.888 t	5.630 t	6.613 t	6.090 t	5,4 w	1,7 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	4.934 t	4.749 t	5.028 t	4.888 t	5.247 t	4.268 t	3.803 t	11,4 w	0,6 w
Amérique latine et Caraïbes	2.818 t	3.001 t	3.328 t	3.700 t	4.146 t	4.216 t	3.697 t	8,8 w	0,4 w
Gravement endettées	4.266 t	4.684 t	5.222 t	5.861 t	6.079 t	6.129 t	6.226 t	12,3 w	0,6 w
Economies revenu élevé	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Membres de l'OCDE	..	..	..	..	..	..	..	..	..
†Autres	1.929 t	1.831 t	2.405 t	2.498 t	1.840 t	1.675 t	1.324 t	42,8 w	0,5 w
100 †Arabie saoudite	44	36	29	31	22	19	16	1,1	0,0
101 Irlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..
102 Espagne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
103 †Israël	1.345	1.256	1.978	1.937	1.251	1.241	1.192	264,4	2,6
104 †Hong Kong	9	14	20	18	19	22	23	4,0	0,0
105 †Singapour	15	41	24	29	23	22	95	35,4	0,3
106 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	..	..	..
107 Australie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
108 Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..	..	..	..
109 Italie	..	..	..	..	..	..	..	..	..
110 Pays-Bas	..	..	..	..	..	..	..	..	..
111 †Koweït	5	4	4	5	3	6	4	2,0	0,0
112 Belgique	..	..	..	..	..	..	..	..	..
113 Autriche	..	..	..	..	..	..	..	..	..
114 France	..	..	..	..	..	..	..	..	..
115 †Emirats arabes unis	4	3	4	34	115	-12	-6	-3,9	0,0
116 Canada	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Allemagne	..	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Danemark	..	..	..	..	..	..	..	..	..
119 Etats-Unis	..	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Suède	..	..	..	..	..	..	..	..	..
121 Finlande	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 Norvège	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Japon	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Suisse	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres économies	13 t	12 t	18 t	18 t	30 t	20 t	..	..	..
Toutes économies	25.459 t	25.673 t	28.016 t	32.614 t	34.932 t	37.282 t	34.419 t	8,7 w	1,1 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	750 t	706 t	648 t	847 t	966 t	692 t	881 t	3,3 w	0,2 w

Tableau 21. Dette extérieure totale

	Dette à long terme (millions de dollars)				Recours au crédit FMI (millions de dollars)		Dette à court terme (millions de dollars)		Dette extérieure totale (millions de dollars)	
	Dette publique et à garantie publique		Dette privée non garantie							
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
Economies faible revenu										
Chine et Inde										
Autres économies faible revenu										
1 Mozambique	..	3.885	..	245	0	56	..	551	..	4.737
2 Ethiopie	169	2.876	0	0	0	30	..	107	..	3.013
3 Tanzanie	250	4.505	15	13	0	129	..	272	..	4.918
4 Somalie	77	1.814	0	0	0	150	..	173	..	2.137
5 Bangladesh	15	9.926	0	0	0	719	..	68	..	10.712
6 RDP lao	8	939	0	0	0	8	..	2	..	949
7 Malawi	122	1.242	0	4	0	101	..	48	..	1.394
8 Népal	3	1.290	0	0	0	52	..	18	..	1.359
9 Tchad	33	317	0	0	3	24	..	28	..	368
10 Burundi	7	810	0	0	8	40	..	17	..	867
11 Sierra Leone	59	512	0	0	0	105	..	440	..	1.057
12 Madagascar	89	3.345	0	0	0	165	..	97	..	3.607
13 Nigéria	452	31.668	115	406	0	0	..	759	..	32.832
14 Ouganda	138	1.489	0	0	0	225	..	95	..	1.809
15 Zaïre	311	7.571	0	0	0	628	..	643	..	8.843
16 Mali	238	2.055	0	0	9	55	..	46	..	2.157
17 Niger	32	1.127	0	259	0	85	..	108	..	1.578
18 Burkina Faso	21	685	0	0	0	1	..	71	..	756
19 Rwanda	2	606	0	0	3	1	..	45	..	652
20 Inde	7.838	54.776	100	1.478	0	1.566	..	4.689	..	62.509
21 Chine	..	37.043	0	0	0	908	..	6.907	..	44.857
22 Haïti	40	684	0	0	3	41	..	77	..	802
23 Kenya	319	4.001	88	632	0	415	..	641	..	5.690
24 Pakistan	3.064	14.669	5	138	45	933	..	2.770	..	18.509
25 Bénin	41	1.046	0	0	0	10	..	121	..	1.177
26 Rép. centrafricaine	24	642	0	0	0	35	..	38	..	716
27 Ghana	488	2.279	10	33	46	737	..	29	..	3.078
28 Togo	40	946	0	0	0	75	..	164	..	1.186
29 Zambie	624	4.095	30	0	0	900	..	1.879	..	6.874
30 Guinée	312	1.967	0	0	3	61	..	148	..	2.176
31 Sri Lanka	317	4.238	0	103	79	366	..	394	..	5.101
32 Lesotho	8	312	0	0	0	10	..	2	..	324
33 Indonésie	2.497	40.851	461	4.626	139	608	..	7.026	..	53.111
34 Mauritanie	27	1.777	0	0	0	69	..	165	..	2.010
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	77	0	0	0	0	..	2	..	79
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	158	1.091	0	0	4	299	..	371	..	1.761
39 Myanmar	106	4.045	0	0	17	2	..	124	..	4.171
40 Soudan	298	8.261	0	496	31	884	..	3.324	..	12.965
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	480	3.605	11	200	6	252	..	302	..	4.359
44 Egypte, Rép. arabe d'	1.781	39.751	0	1.081	49	161	..	7.806	..	48.799
45 Sénégal	102	3.508	31	33	0	316	..	282	..	4.139
46 Yémen, Rép. du	..	4.775	0	0	0	1	..	909	..	5.685
47 Zimbabwe	229	2.568	0	68	0	29	..	423	..	3.088
48 Philippines	625	22.992	919	783	69	1.177	..	3.951	..	28.902
49 Côte d'Ivoire	256	8.156	11	4.071	0	370	..	2.816	..	15.412
50 Rép. dominicaine	212	3.281	141	105	7	123	..	558	..	4.066
51 Maroc	712	19.507	15	200	28	850	..	294	..	20.851
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	36	1.370	173	958	0	3	..	165	..	2.496
53 Honduras	90	2.823	19	84	0	35	..	407	..	3.350
54 Guatemala	106	2.089	14	110	0	73	..	330	..	2.601
55 Congo, Rép. populaire du	119	3.535	0	0	0	12	..	770	..	4.316
56 Rép. arabe syrienne	233	3.934	0	0	10	0	..	1.268	..	5.202
57 Cameroun	131	3.708	9	378	0	113	..	545	..	4.743
58 Pérou	856	12.669	1.799	1.589	10	758	..	4.859	..	19.875
59 Equateur	193	9.421	49	158	14	325	..	1.407	..	11.311
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	112	2.098	0	27	0	0	..	365	..	2.490
62 El Salvador	88	1.657	88	39	7	5	..	149	..	1.851
63 Colombie	1.297	14.001	283	1.272	55	0	..	1.614	..	16.887
64 Thaïlande	324	12.424	402	4.658	0	273	..	6.112	..	23.466
65 Jamaïque	160	3.594	822	42	0	383	..	303	..	4.322
66 Tunisie	541	6.085	0	225	13	270	..	319	..	6.899
67 Turquie	1.846	34.781	42	795	74	48	..	5.977	..	41.600
68 Botswana	17	509	0	0	0	0	..	4	..	513

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Dettes à long terme (millions de dollars)				Recours au crédit FMI (millions de dollars)		Dettes à court terme (millions de dollars)		Dettes extérieures totales (millions de dollars)	
		Dettes publiques et garanties publiques		Dettes privées non garanties							
		1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
69	Jordanie	120	6.404	0	0	0	97	..	918	..	7.418
70	Panama	194	3.575	0	0	0	320	..	1.906	..	5.800
71	Chili	2.067	10.850	501	3.148	2	1.270	..	2.973	..	18.241
72	Costa Rica	134	3.480	112	304	0	35	..	650	..	4.468
73	Pologne	24	34.747	0	0	0	0	..	8.577	..	43.324
74	Maurice	32	631	0	106	0	63	..	32	..	832
75	Mexique	3.196	76.257	2.770	3.999	0	5.091	..	10.295	..	95.642
76	Argentine	1.880	51.429	3.291	1.800	0	3.100	..	8.416	..	64.745
77	Malaisie	390	14.461	50	1.377	0	0	..	2.738	..	18.576
78	Algérie	945	23.609	0	0	0	619	..	1.840	..	26.067
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	64	234	0	0	0	0	..	286	..	520
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	147	7.546	0	0	8	0	..	1.659	..	9.205
Tranche supérieure											
83	Venezuela	718	25.339	236	4.523	0	998	..	2.284	..	33.144
84	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Brésil	3.421	84.284	1.706	6.008	0	2.423	..	18.576	..	111.290
86	Hongrie	0	16.843	0	0	0	456	..	3.307	..	20.605
87	Uruguay	269	2.967	29	105	18	202	..	477	..	3.751
88	Yougoslavie	1.199	14.303	854	3.481	0	686	..	1.181	..	19.651
89	Gabon	91	2.478	0	0	0	135	..	562	..	3.175
90	Iran, République islamique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Trinité-et-Tobago	101	1.680	0	0	0	205	..	127	..	2.012
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Portugal	485	14.644	268	696	0	0	..	2.950	..	18.289
94	Corée, Rép. de	1.816	17.351	175	5.961	0	0	..	9.800	..	33.111
95	Oman	..	2.626	0	0	0	0	..	348	..	2.974
96	Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
98	Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	..	0	0	0	0	0	..	500	..	500
Eco. revenu faible/interméd.											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est											
Asie du Sud											
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies revenus élevés											
Membres de l'OCDE											
†Autres											
100	†Arabie saoudite										
101	Irlande										
102	Espagne										
103	†Israël										
104	†Hong Kong										
105	†Singapour										
106	Nouvelle-Zélande										
107	Australie										
108	Royaume-Uni										
109	Italie										
110	Pays-Bas										
111	†Koweït										
112	Belgique										
113	Autriche										
114	France										
115	†Emirats arabes unis										
116	Canada										
117	Allemagne										
118	Danemark										
119	Etats-Unis										
120	Suède										
121	Finlande										
122	Norvège										
123	Japon										
124	Suisse										
Autres économies											
Toutes économies											
Exportateurs de pétrole (hors URSS)											

Tableau 22. Flux de capitaux extérieurs : secteurs public et privé

	Décaissements (millions de dollars)				Remboursement du principal (millions de dollars)				Paiements d'intérêts (millions de dollars)			
	Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties		Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties		Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties	
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
Economies faible revenu												
Chine et Inde												
Autres économies faible revenu												
1 Mozambique	..	177	..	14	..	13	..	4	..	31	..	3
2 Ethiopie	28	297	0	0	15	174	0	0	6	72	0	0
3 Tanzanie	51	158	8	0	10	37	3	0	7	28	1	0
4 Somalie	4	75	0	0	1	7	0	0	0	10	0	0
5 Bangladesh	0	1.015	0	0	0	174	0	0	0	139	0	0
6 RDP lao	6	134	0	0	1	9	0	0	0	2	0	0
7 Malawi	40	114	0	1	3	27	0	1	4	29	0	0
8 Népal	1	241	0	0	2	29	0	0	0	25	0	0
9 Tchad	6	80	0	0	3	3	0	0	0	2	0	0
10 Burundi	1	88	0	0	0	19	0	0	0	14	0	0
11 Sierra Leone	8	7	0	0	11	1	0	0	3	1	0	0
12 Madagascar	11	160	0	0	5	59	0	0	2	113	0	0
13 Nigéria	56	1.426	25	99	38	471	30	14	20	1.270	8	10
14 Ouganda	27	138	0	0	4	88	0	0	5	28	0	0
15 Zaïre	32	283	0	0	28	69	0	0	9	27	0	0
16 Mali	23	183	0	0	0	22	0	0	0	14	0	0
17 Niger	12	127	0	40	2	18	0	37	1	14	0	21
18 Burkina Faso	2	100	0	0	2	16	0	0	0	16	0	0
19 Rwanda	0	68	0	0	0	14	0	0	0	8	0	0
20 Inde	883	5.919	25	223	289	1.613	25	309	187	2.820	6	135
21 Chine	..	6.902	0	0	..	2.401	0	0	..	2.508	0	0
22 Haïti	4	29	0	0	3	15	0	0	0	9	0	0
23 Kenya	35	471	41	20	17	207	12	34	13	158	4	33
24 Pakistan	489	1.754	3	77	114	779	1	33	77	446	0	10
25 Bénin	2	151	0	0	1	7	0	0	0	12	0	0
26 Rép. centrafricaine	2	66	0	0	2	6	0	0	1	7	0	0
27 Ghana	42	434	0	9	14	136	0	8	12	61	0	2
28 Togo	5	65	0	0	2	24	0	0	1	33	0	0
29 Zambie	351	138	11	0	35	91	6	0	29	63	2	0
30 Guinée	90	257	0	0	11	67	0	0	4	32	0	0
31 Sri Lanka	66	404	0	0	30	183	0	2	12	107	0	1
32 Lesotho	0	52	0	0	0	14	0	0	0	7	0	0
33 Indonésie	441	5.963	195	1.329	59	4.234	61	868	25	2.527	21	454
34 Mauritanie	5	96	0	0	3	55	0	0	0	25	0	0
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	12	0	0	..	2	0	0	..	2	0	0
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	7	1	0	0	11	1	0	0	6	1	0	0
39 Myanmar	22	215	0	0	20	121	0	0	3	69	0	0
40 Soudan	53	237	0	0	22	46	0	0	12	12	0	0
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire												
Tranche inférieure												
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	55	327	3	0	17	140	2	0	7	95	1	0
44 Egypte, Rép. arabe d'	397	2.004	0	142	310	1.270	0	192	56	1.085	0	107
45 Sénégal	19	301	1	8	5	122	3	8	2	146	0	1
46 Yémen, Rép. du	..	532	..	0	..	146	..	0	..	56	..	0
47 Zimbabwe	0	619	0	31	5	241	0	13	5	136	0	7
48 Philippines	141	1.584	276	119	74	950	186	35	26	1.620	19	77
49 Côte d'Ivoire	78	231	4	900	29	150	2	529	12	192	0	234
50 Rép. dominicaine	38	199	22	0	7	102	20	15	4	76	8	9
51 Maroc	168	1.053	8	8	37	609	3	8	24	1.061	1	5
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	43	292	111	285	0	171	20	183	1	74	8	86
53 Honduras	29	133	10	20	3	68	3	8	3	43	1	3
54 Guatemala	37	182	6	0	20	157	2	3	6	90	1	6
55 Congo, Rép. populaire du	18	134	0	0	6	175	0	0	3	94	0	0
56 Rép. arabe syrienne	60	249	0	0	31	272	0	0	6	113	0	0
57 Cameroun	29	633	11	82	5	62	2	131	4	73	1	39
58 Pérou	148	367	240	181	100	107	233	15	43	91	119	5
59 Equateur	41	859	7	63	16	437	11	25	7	399	3	12
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	14	202	0	0	7	76	0	1	4	65	0	0
62 El Salvador	8	186	24	0	6	86	16	16	4	53	6	4
63 Colombie	253	2.079	0	177	78	1.708	59	443	44	1.197	15	187
64 Thaïlande	51	1.275	169	2.525	23	1.397	107	883	16	872	17	233
65 Jamaïque	15	301	165	0	6	159	164	9	9	211	54	3
66 Tunisie	89	910	0	30	47	667	0	40	18	376	0	11
67 Turquie	331	4.276	1	432	128	3.441	3	268	42	2.607	2	60
68 Botswana	6	64	0	0	0	36	0	0	0	33	0	0

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Décaissements (millions de dollars)				Remboursement du principal (millions de dollars)				Paievements d'intérêts (millions de dollars)			
	Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties		Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties		Dettes à long terme publique et à garantie publique		Dettes privées non garanties	
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
69 Jordanie	15	1.030	0	0	3	200	0	0	2	254	0	0
70 Panama	67	1	0	0	24	2	0	0	7	1	0	0
71 Chili	408	669	247	846	166	568	41	270	78	1.080	26	207
72 Costa Rica	30	128	30	0	21	131	20	0	7	162	7	0
73 Pologne	30	273	0	0	6	674	0	0	0	767	0	0
74 Maurice	2	52	0	48	1	47	0	5	2	39	0	3
75 Mexique	772	2.880	603	1.086	475	2.440	542	1.800	216	7.104	67	793
76 Argentine	482	1.009	424	70	344	1.443	428	69	121	1.319	217	200
77 Malaisie	45	1.456	12	675	47	2.221	9	592	22	1.133	3	88
78 Algérie	313	5.024	0	0	35	5.221	0	0	10	1.851	0	0
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	12	25	0	0	2	20	0	0	1	14	0	0
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	44	282	0	0	16	18	0	0	7	10	0	0
Tranche supérieure:												
83 Venezuela	216	1.239	67	0	42	578	25	160	40	1.987	13	564
84 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Brésil	892	2.185	900	850	256	3.260	200	1.757	135	3.619	89	747
86 Hongrie	0	2.245	0	0	0	1.651	0	0	0	1.185	0	0
87 Uruguay	37	295	13	0	47	157	4	55	16	273	2	1
88 Yougoslavie	179	171	465	837	170	797	204	858	73	1.135	32	239
89 Gabon	26	128	0	0	9	63	0	0	3	107	0	0
90 Iran, Rép. islam. que d'	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91 Trinité-et-Tobago	8	56	0	0	10	65	0	0	6	138	0	0
92 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Portugal	18	3.335	20	180	63	2.157	22	99	29	1.012	5	45
94 Corée, Rép. de	444	2.100	32	1.798	198	3.856	7	1.749	71	1.381	5	562
95 Oman	..	559	0	0	..	375	0	0	..	226	0	0
96 Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
98 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99 Roumanie	..	26	0	0	..	1.646	0	0	..	105	0	0
Eco. revenu faible/interméd.												
Afrique subsaharienne												
Asie de l'Est												
Asie du Sud												
Europe, Moyen-Orient												
et Afrique du Nord												
Amérique latine et Caraïbes												
Gravement endettées												
Economies revenu élevé												
Membres de l'OCDE												
†Autres												
100 †Arabie saoudite												
101 Irlande												
102 Espagne												
103 †Israël												
104 †Hong Kong												
105 †Singapour												
106 Nouvelle-Zélande												
107 Australie												
108 Royaume-Uni												
109 Italie												
110 Pays-Bas												
111 †Koweït												
112 Belgique												
113 Autriche												
114 France												
115 †Emirats arabes unis												
116 Canada												
117 Allemagne												
118 Danemark												
119 Etats-Unis												
120 Suède												
121 Finlande												
122 Norvège												
123 Japon												
124 Suisse												
Autres économies												
Toutes économies												
Exportateurs de pétrole												
(hors URSS)												

Tableau 23. Flux nets de ressources et transferts nets globaux

Flux nets au titre de la dette à long terme (millions de dollars)														
Publique et à garantie publique		Privée non garantie		Dons publics		Investissements directs étrangers nets		Flux nets globaux de ressources		Transferts nets globaux				
1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989			
Economies faible revenu														
Chine et Inde														
Autres économies faible revenu														
1	Mozambique	..	164	0	10	0	553	..	0	..	727	..	693	
2	Ethiopie	13	123	0	0	6	422	4	..	23	545	10	473	
3	Tanzanie	40	120	5	0	6	544	..	0	52	664	44	636	
4	Somalie	4	68	0	0	9	278	5	..	17	347	16	336	
5	Bangladesh	0	841	0	0	..	767	..	0	0	1.607	0	1.469	
6	RDP lao	4	125	0	0	28	48	..	..	33	173	32	171	
7	Malawi	37	87	0	1	7	187	9	..	52	275	41	246	
8	Népal	-2	213	0	0	16	163	..	0	14	375	14	351	
9	Tchad	3	77	0	0	11	132	1	-12	15	197	13	195	
10	Burundi	1	68	0	0	7	60	0	1	8	129	8	112	
11	Sierra Leone	-3	5	0	0	1	51	8	..	7	57	-1	56	
12	Madagascar	5	101	0	0	20	136	10	6	36	243	29	130	
13	Nigéria	18	955	-5	85	40	79	205	2.082	259	3.201	-207	900	
14	Ouganda	23	50	0	0	2	165	4	0	29	215	11	188	
15	Zaïre	3	214	0	0	37	134	42	12	83	360	44	272	
16	Mali	23	161	0	0	12	203	..	-3	34	361	32	344	
17	Niger	11	109	0	3	15	155	0	18	26	285	23	249	
18	Burkina Faso	0	84	0	0	13	130	0	2	13	215	11	195	
19	Rwanda	0	54	0	0	10	95	0	16	10	164	10	146	
20	Inde	594	4.307	0	-86	157	756	0	425	751	5.402	559	2.447	
21	Chine	..	4.500	0	0	..	311	..	1.400	..	6.211	..	3.696	
22	Haïti	1	14	0	0	2	78	3	9	6	102	2	85	
23	Kenya	17	264	30	-14	4	384	14	69	64	703	-2	405	
24	Pakistan	375	975	2	44	79	408	23	170	479	1.597	395	1.099	
25	Bénin	1	144	0	0	9	95	7	1	17	241	13	228	
26	Rép. centrafricaine	-1	60	0	0	6	76	1	..	7	137	5	129	
27	Ghana	28	297	0	1	9	193	68	15	104	507	79	437	
28	Togo	3	41	0	0	7	65	0	..	11	106	4	58	
29	Zambie	316	48	5	0	2	215	-297	..	26	263	-65	200	
30	Guinée	80	191	0	0	1	109	..	10	80	310	76	278	
31	Sri Lanka	36	222	0	-2	14	200	0	27	50	447	30	317	
32	Lesotho	0	38	0	0	8	42	..	13	8	93	7	86	
33	Indonésie	383	1.730	134	461	84	212	83	735	683	3.137	510	-1.647	
34	Mauritanie	1	41	0	0	3	126	1	3	5	171	-8	146	
35	Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
36	Bhoutan	..	10	0	0	0	17	..	..	..	26	..	24	
37	Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
38	Libéria	-4	0	0	0	1	24	28	..	25	24	19	23	
39	Myanmar	2	94	0	0	16	76	..	154	17	323	14	254	
40	Soudan	30	190	0	0	2	458	..	0	32	648	16	636	
41	Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
Economies revenu intermédiaire														
Tranche inférieure														
42	Angola	..	..	..	..	..	..	..	200	..	200	..	200	
43	Bolivie	38	187	1	0	..	171	-76	-25	-37	333	-61	223	
44	Egypte, Rép. arabe d'	87	734	0	-50	150	504	..	1.586	238	2.773	182	1.548	
45	Sénégal	14	178	-2	0	16	244	5	-20	33	402	16	254	
46	Yémen, Rép. du	..	386	0	0	10	106	0	0	..	492	..	386	
47	Zimbabwe	-5	378	0	18	..	135	..	-9	-5	522	-9	379	
48	Philippines	67	634	90	84	16	304	-29	482	144	1.505	76	-487	
49	Côte d'Ivoire	49	80	2	371	12	220	31	..	94	672	33	218	
50	Rép. dominicaine	31	97	2	-15	10	42	72	110	115	234	102	149	
51	Maroc	131	444	5	0	23	99	20	167	179	710	134	-412	
52	Papouasie-Nouvelle-Guinée	43	121	91	102	144	275	..	186	278	684	268	314	
53	Honduras	26	65	7	12	0	115	8	37	41	230	17	109	
54	Guatemala	17	25	4	-3	4	130	29	80	55	232	18	136	
55	Congo, Rép. populaire du	13	-41	0	0	5	22	30	0	48	-20	45	-213	
56	Rép. arabe syrienne	29	-23	0	0	11	24	..	..	41	1	35	-112	
57	Cameroun	24	571	9	-49	21	117	16	31	70	670	61	559	
58	Pérou	48	259	7	166	20	114	-70	59	4	598	-231	480	
59	Equateur	26	421	-4	39	2	34	89	80	112	574	83	44	
60	Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
61	Paraguay	7	126	0	-1	2	13	4	21	13	159	5	79	
62	El Salvador	2	99	8	-16	2	235	4	0	15	318	-1	261	
63	Colombie	174	371	-59	-266	21	34	39	546	175	685	22	-1.503	
64	Thaïlande	28	-122	62	1.642	6	123	43	1.650	139	3.293	87	1.946	
65	Jamaïque	9	143	1	-9	3	113	161	28	174	274	5	-48	
66	Tunisie	42	243	0	-10	42	110	16	74	99	416	61	-75	
67	Turquie	203	835	-2	163	21	68	58	663	280	1.729	202	-1.041	
68	Botswana	6	29	0	0	9	68	6	129	21	226	20	-122	

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Flux nets au titre de la dette à long terme (millions de dollars)													
	Publique et à garantie publique		Privée non garantie		Dons publics		Investissements directs étrangers nets		Flux nets globaux de ressources		Transferts nets globaux		
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	
69 Jordanie	12	830	0	0	41	102	..	0	53	932	51	679	
70 Panama	44	-1	0	0	..	5	33	12	77	16	51	-20	
71 Chili	242	101	206	576	11	30	-79	259	380	966	172	-706	
72 Costa Rica	9	-3	10	0	4	134	26	115	49	245	31	38	
73 Pologne	24	-402	0	0	..	..	..	-7	24	-409	24	-1.176	
74 Maurice	1	5	0	42	3	19	2	26	5	92	3	33	
75 Mexique	297	440	61	-714	11	59	323	2.241	692	2.026	50	-7.123	
76 Argentine	139	-435	-4	1	1	27	11	1.028	147	621	-264	-1.572	
77 Malaisie	-2	-765	3	83	4	18	94	1.846	99	1.182	-92	-1.481	
78 Algérie	279	-197	0	0	56	55	45	-59	379	-201	219	-2.052	
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
80 Liban	10	5	0	0	2	73	..	..	12	78	11	64	
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
82 Nicaragua	28	264	0	0	2	163	15	..	45	428	15	418	
Tranche supérieure													
83 Venezuela	174	662	41	-160	..	4	-23	77	192	583	-429	-2.193	
84 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	318	7	..	..	..	..	
85 Brésil	636	-1.076	700	-908	26	41	407	782	1.770	-1.160	1.159	-7.725	
86 Hongrie	0	594	0	0	..	..	..	125	0	719	0	-466	
87 Uruguay	-10	138	9	-55	2	13	..	1	1	98	-18	-177	
88 Yougoslavie	9	-626	261	-21	-8	4	..	..	262	-643	158	-2.017	
89 Gabon	17	66	0	0	10	27	-1	80	26	172	15	116	
90 Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	..	..	25	..	..	..	..	..	
91 Trinité-et-Tobago	-3	-10	0	0	1	6	83	36	81	32	16	-106	
92 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
93 Portugal	-45	1.178	-1	81	..	65	15	1.546	-31	2.870	-65	1.744	
94 Corée, Rép. de	246	-1.756	25	49	119	1	66	453	456	-1.253	374	-3.417	
95 Oman	..	184	0	0	0	0	..	..	..	184	..	-42	
96 Libye	..	..	..	..	..	..	139	..	..	..	..	..	
97 Grèce	..	..	..	..	..	..	50	752	..	..	..	..	
98 Iraq	..	..	..	..	..	..	24	..	..	..	..	..	
99 Roumanie	..	-1.620	0	0	..	..	..	..	..	-1.620	..	-1.725	
Eco. revenu faible/interméd.													
Afrique subsaharienne													
Asie de l'Est													
Asie du Sud													
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord													
Amérique latine et Caraïbes													
Gravement endettées													
Economies revenu élevé													
Membres de l'OCDE													
†Autres													
100 † Arabie saoudite													
101 Irlande													
102 Espagne													
103 † Israël													
104 † Hong Kong													
105 † Singapour													
106 Nouvelle-Zélande													
107 Australie													
108 Royaume-Uni													
109 Italie													
110 Pays-Bas													
111 † Koweït													
112 Belgique													
113 Autriche													
114 France													
115 † Emirats arabes unis													
116 Canada													
117 Allemagne													
118 Danemark													
119 Etats-Unis													
120 Suède													
121 Finlande													
122 Norvège													
123 Japon													
124 Suisse													
Autres économies													
Toutes économies													
Exportateurs de pétrole (hors URSS)													

Tableau 24. Ratios de la dette extérieure totale

	Dette extérieure totale				Service total de la dette en % des exportations de biens et services		Paiements d'intérêts en % des exportations de biens et services	
	En % des exportations de biens et services		En % du PNB		1980	1989	1980	1989
	1980	1989	1980	1989				
Economies faible revenu	95,3 w	214,1 w	13,7 w	32,3 w	9,8 w	20,2 w	4,7 w	9,8 w
Chine et Inde	70,5 w	130,8 w	5,3 w	15,9 w	6,5 w	14,7 w	2,6 w	8,1 w
Autres économies faible revenu	106,9 w	322,2 w	27,0 w	71,0 w	11,4 w	27,4 w	5,7 w	12,0 w
1 Mozambique	..	1.744,7	..	426,8	..	23,1	..	17,1
2 Ethiopie	136,2	416,8	19,6	50,6	7,6	38,7	4,7	11,6
3 Tanzanie	334,1	931,4	50,2	186,1	21,1	16,5	9,7	7,7
4 Somalie	252,0	2.253,4	109,5	202,8	4,9	34,1	0,9	14,7
5 Bangladesh	345,6	437,6	31,7	53,3	23,2	19,9	6,4	7,8
6 RDP lao	..	1.116,4	..	152,6	..	15,6	..	3,2
7 Malawi	260,8	411,3	72,1	91,4	27,7	28,0	16,7	11,8
8 Népal	85,5	330,5	10,3	43,5	3,2	16,0	2,1	6,9
9 Tchad	305,9	163,3	30,2	36,7	8,3	5,2	0,7	1,7
10 Burundi	180,1	754,3	18,1	81,9	9,5	32,9	4,8	13,8
11 Sierra Leone	155,6	..	40,2	119,5	22,9	..	5,7	..
12 Madagascar	242,3	779,8	31,5	154,1	17,2	52,0	10,9	27,8
13 Nigéria	32,2	389,6	9,0	119,3	4,2	21,3	3,3	15,6
14 Ouganda	221,7	664,9	42,7	39,0	13,2	77,0	3,3	17,0
15 Zaïre	202,2	371,0	33,5	96,6	22,5	21,5	11,0	4,2
16 Mali	227,5	488,7	45,5	105,2	5,1	15,0	2,3	4,8
17 Niger	132,8	416,7	34,5	79,4	21,7	32,1	12,9	12,6
18 Burkina Faso	88,8	182,2	19,6	29,6	5,9	9,4	3,1	5,1
19 Rwanda	103,4	415,2	16,3	30,2	4,2	18,5	2,8	7,9
20 Inde	135,7	259,5	11,9	24,0	9,1	26,4	4,1	14,3
21 Chine	22,1	77,3	1,5	10,8	4,6	9,8	1,6	5,5
22 Haïti	72,9	203,0	20,9	34,2	6,2	13,1	1,8	4,3
23 Kenya	171,3	294,1	50,2	71,7	22,3	33,3	11,7	14,1
24 Pakistan	208,9	242,4	42,5	46,9	18,0	23,2	7,6	9,7
25 Bénin	100,8	303,5	36,5	71,9	4,9	6,7	3,5	4,4
26 Rép. centrafricaine	94,8	336,0	24,4	65,8	4,9	14,2	1,6	5,2
27 Ghana	108,3	343,8	29,7	59,9	12,5	48,9	4,3	12,3
28 Togo	180,1	239,2	93,4	91,2	9,0	18,2	5,8	8,6
29 Zambie	201,0	453,6	90,9	158,8	25,3	11,3	8,8	4,2
30 Guinée	201,9	292,8	..	85,3	19,8	15,2	6,0	5,0
31 Sri Lanka	123,4	223,0	46,1	73,5	12,0	17,8	5,7	6,7
32 Lesotho	19,5	65,0	11,2	39,0	1,5	4,5	0,6	1,5
33 Indonésie	94,2	210,7	28,0	59,4	13,9	35,2	6,5	14,9
34 Mauritanie	306,7	394,8	125,7	213,2	17,3	20,1	7,9	7,2
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	111,8	..	62,8	..	8,8	..	5,8	..
39 Myanmar	269,9	643,7	..	..	25,4	30,4	9,4	10,9
40 Soudan	499,4	1.234,4	65,7	..	25,5	9,2	12,8	4,8
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	148,6 w	184,4 w	36,1 w	46,1 w	26,1 w	23,1 w	13,3 w	11,1 w
Tranche inférieure	155,4 w	227,4 w	37,7 w	67,7 w	25,4 w	26,6 w	12,8 w	12,9 w
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	258,2	488,9	93,3	102,2	35,0	31,3	21,1	14,3
44 Egypte, Rép. arabe d'	208,4	333,6	95,0	159,0	20,8	20,5	9,0	10,3
45 Sénégal	162,2	320,7	50,3	93,2	28,6	29,4	10,4	14,6
46 Yémen, Rép. du	78,5	253,6	38,6	70,6	3,4	11,6	2,0	4,7
47 Zimbabwe	45,4	169,7	14,9	53,9	3,8	26,0	1,5	9,9
48 Philippines	212,5	226,4	49,5	65,3	26,5	26,3	18,2	17,1
49 Côte d'Ivoire	160,7	463,9	58,8	182,2	28,3	40,9	13,0	15,6
50 Rép. dominicaine	133,8	165,5	31,5	63,3	25,3	13,0	12,0	4,6
51 Maroc	223,8	328,4	53,1	98,4	32,7	32,2	17,0	18,4
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	66,1	161,5	29,2	73,7	13,8	34,3	6,6	11,2
53 Honduras	152,0	303,0	61,5	72,5	21,4	13,1	12,4	6,2
54 Guatemala	63,6	171,1	14,9	32,6	7,9	19,0	3,7	7,7
55 Congo, Rép. populaire du	145,2	363,9	97,0	215,0	10,5	27,0	6,6	11,9
56 Rép. arabe syrienne	82,3	..	21,0	47,1	11,4	..	4,7	..
57 Cameroun	136,7	224,3	36,8	44,2	15,2	17,3	8,1	7,9
58 Pérou	207,7	432,2	51,0	73,5	46,5	6,8	19,9	3,6
59 Equateur	201,6	392,3	53,8	117,0	33,9	36,2	15,9	17,1
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	121,8	183,1	20,7	61,1	18,6	11,9	8,5	6,2
62 El Salvador	71,1	177,3	25,9	32,1	7,5	16,6	4,7	6,3
63 Colombie	117,1	208,3	20,9	45,8	16,0	45,9	11,6	19,3
64 Thaïlande	96,3	87,1	25,9	34,1	18,7	15,9	9,4	6,1
65 Jamaïque	129,3	188,0	76,5	133,8	19,0	26,4	10,8	11,8
66 Tunisie	96,0	136,7	41,6	71,9	14,8	22,6	6,9	8,5
67 Turquie	332,9	190,0	34,3	53,8	28,0	32,1	14,9	14,1
68 Botswana	17,8	26,5	16,2	23,2	1,9	3,5	1,1	1,7

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Dette extérieure totale				Service total de la dette en % des exportations de biens et services		Paievements d'intérêts en % des exportations de biens et services	
		En % des exportations de biens et services		En % du PNB					
		1980	1989	1980	1989	1980	1989	1980	1989
69	Jordanie	79,2	246,0	..	181,2	8,4	19,6	4,3	11,7
70	Panama	70,3	257,8	92,3	142,5	11,5	0,1	6,0	0,0
71	Chili	192,5	187,7	45,2	78,3	43,1	27,5	19,0	16,8
72	Costa Rica	224,5	236,2	59,5	91,2	29,0	19,2	14,6	10,5
73	Pologne	54,9	262,9	16,4	66,3	17,9	9,4	5,2	5,3
74	Maurice	80,6	57,2	41,5	41,0	9,1	9,8	5,9	3,7
75	Mexique	259,2	264,0	30,3	51,2	49,5	39,6	27,4	25,7
76	Argentine	242,4	537,0	48,4	119,7	37,3	36,1	20,8	17,7
77	Malaisie	44,6	64,5	28,0	51,6	6,3	14,6	4,0	4,8
78	Algérie	130,0	248,8	47,1	56,8	27,1	68,9	10,4	19,1
79	Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..
80	Liban	..	..	..	..	..	..	..	..
81	Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	422,3	2.652,9	104,9	..	21,5	8,6	12,7	3,4
Tranche supérieure :		139,4 w	127,7 w	34,0 w	26,5 w	27,1 w	18,5 w	14,0 w	8,7 w
83	Venezuela	131,9	211,5	42,1	79,9	27,2	25,0	13,8	20,3
84	Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..
85	Brésil	304,8	301,6	31,2	24,1	63,1	31,3	33,8	15,5
86	Hongrie	95,9	161,0	44,8	74,5	18,5	26,3	10,5	11,7
87	Uruguay	104,4	170,5	16,5	46,5	18,8	29,4	10,6	15,3
88	Yougoslavie	103,1	76,5	25,6	26,2	20,8	14,5	7,2	5,8
89	Gabon	62,2	169,1	39,2	101,8	17,7	11,9	6,3	8,6
90	Iran, Rép. islam. de l'	..	..	..	..	..	..	..	..
91	Trinité-et-Tobago	24,6	107,0	14,0	53,9	6,8	12,3	1,6	8,9
92	Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..
93	Portugal	99,2	94,3	40,4	41,4	18,3	18,2	10,5	6,6
94	Corée, Rép. de	130,6	44,7	48,7	15,8	19,7	11,4	12,7	3,8
95	Oman	15,4	..	11,2	39,0	6,4	..	1,8	..
96	Libye	..	..	..	..	..	..	..	..
97	Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..
98	Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	80,3	..	..	..	12,6	..	4,9	..
Eco. revenu faible/interméd.		134,4 w	191,7 w	27,6 w	41,2 w	21,8 w	22,4 w	11,0 w	10,7 w
Afrique subsaharienne		96,8 w	362,0 w	26,8 w	96,9 w	10,9 w	22,1 w	5,7 w	10,2 w
Asie de l'Est		89,5 w	90,2 w	16,7 w	23,7 w	13,6 w	15,5 w	7,7 w	6,7 w
Asie du Sud		162,7 w	272,8 w	17,3 w	29,6 w	12,1 w	24,8 w	5,1 w	12,3 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		115,3 w	185,9 w	35,7 w	55,5 w	19,0 w	24,1 w	8,1 w	9,9 w
Amérique latine et Caraïbes		202,8 w	288,5 w	35,1 w	45,8 w	38,5 w	31,0 w	20,3 w	17,6 w
Gravement endettés		195,8 w	292,7 w	37,9 w	54,0 w	36,0 w	28,5 w	18,6 w	16,3 w
Economies revenu élevé									
Membres de l'OCDE									
†Autres									
100	†Arabie saoudite								
101	Irlande								
102	Espagne								
103	†Israël								
104	†Hong Kong								
105	†Singapour								
106	Nouvelle-Zélande								
107	Australie								
108	Royaume-Uni								
109	Italie								
110	Pays-Bas								
111	†Koweït								
112	Belgique								
113	Autriche								
114	France								
115	†Emirats arabes unis								
116	Canada								
117	Allemagne								
118	Danemark								
119	Etats-Unis								
120	Suède								
121	Finlande								
122	Norvège								
123	Japon								
124	Suisse								
Autres économies									
Toutes économies									
Exportateurs de pétrole (hors URSS)									

Tableau 25. Conditions des emprunts publics extérieurs

	Engagements (millions de dollars)		Taux d'intérêt moyen (%)		Échéance moyenne (années)		Différé d'amortissement moyen (années)		Emprunts publics assortis de taux d'intérêt variables, en pourcentage de la dette publique	
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
Economies faible revenu	..	32.958 <i>t</i>	..	5,6 <i>w</i>	..	22 <i>w</i>	..	7 <i>w</i>	..	20,5 <i>w</i>
Chine et Inde	..	14.587 <i>t</i>	..	7,0 <i>w</i>	..	17 <i>w</i>	..	5 <i>w</i>	..	25,5 <i>w</i>
Autres économies faible revenu	3.331 <i>t</i>	18.371 <i>t</i>	3,2 <i>w</i>	4,4 <i>w</i>	29 <i>w</i>	26 <i>w</i>	9 <i>w</i>	8 <i>w</i>	0,2 <i>w</i>	17,9 <i>w</i>
1 Mozambique	..	294	..	1,0	..	40	..	10	..	4,9
2 Ethiopie	21	601	4,4	2,8	32	29	7	8	0,1	5,2
3 Tanzanie	284	106	1,2	0,8	39	43	11	10	1,6	2,4
4 Somalie	22	128	0,0	0,8	20	40	16	10	0,0	1,1
5 Bangladesh	0	1.023	0,0	1,2	0	37	0	10	0,0	0,0
6 RDP lao	12	163	3,0	0,6	28	41	4	21	0,0	0,0
7 Malawi	14	113	3,8	0,7	29	39	6	10	0,0	3,7
8 Népal	17	341	2,8	1,3	27	38	6	10	0,0	0,6
9 Tchad	10	182	5,7	1,2	8	40	1	10	0,0	0,0
10 Burundi	1	81	2,9	1,2	5	37	2	10	0,0	0,2
11 Sierra Leone	25	111	2,9	1,5	27	22	6	12	10,6	1,2
12 Madagascar	23	86	2,3	0,7	39	29	9	10	0,0	7,3
13 Nigéria	65	1.613	6,0	7,1	14	19	4	5	2,7	38,3
14 Ouganda	12	261	3,8	2,4	28	24	6	7	0,0	0,4
15 Zaïre	258	292	6,5	1,1	12	41	4	10	0,0	5,3
16 Mali	34	272	1,1	1,0	25	33	9	9	0,0	0,4
17 Niger	19	143	1,2	3,8	40	27	8	9	0,0	9,5
18 Burkina Faso	9	246	2,3	2,1	36	31	8	8	0,0	0,3
19 Rwanda	9	136	0,8	1,5	50	35	10	9	0,0	0,0
20 Inde	954	7.771	2,5	6,4	34	20	8	6	0,0	17,1
21 Chine	..	6.817	..	7,8	..	15	..	4	..	37,8
22 Haïti	5	60	4,8	1,4	10	35	1	9	0,0	0,8
23 Kenya	50	716	2,6	2,7	37	31	8	8	0,1	4,3
24 Pakistan	951	2.125	2,8	5,6	31	21	12	6	0,0	10,7
25 Bénin	7	189	1,8	1,6	32	32	7	9	0,0	0,8
26 Rép. centrafricaine	7	104	2,0	1,2	36	38	8	10	0,0	0,0
27 Ghana	51	567	2,0	2,8	37	33	10	9	0,0	1,5
28 Togo	3	86	4,5	1,4	17	36	4	9	0,0	3,9
29 Zambie	557	56	4,2	9,1	27	7	9	2	0,0	14,3
30 Guinée	68	249	2,9	1,8	13	32	5	9	0,0	8,2
31 Sri Lanka	81	258	3,0	3,7	27	29	5	7	0,0	3,5
32 Lesotho	0	21	5,5	3,2	20	28	2	8	0,0	0,0
33 Indonésie	530	7.068	2,6	6,1	34	21	9	7	0,0	31,0
34 Mauritanie	7	183	6,0	2,5	11	27	3	7	0,0	5,7
35 Afghanistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	2	..	1,0	..	39	..	10	..	0,0
37 Kampuchea dém.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	12	0	6,7	0,0	19	0	5	0	0,0	11,3
39 Myanmar	48	13	4,1	0,0	16	20	5	8	0,0	0,0
40 Soudan	98	216	1,8	1,1	17	38	9	10	0,0	15,0
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	8.092 <i>t</i>	47.810 <i>t</i>	6,2 <i>w</i>	7,6 <i>w</i>	16 <i>w</i>	15 <i>w</i>	5 <i>w</i>	5 <i>w</i>	2,7 <i>w</i>	52,6 <i>w</i>
Tranche inférieure	5.402 <i>t</i>	34.279 <i>t</i>	5,9 <i>w</i>	7,4 <i>w</i>	17 <i>w</i>	15 <i>w</i>	5 <i>w</i>	5 <i>w</i>	1,4 <i>w</i>	48,2 <i>w</i>
42 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	24	323	1,9	4,0	48	28	4	8	0,0	25,5
44 Egypte, Rép. arabe d'	771	1.464	5,3	6,5	21	15	9	5	0,0	9,1
45 Sénégal	7	297	3,9	1,7	23	32	7	9	0,0	1,6
46 Yémen, Rép. du	..	202	..	2,4	..	27	..	7	..	2
47 Zimbabwe	0	435	0,0	7,6	0	13	0	3	0,0	26,0
48 Philippines	171	2.572	7,3	5,0	11	20	2	6	0,8	43,0
49 Côte d'Ivoire	71	512	5,8	7,3	19	19	5	6	9,0	53,1
50 Rép. dominicaine	20	137	2,4	5,2	28	14	5	6	0,0	29,2
51 Maroc	187	1.410	4,6	7,1	20	17	3	4	0,0	40,1
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	91	312	6,4	5,8	22	19	8	5	0,0	28,0
53 Honduras	23	75	4,1	6,3	30	19	7	3	0,0	19,5
54 Guatemala	50	153	3,7	7,5	26	14	6	3	10,3	10,9
55 Congo, Rép. populaire du	31	93	2,8	5,9	18	16	6	6	0,0	31,7
56 Rép. arabe syrienne	14	260	4,4	6,8	9	20	2	5	0,0	1,7
57 Cameroun	42	685	4,7	7,4	29	17	8	5	0,0	10,7
58 Pérou	125	608	7,4	5,7	14	15	4	5	0,0	32,3
59 Equateur	78	590	6,2	7,5	20	13	4	3	0,0	64,3
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	14	60	5,7	5,2	25	17	6	2	0,0	34,0
62 El Salvador	12	33	4,7	5,4	23	21	6	6	0,0	3,8
63 Colombie	363	2.893	6,0	9,0	21	14	5	5	0,0	46,0
64 Thaïlande	106	1.344	6,8	7,5	19	14	4	5	0,0	34,3
65 Jamaïque	24	222	6,0	7,9	16	15	3	4	0,0	24,1
66 Tunisie	144	1.388	3,5	7,2	28	16	6	4	0,0	20,2
67 Turquie	489	4.674	3,6	7,9	19	13	5	6	0,9	30,5
68 Botswana	38	77	0,6	5,0	39	24	10	6	0,0	13,8

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Engagements (millions de dollars)		Taux d'intérêt moyen (%)		Echéance moyenne (années)		Différé d'amortissement moyen (années)		Emprunts publics assortis de taux d'intérêt variables, en pourcentage de la dette publique	
	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989	1970	1989
69 Jordanie	36	436	3,7	5,2	16	18	5	5	0,0	27,3
70 Panama	111	0	6,9	0,0	15	0	4	0	0,0	60,2
71 Chili	361	736	6,8	8,2	12	16	3	5	0,0	69,5
72 Costa Rica	58	244	5,6	8,1	28	19	6	1	7,5	47,5
73 Pologne	0	247	0,0	9,3	0	6	0	3	0,0	64,0
74 Maurice	14	76	0,0	5,4	24	18	2	8	6,0	19,8
75 Mexique	858	2.994	7,9	8,3	12	15	3	5	5,7	79,3
76 Argentine	494	234	7,3	8,5	12	8	3	2	0,0	83,2
77 Malaisie	84	1.451	6,1	7,9	19	12	5	7	0,0	48,1
78 Algérie	378	6.500	5,7	8,2	12	13	3	3	2,8	32,3
79 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
80 Liban	7	15	2,9	7,3	21	29	1	5	0,0	15,3
81 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Nicaragua	23	265	7,1	4,9	18	17	4	3	0,0	18,4
Tranche supérieure	2.691 <i>t</i>	13.531 <i>t</i>	6,7 <i>w</i>	8,0 <i>w</i>	15 <i>w</i>	14 <i>w</i>	4 <i>w</i>	4 <i>w</i>	6,0 <i>w</i>	63,8 <i>w</i>
83 Venezuela	188	1.582	7,6	8,9	8	12	2	4	2,6	87,1
84 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
85 Brésil	1.439	3.063	7,0	8,5	14	13	3	3	11,8	71,0
86 Hongrie ^a	0	2.323	0,0	8,5	0	9	0	5	0,0	64,4
87 Uruguay	71	453	7,9	8,8	12	12	3	4	0,7	72,9
88 Yougoslavie	199	34	7,1	8,7	17	10	6	4	3,3	69,4
89 Gabon	33	135	5,1	7,1	11	16	1	5	0,0	10,5
90 Iran, Rép. islamique d'	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
91 Trinité-et-Tobago	3	40	7,4	6,1	10	24	1	6	0,0	47,2
92 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
93 Portugal	59	3.705	4,3	6,7	17	18	4	5	0,0	31,2
94 Corée, Rép. de	691	1.409	5,8	8,3	19	20	6	2	1,2	27,1
95 Oman	..	731	..	7,7	..	12	..	5	..	54,1
96 Libye	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
97 Grèce	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
98 Iraq	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
99 Roumanie	..	0	..	0,0	..	0	..	0	..	0,0
Eco. revenu faible/intermédi.	12.377 <i>t</i>	80.768 <i>t</i>	5,1 <i>w</i>	6,7 <i>w</i>	21 <i>w</i>	18 <i>w</i>	6 <i>w</i>	5 <i>w</i>	1,7 <i>w</i>	43,3 <i>w</i>
Afrique subsaharienne	1.903 <i>t</i>	9.663 <i>t</i>	3,6 <i>w</i>	3,9 <i>w</i>	26 <i>w</i>	27 <i>w</i>	8 <i>w</i>	7 <i>w</i>	0,9 <i>w</i>	19,5 <i>w</i>
Asie de l'Est	1.689 <i>t</i>	21.213 <i>t</i>	5,0 <i>w</i>	6,8 <i>w</i>	23 <i>w</i>	18 <i>w</i>	6 <i>w</i>	6 <i>w</i>	0,5 <i>w</i>	35,7 <i>w</i>
Asie du Sud	2.052 <i>t</i>	11.556 <i>t</i>	2,7 <i>w</i>	5,6 <i>w</i>	32 <i>w</i>	22 <i>w</i>	10 <i>w</i>	7 <i>w</i>	0,0 <i>w</i>	12,5 <i>w</i>
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	2.363 <i>t</i>	23.501 <i>t</i>	4,8 <i>w</i>	7,5 <i>w</i>	19 <i>w</i>	14 <i>w</i>	6 <i>w</i>	4 <i>w</i>	1,0 <i>w</i>	36,8 <i>w</i>
Amérique latine et Caraïbes	4.370 <i>t</i>	14.835 <i>t</i>	7,0 <i>w</i>	8,2 <i>w</i>	14 <i>w</i>	14 <i>w</i>	4 <i>w</i>	4 <i>w</i>	4,0 <i>w</i>	68,3 <i>w</i>
Gravement endettées	4.979 <i>t</i>	20.083 <i>t</i>	6,8 <i>w</i>	7,4 <i>w</i>	15 <i>w</i>	15 <i>w</i>	4 <i>w</i>	5 <i>w</i>	3,8 <i>w</i>	61,3 <i>w</i>
Economies revenu élevé										
Membres de l'OCDE										
†Autres										
100 † Arabie saoudite										
101 Irlande										
102 Espagne										
103 † Israël										
104 † Hong Kong										
105 † Singapour										
106 Nouvelle-Zélande										
107 Australie										
108 Royaume-Uni										
109 Italie										
110 Pays-Bas										
111 † Koweït										
112 Belgique										
113 Autriche										
114 France										
115 † Emirats arabes unis										
116 Canada										
117 Allemagne										
118 Danemark										
119 Etats-Unis										
120 Suède										
121 Finlande										
122 Norvège										
123 Japon										
124 Suisse										
Autres économies										
Toutes économies										
Exportateurs de pétrole (hors URSS)										

a. Les chiffres ne comprennent que la dette en monnaies convertibles.

Tableau 27. Démographie et fécondité

	Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)		Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)		Femmes en âge de procréer en pourcentage de la population féminine		Indice synthétique de fécondité			Année où le taux net de reproduction devrait atteindre 1	Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception ^b 1987
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	2000 ^a		
Economies faible revenu	42 w	31 w	16 w	10 w	46 w	51 w	6,3 w	3,9 w	3,3 w		
Chine et Inde	41 w	26 w	14 w	8 w	46 w	53 w	6,3 w	3,2 w	2,5 w		
Autres économies faible revenu	46 w	40 w	21 w	13 w	46 w	46 w	6,3 w	5,5 w	4,7 w		
1 Mozambique	49	46	27	17	47	45	6,8	6,4	6,2	2040	..
2 Ethiopie	43	52	20	18	46	43	5,8	7,5	7,3	2050	..
3 Tanzanie	49	47	23	17	45	45	6,6	6,5	6,1	2040	..
4 Somalie	50	48	26	18	45	44	6,7	6,8	6,6	2045	..
5 Bangladesh	47	37	21	14	44	46	6,8	4,9	3,6	2015	32
6 RDP lao	45	47	23	17	47	45	6,1	6,7	6,0	2040	..
7 Malawi	56	54	26	19	46	45	7,8	7,6	7,4	2050	..
8 Népal	46	41	24	15	50	47	6,0	5,7	4,6	2025	15
9 Tchad	45	44	28	19	47	46	6,0	5,9	6,6	2040	..
10 Burundi	47	48	24	15	44	45	6,4	6,8	6,6	2045	9
11 Sierra Leone	48	47	31	23	47	46	6,4	6,5	6,5	2045	..
12 Madagascar	47	46	22	16	47	44	6,6	6,5	5,8	2030	..
13 Nigéria	51	47	23	15	45	44	6,9	6,6	5,6	2035	..
14 Ouganda	49	51	19	16	44	43	7,0	7,3	6,6	2045	5
15 Zaïre	47	45	21	14	47	45	6,0	6,1	5,4	2035	..
16 Mali	50	50	27	19	46	45	6,5	7,0	7,0	2050	5
17 Niger	48	51	29	20	45	44	7,1	7,1	7,3	2055	..
18 Burkina Faso	48	47	26	18	47	45	6,4	6,5	6,3	2045	..
19 Rwanda	52	52	17	17	45	43	7,5	8,3	7,6	2055	..
20 Inde	45	31	20	11	48	49	6,2	4,1	3,0	2015	40
21 Chine	38	22	10	7	45	56	6,4	2,5	2,1	2000	74
22 Haïti	41	36	21	13	45	48	6,1	4,9	4,2	2035	11
23 Kenya	52	46	20	10	41	41	8,0	6,7	5,2	2035	27
24 Pakistan	48	46	21	12	43	45	7,0	6,6	5,4	2035	..
25 Bénin	49	46	24	15	44	44	6,8	6,4	5,2	2035	..
26 Rép. centrafricaine	34	42	24	15	47	46	4,5	5,8	5,3	2035	..
27 Ghana	47	45	18	13	45	44	6,8	6,3	5,1	2030	13
28 Togo	50	49	22	14	46	44	6,5	6,7	5,5	2035	..
29 Zambie	49	49	20	13	46	44	6,6	6,7	6,1	2040	..
30 Guinée	46	48	29	21	45	45	5,9	6,5	6,5	2045	..
31 Sri Lanka	33	21	8	6	47	53	4,9	2,5	2,1	1995	62
32 Lesotho	42	41	18	12	47	45	5,8	5,7	4,5	2025	..
33 Indonésie	43	27	20	9	47	51	5,5	3,3	2,4	2005	45
34 Mauritanie	47	48	26	19	47	45	6,5	6,8	6,8	2050	..
35 Afghanistan	53	..	29	..	49	..	7,1	..	..	..	..
36 Bhoutan	42	39	23	17	48	48	5,9	5,5	5,4	2035	..
37 Kampuchea dém.	44	..	20	..	47	..	6,2	..	..	..	..
38 Libéria	46	44	20	14	47	44	6,4	6,4	5,2	2035	6
39 Myanmar	40	30	18	9	46	50	5,8	3,9	2,9	2010	..
40 Soudan	47	44	24	15	46	45	6,7	6,4	5,4	2035	..
41 Viet Nam	..	32	..	7	..	48	..	4,0	2,9	2015	58
Economies revenu intermédiaire	37 w	29 w	13 w	8 w	45 w	49 w	5,5 w	3,7 w	3,1 w		
Tranche inférieure	40 w	30 w	14 w	8 w	45 w	49 w	5,9 w	3,9 w	3,2 w		
42 Angola	49	47	29	19	47	45	6,4	6,5	6,6	2045	..
43 Bolivie	46	42	21	13	46	46	6,6	5,9	4,8	2030	30
44 Egypte, Rép. arabe d'	43	32	19	10	43	48	6,8	4,2	3,1	2015	38
45 Sénégal	47	45	23	16	45	44	6,4	6,5	6,3	2045	12
46 Yémen, Rép. du	49	53	27	18	47	43	7,0	7,7	7,5	2055	..
47 Zimbabwe	55	37	17	7	42	46	8,0	5,1	3,4	2015	43
48 Philippines	42	30	12	7	44	50	6,8	3,9	2,7	2010	44
49 Côte d'Ivoire	52	50	22	14	44	42	7,4	7,3	6,4	2045	..
50 Rép. dominicaine	47	30	13	6	43	51	6,9	3,6	2,7	2010	50
51 Maroc	49	36	18	9	45	48	7,1	4,7	3,6	2020	36
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	43	36	20	11	47	48	6,2	5,1	4,0	2020	..
53 Honduras	51	39	17	8	44	46	7,4	5,3	4,1	2025	41
54 Guatemala	46	39	17	8	44	45	6,7	5,5	4,3	2025	23
55 Congo, Rép. populaire du	42	48	18	15	45	43	5,7	6,5	6,3	2045	..
56 Rép. arabe syrienne	48	45	16	7	..	43	7,7	6,6	5,5	2035	..
57 Cameroun	40	44	20	12	47	42	5,2	6,5	5,9	2040	..
58 Pérou	45	31	16	9	44	50	6,7	3,9	2,8	2010	46
59 Equateur	45	32	13	7	43	49	6,8	4,1	3,0	2015	44
60 Namibie	46	43	22	12	46	44	6,1	6,0	4,8	2030	..
61 Paraguay	41	36	8	6	41	48	6,6	4,7	4,0	2030	45
62 El Salvador	46	35	13	8	44	46	6,7	4,7	3,8	2025	47
63 Colombie	43	25	11	6	43	53	6,5	2,9	2,2	2000	63
64 Thaïlande	41	22	10	7	44	54	6,3	2,5	2,1	1995	66
65 Jamaïque	38	22	9	7	42	51	5,7	2,5	2,1	1995	55
66 Tunisie	44	30	16	7	43	49	7,0	4,0	2,8	2010	50
67 Turquie	41	29	15	8	45	50	5,7	3,6	2,7	2010	77
68 Botswana	53	36	19	6	45	44	6,9	4,9	3,1	2015	33

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)		Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)		Femmes en âge de procréer en pourcentage de la population féminine		Indice synthétique de fécondité			Année où le taux net de reproduction devrait atteindre 1	Pourcentage de femmes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception ^b 1987
		1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	2000 ^a		
69	Jordanie	53	43	21	6	45	45	8,0	6,3	5,2	2035	..
70	Panama	40	25	9	5	44	52	5,7	2,9	2,2	2000	..
71	Chili	34	23	11	6	45	53	4,8	2,6	2,1	2000	..
72	Costa Rica	45	26	8	4	42	52	6,3	3,1	2,3	2005	68
73	Pologne	17	15	7	10	47	48	2,5	2,1	2,1	2030	..
74	Maurice	36	18	8	6	45	55	4,8	1,9	1,8	2030	78
75	Mexique	45	28	11	6	43	51	6,7	3,4	2,4	2005	53
76	Argentine	23	20	9	9	50	47	3,1	2,8	2,3	2005	..
77	Malaisie	40	30	12	5	44	51	6,3	3,7	3,0	2015	..
78	Algérie	50	36	18	8	44	45	7,4	5,2	3,7	2020	..
79	Bulgarie	15	12	8	12	51	46	2,1	1,9	1,9	2030	..
80	<i>Liban</i>	40	..	12	..	42	..	6,2	..	..	..	..
81	<i>Mongolie</i>	43	35	16	9	46	48	5,9	4,8	3,7	2020	..
82	<i>Nicaragua</i>	49	40	16	7	43	46	7,2	5,4	4,2	2025	..
Tranche supérieure		33 w	27 w	12 w	8 w	46 w	50 w	4,8 w	3,4 w	3,0 w		
83	Venezuela	42	29	8	5	44	50	6,1	3,6	2,7	2010	..
84	Afrique du Sud	40	34	16	10	46	49	6,1	4,3	3,4	2020	..
85	Brésil	39	27	11	8	45	51	5,6	3,3	2,4	2005	65
86	Hongrie	13	12	11	13	48	47	1,8	1,8	1,8	2030	73
87	Uruguay	21	17	10	10	49	47	2,8	2,3	2,1	1995	..
88	Yougoslavie	21	15	9	9	50	49	2,7	2,0	2,0	2030	..
89	Gabon	31	42	22	15	48	47	4,1	5,7	6,1	2045	..
90	Iran, Rép. islamique d'	46	44	18	9	42	47	7,1	6,1	5,4	2055	..
91	Trinité-et-Tobago	33	25	8	6	46	52	4,3	2,8	2,3	2005	53
92	Tchécoslovaquie	16	14	10	11	46	48	2,4	2,0	2,0	2030	..
93	Portugal	23	12	10	9	48	49	3,1	1,6	1,7	2030	..
94	Corée, Rép. de	35	16	11	6	46	57	4,9	1,8	1,8	2030	70
95	Oman	50	44	24	6	47	43	7,2	7,1	5,9	2040	..
96	Libye	49	44	17	9	45	44	7,4	6,7	5,8	2050	..
97	Grèce	18	11	8	9	51	47	2,3	1,5	1,6	2030	..
98	<i>Iraq</i>	49	42	18	8	45	44	7,2	6,2	5,1	2030	..
99	<i>Roumanie</i>	15	16	9	10	50	48	1,9	2,1	2,1	1985	..
Eco. revenu faible/intermed.		41 w	30 w	15 w	10 w	46 w	50 w	6,1 w	3,9 w	3,3 w		
Afrique subsaharienne		48 w	47 w	23 w	15 w	45 w	44 w	6,6 w	6,6 w	6,0 w		
Asie de l'Est		39 w	23 w	11 w	7 w	45 w	54 w	6,2 w	2,7 w	2,3 w		
Asie du Sud		45 w	33 w	20 w	11 w	47 w	48 w	6,3 w	4,4 w	3,4 w		
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		33 w	30 w	14 w	10 w	46 w	47 w	4,8 w	4,1 w	3,7 w		
Amérique latine et Caraïbes		40 w	28 w	12 w	7 w	45 w	50 w	5,8 w	3,5 w	2,6 w		
Gravement endettées		37 w	28 w	12 w	8 w	45 w	49 w	5,6 w	3,6 w	2,8 w		
Economies revenu élevé		20 w	14 w	10 w	9 w	47 w	50 w	2,8 w	1,8 w	1,9 w		
Membres de l'OCDE		19 w	13 w	10 w	9 w	47 w	50 w	2,7 w	1,7 w	1,8 w		
†Autres		34 w	24 w	8 w	6 w	45 w	51 w	5,0 w	3,5 w	3,2 w		
100	†Arabie saoudite	48	42	20	8	45	42	7,3	7,1	5,9	2040	..
101	Irlande	22	16	12	9	42	49	4,0	2,2	2,1	1990	..
102	Espagne	21	12	8	8	49	49	2,9	1,4	1,6	2030	59
103	†Israël	26	22	6	7	46	49	3,8	2,9	2,3	2005	..
104	†Hong Kong	27	14	6	5	45	56	4,5	1,6	1,6	2030	72
105	†Singapour	31	18	6	5	45	59	4,7	1,9	1,9	2030	..
106	Nouvelle-Zélande	23	16	9	8	45	52	3,6	2,0	2,0	2030	..
107	Australie	20	15	9	7	47	53	3,0	1,9	1,9	2030	..
108	Royaume-Uni	18	14	12	11	45	48	2,9	1,8	1,9	2030	..
109	Italie	19	10	10	10	48	49	2,7	1,3	1,4	2030	..
110	Pays-Bas	20	12	8	9	47	53	3,0	1,5	1,6	2030	76
111	†Koweït	48	27	7	3	45	52	7,4	3,7	2,7	2010	..
112	Belgique	17	12	12	11	44	48	2,6	1,6	1,6	2030	..
113	Autriche	18	11	13	11	43	48	2,7	1,5	1,5	2030	..
114	France	18	14	11	10	43	48	2,8	1,8	1,8	2030	..
115	†Emirats arabes unis	41	23	14	4	47	47	6,8	4,6	3,7	2020	..
116	Canada	21	14	8	7	47	53	3,1	1,7	1,7	2030	..
117	Allemagne	18	10	12	11	45	48	2,5	1,4	1,4	2030	78
118	Danemark	18	11	10	12	47	50	2,6	1,5	1,6	2030	..
119	Etats-Unis	19	15	9	9	46	52	2,9	1,9	1,9	2030	..
120	Suède	16	13	10	12	47	47	2,4	2,0	2,0	2030	..
121	Finlande	17	12	10	10	48	49	2,4	1,7	1,7	2030	..
122	Norvège	18	13	10	10	45	48	2,9	1,8	1,8	2030	..
123	Japon	19	11	7	7	56	50	2,0	1,7	1,7	2030	..
124	Suisse	19	12	10	10	48	50	2,6	1,6	1,7	2030	..
Autres économies		20 w	18 w	8 w	10 w	47 w	47 w	2,7 w	2,4 w	2,1 w		
Toutes économies		35 w	27 w	14 w	9 w	46 w	50 w	5,2 w	3,5 w	3,0 w		
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		49 w	43 w	20 w	11 w	44 w	45 w	6,9 w	6,1 w	5,2 w		

a. Les hypothèses utilisées pour les projections sont indiquées dans la note technique relative au Tableau 26. b. Ce pourcentage inclut les femmes dont le mari utilise des moyens de contraception; voir les notes techniques.

Tableau 28. Santé et nutrition

	Nombre d'habitants par				Accouchements assistés par personnel de santé (%)	Insuffisance pondérale à la naissance (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)		Apport calorique journalier par habitant	
	Médecin		Infirmier				1965	1989	1965	1988
	1965	1984	1965	1984						
Economies faible revenu	9.750 w	5.890 w	6.050 w	2.180 w			124 w	70 w	1.988 w	2.331 w
Chine et Inde	2.930 w	1.650 w	4.420 w	1.650 w			114 w	58 w	2.001 w	2.407 w
Autres économies faible revenu	28.130 w	14.890 w	10.300 w	3.670 w			146 w	94 w	1.960 w	2.182 w
1 Mozambique	18.000	..	5.370	..	28	15	179	137	1.704	1.632
2 Ethiopie	70.190	78.770	5.970	5.390	58	..	165	133	1.802	1.658
3 Tanzanie	21.700	24.980	2.100	5.490	74	14	138	112	1.800	2.151
4 Somalie	36.840	16.080	3.950	1.530	2	..	165	128	1.410	1.736
5 Bangladesh	8.100	6.730	..	8.980	..	31	144	106	1.984	1.925
6 RDP lao	24.320	1.360	4.880	530	..	39	148	105	2.133	2.637
7 Malawi	47.320	11.340	40.980	..	59	10	200	147	2.196	2.009
8 Népal	46.180	30.220	87.650	4.680	10	..	171	124	1.887	2.078
9 Tchad	72.480	38.360	13.610	3.390	..	11	183	127	2.374	1.852
10 Burundi	55.910	21.030	7.320	4.380	12	14	142	70	2.383	2.253
11 Sierra Leone	16.840	13.620	4.470	1.090	25	14	208	149	1.976	1.806
12 Madagascar	10.620	9.780	3.650	..	62	10	201	117	2.375	2.101
13 Nigéria	29.530	6.440	6.160	900	..	25	166	100	2.166	2.039
14 Ouganda	11.110	..	3.130	..	..	10	121	99	2.343	2.013
15 Zaïre	34.740	12.940	..	1.800	..	..	141	94	2.135	2.034
16 Mali	51.510	25.390	3.360	1.350	27	17	207	167	1.843	2.181
17 Niger	65.540	39.670	6.210	460	47	20	180	130	1.930	2.340
18 Burkina Faso	73.960	265.250	4.150	1.680	..	18	190	135	1.841	2.061
19 Rwanda	72.480	35.090	7.450	3.690	..	17	141	118	1.660	1.786
20 Inde	4.880	2.520	6.500	1.700	39	30	150	95	2.103	2.104
21 Chine	1.600	1.010	3.000	1.610	..	6	90	30	1.931	2.632
22 Haïti	14.350	7.130	13.210	2.280	20	17	158	94	2.045	1.911
23 Kenya	13.280	10.050	1.930	..	..	13	112	68	2.169	1.973
24 Pakistan	..	2.910	9.910	4.900	24	25	149	106	1.797	2.200
25 Bénin	32.390	15.940	2.540	1.750	34	10	166	112	1.976	2.145
26 Rép. centrafricaine	34.020	..	3.000	..	..	15	157	100	2.016	1.980
27 Ghana	13.740	20.460	3.730	1.670	73	17	120	86	1.912	2.209
28 Togo	23.240	8.700	4.990	1.240	..	20	156	90	2.345	2.133
29 Zambie	11.380	7.150	5.820	740	..	14	121	76	2.042	2.026
30 Guinée	47.050	..	4.110	..	..	18	191	140	2.006	2.042
31 Sri Lanka	5.820	5.520	3.220	1.290	87	28	63	20	2.164	2.319
32 Lesotho	20.060	18.610	4.700	..	28	10	142	96	2.024	2.307
33 Indonésie	31.700	9.460	9.490	1.260	43	14	128	64	1.796	2.670
34 Mauritanie	36.530	11.900	..	1.180	23	10	178	123	1.796	2.528
35 Afghanistan	15.770	..	24.430	..	..	..	206	..	2.304	..
36 Bhoutan	..	9.730	..	..	3	..	171	125	..	..
37 Kampuchea dém.	22.410	..	3.670	..	..	..	134	..	2.271	..
38 Libéria	12.560	9.350	2.330	1.380	89	..	176	137	2.110	2.270
39 Myanmar	11.860	3.740	11.370	900	97	16	122	66	1.917	2.572
40 Soudan	23.500	10.190	3.360	1.260	20	15	160	104	1.853	1.996
41 Viet Nam	..	950	..	590	..	18	..	43	..	2.233
Economies revenu intermédiaire	3.800 w	2.180 w	2.110 w	980 w			97 w	51 w	2.482 w	2.834 w
Tranche inférieure	5.010 w	2.910 w	2.150 w	1.020 w			104 w	51 w	2.407 w	2.738 w
42 Angola	13.150	17.790	3.820	1.020	15	17	192	132	1.843	1.725
43 Bolivie	3.300	1.540	3.990	2.480	36	15	160	106	1.854	2.086
44 Egypte, Rép. arabe d'	2.300	770	2.030	..	24	7	145	68	2.336	3.213
45 Sénégal	19.490	..	2.440	2.030	..	10	160	82	2.452	1.989
46 Yémen, Rép. du	31.580	..	..	1.970	..	..	197	125	1.994	2.322
47 Zimbabwe	8.010	6.700	990	1.000	69	15	103	46	2.044	2.232
48 Philippines	..	6.570	1.140	2.680	..	18	72	42	1.896	2.255
49 Côte d'Ivoire	20.640	..	2.000	..	20	14	149	92	2.334	2.365
50 Rép. dominicaine	1.700	1.760	1.640	1.210	57	16	110	61	1.834	2.357
51 Maroc	12.120	4.760	2.290	1.050	..	9	145	69	2.066	2.820
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	12.640	6.070	620	880	34	25	143	59	1.903	2.236
53 Honduras	5.370	1.510	1.530	670	50	20	128	66	1.972	2.164
54 Guatemala	3.690	2.180	8.250	850	19	10	112	55	2.046	2.352
55 Congo, Rép. populaire du	14.210	..	950	..	..	12	129	115	2.236	2.512
56 Rép. arabe syrienne	5.400	1.260	..	890	37	9	114	44	2.195	3.168
57 Cameroun	26.720	..	5.830	..	..	13	143	90	1.990	2.161
58 Pérou	1.650	1.040	900	..	55	9	130	79	2.325	2.269
59 Equateur	3.000	820	2.320	610	27	10	112	61	2.123	2.338
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	145	101	1.882	1.889
61 Paraguay	1.850	1.460	1.550	1.000	22	6	73	32	2.586	2.816
62 El Salvador	..	2.830	1.300	930	35	15	120	55	1.859	2.415
63 Colombie	2.500	1.240	890	660	51	15	86	38	2.175	2.561
64 Thaïlande	7.160	6.290	4.970	710	33	12	88	28	2.134	2.287
65 Jamaïque	1.990	2.050	340	490	89	8	49	16	2.232	2.572
66 Tunisie	8.000	2.150	..	370	60	7	145	46	2.150	2.964
67 Turquie	2.900	1.390	..	1.030	78	7	172	61	2.670	3.080
68 Botswana	27.450	6.900	17.710	700	52	8	112	39	1.982	2.269

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Nombre d'habitants par				Accouchements assistés par personnel de santé (%)	Insuffisance pondérale à la naissance (%)	Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)		Apport calorique journalier par habitant	
	Médecin		Infirmier				1965	1989	1965	1988
	1965	1984	1965	1984						
69 Jordanie	4.690	1.120	1.800	1.270	75	7	114	53	2.277	2.907
70 Panama	2.130	1.000	1.600	390	83	8	56	22	2.254	2.468
71 Chili	2.120	1.230	600	370	97	7	101	19	2.588	2.584
72 Costa Rica	2.010	960	630	450	93	9	72	17	2.367	2.782
73 Pologne	800	490	410	190	..	8	42	16	3.292	3.451
74 Maurice	3.930	1.900	2.030	..	90	9	65	21	2.212	2.679
75 Mexique	2.080	1.242	980	880	..	15	82	40	2.570	3.135
76 Argentine	600	370	610	980	..	6	58	30	3.207	3.118
77 Malaisie	6.200	1.930	1.320	1.010	82	9	55	22	2.307	2.686
78 Algérie	8.590	2.340	11.770	300	..	9	154	69	1.683	2.726
79 Bulgarie	600	280	410	160	100	..	31	13	3.440	3.614
80 Liban	1.010	..	2.030	..	..	..	56	..	2.494	..
81 Mongolie	730	..	320	..	99	10	113	64	2.333	2.458
82 Nicaragua	2.560	1.500	1.390	530	..	15	121	57	2.398	2.361
Tranche supérieure	2.190 w	1.160 w	2.070 w	930 w	..	..	87 w	50 w	2.593 w	2.990 w
83 Venezuela	1.210	700	560	..	82	9	65	35	2.319	2.547
84 Afrique du Sud	2.050	..	490	..	..	12	124	68	2.615	3.035
85 Brésil	2.500	1.080	3.100	1.210	73	8	104	59	2.415	2.709
86 Hongrie	630	310	240	170	99	10	39	17	3.170	3.601
87 Uruguay	880	510	590	..	..	8	47	22	2.812	2.770
88 Yougoslavie	1.200	550	850	260	..	7	72	24	3.244	3.505
89 Gabor	..	2.790	760	270	92	16	153	98	1.805	2.396
90 Iran, Rép. islamique d	3.890	2.840	4.270	1.110	..	9	152	90	2.219	3.100
91 Trinité-et-Tobago	3.810	950	560	260	90	..	42	15	2.497	2.960
92 Tchécoslovaquie	540	280	200	140	100	6	26	12	3.396	3.564
93 Portugal	1.240	410	1.160	..	..	8	65	13	2.567	3.382
94 Corée Rép. de	2.680	1.160	2.970	580	65	9	62	23	2.254	2.878
95 Oman	23.790	1.700	6.420	390	60	14	191	36	..	..
96 Libye	3.860	690	850	..	76	5	138	77	1.803	3.384
97 Grèce	710	350	600	450	..	6	34	11	3.045	3.699
98 Iraq	5.000	1.740	2.910	1.660	50	9	119	67	2.150	2.962
99 Roumanie	760	570	400	..	99	6	44	27	2.988	3.357
Eco. revenu faible interméd.	8.150 w	4.990 w	5.010 w	1.880 w	..	..	117 w	65 w	2.122 w	2.468 w
Afrique subsaharienne	33.200 w	26.640 w	5.410 w	2.170 w	..	..	157 w	107 w	2.034 w	2.011 w
Asie de l'Est	5.600 w	2.400 w	4.130 w	1.530 w	..	..	95 w	35 w	1.943 w	2.596 w
Asie du Sud	6.220 w	3.510 w	8.380 w	2.720 w	..	..	147 w	95 w	2.058 w	2.116 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	4.100 w	1.640 w	3.130 w	1.200 w	..	..	106 w	58 w	2.668 w	3.131 w
Amérique latine et Caraïbes	2.380 w	1.230 w	2.100 w	1.020 w	..	..	94 w	50 w	2.451 w	2.724 w
Gravement endettées	2.940 w	1.830 w	1.660 w	1.180 w	..	..	93 w	51 w	2.513 w	2.805 w
Economies revenu élevé	940 w	470 w	470 w	140 w	..	..	25 w	9 w	3.082 w	3.398 w
Membres de l'OCDE	870 w	450 w	420 w	130 w	..	..	24 w	8 w	3.100 w	3.417 w
†Autres	4.430 w	810 w	2.440 w	280 w	..	..	65 w	27 w	2.323 w	2.945 w
100 †Arabie saoudite	9.400	740	6.060	340	78	6	148	67	1.842	2.832
101 Irlande	950	680	170	140	..	4	25	8	3.569	3.699
102 Espagne	800	320	1.220	260	96	..	38	8	2.768	3.543
103 †Israël	400	350	300	110	99	7	27	10	2.791	3.138
104 †Hong Kong	2.520	1.070	1.250	240	..	4	27	7	2.537	2.899
105 †Singapour	1.900	1.310	600	..	100	7	26	8	2.286	2.892
106 Nouvelle-Zélande	820	580	570	80	99	5	20	10	3.266	3.459
107 Australie	720	440	150	110	99	6	19	8	3.015	3.322
108 Royaume-Uni	870	..	200	..	98	7	20	9	3.350	3.252
109 Italie	1.850	230	790	..	..	7	36	9	3.104	3.566
110 Pays-Bas	860	450	270	..	..	4	14	7	3.090	3.354
111 †Koweït	790	640	270	200	99	7	64	15	2.796	3.132
112 Belgique	700	330	590	..	100	5	24	9	..	..
113 Autriche	720	390	350	180	..	6	28	8	3.239	3.478
114 France	830	320	380	..	..	5	22	7	3.218	3.310
115 †Emirats arabes unis	..	1.020	..	390	96	..	103	24	2.709	3.552
116 Canada	770	510	190	..	99	6	24	7	3.128	3.447
117 Allemagne	640	380	500	230	..	5	24	8	3.103	3.514
118 Danemark	740	400	190	60	..	6	19	8	3.393	3.577
119 Etats-Unis	670	470	310	70	100	7	25	10	3.236	3.666
120 Suède	910	390	310	..	100	4	13	6	2.880	3.007
121 Finlande	1.300	440	180	60	..	4	17	6	3.125	3.170
122 Norvège	790	450	340	60	100	4	17	8	3.036	3.253
123 Japon	970	660	410	180	100	5	18	4	2.679	2.848
124 Suisse	710	700	270	..	..	5	18	7	3.504	3.547
Autres économies	510 w	530 w	300 w	290 w	..	..	30 w	24 w	3.129 w	3.358 w
Toutes économies	6.060 w	4.200 w	3.720 w	1.630 w	..	..	92 w	54 w	2.390 w	2.669 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	16.870 w	4.490 w	5.450 w	900 w	..	..	149 w	86 w	2.114 w	2.491 w

Tableau 29. Education

	Pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans :													
	l'enseignement primaire				l'enseignement secondaire				l'enseignement supérieur (total)		Taux net de scolarisation primaire		Nombre d'élèves par maître du primaire	
	Total		Filles		Total		Filles		1965	1988	1965	1988	1965	1988
	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988						
Economies faible revenu	73 w	105 w	..	95 w	20 w	37 w	..	29 w	2 w	..	..	..	..	..
Chine et Inde	83 w	119 w	..	108 w	25 w	43 w	..	34 w	2 w	..	..	..	..	..
Autres économies faible revenu	49 w	75 w	37 w	68 w	9 w	25 w	5 w	20 w	1 w	3 w	..	67 w	42 w	40 w
1 Mozambique	37	68	26	59	3	5	2	4	0	0	..	45	..	61
2 Ethiopie	11	36	6	28	2	15	1	12	0	1	..	26	41	43
3 Tanzanie	32	66	25	66	2	4	1	3	0	0	..	50	52	33
4 Somalie	10	..	4	13	2	..	1	..	0	3	16	..	26	..
5 Bangladesh	49	59	31	49	13	18	3	11	1	5	..	62	45	58
6 RDP lao	40	110	30	98	2	27	1	22	0	2	..	70	37	27
7 Malawi	44	72	32	65	2	4	1	3	0	1	..	55	..	63
8 Népal	20	86	4	57	5	30	2	17	1	5	..	64	..	..
9 Tchad	34	51	13	29	1	6	0	2	..	1	..	38	83	..
10 Burundi	26	70	15	50	1	4	1	3	0	1	..	46	40	62
11 Sierra Leone	29	53	21	40	5	18	3	..	0	1	..	..	32	..
12 Madagascar	65	97	59	95	8	19	5	19	1	4	..	66	71	40
13 Nigéria	32	62	24	48	5	16	3	7	0	..	..	..	33	39
14 Ouganda	67	77	50	50	4	8	2	8	0	1	..	53	..	30
15 Zaïre	70	76	45	65	5	22	2	14	0	..	..	..	37	37
16 Mali	24	23	16	17	4	6	2	4	0	1	..	18	46	38
17 Niger	11	30	7	21	1	7	0	4	..	1	..	..	42	41
18 Burkina Faso	12	32	8	24	1	6	1	4	0	1	..	27	47	65
19 Rwanda	53	64	43	66	2	6	1	5	0	0	..	64	67	57
20 Inde	74	99	57	83	27	41	13	29	5	..	..	..	42	..
21 Chine	89	134	..	126	24	44	..	37	0	2	..	100	..	23
22 Haïti	50	83	44	80	5	19	3	17	0	..	..	44	..	..
23 Kenya	54	93	40	91	4	23	2	19	0	2	88	..	34	33
24 Pakistan	40	40	20	28	12	19	5	11	2	5	..	..	42	41
25 Bénin	34	63	21	43	3	16	2	9	0	3	..	50	41	35
26 Rép. centrafricaine	56	67	28	51	2	11	1	6	..	1	..	49	54	70
27 Ghana	69	73	57	66	13	39	7	30	1	2	..	..	32	24
28 Togo	55	101	32	78	5	24	2	12	0	3	..	73	50	52
29 Zambie	53	97	46	92	7	..	3	..	..	2	..	..	51	47
30 Guinée	31	30	19	19	5	9	2	4	0	1	..	23	..	40
31 Sri Lanka	93	107	86	105	35	71	35	74	2	4	..	100	..	14
32 Lesotho	94	112	114	123	4	25	4	30	0	4	..	..	57	56
33 Indonésie	72	119	65	117	12	48	7	43	1	..	72	100	..	28
34 Mauritanie	13	52	6	43	1	16	0	10	..	3	..	..	20	50
35 Afghanistan	16	..	5	..	2	..	1	..	0	..	..	..	53	..
36 Bhoutan	7	26	1	20	0	5	..	2	..	..	..	..	..	37
37 Kampuchea dém.	77	..	56	..	9	..	4	..	1	..	..	..	48	..
38 Libéria	41	35	23	..	5	..	3	..	1	3	..	..	..	..
39 Myanmar	71	103	65	100	15	..	11	23	1	..	..	..	..	..
40 Soudan	29	49	21	..	4	20	2	..	1	2	..	..	48	..
41 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire	92 w	104 w	86 w	102 w	26 w	55 w	23 w	56 w	7 w	17 w	..	89 w	36 w	28 w
Tranche inférieure	89 w	103 w	81 w	101 w	25 w	54 w	22 w	54 w	7 w	17 w	..	89 w	38 w	29 w
42 Angola	39	..	26	..	5	..	4	..	0	..	..	..	..	..
43 Bolivie	73	91	60	85	18	37	15	35	5	18	73	83	28	27
44 Egypte, Rép. arabe d'	75	90	60	79	26	69	15	58	7	20	..	..	39	30
45 Sénégal	40	59	29	49	7	16	3	10	1	3	..	50	43	54
46 Yémen, Rép. du	13	..	3	..	3	..	1	..	..	..	..	..	42	..
47 Zimbabwe	110	128	92	126	6	51	5	42	0	4	..	100	..	39
48 Philippines	113	110	111	111	41	71	40	71	19	28	95	98	31	33
49 Côte d'Ivoire	60	..	41	..	6	19	2	12	0	..	..	..	47	..
50 Rép. dominicaine	87	101	87	103	12	74	12	..	2	..	..	73	53	33
51 Maroc	57	67	35	53	11	36	5	30	1	10	47	55	39	26
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	44	71	35	65	4	13	2	9	..	2	..	..	19	32
53 Honduras	80	106	79	108	10	32	9	..	1	9	..	91	..	39
54 Guatemala	50	77	45	70	8	21	7	..	2	9	53	..	33	35
55 Congo, Rép. populaire du	114	..	94	..	10	..	5	..	1	8	..	..	60	66
56 Rép. arabe syrienne	78	110	52	104	28	57	13	47	8	18	87	99	36	26
57 Cameroun	94	111	75	102	5	27	2	21	0	3	69	80	47	51
58 Pérou	99	..	90	..	25	..	21	..	8	26	..	..	36	..
59 Equateur	91	117	88	116	17	56	16	57	3	26	78	..	37	31
60 Namibie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	102	104	96	102	13	29	13	29	4	9	83	90	30	25
62 El Salvador	82	80	79	81	17	29	17	31	2	17	..	72	34	45
63 Colombie	84	114	86	115	17	56	16	56	3	14	..	73	36	29
64 Thaïlande	78	87	74	..	14	28	11	..	2	16	..	..	35	19
65 Jamaïque	109	103	106	105	51	63	50	68	3	4	90	97	..	34
66 Tunisie	91	116	65	105	16	44	9	38	2	7	..	85	56	30
67 Turquie	101	117	83	113	16	46	9	34	4	11	..	84	46	31
68 Botswana	65	116	71	119	3	33	3	33	..	3	58	97	40	32

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans :														
	l'enseignement primaire				l'enseignement secondaire				l'enseignement supérieur (total)		Taux net de scolarisation primaire		Nombre d'élèves par maître du primaire	
	Total		Filles		Total		Filles							
	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988	1965	1988
69 Jordanie	95	..	83	..	38	..	23	..	2	..	..	..	38	18
70 Panama	102	106	99	104	34	59	36	63	7	28	87	90	30	22
71 Chili	124	102	122	101	34	74	36	76	6	18	94	90	52	..
72 Costa Rica	106	100	105	99	24	41	25	42	6	24	92	85	27	32
73 Pologne	104	100	102	99	69	81	69	83	18	20	96	99	28	16
74 Maurice	101	105	97	105	26	53	18	53	3	2	82	95	34	23
75 Mexique	92	117	90	115	17	53	13	53	4	15	..	99	47	31
76 Argentine	101	111	102	114	28	74	31	78	14	41	96	..	20	..
77 Malaisie	90	102	84	102	28	57	22	57	2	7	..	..	..	21
78 Algérie	68	96	53	87	7	62	5	53	1	9	77	89	43	28
79 Bulgarie	103	104	102	103	54	75	55	76	17	25	96	91	23	17
80 Liban	106	..	93	..	26	..	20	..	14	..	..	..	..	..
81 Mongolie	98	102	97	103	66	92	66	96	8	22	..	95	32	31
82 Nicaragua	69	99	69	104	14	43	13	58	2	8	65	76	34	32
Tranche supérieure	98 w	104 w	94 w	103 w	28 w	58 w	24 w	58 w	6 w	16 w	80 w	90 w	32 w	26 w
83 Venezuela	94	106	94	107	27	54	28	59	7	27	81	89	34	26
84 Afrique du Sud	90	..	88	..	15	..	14	..	4	..	..	..	..	..
85 Brésil	108	104	108	..	16	38	16	45	2	11	71	84	28	24
86 Hongrie	101	96	100	97	..	71	..	72	13	15	..	93	23	14
87 Uruguay	106	109	106	108	44	77	46	..	8	48	..	77	..	23
88 Yougoslavie	106	94	103	94	65	80	59	79	13	18	..	..	31	..
89 Gabor	134	..	122	..	11	..	5	..	..	5	..	..	39	46
90 Iran, Rép. islamique d'	63	116	40	109	18	53	11	44	2	7	..	96	32	29
91 Trinité-et-Tobago	93	100	90	100	36	82	34	85	2	5	87	88	34	24
92 Tchécoslovaquie	99	94	97	94	29	85	35	88	14	18	..	..	23	21
93 Portugal	84	126	83	127	42	59	34	63	5	18	91	100	32	..
94 Corée Rép. de	101	104	99	104	35	87	25	84	6	37	99	100	62	36
95 Oman	..	100	..	95	..	42	..	34	..	4	32	82	..	27
96 Libye	78	..	44	..	14	..	4	..	1	..	..	..	31	..
97 Grèce	110	102	109	102	49	95	41	93	10	28	97	97	36	23
98 Iraq	74	96	45	87	28	47	14	37	4	14	79	84	22	23
99 Roumanie	101	97	100	..	39	79	32	80	10	10	..	..	23	..
Eco. revenu faible, interméd.	78 w	105 w	63 w	97 w	22 w	42 w	14 w	36 w	3 w	8 w	..	89 w	39 w	29 w
Afrique subsaharienne	41 w	67 w	31 w	60 w	4 w	18 w	2 w	14 w	0 w	2 w	..	47 w	42 w	42 w
Asie de l'Est	88 w	128 w	..	123 w	23 w	46 w	..	41 w	1 w	5 w	..	100 w	..	24 w
Asie du Sud	68 w	90 w	52 w	76 w	24 w	37 w	12 w	26 w	4 w	..	..	..	42 w	..
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	85 w	98 w	73 w	92 w	32 w	60 w	27 w	55 w	8 w	14 w	..	84 w	35 w	27 w
Amérique latine et Caraïbes	98 w	107 w	96 w	108 w	19 w	48 w	19 w	52 w	4 w	17 w	..	86 w	34 w	28 w
Gravement endettées	97 w	103 w	93 w	100 w	27 w	54 w	25 w	55 w	8 w	19 w	81 w	89 w	34 w	27 w
Economies revenu élevé	104 w	103 w	105 w	102 w	61 w	93 w	59 w	94 w	21 w	40 w	88 w	96 w	25 w	19 w
Membres de l'OCDE	104 w	103 w	106 w	103 w	63 w	95 w	61 w	96 w	21 w	41 w	88 w	96 w	25 w	19 w
†Autres	88 w	89 w	75 w	86 w	37 w	62 w	32 w	59 w	7 w	17 w	72 w	65 w	28 w	20 w
100 †Arabie saoudite	24	71	11	65	4	44	1	35	1	13	42	56	22	16
101 Irlande	108	101	108	101	51	98	50	102	12	25	91	89	..	27
102 Espagne	115	111	114	110	38	105	29	111	6	32	100	100	34	25
103 †Israël	95	95	95	97	48	83	51	87	20	34	..	..	..	19
104 †Hong Kong	103	106	99	105	29	74	25	76	5	..	92	..	29	27
105 †Singapour	105	111	100	110	45	69	41	70	10	..	100	..	29	26
106 Nouvelle-Zélande	106	106	104	105	75	87	74	88	15	36	100	100	22	19
107 Australie	99	106	99	106	62	99	61	101	16	29	98	98	28	17
108 Royaume-Uni	92	107	92	107	66	83	66	84	12	23	97	100	..	20
109 Italie	112	95	110	95	47	76	41	76	11	26	97	..	22	13
110 Pays-Bas	104	117	104	117	61	104	57	102	17	32	92	100	31	17
111 †Koweït	116	93	103	92	52	81	43	79	..	17	68	79	23	18
112 Belgique	109	100	108	100	75	99	72	100	15	33	..	83	21	15
113 Autriche	106	102	105	101	52	80	52	82	9	31	89	91	20	11
114 France	134	114	133	113	56	94	59	98	18	35	98	100	30	21
115 †Emirats arabes unis	..	104	..	104	..	62	..	68	0	9	..	93	..	18
116 Canaca	105	105	104	104	56	105	55	106	26	62	..	97	26	17
117 Allemagne	..	105	..	105	..	94	..	92	11	32	..	90	24	17
118 Danemark	98	97	99	99	83	107	67	108	14	31	..	..	11	11
119 Etats-Unis	100	100	..	100	..	98	..	99	40	60	72	95	25	21
120 Suède	95	101	96	101	62	90	60	92	13	31	100	100	20	16
121 Finlande	92	100	89	100	76	108	80	116	11	40	..	..	23	..
122 Norvège	97	97	98	97	64	94	62	96	11	35	100	96	21	16
123 Japon	100	102	100	101	82	95	81	96	13	30	99	100	29	22
124 Suisse	87	..	87	..	37	..	35	..	8	25	..	..	..	..
Autres économies	103 w	105 w	103 w	100 w	70 w	98 w	77 w	90 w	29 w	23 w	..	96 w	12 w	10 w
Toutes économies	85 w	104 w	74 w	98 w	31 w	54 w	29 w	46 w	9 w	16 w	84 w	91 w	33 w	26 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	50 w	87 w	37 w	81 w	11 w	40 w	7 w	34 w	1 w	12 w	73 w	88 w	33 w	27 w

Tableau 30. Répartition du revenu et estimations du PIB d'après le PCI

Estimations du PIB par habitant, d'après le PCI ^a										
	(Etats-Unis = 100)		Dollars internationaux courants 1989	Année	Pourcentage du revenu des ménages, par quantile ^b					
	1985	1989			Quintile le plus pauvre	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche	Décile le plus riche
Economies faible revenu										
Chine et Inde										
Autres économies faible revenu										
1 Mozambique	..	..	..		..	..	..	..	..	..
2 Ethiopie	1,6	1,6	330		..	..	..	..	..	..
3 Tanzanie	2,6	2,3	490		..	..	..	..	..	..
4 Somalie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
5 Bangladesh	5,0	4,7	960	1985-86 ^c	10,0	13,7	17,2	21,9	37,2	23,2
6 RDP lao	..	..	..		..	..	..	..	..	..
7 Malawi	3,6	3,2	660		..	..	..	..	..	..
8 Népal	..	..	..		..	..	..	..	..	..
9 Tchad	..	..	..		..	..	..	..	..	..
10 Burundi	..	..	..		..	..	..	..	..	..
11 Sierra Leone	3,0	2,6	540		..	..	..	..	..	..
12 Madagascar	3,9	3,4	700		..	..	..	..	..	..
13 Nigéria	7,2	6,2	1.290		..	..	..	..	..	..
14 Ouganda	..	..	..		..	..	..	..	..	..
15 Zaïre	..	..	..		..	..	..	..	..	..
16 Mali	2,4	2,5	520		..	..	..	..	..	..
17 Niger	..	..	..		..	..	..	..	..	..
18 Burkina Faso	..	..	..		..	..	..	..	..	..
19 Rwanda	3,8	3,0	620		..	..	..	..	..	..
20 Inde	4,5	4,7	980	1983 ^c	8,1	12,3	16,3	22,0	41,4	26,7
21 Chine	..	..	..		..	..	..	..	..	..
22 Haïti	..	..	..		..	..	..	..	..	..
23 Kenya	5,3	5,2	1.070		..	..	..	..	..	..
24 Pakistan	8,1	8,2	1.700	1984-85 ^d	7,8	11,2	15,0	20,6	45,6	31,3
25 Bénin	6,5	5,0	1.040		..	..	..	..	..	..
26 Rép. centrafricaine	..	..	..		..	..	..	..	..	..
27 Ghana	..	..	..	1987-88 ^c	6,5	10,9	15,7	22,3	44,6	29,1
28 Togo	..	..	..		..	..	..	..	..	..
29 Zambie	4,7	4,3	900		..	..	..	..	..	..
30 Guinée	..	..	..		..	..	..	..	..	..
31 Sri Lanka	11,2	10,5	2.160	1985-86 ^e	4,8	8,5	12,1	18,4	56,1	43,0
32 Lesotho	..	..	..		..	..	..	..	..	..
33 Indonésie	..	..	..	1987 ^c	8,8	12,4	16,0	21,5	41,3	26,5
34 Mauritanie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
35 Afghanistan	..	..	..		..	..	..	..	..	..
36 Bhoutan	..	..	..		..	..	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	..	..	..		..	..	..	..	..	..
38 Libéria	..	..	..		..	..	..	..	..	..
39 Myanmar	..	..	..		..	..	..	..	..	..
40 Soudan	..	..	..		..	..	..	..	..	..
41 Viet Nam	..	..	..		..	..	..	..	..	..
Economies revenu intermédiaire										
Tranche inférieure										
42 Angola	..	..	..		..	..	..	..	..	..
43 Bolivie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
44 Egypte, Rép. arabe d'	15,8	15,3	3.160		..	..	..	..	..	..
45 Sénégal	7,0	6,5	1.340		..	..	..	..	..	..
46 Yémen, Rép. du	..	..	..		..	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	9,9	8,8	1.830		..	..	..	..	..	..
48 Philippines	10,8	11,0	2.280	1985 ^d	5,5	9,7	14,8	22,0	48,0	32,1
49 Côte d'Ivoire	10,2	8,2	1.700	1986-87 ^c	5,0	8,0	13,1	21,3	52,7	36,3
50 Rép. dominicaine	..	..	..		..	..	..	..	..	..
51 Maroc	13,1	12,5	2.590	1984-85 ^d	9,8	13,0	16,4	21,4	39,4	25,4
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..		..	..	..	..	..	..
53 Honduras	..	..	..		..	..	..	..	..	..
54 Guatemala	..	..	..	1979-81	5,5	8,6	12,2	18,7	55,0	40,8
55 Congo, Rép. populaire du	16,4	12,8	2.650		..	..	..	..	..	..
56 Rép. arabe syrienne	..	..	..		..	..	..	..	..	..
57 Cameroun	14,0	10,0	2.070		..	..	..	..	..	..
58 Pérou	..	..	..	1985-86 ^c	4,4	8,5	13,7	21,5	51,9	35,8
59 Equateur	..	..	..		..	..	..	..	..	..
60 Namibie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
61 Paraguay	..	..	..		..	..	..	..	..	..
62 El Salvador	..	..	..		..	..	..	..	..	..
63 Colombie	..	..	..	1988 ^e	4,0	8,7	13,5	20,8	53,0	37,1
64 Thaïlande	16,0	20,2	4.190		..	..	..	..	..	..
65 Jamaïque	..	..	..	1988 ^c	5,4	9,9	14,4	21,2	49,2	33,4
66 Tunisie	19,8	18,0	3.720		..	..	..	..	..	..
67 Turquie	21,8	22,3	4.610		..	..	..	..	..	..
68 Botswana	16,1	19,3	3.990	1985-86	2,5	6,5	11,8	20,2	59,0	42,8

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

Estimations du PIB par habitant, d'après le PCI ^a											
		Dollars internationaux courants 1989			Pourcentage du revenu des ménages, par quintile ^b						
		(Etats-Unis = 100)			Année	Quintile le plus pauvre	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile le plus riche	Décile le plus riche
		1985	1989								
69	Jordanie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
70	Panama	..	..	..		..	..	..	..	..	..
71	Chili	..	..	..		..	..	..	..	..	..
72	Costa Rica	..	..	..	1986 ^e	3,3	8,3	13,2	20,7	54,5	38,8
73	Pologne	24,5	24,0	4.980	1987 ^e	9,7	14,2	18,0	22,9	35,2	21,0
74	Maurice	24,8	29,1	6.030		..	..	..	..	..	..
75	Mexique	..	..	..		..	..	..	..	..	..
76	Argentine	..	..	..		..	..	..	..	..	..
77	Malaisie	..	..	..	1987 ^e	4,6	9,3	13,9	21,2	51,2	34,8
78	Algérie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
79	Bulgarie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
80	Liban	..	..	..		..	..	..	..	..	..
81	Mongolie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
82	Nicaragua	..	..	..		..	..	..	..	..	..
Tranche supérieure											
83	Venezuela	..	..	..	1987 ^e	4,7	9,2	14,0	21,5	50,6	34,2
84	Afrique du Sud	..	..	..		..	..	..	..	..	..
85	Brésil	..	..	..	1983	2,4	5,7	10,7	18,6	62,6	46,2
86	Hongrie	31,2	30,0	6.200	1983 ^e	10,9	15,3	18,7	22,8	32,4	18,7
87	Uruguay	..	..	..		..	..	..	..	..	..
88	Yougoslavie	29,2	25,7	5.320	1987 ^e	6,1	11,0	16,5	23,7	42,8	26,6
89	Gabon	..	..	..		..	..	..	..	..	..
90	Iran, République d'	27,9	21,4	4.430		..	..	..	..	..	..
91	Trinité-et-Tobago	..	..	..		..	..	..	..	..	..
92	Tchécoslovaquie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
93	Portugal	33,8	37,2	7.700		..	..	..	..	..	..
94	Corée, Rép. de	24,1	32,5	6.720		..	..	..	..	..	..
95	Oman	..	..	..		..	..	..	..	..	..
96	Libye	..	..	..		..	..	..	..	..	..
97	Grèce	35,5	34,2	7.090		..	..	..	..	..	..
98	Iraq	..	..	..		..	..	..	..	..	..
99	Roumanie	..	..	..		..	..	..	..	..	..
Eco. revenu faible, interméd.											
Afrique subsaharienne											
Asie de l'Est											
Asie du Sud											
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord											
Amérique latine et Caraïbes											
Gravement endettées											
Economies revenu élevé											
Membres de l'OCDE											
†Autres											
100	†Arabie saoudite	..	..	..		..	..	..	..	..	..
101	Irlande	40,9	41,3	8.540		..	..	..	..	..	..
102	Espagne	46,0	51,2	10.600	1980-81	6,9	12,5	17,3	23,2	40,0	24,5
103	†Israël	..	..	..	1979	6,0	12,1	17,8	24,5	39,6	23,5
104	†Hong Kong	61,7	75,7	15.660	1980	5,4	10,8	15,2	21,6	47,0	31,3
105	†Singapour	..	..	..	1982-83	5,1	9,9	14,6	21,4	48,9	33,5
106	Nouvelle-Zélande	60,9	56,9	11.780	1981-82	5,1	10,8	16,2	23,2	44,7	28,7
107	Australie	71,1	69,0	14.290	1985	4,4	11,1	17,5	24,8	42,2	25,8
108	Royaume-Uni	66,1	68,0	14.070	1979	5,8	11,5	18,2	25,0	39,5	23,3
109	Italie	65,6	67,3	13.920	1986	6,8	12,0	16,7	23,5	41,0	25,3
110	Pays-Bas	68,2	65,9	13.630	1983	6,9	13,2	17,9	23,7	38,3	23,0
111	†Koweït	..	..	..		..	..	..	..	..	..
112	Belgique	64,7	66,1	13.680	1978-79	7,9	13,7	18,6	23,8	36,0	21,5
113	Autriche	66,1	66,3	13.710		..	..	..	..	..	..
114	France	69,3	70,0	14.480	1979	6,3	12,1	17,2	23,5	40,8	25,5
115	†Emirats arabes unis	..	..	..		..	..	..	..	..	..
116	Canada	92,5	92,9	19.230	1987	5,7	11,8	17,7	24,6	40,2	24,1
117	Allemagne	73,8	73,5	15.220	1984	6,8	12,7	17,8	24,1	38,7	23,4
118	Danemark	74,2	69,3	14.340	1981	5,4	12,0	18,4	25,6	38,6	22,3
119	Etats-Unis	100,0	100,0	20.690	1985	4,7	11,0	17,4	25,0	41,9	25,0
120	Suède	76,9	75,7	15.670	1981	8,0	13,2	17,4	24,5	36,9	20,8
121	Finlande	69,5	73,6	15.230	1981	6,3	12,1	18,4	25,5	37,6	21,7
122	Norvège	84,4	83,5	17.280	1979	6,2	12,8	18,9	25,3	36,7	21,2
123	Japon	71,5	75,9	15.710	1979	8,7	13,2	17,5	23,1	37,5	22,4
124	Suisse	..	..	..	1982	5,2	11,7	16,4	22,1	44,6	29,8
Autres économies											
Toutes économies											
Exportateurs de pétrole (hors URSS)											

a. Le PCI est le Programme de comparaison internationale des Nations Unies. Les chiffres pour 1985 sont les résultats préliminaires de la Phase V; les chiffres pour 1989 ont été estimés à partir de valeurs de 1985. b. Ces estimations doivent être interprétées avec prudence; voir les notes techniques pour de plus amples renseignements sur les mesures différentes de la répartition. c. Les chiffres se réfèrent aux dépenses par habitant. d. Les chiffres se réfèrent aux dépenses par ménage. e. Les chiffres se réfèrent au revenu par habitant.

Tableau 31. Urbanisation

	Population urbaine				Population de la capitale		Population des villes d'au moins 1 million d'habitants en 1990			
	En pourcentage de la population totale		Croissance annuelle moyenne (%)		En % de la population urbaine	En % de la population totale	En % de la population urbaine		En % de la population totale	
	1965	1989	1965-80	1980-89	1990	1990	1965	1990	1965	1990
Economies faible revenu	17 w	36 w	3,5 w	..	10 w	3 w	41 w	31 w	7 w	9 w
Chine et Inde	18 w	42 w	2,9 w	..	3 w	1 w	42 w	29 w	8 w	9 w
Autres économies faible revenu	14 w	25 w	4,9 w	..	25 w	6 w	37 w	34 w	5 w	9 w
1 Mozambique	5	26	10,2	10,7	38	10	68	38	3	10
2 Ethiopie	8	13	4,9	5,3	29	4	27	30	2	4
3 Tanzanie	5	31	11,3	10,8	21	7	38	18	2	6
4 Somalie	20	36	5,2	5,5	31	11	..	..	..	..
5 Bangladesh	6	16	6,9	6,6	36	6	50	47	3	8
6 RDP lao	8	18	5,3	6,1	52	10	..	..	..	..
7 Malawi	5	12	7,4	6,3	31	4	..	..	..	..
8 Népal	4	9	6,4	7,4	20	2	..	..	..	..
9 Tchad	9	29	8,0	6,5	43	13	..	..	..	..
10 Burundi	2	5	6,9	5,6	82	4	..	..	..	..
11 Sierra Leone	15	32	5,2	5,4	52	17	..	..	..	..
12 Madagascar	12	24	5,2	6,3	23	6	..	..	..	..
13 Nigéria	17	35	5,7	6,2	19	7	23	24	4	8
14 Ouganda	7	10	4,7	5,1	38	4	..	..	..	..
15 Zaïre	26	39	4,6	4,6	25	10	17	25	5	10
16 Mali	13	19	4,4	3,6	41	8	..	..	..	..
17 Niger	7	19	7,2	7,7	39	8	..	..	..	..
18 Burkina Faso	5	9	4,1	5,4	51	5	..	..	..	..
19 Rwanda	3	7	7,5	8,1	54	4	..	..	..	..
20 Inde	19	27	3,7	3,8	4	1	32	32	6	9
21 Chine	18	53	2,3	..	2	1	49	27	9	9
22 Haïti	18	28	3,7	3,7	56	16	47	56	8	16
23 Kenya	9	23	8,1	8,2	26	6	41	27	4	6
24 Pakistan	24	32	4,3	4,6	1	0	44	42	10	13
25 Bénin	13	37	8,9	5,2	12	4	..	..	..	..
26 Rép. centrafricaine	27	46	4,3	4,9	51	24	..	..	..	..
27 Ghana	26	33	3,2	4,2	22	7	27	22	7	7
28 Togo	11	25	6,6	6,9	55	14	..	..	..	..
29 Zambie	23	49	6,6	6,2	24	12	..	..	..	..
30 Guinée	12	25	4,9	5,7	89	23	47	88	5	23
31 Sri Lanka	20	21	2,3	1,3	17	4	..	..	..	..
32 Lesotho	6	20	7,5	7,1	17	4	..	..	..	..
33 Indonésie	16	30	4,8	5,4	17	5	42	33	7	10
34 Mauritanie	9	45	10,6	7,7	83	39	..	..	..	..
35 Afghanistan	9	..	6,0	..	..	..	41	..	4	..
36 Bhoutan	3	5	3,9	5,2	22	1	..	..	..	..
37 Kampuchea dém.	11	..	-0,5	..	..	..	..	..	..	..
38 Libéria	22	45	6,2	6,1	57	26	..	..	..	..
39 Myanmar	21	25	3,2	2,4	32	8	23	32	5	8
40 Soudan	13	22	5,9	3,9	35	8	30	35	4	8
41 Viet Nam	..	22	..	3,4	22	5	..	30	..	7
Economies revenu intermédiaire	42 w	58 w	3,8 w	3,4 w	26 w	14 w	42 w	41 w	18 w	25 w
Tranche inférieure	40 w	53 w	3,7 w	3,5 w	31 w	16 w	41 w	41 w	17 w	23 w
42 Angola	13	28	6,4	5,8	61	17	49	61	6	17
43 Bolivie	40	51	3,1	4,3	33	17	28	33	11	17
44 Egypte, Rép. arabe d'	41	46	2,7	3,1	37	17	53	52	22	24
45 Sénégal	33	38	3,3	4,0	52	20	40	53	13	20
46 Yémen, Rép. du	11	28	6,6	7,3	11	3	..	..	..	..
47 Zimbabwe	14	27	6,0	6,0	31	9	..	..	..	..
48 Philippines	32	42	4,0	3,8	32	14	28	32	9	14
49 Côte d'Ivoire	23	40	7,6	4,7	44	18	30	45	7	18
50 Rép. dominicaine	35	59	5,2	4,2	51	31	46	51	16	31
51 Maroc	32	47	4,3	4,3	9	4	39	36	12	17
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	5	16	8,2	4,5	32	5	..	..	..	..
53 Honduras	26	43	5,5	5,5	35	15	..	..	..	..
54 Guatemala	34	39	3,5	3,4	23	9	..	..	..	..
55 Congo, Rép. populaire du	32	40	3,5	4,8	68	28	..	..	..	..
56 Rép. arabe syrienne	40	50	4,5	4,4	32	16	58	60	23	30
57 Cameroun	16	40	7,6	6,1	16	6	..	..	..	..
58 Pérou	52	70	4,3	3,1	41	29	37	41	19	29
59 Equateur	37	55	4,7	4,5	21	12	50	49	19	28
60 Namibie	17	27	4,6	5,3	30	8	..	..	..	..
61 Paraguay	36	47	3,8	4,6	47	22	..	..	..	..
62 El Salvador	39	44	3,2	2,0	25	11	..	..	..	..
63 Colombie	54	69	3,7	3,0	21	15	38	39	20	27
64 Thaïlande	13	22	5,1	4,7	57	13	66	57	8	13
65 Jamaïque	38	52	2,8	2,4	51	27	..	..	..	..
66 Tunisie	40	54	4,0	2,9	37	20	35	37	14	20
67 Turquie	34	60	4,1	6,0	8	5	41	35	14	22
68 Botswana	4	26	12,5	10,1	38	10	..	..	..	..

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

	Population urbaine				Population de la capitale		Population des villes d'au moins 1 million d'habitants en 1990			
	En pourcentage de la population totale		Croissance annuelle moyenne (%)		En % de la population urbaine	En % de la population totale	En % de la population urbaine		En % de la population totale	
	1965	1989	1965-80	1980-89	1990	1990	1965	1990	1965	1990
69 Jordanie	46	67	4,4	4,6	53	32	33	38	15	26
70 Panama	44	53	3,4	2,9	37	20	..	..	..	..
71 Chili	72	85	2,6	2,3	42	36	39	42	28	36
72 Costa Rica	38	47	3,5	3,3	77	36	62	72	24	34
73 Pologne	50	61	1,9	1,4	10	6	32	28	16	18
74 Maurice	37	41	2,5	0,4	36	15	..	..	..	..
75 Mexique	55	72	4,4	3,0	32	23	41	45	22	32
76 Argentine	76	86	2,2	1,8	41	36	53	49	40	42
77 Malaisie	26	42	4,6	4,9	22	10	16	22	4	10
78 Algérie	38	51	3,9	4,9	23	12	24	23	9	12
79 Bulgarie	46	67	2,5	1,2	20	14	21	19	10	13
80 Liban	50	..	4,5	..	..	..	..	..	..	..
81 Mongolie	42	52	4,0	2,9	42	22	..	..	..	..
82 Nicaragua	43	59	4,6	4,6	44	26	36	44	15	26
Tranche supérieure	44 w	66 w	4,1 w	3,3 w	17 w	11 w	43 w	40 w	19 w	28 w
83 Venezuela	70	84	4,8	2,7	25	21	34	29	24	27
84 Afrique du Sud	47	59	3,2	3,7	11	6	40	30	19	18
85 Brésil	50	74	4,3	3,5	2	2	48	47	24	35
86 Hongrie	43	61	1,9	1,2	33	20	43	33	19	20
87 Uruguay	81	85	0,7	0,8	45	39	53	45	43	39
88 Yougoslavie	31	55	3,5	2,9	12	7	11	12	3	7
89 Gabon	21	45	7,3	6,4	57	26	..	..	..	..
90 Iran, Rép. islamique d'	37	56	5,2	4,9	22	12	43	41	16	23
91 Trinité-et-Tobago	30	68	5,6	3,8	12	8	..	..	..	..
92 Tchécoslovaquie	51	77	2,4	1,7	11	8	15	11	8	8
93 Portugal	24	33	1,8	2,0	46	15	44	46	11	16
94 Corée, Rép. de	32	71	5,8	3,6	36	26	74	69	24	50
95 Oman	4	10	7,5	8,7	41	4	..	..	..	..
96 Libye	26	69	9,8	6,5	..	..	55	65	14	45
97 Grèce	48	62	2,0	1,2	55	34	59	55	28	34
98 Iraq	51	71	5,3	4,4	30	21	40	29	20	21
99 Roumanie	38	52	2,9	1,2	18	9	21	18	8	9
Eco. revenu faible/intermed.	24 w	42 w	3,7 w	6,8 w	15 w	6 w	41 w	33 w	10 w	13 w
Afrique subsaharienne	14 w	28 w	5,8 w	6,0 w	31 w	9 w	30 w	29 w	4 w	9 w
Asie de l'Est	19 w	47 w	3,0 w	..	9 w	3 w	48 w	30 w	9 w	11 w
Asie du Sud	18 w	26 w	3,9 w	3,9 w	8 w	2 w	35 w	34 w	6 w	9 w
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	38 w	54 w	3,4 w	3,4 w	22 w	11 w	36 w	36 w	14 w	19 w
Amérique latine et Caraïbes	53 w	71 w	3,9 w	3,1 w	23 w	16 w	44 w	45 w	24 w	33 w
Gravement endettées	49 w	64 w	3,7 w	3,0 w	24 w	15 w	42 w	43 w	21 w	28 w
Economies revenu élevé	71 w	77 w	1,4 w	0,9 w	11 w	9 w	37 w	37 w	27 w	28 w
Membres de l'OCDE	72 w	77 w	1,2 w	0,8 w	10 w	8 w	37 w	36 w	26 w	28 w
†Autres	63 w	77 w	3,8 w	3,0 w	45 w	39 w	54 w	53 w	42 w	47 w
100 † Arabie saoudite	39	76	8,5	6,6	17	13	23	29	9	23
101 Irlande	49	57	2,1	0,7	46	26	..	..	..	..
102 Espagne	61	78	2,2	1,2	17	13	26	28	16	22
103 † Israël	81	91	3,5	2,0	12	11	43	45	34	41
104 † Hong Kong	89	94	2,1	1,7	100	94	90	100	81	94
105 † Singapour	100	100	1,6	1,2	100	100	100	100	100	100
106 Nouvelle-Zélande	79	84	1,6	0,8	12	10	..	..	..	..
107 Australie	83	86	2,0	1,4	2	1	60	59	50	51
108 Royaume-Uni	87	89	0,3	0,2	14	13	33	26	28	23
109 Italie	62	69	1,0	0,6	8	5	42	37	26	25
110 Pays-Bas	86	89	1,2	0,5	8	7	18	16	16	14
111 † Koweït	78	95	8,2	5,0	53	50	100	55	78	53
112 Belgique	93	97	0,4	0,2	10	10	..	..	..	..
113 Autriche	51	58	0,8	0,7	47	27	51	47	26	28
114 France	67	74	1,3	0,6	20	15	30	26	20	19
115 † Emirats arabes unis	41	78	23,7	4,1	..	..	..	..	..	..
116 Canada	73	77	1,5	1,1	4	3	37	39	27	30
117 Allemagne	79	86	0,7	0,2	1	1	19	15	15	13
118 Danemark	77	87	1,1	0,4	31	27	38	31	29	27
119 États-Unis	72	75	1,2	1,2	2	1	49	48	35	36
120 Suède	77	84	0,9	0,3	23	19	17	23	13	20
121 Finlande	44	60	2,6	0,4	34	20	27	34	12	20
122 Norvège	58	75	1,9	1,0	21	16	..	..	..	..
123 Japon	67	77	2,1	0,7	19	15	37	36	25	27
124 Suisse	53	60	1,0	1,0	7	4	..	..	..	..
Autres économies	52 w	65 w	2,3 w	1,5 w	6 w	4 w	25 w	23 w	13 w	15 w
Toutes économies	36 w	49 w	2,6 w	4,5 w	14 w	6 w	39 w	33 w	14 w	16 w
Exportateurs de pétrole (hors URSS)	30 w	50 w	5,5 w	5,1 w	23 w	11 w	30 w	30 w	10 w	16 w

Tableau 32. Les femmes et le développement

	Santé et protection sociale										Education						
	Taux de mortalité avant l'âge de cinq ans pour 1.000 naissances vivantes				Espérance de vie à la naissance (années)				Mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes) 1980	% de la cohorte arrivant en 4e année				Nombre de filles pour 100 garçons			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons			Filles		Garçons		Primaire		Secondaire ^a	
	1989	1989	1965	1989	1965	1989	1970	1984		1970	1984	1965	1988	1965	1988		
Economies faible revenu	92 w	98 w	50 w	63 w	48 w	61 w									40 w	61 w	
Chine et Inde	71 w	74 w	52 w	66 w	50 w	64 w									42 w	61 w	
Autres économies faible revenu	134 w	145 w	45 w	56 w	43 w	54 w									34 w	60 w	
1 Mozambique	193	214	39	50	36	47	479 ^b								85	54	
2 Ethiopie	188	208	43	49	42	46	2.000 ^b								28	67	
3 Tanzanie	176	197	45	51	41	47	370 ^b								33	54	
4 Somalie	204	227	40	49	37	46	1.100								11	..	
5 Bangladesh	162	146	44	51	45	52	600								14	46	
6 RDP lao	163	183	42	51	39	48	..								59	73	
7 Malawi	237	251	40	48	38	47	250								40	60	
8 Népal	187	178	40	51	41	52	..								17	..	
9 Tchad	203	225	38	48	35	45	700								6	18	
10 Burundi	102	118	45	51	42	48	..								10	52	
11 Sierra Leone	239	264	34	44	31	40	450								37	..	
12 Madagascar	162	180	45	52	42	50	300								64	94	
13 Nigéria	155	174	43	54	40	49	1.500								43	..	
14 Ouganda	151	171	47	50	44	47	300								30	54	
15 Zaïre	143	161	45	54	42	51	800 ^b								15	..	
16 Mali	210	239	39	49	37	46	..								30	42	
17 Niger	208	231	38	47	35	43	420 ^b								19	42	
18 Burkina Faso	190	210	40	49	37	46	600								27	46	
19 Rwanda	188	209	45	51	42	47	210								37	35	
20 Inde	134	118	44	59	46	58	500								35	51	
21 Chine	31	41	59	71	56	69	44								47	69	
22 Haïti	125	142	47	57	44	54	340								44	..	
23 Kenya	98	114	50	61	46	57	510 ^b								38	70	
24 Pakistan	139	133	45	55	47	55	600								27	39	
25 Bénin	154	173	43	53	41	49	1.680 ^b								44	39	
26 Rép. centrafricaine	154	173	41	52	40	49	600								19	40	
27 Ghana	130	148	49	56	46	53	1.070 ^b								34	66	
28 Togo	136	154	44	55	40	52	476 ^b								26	32	
29 Zambie	112	128	46	56	43	52	110								39	..	
30 Guinée	224	249	36	44	34	43	..								19	31	
31 Sri Lanka	22	28	64	73	63	69	90								102	106	
32 Lesotho	128	146	50	58	47	54	..								100	153	
33 Indonésie	80	95	45	63	43	60	800								..	79	
34 Mauritanie	196	218	39	48	36	45	119								11	44	
35 Afghanistan	..	..	35	..	35	..	..								23	..	
36 Bhoutan	187	180	40	48	41	49	..								..	41	
37 Kampuchea dém.	..	..	46	..	43	..	..								26	..	
38 Libéria	170	195	46	55	43	53	173								33	..	
39 Myanmar	82	98	49	63	46	59	140								57	..	
40 Soudan	161	181	41	52	39	49	607 ^b								30	..	
41 Viet Nam	48	61	..	69	..	64	110								..	..	
Economies revenu intermédiaire	60 w	72 w	59 w	68 w	56 w	63 w									81 w	104 w	
Tranche inférieure	63 w	74 w	58 w	68 w	55 w	63 w									71 w	100 w	
42 Angola	211	234	37	47	34	44	..								89	..	
43 Bolivie	144	162	47	56	42	52	480								57	..	
44 Egypte, Rép. arabe d'	99	114	50	61	48	59	500								41	68	
45 Sénégal	123	140	42	50	40	47	530 ^b								35	51	
46 Yémen, Rép. du	175	194	41	49	39	48	..								..	..	
47 Zimbabwe	60	72	50	66	46	62	150 ^b								..	88	
48 Philippines	47	60	57	66	54	62	80								96	..	
49 Côte d'Ivoire	141	159	44	55	40	51	..								19	44	
50 Rép. dominicaine	75	83	57	69	54	65	56								104	..	
51 Maroc	87	103	51	63	48	60	327 ^b								31	66	
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	72	87	44	55	44	54	1.000								27	60	
53 Honduras	73	87	51	67	48	63	82								69	..	
54 Guatemala	66	80	50	65	48	60	110								67	..	
55 Congo, Rép. populaire du	170	183	47	57	41	51	..								29	76	
56 Rép. arabe syrienne	58	70	54	68	51	64	280								28	70	
57 Cameroun	119	136	47	59	44	55	303								28	64	
58 Pérou	91	107	52	64	49	60	310								69	..	
59 Equateur	75	82	57	68	55	64	220								46	91	
60 Namibie	121	141	47	59	44	56	..								..	..	
61 Paraguay	34	45	67	69	63	65	469								89	99	
62 El Salvador	66	80	56	67	53	59	74								75	92	
63 Colombie	40	50	61	72	57	66	130								57	99	
64 Thaïlande	29	39	58	68	54	64	270								68	..	
65 Jamaïque	16	23	67	75	64	71	100								121	..	
66 Tunisie	53	66	52	67	51	66	1.000 ^c								37	74	
67 Turquie	76	83	55	69	52	64	207								37	60	
68 Botswana	42	55	49	69	46	65	300								77	103	

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Santé et protection sociale								Education							
		Taux de mortalité avant l'âge de cinq ans pour 1.000 naissances vivantes		Espérance de vie à la naissance (années)				Mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	% de la cohorte arrivant en 4e année				Nombre de filles pour 100 garçons				
				Filles		Garçons			Filles		Garçons		Primaire		Secondaire ^a		
				1989	1989	1965	1989		1965	1989	1970	1984	1970	1984	1965	1988	1965
69	Jordanie	64	71	52	69	49	65	..	90	99	92	..	72	94	40	96	
70	Panama	22	30	65	75	62	70	90	97	90	97	89	93	92	100	105	
71	Chili	20	26	63	75	57	68	55	86	96	83	97	96	96	106	106	
72	Costa Rica	19	23	66	77	63	73	26	93	92	91	90	94	94	110	103	
73	Pologne	17	22	72	75	66	67	12	99	..	97	..	93	95	217	262	
74	Maurice	21	30	63	72	59	67	99	97	99	97	99	90	88	53	97	
75	Mexique	43	53	61	73	58	66	92	..	72	..	95	91	94	53	89	
76	Argentine	31	42	69	74	63	68	85	92	..	69	..	96	..	60	172	
77	Malaisie	22	31	60	72	56	68	59	..	100	..	99	..	95	..	101	
78	Algérie	87	95	51	66	49	64	129	90	..	95	..	62	80	45	76	
79	Bulgarie	14	19	73	75	66	70	22	91	95	100	98	93	94	..	180	
80	Liban	..	..	64	..	60	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
81	Mongolie	79	94	51	63	49	61	140	..	..	..	..	..	100	..	107	
82	Nicaragua	69	84	52	66	49	63	65	48	64	45	58	99	107	69	168	
Tranche supérieure		57 w	68 w	61 w	72 w	58 w	65 w		77 w	90 w	76 w	97 w	88 w	89 w	95 w	111 w	
83	Venezuela	36	46	65	73	61	67	65	84	82	61	89	98	96	109	119	
84	Afrique du Sud	85	100	54	65	49	58	550 ^c	..	..	..	..	..	..	87	..	
85	Brésil	64	78	59	69	55	63	150	56	..	54	..	98	..	93	..	
86	Hongrie	17	23	72	74	67	67	28	90	97	99	97	94	96	197	194	
87	Uruguay	23	29	72	76	65	69	56	..	99	..	99	..	95	110	..	
88	Yougoslavie	27	32	68	75	64	69	27	91	..	99	..	91	..	86	94	
89	Gabon	151	171	44	55	41	51	124 ^b	73	80	78	78	84	98	39	81	
90	Iran, République d'	105	124	52	63	52	63	..	75	79	74	99	46	80	44	68	
91	Trinité-et-Tobago	16	21	67	74	63	69	81	78	99	74	96	97	98	107	100	
92	Tchécoslovaquie	12	17	73	75	67	68	8	96	97	98	97	93	97	195	159	
93	Portugal	15	19	68	78	62	72	15	92	..	92	..	95	..	92	114	
94	Corée, Rép. de	23	32	58	73	55	67	34	96	100	96	99	91	94	59	87	
95	Oman	38	50	45	67	43	63	..	82	96	82	99	..	87	..	71	
96	Libye	88	104	51	64	48	60	..	92	..	95	..	39	..	13	..	
97	Grèce	13	16	72	80	69	74	12	97	98	96	99	90	94	86	101	
98	Iraq	83	91	53	65	51	61	..	84	90	90	92	42	79	29	63	
99	Roumanie	25	34	70	73	66	68	180	90	..	89	..	94	..	147	233	
Eco. revenu faible/interméd.		84 w	91 w	52 w	65 w	50 w	62 w		61 w	78 w	65 w	79 w	66 w	83 w	52 w	70 w	
Afrique subsaharienne		159 w	178 w	43 w	53 w	41 w	49 w		66 w	73 w	69 w	74 w	56 w	78 w	36 w	59 w	
Asie de l'Est		39 w	50 w	55 w	70 w	52 w	67 w		..	78 w	..	81 w	..	86 w	50 w	72 w	
Asie du Sud		127 w	121 w	45 w	58 w	46 w	58 w		45 w	..	48 w	..	54 w	..	34 w	50 w	
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord		74 w	85 w	60 w	68 w	56 w	64 w		86 w	90 w	89 w	95 w	70 w	80 w	88 w	104 w	
Amérique latine et Caraïbes		56 w	67 w	60 w	70 w	56 w	64 w		64 w	75 w	59 w	86 w	95 w	98 w	77 w	110 w	
Gravement endettés		60 w	72 w	60 w	68 w	56 w	63 w		75 w	79 w	72 w	87 w	88 w	90 w	90 w	119 w	
Economies revenu élevé		10 w	13 w	74 w	79 w	67 w	73 w		95 w	97 w	94 w	96 w	95 w	94 w	93 w	99 w	
Membres de l'OCTOE		9 w	11 w	74 w	80 w	68 w	73 w		96 w	97 w	94 w	96 w	96 w	95 w	94 w	100 w	
†Autres		30 w	37 w	67 w	74 w	62 w	70 w		94 w	94 w	94 w	94 w	59 w	89 w	66 w	87 w	
100	†Arabie saoudite	75	89	50	66	47	62	52	93	93	91	93	29	80	8	66	
101	Irlande	9	12	73	77	69	71	7	..	..	..	..	..	95	113	101	
102	Espagne	9	11	74	80	69	74	10	76	97	76	96	93	93	70	101	
103	†Israël	11	15	74	78	71	74	5	96	98	96	98	..	98	127	121	
104	†Hong Kong	8	10	71	80	64	75	4	94	..	92	..	85	92	72	104	
105	†Singapour	8	10	68	77	64	71	11	99	..	99	..	85	..	91	..	
106	Nouvelle-Zélande	11	15	74	78	68	72	..	..	98	..	98	94	95	..	98	
107	Australie	8	11	74	80	68	73	11	..	97	..	94	95	95	92	99	
108	Royaume-Uni	9	12	74	79	68	73	7	..	..	..	..	..	..	94	96	
109	Italie	10	13	73	80	68	73	13	..	..	..	..	93	..	80	..	
110	Pays-Bas	8	10	76	81	71	74	5	99	..	96	..	95	..	93	111	
111	†Koweït	15	21	65	76	61	71	18	96	92	98	93	66	..	63	67	
112	Belgique	10	12	74	80	68	73	10	..	87	..	85	94	96	85	103	
113	Autriche	9	13	73	79	66	72	11	95	99	92	100	95	94	95	94	
114	France	8	11	75	81	68	73	13	97	96	90	99	95	94	108	108	
115	†Emirats arabes unis	24	33	59	73	56	69	..	97	95	93	92	..	94	..	101	
116	Canada	8	10	75	81	69	74	2	95	97	92	93	94	93	94	95	
117	Allemagne	8	11	73	79	67	72	11	97	97	96	96	..	96	82	97	
118	Danemark	9	11	75	78	70	72	4	98	100	96	100	96	96	104	105	
119	Etats-Unis	11	13	74	79	67	72	9	..	96	..	94	..	94	..	..	
120	Suède	7	8	76	80	72	75	4	98	..	96	..	96	95	104	107	
121	Finlande	7	9	73	79	66	72	5	..	99	..	98	90	95	115	112	
122	Norvège	9	11	76	81	71	74	..	99	99	98	99	96	95	95	103	
123	Japon	6	7	73	82	68	76	15	100	100	100	100	96	95	101	99	
124	Suisse	7	9	75	81	69	74	5	94	99	93	99	..	96	..	99	
Autres économies		24 w	33 w	72 w	74 w	65 w	66 w		..	100 w	..	99 w	95 w	93 w	109 w	102 w	
Toutes économies		68 w	75 w	58 w	67 w	55 w	64 w		67 w	83 w	70 w	83 w	85 w	86 w	58 w	74 w	
Exportateurs de pétrole (hors URSS)		119 w	135 w	48 w	59 w	46 w	56 w		74 w	84 w	74 w	95 w	59 w	83 w	47 w	77 w	

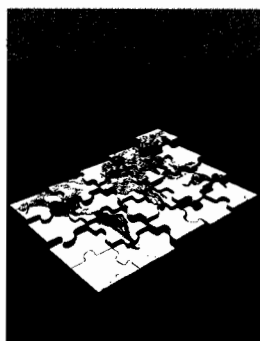
Tableau 33. Forêts, zones protégées et ressources en eau

	Zones forestières (milliers de km ²)				Eau : ressources renouvelables internes et prélèvement annuel (1970-87)							
	Superficie totale 1980		Déboisement annuel 1981-85		Zones protégées			Par habitant (m ³)				
	Toutes forêts	Forêts denses	Toutes forêts	Forêts denses	Superficie (milliers de km ²)	Nombre	En % de la superficie totale	Total (km ³)	En % des ressources totales	Usages		
										Total	domes- tiques	industriels et agricoles
Economies faible revenu												
Chine et Inde												
Autres économies faible revenu												
1 Mozambique	154	9	1,20	0,10	0,00	0	0,0	0,76	1	53	13	40
2 Ethiopie	272	44	0,88	0,08	68,73	25	6,2	2,21	2	48	5	43
3 Tanzanie	420	14	1,30	0,10	119,13	20	13,4	0,48	1	36	7	28
4 Somalie	91	15	0,14	0,04	0,00	0	0,0	0,81	7	167	5	162
5 Bangladesh	9	9	0,08	0,08	0,97	8	0,7	22,50	1	211	6	205
6 RDP lao	136	84	1,30	1,00	0,00	0	0,0	0,99	0	228	18	210
7 Malawi	43	2	1,50	..	10,67	9	11,3	0,16	2	22	7	15
8 Népal	21	19	0,84	0,84	9,59	11	7,0	2,68	2	155	6	149
9 Tchad	135	5	0,80	..	1,14	1	0,1	0,18	0	35	6	29
10 Burundi	0	0	0,01	0,01	0,00	0	0,0	0,10	3	20	7	13
11 Sierra Leone	21	7	0,06	0,06	1,01	3	1,4	0,37	0	99	7	92
12 Madagascar	132	103	1,56	1,50	10,31	31	1,8	16,30	41	1.675	17	1.658
13 Nigéria	148	60	4,00	3,00	9,60	4	1,1	3,63	1	44	14	30
14 Ouganda	60	8	0,50	0,10	13,32	18	6,7	0,20	0	20	7	14
15 Zaïre	1.776	1.058	3,70	1,82	88,27	9	3,9	0,70	0	22	13	9
16 Mali	73	5	0,36	..	8,76	6	0,7	1,36	2	159	3	156
17 Niger	26	1	0,67	0,03	16,54	4	1,3	0,29	1	44	9	35
18 Burkina Faso	47	3	0,80	0,03	7,39	7	2,7	0,15	1	20	6	14
19 Rwanda	2	1	0,05	0,03	2,62	2	10,5	0,15	2	23	6	17
20 Inde	640	378	0,48 ^a	..	131,70	288	4,4	380,00	18	612	18	594
21 Chine	1.150	978	0,00	..	79,04	179	0,8	460,00	16	462	28	434
22 Haïti	0	0	0,02	0,02	0,08	2	0,3	0,04	0	46	11	35
23 Kenya	24	11	0,39	0,19	30,95	30	5,4	1,09	7	48	13	35
24 Pakistan	25	22	0,09	0,07	75,83	57	9,8	153,40	33	2.053	21	2.032
25 Bénin	39	0	0,67	0,01	8,44	2	7,6	0,11	0	26	7	19
26 Rép. centrafricaine	359	36	0,55	0,05	39,04	7	6,3	0,07	0	27	6	21
27 Ghana	87	17	0,72	0,22	11,75	8	5,1	0,30	1	35	12	23
28 Togo	17	3	0,12	0,02	4,63	6	8,5	0,09	1	40	25	15
29 Zambie	295	30	0,70	0,40	63,59	19	8,6	0,36	0	86	54	32
30 Guinée	107	21	0,86	0,36	0,13	1	0,1	0,74	0	115	12	104
31 Sri Lanka	17	17	0,58	0,58	7,40	38	11,4	6,30	15	503	10	493
32 Lesotho	0	0	..	..	0,07	1	0,2	0,05	1	34	7	27
33 Indonésie	1.169	1.139	9,20 ^a	9,00 ^a	140,67	141	7,8	16,59	1	96	12	84
34 Mauritanie	6	0	0,13	0,01	14,83	2	1,4	0,73	10	473	57	417
35 Afghanistan	12	8	..	..	1,42	4	0,2	26,11	52	1.436	14	1.422
36 Bhoutan	21	21	0,01	0,01	8,76	5	18,6	0,02	0	15	5	10
37 Kampuchea dém.	126	75	0,30	0,25	0,00	0	0,0	0,52	0	69	3	66
38 Libéria	20	20	0,46	0,46	1,31	1	1,4	0,13	0	54	15	39
39 Myanmar	319	319	6,77 ^a	6,77 ^a	1,73	2	0,3	3,96	0	103	7	96
40 Soudan	477	7	5,04	0,04	81,15	13	3,4	18,60	14	1.089	11	1.079
41 Viet Nam	101	88	1,73 ^a	1,73 ^a	8,58	56	2,6	5,07	1	81	11	70
Economies revenu intermédiaire												
Tranche inférieure												
42 Angola	536	29	0,94	0,44	8,90	3	0,7	0,48	0	43	6	37
43 Bolivie	668	440	1,17	0,87	48,37	12	4,5	1,24	0	184	18	166
44 Egypte, Rép. arabe d'	0	0	..	..	6,85	9	0,7	56,40	97	1.202	84	1.118
45 Sénégal	110	2	0,50	..	21,77	9	11,3	1,36	4	201	10	191
46 Yémen, Rép. du	0	0	0,00	..	0,00	0	0,0	..	..	..	..	..
47 Zimbabwe	198	2	0,80	0,00	27,60	19	7,1	1,22	5	129	18	111
48 Philippines	95	95	1,43 ^a	1,43 ^a	5,21	32	1,7	29,50	9	693	125	568
49 Côte d'Ivoire	98	45	5,10	2,90	19,58	10	6,2	0,71	1	68	15	53
50 Rép. dominicaine	6	6	0,04	0,04	5,50	13	11,4	2,97	15	453	23	430
51 Maroc	32	15	0,13	..	2,98	10	0,7	11,00	37	501	30	471
52 Papouasie-Nouvelle-Guinée	382	342	0,23	0,22	0,07	3	0,0	0,10	0	25	7	18
53 Honduras	40	38	0,90	0,90	5,80	15	5,2	1,34	1	508	20	487
54 Guatemala	45	44	0,90	0,90	0,99	13	0,9	0,73	1	139	13	127
55 Congo, Rép. populaire du	213	213	0,22	0,22	13,53	10	4,0	0,04	0	20	12	8
56 Rép. arabe syrienne	2	1	0,00	..	0,00	0	0,0	3,34	9	449	31	418
57 Cameroun	233	165	1,90 ^a	1,00 ^a	17,02	12	3,6	0,40	0	30	14	16
58 Pérou	706	697	2,70	2,70	54,83	22	4,3	6,10	15	294	56	238
59 Equateur	147	143	3,40	3,40	106,19	13	38,4	5,56	2	561	39	522
60 Namibie	184	..	0,30	..	..	..	..	0,14	2	77	5	72
61 Paraguay	197	41	2,12	1,90	11,21	9	2,8	0,43	0	111	17	94
62 El Salvador	1	1	0,05	0,05	0,22	7	1,1	1,00	5	241	17	224
63 Colombie	517	464	8,90	8,20	56,14	35	5,4	5,34	0	179	73	105
64 Thaïlande	157	92	2,40 ^a	1,58 ^a	46,77	75	9,1	31,90	18	599	24	575
65 Jamaïque	1	1	0,02	0,02	0,00	0	0,0	0,32	4	157	11	146
66 Tunisie	3	2	0,05	..	0,45	6	0,3	2,30	53	325	42	283
67 Turquie	202	89	..	..	2,46	15	0,3	15,60	8	317	76	241
68 Botswana	326	0	0,20	..	100,25	9	17,7	0,09	1	98	5	93

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées.

		Zones forestières (milliers de km ²)				Zones protégées			Eau : ressources renouvelables internes et prélèvement annuel (1970-87)				
		Superficie totale 1980		Déboisement annuel 1981-85				En % de la superficie totale	Total (km ³)	En % des ressources totales	Par habitant (m ³)		
		Toutes forêts	Forêts denses	Toutes forêts	Forêts denses	Superficie (milliers de km ²)	Nombre				Total	Usages domes- tiques	Usages industriels et agricoles
69	Jordanie	1	0	..	..	0,93	7	1,0	0,45	41	173	50	123
70	Panama	42	42	0,36	0,36	13,11	14	17,3	1,30	1	744	89	654
71	Chili	76	76	0,50	..	119,83	69	16,0	16,80	4	1.625	98	1.528
72	Costa Rica	18	16	0,42 ^a	0,42 ^a	6,10	25	12,0	1,35	1	779	31	748
73	Pologne	87	86	..	..	21,93	75	7,2	16,80	30	472	76	397
74	Maurice	0	0	0,00	0,00	0,04	1	2,0	0,36	16	415	66	348
75	Mexique	484	463	6,15	5,95	55,83	47	2,9	54,20	15	901	54	847
76	Argentine	445	445	..	..	109,75	69	4,0	27,60	3	1.059	95	964
77	Malaisie	210	210	2,55	2,55	11,01	39	3,4	9,42	2	765	176	589
78	Algérie	18	15	0,40	..	4,97	17	0,2	3,00	16	161	35	125
79	Bulgarie	37	33	..	..	1,29	39	1,2	14,18	7	1.600	112	1.488
80	Liban	0	0	0,00	..	0,04	1	0,3	0,75	16	271	30	241
81	Mongolie	95	95	..	..	3,18	13	0,2	0,55	2	272	30	242
82	Nicaragua	45	45	1,21	1,21	0,43	6	0,4	0,89	1	370	92	277
Tranche supérieure													
83	Venezuela	339	319	2,45	1,25	86,19	43	9,8	4,10	0	387	166	221
84	Afrique du Sud	3	3	..	..	58,02	152	4,8	9,20	18	404	65	340
85	Brésil	5.145	3.575	b	b	200,96	160	2,4	35,04	1	212	91	121
86	Hongrie	16	16	..	..	5,11	46	5,5	5,38	5	502	45	457
87	Uruguay	5	5	..	..	0,30	7	0,2	0,65	1	241	14	227
88	Yougoslavie	105	91	..	..	10,36	76	4,1	8,77	3	393	63	330
89	Gabon	206	205	0,15	0,15	17,53	6	6,8	0,06	0	51	37	14
90	Iran, Rep. islam. que d'	38	28	0,20	..	36,26	30	2,2	45,40	39	1.362	54	1.307
91	Trinité-et-Tobago	2	2	0,01	0,01	0,16	6	3,1	0,15	3	149	40	109
92	Tchécoslovaquie	46	44	..	..	19,86	66	15,8	5,80	6	379	87	292
93	Portugal	30	26	..	..	6,20	27	6,8	10,50	16	1.062	159	903
94	Corée, Rép. de	49	49	..	..	5,58	17	5,7	10,70	17	298	33	265
95	Oman	0	0	..	..	0,54	2	0,3	0,43	22	561	17	545
96	Libye	2	1	..	..	1,55	3	0,1	2,62	374	262	39	222
97	Grèce	58	25	..	..	5,34	61	4,1	6,95	12	721	58	663
98	Iraq	12	1	..	..	0,00	0	0,0	42,80	43	4.575	137	4.437
99	Roumanie	67	63	..	..	1,52	18	0,7	25,40	12	1.144	92	1.053
Eco. revenu faible/interméd.													
Afrique subsaharienne													
Asie de l'Est													
Asie du Sud													
Europe, Moyen-Orient													
et Afrique du Nord													
Amérique latine et Caraïbes													
Gravement endettées													
Economies revenu élevé													
Membres de l'OCDE													
†Autres													
100	†Arabie saoudite	2	0	..	..	8,08	5	0,4	2,33	106	321	145	177
101	Irlande	4	3	..	..	0,24	5	0,4	0,79	2	267	43	224
102	Espagne	108	69	..	..	25,61	110	5,1	45,25	41	1.174	141	1.033
103	†Israël	1	1	..	..	2,36	19	11,6	1,90	88	447	71	375
104	†Hong Kong	..	..	..	..	0,00	..	..	..	..	..	..	..
105	†Singapour	0	0	..	..	0,03	1	4,8	0,19	32	84	38	46
106	Nouvelle-Zélande	95	72	..	..	28,28	122	10,5	1,20	0	379	174	204
107	Australie	1.067	417	..	..	364,81	625	4,8	17,80	5	1.306	849	457
108	Royaume-Uni	22	20	..	..	25,69	84	10,6	28,35	24	507	101	405
109	Italie	81	64	..	..	12,66	100	4,3	56,20	30	983	138	845
110	Pays-Bas	4	3	..	..	1,51	47	4,4	14,47	16	1.023	51	972
111	†Koweït	0	0	..	..	0,00	0	0,0	0,01	..	10	6	4
112	Belgique	8	7	..	..	0,84	5	2,6	9,03	72	917	101	816
113	Autriche	38	38	..	..	15,94	129	19,3	3,13	3	417	79	338
114	France	151	139	..	..	45,01	73	8,2	40,00	22	728	116	612
115	†Emirats arabes unis	0	0	..	..	0,00	0	0,0	0,42	140	429	47	381
116	Canada	4.364	2.641	..	..	338,85	311	3,7	42,20	1	1.752	196	1.556
117	Allemagne	72	70	..	..	27,57	86	11,3	41,22	26	668	67	601
118	Danemark	5	5	..	..	2,82	58	6,7	1,46	11	289	87	202
119	Etats-Unis	2.960	2.096	1,59	..	790,40	396	8,6	467,00	19	2.162	259	1.903
120	Suède	278	244	..	..	17,07	68	4,1	3,98	2	479	172	307
121	Finlande	232	199	..	..	8,06	34	2,6	3,70	3	774	93	681
122	Norvège	87	76	..	..	47,62	65	15,5	2,00	0	489	98	392
123	Japon	253	239	..	..	24,01	61	6,4	107,80	20	923	157	766
124	Suisse	11	9	..	..	1,21	19	3,0	3,20	6	502	115	387
Autres économies													
Toutes économies													
Exportateurs de pétrole													
(hors URSS)													

a. Les données se rapportent aux périodes suivantes : Inde, 1983-87; Indonésie, 1979-84; Myanmar, 1975-81; Viet Nam, 1976-81; Philippines, 1981-88; Cameroun, 1976-86; Thaïlande, 1985-88; Costa Rica, 1973-89. b. Voir les notes techniques pour d'autres estimations.



Notes techniques

Cette quatorzième édition des Indicateurs du développement dans le monde chiffre la valeur, pour certaines périodes ou années, d'une série d'indicateurs de la situation économique et sociale et du patrimoine naturel de 184 économies présentées séparément ou regroupées en diverses catégories analytiques ou géographiques.

Le principal critère de classification des pays est le produit national brut (PNB) par habitant. Avec l'inclusion de quatre nouveaux membres de la Banque mondiale, à savoir la Bulgarie, la Mongolie, la Namibie et la Tchécoslovaquie, les tableaux principaux contiennent à présent des données par pays sur 124 économies. Quatre autres économies, pour lesquelles on dispose seulement de données fragmentaires, ne sont pas mentionnées séparément dans ces tableaux; les chiffres les concernant, lorsqu'ils pouvaient être calculés, sont récapitulés dans la rubrique *autres économies*. On trouvera également certaines données à leur sujet, et pour l'ex-République démocratique allemande, dans l'Encadré A.2. L'Encadré A.1 (Indicateurs de base pour les économies de moins de 1 million d'habitants) couvre 56 autres économies. Les autres changements par rapport à l'édition 1990 sont indiqués dans l'introduction.

Un gros effort de standardisation des données a été fait; néanmoins, les méthodes, les pratiques et les définitions statistiques, ainsi que la couverture des données, varient largement d'un pays à l'autre. Par ailleurs, les systèmes statistiques de nombreux pays en développement sont encore faibles, ce qui se répercute sur la quantité et la fiabilité des données disponibles. De plus, les comparaisons entre pays et entre périodes posent toujours des problèmes techniques complexes qu'il est impossible de résoudre complètement et parfaitement. Les données proviennent des sources considérées comme les plus fiables, mais sont néanmoins sujettes, dans bien des cas, à de fortes marges d'erreur.

La plupart des données démographiques et sociales provenant de sources nationales sont extraites des dossiers administratifs normaux, mais certaines résultent d'enquêtes spéciales ou de recensements périodiques,

auquel cas les chiffres pour les années intermédiaires doivent être calculés par interpolation ou estimés de quelque autre manière à partir des données de référence. De même, toutes les données n'étant pas à jour, certains chiffres — en particulier ceux qui concernent la période en cours — peuvent avoir été obtenus par extrapolation. Pour plusieurs estimations (l'espérance de vie, par exemple), on a utilisé des modèles basés sur diverses hypothèses concernant les comportements et les conditions actuelles. La question de la fiabilité des statistiques démographiques est examinée dans une étude des Nations Unies intitulée *World Population Trends and Policies*. Le lecteur est invité à tenir compte de ces réserves lorsqu'il interprétera les indicateurs, surtout lorsqu'il voudra faire des comparaisons entre différentes économies.

Sur le plan méthodologique, un important changement a été apporté à la présente édition, à savoir que les taux de croissance ont été calculés sur la base de séries exprimées en prix constants de 1987 et non plus de 1980.

Afin de pouvoir analyser les tendances à long terme, de faciliter les comparaisons internationales et de tenir compte des effets des modifications des prix relatifs intersectoriels, les données en prix constants pour la plupart des économies ont été scindées en trois périodes, ramenées à l'année de base de la période correspondante, puis raccordées. L'année de base est 1970 pour les données de 1960 à 1975, 1980 pour les années 1976 à 1982, et 1987 pour l'année 1983 et les suivantes. Les trois périodes ont ensuite été raccordées en séries, de manière que les données relatives à chacune des années de ces trois périodes soient exprimées aux prix de 1987.

Cet enchaînement consiste à opérer une translation ayant pour effet de modifier l'année pour laquelle les versions en prix courants et en prix constants d'une même série chronologique ont la même valeur, sans modifier leurs tendances respectives. On procède séparément pour les diverses composantes du produit intérieur brut (PIB) et on additionne les résultats obtenus pour calculer le PIB et ses sous-agrégats. Cette opération

Encadré A.1 Indicateurs de base pour les économies de moins de 1 million d'habitants

	Population (milliers d'habitants) milieu de 1989	Superficie (milliers de km ²)	PNB par habitant ^a		Inflation annuelle moyenne ^a (%)		Espérance de vie à la naissance (années) 1989	Analphabétisme des adultes (%)	
			Dollars 1989	Croissance annuelle moyenne (%) 1965-89	1965-80	1980-89		Femmes 1985	Total 1985
1 Guinée-Bissau	960	36	180	..	..	53,2	40	83	69
2 Gambie	849	11	240	0,7	8,1	14,1	44	85	75
3 Guinée équatoriale	407	28	330	..	..	..	46	..	63
4 Guyana	796	215	340	-1,6	7,9	20,0	64	5	4
5 São Tomé-et-Principe	120	1	340	..	..	18,3	66	..	..
6 Maldives	210	b	420	2,5	..	6,4	61	..	..
7 Comores	458	2	460	0,5	..	5,3	55	..	..
8 Îles Salomon	313	29	580	..	7,7	10,5	64	..	..
9 Kiribati	69	1	700	..	..	5,5	55	..	..
10 Samoa-Occidental	163	3	700	..	..	9,7	66	..	..
11 Cip-Vert	361	4	780	..	..	9,7	66	61	..
12 Vanuatu	152	12	860	..	..	4,3	64	..	..
13 Swaziland	761	17	900	2,1	9,0	11,9	56	34	32
14 Tonga	98	1	910	..	..	7,5	67	..	..
15 Fidji	740	18	1.650	1,8	10,3	5,6	67	19	15
16 Belize	184	23	1.720	2,5	7,1	2,4	68	..	..
17 Sainte-Lucie	148	1	1.810	..	..	3,6	71	..	..
18 Grenade	94	b	1.900	..	..	..	69	..	..
19 Suriname	437	163	3.010	1,2	..	6,2	67	10	10
20 Seychelles	67	b	4.230	3,2	12,2	3,4	70	..	..
21 Malte	350	b	5.830	7,2	3,5	2,0	73	18	16
22 Barbade	256	b	6.350	2,4	11,0	5,5	75	..	..
23 Chypre	695	9	7.040	..	..	6,0	76	..	..
24 Bahamas	249	14	11.320	1,1	6,4	6,1	68	..	..
25 Qatar	422	11	15.500	..	..	..	70	..	..
26 Islande	254	103	21.070	3,4	26,8	34,8	78	..	..
27 Luxembourg	377	3	24.980	6,1	4,3	4,4	75	..	..
28 Samoa américaines	38	b	c	..	..	..	72	..	..
29 Ardores	50	..	c	..	..	..	..	..	..
30 Antigua- t-Barbuda	78	b	d	..	..	6,7	74	..	..
31 Cuba	60	b	c	..	..	..	..	..	..
32 Bahrein	489	1	c	..	..	-1,3	69	36	27
33 Bermudes	60	b	c	..	8,1	9,1	..	..	..
34 Brunei	249	6	c	..	..	-5,1	75	..	..
35 Îles anglo normandes	142	..	c	..	..	..	77	..	..
36 Djibouti	411	23	e	..	..	..	48	..	..
37 Dominique	82	1	e	0,5	12,6	6,1	75	..	..
38 Îles Féroé	47	1	c	..	..	..	..	..	..
39 Guyane française	90	90	d	..	..	..	..	..	..
40 Polynésie française	193	4	c	..	..	..	72	..	..
41 Gibraltar	31	b	d	..	..	..	..	..	..
42 Groenlan	56	342	c	..	..	..	..	..	..
43 Guadeloupe	341	2	c	..	..	..	74	..	..
44 Guam	134	1	c	..	..	..	73	..	..
45 Île de Man	67	..	c	..	..	..	..	..	..
46 Macao	448	b	d	..	..	..	72	..	..
47 Martinique	338	1	d	..	..	..	76	..	..
48 Mayotte	69	..	c	..	..	..	..	..	..
49 Antilles néerlandaises	189	1	c	..	..	..	77	..	..
50 Nouvelle-Calédonie	162	19	d	..	..	..	69	..	..
51 Îles du Pacifique, Territoires sous tutelle	169	2	d	..	..	..	..	..	..
52 Porto Rico ^f	3.301	9	c	..	..	..	75	..	..
53 Réunion	584	3	d	..	..	..	72	..	..
54 Saint-Kitt's-et-Nevis	41	b	d	..	..	6,4	69	..	..
55 Saint-Vincent-et-Grenadines	113	b	e	1,9	10,9	5,8	70	..	..
56 Îles vierges (EU)	109	b	c	..	..	..	74	..	..

Note : Les économies dont le nom est écrit en italique sont celles pour lesquelles on ne peut calculer le PNB par habitant pour 1989; les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. a. Voir la note technique du Tableau 1. b. Moins de 500 km². c. PNB par habitant considéré comme situé dans la fourchette des économies à revenu élevé. d. PNB par habitant considéré comme situé dans la fourchette des économies à revenu intermédiaire, tranche supérieure. e. PNB par habitant considéré comme situé dans la fourchette des économies à revenu intermédiaire, tranche inférieure. f. Population de plus de 1 million d'habitants.

Encadré A.2 Quelques indicateurs pour les autres économies

	Albanie		République populaire démocratique de Corée		Cuba		Ex-République démocratique allemande ^a		URSS	
	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989	1965	1989
Population (millions d'habitants)	2	3	12	21	8	11	17	17	232	288
Population urbaine (pourcentage du total)	32	35	45	60	58	74	73	77	52	66
Espérance de vie à la naissance (années)	66	72	57	70	67	76	70	74	69	70
Taux brut de natalité (pour 1.000 habitants)	35	24	44	22	34	18	17	12	18	18
Taux brut de mortalité (pour 1.000 habitants)	9	6	12	5	8	7	14	13	7	10
Nombre d'habitants par médecin	2.100	..	..	420	1.150	530	870	440	480	270
Indice synthétique de fécondité	5,4	3,0	6,5	2,4	4,4	1,9	2,5	1,8	2,5	2,4
Mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	87	26	63	27	38	12	25	8	28	24
Nouveau-nés ayant un faible poids à la naissance (%)	..	..	..	..	..	8	..	6	..	..
Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes, filles)	..	28	..	27	..	14	..	9	..	25
Taux de mortalité avant l'âge de 5 ans (pour 1.000 naissances vivantes, garçons)	..	34	..	36	..	17	..	12	..	33
Apport calorique journalier (par habitant)	2.376	2.741	2.298	3.193	2.373	3.103	3.203	3.890	3.205	3.386
Indice de production alimentaire par habitant (1979-81 = 100)	84	96	73	108	82	108	72	113	86	113
Education primaire (filles)	87	98	..	100	119	101	111	105	103	..
Education primaire (total)	92	99	..	100	121	104	109	105	103	105
Superficie (milliers de km ²)	..	29	..	121	..	111	..	108	..	22.402
Population projetée pour l'an 2000 (millions)	..	4	..	25	..	12	..	15	..	307

Note : Les notes techniques indiquent ce que recouvrent les chiffres et dans quelle mesure ils sont comparables. Les chiffres en italique se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. a. Non comprise dans le groupe "autres économies" des tableaux principaux.

fait parfois apparaître un écart entre le PIB en prix constants par branche d'activité et le PIB en prix constants par catégories de dépenses. Ces écarts de translation sont incorporés à la rubrique *consommation privée, etc.*, étant donné que l'estimation du PIB par branche d'activité est considérée comme la plus fiable.

Comme la consommation privée est calculée par différence, les identités des comptes nationaux demeurent valides. La méthode implique toutefois que l'on intègre à la consommation privée tous les écarts statistiques résultant, au niveau des dépenses, du processus de changement de base. La valeur ajoutée du secteur des services comporte également l'écart statistique indiqué dans les données d'origine.

A quelques exceptions près, l'utilisation des valeurs de 1987 et non plus de 1980 pour déterminer le poids relatif des pays n'introduit guère de changements dans les indices ni dans les taux de croissance indiqués pour les divers groupes dans la présente édition. La plupart des exceptions ont trait aux exportateurs de pétrole et reflètent la diminution de leur part relative, qu'il s'agisse du PNB, des échanges, etc., entre 1980 et 1987. C'est le

cas en particulier pour l'Afrique subsaharienne, avec la baisse spectaculaire du poids du Nigéria. En revanche, le changement d'année de base pour les séries par pays, comme on l'a indiqué plus haut, tend à modifier sensiblement les tendances. Des différences d'un demi-point de pourcentage par an dans les taux de croissance pourraient être très fréquentes; les variations pourraient être plus marquées encore pour les économies qui ont subi de profonds changements structurels, comme les exportateurs de pétrole.

Les chiffres récapitulatifs sont calculés par simple addition lorsque les données communiquées pour une variable sont exprimées dans des unités de compte raisonnablement comparables. Pour les indicateurs économiques qui ne se prêtent pas naturellement à ce mode de calcul, on a généralement utilisé un système de pondération par les prix. Pour les indicateurs sociaux, les données récapitulatives sont pondérées par la population.

A la différence des *World Tables*, les Indicateurs du développement dans le monde présentent (généralement) des données pour deux points de référence, plutôt que des séries chronologiques établies sur une base

annuelle. Lorsque les chiffres récapitulatifs portent sur un grand nombre d'années, les calculs sont fondés sur le même ensemble de pays pour toute la période et pour chaque rubrique. C'est pourquoi il n'est établi d'indicateurs de groupe que si les pays pour lesquels on dispose de statistiques pour une année donnée représentent au moins les deux tiers de l'ensemble du groupe, tel qu'il est défini sur la base des données de référence de 1987. Tant que cette condition est remplie, les pays déclarants qui n'ont pas encore communiqué de données (ou dont les séries chronologiques ne sont pas suffisamment complètes, sont supposés avoir évolué, au cours des années pour lesquelles on n'a pas de chiffres, de la même manière que l'échantillon constitué par le groupe ayant fourni des estimations. Le lecteur ne doit pas perdre de vue que le but recherché est de maintenir une certaine homogénéité pour chaque rubrique, malgré la multitude des problèmes posés par les données disponibles sur les pays, et que l'on ne peut s'attendre à pouvoir déduire quoi que ce soit de significatif sur le comportement de tel ou tel pays à partir des indicateurs de groupe. En outre, le processus de pondération peut faire apparaître des différences entre la somme des totaux par sous-groupe et les totaux généraux. Ceci est expliqué plus en détail dans l'introduction aux *World Tables*.

Tous les taux de croissance sont calculés à partir de séries en prix constants par la méthode des moindres carrés, sauf indication contraire. On estime donc le taux de croissance r en établissant une droite de régression à partir des valeurs logarithmiques de la variable pour chacune des années de la période considérée; l'équation de régression revêt la forme suivante : $\log X_t = a + b_t + e_t$, qui est la transformée logarithmique de l'équation du taux de croissance composé $X_t = X_0 (1 + r)^t$. Dans ces équations, X est la variable, t le temps, et $a = \log X_0$ et $b = \log (1 + r)$ les paramètres que l'on cherche à estimer; e est le terme d'erreur. Si b^* est l'estimation de b produite par la méthode des moindres carrés, il suffit, pour obtenir le pourcentage moyen de croissance annuelle r , de calculer $[\text{antilog}(b^*)] - 1$, puis de multiplier le résultat par 100.

Tableau 1. Indicateurs de base

On trouvera à l'Encadré A.1 les indicateurs de base relatifs aux économies regroupant moins de 1 million d'habitants et à l'Encadré A.2 quelques indicateurs pour le groupe "autres économies" et pour l'ex-République démocratique allemande.

Les chiffres relatifs à la *population* au milieu de 1989 sont des estimations de la Banque mondiale. Il s'agit normalement de projections reposant sur les données des derniers recensements et enquêtes démographiques; la plupart datent des années 80 et quelques-uns des années 60 ou 70. Il est à noter que les réfugiés qui ne se sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil sont généralement considérés comme appartenant à la population de leur pays d'origine.

Les données relatives aux *superficies* proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO). La superficie est la surface terrestre totale, y compris celle des cours d'eau et lacs intérieurs, mesurée en kilomètres carrés.

Le *PNB par habitant* en dollars est calculé selon la méthode utilisée pour l'*Atlas de la Banque mondiale* et décrite ci-après.

Le PNB par habitant ne constitue pas, en soi, une indication ou une mesure du niveau de vie ou du succès du développement. Il ne distingue pas entre les buts et les utilisations finales d'un produit donné, pas plus qu'il n'indique si ce produit compense simplement quelque obstacle naturel ou autre, ou s'il contribue ou non au bien-être. Par exemple, le PNB est plus élevé dans les pays froids, où les gens dépensent davantage pour se chauffer et pour se vêtir, que dans les pays au climat plus doux, où l'on peut sortir légèrement vêtu.

D'une manière plus générale, le PNB ne rend pas compte des questions d'environnement et, en particulier, de l'utilisation des ressources naturelles. La Banque étudie avec d'autres partenaires comment tirer des comptes nationaux plus de renseignements à ce sujet. La possibilité d'établir des comptes "satellites" est à l'étude; cela pourrait aider à résoudre certaines difficultés d'ordre pratique et théorique, comme celles que soulèvent l'attribution d'une valeur économique significative à des ressources que les marchés ne perçoivent pas encore comme "rares", et l'imputation de coûts essentiellement mondiaux dans un cadre intrinsèquement national.

Le PNB est la somme de la valeur ajoutée intérieure et extérieure attribuable aux résidents. Il comprend le PIB (défini dans la note relative au Tableau 2) majoré du revenu net des facteurs reçu de l'étranger, c'est-à-dire la rémunération que les résidents reçoivent de l'étranger au titre de services facteurs (travail et capital) diminuée des paiements versés au même titre aux non-résidents qui ont apporté une contribution à l'économie intérieure.

La Banque reconnaît qu'il est impossible d'arriver à des estimations du PNB par habitant parfaitement comparables entre pays. Par-delà le problème classique des nombres indices, qui est insurmontable, deux obstacles limitent la comparabilité. Le premier a trait aux estimations elles-mêmes du PNB et de la population, car les systèmes de comptabilité nationale et de dénombrement de la population diffèrent d'un pays à l'autre, de même que la portée et la fiabilité des statistiques sur lesquelles ils reposent. L'autre obstacle tient à l'utilisation des taux de change officiels pour convertir les chiffres du PNB, exprimés en différentes monnaies nationales, en une monnaie commune, conventionnellement le dollar des États-Unis, afin de pouvoir effectuer des comparaisons entre pays.

Reconnaissant que ces obstacles nuisent à la comparabilité des estimations du PNB par habitant, la Banque mondiale a apporté plusieurs améliorations à ses méthodes d'estimation. Lorsqu'elle examine les comptes nationaux de ses pays membres, elle évalue de manière systématique les estimations du PNB, en centrant son attention sur les éléments inclus dans cet agrégat et les concepts utilisés, et elle opère les ajustements nécessaires pour améliorer la comparabilité. Dans le cadre de cet

examen, ses services peuvent eux-mêmes procéder à des estimations du PNB (et, parfois, de la population) pour la période la plus récente.

En outre, la Banque s'assure systématiquement de la validité des taux de change officiels comme base de conversion. Elle utilise une autre base (indiquée dans les *World Tables*) lorsqu'elle juge que le taux de change officiel s'écarte excessivement du taux effectivement appliqué aux opérations avec l'extérieur. Cette démarche n'est nécessaire que pour un petit nombre de pays. Pour tous les autres, la Banque calcule le PNB par habitant selon la méthode utilisée pour son *Atlas*.

Selon cette méthode, le facteur de conversion pour une année quelconque est la moyenne du taux de change pour l'année en cause et des taux de change des deux années précédentes, compte tenu de l'écart d'inflation entre le pays concerné et les Etats-Unis. Cette moyenne sur trois ans permet de lisser les fluctuations des prix et des taux de change pour chaque pays. On divise ensuite le PNB en dollars ainsi obtenu par le nombre d'habitants au milieu de la plus récente des trois années pour obtenir le PNB par habitant.

Une soixantaine d'économies à revenu faible ou intermédiaire ont, au cours des années 80, enregistré un fléchissement de la valeur en termes réels de leur PNB par habitant calculée en prix constants. En outre, les fluctuations sensibles des termes de l'échange et des monnaies ont eu une incidence sur les niveaux de revenu relatifs. C'est pourquoi le niveau et le classement des estimations du PNB par habitant établis selon la méthode de l'*Atlas* ont parfois varié d'une façon qui n'était pas nécessairement liée à la croissance intérieure relative des économies considérées.

Les formules ci-après décrivent le mode de calcul du facteur de conversion pour l'année t :

$$(e_{t-2,t}^*) = \frac{1}{3} [e_{t-2} \left(\frac{P_t}{P_{t-2}} \left| \frac{P_t^*}{P_{t-2}^*} \right| \right) + e_{t-1} \left(\frac{P_t}{P_{t-1}} \left| \frac{P_t^*}{P_{t-1}^*} \right| \right) + e_t]$$

et celui du PNB par habitant en dollars pour l'année t :

$$(Y_t^*) = (Y_t / N_t) \div e_{t-2,t}^*$$

où :

- Y_t = PNB courant (en monnaie nationale)
pour l'année t
- P_t = déflateur du PNB pour l'année t
- e_t = taux de change annuel moyen (monnaie nationale/dollar) pour l'année t
- N_t = population au milieu de l'année t
- P_t^* = déflateur du PNB des Etats-Unis pour l'année t .

Du fait des problèmes posés par l'obtention de données comparables et par le calcul des facteurs de conversion, le tableau n'indique pas le PNB par habitant de certaines économies.

L'utilisation des taux de change officiels pour convertir en dollars les chiffres en monnaie nationale ne rend pas compte du pouvoir d'achat intérieur relatif des monnaies. Le Programme de comparaison internationale (PCI) des Nations Unies a mis au point des mesures du PIB réel comparables d'un pays à l'autre en utilisant comme facteurs de conversion les parités de pouvoir d'achat (PPA) et non plus les taux de change. Le

Tableau 30 indique les estimations les plus récentes du PCI. Des informations sur le PCI ont été publiées dans quatre études et dans plusieurs autres rapports. L'étude la plus récente est celle de la Phase V, dont certaines parties ont déjà été publiées par la Communauté européenne (CE) — pour l'Europe et l'Afrique — et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les données du PCI reproduites au Tableau 30 sont des chiffres provisoires sujets à révision. Les Nations Unies et leurs commissions économiques régionales, et d'autres institutions internationales comme la Communauté européenne, l'OCDE et la Banque mondiale, s'emploient actuellement à améliorer la méthodologie et à étendre à l'ensemble des pays les comparaisons annuelles du pouvoir d'achat. Cependant, les taux de change restent le seul moyen généralement disponible pour convertir en dollars les PNB exprimés en monnaie nationale.

Le *taux annuel moyen d'inflation* correspond au taux de croissance du déflateur implicite du PIB pour chacune des périodes indiquées. Pour obtenir le déflateur du PIB, on commence par diviser, pour chaque année de la période considérée, la valeur du PIB en prix courants par la valeur du PIB en prix constants, les deux valeurs étant exprimées en monnaie nationale. On utilise ensuite la méthode des moindres carrés pour calculer le taux de croissance du déflateur du PIB pendant la période. Cette mesure de l'inflation, comme toutes les autres, a ses limites. Elle est toutefois utilisée à certaines fins comme indicateur de l'inflation parce qu'elle reste la plus diversifiée, reflétant les mouvements annuels des prix de tous les biens et services produits dans une économie.

L'*espérance de vie à la naissance* indique le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les tendances de la mortalité observées à la date de sa naissance restaient inchangées tout au long de son existence. Ces données proviennent des statistiques de la Division de la population des Nations Unies, complétées par des estimations de la Banque mondiale, et ne rendent pas compte, à ce stade, de l'impact important que pourrait avoir l'épidémie due au virus de l'immunodéficience humaine (HIV).

Par *analphabétisme des adultes*, on entend ici la proportion des personnes âgées de plus de 15 ans ne sachant pas lire en le comprenant, ni écrire intelligiblement, un texte court et simple sur leur vie quotidienne. Ce n'est là qu'une des trois définitions largement acceptées, et elle est appliquée avec certaines nuances dans plusieurs pays.

Les chiffres récapitulatifs relatifs au PNB par habitant, à l'espérance de vie à la naissance et à l'analphabétisme des adultes qui figurent dans ce tableau sont pondérés par la population. Pour les taux moyens annuels d'inflation, ils sont pondérés par la part relative du PIB des différents pays établie pour 1987 à partir de données en dollars courants.

Tableaux 2 et 3. Croissance et structure de la production

La plupart des définitions employées sont celles du *Système de comptabilité nationale (SCN) des Nations Unies*, Série F, No 2, Révision 3. Les estimations émanent de

sources nationales; elles parviennent parfois à la Banque mondiale par le biais d'autres organismes internationaux, mais sont le plus souvent recueillies lors de missions des services de la Banque mondiale.

Les services de la Banque mondiale vérifient la qualité des données des comptes nationaux et, dans certains cas, aident à ajuster les séries nationales dans le cadre de missions ou par l'apport d'une assistance technique. Les moyens des services de statistique étant parfois limités, et en raison aussi des problèmes inhérents aux données, il n'est pas toujours possible de parvenir à des chiffres strictement comparables à l'échelon international, surtout lorsqu'il s'agit d'activités économiques difficiles à mesurer, comme celles des marchés parallèles, du secteur non structuré, ou de l'agriculture de subsistance.

Le PIB mesure la production finale totale de biens et de services des résidents et des non-résidents, quelle que soit la part respective des premiers et des seconds. Il n'est pas tenu compte de l'amortissement des actifs "produits par l'homme", ni de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. Bien que, selon le SCN, les estimations du PIB par branche d'activité doivent être exprimées aux prix départ usine, beaucoup de pays les communiquent encore au coût des facteurs. La comparabilité internationale des estimations souffre de la diversité des systèmes appliqués par les pays à l'évaluation de la valeur ajoutée par secteur de production. A titre de solution partielle, les estimations du PIB sont indiquées aux prix d'acquisition lorsque leurs composantes ont été calculées sur cette base, et ces cas sont signalés par une note de renvoi. Toutefois, pour quelques pays dans les Tableaux 2 et 3, le PIB aux prix d'acquisition a été remplacé par le PIB au coût des facteurs.

Les chiffres indiqués pour les PIB sont des valeurs en dollars, obtenues par conversion des chiffres en monnaie nationale sur la base des taux de change officiel d'une seule année. Pour les quelques pays dont le taux de change officiel ne reflète pas le taux effectivement appliqué aux opérations de change, on a retenu un autre facteur de conversion (comme indiqué dans les *World Tables*). Il est à noter que, pour le présent tableau, on n'utilise pas la moyenne sur trois ans employée pour estimer le PNB par habitant au Tableau 1.

L'agriculture recouvre, outre l'agriculture proprement dite, la foresterie, la chasse et la pêche. Dans les pays en développement où l'agriculture de subsistance occupe une grande place, une bonne part de la production agricole soit n'est pas échangée du tout, soit est échangée sans transaction monétaire. Cela rend plus difficile l'estimation de la contribution de l'agriculture au PIB et réduit la fiabilité et la comparabilité des chiffres. L'industrie comprend la valeur ajoutée des industries extractives; du secteur manufacturier (qui fait aussi l'objet d'un sous-groupe distinct); des travaux publics et du bâtiment; et des secteurs électricité, eau et gaz. La rubrique *services, etc.* recouvre la valeur ajoutée de toutes les autres branches d'activité économique, y compris les commissions bancaires imputées, les droits d'importation, et tous écarts statistiques notés par les déclarants nationaux.

Les taux de croissance du Tableau 2 sont calculés à partir des séries partielles en monnaie nationale qui ont été raccordées, puis ramenées à la base 1987, comme on l'a expliqué au début des présentes notes techniques. La répartition sectorielle du PIB (Tableau 3) est déterminée à partir des séries en prix courants.

Pour obtenir les chiffres récapitulatifs relatifs à chaque indicateur du Tableau 2, on calcule les valeurs en dollars constants de 1987 pour chaque économie et chaque année des périodes considérées à partir des séries partielles qui ont été raccordées; on en fait la somme pour chaque année pour l'ensemble des pays; et on calcule les taux de croissance par la méthode des moindres carrés. Les parts moyennes en pourcentage des divers secteurs indiquées au Tableau 3 sont calculées à partir des totaux par groupe du PIB sectoriel en dollars courants.

Tableau 4. Agriculture et alimentation

Les données de base relatives à la *valeur ajoutée dans l'agriculture* sont tirées des séries des comptes nationaux de la Banque mondiale exprimées en prix courants dans les monnaies nationales. La valeur ajoutée aux prix courants dans les monnaies nationales est convertie en dollars au moyen des taux annuels, selon la méthode décrite dans la note technique relative aux Tableaux 2 et 3.

Les autres chiffres du tableau proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les *importations de céréales* sont mesurées en équivalents céréales et comprennent par définition toutes les céréales incluses dans les Classes 041-046 de la *Classification type pour le commerce international (CTCI)*, Révision 2. L'aide alimentaire en céréales couvre le froment et la farine, le bulgur, le riz, les céréales secondaires et l'élément céréales des aliments composés. Les chiffres ne sont pas directement comparables en raison de différences dans l'origine des données communiquées et dans les périodes couvertes par les notifications. Ils sont fondés, pour les importations de céréales, sur les données transmises pour l'année civile par les pays destinataires et, pour l'aide alimentaire en céréales, sur les données communiquées pour la campagne agricole par les donateurs et les organisations internationales, notamment le Conseil international du blé et le Programme alimentaire mondial. De plus, les informations sur l'aide alimentaire émanant des donateurs peuvent ne pas correspondre à ce que les bénéficiaires ont effectivement reçu durant une période donnée, en raison de retards dans les transports et l'enregistrement, ou du fait que l'aide n'est pas toujours notifiée à la FAO ou aux autres organisations internationales concernées. Il arrive également que les importations d'aide alimentaire n'apparaissent pas dans les registres des douanes. Les premiers chiffres dont on dispose pour l'aide alimentaire remontent à 1974. La période de référence pour l'aide alimentaire est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.

La *consommation d'engrais* mesure la quantité d'éléments fertilisants utilisée par rapport à la superficie arable. Les engrais comprennent les engrais azotés, potassiques et phosphatés (y compris les phosphates

naturels). Les terres arables sont définies comme les terres portant des cultures temporaires (les surfaces où l'on pratique deux cultures successives sont comptées une seule fois), les prairies temporaires de fauche et de pâturage, les terres en cultures maraîchères et potagères, et les terres provisoirement en jachère ou inutilisées, ainsi que les terres portant des cultures permanentes. La période de référence pour la consommation d'engrais est la campagne agricole, qui va de juillet à juin.

L'indice moyen de production alimentaire par habitant exprime la quantité annuelle moyenne de denrées alimentaires produite par habitant et par an pendant la période 1987-89 par rapport à la moyenne annuelle de la période 1979-81. Cet indice s'obtient en divisant la production alimentaire par le nombre d'habitants. Par production alimentaire, on entend ici les noix, les légumineuses, les fruits, les céréales, les légumes, la canne à sucre, la betterave sucrière, les tubercules amylacés, les huiles alimentaires, le bétail et les produits de l'élevage. La production alimentaire est mesurée nette des aliments pour le bétail, des semences utilisées dans l'agriculture et des pertes subies en cours de traitement et de distribution.

Les chiffres récapitulatifs concernant la consommation d'engrais sont pondérés par la superficie arable totale; les chiffres récapitulatifs concernant la production alimentaire sont pondérés par la population.

Tableau 5. Énergie commerciale

Les données relatives à l'énergie proviennent principalement des Nations Unies. Elles portent sur les formes commerciales d'énergie primaire : pétrole et liquides extraits du gaz naturel, gaz naturel, combustibles solides (charbon, lignite, etc.) et électricité primaire (nucléaire, géothermique et hydroélectrique), tous les chiffres étant convertis en équivalent pétrole. Les chiffres sur la consommation de combustibles liquides comprennent les dérivés du pétrole qui ont servi à des usages non énergétiques. Pour convertir l'électricité primaire en équivalent pétrole, on suppose un rendement thermique théorique de 34 %. La consommation de bois de feu, d'excréments séchés d'animaux et autres combustibles traditionnels, bien qu'importante dans certains pays en développement, n'est pas prise en considération faute de données fiables et complètes.

Les importations d'énergie indiquent la valeur en dollars des importations d'énergie — Section 3 de la *Classification type du commerce international*, Révision 1 — en pourcentage des recettes tirées de l'exportation de marchandises. Les données relatives aux importations d'énergie ne permettant pas de distinguer entre le pétrole importé pour servir de combustible, d'une part, et de matière première à l'industrie pétrochimique, d'autre part, il se peut que ces pourcentages surestiment le degré de dépendance à l'égard de l'énergie importée.

Pour calculer les chiffres récapitulatifs relatifs à la production et à la consommation d'énergie, on fait la somme des volumes en cause pour chacune des années des périodes considérées, puis on calcule les taux de croissance par la méthode des moindres carrés. Les chiffres récapitulatifs relatifs à la consommation d'énergie par

habitant sont pondérés par la population pour les années considérées.

Les chiffres récapitulatifs relatifs aux importations d'énergie en pourcentage des exportations de marchandises sont calculés à partir des totaux par groupe des importations d'énergie et des exportations de marchandises en dollars courants.

Tableau 6. Structure du secteur manufacturier

Les données de base sur la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier sont tirées des séries de la Banque mondiale des comptes nationaux aux prix courants en monnaie nationale. Pour convertir en dollars la valeur ajoutée aux prix courants en monnaie nationale, on utilise la méthode de conversion basée sur une année unique, décrite dans la note technique des Tableaux 2 et 3.

Les données sur la répartition de la valeur ajoutée entre les industries manufacturières proviennent de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et les calculs sont effectués dans les monnaies nationales aux prix courants.

Les industries manufacturières sont classées d'après la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)* des Nations Unies Révision 2. La rubrique *alimentation, boissons et tabac* correspond à la Catégorie 31 de la CITI; les *textiles et l'habillement*, à la Catégorie 32; les *machines et matériel de transport*, aux Classes 382 à 384; et les *produits chimiques*, aux Classes 351 et 352. La rubrique *autres* comprend le bois et les ouvrages en bois (Catégorie 33); le papier et les articles en papier (Catégorie 34); le pétrole et les produits connexes (Classes 353-56); les produits minéraux non métalliques et l'industrie métallurgique de base (Catégories 36 et 37); la fabrication d'ouvrages en métaux et de matériels (Classes 381 et 385) et les autres industries manufacturières (Classe 390). La rubrique *autres* englobe également les textiles, les machines ou les produits chimiques lorsque la mention "non connu" est portée en regard de ces industries.

Les chiffres récapitulatifs indiqués pour la valeur ajoutée du secteur manufacturier sont des totaux calculés selon la méthode d'agrégation indiquée au début des présentes notes techniques.

Tableau 7. Rémunérations et production du secteur manufacturier

Ce tableau contient quatre indicateurs : deux pour la rémunération réelle par employé, un pour la part du travail dans la valeur ajoutée totale et un pour la productivité de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier. Ces indicateurs reposent sur des données émanant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), bien que les déflateurs proviennent d'autres sources, comme expliqué ci-dessous.

La *rémunération par employé* est exprimée en prix constants et s'obtient en corrigeant la rémunération nominale par employé au moyen de l'indice des prix à la consommation (IPC) du pays considéré, tiré des *Statistiques financières internationales* du FMI. La *rémunération totale en pourcentage de la valeur ajoutée* s'obtient en divisant le total des rémunérations des employés par la valeur ajoutée.

tée en prix courants, afin de mesurer la part du travail dans le revenu généré par le secteur manufacturier. La *production brute par employé* est exprimée en prix constants et présentée sous la forme d'un indice de la productivité globale du travail dans le secteur manufacturier, avec 1980 comme année de base. Pour obtenir cet indicateur, on ajuste les données de l'ONUDI sur la production brute par employé en prix courants au moyen des déflateurs implicites de la valeur ajoutée du secteur industriel ou manufacturier, tirés des dossiers de la Banque mondiale sur les comptes nationaux.

Pour assurer une meilleure comparabilité entre pays, l'ONUDI a, autant que possible, standardisé la couverture des données en y incluant seulement les établissements occupant au moins cinq personnes.

Les définitions et concepts employés sont conformes aux *Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles*, publiées par les Nations Unies. La rémunération (salaires et traitements) englobe tout ce que l'employeur verse aux employés en cours d'année, à savoir : a) tous les paiements en espèces au titre des heures de travail normales et supplémentaires, les primes et les indemnités de cherté de vie; b) les salaires et traitements correspondant aux congés annuels et aux congés de maladie; c) les impôts et cotisations d'assurance sociale et autres qui sont à la charge des employés et retenus par l'employeur; et d) les versements en nature.

La valeur de la production brute est estimée sur la base des biens produits ou expédiés. Dans le premier cas, les estimations recouvrent : a) la valeur de tous les produits de l'établissement; b) la valeur des services industriels rendus à des tiers; c) la valeur des biens réexpédiés en l'état; d) la valeur des ventes d'électricité; et e) la variation nette de la valeur des travaux en cours entre le début et la fin de la période considérée. Dans le second cas, les estimations comprennent en outre la variation nette de la valeur des stocks de produits finis entre le début et la fin de la période considérée. La "valeur ajoutée" se définit comme la valeur courante de la production brute moins le coût courant a) des matériaux, combustibles et autres fournitures consommées; b) des travaux effectués par des tiers sous contrat ou à la commission; c) des travaux de réparation et d'entretien effectués par des tiers; et d) des biens réexpédiés en l'état.

Dans ce tableau, le terme "employé" recouvre deux catégories définies par les Nations Unies, à savoir les salariés et les personnes occupées. Sont compris dans ces deux groupes les salariés, les propriétaires qui travaillent, les associés actifs et les travailleurs familiaux non rémunérés; les travailleurs à domicile en sont exclus. Les chiffres portent sur le nombre moyen d'employés pendant l'année.

Tableaux 8 et 9. Croissance de la consommation et de l'investissement; structure de la demande

Le PIB est défini dans la note relative aux Tableaux 2 et 3, mais il est exprimé, dans ces deux tableaux, aux prix d'acquisition.

La *consommation des administrations publiques* comprend tous les dépenses courantes consacrées à l'achat

de biens et de services par les administrations de tous niveaux. Les dépenses en capital au titre de la défense et de la sécurité nationales sont considérées comme des dépenses de consommation.

La *consommation privée, etc.*, représente la valeur, aux prix du marché, de tous les biens et services, y compris les biens de consommation durables (tels qu'automobiles, machines à laver et ordinateurs individuels) achetés ou reçus à titre de rémunération en nature par les ménages et les institutions à but non lucratif. Elle ne comprend pas les achats de logements, mais elle inclut le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire (voir la note relative au Tableau 10 pour plus de détails). En pratique, elle comprend tout écart statistique constaté pour l'emploi des ressources. Lorsqu'elle est exprimée en prix constants, elle comprend également l'écart de translation dû au fait que les données ont été scindées en séries partielles et ramenées à de nouvelles années de base, comme on l'a expliqué au début des notes techniques.

L'*investissement intérieur brut* comprend les dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks.

L'*épargne intérieure brute* est le produit intérieur brut moins la consommation totale.

Les *exportations de biens et de services non facteurs* représentent la valeur de tous les biens et services non facteurs fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des services facteurs, comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue. Les transferts courants en sont également exclus.

Le *solde de ressources* est la différence entre les exportations et les importations de biens et de services non facteurs.

Les indicateurs du Tableau 8 sont calculés à partir des séries partielles ramenées à l'année 1987 et exprimées en unités monétaires nationales constantes. La répartition du PIB, au Tableau 9, est fondée sur les séries des comptes nationaux en unités monétaires nationales courantes.

Les chiffres récapitulatifs sont calculés selon la méthode décrite dans la note relative aux Tableaux 2 et 3.

Tableau 10. Structure de la consommation

Les parts en pourcentage de divers postes dans la consommation totale des ménages sont calculées à partir des données détaillées sur le PIB (dépenses aux prix du marché national) définies dans le *Système de comptabilité nationale* (SCN) des Nations Unies, et recueillies pour la plupart dans le cadre des Phases IV (1980) et V (1985) du Programme de comparaison internationale (PCI). Pour les pays non couverts par le PCI, on a utilisé, lorsqu'elles étaient disponibles, les estimations moins détaillées des comptes nationaux, afin de donner une idée générale de la structure de la consommation. Les données portent sur 84 pays (dont des estimations des services de la Banque pour la Chine) et correspondent aux estimations les plus récentes, généralement pour 1980 et 1985. Lorsqu'elles se rapportent à d'autres années, elles sont indiquées en italique. Dans ce tableau, le terme *consommation*

visé la consommation privée (non publique), telle qu'elle est définie dans le SCN et dans les notes relatives aux Tableaux 2, 3, 4 et 9, sauf dans le cas de l'éducation et des soins médicaux pour lesquels il s'agit des dépenses aussi bien publiques que privées. Ce concept de "consommation élargie" est celui qu'utilise le PCI; il permet, en se référant aux utilisateurs des biens de consommation plutôt qu'à l'origine du financement, d'améliorer la comparabilité internationale car il est moins sensible à la diversité des pratiques nationales en matière de financement des services de santé et d'éducation.

Les *céréales et tubercules*, l'une des principales composantes du poste *alimentation*, comprennent les principaux aliments de base : riz, farine, pain, toutes autres céréales et préparations à base de céréales, pommes de terre, ignames et autres tubercules. Pour les pays de l'OCDE à revenu élevé, les tubercules en sont exclus. Les postes *loyers bruts, combustibles et électricité* comprennent les loyers réels et imputés, les frais de réparation et d'entretien, ainsi que la composante *combustibles et électricité* (pour le chauffage, l'éclairage, la cuisson, la climatisation, etc.). Il est à noter que cette dernière catégorie ne comprend pas l'énergie servant aux transports (qui représente rarement plus de 1 % de la consommation totale dans les pays à revenu faible ou intermédiaire). Comme on l'a vu, les postes *soins médicaux et éducation* comprennent les dépenses de consommation tant publiques que privées. Les *transports et communications* englobent également l'achat d'*automobiles*, cette composante étant aussi indiquée séparément. Le poste résiduel *autres biens de consommation* regroupe les boissons et le tabac, les biens ménagers non durables et les services ménagers, les services de loisir et les services (y compris les repas) fournis par les hôtels et restaurants, les repas à emporter figurent également sous cette rubrique. Celle-ci inclut en outre les *autres biens de consommation durables*, qui sont aussi indiqués séparément et qui comprennent les appareils ménagers, le mobilier, les revêtements de sol, le matériel de loisir, les montres et les bijoux.

L'estimation de la structure de la consommation est l'un des éléments les plus faibles de la comptabilité nationale des économies à revenu faible et intermédiaire. On utilise à cette fin les données d'enquêtes sur les dépenses des ménages et d'autres instruments similaires, et les estimations reflètent donc les distorsions qui peuvent intervenir dans la base de sondage. Le fait que le concept de dépense n'est pas identique à celui de consommation est à l'origine d'autres écarts apparents, et les données relatives à certains pays doivent être traitées avec prudence. Par exemple, certains pays limitent les enquêtes aux zones urbaines ou, de façon plus étroite encore, à la seule capitale. Dans ces cas, la part de l'alimentation tend à être inférieure à la moyenne, tandis que celles des transports et communications, des loyers bruts, des combustibles et de l'électricité, et des autres biens de consommation tendent à être élevées. Lorsque les prix alimentaires sont contrôlés et que la comptabilité nationale ne rend pas pleinement compte des activités de subsistance, la part de l'alimentation s'en trouve aussi généralement abaissée.

Tableau 11. Dépenses de l'administration centrale

Les données sur les finances de l'administration centrale figurant dans les Tableaux 11 et 12 proviennent de la publication du FMI *Government Finance Statistics Yearbook* (1990) et des dossiers du FMI. Les comptes de chaque pays y sont présentés selon le système de définitions et classifications communes décrit dans le *Manuel de statistiques de finances publiques* du FMI (1986).

Ces publications du FMI contiennent toutes explications pertinentes sur les concepts, les définitions et les origines de ces données. Les commentaires ci-après visent principalement à placer ces données dans le contexte général de l'ensemble des indicateurs de la présente édition.

La répartition par catégorie des *dépenses totales* et des *recettes courantes* est calculée à partir de séries en monnaie nationale. Comme la couverture des données disponibles peut varier, les diverses composantes des dépenses et des recettes courantes de l'administration centrale indiquées dans ces tableaux peuvent ne pas être rigoureusement comparables d'une économie à l'autre.

En outre, les insuffisances de la couverture statistique des administrations régionales et locales obligent à utiliser des données portant sur l'administration centrale. De ce fait, la présentation statistique de l'allocation des ressources entre divers emplois est sujette à de sérieuses distorsions et les chiffres risquent d'être gravement sous-estimés, notamment pour les pays dont les administrations régionales et locales jouissent d'une autonomie considérable et sont responsables d'un grand nombre de services économiques et sociaux. Par ailleurs, la notion d'"administration centrale" peut recouvrir deux types de comptabilité nationale : une comptabilité consolidée et une comptabilité budgétaire. Dans la plupart des pays, les données financières de l'administration centrale sont consolidées en un seul compte global; dans d'autres, seuls les comptes budgétaires de l'administration centrale sont disponibles. Comme ces comptes budgétaires ne couvrent pas toujours la totalité des unités de l'administration centrale, ils donnent généralement une idée incomplète des activités de celle-ci. Les pays dont les données portent sur les comptes budgétaires sont signalés en bas de page.

Il y a lieu de souligner que, pour ces raisons et pour d'autres, les données présentées, surtout celles qui portent sur l'éducation et la santé, ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Dans de nombreuses économies, le secteur privé joue un rôle important dans les domaines de la santé et de l'éducation; dans d'autres, ce sont les services publics qui représentent la majeure partie des dépenses totales, mais ils peuvent être financés par des niveaux inférieurs de l'administration. Il faut donc être prudent lorsqu'on utilise ces données à des fins de comparaison entre pays. Les dépenses de l'administration centrale recouvrent les dépenses effectuées par tous les ministères, directions, établissements et autres unités qui sont des services ou des organes d'exécution des pouvoirs publics centraux du pays. Elles compren-

nent à la fois les dépenses courantes et les dépenses en capital (équipement).

La rubrique *défense* englobe toutes les dépenses consacrées, par le ministère de la défense ou d'autres ministères, aux forces armées, y compris l'achat de matériel et de fournitures militaires, les travaux de construction, les opérations de recrutement et les activités de formation. Entrent également dans cette catégorie des éléments étroitement apparentés, comme les programmes d'aide militaire. En sont exclues les dépenses destinées à la sécurité et à l'ordre publics, qui sont classées séparément.

La rubrique *éducation* comprend les dépenses pour la construction, la gestion, l'inspection et le fonctionnement des écoles maternelles, primaires et secondaires; des universités et établissements d'enseignement supérieur; et des établissements techniques et professionnels et autres institutions de formation. Elle comprend également les dépenses consacrées à l'administration générale et à la réglementation du système éducatif; aux travaux de recherche sur ses objectifs, son organisation, son administration et ses méthodes; et à des services connexes comme le ramassage scolaire, les cantines et les services médicaux et dentaires fournis dans les écoles. Notons que le Tableau 10 donne une autre mesure des dépenses d'éducation, aussi bien privées que publiques, par rapport à la consommation des ménages.

La rubrique *santé* englobe les dépenses publiques concernant les hôpitaux, les maternités et les centres de soins dentaires, et les dispensaires dont les fonctions sont en grande partie médicales; les programmes nationaux de santé et d'assurance maladie; et les services de planning familial et de médecine préventive. Notons que le Tableau 10 donne une image plus complète des dépenses, aussi bien privées que publiques, consacrées aux soins médicaux par rapport à la consommation des ménages.

La rubrique *habitat et équipements collectifs; sécurité sociale et aide sociale* recouvre les dépenses consacrées au logement (hors les bonifications d'intérêts, qui sont habituellement classées dans la rubrique "divers"), comme les programmes d'aide au logement liés au revenu; à l'organisation ou au soutien d'activités de construction de logements et d'assainissement de quartiers insalubres; au développement communautaire; et aux services d'assainissement. Elle recouvre également les indemnités versées aux personnes malades et temporairement handicapées pour compenser leurs pertes de revenu; les prestations versées aux personnes âgées, aux invalides et aux chômeurs; les allocations familiales et les indemnités de maternité et pour enfants à charge; et le coût des services d'aide sociale, comme les soins aux personnes âgées, aux handicapés et aux enfants. De nombreuses dépenses visant la défense de l'environnement, comme les mesures antipollution, l'alimentation en eau, l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères, sont incluses dans cette catégorie, sans que l'on puisse les mesurer séparément.

La rubrique *services économiques* comprend les dépenses associées à la réglementation, au soutien et

au renforcement de l'efficacité des entreprises; au développement économique; à la correction des déséquilibres régionaux; et à la création d'emplois. Parmi les activités incluses figurent la recherche, la promotion du commerce, les études géologiques, ainsi que l'inspection et la réglementation de branches d'activité particulières.

La rubrique *divers* comprend les paiements d'intérêts et les éléments qui ne figurent pas ailleurs; pour quelques économies, elle comprend aussi les montants qui n'ont pas pu être imputés à d'autres postes (ou les ajustements découlant de la conversion de comptes sur la base des droits constatés en comptes sur la base des encaissements et décaissements).

La définition des *dépenses totales* est plus étroite que celle de la consommation des administrations publiques au Tableau 9, car elle exclut les dépenses de consommation des administrations régionales et locales. La définition des dépenses de l'administration centrale est, elle, plus large car elle englobe l'investissement intérieur brut et les paiements de transfert des administrations publiques.

L'*excédent/déficit global* est la différence entre, d'une part, les recettes courantes, les recettes en capital et les dons publics reçus et, d'autre part, les dépenses totales et les prêts moins les recouvrements.

Tableau 12. Recettes courantes de l'administration centrale

La note relative au Tableau 11 indique la source et le degré de comparabilité des statistiques. Les recettes courantes par origine sont exprimées en pourcentage du *total des recettes courantes*, lequel correspond à la somme des recettes fiscales et des recettes non fiscales, et a été calculé à partir de chiffres en monnaies nationales.

Les *recettes fiscales* sont le produit des contributions obligatoires, sans contrepartie et non remboursables perçues à des fins publiques. Elles comprennent les intérêts perçus sur les arriérés fiscaux et les pénalités pour défaut ou retard de paiement et sont indiquées nettes des remboursements et autres ajustements correctifs. Les *impôts sur le revenu*, les *bénéfices* et les *plus-values* sont les impôts prélevés sur le revenu net effectif ou présumé des personnes physiques, sur les bénéfices des entreprises et sur les gains en capital, qu'ils aient été réalisés sur la vente de terrains, de valeurs mobilières ou d'autres actifs. Les paiements interadministrations en sont exclus au stade de la consolidation. Les *cotisations de sécurité sociale* comprennent les cotisations des employeurs et des employés aux régimes de sécurité sociale, ainsi que celles des travailleurs indépendants et des chômeurs. Les *taxes intérieures sur les biens et services* comprennent les taxes générales sur les ventes, le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée, les taxes prélevées sur des produits et des services déterminés, les taxes sur l'utilisation de biens ou propriétés, et les bénéfices des monopoles fiscaux. Les *taxes sur les transactions et échanges internationaux* comprennent les droits à l'importation et à l'exportation, les bénéfices des monopoles d'importation ou d'exportation, les bénéfices de change et les taxes sur les

opérations de change. Les *autres taxes* englobent les impôts payés par les employeurs sur les salaires ou la main-d'œuvre, les impôts sur le patrimoine, et les taxes qui ne peuvent être rattachées à d'autres catégories. Elles peuvent comprendre des valeurs négatives correspondant aux ajustements opérés au titre, par exemple, d'impôts perçus pour le compte d'administrations régionales ou locales et qui ne sont pas rattachables à des catégories particulières d'imposition.

Les *recettes non fiscales* regroupent les encaissements qui ne correspondent pas à des contributions obligatoires non remboursables perçues à des fins publiques, comme les amendes, les droits administratifs ou les revenus tirés par les administrations publiques de biens qu'elles possèdent. En sont exclues les sommes provenant de dons et d'emprunts, les recouvrements de prêts antérieurs des administrations, les engagements, et le produit de la vente de biens de capital.

Tableau 13. Monnaie et taux d'intérêt

Les données relatives à la masse monétaire reposent sur les informations publiées par le FMI dans *Statistiques financières internationales* (SFI). La *masse monétaire au sens large* englobe les engagements monétaires et quasi monétaires des institutions financières d'un pays à l'égard de résidents autres que l'administration centrale. Pour la plupart des pays, elle correspond à la somme de la monnaie (ligne 34 de SFI) et de la quasi-monnaie (ligne 35 de SFI). La monnaie englobe les moyens de paiement de l'économie : la circulation fiduciaire hors banques et les dépôts à vue. La quasi-monnaie comprend les dépôts à terme et d'épargne, ainsi que les comptes bancaires similaires que l'émetteur est prêt à convertir en monnaie. Lorsque les institutions financières non monétaires sont d'importants émetteurs d'engagements quasi monétaires, ceux-ci sont également inclus dans la mesure de la masse monétaire.

Les taux de croissance de la masse monétaire sont calculés à partir des chiffres de fin d'année, et le ratio de la masse monétaire au PIB est la moyenne des chiffres de fin d'année pour l'année spécifiée et l'année précédente.

Les *taux d'intérêt nominaux des banques*, également tirés de SFI, représentent les taux servis par les banques commerciales ou assimilées aux détenteurs de leurs engagements quasi monétaires (taux sur dépôts) et ceux perçus par les banques sur les prêts consentis aux clients de premier ordre (taux prêteurs). La comparabilité internationale de ces taux est toutefois limitée, en partie parce que les définitions et les champs d'application varient, et aussi parce que, selon le pays, les banques n'ont pas la même latitude d'ajuster leurs taux d'intérêt en fonction des conditions du marché.

Les taux d'intérêt (et les taux de croissance de la masse monétaire) étant exprimés en valeur nominale, les différences entre pays tiennent pour beaucoup aux écarts d'inflation. Pour plus de commodité, on a reproduit dans ce tableau les données sur le taux d'inflation récent déjà indiquées au Tableau 1.

Tableau 14. Croissance du commerce de marchandises

La principale source pour les valeurs courantes des échanges est la base de données des Nations Unies sur le commerce des produits de base (Comtrade), complétée par des données de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et des estimations de la Banque mondiale. Les données sur le commerce de marchandises sont basées sur les statistiques douanières des pays.

Les rubriques *exportations* et *importations* de marchandises recouvrent, à quelques exceptions près, les mouvements internationaux de marchandises franchissant des frontières douanières; elles ne comprennent pas les échanges de services. Les exportations s'entendent f.o.b. (franco à bord) et les importations c.a.f. (coût, assurance, fret), sauf exceptions précisées dans les sources indiquées ci-dessus. Ces valeurs sont exprimées en dollars courants.

Les taux de croissance des exportations et des importations de marchandises sont calculés à partir de données en prix constants, obtenues en déflétant la valeur des exportations ou des importations par l'indice des prix correspondant. La Banque mondiale utilise ses propres indices des prix, qui reposent sur les cours internationaux des produits primaires et les indices de valeur unitaire des produits manufacturés. Ces indices des prix sont établis par pays et par grand groupe de produits, de manière que les données concernant un groupe de pays et les données concernant des pays particuliers couvrent les mêmes rubriques. Ce processus d'harmonisation progressera à mesure que la Banque mondiale continuera d'améliorer ses indices des prix des produits échangés pour un nombre croissant de pays. Il se peut que ces taux de croissance diffèrent de ceux qui découlent des évaluations nationales, car les indices nationaux des prix peuvent reposer sur des années de base et des méthodes de pondération différentes de celles qu'utilise la Banque mondiale.

Les *termes de l'échange*, ou termes d'échange nets, mesurent le mouvement relatif des prix à l'exportation et des prix à l'importation. Calculé sous forme de rapport entre l'indice des prix moyens des exportations et l'indice des prix moyens des importations d'un pays, cet indicateur montre l'évolution, par rapport à une année de référence, du niveau des prix à l'exportation en pourcentage des prix à l'importation. Les termes de l'échange sont indiqués pour 1985 et 1989 (année de référence 1987=100). Les indices des prix proviennent de la source mentionnée ci-dessus pour les taux de croissance des exportations et des importations.

Pour calculer les chiffres récapitulatifs relatifs aux taux de croissance, on a fait la somme des séries de prix en dollars constants de 1987 pour chaque année, puis appliqué la méthode des moindres carrés pour les périodes indiquées.

Tableaux 15 et 16. Structure des importations et exportations de marchandises

Les parts indiquées dans ces tableaux ont été estimées à partir des valeurs des échanges en dollars courants pro-

venant du système de données des Nations Unies sur le commerce et de l'*Annuaire statistique du commerce international* des Nations Unies, complétées par d'autres sources secondaires et par des estimations de la Banque mondiale comme on l'a expliqué dans la note technique relative au Tableau 14.

Les exportations et importations de marchandises sont aussi définies dans cette note.

Les catégories d'exportations et d'importations sont celles de la *Classification type pour le commerce international* (CTCI), Série M, No 34, Révision 1. Les estimations provenant de sources secondaires suivent généralement aussi cette classification. Pour quelques pays, faute de données pour certaines catégories, il n'est pas possible de préciser complètement la répartition.

Dans le Tableau 15, les *produits alimentaires* correspondent aux Sections 0, 1 et 4 et à la Division 22 de la CTCI (produits alimentaires et animaux vivants, boissons, huiles et graisses, et graines oléagineuses et noix). A la différence des années précédentes, la Division 12 (tabac) est incluse dans les *produits alimentaires*, et non dans les *autres produits primaires*; de ce fait, les données ne sont pas strictement comparables à celles des années précédentes, surtout lorsque le tabac occupe une place importante dans les importations. La rubrique *combustibles* comprend les produits de la Section 3 de la CTCI (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes). La rubrique *autres produits primaires* comprend la Section 2 de la CTCI (matières brutes, combustibles non compris), à l'exclusion de la Division 22 (graines oléagineuses et noix) et la Division 68 (métaux non ferreux). La rubrique *machines et matériel de transport* correspond à la Section 7 de la CTCI. Enfin, la rubrique *autres biens manufacturés*, estimée par différence à partir de la valeur totale des importations de produits manufacturés, comprend les Sections 5 à 9 de la CTCI, à l'exclusion de la Section 7 et de la Division 68.

Dans le Tableau 16, les *combustibles, minéraux et métaux* sont les produits de la Section 3 de la CTCI (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes), des Divisions 27 et 28 (engrais bruts et minéraux bruts et minerais métalliques) et 68 (métaux non ferreux). Les *autres produits primaires* correspondent aux Sections 0, 1, 2 et 4 de la CTCI (produits alimentaires et animaux vivants, boissons et tabac, matières brutes non comestibles, huiles, graisses et cires), à l'exclusion des Divisions 27 et 28. Les *machines et matériel de transport* regroupent les biens figurant à la Section 7 de la CTCI. La rubrique *autres biens manufacturés* représente les Sections 5 à 9 de la CTCI, à l'exclusion de la Section 7 et de la Division 68; elle comprend le sous-groupe *textiles et habillement*, correspondant aux Divisions 65 et 84 de la CTCI (textiles, fils et filés, tissus, et habillement).

Les chiffres récapitulatifs figurant aux Tableaux 15 et 16 sont poncérés, respectivement, par les importations et par les exportations totales de marchandises de chaque pays en dollars courants. (Voir la note technique relative au Tableau 14.)

Tableau 17. Biens manufacturés : origine et composition des importations des pays de l'OCDE

Les données proviennent des Nations Unies à qui elles ont été communiquées par les pays à revenu élevé de l'OCDE, c'est-à-dire les pays membres de l'OCDE à l'exclusion de la Grèce, du Portugal et de la Turquie.

Ce tableau indique la valeur des importations de biens manufacturés des pays à revenu élevé de l'OCDE selon leur économie d'origine, et leur répartition entre les principales catégories de biens manufacturés.

Le présent tableau remplace le tableau des éditions précédentes sur l'origine et la destination des exportations de biens manufacturés, qui était fondé sur les exportations notifiées par les diverses économies. Comme de nombreuses économies en développement notifiaient leurs chiffres avec plusieurs années de retard, on utilisait des estimations fondées sur des sources diverses pour combler les lacunes. Jusqu'à ce que ces estimations puissent être améliorées, on s'en tiendra au présent tableau, qui repose sur des données à jour et homogènes, mais d'une moindre portée. Les importations des marchés prédominants par économies d'origine sont la meilleure indication dont on dispose quant à l'ordre de grandeur et à la composition des exportations de biens manufacturés de ces économies vers toutes les destinations.

Les *biens manufacturés* sont les marchandises incluses par la *Classification type pour le commerce international* (CTCI), Révision 1, dans les Sections 5 à 9 (produits chimiques et connexes, articles manufacturés classés principalement d'après la matière première, machines et matériel de transport; articles manufacturés divers; et articles et transactions non classés ailleurs), à l'exclusion de la Division 68 (métaux non ferreux). Cette définition est un peu plus large que celle appliquée aux exportateurs de biens manufacturés.

Les grandes catégories de biens manufacturés sont définies de la façon suivante : *textiles et habillement* (CTCI, Divisions 65 et 84); *produits chimiques* (CTCI, Section 5); *appareillage électrique et électronique* (CTCI, Division 72); *matériel de transport* (CTCI, Division 73) et *autres*, définis comme les biens résiduels. On utilise les données de la CTCI, Révision 1, pour l'année 1969, et les données équivalentes de la Révision 2 pour 1989.

Tableau 18. Balance des paiements et réserves

Les statistiques de ce tableau émanent principalement du FMI, mais elles incluent également des estimations établies récemment par les services de la Banque mondiale et des ajustements que ceux-ci ont apportés, dans un petit nombre de cas, à la couverture ou à la classification des données pour améliorer leur comparabilité au plan international. Les valeurs de ce tableau sont exprimées en dollars convertis aux taux de change courants.

La *balance courante après transferts officiels* est la différence entre a) les exportations de biens et de services (facteurs et non facteurs) et les entrées de transferts sans

contrepartie (privés et officiels) et b) les importations de biens et de services et les transferts sans contrepartie au reste du monde.

La *balance courante (avant transferts officiels)* est le solde des transactions courantes dans lequel les transferts officiels nets sans contrepartie sont assimilés à des mouvements de capitaux officiels. La différence entre ces deux mesures de la balance des paiements correspond pour l'essentiel à l'aide extérieure sous forme de dons, d'assistance technique et d'aide alimentaire, laquelle, pour la plupart des pays en développement, tend à rendre le déficit des transactions courantes inférieur au besoin de financement.

Les *envois nets de fonds des travailleurs* comprend les transferts de revenu des migrants employés ou qui pensent être employés pendant plus d'un an dans leur nouveau pays, où ils sont considérés comme des résidents. Ces envois de fonds sont classés dans la catégorie des transferts privés sans contrepartie et sont inclus dans la balance des transactions courantes de la balance des paiements, tandis que ceux effectués par des travailleurs séjournant moins longtemps à l'étranger sont classés parmi les services en tant que revenus du travail. Cette distinction suit les règles admises au plan international, mais beaucoup de pays en développement classent les envois de fonds des travailleurs dans le revenu des facteurs (en faisant donc une composante du PNB). La Banque mondiale se conforme aux directives internationales pour sa définition du PNB et il peut donc y avoir des différences par rapport aux pratiques suivies au plan national.

Les *réserves internationales brutes* comprennent les avoirs en or monétaire, les droits de tirage spéciaux (DTS), la position de réserve au FMI des membres de cette institution et les avoirs en devises contrôlés par les autorités monétaires. Les données relatives aux avoirs de réserves internationales proviennent des dossiers du FMI. L'élément or de ces réserves est évalué, dans tous les cas, aux cours du marché de Londres en fin d'année (au 31 décembre), soit 37,37 dollars l'once en 1970 et 401,00 dollars l'once en 1989. Le niveau des réserves indiqué pour 1970 et 1989 s'entend en fin d'année et est exprimé en dollars courants aux taux de change en vigueur. En raison de différences quant à la définition des réserves internationales, à la détermination de la valeur de l'or et aux méthodes de gestion des réserves, les chiffres sur les réserves publiés dans les sources nationales ne sont pas strictement comparables. Les avoirs de réserves à la fin de 1989 sont également exprimés en nombre de mois d'importation de biens et de services qu'ils permettraient de financer.

Les chiffres récapitulatifs sont calculés à partir des totaux par groupe des réserves internationales brutes et des importations totales de biens et services en dollars courants.

Tableau 19. Aide publique au développement provenant des pays membres de l'OCDE et de l'OPEP

L'aide publique au développement (APD) représente les décaissements nets au titre de dons ou de prêts accor-

dés à des conditions financières privilégiées par les organismes publics des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi que des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), afin de promouvoir le développement économique et le bien-être social. Cette définition vise à exclure l'aide purement militaire, mais la distinction est parfois difficile à faire, et c'est généralement la définition du pays d'origine qui prévaut. L'APD comprend aussi la valeur de la coopération et de l'assistance techniques. Tous les chiffres indiqués ont été fournis par l'OCDE et toutes les valeurs en dollars ont été converties aux taux de change officiels.

Les *flux nets totaux* sont les décaissements nets en faveur de pays en développement et d'institutions multilatérales. Les décaissements en faveur d'institutions multilatérales sont maintenant notifiés pour tous les pays membres du CAD sur la base de la date d'émission des bons; certains membres du CAD effectuaient autrefois cette notification sur la base de la date d'encaissement. Les *flux bilatéraux totaux vers les économies à faible revenu* excluent les flux bilatéraux non affectés et tous les décaissements destinés à des institutions multilatérales.

Les valeurs nominales indiquées dans la récapitulation de l'APD des pays de l'OCDE à revenu élevé ont été converties en prix de 1987 au moyen du déflateur du PIB en dollars. Ce déflateur repose sur les augmentations des prix dans les pays de l'OCDE (à l'exception de la Grèce, du Portugal et de la Turquie) mesurées en dollars. Il tient compte des variations de parité entre le dollar et les diverses monnaies nationales. Ainsi, lorsque le dollar se déprécie, les variations des prix mesurées en monnaies nationales doivent être corrigées à la hausse du montant de cette dépréciation pour obtenir les variations des prix en dollars.

Le tableau indique les montants de l'APD totale pour l'OPEP, et aussi pour l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Les pays donateurs de l'OPAEP sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Koweït, la Libye et le Qatar. Les chiffres concernant l'APD fournie par l'OPEP et l'OPAEP proviennent également de l'OCDE.

Tableau 20. Apports d'aide publique au développement

Les *décaissements nets d'APD de toutes origines* comprennent les dons et les prêts accordés à des conditions financières privilégiées par tous les organismes publics bilatéraux et sources multilatérales afin de promouvoir le développement économique et le bien-être social. La valeur de la coopération et de l'assistance techniques y est incluse. Les décaissements indiqués dans ce tableau ne sont pas strictement comparables à ceux du Tableau 19 puisqu'ils correspondent aux montants reçus de toutes origines; au Tableau 19, il s'agissait uniquement des décaissements des pays membres de l'OCDE à revenu élevé et des pays membres de l'OPEP. Les décaissements nets correspondent aux décaissements bruts diminués des paiements versés aux sources d'aide au titre de l'amortissement des apports d'aide antérieurs.

Les décaissements nets d'APD sont indiqués en montant par habitant et en pourcentage du PNB.

Les chiffres récapitulatifs sur l'APD par habitant sont calculés à partir des totaux par groupe pour la population et l'APD. Les chiffres récapitulatifs sur l'APD en pourcentage du PNB sont calculés à partir des totaux par groupe pour l'APD et pour le PNB en dollars courants.

Tableau 21. Dette extérieure totale

Les données sur la dette figurant dans le présent tableau et dans les suivants proviennent du Système de notification de la dette à la Banque mondiale et d'estimations de la Banque mondiale. Ce système porte uniquement sur les économies en développement et ne rassemble pas de chiffres sur la dette extérieure d'autres groupes d'emprunteurs ou des économies qui ne sont pas membres de la Banque mondiale. Les chiffres sur la dette présentés dans les Tableaux 21 à 25 ont été convertis en dollars aux taux de change officiels.

Les données sur la dette comprennent la dette privée non garantie notifiée par 27 pays en développement et des estimations partielles ou complètes pour 20 autres pays qui ne communiquent pas de chiffres à ce sujet, mais pour lesquels ce type d'endettement est connu pour être élevé.

La *dette publique* recouvre les obligations extérieures contractées par des débiteurs publics, y compris les administrations publiques et leurs services, et les organismes publics autonomes. La *dette à garantie publique* correspond aux obligations extérieures contractées par des débiteurs privés, dont le remboursement est garanti par une entité publique. Ces deux catégories sont amalgamées dans les tableaux. La *dette privée non garantie* représente les obligations extérieures contractées par des débiteurs privés, dont le remboursement n'est pas garanti par une entité publique.

La rubrique *recours au crédit FMI* recouvre les obligations à l'égard du FMI au titre de toutes les utilisations de ressources du FMI, à l'exclusion des obligations résultant de tirages sur la tranche de réserve. Les chiffres sont ceux de la fin de l'année spécifiée. Ils comprennent l'encours des achats au titre des tranches de crédit, notamment en vertu de la politique d'accès élargi aux ressources du FMI, et au titre de tous les mécanismes spéciaux (stocks régulateurs, financement compensatoire, mécanisme élargi de crédit et mécanismes pétroliers), les prêts du Fonds fiduciaire et les opérations au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée. L'encours des obligations à l'égard du FMI en fin d'année (stock) est converti en dollars au taux de change entre le dollar et le DTS à la même date.

La *dette à court terme* est la dette à échéance initiale d'un an ou moins; les données disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre dette publique et dette privée non garantie.

Aux fins de ce Rapport, on entend par *dette extérieure totale* la somme de la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie, du recours au crédit du FMI, et de la dette à court terme.

Tableau 22. Flux de capitaux extérieurs : secteurs public et privé

Les chiffres relatifs aux décaissements, aux remboursements du principal (amortissement) et aux paiements d'intérêts portent sur la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie.

Les *décaissements* sont les tirages effectués sur les engagements de prêt à long terme au cours de l'année spécifiée.

Les *remboursements du principal* sont les montants effectivement versés en devises, en marchandises ou sous la forme de services au cours de l'année spécifiée, au titre du remboursement du principal (amortissement).

Les *paiements d'intérêts* sont les montants effectivement versés en devises, en marchandises ou sous la forme de services au cours de l'année spécifiée, au titre des intérêts.

Tableau 23. Flux nets de ressources et transferts nets globaux

Les *flux nets au titre de la dette à long terme* sont le montant des décaissements diminué des remboursements du principal sur la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie. Les *dons publics* représentent les transferts effectués en espèces ou en nature par un organisme public et n'impliquant juridiquement aucune obligation de remboursement pour les bénéficiaires. Les chiffres sur les dons publics ne comprennent pas les dons d'assistance technique.

Les *investissements directs étrangers nets* sont les investissements effectués en vue d'acquies un intérêt durable (normalement 10 % des actions donnant droit de vote) dans une entreprise exploitée dans un pays autre que celui de l'investisseur (selon le critère de la résidence), l'objectif de ce dernier étant de pouvoir prendre effectivement part à la gestion de l'entreprise. Les *flux nets globaux de ressources* correspondent à la somme des flux nets au titre de la dette à long terme (hors FMI), des dons publics (hors assistance technique) et des investissements directs étrangers nets. Les *transferts nets globaux* correspondent aux flux nets globaux de ressources diminués des paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des bénéfices sur les investissements directs étrangers.

Tableau 24. Ratios de la dette extérieure totale

La *dette extérieure totale en pourcentage des exportations de biens et services* correspond à la somme en fin d'année des montants tirés sur la dette à long terme publique, à garantie publique, et privée non garantie, sur les ressources du FMI et sur la dette à court terme, nette des remboursements du principal et des annulations; dans l'ensemble de ce tableau, les biens et services comprennent les envois de fonds des travailleurs. Pour estimer la *dette extérieure totale en pourcentage du PNB*, les chiffres de la dette sont convertis des monnaies de remboursement en dollars sur la base des taux de change officiels en fin d'année. Pour convertir les PNB en

dollars, on utilise la méthode de conversion décrite dans la note technique relative aux Tableaux 2 et 3.

Le *service total de la dette en pourcentage des exportations de biens et services* est la somme des remboursements du principal et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure totale (selon les définitions du Tableau 21). Ce ratio est l'une des mesures conventionnelles de l'aptitude d'un pays à assurer le service de sa dette.

Les *paiements d'intérêts en pourcentage des exportations de biens et services* sont les paiements effectifs au titre de la dette extérieure totale.

Les chiffres récapitulatifs sont pondérés par les exportations de biens et services en dollars courants et par les PNB en dollars courants, respectivement.

Tableau 25. Conditions des emprunts publics extérieurs

Les *engagements* se réfèrent aux emprunts publics et à garantie publique pour lesquels des accords ont été signés au cours de l'année spécifiée. Ils sont notifiés dans les monnaies de remboursement et convertis en dollars aux taux de change annuels moyens officiels.

Les chiffres cités pour les *taux d'intérêt*, les *échéances* et les *différés d'amortissement* sont des moyennes pondérées par le montant des emprunts. L'intérêt, principale charge due sur un emprunt, est généralement calculé sur le montant du principal décaissé et non remboursé. L'échéance est l'intervalle séparant la date de la signature de l'accord de prêt ou de l'émission d'obligations et la date finale de remboursement du principal. Le différé d'amortissement est l'intervalle entre la date de l'accord et celle du premier remboursement du principal.

Les *emprunts publics à taux d'intérêt variables en pourcentage de la dette publique* sont ceux dont les taux d'intérêt flottent en fonction du taux pratiqué sur un marché clé, comme le taux interbancaire offert sur la place de Londres (LIBOR) ou le taux de base des Etats-Unis. Cette rubrique indique la vulnérabilité de l'emprunteur aux variations des taux d'intérêt internationaux.

Les chiffres récapitulatifs de ce tableau sont pondérés par le montant des emprunts.

Tableau 26. Accroissement passé et projeté de la population

Les taux d'accroissement de la population sont des moyennes pour les périodes considérées, calculées à partir des chiffres de la population en milieu d'année.

Les estimations de la *population* pour le milieu de 1989 et les estimations de la fécondité et de la mortalité sont établies par la Banque mondiale à partir de données fournies par la Division de la population et le Bureau de statistique des Nations Unies, ainsi que par les services statistiques des pays. Elles tiennent compte des résultats des recensements les plus récents qui, dans certains cas, datent néanmoins d'assez longtemps et ne sont pas précis. Les réfugiés qui ne sont pas installés définitivement dans le pays d'accueil sont généralement comptés parmi la population de leur pays d'origine.

Les projections de la population pour 2000 et 2025 et pour l'année où la population deviendra finalement stationnaire (voir définition ci-dessous) ont été établies séparément pour chaque économie. Les données sur la population totale par âge et par sexe, la fécondité, la mortalité et la migration internationale sont le résultat de projections effectuées sur la base d'hypothèses générales pour la période qui doit s'écouler jusqu'au moment où la population deviendra stationnaire.

Une population stationnaire est une population pour laquelle les taux de mortalité par âge et par sexe n'ont pas changé depuis longtemps, tandis que les taux de fécondité se maintiennent au taux de remplacement, c'est-à-dire pour laquelle le taux net de reproduction (TNR) est égal à 1 (le TNR est défini dans la note du Tableau 27). Lorsqu'une population est stationnaire, le taux de natalité est constant et égal au taux de mortalité, la structure par âge est constante et le taux d'accroissement est nul.

Les projections démographiques sont établies pour chaque cohorte d'âge. On effectue des projections distinctes pour la mortalité, la fécondité et les migrations, puis on applique une procédure itérative en multipliant les résultats obtenus par les éléments correspondants de la structure par âge de l'année de base (1985) et en répétant le processus. Pour la période de projection 1985 à 2005, les variations du taux de mortalité sont établies par pays : les augmentations de l'espérance de vie et les diminutions de la mortalité infantile sont fondées sur les tendances observées antérieurement dans chaque pays. On suppose que la mortalité diminue plus rapidement lorsque le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire est élevé. Les projections relatives à la mortalité infantile ont été effectuées indépendamment de celles de la mortalité des adultes. Il est à noter que les données ne reflètent pas encore l'impact potentiellement important de l'épidémie due au virus de l'immunodéficience humaine (HIV).

Les projections des taux de fécondité sont également fondées sur les tendances antérieures. Pour les pays où la fécondité a commencé à baisser (phase dite "transition démographique"), on suppose que cette tendance se poursuivra. On a observé qu'aucun des pays où l'espérance de vie est inférieure à 50 ans n'a enregistré de baisse de la fécondité; pour ces pays, la transition démographique est retardée et on applique la baisse moyenne calculée pour le groupe des pays en transition démographique. On suppose que les pays dont la fécondité est inférieure au taux de remplacement auront un indice synthétique de fécondité constant jusqu'aux années 1995-2000, puis que leur taux de fécondité remontera au niveau de remplacement en l'an 2030.

Les taux de migration internationale reposent sur les tendances passées et présentes des flux migratoires et des politiques de migration. Parmi les sources consultées figurent les estimations et les projections établies par les services nationaux de statistique, des institutions internationales et des établissements de recherche. Etant donné l'incertitude qui pèse sur les tendances futures des flux migratoires, les projections supposent que les taux nets de migration deviendront nuls en 2025.

Les estimations de la population stationnaire relèvent de la spéculation. Elles ne doivent pas être considérées comme des prédictions. Leur inclusion dans le présent tableau vise seulement à montrer, à partir d'hypothèses généralisées, les implications des tendances récentes de la fécondité et de la mortalité. Les méthodes et les hypothèses utilisées pour les établir sont décrites plus en détail dans le document *World Population Projections*, édition 1989-90.

Tableau 27. Démographie et fécondité

Les *taux bruts de natalité* et de *mortalité* indiquent, respectivement, le nombre annuel de naissances vivantes et de décès pour mille habitants. Ils proviennent des sources mentionnées dans la note relative au Tableau 26.

Les *fermes en âge de procréer* sont les femmes âgées de 15 à 49 ans.

L'*indice synthétique de fécondité* mesure le nombre d'enfants qu'il mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge. Les taux indiqués proviennent des sources mentionnées dans la note relative au Tableau 26.

Le *taux net de reproduction* (TNR), qui mesure le nombre de filles qu'une fille nouveau-née mettra au monde au cours de sa vie dans l'hypothèse de taux fixes de mortalité et de fécondité par âge, indique dans quelle mesure une cohorte de filles nouveau-nées se reproduira. Un TNR de 1 veut dire que la fécondité se trouve à un niveau de remplacement, c'est-à-dire que les femmes donneront naissance, en moyenne, à un nombre de filles juste suffisant pour les remplacer dans la population. Ce même que pour l'estimation du chiffre de la population stationnaire, chercher à déterminer l'année où la fécondité se trouvera au niveau de remplacement relève de la spéculation, et l'année indiquée ne doit pas être considérée comme une prédiction.

Les *fermes mariées en âge de procréer et utilisant des moyens de contraception* sont les femmes qui pratiquent, ou dont le mari pratique, une forme quelconque de contraception. L'emploi de contraceptifs se mesure généralement pour les femmes âgées de 15 à 49 ans. Quelques pays utilisent d'autres groupes d'âge, notamment 15-44 ans.

Les chiffres proviennent essentiellement d'enquêtes démographiques et sanitaires, d'enquêtes sur la prévalence de la contraception, des dossiers de la Banque mondiale sur les pays et de l'article de Mauldin et Segal intitulé "Prevalence of Contraceptive Use: Trends and Issues", publié dans le volume 19 de *Studies in Family Planning* (1988). Pour quelques pays pour lesquels on ne dispose pas de données d'enquête, et pour plusieurs pays d'Afrique, on a utilisé les statistiques des programmes de planning familial. Celles-ci sous-estiment parfois la prévalence de la contraception, parce qu'elles ne tiennent pas compte de méthodes comme le coït interrompu ou la continence périodique ou totale, ni de l'emploi de contraceptifs obtenus en dehors des pro-

grammes officiels de planning familial. Les chiffres se rapportent à différentes années, mais ne sont généralement pas antérieurs de plus de deux ans à l'année spécifiée dans le tableau.

Tous les chiffres récapitulatifs sont des données par pays pondérées par la part de chaque pays dans la population totale.

Tableau 28. Santé et nutrition

Les estimations du *nombre d'habitants par médecin et infirmier* sont tirées de données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) complétées par des données obtenues directement par la Banque mondiale auprès de sources nationales. Ces données se rapportent à diverses années, mais ne sont généralement pas antérieures de plus de deux ans à l'année indiquée. Le nombre de médecins comprend, en plus du nombre total des médecins proprement dits, les aides médicaux dont la formation n'est pas aussi complète que celle des médecins mais qui dispensent néanmoins des services médicaux similaires, pratiquant notamment certaines opérations simples. Par infirmier on entend les infirmiers diplômés, les aides-soignants, les aides-infirmiers et les infirmiers auxiliaires, ainsi que le personnel paraprofessionnel comme les agents de santé, les secouristes, les accoucheuses traditionnelles, etc. La prise en compte du personnel auxiliaire et paraprofessionnel donne une estimation plus réaliste des soins infirmiers disponibles. Mais comme les définitions des médecins et du personnel infirmier varient et que les données se rapportent à des années diverses, les chiffres présentés pour ces deux indicateurs ne sont pas strictement comparables entre pays.

Les données sur les *accouchements assistés par du personnel de santé* indiquent le pourcentage des naissances enregistrées qui ont été suivies par un agent reconnu des services de santé. Les données émanent de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et sont complétées par des données de l'UNICEF. Elles sont fondées sur des informations de sources nationales, provenant pour la plupart de rapports officiels des collectivités et des registres hospitaliers; certaines ne reflètent que les accouchements dans les hôpitaux et autres établissements médicaux. Parfois, les petits hôpitaux privés ou ruraux sont exclus de ces statistiques et, parfois, celles-ci englobent jusqu'à des établissements locaux relativement primitifs. Par conséquent, la couverture n'est pas toujours complète, et les chiffres sont à traiter avec une extrême prudence.

La rubrique *insuffisance pondérale à la naissance* indique le pourcentage de nouveau-nés d'un poids inférieur à 2.500 grammes. Cette insuffisance est souvent liée à la malnutrition des mères et tend à accroître le risque de mortalité infantile et à entraîner des problèmes de croissance durant la première enfance et l'enfance proprement dite, d'où un nombre accru d'autres formes de retard dans le développement. Les chiffres proviennent de l'OMS et de l'UNICEF et reposent sur des données nationales. Celles-ci ne sont pas strictement comparables

d'un pays à l'autre, étant donné qu'elles résultent d'enquêtes et de registres administratifs qui ne donnent pas nécessairement une idée exacte de la situation à l'échelle du pays entier.

Le *taux de mortalité infantile* exprime le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pour mille naissances vivantes au cours d'une année donnée. Ces statistiques proviennent de la publication des Nations Unies *Mortality of Children Under Age 5: Projections, 1950-2025*, ainsi que de la Banque mondiale.

On calcule l'*apport calorique journalier (par habitant)* en divisant l'équivalent-calorie de l'offre de denrées alimentaires disponible dans un pays par sa population totale. Cette offre comprend la production intérieure, les importations diminuées des exportations, et les variations des stocks; elle ne comprend ni les aliments pour animaux, ni les semences utilisées dans l'agriculture, ni les pertes en cours de traitement et de distribution. Ces estimations proviennent de la FAO.

Les chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont les données par pays pondérées par la part de chaque pays dans la population totale.

Tableau 29. Education

Les données de ce tableau se rapportent à différentes années, mais la différence par rapport aux années indiquées ne dépasse généralement pas deux ans; cependant, les chiffres pour les filles correspondent parfois à une année antérieure à celle des totaux globaux. Les données proviennent pour l'essentiel de l'Unesco.

Les données relatives au nombre d'inscrits dans l'*enseignement primaire* représentent une estimation du nombre d'enfants de tous âges inscrits à l'école primaire. Elles indiquent le pourcentage d'inscrits par rapport à la population des enfants d'âge scolaire. Dans un grand nombre de pays, l'âge du primaire est de 6 à 11 ans, mais ce n'est pas le cas partout. Pour certains pays où l'enseignement primaire est universel, les taux bruts d'inscription peuvent être supérieurs à 100 %, certains élèves ayant un âge supérieur ou inférieur à l'âge officiel du primaire.

Les données relatives au nombre d'inscrits dans l'*enseignement secondaire* sont calculées de la même manière; mais, là encore, la définition de l'âge du secondaire varie d'un pays à l'autre; dans la plupart des cas, cet âge est de 12 à 17 ans. Les taux peuvent être influencés par l'entrée tardive d'élèves plus âgés, ainsi que par les redoublements et les cas d'engorgement des effectifs en fin de cycle.

Le taux d'inscription dans l'*enseignement supérieur* se calcule en divisant le nombre d'élèves inscrits dans toutes les écoles postsecondaires et universités par la population âgée de 20 à 24 ans. Les élèves des écoles professionnelles, des programmes d'éducation des adultes, des cycles de deux ans d'enseignement supérieur et des centres d'enseignement à distance (cours par correspondance principalement) sont inclus. La distribution des élèves entre ces divers types d'établissement varie selon les pays. La population âgée de 20 à 24 ans a été retenue comme dénominateur par l'Unesco car elle représente

une cohorte moyenne au niveau de l'enseignement supérieur, bien que des élèves plus jeunes et plus âgés puissent être inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le *taux net de scolarisation primaire* est le pourcentage des enfants d'âge scolaire inscrits à l'école. A la différence du taux brut d'inscription, le taux net correspond au groupe des enfants ayant l'âge du primaire. Cet indicateur donne une idée beaucoup plus précise du nombre des enfants de ce groupe d'âge qui sont effectivement scolarisés, indépendamment du nombre d'élèves d'un âge supérieur (ou inférieur) à l'âge officiel du primaire.

Le *nombre d'élèves par maître du primaire* est le nombre d'élèves inscrits à l'école primaire dans le pays, divisé par le nombre de maîtres.

Les chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont les taux d'inscription par pays, pondérés par la part de chaque pays dans la population totale.

Tableau 30. Répartition du revenu et estimations du PIB d'après le PCI

Les données présentées dans ce tableau se rapportent aux estimations du PIB d'après le PCI et à la distribution du revenu ou des dépenses entre différents groupes de ménages classés en quantiles en fonction du revenu total du ménage, du revenu par membre du ménage, ou des dépenses.

La première colonne présente les résultats préliminaires de la Phase V du Programme de comparaison internationale (PCI) des Nations Unies, pour 1985. Le PCI procède à une refonte des comptes nationaux traditionnels en effectuant des relevés spéciaux des prix et en décomposant le PIB par catégorie de dépenses. Des résultats plus complets devraient être disponibles vers la fin de 1991. Les chiffres présentés ici sont sujets à révision et on ne doit donc leur attribuer qu'une valeur indicative. Les chiffres de la Phase V sont traités par les services nationaux de statistique. Les résultats sont coordonnés par le Bureau de statistique du Secrétariat de l'ONU avec l'appui d'autres institutions internationales, en particulier l'Office de statistique des Communautés européennes (Eurostat) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La Banque mondiale, la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique contribuent également à ce programme.

Au total, 64 pays ont participé à la Phase V du PCI, et on dispose maintenant de résultats préliminaires pour 57 d'entre eux. Pour un pays (le Népal), tous les chiffres du PIB n'étant pas disponibles, les comparaisons n'ont porté que sur la consommation; deux pays de moins de 1 million d'habitants — le Luxembourg et le Swaziland, pour lesquels l'indice du PIB par habitant est estimé à 81,3 et 13,6, respectivement — sont omis du présent tableau. Les données relatives aux sept autres pays, tous situés dans les Caraïbes, sont attendues prochainement.

Bien que les chiffres du PIB par habitant soient présentés sous la forme d'indices par rapport au PIB aux Etats-Unis, les données sur lesquelles ils reposent sont exprimées en dollars des Etats-Unis. Toutefois, ces valeurs en

dollars, qui sont différentes de celles présentées aux Tableaux 1 et 3 (voir les notes techniques relatives à ces tableaux), sont obtenues au moyen de facteurs de conversion spéciaux visant à égaliser les pouvoirs d'achat des monnaies des différents pays. Ce facteur de conversion, appelé couramment parité de pouvoir d'achat (PPA), se définit comme le nombre d'unités de la monnaie d'un pays nécessaires pour acheter sur le marché de ce pays la même quantité de biens et de services qu'avec un dollar aux Etats-Unis. Le calcul des PPA nécessite l'établissement de grandeurs implicites à partir des données sur la dépense figurant dans les comptes nationaux et de données sur les prix spécialement recueillies à cet effet, et leur réévaluation pour chaque pays sur la base d'une série unique de prix moyens. Les PPA égalisent ainsi les prix en dollars pour chaque pays, et les comparaisons des PIB entre pays faites sur cette base reflètent les différences dans les quantités de biens et de services, indépendamment de toute différence des niveaux des prix. Cette méthode vise à aligner les méthodes utilisées pour procéder aux comparaisons entre pays sur celles qui servent à réaliser les comparaisons des valeurs réelles entre diverses périodes sur la base de séries en prix constants.

Les chiffres présentés ici sont le résultat d'un calcul en deux étapes. D'abord, on compare les pays d'une même région ou d'un même groupe comme l'OCDE en utilisant les prix moyens de la région ou du groupe en question. Ensuite, comme les prix moyens peuvent différer d'un groupe à un autre, rendant impossible toute comparaison entre pays appartenant à des groupes différents, on ajuste les prix des groupes de manière à les rendre comparables à l'échelle mondiale. Ces ajustements, effectués par le Bureau de statistique des Nations Unies, sont fondés sur les différences de prix observées dans un réseau de pays "relais" représentant chaque groupe. Toutefois, ce raccordement se fait de manière à conserver dans la comparaison mondiale les niveaux relatifs des PIB observés dans les comparaisons par groupe.

On a adopté ce processus en deux étapes parce que les niveaux relatifs des PIB et la place relative de deux pays peuvent varier lorsqu'on ajoute d'autres pays à la comparaison. On a estimé que l'on ne devrait pas laisser ce phénomène se produire au sein d'une même région géographique, c'est-à-dire que la relation entre le Ghana et le Sénégal, par exemple, ne devrait pas être affectée par les prix pratiqués aux Etats-Unis. On calcule donc les niveaux globaux du PIB par habitant aux prix "régionaux", puis on les raccorde les uns aux autres, en réévaluant le PIB de tous les pays aux prix "mondiaux" moyens et en réaffectant les nouveaux totaux régionaux en fonction de la part de chaque pays dans la comparaison initiale.

Cette méthode ne permet pas de comparer des variables définies de manière plus précise (par exemple, la consommation alimentaire). C'est pourquoi on calcule ces sous-agrégats et les catégories de dépenses plus détaillées à partir des prix mondiaux. Ces dernières grandeurs sont effectivement comparables sur le plan international, mais leur somme ne correspond pas au PIB

indiqué pour le pays correspondant parce qu'elle est calculée sur la base d'un ensemble différent de prix.

Certains pays appartiennent à plusieurs groupes régionaux. Certains regroupements ont un statut prioritaire; d'autres sont traités sur un pied d'égalité. Ainsi la fixité est toujours maintenue entre les membres de la Communauté européenne, même dans les comparaisons à l'échelle de l'OCDE ou du monde. Dans le cas de la Finlande et de l'Autriche, cependant, la relation bilatérale qui ressort de la comparaison au niveau de l'OCDE est aussi celle qui est utilisée dans la comparaison mondiale. Cependant, la relation (fondée sur les prix d'Europe centrale) est sensiblement différente dans la comparaison effectuée au sein de ce groupe, et c'est cette relation qui est présentée dans la publication séparée sur la comparaison au sein de l'Europe.

Les estimations de la deuxième colonne sont calculées en appliquant aux résultats effectifs du PCI reproduits dans la première colonne les taux annuels moyens de croissance du PNB établis sur la base des dossiers de la Banque mondiale. Les chiffres ne reflètent pas les variations des termes de l'échange. Les estimations de la troisième colonne sont calculées en exprimant les valeurs de la deuxième colonne en "dollars internationaux" de 1985 et en les multipliant par le taux d'inflation des Etats-Unis mesuré par le déflateur implicite du PNB. Les estimations du PCI sont exprimées en "dollars internationaux" qui ont le même pouvoir d'achat par rapport au PIB total des Etats-Unis que le dollar des Etats-Unis au cours d'une année donnée, mais dont le pouvoir d'achat par rapport aux sous-projets est déterminé par les prix internationaux moyens plutôt que par les prix relatifs des Etats-Unis.

Pour plus de détails sur les procédures du PCI, le lecteur peut se reporter au rapport sur la Phase IV du PCI, *Comparaisons mondiales du pouvoir d'achat et du produit réel en 1980* (New York : Nations Unies, 1986).

Les données sur la répartition du revenu couvrent les zones rurales et urbaines pour tous les pays. Elles se réfèrent à différentes années entre 1979 et 1989 et proviennent de diverses sources, notamment de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de l'étude du Luxembourg sur les revenus, de l'OCDE, de la publication des Nations Unies *National Accounts Statistics: Compendium of Income Distribution Statistics, 1985*, de la Banque mondiale et de sources nationales. Les données relatives à de nombreux pays ont été mises à jour, et certaines des données sur la répartition du revenu qui se rapportaient à des années trop lointaines ont été supprimées.

Dans de nombreux pays, la collecte de données sur la répartition du revenu n'est pas organisée systématiquement, ni intégrée au système statistique officiel. Les données sont tirées d'enquêtes conçues à d'autres fins, le plus souvent des enquêtes sur les dépenses des consommateurs, qui fournissent également des informations sur les revenus. Ces enquêtes sont fondées sur des définitions des revenus et des modèles d'échantillonnage divers et, dans bien des cas, leur couverture géographique est trop limitée pour pouvoir servir à l'établissement d'estimations fiables de la répartition du

revenu à l'échelle nationale. Bien que les données présentées ici correspondent aux meilleures estimations disponibles, elles souffrent néanmoins de tous ces problèmes et doivent être interprétées avec prudence.

De la même manière, la portée de cet indicateur est limitée pour certains pays, et les données relatives à d'autres pays ne sont pas totalement comparables. Comme la taille des ménages varie, il vaut mieux, à de nombreuses fins, établir la répartition en classant les ménages en fonction de leur revenu par tête plutôt qu'en fonction de leur revenu total. Cette distinction est importante car les ménages à faible revenu par tête sont souvent des familles nombreuses dont le revenu total peut être élevé et, inversement, de nombreux ménages à faible revenu total peuvent être de petites familles au revenu par tête élevé. On ne dispose de données sur la répartition du revenu familial par tête que pour quelques pays et celles-ci ne sont pas souvent mises à jour. Chaque fois que possible, la répartition a été calculée sur la base du revenu par tête; dans un plus grand nombre de cas, elle a été calculée d'après le revenu du ménage, et parfois à partir des dépenses par habitant ou par ménage. Comme les ménages à faible revenu peuvent être de petites unités (par exemple, des personnes seules ou des couples sans enfant), la répartition selon le revenu des ménages peut surestimer l'inégalité des revenus. En outre, étant donné que l'épargne des ménages tend à croître d'autant plus rapidement qu'augmentent les niveaux de revenu, la répartition selon le niveau de dépenses tend à sous-estimer l'inégalité des revenus. Dans le cadre de son Etude sur la mesure des niveaux de vie et de son projet "Dimensions sociales de l'ajustement" (qui porte sur les pays d'Afrique subsaharienne), la Banque mondiale aide plusieurs pays à améliorer la collecte et l'analyse de données sur la répartition du revenu.

Tableau 31. Urbanisation

Les chiffres relatifs à la population urbaine et aux grandes villes proviennent du document des Nations Unies intitulé *Prospects of World Urbanization* et sont complétés par des données de la Banque mondiale. Les taux d'accroissement de la population urbaine sont calculés à partir des estimations de la population préparées par la Banque mondiale. La part de la population urbaine dans la population totale est estimée à partir des sources susmentionnées.

Dans la mesure où les estimations de ce tableau sont basées sur des définitions nationales différentes du terme "urbain", la prudence s'impose lorsqu'on procède à des comparaisons entre pays.

Les chiffres récapitulatifs de la population urbaine en pourcentage de la population totale sont calculés à partir des pourcentages par pays, pondérés par la part de chaque pays dans la population totale; les autres chiffres récapitulatifs présentés dans ce tableau sont pondérés de la même manière, à partir de la population urbaine.

Tableau 32. Les femmes et le développement

Ce tableau présente plusieurs indicateurs de base décomposés de manière à montrer les différences selon

le sexe et à illustrer la condition des femmes dans la société. Les données qu'il regroupe reflètent la situation démographique des femmes et leur degré d'accès aux services de santé et d'éducation. Les anomalies statistiques deviennent plus apparentes encore si l'on analyse les indicateurs sociaux par sexe; cela tient au fait que les systèmes d'information laissent souvent à désirer dans les domaines concernant spécifiquement les femmes. Les indicateurs tirés de recensements et d'enquêtes, comme ceux de la population, tendent à être à peu près aussi fiables pour les femmes que pour les hommes; mais les indicateurs tirés essentiellement de dossiers administratifs, comme les taux de mortalité maternelle et infantile, le sont moins. Plus de ressources sont aujourd'hui consacrées à la collecte de meilleures statistiques sur ces sujets, mais la fiabilité des données, même pour les séries figurant dans ce tableau, est encore très variable.

Le *taux de mortalité des moins de cinq ans* indique la probabilité qu'un nouveau-né meure avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Ces taux sont extraits des tables de mortalité fondées sur les estimations de l'espérance de vie à la naissance et sur les taux de mortalité infantile. De façon générale, dans le monde, il naît plus de garçons que de filles. Dans un bon milieu nutritionnel et sanitaire, et en temps de paix, les garçons de moins de cinq ans ont un taux de mortalité supérieur à celui des filles. Les chiffres de ces colonnes montrent que les différences entre garçons et filles du risque de décès avant l'âge de cinq ans varient considérablement. Dans les économies industrielles à économie de marché, ce risque est de 23 % plus faible pour les filles que pour les garçons; dans certaines économies à faible revenu, il est en fait plus élevé pour les filles. Cela conduit à penser que les garçons et les filles ne sont pas traités de la même manière en ce qui concerne l'alimentation et les soins de santé.

Cette discrimination frappe en particulier les filles en bas âge, qui peuvent ne pas recevoir leur juste part des vivres disponibles, lorsque ceux-ci sont rares, ou pour lesquelles on ne recourra peut-être pas aussi promptement à des soins médicaux coûteux. Cette forme de discrimination n'est pas uniformément associée au degré de développement. Il est des pays à revenu faible ou intermédiaire (ou des régions de ces pays) où le risque relatif de décès avant l'âge de cinq ans des filles par rapport aux garçons est approximativement le même que dans les pays industriels. Dans beaucoup d'autres pays, cependant, les chiffres montrent clairement la nécessité d'associer plus étroitement les femmes au développement. Les indicateurs relatifs à la santé et au bien-être du Tableau 28 et de la colonne du présent tableau sur la mortalité maternelle appellent tout particulièrement l'attention sur les implications de la maternité. Celle-ci reste, dans les pays en développement, la première cause de décès pour les femmes en âge de procréer. Les indicateurs reflètent, mais sans les mesurer, les services de santé auxquels les femmes ont accès et la situation générale des mères en matière de protection sociale et de nutrition.

L'*espérance de vie à la naissance* est définie dans la note relative au Tableau 1.

La colonne *mortalité maternelle* indique le nombre de décès de femmes liés à la maternité pour 100.000 naissances vivantes. Etant donné que certains pays définissent cette cause de décès plus largement que d'autres — en y englobant les décès liés aux complications de la grossesse, à l'état puerpéral ou à l'avortement — et que beaucoup de femmes enceintes meurent faute de soins appropriés, la mortalité maternelle se prête mal à des mesures fiables et cohérentes d'un pays à l'autre. Les données de ces deux séries sont tirées de diverses sources nationales rassemblées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais beaucoup de systèmes administratifs nationaux laissent à désirer et n'enregistrent pas systématiquement les événements démographiques. Les chiffres proviennent essentiellement des rapports des autorités locales et des registres hospitaliers; dans certains cas, ils correspondent uniquement aux décès survenus à l'hôpital ou dans un autre établissement médical. Parfois, les petits hôpitaux privés ou ruraux sont exclus de ces statistiques ou, à l'inverse, celles-ci peuvent englober des établissements locaux relativement primitifs. La couverture de ces statistiques n'est donc pas toujours complète et les chiffres doivent être traités avec une extrême prudence.

A l'évidence, beaucoup de décès liés à la maternité ne sont pas comptabilisés, surtout dans les pays où les populations rurales sont isolées; cela explique certains des chiffres très bas figurant dans ce tableau, en particulier pour plusieurs pays africains. En outre, il est difficile de dire si une augmentation du nombre d'accouchements à l'hôpital reflète un meilleur accès des femmes aux soins médicaux ou une augmentation des complications en cours de grossesse ou à l'accouchement imputable, par exemple, à une mauvaise nutrition. (Voir au Tableau 28 les données sur les insuffisances pondérales à la naissance.)

Ces séries chronologiques tentent de regrouper des informations déjà disponibles mais qui ne sont pas toujours publiées dans les documents internationaux. Consciente des inévitables lacunes de ces séries, l'OMS a invité les pays à fournir des données plus complètes. Ces séries sont reproduites ici, à partir du document *Maternal Mortality Rates*, publié par l'OMS en 1986, et de la publication de l'UNICEF *La situation des enfants dans le monde 1985*, dans le cadre des efforts entrepris au plan international pour appeler l'attention sur ces questions. Les données se réfèrent à une année comprise entre 1977 et 1984.

Les indicateurs relatifs à l'éducation sont fondés sur des données de l'Unesco et comparent le degré d'accès des filles à l'éducation à celui des garçons.

Le *pourcentage de la cohorte arrivant en 4e année* est le pourcentage des enfants ayant commencé leur scolarité primaire en 1970 et en 1984, respectivement, qui sont entrés en quatrième année du primaire en 1973 et 1987. Les chiffres en italique se rapportent à des cohortes antérieures ou postérieures. Ces données sont fondées sur les registres d'inscription. Les taux légèrement plus élevés observés pour les filles dans certains pays d'Afrique tiennent peut-être à la participation des garçons à des activités comme la garde des troupeaux.

Toutes choses égales d'ailleurs, et à égalité de chances, le *nombre de filles pour 100 garçons* devrait être proche de 100. Cependant, des inégalités peuvent le faire varier dans un sens ou dans l'autre. C'est ainsi que le nombre de filles pour 100 garçons augmentera dans l'enseignement secondaire si le taux de fréquentation scolaire des garçons baisse plus vite en fin de cycle parce que de meilleurs débouchés professionnels s'offrent à eux, qu'ils doivent remplir leurs obligations militaires, ou qu'ils migrent pour chercher un emploi. En outre, comme les chiffres de ces colonnes portent surtout sur l'enseignement secondaire général, ils ne rendent pas compte des élèves (garçons pour la plupart) inscrits dans les écoles d'enseignement technique ou professionnel ou qui suivent un apprentissage à temps plein, comme en Europe de l'Est.

Tous les chiffres récapitulatifs sont fondés sur les données par pays, pondérées par la part de chaque pays dans la population globale.

Tableau 33. Forêts, zones protégées et ressources en eau

L'introduction d'un tableau sur les ressources naturelles marque une première étape vers la prise en compte de données environnementales dans l'évaluation du développement et la planification des stratégies économiques. Ce nouveau tableau donne une image partielle de l'état des forêts, de la superficie des zones protégées à des fins de conservation ou pour d'autres raisons écologiques, ainsi que du volume des ressources en eau douce et des prélèvements opérés sur ces ressources. Les statistiques qui y sont présentées sont tirées des sources les plus autorisées, citées dans la publication *World Resources 1990-91* de l'Institut mondial des ressources naturelles. Cependant, peut-être plus encore que pour d'autres données du présent Rapport, le lecteur est invité à les utiliser avec prudence. Bien qu'elles donnent une idée exacte des grandes différences existant dans le patrimoine des divers pays et dans l'usage qu'ils en font, ces statistiques ne sont pas véritablement comparables du fait de l'hétérogénéité des méthodes de collecte et de traitement des données, des définitions et des ressources des administrations.

Il n'existe pas encore de cadre conceptuel universellement accepté pour intégrer des données sur les ressources naturelles aux statistiques économiques traditionnelles. Les mesures portées dans le présent tableau ne prétendent pas être des indicateurs définitifs du patrimoine naturel, de l'état de l'environnement, ou de l'épuisement des ressources. Nous les avons choisies parce qu'elles sont disponibles pour la plupart des pays, qu'elles sont vérifiables et qu'elles reflètent certaines caractéristiques générales de l'environnement.

La *superficie totale* des zones forestières se rapporte à l'ensemble des formations naturelles de végétaux ligneux où les arbres prédominent. Ces estimations sont tirées de statistiques nationales rassemblées en 1980 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Certaines sont fondées sur des

inventaires plus récents ou sur des évaluations faites par satellite dans les années 80. La FAO achèvera et publiera en 1992 une évaluation du patrimoine forestier mondial qui devrait modifier substantiellement certaines de ces estimations. La superficie totale des forêts *denses* se rapporte aux terres portant des arbres dont les cimes couvrent une forte proportion de la superficie et sans couvert végétal continu au niveau du sol. Cependant, pour les pays membres de la Commission économique pour l'Europe, les forêts sont considérées comme denses dès lors que la cime des arbres couvre plus de 20 % de la surface. Ces formations naturelles ne comprennent pas les plantations d'arbres.

La colonne *déboisement annuel toutes forêts* se réfère à la fois aux forêts denses et aux forêts claires. (Les forêts claires sont celles où la cime des arbres couvre au moins 10 % de la surface, avec un couvert végétal continu au niveau du sol.) Pour les pays membres de la Commission économique pour l'Europe, les forêts claires sont les terres portant des arbres dont les cimes couvrent de 5 à 20 % de la superficie ou des broussailles, ou des arbres rabougris. Par déboisement on entend la conversion définitive de zones forestières à d'autres usages : pacage, culture itinérante, culture mécanisée, ou aménagement d'infrastructures. Qu'il s'agisse des forêts denses ou claires, il est difficile d'évaluer les superficies déboisées chaque année et on recourt généralement à des études spéciales. Les estimations présentées dans le tableau pour 1981-85 sont des projections établies en 1980. Les chiffres en italique se rapportent à d'autres périodes et sont fondés sur des évaluations plus récentes ou plus fiables que celles utilisées pour les projections faites en 1980.

Il convient de porter une attention particulière au Brésil, pays qui possède les plus vastes forêts denses tropicales du monde et qui procède désormais chaque année à une évaluation des superficies déboisées. Les superficies déboisées ne comprennent pas les zones exploitées mais qui seront replantées, ni les zones dégradées par la collecte de bois de feu, les pluies acides, ou les incendies. Dans les pays industriels à climat tempéré, il est relativement rare que les forêts restantes soient définitivement converties à d'autres usages. Le Brésil est un cas exceptionnel, en ce sens que l'on dispose pour ce pays de plusieurs évaluations des zones forestières et des superficies déboisées établies selon la même méthode à partir d'images du système Landsat. On estime, pour la région de l'Amazonie, légalement protégée, que 13.800 km² de forêts denses ont été déboisées en 1990, contre 17.900 km² en 1989. Entre 1978 et 1988, les superficies déboisées ont représenté, en moyenne 21.000 km², le maximum ayant été atteint en 1987 et le rythme s'étant ensuite considérablement ralenti. Le total cumulatif des déboisements (récents et anciens) atteignait 415.000 km² en 1990. Cette région n'est pas la seule à être touchée, mais on connaît beaucoup moins bien l'ampleur du déboisement dans les autres. Selon l'estimation la plus récente, qui remonte à 1980, ce sont 1,05 million d'hectares de forêts claires qui auraient été déboisés.

Les *zones protégées* sont les zones d'au moins 1.000 hectares protégées par les autorités nationales et relevant de cinq catégories : réserves scientifiques et réserves natu-

relles intégrales; parcs nationaux d'intérêt national ou international (dont les écosystèmes ne sont pratiquement pas altérés par l'homme); monuments naturels et paysages naturels présentant certaines caractéristiques exceptionnelles; réserves naturelles dirigées et sanctuaires de protection d'espèces sauvages; et sites (terrestres et maritimes) protégés (cette catégorie pouvant comprendre des sites culturels). Les données du présent tableau ne comprennent pas les zones protégées par les seules autorités locales ou provinciales, ni les zones où la cueillette, la pêche ou la chasse sont autorisées. Elles peuvent être fondées sur des définitions différentes et être communiquées de diverses façons aux organisations, comme le Centre mondial de surveillance de la conservation, qui les compile et les diffusent.

Les données de la rubrique *eau : ressources renouvelables internes* peuvent elles aussi avoir été collectées et estimées selon des méthodes différentes, mais elles indiquent néanmoins avec exactitude l'ordre de grandeur de la consommation d'eau totale et par habitant. Cependant, elles ne rendent pas compte des importantes variations que peut accuser le total des ressources renouvelables d'une année à l'autre. Elles ne rendent pas compte non plus des différences qui peuvent exister, au sein d'un même pays, d'une saison ou d'une région à l'autre. Les estimations des ressources en eau douce, parce qu'elles sont fondées sur des moyennes à long terme, excluent explicitement les cycles décennaux d'années sèches et humides. Les données proviennent de publications nationales, internationales et professionnelles de diverses années. En l'absence d'autres mesures, on a parfois dû estimer les prélèvements sectoriels sur la base de modèles (à partir d'informations sur l'industrie, les pratiques d'irrigation, le cheptel, les assolements et les précipitations). Les données portant sur des régions arides et les petits pays sont considérées comme moins fiables que celles qui concernent les zones humides et les grands pays. Il n'est pas tenu compte de l'eau douce provenant d'usines de dessalement.

L'expression *prélèvement annuel* se réfère au débit annuel moyen des cours d'eau et des eaux souterraines provenant des eaux de pluie reçues dans le pays. Le tableau indique à la fois le prélèvement *total* et le prélèvement *en pourcentage* des ressources renouvelables totales. Le prélèvement total peut excéder les ressources renouvelables totales d'un pays pour deux raisons : les prélèvements peuvent être opérés sur un lac ou un cours d'eau partagé avec un autre pays, ou sur une nappe phréatique ne faisant pas partie du cycle renouvelable. Les *usages domestiques* comprennent l'eau potable, la consommation ou les ventes d'eau des municipalités, la consommation des services publics, des établissements commerciaux et des ménages. Les prélèvements directs destinés à des usages *industriels*, y compris ceux qui servent au refroidissement des centrales thermiques, sont combinés dans la dernière colonne du tableau avec les prélèvements à usages *agricoles* (irrigation et élevage). Les estimations de la consommation par habitant sont fondées sur les chiffres de la population pour 1987, année de référence pour la plupart des estimations relatives aux ressources et aux prélèvements.

Bibliographie

Production et absorption intérieure	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. <i>Annuaire statistique</i>. New York. ———. Editions diverses. <i>Annuaire des statistiques de l'énergie</i>. Etudes statistiques, série J. New York. Programme de comparaison internationale, rapports Phase IV (1980) et V (1985), et données de la CEE, du CESAP, de l'Eurostat, de l'OCDE et de l'ONU. Données de la FAO, du FMI, de l'ONUDI et de la Banque mondiale; et sources nationales.
Comptes budgétaires et monétaires	Fonds monétaire international. <i>Government Finance Statistics Yearbook</i>. Vol. 11. Washington. ———. Editions diverses. <i>Statistiques financières internationales</i>. Washington. Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. <i>Annuaire des statistiques de l'énergie</i>. Etudes statistiques, série J. New York. Données du FMI.
Transactions internationales essentielles	Fonds monétaire international. Editions diverses. <i>Statistiques financières internationales</i>. Washington. Nations Unies. Conférence sur le commerce et le développement. Editions diverses. <i>Manuel de statistiques du commerce international et du développement</i>. Genève. Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. <i>Bulletin mensuel de statistiques</i>. New York. ———. Editions diverses. <i>Annuaire statistique du commerce international</i>. New York. Données de la FAO, du FMI, de l'ONU et de la Banque mondiale.
Finances extérieures	Organisation de coopération et de développement économiques. Editions diverses. <i>Coopération pour le développement</i>. Paris. ———. 1988. <i>Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement</i>. Paris. Données du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale; et Système de notification de la dette à la Banque mondiale.
Ressources humaines et naturelles	Bulatao, Rodolfo A., Eduard Bos, Patience W. Stephens et My T. Vu. 1990. <i>World Population Projections, 1989-90 Edition</i>. Baltimore, Md. : Johns Hopkins University Press. Institute for Resource Development/Westinghouse. 1987. <i>Child Survival: Risks and the Road to Health</i>. Columbia, Md. Mauldin, W. Parker et Holden J. Segal. 1988. "Prevalence of Contraceptive Use: Trends and Issues." <i>Studies in Family Planning</i> 19, 6: 335-53. Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales internationales. Editions diverses. <i>Annuaire démographique</i>. New York. ———. Editions diverses. <i>Population and Vital Statistics Report</i>. New York. ———. Editions diverses. <i>Annuaire statistique</i>. New York. ———. 1988. <i>Mortality of Children under Age 5: World Estimates and Projections 1950-2025</i>. New York. ———. 1989. <i>Prospects of World Urbanization</i>. New York. ———. 1989. <i>World Population Prospects: 1988</i>. New York. ———. 1989. <i>Levels and Trends of Contraceptive Use as Assessed in 1988</i>. New York. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Editions diverses. <i>Annuaire statistique</i>. Paris. ———. 1988. <i>Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme</i>. Paris. Organisation mondiale de la santé. Editions diverses. <i>Annuaire de statistiques sanitaires mondiales</i>. Genève. ———. 1986. <i>Maternal Mortality Rates: A Tabulation of Available Information</i>, 2e édition. Genève. ———. Editions diverses. <i>Rapport trimestriel de statistiques sanitaires mondiales</i>. Genève. Sivard, Ruth. 1985. <i>Women — A World Survey</i>. Washington : World Priorities. UNICEF. 1989. <i>La situation des enfants dans le monde 1989</i>. New York : UNICEF. World Resources Institute. 1990. <i>World Resources 1990-91</i>. New York. Données de la FAO et de la Banque mondiale.

